

**Université Abdelhamid Ibn Badis – Mostaganem-
Faculté des Lettres et des Arts
Ecole doctorale de français**



*Pôle Ouest
Antenne de Mostaganem*

Thèse de Doctorat

Option : Sciences du langage

Thème

**L'innovation lexicale et la productivité des procédés de création de
nouvelles unités lexicales dans la presse francophone algérienne
(Cas du journal le Quotidien d'Oran : Tranche de vie)**

Présentée par :

Mme Samira ALLAM-IDDOUN

Sous la co-direction de :

Mme Lelloucha BOUHADIBA (Prof. -Université d'Oran-).
M. Jean-François SABLAYROLLES (Prof. -Université Paris 13)

Membres du Jury

Président : Mr. Farid BENRAMDANE (Professeur-Université de Mostaganem)

Co-directeur : Mme Lelloucha BOUHADIBA (Professeur -Université d'Oran-).

Co-directeur : Mr. Jean-François SABLAYROLLES (Professeur -Université Paris 13-).

Examineur : Mr. Aek SAYAD (MCA- Université de Mostaganem-)

Examineur : Mme Aino NIKLAS-SALMINEN (MCF-HDR-Université Aix-Marseille)

Examineur : Mme Djamila BOUTALEB (Professeur-Université d'Oran-)

Préambule et remerciements :

En préambule à ce travail, nous souhaitons adresser nos remerciements aux personnes qui, à titres divers, nous ont apporté leur coup de main pendant la réalisation de cette thèse.

Nous remercions très sincèrement le Bon Dieu sans Qui nous ne pouvons rien faire.

Nous adressons spécialement de tendres remerciements à notre Co-directeur de thèse, Monsieur le Professeur Jean-François Sablayrolles, pour son engagement. Ses lectures toujours attentives et critiques, ses remarques et suggestions toujours constructives et pertinentes qui nous ont été d'une aide précieuse lors de l'élaboration de cette thèse. Nous le considérons comme un très grand privilège de nous trouver sous sa direction et sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

Nous remercions très profondément notre co-directeur de thèse, Madame le Professeur Lelloucha Bouhadiba, pour son soutien exemplaire, sa grande disponibilité, ses enseignements qui ont contribué à améliorer notre travail sans oublier la confiance qu'elle nous a témoignée tout au long de la préparation de ce travail.

Nous sommes particulièrement reconnaissante au personnel de l'Université de Mostaganem, plus particulièrement, le Département de français de son aide pour pouvoir nous inscrire au programme du doctorat.

Nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur Braik, le Doyen de l'Université de Mostaganem, Monsieur Benramdane, Monsieur Amara et le professeur Melliani. Nous disons un grand merci pour leurs conseils et leurs mots d'encouragements.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers les enseignants pour avoir bien voulu faire partie de notre jury et avoir lu attentivement notre thèse dans le peu de temps dont ils disposaient.

Finalement, nous tenons à manifester tous nos sentiments à notre famille pour nous avoir soutenue avec compréhension.

Sommaire

Partie I : Objet, réflexion théorique sur le concept de la néologie et des néologismes

Chapitre premier : Autour des éléments conceptuels de néologie et des néologismes: définition et idéologie linguistique.

Chapitre second : la néologie et les approches linguistiques : diversité des approches.

Chapitre troisième : typologies et classifications des néologismes

Chapitre quatrième : les différents supports de la diffusion des néologismes.

Partie II : Constitution du corpus et cadre méthodologique: présentation, constitution et description du corpus

Chapitre premier: présentation du corpus

Chapitre second : constitution et description du corpus

Partie III : Analyse et validation des résultats : analyse des néologismes dans la presse écrite

Chapitre premier : présentation des résultats et analyse linguistique des néologismes

Chapitre second : Résultats et analyse du sentiment néologique

Résumé :

Le lexique des langues pratiquées en Algérie, en l'occurrence le français, est en permanente évolution. Les corollaires de la démocratie : liberté d'opinion et d'expression font de la période transitoire, (1988-1990) avec l'émergence de médias indépendants, comme par exemple, la presse écrite privée en particulier, une période propice à l'activité de créativité de nouveaux mots. Cette mutation, surtout médiatique, que connaît l'Algérie depuis plus de trente ans, a une incidence directe sur la dynamique et l'évolution des pratiques linguistiques chez les journalistes en général et chez les chroniqueurs en particuliers.

Le constat que l'on peut faire à la lecture constante de certains articles, plus précisément de certaines chroniques journalistiques francophones a suscité l'intérêt que nous portons à la création lexicale dans ce type d'écrit journalistique.

Par le biais de cette étude, nous tachons d'une part de décrire l'emploi de certains néologismes relevés dans les chroniques des journaux quotidiens, qui constituent notre corpus et constituant par là le matériau fondamental de notre travail ; et d'autre part, de dégager à travers ce corpus de néologismes (de formes faciles à repérer, de sens difficile à discerner les emprunts) les procédés de formation les plus productifs et d'en étudier le processus de création. La méthode adoptée s'inspire fortement des recherches de J.F Sablayrolles.¹

Mots clés :

Créativité- innovation lexicale – néologie - néologisme- particularité lexicale - formes hybrides - emprunts-procédés de formation - sentiment de nouveauté (néologique) - durée de vie des néologismes (néologicité) - Presse écrite algérienne

¹ Sablayrolles J-F, (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, p.

Abstract:

The lexicon of languages spoken in Algeria, namely the French, is constantly evolving. The corollary of democracy: freedom of opinion and expression make the transitional period (1988-1990) with the emergence of independent media, such as the private press in particular, a good time to creativity activity of new words. This mutation, especially media that knows Algeria for more than thirty years, has a direct impact on the dynamics and the evolution of language practices among journalists.

The fact that we can make the constant reading some articles, specifically some journalistic chronicles French aroused our interest in lexical creation in this type of journalistic writing.

Keywords:

Lexical innovation - neology - neologisms – formation processes of lexical - neological feeling - lexical borrowing - Algerian written press.

ملخص:

شهد الرصيد المعجمي اللغوي المتحدث به في الجزائر، على غرار الفرنسية تطورا مستمرا. كنتيجة طبيعية للممارسات للديمقراطية مثل حرية الرأي والتعبير جعل الفترة الانتقالية (1988-1990) سبيلا لظهور وسائل الإعلام المستقلة، مثل الصحافة الخاصة على وجه الخصوص، مهدت هذه الفترة لبروز كلمات جديدة على الصعيد النشاط اللغوي الإبداعي.

لم تعرف الجزائر هذه النقلة النوعية، خاصة في وسائل الإعلام لأكثر من ثلاثين عاما، وكان لها تأثيرا مباشرا على حركية النشاط اللغوي الصحفي وأسهم في تطور الممارسات اللغوية بين الصحفيين. ولا يسعنا في هذا المقال أن لا نذكر أنه عند القراءة المستمرة لبعض المقالات إسهامات بعض سجلات الصحفية الفرنسية التي صبت في مصلحتنا في خلق وإثراء المعجمية في هذا النوع من الكتابة والتحرير الصحفي

أهم المصطلحات:

الإبداع- الابتكار المعجمي -علم المفردات -علم المفردات الجديدة -ميزة المعجمية -أشكال هجينة- الاستعارة السانية - تشكيل طرق - شعور الجودة -مفهوم الجودة (néologicité)-الصحافة المكتوبة في الجزائر.

INTRODUCTION GÉNÉÉRALE

1) Préliminaire :

L'Algérie a connu et connaît encore une situation linguistique très complexe. En plus des variétés de l'arabe dialectal et du berbère qui sont les langues maternelles de l'Algérie et qui représentent à leur tour l'unité culturelle, l'arabe standard moderne est la langue officielle du pays. L'arabe est restauré au rang de langue nationale. Elle assure l'unité nationale en dominant toutes les autres variétés, ce qui lui confère un statut privilégié dans ce pays. Mais cela n'a pas empêché le plurilinguisme, une réalité incontournable dans notre société.

A côté de ces variétés linguistiques, la présence de la langue française est une réalité que nul ne peut contester. A ce propos, Dalila Morsly (1988 :46) écrit, « *Il y a un paysage linguistique au pluriel en Algérie dans la mesure où ces nombreuses situations de communication, étroitement liées les unes aux côtés des autres, langues maternelles, langue officielle et présence de la langue française introduite par la colonisation française en Algérie et qui a fini par s'intégrer d'une certaine manière dans le paysage linguistique des Algériens après l'indépendance de l'Algérie.* » Cette langue qui marque sa présence depuis l'époque coloniale en dépit de toute ambiguïté (langue officielle, secondaire puis étrangère). Actuellement, elle a le statut de la première langue étrangère mais ce statut demeure pour certain non déterminé et flou. Son maintien est justifié par le fait qu'elle est la langue d'ouverture sur le monde extérieur et de l'appropriation de la science et de la technologie. Elle est utilisée dans différents domaines et secteurs : l'enseignement, les administrations, les entreprises et les médias ; elle est même présente dans les conversations quotidiennes des Algériens.

« *La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle.* » (R .Sebaa, 2002).

La coexistence de la langue française avec les autres variétés linguistiques dans la société algérienne a donné justement naissance à plusieurs phénomènes : phénomène d'hybridation*, emprunts lexicaux et créations ou innovations de mots nouveaux ou proprement dit *néologismes*. Il est un phénomène linguistique que l'on observe depuis peu en Algérie qui est celui de la naissance, de la création d'unités lexicales nouvelles hybrides formées de deux composants, l'un relevant de la langue française, l'autre de la langue arabe. Nouveauté mais surtout prolifération sont les deux termes susceptibles de caractériser la situation que l'on tente de décrire à partir d'un corpus journalistique.

J. Picoche (1977 : 125) écrit : « *La création néologique est signe de vie ; une langue où elle n'existerait pas serait une langue morte ; l'histoire du français est en somme l'histoire de ses néologismes successifs* ». Bien qu'elle soit souvent perçue comme un abus, l'utilisation des *néologismes* est présente dans la langue française depuis des siècles.

Ainsi, l'écrivain français Frédéric Dard, connu par sa phrase célèbre, écrit : « *J'ai fait ma carrière avec un vocabulaire de trois cents mots; tous les autres, je les ai inventés* ». Cette phrase témoigne bien de la richesse de la langue française et confirme en quelque sorte ce que K. Nyrop, cité par J. Pruvot et J-F Sablayrolles (2003 : 13) affirme dans sa Grammaire historique de la langue française (1899-1930) que « *tout le monde crée des mots nouveaux, le savant aussi bien que l'ignorant, le travailleur comme le fainéant, le théoricien comme le praticien.* » Mais « *tout le monde ne crée pas autant de néologismes ni les mêmes ni dans toutes les situations d'énonciation d'une part et ce qui est néologique pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre* ». (J-F Sablayrolles, 2006 :141-157),

Ce constat rejoint au fond celui de la plupart des linguistes et des sociolinguistes qui voient dans la langue le résultat d'évolutions permanentes se caractérisant, sur le plan lexicographique, par la création, par divers procédés de formation de nouvelles unités, de mots nouveaux dans tous les domaines.

* Dans son ouvrage (2008 :11), C-Y Benmayouf adopte l'expression « francalgérien » pour désigner l'ensemble de ces innovations hybrides. Le mot « francalgérien » comme réalité linguistique qu'il désigne est également relativement nouveau et récent. Ce terme de création, d'emploi récent est à mettre en relation avec un autre terme celui de « franco-algérien » qui le statut d'une population résidente en France ou en Algérie, qui bénéficie d'une double nationalité algérienne et française à la fois pour des raisons multiples et que l'on peut deviner essentiellement historiques et personnelles.

La présence de la langue française ainsi que d'autres langues caractérisent la presse francophone algérienne où l'on assiste à un foisonnement considérable des unités lexicales nouvelles et qui enrichissent l'univers lexical de la presse francophone algérienne. Cette néologie attire notre attention en forgeant et en employant des innovations lexicales de différents procédés parfaitement traditionnels : l'innovation formelle, l'innovation sémantique, l'emprunt,...etc. « *Les techniques utilisées en français pour une innovation lexicale sont désormais bien connues et parfaitement inventoriées à savoir la métonymie, la métaphore, la polysémie, la catachrèse, l'euphémisme ou litote pour l'innovation sémantique et la composition, la troncation, la siglaison, la dérivation ou la combinaison de ces procédés pour l'innovation formelle [...]* » (C-Y Benmayouf, 2008 :12). Ajoutons à cela, l'intérêt que nous portons aux innovations lexicales hybrides des deux langues en l'occurrence l'arabe et le français.

La presse constitue de ce point de vue un lieu privilégié de création et d'innovation de mots nouveaux, mais aussi de tournures nouvelles, dont notamment : « *la nomination et l'adjectivation qui permettent de construire des phrases extrêmement denses* » et qui ne sont ni celles de la langue commune, ni celle de la littérature. » (J. Picoche, 1977 :124). Dans son étude sur la langue de la presse Hausmann cité par E. Galazzi et Ch. Molinari (2007 :41) affirme que : « *La langue de la presse est un extraordinaire théâtre de liberté langagière.* »

« *Témoin vivant des changements de notre monde qui ne peuvent avoir lieu sans que des innovations lexicales ne voient le jour, le corpus médiatique est aussi une preuve tangible de la vitalité d'une langue et de la créativité de ses usagers. Constituant la base où il est possible de puiser les emplois spontanés, ce corpus sert de filtre qui soumet toute innovation à l'épreuve du temps tout en la rendant accessible au lecteur, contribuant ainsi à en faciliter son éventuelle diffusion.* » (L. Sader Feghali, 2005 :533).

C'est dire la spécificité du langage de la presse et sa richesse en innovations et créations lexicales et syntaxiques. La presse écrite est donc une des sources les plus importantes de la créativité ainsi que de l'innovation lexicale.

« *Notre époque semble en effet plus néologène que d'autres* », écrit B. Gardin (1974 :67-73) et ce n'est certes pas la presse qui y contribue le moins, dans la mesure où on constate un foisonnement néologique si grand que H. P Jeudy cité par B. Gardin parle à propos de « *délire néologique intermédiaire entre la perversion et la névrose* ». Ce n'est pas dans ces termes que

nous posons le problème, mais ce constat confirme que la presse journalistique est effectivement riche en néologismes (mots créés ou innovés) ; ce qu'affirme encore B. Gardin : « *D'une manière plus générale, une sorte de fonction néologène semble à l'œuvre dans certains textes publicitaires ou journalistiques* ». ² L'auteur y voit un souci de changement qui concerne notamment l'écrit par opposition à l'oral, du fait justement que l'écrit dispose de plus de moyens, notamment les marques typographiques, alors que l'oral et l'innovation portent beaucoup plus sur le lexique que sur la syntaxe. B. Gardin distingue à ce niveau le langage de la presse, selon lui, plus riche en innovations lexicales du langage littéraire, qui lui paraît beaucoup plus riche sur le plan syntaxique.

Ainsi, si « la langue est sociale », comme le postulait Saussure, elle l'est davantage dans la presse tant par le style que par son contenu car tout auteur ou chroniqueur journalistique, qui a comme premier souci de rester proche de son lecteur et de rapporter la réalité de son vécu le plus fidèlement possible, fait recours à des formes langagières utilisées dans le parler de sa société afin de répondre à des nécessités et des besoins linguistiques exigés par une réalité locale et spécifique à un groupe dont il fait partie.

Le lexique des langues pratiquées en Algérie, en l'occurrence le français pratiqué dans la presse journalistique, est en permanente évolution. « *Les langues sont des êtres qui se développent et changent dans le temps et dans l'espace, qui prennent forme à partir des humains qui les parlent.* » A. Elimam, 2002 :85) Ainsi, l'évolution de la langue va de paire avec le bouillonnement de la vie de l'homme, cette évolution se veut comme le moteur qui assure la vivacité de la langue. L'adaptation de celle-là se manifeste par la créativité et l'innovation lexicale. Par ailleurs, ces innovations lexicales évoquent également la question de la dynamique de la langue française en Algérie et des relations de contact qu'elle entretenait avec les autres langues en présence, donc d'influences et d'interférences linguistiques réciproques découlant des changements sociopolitiques et culturels.

Ainsi, le phénomène de l'innovation lexicale que l'on entreprend de présenter d'abord et d'analyser par la suite dans la presse journalistique se veut comme témoin d'une époque. Une période qu'a connue la société algérienne et qui a commencé au début des années quatre vingt et qu'il s'est amplifié considérablement durant la décennie noire pour s'atténuer actuellement relativement et dont les causes sont essentiellement économiques et sociales. « *Confronté à*

² Idem.

une réalité qui est spécifique, ballotté dans une société en pleine mutation et en plein bouleversement politique, le sujet parlant algérien utilise dans son discours des termes qui lui paraissent les plus aptes à rendre compte de son monde référentiel affectif, culturel, économique et politique. La caractéristique essentielle de ces lexies est qu'elles sont en écart par rapport à l'usage normé dans le français standard au niveau de leur forme ou de leur signification.» (A Queffelec, et al, 2002 : 126) Ainsi ce «processus néologique généré essentiellement par les contraintes sociopolitiques et culturelles vécues par le sujet. La faiblesse des pressions normatives et l'ouverture démocratique de 1988 ont libéré la parole du sujet parlant algérien et ont développé sa créativité langagière et son aptitude à tirer parti des ressources mises à sa disposition par le système linguistique français et par sa compétence de communication en langue maternelle. »³

En effet, cette période s'est caractérisée par une presse fortement contrôlée: contrôle des informations, censure, pressions sur les journalistes, emprisonnements, etc. Par conséquent la libéralisation de la presse a été revendiquée. [...] la liberté de la presse, entendu comme la liberté d'opinion, est une absurdité, car elle est un droit naturel et un acquis commun : la demander c'est comme si l'on eût réclamé la circulation du sang. (Bonald cité par Todorov, 1986).

Par ailleurs, les corollaires de la démocratie (liberté d'opinion et d'expression) font de la transition, (1988-1990) - notamment les événements d'octobre 1988 période où le pays a connu un changement politique, l'effondrement du parti unique et l'institution du multipartisme et en 1990, le changement du *Code de L'information* a permis l'émergence de médias indépendants, presse écrite privée et partisane variée et dynamique a vu le jour- en particulier, une période propice à l'activité d'innovation et de créativité de nouveaux mots. Cette mutation surtout médiatique, que connaît l'Algérie depuis plus de trente ans, a une incidence directe sur la dynamique et l'évolution des langues utilisées par les journalistes. « *Les journalistes n'ont pas hésité à recourir à la néologie afin de s'accommoder au quotidien de la vie, aux impératifs de la réalité qui se présente à eux et à laquelle ils se confrontent. Chaque terme crée dénote le besoin de dire ou de nommer autrement, et la créativité lexicale devient ainsi le symbole de « la liberté d'invention de l'individu, -ou du groupe- face à l'opposition des pouvoirs constitués. »* (J. Bastuji, (1979 : 12)

³ Idem, p.125.

En effet, la loi de la presse d'avril 1990 a ouvert la voie à de très nombreux titres. Les principaux quotidiens de la langue française, qui ont paru au lendemain de cette loi sont : El Watan (1990), Le Soir d'Algérie (1990), Le Matin (1990), Liberté (1992), La Tribune (1994), L'Authentique (1994), Le Quotidien d'Oran (1994). Il faut signaler tout de même que les quotidiens francophones sont toujours plus importants en nombre et en tirages. Ce grand changement dans le paysage de la presse écrite témoigne de la richesse et de l'activité de la presse algérienne. Cela traduit également l'épanouissement de la politique algérienne.

« *Principal vecteur du changement linguistique* », (J Humbley, 2000) la presse écrite algérienne, organisme en constante évolution est un lieu d'exercice de liberté langagière et créateur de mots. Ces innovations linguistiques sont généralement le fruit de l'imagination des journalistes. « *Les médias sont le bassin privilégié pour la diffusion des créations néologiques qui témoignent de l'apparition d'une nouveauté ou qui répondent à un besoin d'expression et de communication.* » (L Sader Feghali, 2005 : 534) Mots qui représentent de nouvelles constructions linguistiques dans leurs environnements syntaxiques ou même des termes du lexique du français de référence se retrouvent à formuler un sens nouveau conformément à la nouvelle réalité socioculturelle algérienne.

L'innovation lexicale, écrit Ch Y. Benmayouf (2008 :71) est « *donc une tentative de coup d'Etat linguistique qui ne dit pas son nom. Si l'innovation lexicale et sa prolifération sont des phénomènes sociaux linguistiques récents, ils s'ajoutent et complètent d'autres phénomènes largement répandus aujourd'hui dans la réalité algérienne. En effet, le phénomène linguistique se double de manifestations para linguistique mais qui semblent véhiculer la même signification que celle véhiculée par la néologie* ».

2) Intérêt et choix du sujet de la recherche :

Le constat que l'on peut faire à la lecture constante de certains articles et plus précisément de certaines chroniques journalistiques de la langue française à savoir la chronique *Tranche de vie* du journal le *Quotidien d'Oran*, à susciter l'intérêt que nous portons à la création lexicale. Il suffit de lire une quelconque chronique d'*El Guellil*, et de considérer sans vraiment y porter attention, une page, paragraphe au hasard, ou ne serait-ce même qu'une ligne parmi d'autres, pour constater que ce qui est écrit est composé d'un nombre important de mots, que non seulement la plus grande majorité des forces productives des systèmes de production sociaux n'ont pas l'habitude de rencontrer, mais surtout qu'elles ne connaissent pas.

Ces mots peuvent être des néologismes formels. C'est-à-dire des mots nouvellement créés pour désigner des nouvelles significations.

Ces mots peuvent être aussi des mots empruntés à d'autres langues. Il est d'ailleurs assez fréquent, au grand désarroi des lecteurs peu familiers à ce genre d'écrit, que ces mots soient présentés dans le texte, sans aucune traduction correspondante.

Certains néologismes dénomment de nouveaux concepts et de nouvelles réalités. Cependant, certains néologismes sont utilisés pour inciter à la lecture, pour établir une connivence avec le lecteur. Ces innovations lexicales sont créées par les journalistes dans le but de se rapprocher de ses lecteurs. « *Les journalistes désirant se mettre à la portée de leurs lecteurs, estimaient leur plus ou moins grande aptitude et tolérance à « néologiser » et s'y conformaient eux-mêmes.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :378) Contrairement aux *néologismes* dénommatifs, ces néologismes sont aussi nommés « *néologismes de luxe* »⁴ ceux-ci n'ayant d'autre but que d'exprimer le superflu, sinon l'inutile et qui se distinguent des néologismes de nécessité ou encore « *néologismes d'auteur* »⁵, qui servent d'affirmation de soi, puisque, souvent on peut en identifier l'auteur. Selon, J-F Sablayrolles, ce concept de *néologisme* de luxe, par opposition à *néologisme* dénommatif, n'a jamais été convaincant. G. Matoré le contestait déjà au milieu des années 60 : si quelqu'un crée un mot, c'est qu'il en a besoin.

En revanche, la plupart de ces innovations lexicales sont de diffusion limitée⁶ ou des hapax. Autrement dit, des néologismes qui désignent des mots créés et non réemployés et dont nous pouvons relever qu'un exemple. Ces néologismes sont étroitement liés à un contexte, à une situation bien précise et n'ont droit qu'à un seul emploi unique ou très limité. C'est le cas des néologismes de presse. Ainsi dans la presse écrite, nous parlons plutôt d'innovations linguistiques car tous les termes de création récente ne peuvent pas être considérés comme des néologismes.

⁴Cf. L. Deroy, (1971), « Néologie et néologismes : essai de typologie générale », In *La banque des mots*. Revue semestrielle de terminologie française publiée par le Conseil international de la Langue française.

⁵ Cf. A-T Catarig, (2011), « Néologismes d'auteurs » dans la presse écrite généraliste. <http://www.contrastiva.it/.../Deroy,%20Tipologie%20general%20neologis>. Site consulté le 20/11/2011.

⁶ J-F Sablayrolles (2010:143-149) affirme qu'on n'est jamais sûr de l'avenir d'une lexie, et certaines peuvent connaître des diffusions tardives.

Il s'agit « *de phénomènes d'innovation jouant sur la dynamique des langues [...] puisqu'elles (les langues) sont des innovations récentes mêlant justement deux langues.* » (M. Beniamino, (2003 :379).

3) **Problématique :**

Notre présent travail tente de traiter de la problématique de l'innovation lexicale et plus particulièrement des procédés de création dans la chronique *Tranche de vie* du journal le *Quotidien d'Oran*. Ainsi, un ensemble de constats et de prise de conscience nous conduisent à poser la problématique suivante : **Comment la néologie journalistique est-elle révélatrice pour dénommer ou désigner des réalités nouvelles, des univers référentiels socioculturels et identitaires d'une société en perpétuelle évolution ?**

Par ailleurs, le terme de néologisme, comme nous allons le voir dans les pages de la première partie, plus précisément dans le premier chapitre de notre travail, ne fait pas lui-même l'objet de controverse dans la mesure où linguistes et grammairiens s'accordent à admettre qu'il s'agit de termes ou des mots nouvellement intégrés dans une langue et qui donc sensés enrichir son répertoire lexical.

Ce qui pose toutefois problème, ce sont les procédés linguistiques, multiples mais apparentés, qui régissent l'innovation, la création et l'intégration des mots nouveaux.

Les langues ont toujours enrichi leurs systèmes lexicaux et aussi grammaticaux. Ainsi les linguistes ont toujours reconnu ce besoin d'enrichir leur répertoire, ainsi que leur capacité à créer ou intégrer de nouvelles unités significatives.

Pour notre part, nous portons notre attention à la langue de la presse écrite francophone algérienne dans l'idée de dégager à travers un corpus de néologismes, les procédés les plus communs ou les plus répandus dans la formation des mots nouveaux et d'en étudier le processus de création et d'innovation. Ainsi, les questionnements que nous nous posons pour cette étude et auxquels nous chercherons les réponses sont les suivants :

4) Questionnements :

- En quoi l'innovation lexicale fait appartenir *Tranche de vie* au genre de la chronique ?
- Quelles sont les procédés linguistiques mis en œuvre pour en faire ou former une unité nouvelle ?
- Quelles sont surtout les régularités qui sous-tendent la création et l'innovation des mots ?
- Selon quelles matrices ces innovations lexicales sont-elles construites ?
- Pour quoi ce nombre important de néologismes dans le discours journalistique algérien ? Quels sont les différents facteurs qui favorisent leur émergence ?
- Quelles fonctions pourraient avoir ces créativités lexicales dans la presse francophone algérienne ?
- Comment les lecteurs perçoivent-ils ce phénomène de néologismes et les auteurs des chroniqueurs eux-mêmes ? Ou quelles sont les positions ou les attitudes des lecteurs ainsi que des chroniqueurs par rapport aux nouvelles unités en général et à l'emprunt en particulier ?

Pour pouvoir répondre à toutes ces questions, nous essayons de proposer les hypothèses suivantes et qui sont, à notre avis, d'une certaine pertinence et que nous tenterons tout au long de ce travail de confirmer ou d'infirmer à travers une distinction de base, fonction et critères qui s'avèreront d'une grande utilité tant dans le processus de la formation des mots que dans le fonctionnement de ces néologismes.

5) Hypothèses :

- Les néologismes dans la presse francophone algérienne sont le résultat des composés hybrides, de contact culturel, de la coexistence de la langue française et d'autres langues pratiquées par le chroniqueur.
- L'innovation ainsi que la création de ces nouvelles unités lexicales se font à partir des règles de production déjà existantes dans le système lexicale de la langue française (composition, mots-valises, emprunt, dérivation,...etc.)
- Le procédé dérivationnel reste le processus le plus productif dans l'innovation lexicale.
- Ces lexies néologiques sont perçues par la majorité des lecteurs comme la manifestation d'une identité culturelle et sociale bien particulière.

6) Objectifs visés par la recherche:

Par le biais de cette étude sur la créativité et l'innovation lexicale dans la presse écrite algérienne, nous tentons de répondre à toutes ces questions, à notre sens fondamentales. Ainsi, ce travail vise essentiellement les objectifs suivants :

- Nous tâchons d'une part de dégager à travers ce corpus des innovations lexicales les procédés de formation les plus communs et d'en étudier le processus de création.
- D'autre part, nous tentons d'expliquer l'emploi de certaines créations relevées dans les chroniques du journal quotidien, qui constituent notre corpus et forme le matériau fondamental de notre travail.
- Tenter de relever les procédés de formation les plus utilisés dans les chroniques journalistiques qui font la particularité lexicale du français en Algérie.

- Essayer également d'examiner certains procédés, souvent considérés comme les plus récurrents, nous portons notre regard sur un phénomène également néologique qui est l'emprunt.

Il faut signaler que notre étude de l'innovation lexicale journalistique porte aussi, du point de vue des sciences du langage, sur l'analyse linguistique du discours médiatique. En effet, *« si le linguiste a pour objet l'étude des composantes du système d'une langue, au sens saussurien, l'analyste du discours étudie la réalité concrète de l'usage du système dans des contextes sociaux particuliers. Dit autrement, l'objet de la linguistique et celui de l'analyse ne doivent pas être confondus. L'analyse du discours, domaine des SL (sciences du langage), conçoit « discours comme une réalité complexe articulant, pour faire bref, un « texte » (réalité langagière) et un « contexte » (réalité sociale) envisagé aussi sous l'angle langagier. Dans ce sens, du point de vue des SL, la voie est aussi déjà tracée qui permet de considérer le « discours » comme objet relevant d'une analyse à la fois pleinement communicationnelle et langagière. » (M Burger, 2008 :13)*

7) Originalité de la recherche :

Notre étude offre d'un côté une perspective nouvelle sur les pratiques d'écriture de la presse écrite francophone en Algérie, notamment les pratiques d'écriture des chroniques journalistiques. Celle-ci, c'est-à-dire, notre recherche vise à examiner la création lexicale relativement nouvelle, qui à ce jour, n'a fait l'objet de quelques recherches seulement. De plus, elle se veut d'un autre côté comme une étude qualitative et en même temps quantitative à travers laquelle nous élaborons une grille d'analyse détaillée de ces innovations lexicales. Ce qui la rend d'autant plus originale, puisqu'il semble s'agir d'une étude qui n'a pas encore été entamée.

8) Méthodes adoptées :

Pour la réalisation de cette recherche, nous adoptons les méthodes suivantes : l'observation, l'analyse et la méthode statistique.

-L'observation : elle joue un rôle important en tant qu'une méthode de recherche. Les sources de recherche, autrement dit les journaux et plus précisément les chroniques

journalistiques donnent une large possibilité d'observation des innovations ou des créations lexicales dans leur milieu naturel (discours journalistiques).

-La méthode analytique : A l'observation s'ajoute la méthode analytique. Après avoir repéré les néologismes, on procède à leur analyse pour dégager les procédés utilisés et les comparer aux règles de la morphologie lexicale. Autrement dit, par cette analyse discursive, nous nous intéressons, au cotexte et au contexte des unités lexicales, puis une analyse plus strictement linguistique s'impose afin de voir comment ces valeurs particulières s'inscrivent en langue, se lexicalisent.

- La méthode statistique : cette méthode caractérise surtout la troisième partie de la recherche, c'est-à-dire la partie intitulée validation et analyse des résultats. Elle permet de relever les résultats de la recherche statistiquement, ce qui donne la possibilité de construire les tableaux, les graphiques, qui sont plus démonstratifs. Autrement dit, cette méthode favorise la statistique descriptive et l'expression graphique.

9) Organisation de la recherche:

Notre plan de travail s'articule sur trois parties et sept chapitres: des chapitres qui se veulent comme une étude apportant un éclairage sur les différents concepts clés de cette recherche, d'autres consacrés à la méthodologie de la recherche, présentation des résultats ainsi qu'à l'analyse.

Le chapitre I, de la première partie, dans lequel nous allons puiser des informations dans différents ouvrages (notamment les ouvrages et les articles de l'éminent professeur, lexicologue, linguiste et sociolinguiste Monsieur Jean-François Sablayrolles en particulier ces travaux de 2000, 2002, 2003, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2011), des dictionnaires, des documents et des sites d'Internet, qui s'ouvre sur un aperçu consacré à l'histoire et à la définition de la néologie ainsi que des néologismes. Ce chapitre nous offre aussi une perception variable des deux concepts clés de la recherche : néologie et néologismes. Nous remarquons qu'il n'est guère facile à appréhender, d'abord en raison de beaucoup de problèmes que pose ce phénomène de la création des mots nouveaux, ensuite à cause de sa variation d'une époque à l'autre, de son usage au fil des temps et des événements. Puis, nous essayons de définir les concept-clés de néologie de néologisme selon les linguistes, les dictionnaires, leur apparition ainsi de définir certains problèmes liés à ces deux concepts car ces derniers ont toujours été controversés chez certains linguistes et intellectuels, ce qui a

donné naissance à un débat idéologique. Enfin, nous retraçons un aperçu historique. Notre but n'est pas de développer l'histoire détaillée mais nous avons vu qu'il est important de présenter un historique précis et concis d'un concept variant d'une période à l'autre.

Le terme de néologisme ne fait pas lui-même, comme on l'a déjà mentionné plus haut, l'objet de controverse dans la mesure où linguistes et grammairiens s'accordent à admettre qu'il s'agit de termes ou de mots nouvellement intégrés dans une langue et donc sensés enrichir son répertoire lexical. Les langues ont toujours enrichi leurs systèmes lexicaux et grammaticaux. Ainsi les linguistes et les théoriciens leur reconnaissent ce besoin d'enrichir leur répertoire, ainsi que leur capacité à créer ou intégrer des nouvelles unités lexicales. De même par *néologie*, les linguistes entendent le processus qui permet la création ou la formation de nouvelles unités lexicales.

Pour ce second chapitre intitulé les différentes approches linguistiques et la néologie, il nous apparaît obligatoire d'apporter quelques points de vue adoptés des principales théories linguistiques à savoir la grammaire générativiste, transformationnelle et fonctionnaliste à propos de la place qu'elles accordent à la néologie et aux néologismes. En effet, nous présentons dans ce chapitre le point de vue des modèles linguistiques sur le problème de la créativité linguistique en général et de la néologie et du néologisme en particulier. Comme, il nous semble utile de voir dans ce second chapitre les différentes disciplines linguistiques auxquels la néologie est associée.

Dans le chapitre III, après avoir abordé dans le chapitre précédent les diverses approches linguistiques, c'est-à-dire les conceptions relatives à la nature des néologismes d'un point de vue théorique et ce sont ces mêmes conceptions qui sous-tendent les classements des divers types de néologismes, nous procédons à la typologie des procédés de formation utilisée dans le classement des néologismes en catégories et sous-catégories. Par ailleurs, ces classements ne sont finalement que la traduction concrète de ces procédés dans leurs convergences et divergences⁷. Ainsi, nous terminons ce chapitre en présentant une typologie détaillée des procédés de formation des néologismes élaborée par J-F Sablayrolles incluant les principales classes et les principaux niveaux issus des typologies antérieures ainsi que de ses propres recherches dans un tableau des procédés néologiques, cette typologie convient davantage à la description des néologismes de la langue générale puisqu'elle contient des classes dénotant

⁷ Nous avons déjà signalé dans le premier chapitre les classements des néologismes dans certains dictionnaires, mais il nous paraît encore plus intéressant de revenir de manière relativement détaillée sur les classements auxquels les linguistes ont abouti.

des distinctions très fines entre certains phénomènes. Enfin, un tableau récapitulatif des matrices lexicogéniques est présenté à la fin de ce chapitre.

Le chapitre quatre intitulé les différents supports de la diffusion et l'émergence des néologismes. Ainsi l'apparition, la diffusion et l'adaptation des créations lexicales se passe grâce et même dans les dictionnaires, la littérature et les instances officielles. Mais, en ce qui concerne l'audio-visuel et la presse écrite, nous parlerons plutôt d'innovations linguistiques, car tous les termes de création récente ne peuvent pas être considérés comme des néologismes.

La partie II plus pratique et dans laquelle nous présentons notre démarche expérimentale. Cette partie, que nous avons intitulée constitution du corpus et cadre méthodologique: présentation, constitution et description du corpus se subdivise en deux chapitres.

Étant donné que notre champ d'investigation est l'ensemble de chroniques publiées dans la presse algérienne d'expression française, nous avons vu qu'il est indispensable dans le premier chapitre intitulé présentation du corpus : méthode de recueil de données de présenter d'abord et d'une manière générale le journal *Le Quotidien D'Oran* ensuite de fournir quelques précisions à propos de la chronique *Tranche de vie* à partir de laquelle nous avons fait l'extraction des innovations lexicales.

A la suite de la présentation de la constitution du corpus qui nous sert de matériau, nous allons évoquer dans le second chapitre la constitution du corpus en signalant d'abord en particulier les difficultés liées à la collecte des néologismes car la constitution d'un corpus, comme l'avait déjà signalé J-F Sablayrolles dans ses différents travaux, n'est pas chose aisée. Ensuite, nous tâchons d'expliquer les critères de sélection sur lesquels nous nous sommes basées pour répertorier les différentes unités néologiques. Enfin, nous avons procédé une enquête⁸. Il s'agit d'une enquête menée par des enseignants du centre universitaire d'Ain Témouchent et dans lequel nous travaillons.

L'objectif de cette enquête est de dégager le sentiment néologique car « *il n'y a néologisme que si un ensemble de locuteurs, ou un groupe, éprouvé, face à un donné, un sentiment de nouveauté.* » (F Gaudin et L Guepin, 2000 :248), Nous décrivons ensuite le corpus utilisé et les étapes conduisant à sa mise en forme.

⁸ Pour vérifier et déterminer les spécificités des éléments recueillis comme des néologismes, J-F Sabalyrolles nous a conseillé d'effectuer cette enquête auprès des locuteurs algériens

Le chapitre premier de la troisième partie se veut pratique analytique. Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de notre travail. Ce chapitre est spécifique à la présentation et le commentaire des résultats obtenus. Nous proposons divers critères de validation des créations lexicales potentiels et les résultats obtenus selon chaque critère.

Ainsi, cette partie est consacrée à l'analyse linguistique du corpus des innovations lexicales élaboré sur les chroniques journalistiques. Il s'agit, pour nous, surtout d'étudier les innovations lexicales dans leurs contextes. Dans ce même chapitre, nous essayons d'apporter un éclairage sur les tendances des différents processus de formations des lexies des chroniques journalistiques, à partir des formes et des occurrences.

Enfin, le tout dernier chapitre de la recherche est consacré à l'analyse de l'enquête menée sur le sentiment néologique

Nous terminons notre travail par une conclusion dans laquelle nous reprenons les approches ainsi que les aspects théoriques et pratiques de la recherche. Ainsi, nous essayons, autant que faire se peut, d'apporter des réponses à toutes questions par nos analyses qui jalonnent ce travail de recherche.

**PARTIE I : OBJET, RÉFLEXION THÉORIQUE SUR LE
THÈME DE LA NÉOLOGIE ET DES NÉOLOGISMES.**

CHAPITRE PREMIER : AUTOUR DES ÉLÉMENTS
CONCEPTUELS DE NÉOLOGIE ET DES NÉOLOGISMES:
DÉFINITION ET IDÉOLOGIE LINGUISTIQUE.

1) Introduction :

Tant qu'il y a des gens pour se servir d'une langue, elle est en perpétuel mouvement, une langue n'est pas une entité figée et fixée une fois pour toute. Ainsi« *La communication entre les êtres humains passe en effet originellement par la création de mots pour désigner l'univers qu'ils perçoivent, les sentiments et les pensées qui les animent. Manifestation de l'activité symbolique de l'homme, les mots sont nés de la volonté de représenter les choses, les idées et les faits par des sons, des signes qui en sont les substituts. Quelle que soit l'interprétation, métaphysique, biologique ou linguistique, le langage est toujours inscrit dans un processus langagier créatif et donc néologique.* » (J Pruvost et J-F Sablayrolles, 2003 : 04)

Comme la vie ne s'arrête jamais, des mots nouveaux sont toujours indispensables pour exprimer les changements qui surviennent : changements sociaux, économiques, politiques, technologiques ou scientifiques. Donc, la créativité lexicale est sans conteste un élément indicateur de la vitalité d'une langue, un indice de son avenir du point de vue de sa force créative. A ce propos, S. Mejri affirme qu' « [...] *une langue qui n'évolue pas est une langue morte. Cette expression du changement continue de la langue n'est en réalité que l'expression de sa vitalité.* » (S. Mejri, 2011 :26)

En effet, il y a beau temps que l'on sait ou, du moins, qu'on se doute que les langues changent au cours du temps. Mais on ne s'est guère préoccupé pourquoi ?

Pour pouvoir répondre à cette question, nous nous sommes référées au grand linguiste A. Martinet qui estime que les langues changent d'abord sur le plan phonologique, c'est dans le domaine de la description phonologique qu'aient apparu les premières tentatives pour dégager, en synchronie, des tendances évolutives⁹. Sur le plan grammatical, tout d'abord, la pression de la norme scolaire est telle qu'on se fait mal à l'idée que les différences relevées entre les usages puissent être indicatrices de tendances évolutives. Sur le plan lexical, « *c'est sans doute là qu'il y a le moins à dire parce qu'un instant de réflexion peut convaincre que le vocabulaire de toute langue change et s'accroît chaque jour pour désigner des inventions, des innovations dans les mœurs, des produits d'importation ou des idées nouvelles.* » (A Martinet, 1990 :27) Donc, on peut dire que le monde change et le lexique évolue.

En effet, les nouveaux termes se répandent de nouvelles expressions fleurissent et voient le jour et la langue s'enrichit de nouveaux mots très vite à l'époque des mass médias, qui jouent un rôle important dans leur diffusion. Cependant leur durée de vie ou leur néologisme (B Bouzidi, 2010 : 27-36) , est bien variable, certains mots s'usent, perdent de leur force et de leur expressivité et finissent par disparaître et meurent, d'autres apparaissent et s'insèrent et s'intègrent plus au moins facilement, plus au moins rapidement dans la langue ou dans la nomenclature dictionnaire comme mot nouveau, que l'on désigne communément sous le terme de néologisme puis il s'implante dans l'usage commun et n'est plus perçu comme néologisme. Comme toutes les autres langues, le français s'enrichit donc constamment de nouveaux mots, les néologismes.

2- Néologie et néologisme :

2-1) Définitions et évolutions des termes :

Fait linguistique par excellence, la néologie qui, rappelons le, se définit comme étant le processus conduisant à la création de mots nouveaux s'avère un domaine qui pose beaucoup de problèmes. Rappelons également que la néologie, comme tout objet d'étude langagier, n'échappe pas à l'évolution des sciences du langage. Son étude nous permet de nous rendre compte de la définition de son principal concept opérationnel, qui est le néologisme, son critère et sa délimitation.

Dans ce chapitre, il est d'abord indispensable de définir les concepts de néologie et de néologisme ainsi que certains problèmes liés à ces deux concepts. Ces derniers ont toujours été controversés d'un siècle à l'autre. Sujet de débat idéologique, la néologie, et sa forme « concrétisée », le néologisme, ont soulevé des vagues de passions particulières violentes chez les grandes figures littéraires et intellectuels, les plus directement concernées. Il s'est ainsi créée autour de ces deux notions de néologie et de néologisme entre les littéraires et les intellectuels français, un débat qui a pris de l'ampleur au fur et à mesure que le progrès avance et donne naissance à des nouvelles réalités qu'il s'agit de nommer. Ainsi, nous retraçons un aperçu historique, du Moyen Âge au XXème siècle, en passant par le siècle de la Renaissance jusqu'à la période des temps Modernes pour monter les différentes conceptions de l'enrichissement lexical de chaque période de l'Histoire.

Notre objectif n'est pas de développer l'histoire approfondie et détaillée de la néologie - une tâche qui reste à faire- mais, nous avons vu qu'il est important de présenter un historique précis et concis d'un concept variant d'une période à l'autre, de son usage au fil des temps et des événements.

Il s'agit ici de montrer que l'un des principaux témoins de l'évolution de la langue a aussi fait l'objet d'une évolution qui lui est propre et qui reste loin d'être stable, rappelons que chaque époque ayant ses propres mentalités et connaissant des bouleversements dont l'influence se fait ressentir sur la langue et sur les conceptions que l'on a à son sujet. (K Alaoui, 2003 : 149-179).

2-2) Apparition des concepts néologie et néologisme :

Pour aborder les notions de néologie et de néologisme, il nous semble important de fournir quelques définitions à propos de ces mots-clés, ce qui d'ailleurs est assez difficile parce qu'on peut regarder ces phénomènes selon différents critères. Il est important également de définir certains problèmes liés à ces concepts. Ainsi, nous essayons de faire la distinction entre les deux concepts et de donner également un petit aperçu historique sur l'apparition ainsi que le développement de ces concepts à travers le temps. Cela nous permet de faire une étude diachronique. En revanche, une étude synchronique n'est pas du tout négligée puisque notre recherche sur la créativité langagière dans la presse écrite s'inscrit dans une période bien délimitée et qui s'étale sur trois ans (2009-2011). En d'autres termes, dans l'approche dite diachronique nous nous intéressons à l'histoire des concepts néologie et néologismes et étudier leurs évolutions, par contre l'approche dite synchronique observe une langue à un moment précis de son histoire et les rapports entre les signes, c'est ce que nous allons voir plus tard dans notre recherche de travail.

Il ne s'agit ici, modestement que de l'étude des deux concepts et non de l'établissement de l'histoire de la néologie.

Il ne semble pas que les historiens de la linguistique se soient intéressés de très près au phénomène de l'innovation lexicale et qui n'est jamais mentionnée dans leurs travaux. En effet, les langues et les linguistes anciens n'ont légué au français ni concepts clairs ni appellations « scientifiques » de l'innovation lexicale.

Le concept de nouveauté est exprimé en grec. C'est à la langue grecque que fait appel le français pour créer la série de termes qui se rattachent au concept de « néologisme ». Mais ce n'est pas un emprunt direct au grec qui n'a jamais connu de mots composés de l'adjectif *neos* et du substantif *logos* pour exprimer l'innovation lexicale et qui même ne se servait guère de ces mots pour désigner ce concept, mais en utilisant d'autres. En effet, « *le français a fait appel à des formants grecs indépendamment de leur emploi réel dans la langue d'origine et ces formants se sont autorisés puis devenus des morphèmes français au fonctionnement particulier (appelés quasimorphèmes par J. Tournier 1985 et 1991).* » (J-F Sabayrolles, 2000 : 46).

C'est au XVIII^{ème} siècle que l'adjectif grec *neos* et le substantif *logos* qui ont servi à fabriquer les termes néologisme (1734) et néologie (1758) et autres dérivés, attribuant à ce fait linguistique une terminologie concrète, à défaut d'un sens précis¹⁰. « *Au début du XVIII^e siècle apparaît en effet une nouvelle famille de mots qui désigne spécifiquement l'innovation lexicale mais ceux-ci sont créés petit à petit et connaissent des trajectoires différents. L'examen des définitions des deux substantifs néologismes et néologie dans une douzaine d'ouvrages –encyclopédie ou dictionnaire- révèle par ailleurs des fluctuations de sens et des évolutions remarquables.* » (J-F Sabayrolles, 2000:45-46).

Mais bien avant l'apparition de ces deux termes, c'est l'adjectif néologique qui a été attesté le premier et cela en 1726. Mais quelques décennies auparavant, en 1690, Antoine Furetière donne l'adjectif néophyte qui est un véritable emprunt grec. Ainsi, c'est dans le dictionnaire écrit par l'abbé Guyot Desfontaines et dont l'intitulé est « *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits de ce siècle, avec l'éloge historique de Pantalon-Phébus, par un avocat de province* », que l'adjectif néologique est apparu pour la première fois dans toute l'histoire de la langue française. Date de 1726. Son succès est immédiat. Il s'agit lit-on dans l'Encyclopédie, d'une « *liste alphabétique de mots nouveaux, d'expressions extraordinaires, de phrases insolites, qu'il avait pris dans des ouvrages modernes les plus célèbres depuis quelques dix ans.* » (F Gaudin et L Guespin, 2000 :234) Il s'agit surtout de ridiculiser la néologie des auteurs alors à la mode. Le nom d'agent néologue apparaît, quant à lui dans la troisième édition de ce dictionnaire, en 1782.

¹⁰ Pour plus d'informations, consulter l'ouvrage de J-F Sabayrolles, (2000 pp.45-65), sur l'histoire du terme « néologie » et de ses dérivés. L'auteur se livre à une étude rigoureuse, précise et comparatiste des ces deux notions –néologie et néologisme- à travers les dictionnaires et les encyclopédies contemporains (vingt ouvrages dont les dates de parution s'échelonnent sur un peu plus de deux siècles, mais la plus part datent des cent dix dernières années.)

Comme il vient d'être mentionné plus haut que le mot néologie est apparu en 1758, avec le sens d'art, d'activité langagière consistant à créer, utiliser des mots nouveaux. Pour le grammairien révolutionnaire F. Domergue la néologie et néologisme s'opposent comme suit « *la néologie est l'art de former des mots nouveaux pour des idées ou nouvelles ou mal rendues. Le néologisme est la manie d'employer des mots nouveaux sans besoins ou sans goût.* » (Journal de la langue française, 1784).

A la même époque, les deux mots s'opposent : le premier, c'est-à-dire, la néologie renvoie à un travers mondain, l'autre à une activité progressiste, le néologisme étant d'essence mondaine, la néologie étant au contraire un produit philosophique. En 1787, J-F Féraud n'a que deux autres entrées : néologie et néoménie, (qui est lui aussi un emprunt à un mot grec existant dans l'Antiquité), puis il a ajouté néographisme et néographe. Le verbe néologiser, quant à lui est apparu plus tard et plus précisément en 1792 (Journal de la langue française de Domergue), plus rare, mais que l'on retrouve chez Balzac. Dans la même année fut créé un « *comité de néologie* ». Sa mission est de chercher les mots tombés en désuétude des auteurs anciens et qui pourraient être repris. Ainsi, Louis-Sébastien Mercier se sert du terme néologie pour ainsi intituler son Dictionnaire publié en 1801. Le dictionnaire s'intitule « *Néologie ou vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptations nouvelles.* » Ce choix de titre n'est pas arbitraire de sa part, il établit cependant une opposition entre néologie qui « *se prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise, il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme.* »

Nous assistons alors au développement de toute la famille de mots formée avec *néo-* et *log* (*os*) qui a contribué à donner ce statut de quasimorphème à *néo* et à permettre son développement au XIX^e siècle et « sa grande productivité au XX^e siècle »¹¹. Par exemple, dans le contexte politique on parle parfois de la néologisation. Egalement, l'apparition du terme néonymie est une partie de la néologie qui concerne la création lexicale dans les langues de spécialité. Puis l'apparition du terme néosémie (F Rastier et M Valette, 2009 :151-180) désignant l'étude de l'innovation sémantique tout en décrivant la formation et l'évolution d'emplois nouveaux. Le XIX^e siècle va se désintéresser de la néologie et ne plus guère utiliser que la notion de néologisme.

¹¹ « Très productif au XX^e siècle *néo-* donne lieu à des créations lexicalisées dans de nombreux domaines (arts, politique, philosophie, sociologie, sciences naturelles) et à de nombreuses créations idiolectales.

2-2-1- Le concept de la néologie :

Partie intégrante des sciences du langage depuis les années 1960 et qui prend son véritable essor à cette époque, la néologie, comme tout objet linguistique, est une discipline linguistique qui étudie la problématique des néologismes, son objet d'étude est les néologismes. Autrement dit, la néologie a pour but principal de désigner le processus de formation de ces nouvelles unités lexicales qui enrichissent le vocabulaire de la langue.

On désigne généralement par néologie le processus par lequel le lexique d'une langue s'enrichit. Ce processus de création se fait, selon les situations de communication pour répondre à des besoins langagiers ; soit pour innover (ou changer) sa manière de s'exprimer ; soit pour désigner un objet, une situation, un état ou une qualité qui sont nouveaux ou se présentent autrement aux yeux des locuteurs d'une langue.

Il faut ajouter également que la néologie fait référence à d'autres disciplines linguistiques, essentiellement à la lexicologie, à la morphologie et à la terminologie.

Le phénomène de la néologie a connu différentes définitions à travers le temps. Des anciens auteurs français tel que V. Hugo qui s'inscrit contre le néologisme et le qualifie de « *misérable ressource pour l'impuissance* » et que « *la néologie n'est qu'un triste remède pour l'impuissance.* » On peut aussi lire dans sa préface de la *Littérature et Philosophie mêlée* (1834) la phrase suivante : « *ce sont les mots nouveaux, les mots inventés, les mots faits artificiellement, qui détruisent le tissu d'une langue.* » Mais si Hugo méprise le néologisme, il n'en apprécie pas moins les termes techniques dont il use largement, les extensions de sens, les termes argotiques et les emprunts en langues étrangères. Tandis que, François-Marie Arouet, dit **Voltaire** dit: « *Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots.* » Cette citation nous affirme que le mot de néologie était toujours considéré comme un processus de la création de nouvelles unités qui enrichissent la langue.

Nous retrouvons la même définition donnée à la notion de néologie dans le *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, de J Dubois et al qui définissent la néologie comme « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales.* » (J. Dubois et al 2002 : 323) Cette définition est identique pour le grand théoricien L. Guilbert (1975 :31), auteur de la monographie *la Créativité lexicale* et qui offre assurément une des synthèses les plus éclairantes sur les différents aspects et problèmes de la néologie et qui la considère comme

étant : « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical.* »

Ainsi dans un autre article consacré à la néologie figurant dans le *Grand Larousse de la Langue Française*, L. Guilbert note que « *dans la linguistique moderne, le mot néologie est utilisé pour désigner l'ensemble des processus de formation des mots nouveaux* ».

Comme on vient de le voir dans les pages précédentes que la néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Mais celle-ci, c'est-à-dire, la néologie ne se limite pas uniquement à cela. Ainsi, J. Dubois et al (2002 : 322) notent dans leur dictionnaire que la néologie englobe également l'étude des nouvelles unités de significations.

Bien qu'il existe un bon compromis entre certains auteurs et théoriciens quant à la définition proposée au sujet de la néologie, cependant, A. Ray (1976 : 3-17) dans son article intitulé *La néologie un pseudo concept ?* présente la néologie ainsi que le néologisme comme des concepts difficiles à cerner. Cette divergence d'opinions s'illustre parfaitement chez J-F Sablayrolles (2000 : 13). En effet, pour lui « *La néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes.* »

Cette citation montre clairement que la néologie peut être présentée comme un terme qui désigne cinq champs : « *le processus de création lexicale* », « *l'étude théorique et appliquée des innovations lexicales* », « *l'activité institutionnelle organisée et planifiée en vue de créer, recenser, consigner, diffuser et implanter des mots nouveaux* », « *l'entreprise d'identification des secteurs d'activités spécialisés qui requièrent un apport lexical important en vue de combler des déficits de vocabulaire* » et « *l'ensemble des rapports avec les dictionnaires* » (Boulanger, 2010 : 40 cité par S Mejri et J-F Sablayrolles, 2011 : 3-9).

2-2-2) Le concept de néologisme (Son étymologie) :

Avant de passer à la définition du terme néologisme, nous avons vu qu'il est nécessaire de donner son étymologie. Il tire son origine du grec où un adjectif *νέος* transcrit *néos* signifie « nouveau » et un substantif *λόγος* - *lógos* sert à désigner « parole ». Le mot néologisme date du XVIIIe siècle et à ce moment-là il était aussi considéré comme néologisme. Plus tard, en 1900, néologisme sera attesté dans le vocabulaire de la psychiatrie pour désigner un mot créé par un délirant. Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle, plus exactement en 1960, que le mot néologisme prend son sens linguistique. (F Gaudin et L Guespin, 2000 : 235)

La notion de néologisme :

Comme a été déjà mentionné plus haut, ce mot-clé de néologisme est apparu avant même la notion de néologie. Mais pour le définir et le décrire avec précision, ce concept présente des difficultés. « *Dés qu'on se penche sur la notion de néologismes pour la définir rigoureusement, elle fuit, insaisissable. La polysémie et l'évolution des concepts de néologie et néologisme depuis leur apparition au XVIIIe siècle sont un indice non négligeable de la labilité des concepts.* » (J-F Sablayrolles, 1996 : 06) En effet, malgré ces difficultés, nous proposons quelques définitions lexicographiques ainsi que des définitions présentées par les théoriciens et les linguistes.

A l'unanimité, le néologisme est défini comme une sorte de processus d'emploi des mots nouveaux, il désigne toute création nouvelle d'unités lexicales ou d'innovations lexicales, c'est un mot nouveau.

2-2-3) Définitions lexicographiques du concept néologisme :

Parlant des néologismes, le Dictionnaire de l'Académie (1694) (cité par F Gaudin et L Guespin, 2000) parle de mots « *qui se sont avilis dans la bouche du menu peuple et qui ne peuvent plus avoir d'emploi autre que dans le style familier* ». On voit là une attitude qui vise à stigmatiser les mots nouveaux selon les marques sociales qu'ils peuvent véhiculer. Pour les éditions de 1762 et de 1798 du Dictionnaire de l'Académie (cité par K Alaoui, 2003 :169.) « *La néologie est un art, le néologisme est un abus* ». ¹² Ici, on voit clairement que la notion de

¹² Les éditions de la deuxième moitié du XVIIIe siècle du Dictionnaire de l'Académie seront considérées comme médiocres par les puristes de la langue qui leur reprochent une trop grande tolérance vis-à-vis des mots nouveaux.

néologisme est perçue de manière négative. Or, après la révolution les attitudes changent et le Dictionnaire le Littré¹³ nous propose trois définitions différentes : 1- Habitude et affectation de *néologie*. 2- Par abus, synonyme de *néologie*. Il y a un *néologisme* nécessaire qui provient des nouvelles créations dans les idées et dans les choses. 3- Mot nouveau, ou mot existant employé dans un sens nouveau. Pour sa part, le Dictionnaire le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)¹⁴ nous suggère les définitions suivantes :

A — Vieilli

1. *Péj.* Habitude, considérée comme fautive, d'abuser de la *néologie* (v. *néologie* A), soit en créant, soit en utilisant de nombreux mots nouveaux.
2. Création de mots, de tours nouveaux et introduction de ceux-ci dans une langue donnée. Synon. *Néologie*.

B-Mot, tour nouveau que l'on introduit dans une langue donnée.

◆*Néologisme (de forme)*. Expression ou mot nouveau, soit créé de toutes pièces, soit, plus couramment, formé par un procédé morphologique (dérivation, composition, analogie).

◆*Néologisme (de sens)*. Expression ou mot existant dans une langue donnée mais utilisé dans une acception nouvelle.

C. — PSYCHIATRIE. Mot nouveau créé soit à partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels, et utilisé par un malade dans certains états délirants.

Le Dictionnaire *Grand Larousse de la Langue Française*¹⁵ définit le néologisme comme :
1 -une habitude et affectation d'employer des termes nouveaux. 2- Emploi de mots nouveaux.
3- mot de création récente ou emprunté depuis peu ou acception nouvelle donnée à un mot ou expression existante déjà.

Ainsi, pour le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage « *le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un domaine de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement.* » (J. Dubois et al 2002 :.323).

¹³ LITTRÉ P-E., (1872-1877), *Le Littré*. Dictionnaire De La Langue Française, Versailles : Encyclopaedia Britannic. (7vol.), Edition Hachette. Disponible en ligne à l'adresse : [http:// www.littre.reverso.net](http://www.littre.reverso.net). Site consulté le 04/03/2011.

¹⁴ Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), (1971-1994). Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.Atilf.atilf.fr>. Site consulté le 22/02/2011.

¹⁵ Dictionnaire *Grand Larousse de la Langue Française* 1971-1975) 6 vol, cité par J-F Sablayrolles, (2000, p.60).

Ce qui nous permet de dire que la nouveauté est indiquée comme le surgissement de quelque chose qui n'existait pas avant. Mais J-F Sablayrolles (1996 : 06) précise que la nouveauté n'est pas toujours absolue ou si facilement identifiable car en matière de langage, la nouveauté n'existe pas en soi, objectivement, mais pour des individus, par rapport à leurs connaissances, en particulier par rapport au code qu'ils ont intégré. Également il ne suffit pas qu'un mot soit relevé comme emploi inédit pour qu'il mérite d'être qualifié de néologisme. Donc, ce qui est souvent difficile et assez compliqué de déterminer exactement le néologisme.

2-2-4) Les définitions des théoriciens et des linguistes :

Pour certains linguistes et théoriciens, le néologisme peut se définir du point de vue diachronique : « *l'apparition d'une forme lexicale nouvelle ne peut se reconnaître que par l'absence dans la période immédiatement antérieure, selon la diachronie.* » (L. Guilbert, 1975 : 34) Ce qui signifie que le néologisme est une unité lexicale qui n'est pas encore intégrée au lexique. Du point de vue synchronique il s'agit de nouvelles unités lexicales qui ont la possibilité de devenir une unité de la langue.

En effet le néologisme est un mot nouveau. Il garde un tel statut jusqu'à présent. Dans un article du *Grand Larousse de la Langue Française*, L. Guilbert (1971) précise que le terme de néologisme se sert pour « *dénommer des mots nouveaux.* »

Pour A. Rey (1976 :04) « *le néologisme est une unité nouvelle, de nature lexicale, dans un code linguistique défini* ».

Selon M Grevisse (1988 : 200), les néologismes sont des innovations car « *depuis que le français existe, il n'a cessé d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de donner des sens nouveaux aux mots déjà en usage* ».

Le grammairien H. Bonnard (1997 :99) définit le néologisme comme « *l'apparition d'un signifié nouveau qui se fait par deux voies principales. Soit par création ou emprunt d'un signifiant nouveau, soit par changement de sens ou de valeur morphologique d'un mot existant* ». Une autre condition importante est que le mot soit apparu récemment.

La forme du mot néologisme restait toujours la même, mais c'est le contenu qui ne cessait d'évoluer. A Rey (1970 : 292), en se référant à Saussure et sa dichotomie signifié /signifiant, l'auteur considère le néologisme comme une unité sentie comme récente par les locuteurs (par

son signifiant et son signifié ou par son signifié seul, dans ce dernier cas il s'agit du néologisme de sens).

En revanche, ce concept de néologismes reste plus au moins difficile à définir car selon J-C Boulanger (2010 :42 cité par J-F Sablayrolles, 2000 :04), ce phénomène de néologisme peut être regardé et convoqué à travers ses quatre critères d'identification, repris à M.-T. Cabré, (1992 : 254 ; 2004 : 37), « *l'apparition récente du mot dans le lexique* », « *l'absence du mot dans le dictionnaire* », « *l'instabilité formelle et sémantique du mot* », « *la perception du caractère de nouveauté par les locuteurs.*»

Toutes ces définitions variées et courantes du néologisme sont récemment revisitées par F Issac. En effet, elles permettent de leur substituer une définition univoque : de ce point de vue, est considéré comme un néologisme tout « *phénomène lexical qui n'existait pas [...] à un temps donné T et qui existe à un instant T+1* ». ¹⁶

3) **Archaïsme / néologisme :**

On considère archaïsme tout mot ancien ou mot vieilli qui ne s'utilise plus depuis plus longtemps. Donc, il y a une opposition entre néologisme et archaïsme et le mot ne peut être « néologisme » et « archaïsme » à la fois. Pourtant J.-F.Sablayrolles (2000 : 42) affirme que « *sont aussi paradoxalement considérés comme nouveaux des éléments anciens pour peu que ces éléments anciens aient disparu de l'usage de la langue. La réintroduction d'un mot tombé en désuétude est même un moyen prôné [...] pour développer le lexique, et ce procédé est associé à la création proprement dite : pour « hausser la langue maternelle* ». Pour certains, ces mots réintroduits constituent d'ailleurs les meilleurs des néologismes puisqu'ils ont déjà fait preuve de leur viabilité dans la langue.

L'auteur établit en effet une distinction entre les quelques types d'archaïsmes : des archaïsmes proprement dits, qui sont sentis comme anciens (avec parfois des graphies à l'ancienne), des réutilisations délibérées de mots qui avaient complètement disparu (dans le même sens ou avec un autre sens) et aussi des re-crétions accidentelles. Cependant, il précise que seules ces deux dernières catégories peuvent être considérées comme des néologismes

¹⁶ Idem, p.07.

stricto sensu. Les autres, les vrais archaïsmes sont sentis comme désuets, il ajoute que ces derniers évoquent des connotations, ce qui n'est pas le cas des néologismes.

4) Le concept de néologisme et son sens actuel:

Comme nous le constatons dans son ouvrage intitulé *La néologie en français contemporain (2000)*, J-F Sabayrolles n'effectue pas la représentation évolutive du concept désigné par le mot néologie dans les ouvrages lexicographiques. Cependant, une étude détaillée a été effectuée à l'évolution du sens du terme néologisme. L'auteur remarque en effet, des évolutions importantes de sens qui se sont manifestées à la lumière d'un nombre important de dictionnaires. Il s'agit d'une vingtaine de dictionnaires et d'encyclopédies¹⁷ où le mot néologisme a connu plusieurs significations. Ainsi néologisme a d'abord signifié « *abus de mots.* » Dans l'ouvrage *Observations sur les écrits modernes* qui date de 1735, l'abbé Desfontaines estime que le néologisme désigne tout ce qui est anormal, bizarre « *C'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures...* »¹⁸

Dans son article du dictionnaire Féraud (1787) (cité par J-F Sablayrolles, 2000 :68) indique que « *ces mots sont assez nouveaux eux-mêmes, parce que la chose (sic) qu'ils expriment, est nouvelles, du moins dans l'excès et dans l'abus qu'on en fait* » ce qui explique que ces termes aient tous alors, d'après lui une connotation péjorative. Puis avec le temps et l'évolution des modes de pensée, le sens du terme a évolué vers un usage normal de mots nouveaux, le néologisme a alors perdu sa valeur péjorative pour signifier « *introduction d'un mot nouveau ou emploi d'un mot ancien dans un sens nouveau* ». Le sens actuel, « *mot nouveau* », s'est développé simultanément avec le sens « *processus d'enrichissement du lexique, créativité lexicale* ». Le sens le plus récent a évolué en dernier « *mot créé par un malade mental* ». L'auteur estime que l'usage actuel se limite aux sens les plus récents « *mot nouveau* » et « *mot forgé par un malade mental.* »

Donc d'après J-F Sablayrolles (2011 : 39-50), les définitions des mots néologie et néologisme ont évolué depuis leur création au XVIIIe siècle et néologisme, longtemps utilisé

¹⁷ Vingt ouvrages dont les dates de parution s'échelonnent sur un peu plus de deux siècles, mais la plupart datent des cent dix dernières années.

¹⁸ L'abbé Desfontaines, (1735), *Observations sur les écrits modernes*.

pour l'abus de la création de mots nouveaux ou de l'emploi de mots anciens dans de nouveaux sens, a aussi et surtout servi à qualifier des innovations.

Nous reprenons ici le schéma élaboré par J-F Sablayrolles (2000 : 66) pour illustrer l'évolution des sens de néologie et néologisme que nous avons remanié sous forme d'un tableau récapitulatif.

<i>Néologisme</i>	<i>Néologie</i>
opposition au XVIIIe siècle	
Sens 1 « abus de l'emploi des mots nouveaux »	« usage normal »
Disparition de la valeur péjorative : les deux mots sont des synonymes	
Sens 2 : « emploi normal de mots nouveaux »	« emploi normal »
Différenciation de deux synonymes : nouvelle différence	
Sens 3 : « mot nouveau »	« emploi normal »
Polysémie par nouveaux sens ajoutés à cause des besoins terminologiques	
Sens 4 : « mot nouveau »	« création / emploi normal de mots nouveaux »
Etat actuel	
Sens 5 : « mot créé par un malade mental »	« création lexicale »

-Tableau 1- Récapitulatif de l'évolution des sens de *néologie* et *néologisme* -

C'est à la lumière de toutes ces définitions et de tous ces écrits – et il y a là plus qu'une reconnaissance – que nous avons pu nous faire une idée de la néologie, néologisme ainsi que de la création lexicale.

5) **La dynamique de la langue et l'évolution lexicale :**

« *La langue bouge constamment, peu par les formes et la syntaxe, beaucoup plus pour le vocabulaire* » (M. Cohen 1972 : 252 cité par S. Mejri : 2000). Ce qui implique que la langue évolue. Ceci est vrai tout autant pour la grammaire que pour le lexique où l'évolution permanente est d'ailleurs beaucoup plus manifeste et la dynamique de la langue relativement plus facile à saisir. La créativité linguistique est, naturellement, à la base de cette incessante évolution qui fait que les langues changent tout en continuant à fonctionner ; ce qui signale à la fois leur stabilité et instabilité.

S'agissant de la dynamique de la langue, la néologie est le domaine privilégié de l'expression du changement, de la créativité, de l'inventivité, de la variation, de l'évolution et, en général, de la souplesse qu'une langue peut avoir. Ainsi, S. Mejri (2011 : 25-37) note qu'il serait préférable de parler de la dynamique de la langue, au lieu de renouvellement, parce que cette dernière notion implique une symétrie ou une opposition entre les créations nouvelles et les disparitions ; or, comme l'a bien souligné E. Brunet (1995 :99), « *beaucoup de mots naissent, beaucoup vieillissent aussi, mais peu meurent* ». Les mots vieillissent, « *délaissés, presque oubliés, on les retrouve pourtant avec surprise, parfois avec plaisir* ». Quant à la notion de dynamique, elle engendre l'idée de « *mouvement considéré dans ses rapports avec les forces qui en sont les causes* » (Petit Robert, 1990).

De ce point de vue, l'étude de la néologie et des néologismes peut constituer l'un des axes principaux pour l'étude de l'évolution ainsi que la dynamique des langues.

6) **Les différents types de néologie :**

6-1) **La néologie dirigée / la néologie spontanée :**

On parle de la néologie dirigée en l'opposant à la néologie spontanée pour distinguer les créations nées de l'usage, celle qui émanent des pratiques langagières, de celles qui sont la conséquence de décisions d'ordre politiques. L'activité de la néologie dite spontanée se traduit par la publication de nombreux dictionnaires (cf. Chapitre les différents supports de la néologie : les dictionnaires). Tandis que l'activité officielle de création ou de diffusion de mots français nouveaux relève de la néologie dirigée. En France, il existe depuis les années

1970 une activité de néologie officielle (cf. Chapitre les différents supports de la néologie: la *néologie* et les instances officielles). Son objectif est de répondre à ces besoins dénominatifs nouveaux en évitant une influence de l'anglo-américain. Cette néologie officielle est coordonnée par une institution dépendante du Ministère de la culture, la Délégation générale à la langue française. Ses productions, qui sont les néologismes officiels, sont publiées au *Journal officiel*.

6-2) La néologie de langue :

On entend par la néologie de langue, la néologie régulière celle qui résulte de l'application des lois de la dérivation et de la composition. Cette exploitation des sources de la morphologie aboutit à des formes relativement motivées ou récursives. En effet, si on crée *caméscopologie*, sur *caméscope* et *-logie*, on utilise des ressources morphologiques régulières et disponibles. Dans la dérivation, on parlera de motivation pour définir la relation entre le mot et le dérivé. Ainsi pour M-F Mortureux 2001 : 55), « *la composition, comme la dérivation affixale, est réursive ; une fois formée, une unité lexicale construite se comporte comme un mot simple, susceptible de fonctionner comme base de dérivation ou de composition.* » En effet, cette notion de réursivité ou de motivation est le contraire de la notion d'arbitraire de signe développée par F. de Saussure (cf. cours de linguistique générale, pp.208-212).

7) Les différents travaux sur la néologie (état de l'art) :

Parler de la néologie c'est aussi parler des différents travaux consacrés à ce domaine qui est d'ailleurs un domaine de recherche bien constitué. Cela se vérifie au moins à travers les travaux qui lui sont réservés, organisés et les travaux dont elle fait l'objet.

Ce ne sont certainement pas les études sur la néologie qui manquent. Il suffit de consulter les publications bibliographiques consacrées à la néologie pour s'en convaincre. Ainsi, il n'est pas question que nous passions en revue l'ensemble des travaux sur la néologie. Pour ce faire, nous partons d'un certain nombre de travaux couvrant la néologie et pour en avoir une idée relativement précise, il suffit de se reporter à titre d'exemple, aux documents

bibliographiques propres à la néologie qui sont régulièrement publiés par des institutions nationales ou internationales¹⁹. Nous pouvons citer quelques exemples :

- *Bibliographie de la néologie : 300 apports nouveaux (1980-1987)*, office de la langue française, Québec, juillet 1987 ;

- *Bibliographie de la néologie. Nouveaux fragments (1980-1989)*, RINT Office de la langue française, Québec, 1990.

Nous y ajouterons volontiers les travaux de L. Guilbert et de J. Dubois, sans oublier les ouvrages lexicographiques renfermant des relevés systématiques comme :

- *Datations et documents lexicographiques*, n°24, *Néologismes du français actuel*. INALF, CNRS, Klincksieck, 1984 ;

- *Néologie lexicale* .2. Français, Gril, université Paris VII, 1987.

Une revue qui s'intitule « *Neologica* », est entièrement consacrée à la *néologie*, a vu le jour en 2007 à l'initiative de J.-F. Sablayrolles et J. Humbley. Elle est publiée aux éditions Classiques Garnier avec le soutien du laboratoire LDI (CNRSUMR 7187) et de l'UFR LSHS de l'Université Paris 13. Ainsi le nombre des colloques portant sur la néologie dans le monde est très important. Nous nous contentons ici d'en fournir à titre d'illustration quatre : (S Meiri et J-F Sablayrolles, 2011 : 03-04)

- Une journée CONSCILA « Néologie », dont les actes ont été publiés dans le n° 3 de *Neologica*, en 2009 ;
- *1er Congrès international de néologie en langues romanes*, CINEO I, Barcelone, 2008 ; Actes publiées en 2010 ;
- *Néologie sémantique et corpus : une rencontre de méthodes*, Tübingen, avril 2010 ; Actes à paraître en 2012 dans les *Cahiers de lexicologie* ;

¹⁹ Cf. par exemple certaines bibliographies publiées par l'Office de la langue française comme celles de Turcotte, *Bibliographie de la néologie* (1988) et *Bibliographie de la néologie* (1990). À ce sujet, voir le remarquable récapitulatif commenté de Jean-Claude Boulanger « Chronologie raisonnée des bibliographies de la néologie précédée de quelques miscellanées » (*Neologica* 2, 2008, 185-199).

- *Le deuxième congrès de néologie des langues romanes, CINEO II*, aura lieu à São Paulo en décembre 2011.

Certaines thématiques de recherche en néologie témoignent de la grande richesse de ce domaine. Elles sont présentées sous formes d'opposition binaires: la néologie spontanée et organisée, la néologie de langue générale et des langues spécialisées, la néologie interne et externe (l'emprunt), la néologie et la variation géographique, et la néologie et le mot nouveau / la datation des mots / le sentiment de nouveauté / la lexicalisation, la synchronie et la diachronie / l'évolution (l'héritage)²⁰ Ainsi, le foisonnement du paradigme terminologique formé autour de la néologie: la néologicité, la rétronéologie, l'anténéologie (s'emploient quand il y a « rétrodatation »), la dénéologisation (quand les néomots sont enregistrés dans les dictionnaires), la psychonéologie (concerne l'étude du sentiment néologique et l'impression de néologicité) et l'orthonymie en tant que norme orthographique, « est un principe essentiel de la *néologie* »)²¹ est l'un des indices les plus fiables de la dynamique de ce domaine de recherche. A cette terminologie s'ajoute *cybernéologisme*²², terme désignant la méthode qui porte sur le traitement automatique des néologismes.

8) L'enrichissement lexical de la langue française : néologie et idéologie linguistique :

La langue française étant à un stade de son existence relativement pauvre, il devient nécessaire de créer des termes nouveaux en puisant dans la langue des Anciens et s'en inspirant, en les insérant soit dans leur forme brute, soit sous une forme « francisée » ou bien d'emprunter des mots aux langues étrangères.

8-1) L'apport des langues classiques :

Beaucoup de mots du lexique de la langue française proviennent d'un fonds primitif très ancien. Les chercheurs ont pu repérer un certain nombre de mots d'origine *gauloise* et *celtique* dont plusieurs concernent les plantes ainsi que les anciennes techniques (*charrue, char, savon,...*)

²⁰ Ibidem.

²¹ Ibidem.

²² Cf. F. Issac, (2011), « Cybernéologisme : quelques outils informatiques pour l'identification et le traitement des néologismes sur le web ».In, *Langages*, 3 n° 183, p. 89-104. DOI : 10.3917/lang.183.0089. Article disponible en ligne à l'adresse <http://www.cairn.info/revue-langages-2011-3-page-89.htm>. Site consulté le 11/03/2012.

Le fonds latin ou, plus précisément, latin vulgaire, forme le fonds proprement originel du français. Les mots du latin populaire ont été transmis de siècle en siècle dans la tradition orale de la langue. De ce fonds, la langue tire toute une série de mots nouveaux à l'aide de dérivation et de la composition. Au cours des siècles, des apports classiques sont venus s'ajouter à ce fonds primitif. L'influence des formes latines est très importante. Dans le lexique de la langue française, il y a donc, des mots qui sont issus du latin par filiation directe, mais on peut y rencontrer également des mots d'importation latine et grecque. A cette époque, c'est-à-dire au XVI^e siècle, de très nombreuses créations sont faites qui sont des calques du latin ou du grec. Certains mots sont empruntés au grec par l'intermédiaire du latin : *antiphrase* (sur la forme grecque, puis latine antiphrasis), *église* (sur le latin populaire *eclesia*, du grec *ekklesia*). Dans certains cas les formes sont très voisines et on ne peut pas savoir si l'emprunt s'est fait par imitation du grec ou par décalque du latin.

Les apports du grec et du latin n'ont pas été de même nature. Les emprunts grecs, qui ont fait concurrence au latin, ont fourni à la langue française plus de mots construits ou d'éléments de construction que de mots simples. On trouve cette trace de cette tendance dans la part importante des morphèmes d'origine grecque qui se sont installés en français, notamment dans les vocabulaires scientifiques. Ces éléments ont pris une valeur spécifique et sont devenus des affixes ou des bases, dont l'emploi reste le plus souvent confiné au sein des vocabulaires spécialisés. Des formants français aussi fréquents que *-logie*, *-phile*, *-psycho*, *-thèque* sont, au plan historique des adaptations des éléments grecs *logos* « discours », *philos* « ami », *physis* « croissance, production ».

En effet, on relèvera des emprunts aux langues dites mortes, qui vont constituer un inépuisable stock lexical nécessaire à la création des termes techniques souvent réservés aux domaines savants (médecine, mathématiques, philosophie, etc.) Grec : *apophyse*, *larynx*, *métathèse*, *omoplate*, *symptôme*, *système*, *trapèze* ; latin : *agriculteur*, *convulsion*, *fébrile*, *sulfureux*, ...

8-2) L'apport des langues étrangères :

« *L'emprunt de mots nouveaux aux langues étrangères a toujours été une des grandes possibilités d'enrichissement pour le français.* » (J-L.Tritter, 1999 :71) Le vocabulaire héréditaire contient aussi des mots provenant des langues étrangères passés en français entre le XV^e et le XX^e siècle. En effet, « *au cours de son histoire, le français a emprunté à toutes les langues avec lesquelles il a été contact, quelle ait été la nature des relations établies :*

commerciales, culturelles, politiques, conflictuelles, etc. Le nombre des emprunts faits à chacune d'elles dépend évidemment de l'importance et de la durée de ces contacts. » (A N-Salminen, 1997 : 51).

Il est vrai qu'un grand nombre de mots étrangers s'est introduit de manière très importante au cours des siècles dans la langue française. En effet, le développement des techniques modernes, souvent d'invention étrangère, l'augmentation des échanges humains et matériels, etc. favorisent l'introduction de plus en plus fréquente de termes étrangers dans le lexique de la langue française, surtout dans les domaines où le français ne possède pas des formes appropriées pour désigner d'une façon efficace les nouvelles réalités qui se manifestent. « *Volonté de désigner par un terme étranger une réalité qu'aucun mot français ne définit et phénomène de mode, telles sont les principales motivations à l'origine de ces emprunts dans la langue.* » (K Alaoui, 2003 : 154).

De nombreux mots enrichissent, de part le mouvement de l'histoire, le fonds français. Les langues italienne, arabe, espagnol, germanique, anglaise contribuent à l'enrichissement du stock lexical.

L'expansion de l'empire musulman, son rayonnement scientifique, surtout l'histoire des mathématiques regorge des inventions arabes, ont enrichi la langue française par l'intermédiaire de trois langues, latin, espagnol, italien : *algorithme*, vient du nom du grand mathématicien Al Khawarizmi qui est le père de l'*algèbre* et l'auteur de *Kitab al Jabr* (de jabra, réduire), les arabes désignèrent le 0 : es-sifr, littéralement, le vide. Le mot fut latinisé en *cephirum* ; en Italie, il devient *zefero* puis *zéro*, en France, il devint *chiffre* pour désigner l'ensemble des caractères numériques.²³ A la période coloniale correspondent des emprunts d'un autre type, véhiculés principalement par les soldats : *toubib*, *casbah*, *bled*, etc. Au XIXe et XXe siècle beaucoup de mots sont empruntés à l'arabe sous les effets de la présence d'une importante immigration d'origine maghrébine en France : *couscous*, *chouia*, *kifkif*, *bézéf*, un *chouf* (mot employé surtout à Marseille et qui veut dire guetteur) ou des emprunts provenant du Moyen -Orient par les effets de l'actualité politique récente : *fatwa*, *taboulé*.

L'allemand a emprunté un certain nombre de mots à la langue française. C'est surtout depuis le XVe siècle que, par suite d'événements politiques différents, l'allemand a réussi à s'imposer dans le français. Certains mots sont empruntés au domaine militaire et technique

²³ Le monde arabe, *L'apport des arabes à la civilisation*, Institut du Monde Arabe, Paris.

tels que *Cavalier, General, Regiment*, etc. Au XIXe, ce sont essentiellement les sciences et philosophie qui fournissent quelques centaines de mots au français, mais la plupart sont des formations gréco-latines qui passent inaperçues. Notant également que la langue allemande a servi de véhicule aux mots slaves, hongrois ou turcs pour leur passage en français.

L'italien commence à enrichir le français à partir du XIVE : *ambassade, archipel, ligue*, etc. Puis pendant la Renaissance *attaquer, solde, sentinelle* viennent enrichir le vocabulaire militaire ; *appartement, esplanade*, celui de l'architecture ; les beaux-arts et la mode apportent *ballet, concert, veste*, etc.

Des mots empruntés à l'espagnol, qui vont enrichir le lexique et s'utiliser de plus en plus couramment, de plus en plus naturellement. La langue espagnole avait déjà joué un rôle dans les anciennes chansons de geste, mais ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVe siècle que le français a accueilli un nombre considérable de mots espagnols. En effet, de nombreux hispanismes français datent du Siècle d'or de la littérature espagnole (période qui s'étend de la fin du XVe jusqu'au milieu du XVIIe). C'est également l'époque à laquelle l'espagnol sert d'intermédiaire aux exotiques, noms de réalités nouvellement découvertes : *hamac, maïs, tabac*, etc. Puis, au XVIIIe, arrivent des mots de voyage : *maté, maté*, des éléments de lexique politique : *guérilla, libéral*, des mots folkloriques : *gitane, patio*, etc. Le portugais a principalement fourni au français des mots exotiques tels que : *acajou, ananas, coco*, ... pour lesquels il a servi de langue intermédiaire, à côté d'emprunts autochtones plus rares : *caramel, embrasser, marmelade, pintade*, etc.

L'afflux des mots étrangers pénétrant dans la langue française se poursuit et ce sont les mots d'origine britannique qui, à leur tour, pénètrent le territoire français. En effet, la pénétration anglaise a été relativement tardive. Les emprunts antérieurs au XVIIIe siècle sont rares ; mais plus tard, le développement extraordinaire de l'Angleterre et des Etats-Unis a favorisé l'invasion massive des mots d'origine anglaise. De nombreux lexiques techniques présentent des mots anglais : commerce (*marketing, sponsor...*), sport (*bowling, surf...*), journalisme (*flash, reporter...*). La vie quotidienne elle-même comporte un nombre non négligeable d'emprunts à l'anglo-américain : *gadget, leader, self-service...* En revanche, certains de ces emprunts ne durent que le temps d'une mode tandis que d'autres, par le procédé du calque (intégral ou par traduction), ou par simple reprise s'intègrent tellement bien à la langue que pour certains leur origine est insoupçonnable et leur suppression absolument inconcevable : *bifteck, cabine (cabin), confortable (comfortable)*,...

Il est autrement compliqué de dénombrer ce que doit la langue française comme unités lexicales aux autres langues étrangères. A la porte de l'Asie, le turc par exemple a donné *café*, *cravache*, *divan*. A l'hébreu la langue française doit *rabbin*. *Azur*, *bazar* et *caravane* sont tirés du persan et enfin *kimono* du japonais. Le français doit aussi des emprunts à la cinquième partie du monde. Signalons que *boomerang*, *kangourou* sont originaires de l'Australie.

Bien des mots français ont été empruntés à des langues étrangères mais il ne faut pas oublier, non plus, les marques laissées par les contacts de la langue avec les parler régionaux, les lexiques spéciaux et les argots. Le français a emprunté aux dialectes et aux patois. En ce qui concerne les argots, ils ont influencé le français standard dans des proportions relativement faibles (*bûcher*, *manchette*, *pion*...).

8-3) L'activité néologique contemporaine :

Comme on le voit, il n'est pour avoir quelques notions de l'importance et de l'universalité du phénomène de l'emprunt, que de se pencher sur le lexique de la langue française. En effet, les langues modernes, les langues vivantes, en particulier l'anglais, ont fourni à foison des mots qui ont enrichi la langue française.

Au XIXe siècle, les emprunts anglais se font plus nombreux. De nombreux anglicismes s'imposent dans le domaine politique, culturel, économique et industriel surtout avec le développement des sciences et des techniques à cette époque. En effet, en raison de la domination de l'anglo-américain dans les domaines cités déjà, l'histoire de l'enrichissement du français se fait beaucoup par emprunt, le recours à l'emprunt a souvent été le seul mode possible en matière de dénomination ce qui a priver les locuteurs du libre recours à la créativité lexicale et la néologie de langue est assez peu utilisée en français.

8-4) Perceptions, attitudes variables du néologisme et de la néologie :

Les langues évoluent. Ceci est vrai tout autant pour la grammaire que pour le lexique où l'évolution est d'ailleurs beaucoup plus manifeste et la dynamique de la langue relativement plus facile à saisir. La créativité linguistique est, naturellement, à la base de cette incessante évolution qui fait que les langues changent tout en continuant à fonctionner ; ce qui signale à la fois leur stabilité et instabilité. Pour leur part, F Gaudin et L Guespin (2000 :236), « *le lexique est soumis à deux forces contradictoires : la loi de la continuité et la loi de l'évolution ; c'est là ce qui fonde de l'immutabilité et la mutabilité du signe.* » En effet, le lexique de la langue française, comme un lexique d'une langue qui évolue, a été toujours un

problème au cours de son histoire jusqu'à nos jours. Il est tentant d'établir là un parallèle avec l'antagonisme progrès / conservatisme qui partage le corps social. En fait, les attitudes envers la néologie ont évolué avec le temps et avec l'histoire. « *Le parcours sur la néologie en littérature illustrera cette alternance de rejet et d'engouement dont la néologie souffre ou bénéficie.* » (J Pruvot et J-F Sablayrolles, (2003 :25).

C'est dans cette optique nous essayons d'apporter les différentes attitudes vis-à-vis de la néologie et des néologismes, nous indiquerons également quelques éléments relatifs aux périodes particulièrement riches en matière de création volontaire de mots nouveaux.

Les attitudes envers la néologie engagent l'idéologie linguistique et ce n'est qu'en fait qu'à partir du XVI^e siècle, avec l'émergence de la volonté marquée de défendre, stabiliser et « promouvoir » la langue française qu'une approche idéologique relative à l'innovation lexicale prend tout son intérêt. C'est véritablement à partir de ce siècle que la langue française subit de profondes transformations dans le domaine de l'orthographe, grammatical mais ce travail s'intéressant surtout à l'étude du lexique et à son évolution, c'est à ce niveau qu'il conviendra donc d'apporter tous les éléments relatifs à l'innovation lexicale au cours de ce siècle.

Ce siècle révolutionnaire de la Renaissance ne pouvait en aucune manière ne pas exercer d'influence sur la langue. « *À nouvelle idées nouveaux mots pour les traduire, à nouveaux courants de pensée nouvelles approches du langages et nouveaux rapports quant à son utilisation.*» (K Alaoui, 2003 : 151).

En effet, la néologie connaît une période très riche : la diffusion du livre imprimé suscite de très nombreuses traductions pour lesquelles il faut enrichir le français. À cette époque, de très nombreuses créations sont faites et l'innovation lexicale est perçue très favorablement par une très grande majorité des figures littéraires de l'époque. Les principaux créateurs des mots nouveaux sont les poètes de la Pléiade dont les représentants Ronsard, du Bellay, Jodelle, etc.). La néologie correspond parfaitement à l'un des grands objectifs fixés par les ces poètes. Ainsi du Bellay consacre un chapitre complet aux mots nouveaux qui résume la vision générale des illustres poètes à ce sujet : « *je veux bien avertir celui qui entreprendra un grand œuvre, qu'il ne craigne point d'inventer, adopter & composer à l'imitation des Grecz quelques motz Francoys (...) aux nouvelles choses estre necessaire imposer nouveaux motz (...) Ne crains donques , Poète principalement, avecques modestie toutesfois analogie & jugement de l'oreille, & ne te souci qui le treuve bon ou mauvais.* » (K Alaoui, 2003 : 153).

Le XVII^e siècle c'est le siècle qui oppose surtout les partisans d'une langue rigoureuse, normative, possédant une vision contre l'innovation lexicale, dont les grands auteurs Vaugelas et Malherbe, aux partisans de la créativité et de la liberté lexicale et syntaxique tels que Fénelon et La Bruyère sans oublier le cercle des Précieux et des Burlesques.

S'inscrivant dans une perspective de pureté, de clarté et de fixation de la langue, les antagonistes de l'innovation lexicale considèrent les nouveaux mots comme abus linguistiques. Ainsi, la néologie est très mal perçue à cette époque, voire choquante et en complète opposition avec l'idée de rendre meilleure la langue.

Au siècle de l'érudit, le grammairien Vaugelas, partisan d'une langue la plus raffinée et la plus parfaite possible et au siècle de l'Académie française, les forces qui prescrivent des normes cherchent à figer la langue, à restreindre les capacités néologiques du français par des prescriptions. Le renouvellement est en effet intrusion du mouvement, menace pour l'usage dominant, celui de la cour. Vaugelas cité par F Gaudin et L Guespin (2000 : 236) dit : « *Il n'est permis à qui que ce soit de faire de mots nouveaux, pas même au souverain, mais si quelqu'un en peut faire qui ait cours il faut que ce soit un souverain, ou un favori, ou un principal ministre.* » Nous remarquons ici une attitude qui vise à stigmatiser les mots selon les marques sociales qu'ils peuvent véhiculer : l'usage de référence est celui de la cour et le *néologisme*, droit quasi royal, devient une faute s'il émane du peuple.

Par ailleurs, les partisans de l'enrichissement lexical se portent en faveur de l'innovation lexicale, c'est surtout le mouvement de la Préciosité, phénomène social et littéraire, que l'Histoire retiendra comme signe d'un renouveau lexical et conceptuel de la langue, d'une nouvelle esthétique. Concevant le langage comme un art, les précieux exploitent la langue aussi bien au niveau de la forme qu'au niveau du sens. Le signifiant du mot se voit alors attribuer un signifié nouveau, plus en moins éloigné du signifié premier. Le détournement de sens repose sur les procédés de métaphore et de la métonymie. Outre procédé auquel les précieux ont recours, est celui de l'hypostase, plus connu sous le nom de dérivation impropre ou de conversion mais la dérivation affixale, la composition et l'emprunt sont également l'un des procédés employés pour enrichir le lexique.

Le Burlesque est né au début du XVII^e siècle pour se moquer et ridiculiser le « style prétentieux et ridicule » des précieux. Mais cela n'empêche pas que ce mouvement apporte une quantité considérable de mots nouveaux et d'expressions nouvelles.

De l'avis de tous, ce siècle est le siècle du purisme, avec la volonté d'épurer la langue de toutes fantaisie verbale et l'innovation lexicale établissant ainsi un véritable contraste par rapport au siècle précédent.

Le siècle de lumière se veut aussi riche sur le plan linguistique. Le processus évolutif du français se poursuit, la langue s'unifie ; le latin s'engage sur la voie qui le mènera finalement au statut de langue morte: le français s'installe et se modernise tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique, morphologique et lexicale.

Après des décennies reconnues comme défavorables au mouvement de la néologie et des néologismes, la tendance s'inverse de nouveau et s'inscrit de manière conséquente en faveur de l'enrichissement lexical. C'est d'ailleurs au cours de ce siècle, comme on l'a déjà mentionné que les termes de néologie et néologisme apparaissent.

En effet, au cours de ce siècle, un nombre assez important de mots, de locutions et de sens nouveaux dont beaucoup sont entrés définitivement dans la langue, tendant à faire des néologismes non plus un simple phénomène de mode éphémère, comme cela a pu être le cas au siècle précédent, mais un phénomène nécessaire, à effet durable. D'ailleurs, à cette époque, un dictionnaire²⁴ a été spécialement consacré aux mots nouveaux et l'ouvrage de F Deloffre, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et marivaudage* (cité par K Alaoui), qui représente un bel exemple de néologisme par dérivation suffixale. P C de Chamblain de Marivaux a lui-même inventé de nombreux *néologismes* qui souvent ne sont que néologismes plaisants sans significations linguistiques mais il a marqué en quelque sorte cette époque.

Par ailleurs, le progrès technique et des idées s'accélèrent à cette époque. D'ailleurs, c'est la « période révolutionnaire » qui se caractérise par la coïncidence de deux facteurs : les mutations politiques et le développement des sciences et techniques. Les progrès des connaissances amènent une évolution néologique dans le domaine des sciences dans le but d'enrichir le stock lexical des différents domaines qui, évolution oblige, se doivent d'attribuer de nouveaux termes à des créations, des conceptions, des situations des techniques, des réalités nouvelles. A cette époque, on assiste même à un enrichissement du vocabulaire politique.

²⁴ Dictionnaire néologique de Pantalon Phoebus parut en 1725.

Cependant, l'innovation lexicale en matière artistique est faible. Ce sont surtout les figures de style telles que les métaphores et les allégories qui vont caractériser le langage artistique riche en formulations. Mais, cela n'empêche pas qu'un grand nombre d'auteurs tels que Voltaire, Diderot, J-J Rousseau et même la grande institution, l'Académie française s'inscriront en faveur de la néologie.

En ce siècle, et contrairement au siècle précédent, qui a voulu figer la langue, on passe donc à une langue que l'on désire enrichir, placer dans une perspective progressiste.

Point commun à l'ensemble des siècles étudiés, la néologie mais surtout le néologisme fut l'objet d'apparitions contrastées, tous genres littéraires confondus. Le XIX^e siècle n'échappe pas à la règle. Ainsi, la vision et l'apport néologiques chez quelques grands auteurs comme Hugo se soient inscrits contre le néologisme. « *Ce sont les mots nouveaux, les mots inventés, les mots faits artificiellement, qui détruisent le tissu d'une langue.* »²⁵ Si Hugo méprise le néologisme, il a cependant utilisé des termes techniques, argotique, emprunts aux langues étrangères, extension de sens et il a apporté à la langue des mots nouveaux dignes d'entrer dans le lexique français : *dédaléen*, ...

D'une manière générale, nous pouvons dire que la majorité des auteurs du romantisme de ce siècle n'ont pas d'a priori formellement négatif envers la néologie même le mouvement Parnassien rejoint la conception qui était celle de Hugo vis-à-vis des néologismes, en adoptant envers eux une attitude méfiante mais c'est un siècle qui n'est pas très favorable à la nouveauté lexicale comme on aurait pu s'y attendre. Et n'attache en général que peu d'importance aux néologismes.

La seconde moitié du XX^e siècle se présente à l'égard de la néologie et des néologismes comme une époque stimulante. A cette époque, nous assistons à la prolifération de plusieurs ouvrages contenant des mots imaginés ou proprement dit des néologismes. A titre d'exemple, nous pouvons citer, sans volonté exhaustive, le *Dictionnaire des mots qui n'existent pas* (1992 : *abcoudication-zigomnastique*) par Jean-Loup Chiflet et Nathalie Kristy, le *Dicodingue* (1997: *azut*) de Raoul Lambert, le *Dictionnaire des mots qui manquent* (1999 : *abévaudage-zolner*) de Paul Glaeser, le *Dictionnaire des mots qu'il y a que moi qui les connais* (*éfrezouille* : dictée de concours) du comédien et humoriste J Yanne publié en 2000,...

²⁵ Cette phrase se trouve dans la préface de la *Littérature et Philosophie mêlées* (1834) de V Hugo cité par K Alaoui, p173.

Cette période est également marquée par la récurrence des mots-valises dont on associe deux mots dont l'un au moins tronqué. *apéricube, restauroute, caméscope, alcotest, abribus* sont de bons exemples. Ce mécanisme de mots-valises s'est très déployé chez les auteurs de cette époque. L'auteur H Bazin, par exemple, a fabriqué dans son roman autobiographique intitulé *Vipère au poing*, le nom du personnage détestable *Folcoche* dont il a associé les mots *folle et cochonne*. Dans un autre registre, le dessinateur Pef, auteur du *Dictionnaire des mots tordus* (1983) se révèle plaisant néologiste. En somme, « *la lexicographie ludique témoigne aussi à sa façon de la mode néologique en valorisant un type de néologisme qu'elle reproduit tout en le promouvant.* » (J. Pruvot et J-F Sabalyrolles, 2000 : 26)

La néologisation se révèle également favorisée dans le contexte politique. Ainsi la néologisation se développe pour éviter tout emprunt aux langues étrangères, en l'occurrence l'anglais. C'est le cas par exemple du Québec qui a donné à la néologie un rôle considérable. Cette politique linguistique adoptée conduit les Canadiens francophones à inventer des mots. En effet, l'ex-ministre de l'Education nationale affirme que « *le Québec, petit archipel de francophonie au milieu du grand océan anglophone [...] se bat techniquement, économiquement et linguistiquement.* » Les Canadiens francophones « *inventent des mots et les impriment par exemple sur les modes d'emploi, bilingues, des produits qu'ils fabriquent. Pourquoi ne pas élire quelques Québécois à l'Académie française ?* »²⁶

Il faut également mentionner que cette époque est bien marquée par les colloques internationaux qui se tiennent chaque année à l'égard de la néologie. En conclusion, les perceptions et les attitudes à l'égard de la néologie ainsi que les néologismes sont assez différentes, d'une époque à une autre, d'un auteur à un autre. Par ailleurs, un constat peut s'imposer « *si la néologie fait partie des mécanismes de survie d'une langue, l'élaboration et la perception du néologisme ne relèvent pas de l'universalité.* »²⁷

²⁶ Idem, p.27.

²⁷ Ibidem, p28.

CHAPITRE SECOND : LA NÉOLOGIE ET LES DIFFÉRENTES APPROCHES LINGUISTIQUES.

1) Introduction :

La néologie pose des problèmes théoriques et les diverses approches auxquelles nous nous sommes confrontées, si elles s'accordent sur la définition générale de la néologie et du néologisme, sont loin d'en fournir les mêmes explications. Ainsi, nous ne pouvons fournir quelques explications et détails de la néologie sans passer par l'examen de nos devanciers.

S'agissant du néologisme, Ch- Y Benmayouf (2008 : 09) confirme que toutes les théories et les différentes approches (générativiste, transformationnelle et fonctionnaliste) s'accordent pour affirmer que la néologie est un processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (mode de vie, sciences, mentalités, etc.), qu'elle fonctionne conformément au système de la langue qui évolue et donne naissance aux néologismes provenant uniquement des différentes modifications apportées par le système aux unités lexicales usitées, qu'elle est étroitement liée à la vie de la communauté linguistique puisqu'elle traduit et enregistre tous les changements vécus par la communauté. C'est pourquoi nous ne pouvons traiter de la néologie sans soulever les multiples aspects qui assurent sa raison d'être.

Ainsi, il nous semble utile et intéressant de fournir quelques points de vue adoptés des principaux modèles linguistiques concernant l'étude de la néologie. L. Guilbert (GLLF1971) cité par J-F Sablayrolles (2000 :101) écrit que « *la relation entre néologisme et néologie ne peut être dissociée d'une théorie linguistique définissant le rapport du mot et de la phrase* ».

. Dans ce présent chapitre, nous allons présenter le point de vue des grammaires théoriques françaises sur le problème de la créativité linguistique en général et de la néologie et du néologisme en particulier.

2) Les différentes approches et la créativité lexicale :

2-1) L'approche structuraliste :

Le structuralisme reprend dans son ensemble les données théoriques de la grammaire traditionnelle, en reformulant certains principes qui seront traités du point de vue structurale de la langue.

La linguistique structurale européenne s'est développée à partir du Cours de Linguistique générale, de F de Saussure, fondateur de la linguistique moderne, publié, par Ch. Bally et A. Séchehaye, et à partir des Travaux du Cercle linguistique de Prague, fondé en 1926 et dont les

thèses, œuvre collective de V. Mathesius, de R. Jakobson et N. Troubetskoï. Elle s'est diversifiée alors en plusieurs courants, comme l'École de Copenhague (V. Brendal et L. Hjelmslev) ou le fonctionnalisme (R. Jakobson, N. Troubetskoï, A. Martinet et A. K. Halliday).

Les modèles structuralistes n'accordent que peu ou pas de la place à la néologie et aux néologismes. La créativité du langage au niveau du lexique ne les a pas intéressés. Les linguistes structurales s'attachent uniquement au système, à la structure de la langue tout en négligeant les faits du langage qui relèvent de la parole. Or les néologismes se produisent en discours et que ce dernier ne fait partie du système de la langue. Néanmoins, certains structuralistes n'excluent pas totalement la création linguistique de leurs travaux.

L-T Hjelmslev (1971 : 64) part de la structure de la langue en l'étudiant comme système de systèmes. C'est la langue qui comporte un certain nombre de règles qui permettent, et en même temps déterminent, les possibilités de création de signes nouveaux : *« la structure d'une langue spécifie (...) le nombre des éléments avec lesquels on doit opérer et la façon dont chacun peut se lier aux autres. Rien de plus. Tous les phénomènes que l'on peut observer par surcroît dans la langue peuvent varier, le nombre des éléments et des règles de construction restent identiques »*.

Cette idée nous semble, en effet, constituer une idée force pour rendre compte, de manière analytique, de la création, en attirant notamment notre attention sur les régularités qui sous-tendent le processus de création linguistique.

Dans ce sens, la variation des phénomènes et des procédés de création n'implique pas celle des éléments et des règles de construction des mots nouveaux. La notion de régularité se trouve ainsi soulignée car le fait que les éléments et les règles soient limités ne traduit pas la limitation du stock lexical. Pour que le nombre limité des règles puisse rendre compte d'un inventaire aussi illimité, il faut bien qu'il ait y régularité.

L-T Hjelmslev considère que les mots ne sont pas en fait des données mais des construits ; ce qui souligne la notion de processus que nous retrouvons encore plus marquée dans la conception de Gruaz, dans la mesure où l'on peut remonter à l'architecture du mot. La construction suppose aussi la possibilité de déconstruction. Ceci justifie l'idée de dire que c'est la structure de la langue et non la seule intention des locuteurs qui détermine la création lexicale et, ce faisant, l'évolution de la langue.

Inscrit dans la structure même de la langue, le changement linguistique ne contredit pas la possibilité pour les locuteurs d'intervenir dans le système en créant des mots nouveaux mais c'est encore ce même système qui les réfute.

Pour E. Benveniste le problème des règles s'entend aussi en termes plus sémantiques que simplement syntaxiques. Le seul principe qu'il retient pour le classement des unités lexicales est que le sens d'une quelconque forme linguistique se définit rigoureusement à partir de la comparaison de la totalité de ses emplois, ses distributions et ses combinaisons. En ce sens, les règles sont plutôt celle de l'usage et paraissent dépendre plus du contexte de réalisation des formes nouvelles que des principes théoriques de formation des mots.

Mais, E. Benveniste (1966 :01), en accordant l'importance première à la sémantique, énonce qu'on ne peut étudier la sémantique sans passer par la morphologie. Le problème des règles se retrouve de nouveau posé dans des termes pour le moins comparable à ceux de L-T Hjelmslev et qui retient, pour la méthode, la composition de la phrase et du mot.

« On procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses élément, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. »

Le lien que Benveniste établit entre lexique et syntaxe paraît clairement plus tard dans son article intitulé « Fondements syntaxiques de la composition nominale », article repris dans *Problèmes de linguistique générale* (tome 2), cité par M-F Mortureux (2011 :14): *La langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. Elle est en elle-même le lieu d'un travail incessant qui agit sur l'appareil formel, transforme ses catégories et produit des classes nouvelles. Les composés sont une de ces classes de transformation. Ils représentent la transformation de certaines propositions typiques, simples ou complexes, en signes nominaux. [...] L'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; elle est issue des constructions syntaxiques avec leur variété de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. La proposition, en ses différents types, émerge ainsi dans la zone nominale. (Benveniste, 1974 : 160-161).* Comme, il intègre aussi à la langue le changement à l'œuvre dans la pratique langagière, en affirmant que « les langues que nous parlons se transforment sous nos yeux sans que nous en prenions toujours conscience; maintes catégories

traditionnelles de nos descriptions ne répondent plus à la réalité vivante; d'autres se forment qui ne sont pas encore reconnues ».

2-2) L'approche distributionnelle :

L'analyse distributionnelle est la méthode d'analyse caractéristique de la grammaire structurale. Elle apparaît aux Etats-Unis (L. Bloomfield, Langage, Henderson et Spalding, Londres, 1933). C'est L. Bloomfield qui oriente la linguistique structurale vers la méthode distributionnelle, qui consiste à définir avec rigueur une méthode formelle de segmentation de la chaîne parlée en unités distinctives comme il définit une analyse combinatoire de ces unités en allant de l'unité minimale (morphème) aux unités maximales (l'énoncé).

Mais, le distributionnalisme a été ensuite développé et formalisé par Z. S. Harris (Methods in structural linguistics, Chicago, 1951). La linguistique distributionnelle par ses hypothèses de base et ses postulats fondamentaux rejoint la linguistique structurale européenne, issue de F. de Saussure (Cours de linguistique générale), de N. Troubetskoï, R. Jakobson et de l'école de Prague (M. J Dubois : 1969 :41-48).

Les linguistes de la grammaire distributionnelle, en l'occurrence Z.S .Harris écartent la néologie de leurs travaux, cela ne fait pas partie de leurs préoccupations. C'est un concept qui n'est pas du tout pertinent dans cette élaboration théorique (J-F Sablayrolles : 2000 :109).

Par contre leur objectif est la description d'une langue, considérée comme un système formel, un ensemble de règles capables par leur fonctionnement de rendre compte des phrases produites. *« Il s'agit alors de d'écrire les éléments d'une langue par leur aptitude (possibilité ou impossibilité) à s'associer entre eux pour aboutir à la description totale d'un état de langue en synchronie. »* (M.J. Dubois et al, 2002 :157).

Le linguiste distributionnel travaille sur corpus finis. Il part de l'observation d'un corpus achevé, qu'il considère comme un échantillon représentatif de la langue et qu'on s'interdit de modifier. En effet, pour identifier les éléments d'une langue, il procède à la segmentation des éléments sans avoir recours au sens.

Partant de l'idée de d'écrire les éléments d'une langue et leur possibilité ou impossibilité de s'associer entre eux de manière linéaire, l'analyse distributionnelle ne peut pas rendre compte de la construction de phrases ambiguës. De plus, elle présente de la langue un modèle à états finis, c'est-à-dire que, à partir des formules combinatoires qu'elle extrait de

l'observation du corpus, on peut construire un ensemble de phrases dénombrable ; il n'existe pas, synchroniquement, avec un tel point de vue, de phrases nouvelles. Donc, la grammaire distributionnelle ne rend pas compte de la créativité du sujet parlant²⁸.

Plus tard, L. Guilbert (1971) cité par J-F Sablayrolles s'adhère, à son tour, au structuralisme et au distributionnalisme pour différencier les éléments linguistiques : phrase, syntagme, unité lexicale, monème ou morphème ou monème. Dans ce modèle, L. Guilbert constate que la créativité lexicale se fait uniquement au niveau des unités lexicales, constituant de la phrase, qui sont les monèmes.

Cependant, L. Guilbert va vite se détacher de ce courant distributionnel en repoussant l'opposition qui se fait entre la grammaire et le lexique et à laquelle linguistique distributionnelle s'attache fortement, d'où l'insuffisance de cette approche. C'est de cette insuffisance, qui réside dans cette grammaire distributionnelle, qui se veut purement descriptive et inductive, sans l'être totalement que la grammaire générative transformationnelle va naître et vers à laquelle L. Guilbert va rapidement s'orienter.

2-3) **L'approche fonctionnelle :**

La linguistique française cherche à étudier les mécanismes dont dispose la langue pour aboutir à l'interprétation du message linguistique, en insistant sur les différents aspects-formels et fonctionnels- que les linguistes considèrent réciproquement dépendants.

Le modèle fonctionnaliste n'exclut pas d'une manière radicale la néologie de leurs travaux. Mais, il se trouve que le mot néologie ou le mot néologisme n'ont pas de place, ils ne sont même pas employés dans l'ouvrage *Eléments de linguistique générale* d'A. Martinet. En revanche, cette notion de néologie existe mais elle n'est pas désignée d'une manière explicite.

Dans son sixième chapitre intitulé « l'évolution des langues », A. Martinet (1980 :173) admet que toute langue change à tout instant, cela implique que la nécessité de saisir la langue dans son mouvement perpétuel qui est aussi celui de la société. « *C'est pourtant un fait que toute langue est, à tout instant, en cours d'évolution* ».

C'est même dans ce sens que la sociolinguistique trouve ses raisons d'être en tant que science et de langage et de la société. L'évolution de l'une implique l'évolution de l'autre ; d'où la variabilité de la langue ; donc la néologie comme l'un des résultats manifestes de cette

²⁸ Idem

variabilité et de la dynamique commune. Il en découle ainsi que tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes (mots), c'est-à-dire, la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'énoncé, autrement dit la syntaxe ; la nature et les conditions d'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie. De nouveaux phonèmes, de nouveaux mots de nouvelles constructions apparaissent mais, ceci se produit sans que les locuteurs n'aient jamais le sentiment que la langue qu'ils parlent et qu'on parle autour d'eux cesse d'être identique à elle-même²⁹.

Ainsi A. Martinet (1980 : 29) rappelle que les langues, en général, changent en fonctionnant et fonctionnent en changeant : *« les langues se modifient sans jamais, pour cela, cesser de fonctionner, et qu'il y a des chances pour que la langue qu'on aborde, pour en décrire le fonctionnement, soit en cours de modification. Un instant de réflexion convaincu d'ailleurs que c'est le cas pour toutes les langues à tout instant. Dans ces conditions, on se demandera s'il est possible de dissocier l'étude du fonctionnement de celle de l'évolution. »*

Selon ce linguiste, ce changement qui peut toucher les langues peut tenir compte des différentes générations en présence et la diversité des situations réelles de communication. Le problème est donc reposé dans le cadre social. Cette nécessité découle de la nature même de la langue et de son fonctionnement comme outil de communication.

Le Grammairien fonctionnaliste G. Mounin (1990 :10) consacre à son tour un article à propos des mots nouveaux et leurs rôles dans la communication sans évoquer à aucun moment le terme de néologie ou néologisme.

A cet effet, G. Mounin souligne que les lexiques bougent toujours, et bougent à chaque instant (...) les langues bougent, elles ont toujours bougé, bien qu'on imagine le contraire pour certaines langues privilégiées : le grec, le latin et le français classique. A vues humaines, elles n'ont pas fini de bouger-même les langues dites mortes (le latin) et même les langues à objectif universel comme l'esperanto-.

Ainsi, il ajoute que ce mouvement perpétuel qui anime le lexique d'une langue et donc son évolution est du à l'évolution du monde dans le quel nous vivons. Ceci est clairement visible dans la consultation des différents dictionnaires datant de 1867 jusqu' aujourd'hui en précisant qu' *« A chaque édition des milliers de mots s'ajoutent (quelques fois des centaines d'un tirage à l'autre de la même édition : 1956) ; et des centaines ou des milliers*

²⁹ Idem.

disparaissent. Il faut quand même un moment de réflexion pour se rendre compte de l'irruption de nouvelles réalités, et donc de nouveaux mots dans notre vie quotidienne. » (G. Mounin 1990 :10-11)

2-4) L'approche générative transformationnelle :

D'une façon générale, les grammairiens qui adhèrent à ce courant de recherche conçoivent l'étude linguistique comme un système déductif. Ils analysent la phrase à travers un ensemble de règles transformationnelles appliquées en syntaxe. Il faut dire que cette méthode se limite essentiellement à décrire la connaissance inconsciente que le locuteur et l'interlocuteur ont du langage, au moyen de règles grammaticales qui engendrent un nombre illimité de phrases.

On reproche beaucoup à N.Chomsky³⁰, le fondateur de la linguistique générative, dans ces premières analyses du langage et à travers l'accent particulier qu'il met sur la grammaire une abstraction qui n'est pas sans rappeler celle des logiciens mais l'évolution de la pensée linguistique du transformationnalisme a fini par réhabiliter la dimension sociale du langage ramené à sa réalité comme outil de transmission des idées. Cela n'enlève rien au besoin fondamental de traiter de la syntaxe plutôt que de définir la langue par le seul usage. Ainsi, pour N. Chomsky la norme n'est pas celle de l'usage mais d'ordre linguistique ; plus précisément syntaxique.

Ce grammairien avance que les entrées lexicales « *constituent l'ensemble complet des irrégularités de la langue* » (N. Chomsky, 1971 :194); ce qui peut signifier que le lexique peut admettre toutes sortes de changements sans que cela ne mette en cause les règles. Ce ne sera dans ce cas qu'une déviation et un écart par rapport aux « *règles relationnelles* » mais cette déviation est en soi, pour N. Chomsky, une source de créativité.

Ceci s'explique par le fait qu'en plaçant le concept de changement au niveau de la délimitation entre les composants lexical et sémantique de la phrase, N. Chomsky affirme que les règles concernent la structure syntaxique mais sans que cela exclut le lexique.

Cependant, ce modèle génératif transformationnel a beaucoup évolué par rapport au modèle proposé par N. Chomsky en 1957. Et pour définir le modèle linguistique générateur de l'innovation lexicale, M-F Moutereux (2011 : 12) affirme que le modèle génératif transformationnel semble avoir apporté la solution. En effet, L. Guilbert (1974, p.34) écrit :

³⁰ N. Chomsky est un linguiste et philosophe américain. Il a commencé à développer sa théorie de la grammaire générative transformationnelle dans les années 1950.

« Si l'on retient de la théorie générativiste le concept central de créativité, il peut sembler, dès l'abord, que cette théorie puisse expliquer la production d'unités lexicales nouvelles : la néologie lexicale. Notre propos est d'examiner quelques aspects de la relation entre la créativité selon laquelle sont générées des phrases, qui dans leur performance sont, par principe, toujours nouvelles, et la créativité qui donne naissance à des mots nouveaux... ».

Dans son article intitulé « La Néologie Lexicale : De L'impasse à L'ouverture », M-F Mortureux nous rappelle que pour mettre en compte de la « créativité lexicale » différents modèles ou descriptions du mécanisme néologique lexical, J. Dubois est le premier linguiste qui a intégré la morphologie lexicale à la grammaire générative transformationnelle.

La linguistique transformationnelle vise à obtenir une intégration des règles dites de dérivation, productives et susceptibles d'entrer dans la composition d'unités nouvelles, dans un ensemble ordonné de règles de syntaxe. Les moyens morphophonologiques que constituent les affixes font alors partie des règles morphophonologiques appliquées à des séquences, elles-mêmes issues des phrases minimales par des règles de transformation. Cette analyse a une double conséquence ; dans la description synchronique, la différence entre le lexique et la syntaxe se trouve réduite à l'opposition entre les morphèmes radicaux et les suites diverses issues de transformations ; dans l'analyse diachronique, les modifications dans le système des affixes dépendent des modifications des règles syntaxiques. La dérivation fait partie de la grammaire de la langue, de sa description synchronique. (Dubois, 1969 : p.52).

Selon M-F Mortureux, cette « grammaire » proposait de rendre compte ainsi d'une série de transformations de phrases en lexèmes, s'attachant en particulier aux nominalisations. L'opposition entre synchronie et diachronie était résorbée dans la créativité syntaxique, et le lexique réduit aux morphèmes radicaux.

Mais, il est vite apparu ajoute-elle, une opposition entre la régularité des transformations syntaxiques, qui tolèrent très peu d'exceptions et l'irrégularité de leur application au lexique ; l'observation de la seule nominalisation déverbale révèle le caractère souvent idiosyncrasique de la relation formelle et sémantique entre verbe base et nom dérivé.

S'opposant au premier modèle génératif développé par N. Chomsky, L. Guilbert (1974 : 34-44) affirme que [...] « *Le principe de la théorie générativiste est irremplaçable dans l'explication de la créativité lexicale en tant que processus de production du mot nouveau de la phrase, mais [...] le processus de lexicalisation implique une autre conception de la relation entre la structure de base et la performance.* »

M- F Mortureux ajoute que L. Guilbert distingue ainsi deux phases dans le processus néologique : la « production du mot nouveau », relevant du modèle de compétence, et la « phase de la lexicalisation » relevant du modèle de performance.

Dans la théorie standard, en effet, et dans *La créativité lexicale*, il proposera le concept de « paradigme dérivationnel » pour préciser le composant néologique de la grammaire. « *La composante centrale de la grammaire est toujours la syntaxe [...] des règles transformationnelles font dériver certains mots [...] La dérivation relève donc de la syntaxe et ce traitement trouve sa justification dans les fréquentes périphrases qui accompagnent la dénomination.* » (L. Guilbert cité par J-F Sablayrolles, 2000 : p114).

Ce principe de transformation lexicale a été étendu systématiquement par J. Dubois à l'ensemble des dérivés du français. L. Guilbert applique également ce modèle, dans sa présentation de la construction des unités lexicales dans une perspective synchronique, au début du *Grand Larousse de la langue française* (1971).

Dans son exposé intitulé « De la formation des unités lexicales », et qui se divise en deux sous-parties, L. Guilbert (1971), dit « *qu'il nous a paru indispensable de rassembler les éléments qui permettent [...] d'une part d'expliquer le mécanisme de formation des mots d'un point de vue historique, d'autre part, de saisir les mécanismes syntaxiques qui rendent compte de la productivité des différents modèles de création lexicale dans la langue d'aujourd'hui* ».

Les procédés d'affixation ou de composition productifs font l'objet de la formulation de règles qui permettent la création de nouvelles unités et qui s'opposent aux mots lexicalisés qui n'appartiennent pas ou plus à des séries productives. Il énumère alors les diverses transformations qui permettent d'obtenir un verbe à partir d'un nom, d'un adjectif, un nom à partir d'un verbe, etc., et ce aussi bien avec des suffixes de dérivation, qu'avec des préfixes ou par composition.

L'hypothèse lexicaliste : (l'hypothèse de l'intégrité lexicale)

Ce modèle adopté par L. Guilbert pour le lexique a été vite critiqué. Et N Chomsky abandonne ce traitement transformationnel de la dérivation et opte pour un lexique où les mots sont répertoriés. C'est dans ce cadre théorique que se sont développées la plupart des propositions des linguistes concernant le lexique mais nous ne pouvons donner que quelques unes.

C'est dans un article court que M. Halle (1973) propose la formulation morphologique dans le cadre lexicaliste. M. Halle cherche à rendre compte de la compétence lexicale des locuteurs natifs en proposant un modèle. Ce dernier est fondé sur le morphème. Selon M. Halle, les règles opèrent sur les éléments de la liste qui comporte des mots simples ainsi des radicaux et des affixes. Elles ont également la possibilité d'avoir accès aux mots du dictionnaire pour former de nouveaux mots, en particulier par l'adjonction de nouveaux affixes à des mots déjà affixés. Ce modèle, dont la partie morphologique comprend trois parties (la liste, les règles et le filtre) est surgénératif. Il propose de distinguer les mots potentiels, c'est-à-dire réguliers et acceptables mais accidentellement absents et les mots réels, qui sont attestés et qui constituent des mots produits par des règles. Une des fonctions du filtre est d'éliminer les mots potentiels non attestés en les munissant d'un trait (-) insertion lexicale qui les empêchera de figurer dans les phrases bien formées. Le problème du néologisme est donc le changement du trait (-) insertion lexicale en (+) insertion lexicale.

Enfin, selon sa dernière hypothèse, pour M. Halle les mots courants seraient engrangés dans la mémoire et dans les dictionnaires, et seraient disponibles immédiatement. Les néologismes seraient alors les principales, et quasiment seules, occasions de fonctionnement des règles formulées.

R. Jackendoff propose un modèle assez original par rapport aux travaux génératifs en morphologie en mettant en concurrence plusieurs systèmes compatibles avec l'hypothèse lexicaliste. R. Jackendoff considère que tous les mots attestés sont répertoriés dans le lexique. Celui-ci ne comporte pas donc, à l'état libre, de morphèmes, radicaux ou affixes. Ce système rend inutiles les règles de formation des mots, puisque, à part les néologismes dont le sort sera réglé d'une manière astucieuse, les mots existent tout faits. Pour traiter les néologismes, il propose que les règles de redondance, qui permettent de calculer le coût de

chaque entrée lexicale, puissent être utilisées pour créer des mots. Ainsi, il propose que les règles sémantiques et morphologiques doivent être séparées, puisqu'un même suffixe peut exprimer plusieurs relations sémantiques et qu'une même relation sémantique peut être exprimée par plusieurs affixes.

Pour pouvoir permettre aux règles de formation des mots de s'appliquer sur des bases construites non attestées, M-R Allen élabore et propose à son tour un modèle surgénérateur mais dont la puissance est limitée au niveau des règles lexicales. Un lexique répertorie toutes les irrégularités et idiosyncrasies, à l'exclusion de tout ce qui est régulier. En effet, les règles d'insertion lexicale ont accès au lexique qui répertorie les irrégularités et au lexique conditionnel produit par les règles mais elles connaissent des restrictions, de deux types selon le degré de productivité des règles, pour empêcher l'insertion de bases construites non attestées. (F Sablayrolles, 2000 :120).

2-5) Une approche modulaire :

Certains linguistes comme T Hoekstra, H. van der Ulst et M. Moortgat (cités par J-F Sablayrolles) optent pour un changement profond. Ils proposent un modèle dans lequel ils appliquent au lexique le modèle élaboré pour la syntaxe. Cette modification est liée à de nouveaux changements importants dans le cadre théorique syntaxique. La dérivation est opérée par l'utilisation de la « théorie X barre »³¹ avec un mécanisme de projection à partir d'une tête. Comme ce sont les suffixes qui très souvent catégorisent le mot, ce sont eux qui sont pris comme tête de la construction. Dans ce système, les règles de production de mots nouveaux doivent avoir un tout autre aspect que dans les modèles précédents. Comme dans le modèle précédent, le modèle proposé par R. Lieber et E. Selkirk s'inscrit aussi dans la « théorie X barre » est fondé sur le morphème (les affixes font partie du lexique et sont catégorisés).

³¹ La théorie X-barre, exposé dans Remarks on nominalizations (Chomsky, 1970) et conservée dans les modèles ultérieurs est une théorie des catégories syntaxiques qui « pose une homogénéité structurale entre les différentes catégories majeures et analyse chacune de ces catégories comme une hiérarchie à trois degrés : le niveau de hiérarchie X est englobé dans un niveau X', lui-même sous-partie d'un niveau X'', selon le schéma :

a/ X'' → ...X'...

b/ X' → ... X ...

Le X dans la règle b/ est une variable valant pour les catégories lexicales N, V, P et A. En donnant à X ses valeurs, on peut faire correspondre à X'' les groupes traditionnels NP (groupe nominal), VP (groupe verbal), PP (groupe prépositionnels), et AP (groupe adjectival). Cité par J-F Sablayrolles (2000), p.120.

Contrairement aux linguistes précédents, en se plaçant dans la mouvance générativiste mais en s'opposant aux tendances dominantes récentes de la morphologie, D. Corbin rejette les rapprochements entre la morphologie et la syntaxe, en refusant d'appliquer la « théorie X barre » à la morphologie. En effet, elle recommande un modèle où une opération morphologique s'associe à une opération sémantique, appelé RCM, les règles de construction des mots.

Selon D. Corbin, contrairement au lexique attesté, c'est la compétence lexicale du locuteur que doit prioritairement étudier le morphologue. À ce propos, elle fait remarquer que les règles de formation des mots, RCM, sont clairement les mêmes chez tous et que les connaissances lexicales sont fort variables d'un locuteur à un autre.

2-6 L'approche de la morphologie distribuée :

Dans le cadre de la grammaire générative, se manifeste une autre approche dite approche de la morphologie distribuée. Elle est fondée par M. Halle et A. Marantz : 1993, 1994. Contrairement à l'hypothèse lexicaliste, cette théorie s'instaure dans le fait que la morphologie ne se concentre pas sur une seule composante de la grammaire, mais elle se distribue sur plusieurs composantes et que la structure des mots s'organisent d'abord par la syntaxe car des opérations syntaxiques combinent des nœuds terminaux pour créer des mots, et ce avant même l'insertion lexicale. Nous constatons donc, que cette nouvelle approche réintègre la morphologie dans la syntaxe, après avoir été écarté, un moment donné, par l'hypothèse lexicaliste. Rappelons que l'unité de base de la morphologie dans la morphologie distribuée est le morphème.

2-7) Morphologie morphématique vs morphologie lexématique :

Nous avons déjà mentionné, plus haut, que la morphologie est traditionnellement considérée comme la branche de la linguistique qui étudie la structure des mots et selon les approches anti-lexicaliste et pro-lexicaliste qui caractérisent l'analyse morphologique, les mots sont constitués de morphèmes. Mais l'analyse morphologique d'un mot varie d'une théorie à une autre. Deux théories s'opposent alors : la morphologie morphématique contre la morphologie lexématique. Ces deux approches appelées respectivement plus tard par B. Fradin (2003) la morphologie morphématique combinatoire (*MMC*) et la morphologie

lexématique classique (*MLC*). La première considère le morphème comme l'unité minimale significative alors pour les modèles proposés par la morphologie lexicématique, l'atome ou l'unité minimale significative est le mot ou le lexème*. Ces nouvelles approches se distinguent aussi quant au processus de la combinaison des unités minimales pour former des mots nouveaux, donc les néologismes.

3) Les différents domaines linguistiques et la néologie :

La néologie est souvent associée aux différents domaines principaux de la linguistique descriptive moderne telles que la lexicographie, la terminologie, la morphologie, ...

Dans ce qui suit, nous illustrons les différents points de vue de ces différents domaines sur la néologie qui est d'ailleurs évoquée que d'une manière secondaire dans leurs recherches.

3-1) Néologie et terminologie :

La terminologie qui est un ensemble de termes spécialisés propres à un même secteur d'activité et employés d'abord par les spécialistes entre eux, est la discipline linguistique qui étudie systématiquement les concepts spécialisés et les termes qui servent à les dénommer. Elle désigne aussi une activité pratique, qu'on a pu définir comme « l'art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer (on retrouve ici la néologie). Donc, la terminologie et la néologie sont souvent associées. Cependant, en terminologie et quand les terminologues s'intéressent aux néologismes dans plusieurs domaines à la fois, comme c'est le cas au Centre de terminologie et de néologie (CTN) (J. Humbley et J. Boissy 1990), (Boissy 1994 : 61-62) ou pour un domaine particulier, on favorise l'utilisation de textes spécialisés et on néglige tout travail sur la néologie du langage courant.

3-2) Néologie et lexicographie :

* Dans son livre, B. Fradin présente les raisons qui ont conduit à abandonner la notion de morphème telle qu'elle se pratiquait naguère en morphologie puis il explore les changements qu'a entraînés cet abandon, dont le principe est de reconnaître le mot (le lexème) comme un domaine propre d'organisation des signes linguistiques. Il montre aussi pourquoi les approches nouvelles de la morphologie n'offrent pas les moyens de décrire de manière satisfaisante la formation des mots, même si des progrès remarquables ont été faits.

Contrairement à la terminologie, en lexicographie on s'intéresse aux néologismes qui apparaissent dans les quotidiens journalistiques, les revues, les magazines et les hebdomadaires. On s'intéresse également aux néologismes littéraires et oraux, plus particulièrement les travaux de M. Sommant (2003 : 247-260), M.T Cabré et al. (2003 : 125-146) qui procèdent au dépouillement et identification des néologismes employés à la radio et à la télévision. Ce qui demande des corpus bien particuliers. D. Candel (2003 : 225 -246) œuvre pour de nouvelles productions lexicographiques telle que la rédaction du Trésor de la langue française *TLF* en étudiant les nomenclatures d'autres dictionnaires afin de voir les entrées qui ne sont pas décrites dans leur propre ouvrage.

3-3) Néologie et lexicologie :

Par lexicologie, nous entendons l'étude de l'origine des mots, des procédés morphologiques et sémantiques de construction de nouvelles unités lexicales mais surtout la dérivation. Celle-ci, c'est-à-dire, la lexicologie s'intéresse à la néologie d'une façon générale mais elle ne forme qu'une partie de ses préoccupations. Peu de travaux y sont accordés, nous mentionnons le *Précis de lexicologie française* de J.Picoche (1977) cité par J-F Sablayrolles (2000 : 131) ainsi que la *Grammaire française* de H- D. Béchade (1994) dont le mot néologie n'est pas cité dans l'index des notions.

3-4) Néologie et morphologie :

La morphologie est le domaine de la linguistique qui étudie la formation interne et externe des mots des langues naturelles. En d'autres termes, c'est l'étude de la structure des mots. La morphologie est considérée comme le domaine le plus important de la linguistique car selon Spencer et Zwicky (1998 :8)

« *La morphologie occupe le centre conceptuel de la linguistique. Ce n'est pas qu'elle soit le domaine le plus important de la linguistique, c'est parce qu'elle étudie la structure des mots et ceux-ci sont à l'interface de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique.* »³²

La morphologie, plus particulièrement la morphologie dérivationnelle ou constitutionnelle est dotée des règles proprement morphologiques telles que « *Règles de Construction de*

³² Cette citation est traduite par S-T Owoeye, (2013), La disponibilité morphologique de la suffixation agentive du français, Thèse de doctorat. Disponible sur le site : <http://www.dspace.covenantuniversity.edu.ng/.../207/Owoeye%20Samuel%20T..pdf?...> Site consulté le: 23/09/2013.

Lexèmes » (RCL) établies par Aronoff³³ en 1976 et B. Fradin³⁴ en 2003, « *Règles de Construction de Mots* » (RCM) établies par D. Corbin en 1987, « *Règles de Formation de Lexèmes* » (RFL), « *Règles de Formation de Mots* » (RFM). Les recherches menées dans ce domaine se révèlent très intéressantes quant au sujet de productivité des procédés de la formation des nouveaux mots donc, les néologismes. Or, selon D. Corbin, Aronoff ainsi que C. Gruaz³⁵, tous les néologismes ne sont pas des dérivés et, inversement, tous les dérivés ne sont pas des néologismes. Une autre recherche très importante qu'on peut citer dans ce domaine de la morphologie / néologie est celle de M. Hébert (1991) *Le recyclage en création lexicale* en 1991. C'est une étude sur la morphologie des mots nouveaux.

4) **De la norme à la créativité / l'innovation lexicale:**

Si les normes représentent le noyau de l'existence d'une langue, la créativité en est le moteur nécessaire dans le processus d'évolution et de progrès, en tant qu'élément indispensable pour tout locuteur et pour toute communauté sociolinguistique.

Pour définir d'une manière générale ce phénomène de créativité, nous nous référons à la définition donnée par Jean-Pierre Robert qui constate que « *la créativité, au sens habituel du terme, est : le pouvoir de créer, d'inventer.* » (J-P Robert, 2007 :54)

Pour M. Sommant (2003 :247) « *créer, c'est inventer quelque chose d'auparavant inconnu mais dont certains éléments, au préalable, pouvaient exister déjà. C'est donc une combinaison de plusieurs éléments identifiables qui aboutissent à la naissance d'une nouveauté* ».

Donc, transformer ou combiner des éléments existants signifier un acte de création, une nouvelle réalisation qui acquiert des caractéristiques définitoires et fonctionnelles par rapport aux anciens

³³ M. Aronoff, (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, Linguistic Inquiry. Monograph One, Cambridge, Massachusetts/ London: MIT Press.

³⁴ B.Feadin, (2003), Op, cit.

³⁵ C. Gruaz, (1988), *La dérivation suffixale en français contemporain*, Publications de l'Université de Rouen, N°114, publié avec le concours de l'université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.

« Innover, c'est inventer, c'est aussi insérer, introduire une création, quelque chose de nouveau. C'est donc, en ce second sens que l'on peut considérer que la chose créée innove et que la création précède l'innovation ».

La créativité lexicale et selon la théorie linguistique de Noam Chomsky est « *l'aptitude du sujet parlant à créer et comprendre un nombre infini d'énoncés nouveaux qu'il n'a jamais entendus auparavant, et qu'on ne peut répertorier en totalité.* » (J-P Robert, 2007)

Cette définition de créativité représente la compétence humaine et linguistique de produire une multitude d'actes de langages dans des situations et cadres précis et la créativité peut être productive, efficace et valable dans un contexte car elle est aussi une « *aptitude à inventer et à créer des énoncés dans des cadres thématiques ou situationnels.* » (A. Beaudot, 1973)

L'innovation et la création lexicales ont ceci en commun qu'elles concernent l'apparition de mots nouveaux ou de nouvelles créations linguistiques d'une autre nature. « *Il y a création minima quand les éléments lexicaux servent à former un néologisme, il y a création maxima quand les éléments lexicaux servent à générer de nouvelles productions syntaxiques.* » (M. Sommant : 2003)

4-1) Norme linguistique et usage :

Comme nous venons de le mentionner dans les pages précédents que les langues évoluent et c'est en évoluant qu'elles ne cessent en fait de se faire et de se refaire. Ce même fait permet d'identifier les néologismes à la structure même de la langue, car les néologismes ne se font qu'au vu de celle-ci et en répondant à la fois aux conditions des normes et de l'usage ; ce qui ne peut se concevoir en dehors du fonctionnement de la structure elle-même.

En effet, dans la majorité des cas, les néologismes, qu'il s'agisse de création de mots nouveaux ou d'emprunt de mots étrangers, ne sont compréhensibles et ne deviennent opérationnels que parce qu'ils satisfont aux exigences de la communauté et de la langue.

Le problème de l'utilité des néologismes pour la langue et de la société pose nécessairement celui des normes et de l'usage. Ainsi, pour la créativité lexicale, la norme et l'usage se trouvent au centre des controverses.

Si la norme relève de la langue et l'usage de la société, ce n'est qu'en satisfaisant cet équilibre que l'unité nouvelle (ou le sens nouveau) trouve place dans le système. C'est ainsi que d'après certains linguistes (Gardin B., Lefevre G., Marcellesi C., Mortureux M.-F., 1974 : 50), que *« la norme lexicale se manifeste par la stabilisation dans la langue des créations généralisées par l'usage, par les locuteurs de la communauté, notamment sous la forme de l'enregistrement dans les dictionnaires. »*

La question du rapport des unités nouvelles aux normes continues dans la structure de la langue, autrement dit, à ses règles de fonctionnement, se trouve résolue dans la conception de L. Hjelmslev (1971 : 87-88) les termes : *« Norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable, l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la l'exécution, la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager. »*

L'usage est ainsi au centre du processus de la création linguistique. Les normes relèvent de la langue et l'usage de la parole. Reste donc, à déterminer, dans cette relation qui lie le nouveau à l'ancien, les éléments et les règles qui régissent la créativité et l'intégration des unités nouvelles.

C'est parce qu'il suppose une organisation que le système (de la langue) est une architecture susceptible d'être décomposée.

Il y'a là en effet, une première approche méthodologique relativement précise des néologismes comme unités construites en fonction des normes établie ; ce qui permet précisément de remonter à leur architecture et de dégager ainsi, à travers la « reconstitution » du processus de création, les procédés de création et au-delà de ceux-ci, les virtualités de formation des mots. Cette approche systémique s'avère d'une grande importance dans l'analyse des néologismes et à un degré moindre de celle des emprunts. Notons aussi que pour L. Hjelmslev, les règles ne sont pas à percevoir à la manière de Chomsky, c'est-à-dire à travers la phrase, mais se situent déjà au niveau du mot.

C'est bien parce que nous jugeons utile d'étudier les néologismes dans leur contexte, de resituer les unités néologiques dans leur « milieu » et d'avoir présenté à l'esprit de processus aussi bien pour la formation du mot que pour celle du sens. C'est en tout cas dans ce sens que nous pouvons le mieux utiliser la notion de processus pour analyser l'unité linguistique.

4-2) Les différents registres de langues et les néologismes :

Tous les locuteurs créent constamment des néologismes. Comme on va le voir dans chapitre qui suit que les néologismes peuvent s'observer dans les livres, les journaux, etc. Une grande partie de ces nouvelles unités lexicales continue à exister et entre dans le grand courant de la langue parlée. D'autres néologismes sont des créations de circonstance qui ne tardent pas à disparaître, ne trouvant pas d'emploi hors de la situation toute spéciale qui les a provoqués. Une lexie, qu'elle soit simple, composée ou complexe, peut présenter un caractère de nouveauté, quel que soit le type ou le domaine de langue auxquels elle renvoie.

Chaque registre de langue, qui selon M-F Mortureux (2001 :110) se définit comme « *qualité de la prononciation, de la syntaxe et le choix du vocabulaire* » et qui sont : le langage soutenu, courant, familier et vulgaire peuvent intégrer des mots nouveaux qui contribueront à son enrichissement à court, à moyen ou à long terme, la durée de vie d'un mot dépendant fortement de sa diffusion et de son usage par le public. Mais, à propos des registres de langues, J-F Sablayrolles (2000 : 95) remarque « *que toutes les lexies nouvelles n'ont pas un poids de nouveauté similaire. Selon les domaines du savoir dont ils traitent, les énoncés recourent plus ou moins à la néologie. Le poids d'un néologisme est d'autant plus lourd qu'il apparaît dans un domaine qui y fait peu appel. Inversement, on remarque moins ceux qui apparaissent au milieu de beaucoup d'autres.* » Le mot populaire ou argotique, comme n'importe quel mot, peut sans conteste être assimilé à un néologisme à partir du moment où les critères d'identification et d'attestation du néologisme s'appliquent à lui. (K Alaoui, 2003 : 178).

Le discours journalistique, particulièrement la chronique journalistique respecte dans son ensemble la norme linguistique mais se sert également de plusieurs procédés qui appartiennent aux différents registres de langues : le langage standard, le langage familier, le langage populaire ou trop populaire ou voir même littéraire. Ce qui peut permettre de classer le langage du journaliste ou du chroniqueur car ce dernier concrétise ou réalise un mode d'écriture, un style unique propre à lui, ceci reflète également sa capacité linguistique et pragmatique puisqu'il peut passer aisément d'un registre de langue à un autre ou recourt à plusieurs registres au même temps, cela tout dépend de la situation de communication ou de la situation d'énonciation. « *Les élisions incorrectes, pour ainsi dire populaires/familiales, ne représentent nullement l'incompétence grammaticale du journaliste qui en est responsable, au contraire, elles représentent sa compétence pragmatique.* » (L. Alic, 2010 : 789-799).

Pour sa part, J-F Sablayrolles (2000 :364) affirme que la compétence linguistique permet de favoriser la néologie. Ainsi que la maîtrise de plusieurs langues peut, en effet, constituer un facteur favorisant l'éclosion de néologismes de plusieurs manières.

L'examen des différentes chroniques journalistiques de notre corpus, nous permet de constater que le journaliste ou le chroniqueur emprunte des termes aux langues locales (arabe dialectal surtout) pour dénommer des réalités sociale et culturelle qui caractérisent la société algérienne. En général, ces mots viennent du langage populaire et qui renvoient surtout au domaine de la gastronomie : *tchicha*, *douara* ; domaine de la culture et de l'art tels que : *aâlaoui*, *chaâbi*, *el bendir*, *el gasba*, *el ghaita* ; ou réalité sociale : *tehmima*, *tchipa*, *tmanchir*, *zeffafa*, *zaouali*...etc. Aussi, le locuteur polyglotte peut appliquer au français les facilités de créations de mot, par dérivation et composition, plus ouvertes dans d'autres langues. « *En tout état de cause, la gymnastique de l'esprit liée à l'exercice du plurilinguisme ne peut que favoriser la néologie.* » (J-F Sablayrolles (2000 :365).

**CHAPITRE TROISIÈME : LES DIFFÉRENTES
TYPOLOGIES ET CLASSIFICATION DES
NÉOLOGISMES :**

1) Introduction :

Nous avons abordé dans le chapitre précédent les diverses approches linguistiques, c'est-à-dire les conceptions relatives à la nature des néologismes d'un point de vue théorique. Ce sont ces mêmes conceptions qui sous-tendent les classements des divers types de néologismes.

Nous procédons en ce qui suit au classement des néologismes en catégories ou sous-catégories. Ces classements ne sont en définitive que la traduction concrète de ces procédés dans leurs convergences et leurs divergences³⁶.

Tous les mots d'une communauté linguistique sont, à un moment donné de leur histoire, celle de la langue elle-même, des néologismes. En ce sens, l'histoire de la langue n'est finalement autre que celle de ses néologismes. La néologie peut ainsi être considérée comme le témoignage de la vitalité même de la langue et de son enrichissement perpétuel. Les néologismes peuvent toutefois être différenciés.

La distinction classique mais toujours de rigueur entre néologie de forme et néologie de sens pose naturellement le rapport du contenant et du contenu et rappelle que le néologisme n'est pas à restreindre au seul mot mais va bien au-delà, à la combinaison des mots et, encore plus largement, au contexte déterminant le sens.

De même qu'elle souligne la nécessité de distinguer la nécessité ce qui relève de la morphologie et de la syntaxe, de ce qui a trait à la sémantique, cette distinction démontre aussi à quel point il est difficile de dissocier la forme de son contenu et actualise ainsi la vieille dichotomie saussurienne.

2) Quelques typologies :

De nombreuses typologies³⁷ sont proposées par des linguistes et autres néologues ou terminologues, mais rares sont celles qui prétendent à l'exhaustivité. La plupart rangent les différents procédés dans trois grands procédés de formation de néologismes (néologie de forme, néologie de sens et la néologie par emprunt)³⁸, souvent sans souci de détail.

³⁶ Nous avons déjà signalé dans le premier chapitre les classements des néologismes dans certains dictionnaires, mais il nous paraît encore plus intéressant de revenir de manière relativement détaillée sur les classements auxquels les linguistes ont abouti.

³⁷ Pour J-F Sablayrolles, près d'une centaine de typologies différentes sont reproduites dans le cadre de sa thèse de doctorat entièrement consacrée à la néologie : la néologie en français contemporain, soutenue en 1996 et publiée en 2000.

³⁸ J-F Sablayrolles parle de la trichotomie néologismes de forme / de sens / par emprunt. P.95.

2-1) **K. Nyrop** :

Kristtofer Nyrop divise les néologismes en deux groupes essentiels : la créativité primitive et la créative conventionnelle.

La création primitive consiste à former des mots totalement nouveaux, sans aucun rapport historique avec les mots qui existent dans la langue. Elle cherche à éviter tous les procédés de formation connus. C'est la création « *des mots entièrement nouveaux, sans aucune étymologie avec ceux déjà existants* »³⁹

Cependant Cette forme de créativité est extrêmement rare, car il est très difficile de construire un mot nouveau sans aucune relation étymologique avec les unités lexicales déjà existantes.

La création conventionnelle se sert quant à elle des éléments qui se trouvent déjà dans la langue et respecte les modes de formation connus :

- La suffixation ou la dérivation. Ce qu'il appelle « *l'addition de terminaison spéciales* »
- La composition : consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots déjà existants.
- La préfixation ou parasynthétique, c'est-à-dire la formation « *des mots par l'adition des syllabes initiales.* »
- La dérivation impropre : selon Nyrop, par ce procédé « *on ne crée pas des mots nouveaux proprement dits, mais on donne aux mots déjà existants un emploi ou une fonction nouvelle, sans que ce changement soit accompagné d'aucune modification de la forme.* »

³⁹ K Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, op.cit, p.4

- La dérivation régressive se fait par la suppression d'un suffixe. C'est « *la contre-partie de la dérivation ordinaire, qui a toujours pour résultat un allongement du mot* »⁴⁰

A ces procédés inégalement productifs, Nyrop rajoute d'autres modes de création qui selon lui sont « *secondaires* ».

Parfois une nouvelle unité lexicale est formée par la « *contamination* » de deux mots existants, exemple : *foultitude* de foule et *multitude*.

Un nouveau mot peut également être créé par une simple « *réduplication* » d'un mot d'une partie d'un mot, exemples : fifi, dodo, bonbon.

On peut aussi rencontrer des mots nouveaux qui ont été formés par la « *mutation* » ou la substitution d'un mot à un autre, exemple : *malagauche* pour maladroit.

2-2) **H. Mitterand** :

Mitterand fait la distinction entre les néologismes obtenus par la composition ou la dérivation et ce qu'il appelle le changement de sens.

En effet, H.Mitterand s'oppose au schéma traditionnel qui fait la distinction entre les néologismes de forme et les néologismes de sens.

Pour lui, tout néologisme étant nécessairement morphosémantique, en ce sens qu'il accroît le nombre des unités du système ou le nombre des combinaisons possibles dans l'énoncé.

Mitterand (1963 :99) affirme qu'il « *opposerait sans doute plus justement –en référence au seul jeu des signifiants- les néologismes paradigmatiques (unité signifiante nouvelle) et les néologismes syntagmatiques (collocation nouvelle d'une unité ancienne. »*

⁴⁰ Nyrop, *ibid.*, p. 5

Pour ce qui est des néologismes de sens, Mëtirand distingue les « *changements irréversibles* » et les « *variations occasionnelles* », les deux changements mettant en œuvre deux mécanismes complémentaires : le rayonnement des sens et leur enchaînement (enchaînement des sens).

Pour sa part, les échanges sémantiques se font à deux niveaux intralinguistique et interlinguistique ; le deuxième correspond au calque, qui « *unit à une forme française une valeur sémantique empruntée à la forme étrangère correspondante.* » (H. Mëtérand, 1963 : 94-128).

Il affirme que certains domaines du lexique contemporain sont plus néologiques que d'autres et les néologismes sont rendus encore plus sensibles par la disparition des archaïsmes.

Enfin, pour H.Mittérand, la néologie est une activité sociolinguistique. Elle « *n'est pas une mode passagère, mais la conséquence durable d'un fait de civilisation qui n'épargne aucune des grandes langues* ».

2-3) **P. Guiraud** :

Guiraud, lui, propose d'étudier la caractérisation du néologisme sous quatre angles différents :

- Type onomatopéique désigne des mots créés à l'aide d'un bruit, son ou cri de la réalité extralinguistique.
- Type morphologique rassemblant tous les produits de la dérivation et de la composition.
- Type sémantique qui désigne le changement de sens.
- Type allogénique qui inclut les emprunts aux langues étrangères, aux dialectes, à la technique, etc.

Pierre Guiraud (19969 : 120-123) précise que toute catégorie lexicale est qualifiée de catégorie morphosémantique, ce que sous-entend l'identification du signe, à la manière de Saussure, comme « *une association d'une forme et d'un sens.* »

Guiraud ajoute que tous les éléments de créativité indiquent l'existence de faisceaux étymologiques impliquant le dynamisme comme caractéristique de la langue et comme facteur de créativité dépendant d'abord du système.

2-4) **L. Guilbert:**

Appartenant à la grammaire générative traditionnelle et considéré comme l'un des plus grands théoriciens, dont le domaine de recherche était centré sur la création lexicale, L. Guilbert (1975 :31) auteur de la monographie *La Créativité lexicale*, il est d'ailleurs le fondateur du Centre d'Etude de la néologie lexicale, définit la néologie par « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système lexical.* »

Selon Guilbert (1975 : 32) « *le recensement des néologismes implique donc, d'une part, la délimitation d'un état de la langue où se situe l'apparition, d'autre part, des critères de décision du caractère néologique pour tous les où l'usager ne se dénonce pas comme l'auteur de la création. L'étude de la néologie lexicale présuppose à la fois une définition de la relation entre synchronie et diachronie et de la relation entre langue et parole.* »

Pour lui, les néologismes se distinguent les uns des autres, ceux allant de la langue à la parole (relevant du système) et ceux empruntant le chemin inverse (individuel rejoignant la langue quand consacrés par l'usage).

Il oppose donc, les néologismes de dénomination ou néologismes de chose aux néologismes de paroles ou néologismes d'auteurs, le premier relevant de la langue dans son ensemble, le deuxième, tout en se soumettant à ses règles porte une empreinte personnelle qu'exemplifie l'écrivain ou le poète dont la création, d'abord personnelle, peut être consacrée par la langue. Le cas extrême de Shakespeare à qui on identifie la langue anglaise n'est pas de ce point de vue sans nous renseigner sur le rapport de l'individu à la langue et vice-versa.

Pour les critères de classement des néologismes, Guilbert ajoute qu'il faut prendre en considération les changements phonologiques, l'évolution phonique et graphique du système et la relation du mot avec les autres mots de la chaîne. C'est ce dernier élément qui permettra d'identifier le sens nouveau.

Pour pouvoir classer les différentes sortes de néologismes, Guilbert (1973 : 09-29) tente de donner la définition suivante « *Le néologisme est un signe linguistique comportant une face « signifiant » et une face « signifié ». Ces deux composantes sont modifiées conjointement dans la création néologique, même si la mutation semble porter sur la seule morphologie du terme ou sur sa seule signification.* »

En se fondant sur cette définition, Guilbert permet de distinguer les néologismes :

- La néologie phonologique : Dans cette catégorie de néologismes, il en distingue les néologismes issus de la formation d'une nouvelle séquence phonologique à partir de substances préexistantes (abréviation, siglaison), et les néologismes onomatopéiques, la création ex-nihilo⁴¹. Cette dernière est une combinaison arbitraire de sons conforme aux contraintes morpho-phonologiques d'une structure linguistique. Ce procédé est très peu utilisé dans la néologie. L'exemple qui revient souvent en français pour illustrer ce procédé est celui du terme *gaz* auquel Guilbert propose l'étymon grec *khaos*.
- La néologie syntagmatique : par ce néologisme, nommé aussi des synthèmes pour A. Martinet (1970, p.134) des synapsies pour E. Benveniste (1967), Guilbert désigne toute formation qui s'opère par la combinaison d'éléments différents préexistants dans la langue. Elle est morphosyntaxique et rassemble toutes les formes de dérivation, indépendamment de la place respective des composants, de la nature formelle de leur relation, qu'elle se présente sous la forme d'un mot ou d'un groupe de mot⁴². Selon L. Guilbert (1975 : 83) « *ces unités doivent être considérées comme parties intégrantes du lexique au même titre que les lexèmes simples.* »

⁴¹ Idem, pp.18-19.

⁴² Ibid., pp.20-21

- La néologie sémantique : c'est « *tout changement de sens qui se produit dans l'aspect signifiant du lexème sans qu'intervienne concurremment un changement dans la forme signifiante de ce lexème.* » L. Guilbert (1975 : 21).
- Autrement dit, la néologie sémantique, caractérisée par la mutation sémantique dans la création d'une substance signifiante nouvelle.
- L'emprunt : « *La néologie par emprunt consiste à faire passer un signe linguistique tiré d'une langue où il fonctionnait selon les règles propres au code de cette langue dans une autre langue où il est inséré dans un nouveau système linguistique.* » (L. Guilbert, 1975 : 23) Selon lui, ces néologismes sont de deux types : - dénotatifs désignant tous produits, de concepts qui ont été créés dans un pays étranger et- connotatifs désignant les mots étrangers qui résultent d'une certaine adaptation à la conception de la société et au mode de vie d'un autre pays.
- La néologie graphique : selon lui, l'opposition entre la langue parlée et la langue écrite pourrait être source de néologie. En effet, le passage d'un code à l'autre permet de créer de nouvelles formes.

L. Guilbert a produit plusieurs grilles, à quelques années d'intervalle. Il a aussi inspiré d'autres linguistes et qui ont apporté, selon J-F Sablayrolles (2000 :79), des modifications substantielles qui conduisent à reproduire également leur grille (F.Dougnac 1982 par exemple). Toutes ces grilles ainsi que les grilles des autres linguistes sont, comme on l'a auparavant cité, reproduites dans le cadre de la thèse de J-F Sablayrolles.

2-5) **J. Bastuji :**

J. Bastuji fait d'abord la distinction entre néologie et néologisme. Cette distinction articule une opposition pertinente entre le PROCES et le PRODUIT.

La néologie affirme-t-il « *est à la fois usage du code et subversion du code, reconnaissance de la norme et transgression de la norme, bref, « créativité gouvernée par les règles » et « créativité qui change les règles »*

Toutefois, J. Bastuji (1974 : 18) ne s'oppose pas à la distinction mécanique et traditionnelle entre néologisme de forme et néologisme de sens. Il soutient qu' « *on distingue classiquement deux sortes de néologismes : le néologisme ordinaire, unité pourvue d'une « forme » et d'un « sens » nouveaux, et le « néologisme de sens », acception nouvelle pour une unité déjà constituée.* » Mais, il porte beaucoup son intention sur les néologismes de sens et s'intéresse exclusivement à la néologie sémantique (création d'un sens nouveau et évolution du sens des mots) car la liberté d'innover semble plus grande dans la néologie sémantique.

Pour sa part, le néologisme ordinaire pourrait à première vue s'accommoder de la définition saussurienne du signe comme « union indissoluble d'un signifiant et d'un signifié » le néologisme de sens quant à lui, fait aussitôt éclater ce postulat d'une correspondance bi-univoque entre signifiant et signifié. (J. Bastuji, 1974 : 06).

Pour cela, J.Bastuji (1974 : 07) évoque la dimension polysémique de la néologie sémantique. Cette dernière affirme-t-il « *est un cas particulier de la polysémie, avec un trait diachronique de nouveauté dans l'emploi, donc dans le sens* » il ajoute que la néologie sémantique est toujours produite et repérable par le « *contexte* ». A cet effet, la polysémie déclare-t-il y produit une variation infinie, et les « *dépouilleurs* » sont souvent bien en peine pour discriminer les « *vrais néologismes* », ils s'en remettent alors à leur intuition linguistique.

2-6) Le guide de la néologie:

Selon le guide de la néologie de M.Diki-Kidiri (1981), il existe trois grands types de néologismes. Ceux-ci se basent sur la forme, sur le sens et sur l'emprunt.

A) Les néologismes de formes sont des créations soit par :

- la création ex-nihilo,
- la création par combinaison d'éléments lexicaux existants ou par la construction d'un syntagme à partir de mots connus,
- la composition,
- les mots valises,
- la siglaison, l'acronymie, la contraction et la troncation,
- la lexicalisation des noms propres et la synonymie (signifiants doubles pour un même signifié).

B) Les néologismes de sens sont créés par l'adoption d'un sens nouveau pour une forme ancienne.

C) L'emprunt.

Il est nécessaire de distinguer la néologie de forme de la néologie de sens et l'emprunt.

Dans le schéma classique cité par J-F Sablayrolles (2000 : 95), il est possible d'opter pour une approche dichotomique ou trichotomique. La dichotomie consiste à distinguer la néologie de sens d'une part et la néologie de forme et les emprunts d'autre part.

Les typologies dichotomiques opposent ordinairement la néologie formelle (l'apparition d'un mot qui n'existait pas auparavant) à la néologie sémantique (attribution d'un nouveau sens à un mot qui existait déjà). Ce cas de typologie se trouve dans le Littré (1863), le dictionnaire de l'Académie (1935), le Grand Robret (1985) ou dans le TLF (1986). Mais, certains linguistes et chercheurs s'écartent un peu de cette typologie (J-P Goudaillier 1997), qui fait figurer l'emprunt dans la néologie sémantique et non dans la néologie formelle.

Néologie de forme et néologie de sens relèvent en effet d'une distinction classique qui demeure utile tant elle attire notre attention sur ce qui relève de la forme seule (morphologie) que sur ce qui relève autant de la forme elle-même que de la sémantique. Il faudrait signaler tout de même que ce rapport n'est pas du tout facile à établir. Un autre problème se pose pour les emprunts que la langue d'accueil emprunte et intègre à son système à la fois comme forme nouvelle, et comme sens nouveau.

Un autre type de classement est possible ; l'emprunt est considéré comme un procédé à part et les néologismes de forme et de sens de l'autre part. C'est là encore une approche dichotomique des néologismes mais où l'on oppose cette fois les néologismes de sens et de forme, dans cette approche réunis, aux emprunts. (M. Diki –Kidiri et al, 1981 : 48-56).

Cette idée ressemble à celle de L. Guilbert que nous retrouvons dans son ouvrage intitulé La création lexicale page. 58 « *une langue nationale fonctionne selon son propre code en vertu duquel sont produits aussi bien les énoncés de discours que les formations lexicales. Tout ce qui provient d'une langue autre doit être considéré comme relevant d'un autre code* »

La trichotomie consisterait à placer les trois procédés néologiques sur un même niveau, sans les subordonner l'un à l'autre. Ce classement s'établirait à partir de l'idée que les trois procédés sont distincts, présentant chacun une catégorie de formation néologique différente. Certaines typologies présentent plus de trois grandes catégories. Elles incluent les trois principales de la trichotomie, mais en ajoutant d'autres distinctions. (J-F Sablayrolles, 2000 : 95).

D'autres typologies bousculent complètement le schéma classique contrairement à d'autres linguistes qui ont opéré un réaménagement originel⁴³. Nous pouvons citer entre autres L.Deroy (1971), H.Walter (1984), A. Borell (1986), j.R-Debove (1987), ...etc.

2-7) Typologie et classement des néologismes selon J-F Sablayrolles:

Comme on vient de le voir plus haut, plusieurs avis divergent concernant le classement et la typologie des néologismes. Cela ne permet pas l'élaboration d'une typologie consensuelle au sein de la communauté linguistique.

Après avoir examiné et analysé de plus près les travaux des grammairiens et linguistes du XIXème et XXème siècles consacrés à la néologie, en établissant une grille de comparaison des différentes typologies ou travaux théoriques, l'émérite linguiste et lexicologue J-F Sabayrolles propose d'établir sa propre typologie des procédés de formation pour rendre compte des néologismes de ses corpus (six corpus, environ un millier de lexies néologiques) étudié dans le cadre de sa thèse de doctorat en sciences du langage, soutenue en 1996 à Paris VIII.

Ce spécialiste, tente de combiner les travaux des principaux auteurs tels que Rey (1974), Picoche (1977), Bonnard (1980), Boissy (1988), Cheriguen (1989), Mounin (1990), etc. En présentant une typologie englobant les principales classes et les principaux niveaux issus des typologies antérieures ainsi que de ses propres recherches dans un tableau des procédés néologiques. Cette typologie convient davantage à la description des néologismes de la langue générale puisqu'elle contient des classes dénotant des distinctions très fines entre certains phénomènes.

⁴³ Idem., p.98

Ainsi, il faut signaler que, J-F Sablayrolles s'est largement inspiré des travaux du linguiste Jean Tournier (1985-1991) pour la langue anglaise. « *Parmi toutes les typologies fondées sur les procédés et bien qu'elle ait été formulée pour l'anglais, c'est celle de J. Tournier que j'ai prise pour base de travail de préférence à d'autres, fort intéressantes aussi, pour plusieurs raisons.* » (J-F Sablayrolles, 1996-199 : 29) Il a cependant essayé d'apporter quelques remaniements mais légères aux procédés de formations appelés aussi « matrices lexicogéniques », termes emprunté à J.Tournier. Il présente alors sa typologie en deux grandes matrices qu'il distingue les unes des autres : la matrice externe et les matrices internes.

- La matrice externe comprend les emprunts, les calques, les xénismes, ...
- Les matrices internes se composent des sous-matrices suivantes :
- Les matrices morpho-sémantiques.
- Les matrices syntaxico-sémantiques.
- Les matrices morphologiques.
- La matrice pragmatique.

Les matrices internes sont à leur subdivisées en différents sous classements :

2-7-1) Les matrices morpho-sémantiques : contiennent les procédés de création néologiques suivants :

2-7-1-1) L'affixation par la préfixation : c'est l'ajout d'un affixe (morphème non libre) devant la base⁴⁴. Exemple : *désunion*.

2-7-1-2) L'affixation par la suffixation : c'est l'ajout d'un affixe, élément non autonome, à droite d'une base. Exemple : *négritude*.

2-7-1-3) La dérivation inverse, dérivation régressive : la lexie néologique est obtenue à partir d'une lexie déjà existante dans la langue par la suppression d'un affixe. Exemple : galop.

⁴⁴ Les exemples donnés appartiennent au lexicologue J-F Sablayrolles.

2-7-1-4) La dérivation flexionnelle: il existe deux types de dérivation flexionnelle.

- C'est la fabrication ou réfection analogique de formes « anormales » pour des verbes défectifs ou irréguliers. Exemple : *ils closirent*.

- C'est le changement de genre, surtout la création de substantifs féminins pour des activités, professions pour lesquelles seule une appellation masculine est possible. Exemple : *écrivaine, gladiatrice*.

2-7-1-5) Les parasyntétiques, circumfixation : c'est l'ajout simultané d'un préfixe et d'un suffixe à une base. Exemple : *dépigeonnisation*.

2-7-1-6) La composition : c'est la fusion ou la juxtaposition de deux lexies autonomes pour former une seule unité lexicale. On peut avoir :

2-7-1-6-a) Composé régulier : deux ou plusieurs lexies indépendantes peuvent être soudées, reliées par un trait d'union ou non .Exemples : *timbre-poste, compte rendu*.

2-7-1-6-b) Composé juxtaposé : c'est une composition dans laquelle les deux éléments sont sur le même plan, autrement dit, il n'y a pas un élément qui détermine l'autre. Exemple : *ingénieur-conseil*.

2-7-1-6-c) Composé relationnel, par rection : un des deux lexies du composé est subordonné à l'autre. Exemple : *les saute-frontière*.

2-7-1-6-d) Composé à l'anglaise, de dépendance, régressif : à l'inverse de l'ordre habituel du français, et sous l'influence de la langue anglaise, ce type de composés suivent l'ordre déterminant-déterminé. Exemple : *tabaculteur* au lieu de producteur de tabac.

2-7-1-6-e) Composé décroisé : malgré l'influence de l'anglais, certains mots composés français rétablissent l'ordre déterminé-déterminant. Exemple : *gratte-ciel* pour skyscraper.

2-7-1-6-f) Composé à relation sous-jacente : Exemples : *rouge-gorge, essuie-glace*.

2-7-1-6-g) composé par synapsie, synthème : sont des lexies autonomes qui sont jointes par des prépositions. Exemple : *lanceur d'alertes*.

2-7-1-6-h) Composé savant : c'est un composé français avec des formants anciens qui viennent le plus souvent du latin ou du grec, appelés des quasimorphèmes, des paléomorphèmes ou des pseudomorphèmes. Exemple : *vidéoludique*, *nanomania*, *bibliothérapie*.

2-7-1-6-i) Composé hybride : les deux éléments constitutifs de la lexie hybride ne sont pas issus de la même langue. Exemples : *fish pédicure*, *nounoursologie*.

2-7-1-7) Amalgamation : L'amalgamation est un procédé qui consiste à fondre en un mot graphique unique deux (ou plus) mots différents. Ils relèvent donc de la composition, mais dans cette fusion, s'opèrent des altérations de l'un ou l'autre ou des deux mots. (J-F Sablayrolles, 2011 : 09).

2-7-1-7-a) Mot-valise, amalgame, mot porte-manteau, mot-centaure, croisement, mot-m-tiroir, mot-gigogne, emboîtement: toutes ces appellations désignent la combinaison, en un mot, des signifiants de deux ou plusieurs lexies, avec création d'un signifié qui combine les signifiés des diverses lexies diverses.

Exemple : *hélicologiste* (*hélicoptère* et *écologiste*).

2-7-1-7-b) Compocation: selon J-F Sablayrolles, ce terme proposé par F. Cusin- Berche (1999) repris en 2003, désigne toute amalgamation dans laquelle les deux lexies sont tronquées, avec en général, une apocope pour le premier et une aphérèse pour le second. Exemple : *jourlicier* (*journaliste* et *policier*).

2-7-1-7-c) Composition avec fractomorphème⁴⁵: ce procédé emprunté à J Tournier (1985-1991), désigne un mot composé de deux lexies, l'une est complète mais l'autre est représentée par une partie seulement d'elle-même. Exemple : *cyberdélinquant* (*cyber* = *cybernétique*).

2-7-1-8 Les onomatopées : c'est la reproduction en langue d'un bruit, des sons, des cris de la réalité extralinguistique. Exemple : *dzoing*.

2-7-1-9 La paronymie : c'est la déformation d'une lexie. Ce procédé qui affecte la graphie ou la sonorité des mots, permet la création de paronymes. Exemples : *psychique*, *infractus*

2-7-1-10 La fausse coupe : il s'agit de la reproduction d'une lexie dont les frontières originelles entre morphèmes ne sont pas respectées. Exemple : *la balance*.

2-7-2 Les matrices syntactico-sémantiques : ces catégories affectent l'emploi syntaxique des unités lexicales. L'ensemble de ces matrices regroupe les procédés de formation suivants :

2-7-2-1 La conversion, transfert de classe, recatégorisation, transgégorisation : ce procédé de formation consiste à utiliser une lexie dans une autre catégorie grammaticale sans l'ajout ou la suppression d'affixe dérivationnel. Exemple : *Cagnottez*, *la grimpe*.

2-7-2-2 La conversion verticale : c'est le changement de la catégorie grammaticale d'une lexie sans le changement de son signifiant. Les unités lexicales affectées par ce processus sont des unités supérieures au mot. Exemple : *un m'as-tu vu*.

2-7-2-3 La déflexivation : c'est la construction des lexies noms ou adjectifs à partir de formes flexionnelles verbes ou participes. Exemples : *le boire*, *le manger*.

2-7-2-4 La combinatoire syntaxique : c'est le changement des constructions syntaxiques conventionnelles: le changement de construction de type transitivisation de verbes intransitifs ou contrairement construction absolue de verbes transitifs personnels ou impersonnels. Exemples : *ça craint*, *le loisir nous évade de la lassitude*.

2-7-2-5 La combinatoire lexicale : c'est la combinaison ou l'association des unités lexicales qui ne s'emploient pas ensemble. Exemple : *la prise du train*.

2-7-2-6 L'extension de sens : le passage d'une signification à l'autre d'un mot peut avoir pour résultat un élargissement de son sens, ou un emploi plus étendu, le mot s'appliquant alors à de plus nombreux objets. Exemple : *une boucherie*.

2-7-2-7 La restriction de sens : le passage d'une signification à l'autre résultera en une signification plus étroite, ou un emploi moins étendu du mot. Exemples : *pondre*, *traire*.

2-7-2-8 Les figures de rhétorique :

2-7-2-8-a) La métaphore : une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement. Exemple : *taupe*.

2-7-2-8-b) La métonymie : par ce procédé, on désigne qu'il y a un rapport de contiguïtés entre le signifié originellement dénommé et le second. Cette contiguïté peut être spatiale : prendre le contenant pour le contenu, le tout pour la partie, la matière pour l'objet, etc. Exemple : *boire un verre*.

2-7-2-8-c) La synecdoque : ce procédé métonymique désigne essentiellement l'emploi du tout pour la partie. Exemple : *voile* « un bateau à voile ».

2-7-2-8-d) Autres figures : il existe d'autres figures de rhétorique telles que l'antonomase, la litote, l'antiphrase, l'oxymore, le paradoxe, le calembour pour parler de la néologie sémantique.

2-7-3 La matrice morphologique : ce sont des procédés de réduction de forme.

2-7-3-1 La siglaison : c'est un procédé qui consiste à réduire une séquence de mots à ses éléments initiaux. Exemple : *SDF*.

2-7-3-2 L'acronyme : à la base, ce procédé est un sigle, mais à la différence du sigle, il se prononce comme un mot ordinaire et non lettre par lettre. Exemple s : *radar, laser*.

2-7-3-4 La troncation / l'abréviation: Elle consiste en l'abréviation d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes. Exemple : petit déj.
Deux types de troncation font également partie de ce procédé l'aphérèse, l'apocope et la syncope.

2-7-3-4-a L'apocope ou troncation postérieure: On procède par la suppression des syllabes finales d'une unité lexicale. Exemple : *cinéma* pour cinématographie.

2-7-3-4-b L'aphérèse ou troncation antérieure : On procède par la suppression des premières syllabes de l'unité lexicale. Exemple : *pitaine* pour capitaine.

2-7-3-4-c La syncope, troncation médiane (modification interne): on procède par la troncation d'un élément central d'un signifiant dont le signifié reste inchangé sauf sa « valeur ». Exemple : *cap' taine*.

2-7-3- La matrice pragmatico-sémantique :

2-7-3-1 Détournement d'une lexie figée (citation, proverbe, titre d'œuvre, etc.) : il s'agit d'une modification éventuelle qui se manifeste au niveau de l'un des éléments constitutifs d'une unité linguistique. Ce procédé, généralement rare, touche les locutions, les expressions ou les formules plus au moins figées. Exemple : *planche à promesse*.

2-7-4 La matrice externe : ce procédé comprend l'emprunt, le calque, le xénisme, ...

2-7-4-1 l'emprunt : Selon J-F Sablayrolles (2000 : 232) « *l'emprunt consiste à aller chercher une lexie dans une autre, plutôt que d'en fabriquer une avec ses propres ressources.* » Il déclare cependant que le procédé d'emprunt pose problème car certaines lexies peuvent passer par plusieurs langues. Exemple : *Jungle* est un emprunt par le français à l'anglais d'un mot indien *jongola*. En effet, on peut emprunter à une langue ancienne ou moderne, mais aussi à un dialecte, à un sociolecte, à une langue de spécialité, etc.

2-7-4-2 Xénisme, emprunt tel quel, alloglotte: le xénisme est le premier stade de l'emprunt. La lexie est perçue comme un élément étranger. Il s'agit d'une forme d'emprunt qui n'est pas encore intégré par le système linguistique d'accueil. Exemple : *Big bang*.

2-7-4-3 Emprunt aux langues étrangères : ce procédé consiste à faire apparaître dans un système linguistique un vocable provenant d'une autre langue. « *L'accélération des contacts avec des cultures étrangères se manifeste aussi entre des pays de langues différentes, ce qui a des incidences sur la présence de mots d'origine étrangère dans une langue.* » (J-F Sablayrolles, 2011)

La langue française a emprunté et emprunte à plusieurs langues mais avec l'avènement technologique (surtout technique et informatique), la puissance économique et financière des USA que le français puise le plus d'emprunts à l'anglo-américain en fin du XXème siècle Exemples : *shopping, marketing, on line*.

2-7-4-4 Emprunt aux langues anciennes : à la différence des recomposés, la langue française a beaucoup emprunté aux langues anciennes. La plus grande partie du vocabulaire savant du français est constitué d'emprunts au latin. La symbiose du latin et du français a parfois été complétée par l'intervention du grec (A- N Salminen, 1997). Exemples : *migraine* (grec), *mélancolie* (latin).

2-7-4-5 Calque : le calque est une autre forme d'emprunt qui consiste à franciser une lexie étrangère. Le calque regroupe deux autres sous-classes : le calque sémantique et le calque morphologique. Exemples : *la vite-nourriture* de l'anglais fast-food.

Dans la classe des procédés externes, l'emprunt et le calque sont souvent confondus. J-F Sablayrolles (200, p.234) nous donne un point de repère pour la distinction de ces deux procédés, celui de la datation : « *l'emprunt n'est identifiable que si l'on connaît l'existence de la lexie étrangère d'origine et que si l'on sait qu'elle est antérieure à la lexie française qui a été modelée sur elle.* »

3) Tableau-2- Récapitulatif des matrices lexicogéniques (procédés de formation des lexies) de J-F Sablayrolles (2000 revu 2009/2011)

Matrice			1. affixation	1.1 préfixation 1.2 suffixation 1.3 Flexion 1.4 parasynthétique 1.5 dérivation hybride 1.6 dérivation inverse
			2. composition	2.1 mots composés stricto-consensu 2.2 synapsie 2.3 mot-valise 2.4 composition savante 2.4.1 Composition savante hybride*
Interne	Morpho-sémantique	Construction		

* Ce procédé de création a été ajouté selon les lexies trouvées dans le corpus.

Matrice	Interne	Syntaxico-Sémantique		2.5 composition hybride
				3.1 onomatopées 3.2 jeu graphique 3.3 paronymie ou fausse coupe 3.4 Inversion 3.5 altération phonétique
			4. changement de fonction	4.1 conversion 4.2 conversion verticale
			5. changement de sens	5.1 métaphore 5.2 métonymie 5.3 antonomase 5.4 autres figures
		Morphologie	6. réduction de la forme	6.1 siglaison 6.2 acronyme 6.3 troncation 6.4 contraction
			7. pragmatique	7 détournements
Matrice externe			8. emprunt	

J-F Sablayrolles (2003 : 205) affirme que tous ces procédés de formation ne sont pas également productifs, les uns font preuve de stabilité tels que l’affixation, les mots composés et que d’autres connaissent une expansion récente telle que la réduction de la forme par la troncation. Il faut signaler également que les procédés néologiques ne sont pas mutuellement exclusifs et il est également possible de combiner différents procédés dans la création d’un même néologisme.

L’aperçu des diverses approches aujourd’hui dominantes, nous a permis de voir les divers types de néologismes. Ainsi, nous pouvons dire que les procédés sont nombreux et que certains d’eux peuvent se regrouper sous l’angle de leurs points communs.

Dans ce cas d’étude, nous essayons d’adopter la typologie proposée par J-F Sablayrolles. Nous porterons notre attention sur les procédés de la néologie formelle ou procédés morphologiques produits par l’association des éléments à savoir : la dérivation, l’analogie, la composition (affixation, dérivation, dérivés flexionnels, siglaison, lexies complexes, etc.) qui consistent à fabriquer de nouvelles unités lexicales. Un autre aspect de la néologie, très important est celui des néologismes de sens, basés sur des modifications sémantiques et qui fait aussi partie de l’objet d’étude de ce présent travail. L’emprunt attire bien évidemment notre attention car il est l’un des principaux mécanismes linguistiques de la création néologique et, plus encore, pour les contacts avec des cultures et langues étrangères, l’emprunt est un facteur essentiel dans leur l’évolution.

L’étude de la néologie formelle est l’un des moyens les plus récurrents dans la création de nouvelles unités lexicales, en effet, elle a fait l’objet d’une grande diversité d’études.

Étant donné que la néologie implique la nouveauté et que chaque langue évolue constamment, la néologie de forme nous permet en effet de voir la langue dans son évolution, évolution déterminée par la nécessité pour la langue, comme moyen de communication, de répondre aux exigences de son temps, mais aussi d’affirmer que la langue ne peut évoluer si elle ne porte en elle-même la possibilité de se recréer.

Toutes les langues ne cessent de se recréer et qu’en se recréant, elles innovent leur lexique mais aussi la façon même de créer les nouvelles unités ; ce qui revient à affirmer que les procédés de création sont eux-mêmes susceptibles d’évoluer et de subir des

transformations non seulement au seul niveau du lexique mais dans l'ensemble de leur système.

Le néologisme comme nouveau signe ou comme nouveau rapport signifiant-signifié, n'est pas arbitraire ; tout au moins en ce sens qu'il régit par des règles, qui ne sont saisissable, comme l'affirme C. Gruaz, (1988) qu'à travers des critères rigoureux tels, par exemple, le degré de récurrence des outils dérivationnels ou encore, dans une appréhension constructiviste du langage.

Notre tâche n'est pas d'apporter une théorie sur la langue ou le langage, mais d'observer à travers les faits, cette évolution et d'essayer de contribuer, à la lumière de tous ceux qui ont étudié la question, à en étudier le mécanisme par rapport à une question définie : les néologismes, et à une langue définie : le français dans la presse francophone algérienne.

4) Nature et divers aspects de l'unité linguistique néologique :

S'interroger sur la nature des éléments linguistiques susceptibles de constituer des néologismes est l'une des plus grandes questions que doit se poser n'importe quel chercheur en ce domaine avant même l'examen de ces unités linguistiques néologiques. D'une manière générale, on considère qu'il s'agit de mots dont la nouveauté est soit formelle soit sémantique. Cependant, Sablayrolles (1996 : 06) admet que cette conception est trop limitative pour rendre compte de la néologie dans le fonctionnement de la langue.

4-1) Genre et caractéristiques de l'unité linguistique néologique:

4-1-1 Genre de l'unité néologique :

Ni le « morphème », la plus petite unité porteuse de sens, ni le « mot », résultat de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné (Meillet, 1921, 30, cité dans Marouzeau 1969, J. Picoche, 1977), ne se révèlent pertinents pour l'étude de la néologie qui doit prendre en compte des unités d'autres dimensions. Celles-ci, c'est-à-dire les unités peuvent être des unités simples, indécomposables ou des unités complexes comprenant des formes affixées ou composées, ainsi des syntagmes prépositionnels pouvant aller jusqu'à la phrase ou au texte. Le néologisme se situe donc entre ces deux niveau : du morphème au syntagme.

La lexie : simple, composée et complexe :

Le concept de lexie⁴⁶ a été proposé pour nommer toutes les unités déjà citées qui sont fort différentes mais unies par des caractéristiques communes. Ce concept s'est même bien implanté dans la lexicologie récente⁴⁷. Ce terme de lexie que l'on doit à B. Pottier pour désigner toute « unité lexicale mémorisée ». Dans ses travaux, il fait la distinction entre lexies simples (c'est-à-dire les mots. Exemples : *chaise, pour, manger*), lexies composées, marque formelle de la présence de plusieurs éléments. Exemples : *tire-bouchon, rez-de-chaussée* et lexies complexes, séquence en voie de lexicalisation à des degrés différents. Exemples : *la guerre froide, prendre des mesures*. A son tour, J. Tournier (1985) en fait la distinction, fondée sur la nature et le nombre d'éléments formant la lexie : lexies primaires, affixées, composées, prépositionnelles (syntagmes prépositionnels lexicalisés); lexies complexes (toutes les autres lexies, jusqu'à la phrase lexicalisée), lexies textuelles (textes comprenant plus d'une phrase).

Cependant, G. Gross (1996, pp.7-8) cité dans une note en bas de page, n'emploie pas ce mot de lexie. Il oppose ce qu'il appelle mots racines ou mots simples et mots construits au sein desquels il distingue les mots dérivés et les mots polylexicaux ou complexes.

4-1-2 Caractéristiques des lexies néologiques :

Les caractéristiques que possèdent conjointement ces unités néologiques sont plusieurs :

- Au niveau fonctionnel : ces unités ont le même statut et même type de distribution que ce qu'on appelle traditionnellement des « mots » ou les monèmes autonomes selon A. Martinet. « *Le mot est l'archétype de la lexie. Tous les mots sont des lexies mais, si l'inverse n'est pas vrai, en l'occurrence toutes les lexies ne sont pas des mots, elles en ont cependant quelques caractéristiques fondamentales.* » (J-F Sablayrolles, (2000 :149).

⁴⁶ Selon le dictionnaire de linguistique (2002, p.282), la lexie est l'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au lexème, unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot : *table*, la lexie composée peut contenir plusieurs mots : *brise-glace* et la lexie complexe est une séquence figée : *en avoir plein le dos*.

⁴⁷ La lexie apparaît être depuis une quarantaine d'années l'unité de base du lexique la plus explicite.

- Au niveau sémantique : elles sont porteuses de sens. Elles associent un signifié et un signifiant donc, ce sont des signes monosémiques qui font preuve d'une stabilité référentielle dès leur apparition, d'ailleurs c'est l'une des principales raisons d'exister comme l'a déjà souligné Wagner cité par Sablayrolles (1996 :07), qu'un des rôles des néologismes « *est d'inclure dans la trame conceptuelle du discours un peu de ce qui, dans l'univers, se perd à jamais, faute d'un nom qui permette de le faire passer dans le discours* ».
- Ces unités font appel à la mémoire : Les néologismes sont susceptibles d'être mémorisés, au même titre que les unités lexicales qui existent déjà. Elles viennent s'ajouter alors au stock lexical existant. Cependant, si les individus n'en souviennent pas ou ne les réemploient pas cela relève d'un autre problème. J-F Sablayrolles (2000 : 150) écrit dans une note en bas de page : « *les capacités mémorielles individuelles font varier le stockage effectif, et cela n'est pas linguistiquement pertinent.* » Il suffit que ces *néologismes* soient accumulés comme un tout, quelles que soient la dimension et la complexité de l'unité.

4-1-3 Différentes formes de lexies néologiques:

- La complexité des lexies néologiques :

Il est intéressant de remarquer que les éléments susceptibles d'être des néologismes sont très variables dans leur statut, leur taille et leur complexité (1996 :8-9). Ces éléments forment une sorte de continuum qui part d'éléments qui ne sont pas initialement des signes (suite de lettres ou de sons, syllabes), qui passe par des signes linguistiques autonomes (mots) et non autonomes (morphèmes) jusqu'à des séquences longues et complexes (phrases, énoncés).

- Unité inférieure au mot :

A l'instar de Sablayrolles⁴⁸, des segments primitivement inférieurs au mot peuvent également constituer des néologismes: des morphèmes non autonomes, préfixes, suffixes tels que *ex*, *re-* ou *-isme* peuvent devenir des lexies néologiques. Exemple : les *ex-* et le

⁴⁸ Idem

capitalisme (= ex dirigeants politiques), *ex-conjoint*, *ex-communiste*, *ex-mari*,... Cependant, ce type de néologies reste relativement rare.

- Néologismes flexionnels :

Parmi les éléments : fonctionnel, sémantique et mémorisé qui caractérisent la lexie, s'ajoute le fait flexionnel⁴⁹. Toute forme nouvelle, qu'elle remplisse un vide (exemple du verbe défectif : ils closirent ; flexion nominale incomplète : pluriel de causal : causals ou causaux* ; création d'une forme féminine écrivaine) ou qu'elle soit formée « régulièrement » pour une lexie à flexion irrégulière (nous closons ou nous nous allons*) relève de la néologie.

- Néologismes du niveau du mot :

Ces lexies néologiques du niveau du mot sont très nombreuses. Elles relèvent de trois grands types : - la néologie formelle (dérivés, composés et mots valises- la néologie sémantique (antonimase, métaphore et métonymie mais on omet souvent les extensions et restrictions de sens si importantes chez Beal (1897) cité par Sablayrolles, ainsi que les emprunts. A cela, s'ajoute le type des néologismes syntaxiques par changement de construction. Ce type de procédé néologique caractérise surtout le langage des jeunes. Nous pouvons citer comme exemple le changement de construction du type transitivation de verbes intransitifs, ou inversement construction de verbes transitifs, donné par Sablayrolles *j'hallucine* signifie « je suis victime d'hallucination » et non « je provoque des hallucinations ».

- Unités d'un niveau originel supérieur au mot :

Les unités néologiques qui, par la taille ou la complexité sont des unités supérieures au mot peuvent être considérées comme unités lexicales des associations de mots. Mais, cette manière de considérer des groupes comme des unités n'est pas nouvelle. « *Nous considérons aussi comme des composés les groupes formés d'un nom et d'un adjectif, quand ils expriment un concept simple, une unité psychologique* ». (HLF, tome XIII, 2^{ème} partie, p.76, cité par Sablayrolles). Ainsi, les concepts de synapsie d'E. Benveniste ou de synthème d'A. Martinet recouvrent en grande partie ces unités complexes.

⁴⁹ Selon le nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (1995, p.432), les flexions font partie de systèmes de conjugaison ou de déclinaison.

* Inexistantes au XIX^{ème} siècle, ces formes seraient en usage au XX^{ème}.

* Le chanteur Renaud a forgé nous nous en allons.

Cependant, ces lexies néologiques sont pour la plupart obtenues par détournement de lexies qui sont soit des unités de langue: des locutions, des proverbes, des expressions soit des unités discursives secondairement transformées en lexies. Ces détournements se font par adjonction, suppression ou transformation d'éléments. Ces lexies associent d'une manière contradictoire du figé et du nouveau. Exemple cité par J-F Sablayrolles: *Liberté, égalité, parité comme slogan féministe*. Dans notre corpus, nous avons relevé l'exemple suivant : *Chacun pour soi et tout pour moi* au lieu de : chacun pour soi et Dieu pour tous. Plus longues et plus complexes que ces lexies, s'ajoutent les lexies textuelles : il s'agit des textes parodiques dont l'analyse relève d'autres principes.

5) Fonctions et facteurs de l'émergence des néologismes :

Selon A.Goosse (1971 : 42) « *la force du néologisme a quelque chose d'irrésistible. Il est la marque de la vie même* ». Dans la vie courante, tout le monde crée des mots nouveaux. Toute innovation dans une langue donnée est un acte individuel d'un locuteur qui veut transmettre soit oralement ou par écrit son idée. Mais, chacun a sa façon de néologiser et cela dépend de la situation d'énonciation dans laquelle se trouve le locuteur.

En se référant à J-F Sablayrolles (2000 :360) qui établit trois critères fondés l'un sur la position qu'occupe le locuteur dans l'échange langagier, l'autre sur le degré de compétence linguistique et enfin le dernier sur le pouvoir accordé au code, il est fort intéressant d'examiner les causes favorisant l'émergence des néologismes.

5-1 Premier critère : position du locuteur :

Dans tout échange langagier, le locuteur, face à son interprétant, peut se trouver dans l'une des trois situations suivantes :

1.a) Locuteur en position d'égalité avec l'interprétant:

Dans les situations informelles de la vie quotidien, les locuteurs se sentent à l'aise lors des échanges langagiers et ils peuvent même laisser libre cours à leur imagination lexicale, alors des néologismes peuvent surgir dans leur conversation.

1.b) Locuteur en position d'infériorité par rapport à l'interprétant :

La position d'infériorité peut faire naître des néologismes. Dans une telle situation lorsque le locuteur est obligé de prendre la parole, il a recours à des mots substituant ceux

normalement attendus. Ainsi que la panique, la tension, l'émotion peuvent faciliter le surgissement des néologismes. Dans ce cas le locuteur se trouve dans une situation d'insécurité linguistique⁵⁰ où les néologismes se manifestent par l'hypercorrection.

1.c) Locuteur en position de supériorité par rapport à l'interprétant :

Lorsqu'il s'agit des échanges langagiers, certains locuteurs se trouvent dans une position supérieure vis-à-vis de leurs interlocuteurs alors en situation de « pouvoir », ils se permettent de créer des néologismes que les interprétants ne peuvent pas reconnaître. C'est le cas de certains écrivains⁵¹ et journalistes dont la situation socioprofessionnelle permet de néologiser et de créer tel ou tel mot. Dans ce sens, C. Hagège (1987 :81) écrit « *l'immense diffusion des médias crée à grande échelle, dans la population, des récepteurs passifs. Les classes les plus modestes, qui constituent la masse parlante, ne peuvent plus avoir aujourd'hui le rôle qui fut longtemps le leur.* »

5- 2) Deuxième critère : maniement de la langue :

2.a) Le locuteur plurilingue maîtrisant plusieurs langues peut faire preuve d'une compétence linguistique. Cette dernière est bien sollicitée lorsqu'il s'agit des créations lexicales d'où le surgissement des néologismes de plusieurs manières.

« *Le locuteur peut jouer sur son statut d'étranger et sur l'impunité que cela lui confère. On se montre plus tolérant pour les « fautes » des étrangers que pour celles commises par les autochtones. Cette tolérance sera d'autant plus grande que le néologisme sera bien l'indice d'une bonne intégration des règles de formation des mots.* » (J-F Sablayrolles : 2000 : 364)

C'est le cas des détournements relevés dans notre corpus qu'on trouve d'ailleurs un bon exemple qui reflète le bon maniement de la langue de la part de certains journalistes. Ainsi, « *la gymnastique de l'esprit liée à l'exercice du plurilinguisme ne peut que favoriser la néologie.* »⁵² Les adjectifs en -esque: *trottoiresque, H'midanesque et mairiesque* illustrent bien ce que nous avons dit plus haut.

⁵⁰ Cf. à notre cas d'étude en mémoire de magistère (2009) dont l'intitulé est « l'insécurité linguistique en FLE : entre représentations et pratiques langagières. (Cas des apprenants de la 3^{ème} année secondaire).

⁵¹ Selon J-F Sablayrolles, A.Damesterter affirmait que les écrivains créent souvent des « bijoux » face à la « monnaie courante » du peuple.

⁵² Idem, p.365.

2.b) L'incompétence linguistique :

Une langue imparfaitement maîtrisée se traduit forcément par l'incompétence linguistique chez certains locuteurs. La pauvreté du lexique, un vocabulaire limité et impropre caractérisent surtout les jeunes, issus du milieu défavorisé, apprenant une langue étrangère, le cas de la langue française en Algérie. Cette méconnaissance de la langue les conduit automatiquement à commettre des fautes de tout genre et même à créer des néologismes par hypercorrection. Ce cas de figure, nous l'avons constaté lors d'une enquête menée aux près des apprenants dans le cadre de notre magistère (2009)⁵³.

2.c) Troubles de la parole :

Quelques facteurs tels que : la fatigue, des tensions nerveuses et même l'âge peuvent être responsables du surgissement des néologismes lors des interlocutions chez certains locuteurs. A ces facteurs s'ajoutent quelques maladies mentales comme par exemple la « jargonophasie »⁵⁴

5- 3) Troisième critère : pressions entraînant le non -respect du code :

3.a) Certains états d'âme comme la colère, l'agressivité, etc. peuvent conduire certains locuteurs à des transgressions du code linguistique.

« *Le locuteur, sous l'emprise d'un sentiment violent, peut émettre, sans l'avoir pesé, un néologisme.* »⁵⁵. Il faut également signaler que ce néologisme forgé par le locuteur ne soit pas nécessairement une sorte d'insulte ou un néologisme vulgaire.

3.b) Mise hors jeu temporaire des barrières :

Les locuteurs maîtrisant le code linguistique se trouvent parfois dans des situations où ils jouent avec la langue. Ce jeu avec la langue se traduit par la transgression temporaire des règles donc, à créer des néologismes. « *La création de néologismes permet d'assouvir ces*

⁵³ Par le biais d'un test que nous avons nommé « test dit de compétence » et que nous avons soumis aux apprenants, nous avons voulu vérifier la manifestation de l'insécurité linguistique « dite » et « agie » qui s'inscrit dans la typologie établie par M-L Moreau (1996). C'est en fait, aux domaines linguistiques (lexique, syntaxe, morphologie,...) dans les quels l'hypercorrection se manifeste le plus. Pour certains apprenants sont arrivés même à forgé des néologismes tels que *camérer, cultivation, entainage*,...

⁵⁴ Ibid. p.366.

⁵⁵ Ibid , p.367.

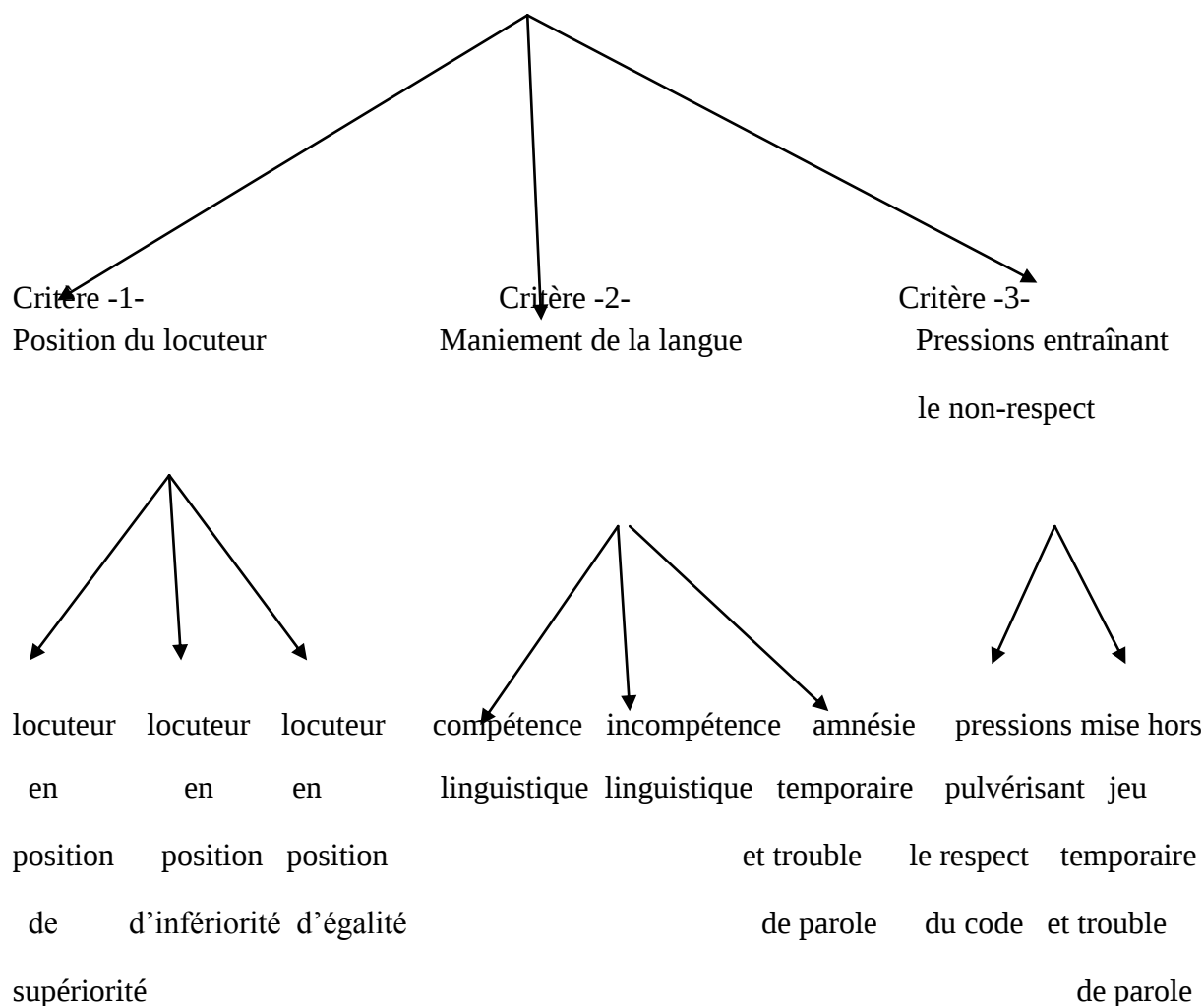
*envies ou ces besoins ludiques, sans risque, par la mise entre parenthèses momentanée des règles rigides du code. »*⁵⁶

Certains comiques professionnels se sont attachés à des jeux de langue. Nous pouvons citer quelques extraits⁵⁷ des humoristes Gad Elmaleh, J. Debbouze et Popeck (1990) où on pourrait parler de néologismes : « *Petit bébé, petit bébé. Faut pas faire du pleurage* » (J. Debbouze, 2005) ; « *Attention, je serai fou d'elle et quand je dis fou d'elle... je parle de la vraie fou d'ellité* » (Gad Elmaleh, 2005) ; « *Bonjour Mme la contreventionneuse* ». Ces humoristes forgent mêmes des créations verbales : « *T'inquiète pas je s'occupe de tout, tu s'occupes de rien.* » (D. Debbouze). Ils poursuivent la néologie en touchant la construction syntaxique. Exemple : « *De quoi ça s'agit ?* » ; « *Qu'est-ce que tu vois-t-il ?* » (J. Debbouze); « *Qu'est-ce que tu vois je ?* » (D. Gustin, 1993. Dans une émission sur la chaîne de TF1 intitulé « les enfants de la télé » (juin 2012), G. Elmaleh a forgé le mot *jonglage*.

Nous reprenons ici, d'une manière plus claire, les facteurs favorisant l'apparition des néologismes mais cette fois-ci sous forme d'un schéma établi par S. Adaci (2008 : 67).

⁵⁶ Ibidem.

⁵⁷ Ces extraits sont cités par K. Alaoui, (2006), « *La manipulation du langage chez les humoristes français et francophones : regards et usages ludiques sur la langue* ». In, Convergences francophones. Textes réunis et présentés par C Chaulet Achour, Université de Cergy-Pontoise, pp.140-143



-Figure 1 : Facteurs favorisant les néologismes-

6) Différentes fonctions de la production néologique :

De nombreuses causes sont responsables de la création des lexies et dont les fonctions sont réparties en trois grands groupes. Ces fonctions sont plutôt centrées sur l'interprétant, le locuteur ou le code. J-F Sablayrolles, qui emprunte à B-N et R. Grunig (1985) les outils d'analyse, proposés dans leur ouvrage *La Fuite Du Sens : la construction du sens dans l'interlocution* soutient l'idée que c'est le *faisceau causal* ¹, du dire du locuteur qui est à l'origine de l'émergence des néologismes dans ses énoncés

6-1) Fonctions plutôt centrées sur l'interprétant :

L'unité lexicale ainsi créée est un véritable acte illocutoire (M Tardy : 1974 : 95-102) ou illocutionnaire, Pour Austin « *l'activité proprement linguistique - ou acte locutionnaire (qui a pour résultat la phrase pourvue d'une signification) est l'acte du « dire » quelque chose et s'effectue en « produisant ipso facto un acte illocutoire » qui est « un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose » (Austin, 1962). Mais « produire un acte locutoire- et par là un acte illocutoire -c'est produire un troisième acte. Dire quelque chose provoquera le plus souvent certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore »*. En d'autres termes, le locuteur ayant forgé des néologismes, cherche à produire des effets sur son interlocuteur ou interprétant, parmi lesquels on peut citer :

1- Susciter une conduite :

1.a) Néologismes d'appel ou de focalisation :

Ces néologismes ont, comme première tâche, d'attirer sur eux l'attention de l'interprétant et stimulent leur curiosité. On peut en relever deux fonctions, fonction d'appel ou fonction de focalisation, c'est selon la présentation du néologisme dans un texte : La mise en relief (caractères gras, italique et guillemets) caractérise la plus part des néologismes dépouillés. Exemple : la chronique du 02/04/2011 dont le titre est « crassance », « basketté à prix fort » 09/07/2011.

1.b) Néologismes appâts :

Afin d'attirer du monde, certains organisateurs d'expositions, d'activités culturelles forgent et se servent souvent des néologismes. « *L'aspect nouveau des mots frappe...Nouveauté du contenu, établissement d'une connivence, figurent aussi dans le faisceau causal de ces néologismes.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :372) Exemple : les Festiévales sont des fêtes (festival) organisées en été par des communes voulant mettre en valeur leur patrimoine.

1.c- Néologismes arguments de vente :

Ces nouvelles formations sont ainsi forgées dans « *l'objectif de faire acheter des biens fort divers, produits ou services, manufacturés ou artisanaux..., que ce soit en les dénommant ou en attirant l'attention sur une de leurs qualités... C'est souvent le nom même du produit qui est un néologisme, inscrivant ainsi dans sa forme même sa principale qualité: la nouveauté.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :373) C'est le cas surtout de la publicité qui essaye

d'attirer l'attention du public sur les produits de consommations en utilisant même des mots dont le caractère appartient aux langues étrangères. Exemple : le néologisme *customerize* a été créé pour attirer le monde du marketing.

2- Inculquer une idée :

Dire quelque chose provoquera souvent des effets de la part du locuteur sur son interprétant, pour pouvoir le convaincre, le locuteur crée des « *néologismes qui ont une place de choix dans les stratégies élaborées par les locuteurs.* »⁵⁸

2.a) Néologismes stabilisateur:

Des termes s'imposent pour des dénommer des choses ou même des réalités nouvelles. Cette nouveauté a pour fonction de convaincre l'interprétant de l'existence de l'objet ou de la réalité dénommée. Ainsi la lexie *quadra*⁵⁹, créée pour affirmer l'existence d'un groupe d'hommes politiques appartenant à une même classe d'âge et liés par des préoccupations.

2.b) Néologismes à jugement de valeur intégré :

Le locuteur recourt à la création de ces néologismes non seulement pour attirer l'attention de son interprétant mais surtout c'est dans *le désir de se faire valoir par son esprit*⁶⁰ créatif. Parmi lesquels nous trouvons les néologismes *hommages* qui ont comme fonction de valoriser flatteusement les objets dénommés. Exemple : *Peintre-énergiseur*. Ce néologisme révèle la haute idée que ce peintre se fait de lui-même. Les néologismes *polémiques* font aussi partie de ces néologismes et qui mettent en cause des idées des hommes politiques, littéraires,... Exemple : *négrophobe*, ce néologisme a été créé pour désigner le président J.Chirac.

3 Provoquer des sentiments :

3.a) Néologismes désinvoltes:

La manipulation de la langue est une tâche très aisée pour certains locuteurs appartenant à une classe dominante (écrivains, journalistes, chroniqueurs). Ces derniers jouissent de cette

⁵⁸ Idem, p.374.

⁵⁹ Ibidem, p.374.

⁶⁰ Ibidem, p.375.

qualité qui leur est attribuée en agissant surtout sur le lexique, « *c'est eux qui lancent les mots « à la mode » et les tics verbaux sans cesse renouvelés.* »⁶¹ Exemple : *au niveau du vécu.*

3.b) Néologismes de connivence :

Ce genre de néologismes établit une certaine complicité entre le locuteur et son interprétant. Ces innovations lexicales sont créées par les journalistes dans le but de se rapprocher de ses lecteurs. « *Les journalistes désirant se mettre à la portée de leurs lecteurs, estimaient leur plus ou moins grande aptitude et tolérance à « néologiser » et s'y conformaient eux-mêmes.* »⁶² Par le biais de ces néologismes, journaliste et lecteurs désirent de se démarquer de ceux qui ne les comprendraient pas. Exemple : « *auditeurs mozartomaniaques* »

3.c) Néologismes dévaluants :

Certains néologismes sont forgés par le locuteur dans le but que son interprétant ait une déplorable opinion de lui. Le locuteur invente des néologismes, voulant faire « *croire à son interprétant qu'il ne maîtrise pas bien la langue* »⁶³. D'autres néologismes « *prétentieux* » sont ainsi créés par le locuteur qui veut ridiculiser le langage de son opposant en dévalorisant ses idées.

3.d) Néologismes séducteurs ou repoussants :

La séduction ou la répulsion sont deux phénomènes que le locuteur veut inspirer à son interprétant en produisant des néologismes. Le locuteur néologise soit pour « *le plaisir de choquer autrui, de s'attirer la haine de gens qu'on n'aime pas et dont se moque fort bien* »⁶⁴ ou il « *cherche à faire valoir son esprit et à s'attirer par là des sentiments de bienveillants et admiratifs chez les interprétants de son dire* »⁶⁵.

6-2 Fonctions plutôt centrées sur la langue :

Toute langue vivante se renouvelle et évolue dans son environnement. Le résultat d'évolutions permanentes se caractérisant par la création de nouveaux mots dont le fait causal est centré plutôt centré sur la langue.

⁶¹ Ibidem, p.378.

⁶² Ibidem, p.378.

⁶³ Idem, p.379.

⁶⁴ Idem, p.380.

⁶⁵ Ibidem.

1. Néologismes liés à l'évolution du monde :

L'innovation et la création lexicale concernent l'apparition de mots nouveaux ou de nouvelles créations linguistiques qui dénomment à leur tour des réalités ext-ralinguistiques ou désignent quelque chose de nouveau.

2. Néologismes révolutionnaires :

On recourt à des créations linguistiques dans le but de modifier le réel à travers la langue. *« Derrière la langue, c'est la société, le monde, qui sont visés, avec une volonté de remise en question, un désir de bousculer des situations établies, pour créer autre chose. »*

3. Néologismes ludiques :

La création des néologismes permet à l'émetteur de satisfaire ces propres besoins ludiques ou celles de son interprétant. En jouant avec la langue mais aussi en la manipulant, la présenter sous un aspect insolite, rieur et hors norme, le locuteur essaie de se faire plaisir à soi-même, *en jouant avec la langue* et souvent *cherche à divertir l'interprétant*. Mais vu leur nombre important, ces néologismes sont vite oubliés. Exemple : *je flemme*

4. Néologismes de défense et illustration de la langue :

Certains locuteurs écrivains procèdent à la création des néologismes afin de montrer l'aspect créatif de la langue. Des moyens de dérivation comme la suffixation et la préfixation ne sont que deux exemples qui illustrent parfaitement la richesse et l'évolution de la langue française. En revanche, certains grammairiens, (R-L. Wagner), s'opposent à la création française et trouvent que *« seuls les bons néologismes sont les emprunts, car il vaut mieux ne pas épuiser le sol, par la dérivation, mais recourir à de vigoureux plants étrangers. »* dans ce sens, le linguiste C Hagège (2010) écrit un article qu'il a intitulé *« une langue créative et universelle »*, en répondant justement à F Marcel⁶⁶, qui, dans Le Point du 8 juillet 2010 appelait les Français à *« parler English »*.

⁶⁶ Ecrivain, journaliste français et docteur en sociologie.

C) Fonctions plutôt centrées sur le locuteur :

1. Néologismes dus au principe d'économie :

La siglaison et l'abréviation sont des facteurs économiques de la langue (A. Martinet, 1998 : 176). Le locuteur, par ces néologismes, a tendance à réduire son activité linguistique. Leur emploi permet d'éviter toute phrase ou expression plus au moins longue car « *il sera plus économique de ne pas charger la mémoire et de conserver la forme longue* » et « *il sera plus économique d'adopter une désignation courte.* » Exemple : *méto* pour chemin de fer métropolitain.

2. Néologismes dus au souci d'exactitude :

Ces néologismes doivent leur existence au « *besoin de créer un nouveau mot, pour éviter des confusions possibles mais le niveau d'exigence dans l'exactitude est très variable selon les situations et les besoins de communication.* » (J-F Sablayrolles : 2000 :385) Pour pouvoir éviter tout risque de confusion, on attribue de nouveaux noms aux nouveaux objets et cela même est valable pour les objets anciens ou concepts. Exemples : *des disques compacts*, a fait dénommer *disques noirs* ou *disques vinyl* qu'on appelait *disques* auparavant.

3. Néologismes comme marque identitaire :

Le locuteur recourt à des innovations lexicales et à travers les quels va révéler une réalité identitaire. Une identité qu'il veut manifester et afficher à travers des formes linguistiques nouvelles, dynamisme linguistique qui lui-même participe d'une dynamique identitaire. Ainsi le néologisme *Tchipa*, est assimilé au mot *bakchich* que les Algériens n'utilisent jamais. Mais, il faut mentionner que ce mot a été façonné par la population algérienne et emprunté à la langue française. Il viendrait du mot *chipa* (voler) (P.Robert, A. Rey. A, 2012).

4. Néologismes comme marque d'intégration dans le monde :

Certains néologismes sont issus de la néologie de « *luxe* », leurs rôle est d'intégrer l'individu dans un groupe plus au moins grand, plus au moins stables. D'autres néologismes ont le caractère de *mots de passe*, qu'utilisent certains locuteurs entre eux, surtout les jeunes, pour se démarquer des autres groupes ou d'autres générations comme ils essayent de

renouveler vite leurs mots « à la mode » dans le désir de se démarquer à nouveau. Exemple : *c'est géant* a supplanté *c'est extra*.

7- Association de causes d'origines diverses :

Au-delà de la diversité des causes et des fonctions qui ont été déjà évoquées plus haut, certains néologismes remplissent d'autres fonctions, fort nombreuses et fort diverses, qu'on peut brièvement mentionner.

D.1 Les néologismes populistes :

Le locuteur, par ces néologismes, exprime *une émotion* de *colère* ou de *révolte* qu'il veut partager avec son interlocuteur-interprétant et qu'il « *veut influencer.* » (J- F Sablayrolles, 2000 : 389) il s'agit surtout des néologismes forgés par des hommes littéraires et politiques qui veulent influencer leurs peuples.

D.2 Les néologismes clin d'œil :

Par ce néologisme, le locuteur cherche à la fois se faire valoir et cherche à établir une certaine complicité avec l'interprétant mais à condition que ce dernier puisse « *décrypter le néologisme et l'apprécier à sa juste valeur.* »⁶⁷ Ces néologismes mettent en jeu un savoir culturel partagé entre le locuteur et son interprétant.

D.3 Les néologismes herméneutique :

Ces néologismes émis par des auteurs, difficiles à décodés, sont destinés à une certaines catégories de lecteurs. Il peut s'agir des mots nouvellement créés ou d'un lexique inaccessible dont les mots rares choisis par les poètes. Exemple: la poésie de Mallarmé illustre parfaitement cette sensation de difficulté.

D.4 Les néologismes hypocoristiques :

Nouveaux mots sont créés dans le but de combiner un trait d'esprit et un sentiment de sympathie et de tendresse qui « *représentent un témoignage d'affection. C'est une sorte de mots doux qui se double de l'établissement d'une connivence.* »⁶⁸

⁶⁷ Idem, p. 389.

⁶⁸ Idem, p.390.

D. 5 Les néologismes apotropaïques (les néologismes de détournements):

Le locuteur recourt à des créativités verbales pour « *détourner des menaces* »⁶⁹. Ces néologismes sont à la fois centrés sur le code linguistique ainsi que sur des interprétants qu'on cherche à influencer.

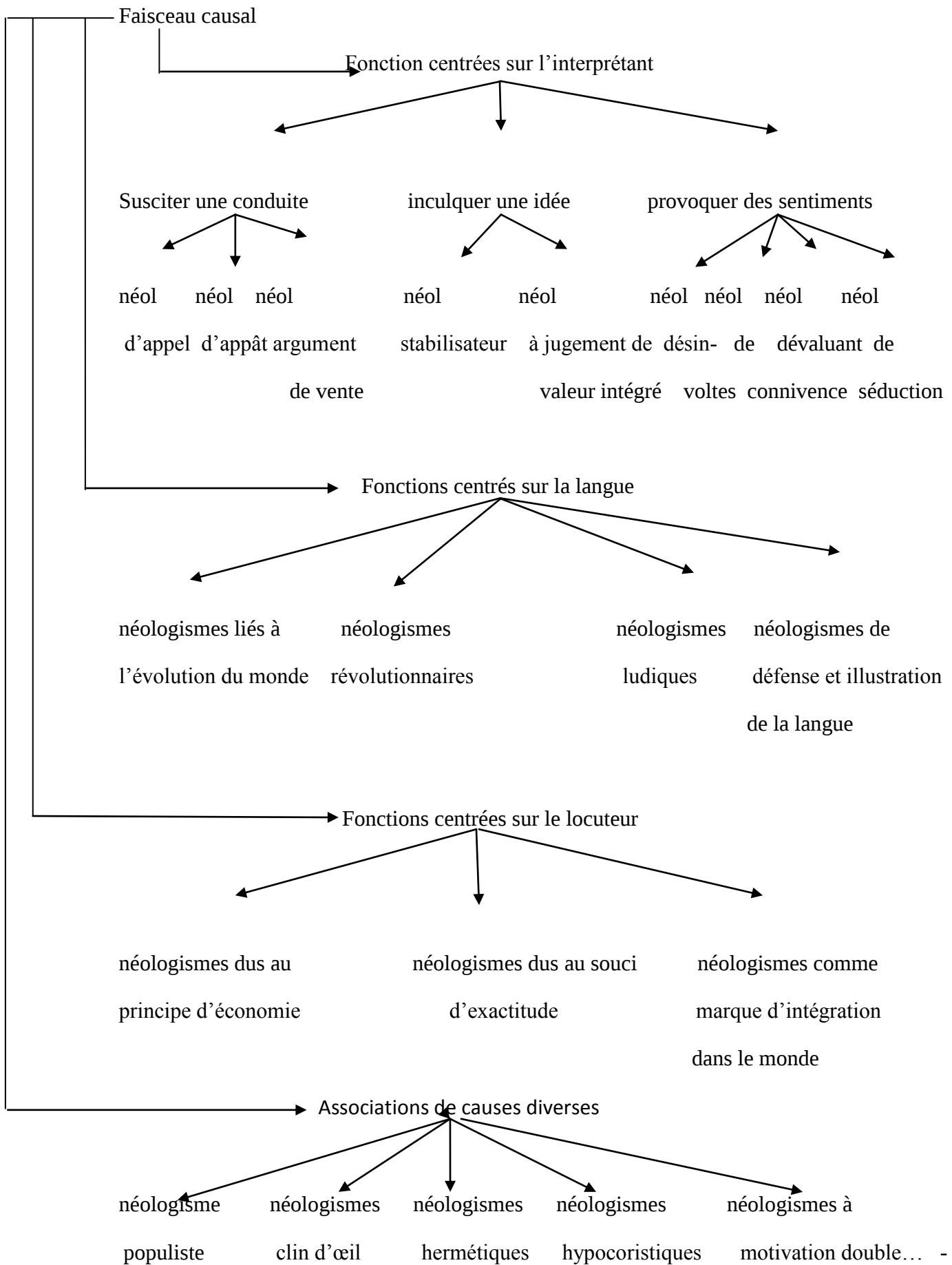
D. 6 Les néologismes à double motivation :

Ces néologismes sont répertoriés en deux catégories, néologismes *à double motivation* et néologismes *avec écart signifiant*. Les premiers néologismes englobent tout type d'emprunts (les emprunts simples, les emprunts avec phénomène), les différentes métaphores (métaphore avec une image, métaphore avec une réalité concrète) ainsi que toute sorte d'allusion (allusions à titres ou slogans, allusions à des réalités politiques ou sociales). Les seconds (écarts formels, mots-valises, jeux de mots...) reproduisent un effet de surprise, qui passent souvent inaperçus. Exemple : *indécorable* de F. Saussure. En revanche, « *un décalage entre le signifié et le signifiant attire l'attention de l'interlocuteur et le conduise à une analyse, qui est nécessaire pour que le message soit bien et totalement compris...* »

Nous reprenons, ici, les fonctions des néologismes sous formes de schéma proposé par S Addaci (2008 : 73)

Figure 2 -Schéma démontrant les différentes fonctions des néologismes-

⁶⁹ Idem, p.391.



Comme une synthèse, tout ce qui vient d'être dit sur les facteurs et différentes fonctions des néologismes, nous pouvons conclure que l'emploi par l'émetteur d'un néologisme ou d'une forme qu'il considère comme telle, ne semble pas innocent ; son utilisation traduit la recherche d'un effet, d'une action produite sur le destinataire. En effet, le néologisme émerge pour assurer les différentes fonctions : soit, pour attirer l'attention du destinataire, le convaincre de l'apparition d'une nouvelle réalité, soit, proposer une désignation plus correcte, soit pour combler une lacune lexicale ou tout simplement pour se démarquer des autres.

« Les fonctions du langage qui peuvent avoir rapport à la néologie sont la fonction de communication, de transmission de l'information certes mais aussi lorsqu'on prend en compte la présence du destinataire, les fonctions diverses qui font que l'acte de parole perd de son innocence et qui font du discours néologiquement marqué le lieu de la « distorsion idéologique » pour reprendre les termes de R. Barthes (1970) le lieu du « vol du sens » ou au contraire, de sa suggestion, d'une complicité ou d'une agression linguistique et idéologique. C'est ainsi que la production du néologisme et /ou utilisation relèvent de ce que Oswald Ducros (1972) appelle une action, c'est-à-dire toute activité d'un sujet lorsqu'on la caractérise d'après les modifications qu'elle apporte ou qu'elle veut apporter au monde. » (Chr. Marcellesi, 1974) : 95-102)

A ces fonctions s'ajoute la fonction ludique. Mais nous fait remarquer l'auteur, « *jeu de langage certes, mais jeux non gratuits* ». Par ailleurs, dans le cas des contextes médiatiques, le néologisme finit, par fois, par être utilisé comme une unité lexicale ordinaire. Une certaine complicité naît alors entre le quotidien et ses lecteurs. (L Sader Feghali, 2005 : 532).

8) Problème de la nouveauté du néologisme :

Comme on vient de le voir plus haut, la lexie néologique peut être un mot ou une locution néologique dont on sent la nouveauté, cependant, la notion de nouveauté est difficile à définir et à cerner car « *la nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à quelques chose d'autre, par rapport à ce qui existe avant elle et où elle vient prendre place.* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 165).

La question que l'on peut se poser est-ce que tout mot nouveau est-il un néologisme ? Nous pouvons dire non, étant donné que tout individu, à un moment donné peut créer un nouveau mot : néologisme n'est pas un concept psychologique mais il concerne le niveau de langue. « *Il relève de la langue, car il n'y a néologisme que si un ensemble de locuteurs, ou un groupe, éprouve, face à un mot donné, un sentiment de nouveauté. Mais pour que cette créativité concerne la langue, il faut également que, le néologisme soit repris, se diffuse.* » (F Gaudin et L Guespin, 2000 : 249).

Boulanger (2010 : 40-42) repris à M.-T. Cabré (1992 : 254 ; 2004 : 37) se contente de citer quatre critères aux quels un néologisme doit répondre: « *l'apparition récente du mot dans le lexique* », « *l'absence du mot dans le dictionnaire* », « *l'instabilité formelle et sémantique du mot* », « *la perception du caractère de nouveauté par les locuteurs.* » Ce dernier critère concerne le *sentiment néologique* ou *sentiment de nouveauté* est très important car c'est le seul critère qui permet de dire qu'une lexie est sentie comme néologique.

9) Sentiment de nouveauté néologique :

A l'instar de Gaudin et Guespin (2000 : 249), le néologisme est défini par un sentiment de nouveauté et la reprise du mot. On voit tout de suite que ces deux critères sont contradictoires et permettent de cerner l'ambivalence de la notion : plus l'utilisation est ré pondue, plus s'estompe le sentiment de nouveauté. Et c'est ce sentiment de nouveauté que vise la mention *néol.* des dictionnaires, mention qui a une fonction comparable aux mentions de niveau de langue : *fam., pop., litt.,* etc La rubrique *néol.* permet au lexicographe d'admettre provisoirement, dans une sorte d'antichambre, des unités nouvelles qui ne sont pas encore consacrées. Le recours au dictionnaire est alors d'ailleurs une sorte de réflexe sur lequel on ne s'interroge pas mais il est peu insatisfaisant. Il se trouve que certains mots ne sont pas attestés dans les dictionnaires mais utilisés par certains locuteurs. Exemple: le mot *ordinateur* existait dans le vocabulaire religieux, « prêtre ordinant » avant sa création formelle, au XXème siècle dans le domaine informatique. (J--F Sabalyrolles, 2000 :171).

L'exemple précédent nous incite à nous pencher sur la variabilité du sentiment néologique selon les personnes mais pour que les lexies néologiques soient ressenties comme nouvelles par toutes les personnes, il faut que le sentiment de nouveauté soit collectif et que la langue soit un code unique, homogène et partagé par tous les membres de la communauté d'une manière égale (J-F Sabayrolles, 1996 : 18), à un moment donné et dans un temps précis.

8-1 Durée de vie du sentiment néologique ou néologicit :

On peut s'interroger sur un autre facteur pertinent, c'est celui de la dur e de ce sentiment. Des interrogations alors nous interpellent. Quand doit-on parler de mot nouveau ? Jusqu'  quand continuer   parler de mot nouveau? Autrement dit, durant combien d'ann es une unit  lexicale cr  e reste-t-elle nouvelle ? Tous les mots ont  t , un jour, des n ologismes. Autrement dit, au d part tout mot constitue un n ologisme. Tout n ologisme se d finit par sa n ologicit , trait distinctif fondamental. (B Bouzidi, 2010 :28)

Pour L. Guilbert, la dur e d'un n ologisme serait d'une dizaine (10) d'ann e*. La fixation d'une telle dur e para t bien arbitraire. En revanche, prendre quelques ann es comme dur e de la nouveaut  para t donc possible car d'apr s le travail comparatif men  par les lexicographes entre deux  ditions du Petit Larousse, pour mesurer le renouvellement lexical, confirme la validit  de cette mesure temporelle puisque, en   peine de dix ans, c'est presque un quart du lexique recens  qui est touch  par des changements. Mais, B. Quemada (2006) reconna t qu'il est difficile d' valuer la *n ologicit  d'une d nomination*. Il semble facile de r pondre et de dire quand commence la nouveaut  qui caract rise le n ologisme et justifie en m me temps sa d nomination. Cependant il reste d licat de la d limiter et surtout de dire quand un n ologisme cessera d' tre consid r  comme tel.

Ainsi, J-F Sablayrolles (2000 : 171) ajoute « *puisque'on a le sentiment que la n ologicit  est inversement proportionnelle   la diffusion, au lieu de s'en tenir   la cr ation m me, on peut  largir un peu en consid rant comme n ologiques non seulement le processus cr ateur, mais les premiers r cepteurs qui les reproduisent devant d'autres auditeurs. En  largissant encore, on peut consid rer comme nouveaux les r emplois faits par ces auditeurs qui forment un deuxi me cercle de r cepteurs qui ne connaissent pas la lexie nouvelle et qui peuvent   leur tour la r employer. Mais, de proche en proche, on peut aller loin. Or il n'y a pas, a priori, de raison de placer la barre   tel ou tel endroit et de d cider qu'au-del  de dix, vingt, etc., r emplois la lexie n'est plus n ologique. Il serait encore n cessaire d'examiner et de d cider s'il faut compter le nombre des r emplois en chiffres absolus, le nombre des nouveaux locuteurs qui l'utilisent, ou le nombre de cercles interm diaires par lesquels elle transite (A le dit   B qui le dit   C qui le dit   D, etc.). Mais il n'y a, l  encore, aucune raison de choisir telle ou telle exigence quantitative.* »

* C'est une constatation de L. Guilbert   propos de la pratique de L. Guilbert. Cela n'a aucun statut sp cial. (Note mentionn e par J-F Sablayrolles).

8-2) Mots nouveau : mots récents ou néologismes?

Le problème qui se pose est de faire la différence entre les mots récents et les néologismes et surtout si on doit accorder le même traitement et le même statut à des mots créés et non réemployés par la suite, ce qu'on appelle des hapax ou souvent appelés « mots aventuriers » par F. Brunot, Vaugelas (cités par J-F Sabayrolles, p.166), et des mots qui se diffusent. L'utilisation tantôt de « création d'un mot nouveau », tantôt de « emploi d'un mot nouveau » dans les définitions proposées par les dictionnaires révèle l'ambiguïté du concept et l'absence de doctrine unanime à ce sujet. L'adoption de l'une ou l'autre solution a pourtant des conséquences sur le nombre et le traitement des néologismes. Dans le premier cas, la question de l'intégration durable ou non dans la langue ne se pose pas : hapax et lexies connaissent un grand usage partagent un statut identique : ce sont des créations, des néologismes. Dans la deuxième définition, il n'en va pas exactement de même et *le facteur temps* entre en ligne de compte avec le ou les réemplois qui ne concernent pas les hapax. Le mot nouveau n'a donc pas la même acception dans les deux cas : dans le premier c'est l'équivalent de « créé », dans le second de « récent ». Il existe, toute fois une dichotomie entre les néologismes ponctuels et néologismes qui s'intègrent durablement dans la langue car une fois enregistrés dans les dictionnaires de langue généraux, ils perdent leur statut de néologisme, pour n'être plus que des mots récents. (M-F Mortureux, 2001 :115)

8-2-1 Les hapax, occasionnalismes, mots aventuriers :

Les hapax sont des mots nouveaux une fois, au moment de leur création. Ce sont surtout des mots rares émis en discours par des locuteurs ou des écrivains à un moment précis dans des buts stylistiques comme moyens d'expression littéraire. Exemple : « *la dive bouteille* », chez Rabelais. Ils peuvent être réellement des mots rares mais aussi des erreurs. Ainsi Sablayrolles (2000) et Cabré (2003) soutiennent que certaines fautes pourront être considérées comme des néologismes, au même titre que les néologismes littéraires ou terminologiques. Dans l'ignorance, on a souvent tendance à les exclure puisqu'ils n'ont pas entrés dans le lexique de membres de la communauté linguistique. Mais ils constituent un phénomène langagier intéressant. « *On ne peut exclure les hapax et les autres mots d'auteur ou de discours ni de la lexicologie ni de l'analyse de discours. Nous tenons pour néologismes relevant de la langue les lexies dès leur création et première apparition parce que c'est la langue qui les a rendues possibles et qu'on ne peut pas faire qu'elles n'aient jamais été émises.* » (J-F Sablayrolles, 1996 :12)

Ces mots nouveaux se forment *occasionnellement* dans des conditions concrètes de la communication langagière, et qui sont, en général, contradictoires par rapport aux différents moyens de formation des mots dans la langue. Pour la plus part d'entre eux, les réemplois ultérieurs sont assez improbables.

Nous considérons que les *occasionnalismes* et *hapax* sont des termes synonymes. Mais la question qui se pose à leur sujet est moins celle de la nouveauté que de savoir quel sort on doit leur réserver : doivent-ils être l'objet des mêmes soins que les autres créations lexicales ?

De ce fait, il existe des recueils de mots créés par des écrivains, tel que *le Dictionnaire des mots sauvages* (1969) de RHEIMS qui collectionne ces mots et le *Dictionnaire des mots tordus* (1983) dont l'auteur est Pef ainsi le lexicographe A. Rey, très sensible à l'aspect social de la langue et du lexique, a de bonne raison de mettre à part les mots d'auteurs ou mots de discours.

J.Pruvost et J.-F.Sablayrolles distinguent deux types d'hapax : *hapax conversationnels* qui sont « des néologismes créés au hasard d'une conversation deviennent des mots de connivence qui soudent le petit groupe de deux, trois personnes (ou plus) qui les reprennent et ne les utilisent qu'entre elles » et les *hapax littéraires*, des mots surtout créés par les hommes de Lettres dont nous pouvons citer le hapax *abracadabrantesque*⁷⁰ de Rimbaud.

8-2-2 Les lexies qui se diffusent :

Les lexies qui s'intègrent dans le lexique conventionnel et qui se diffusent, posent un autre problème, celui de la durée de leur nouveauté et plus précisément du moment où elles perdront leurs caractères de nouveauté. Peut-on les considérer comme nouvelles que lors de leur premier emploi ? Y a-t-il une raison de les différencier des hapax ? Sachant bien que le recours à l'intuition qui détermine la durée de la nouveauté de la lexie n'est fiable et peu satisfaisant intellectuellement. (J-F Sablayrolles ,1996 :13) Dans les pages qui suivent, nous tenterons de voir les différents supports dans lesquels les différentes lexies néologiques se diffusent.

⁷⁰ Dont il a été question lors de la communication de Blanche-Noëlle Grunig, mais qui a également été évoqué dans un autre exposé, où il fut présenté comme un néologisme contemporain : non, nous ne devons pas ce terme au Président de la République Jacques Chirac, qui l'a utilisé lors d'une récente intervention télévisée...après notre poète.

CHAPITRE QUATRE: LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE LA DIFFUSION ET L'ÉMERGENCE DES NÉOLOGISMES

1) Introduction :

Comme on vient de le souligner dans le premier chapitre que par néologie, les linguistes entendent le processus qui permet la création ou la formation de nouvelles unités lexicales ou sémantiques, à partir de formes déjà existantes dans le cadre de la langue elle-même. Sont ainsi distingués à la suite de Louis Guilbert (1975) deux types de néologie : néologie de forme (ou lexicale) et néologie de sens ; ou dans d'autres langues quand il s'agit d'emprunts. Mais, toute langue ne peut se dissocier de la société dans la quelle elle se trouve.

L-J. Calvet (1993 : 07), partant de l'affirmation saussurienne considère que « *la langue est une institution sociale* », ainsi certains linguistes affirment qu'on ne peut envisager l'étude de la langue sans tenir compte de sa dimension sociale. De ce fait, le caractère néologique des lexies lie étroitement le rapport de la langue et de la société et que les néologismes déterminent l'acceptation en termes sociolinguistiques.

Tous les locuteurs, dans une société donnée et à un moment donné créent constamment des néologismes. C'est pourquoi, l'apparition et l'émergence des néologismes s'observent souvent dans des supports tels que les livres surtout littéraires, les dictionnaires, la presse écrite, l'audio-visuel, la publicité, les enseignes ainsi que dans les parlers et les conversations de tous les jours. « *Dans la langue générale, cette création est spontanée : de l'argot teuf (pour fête) à la création littéraire (abracadabrantique inventé par Arthur Rimbaud) ou humoristique (branchitude = le fait d'être « branché »), l'inventivité de tous, en particulier jeunes, journalistes, publicitaires... sans parler des écrivains, chanteurs ou poètes, se déploie dans la plus grande liberté. Il suffit de penser à tous ces mots qui tiennent une si grande place dans la publicité et les médias : pipole, fun, slam, collector...* ». ⁷¹

A l'instar de J Pruvot et J-F Sablayrolles (2003 : 15) « *la presse, les dictionnaires, la littérature, les institutions, représentent autant d'instances où la néologie fait intervenir, dans un bouillonnement fructueux pour la langue, autant de sages conseillers que de cassandres et de thuriféraires.*»

En revanche, en ce qui concerne les supports médiatiques, la presse écrite et l'audio-visuel, nous parlerons plutôt d'innovations linguistiques, car tous les termes de création récente ne peuvent pas être considérés comme des néologismes.

⁷¹ Néologie et terminologie, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Disponible <http://www.google.fr/#hl=fr&output=search&scient=psy-ab&q=n%C3%99ologie>. Site consulté le 25/07/2012.

2) La néologie et littérature :

La création verbale fait partie intégrante du style d'un auteur, acteur par définition d'une langue qu'il doit mettre au service de ce qu'il souhaite exprimer. « *L'amour de la langue française conduit souvent les écrivains à lui faire de beaux enfants.* » (J .Pruvost et J-F Sablayrolles, 2003 : 42).

Or, « *la littérature représente quant à elle un lieu ambigu de la néologie dans la mesure où, d'une part, s'y forgent avec talent un grand nombre de néologismes, pour la plupart éphémères, dans la langue de l'auteur – en linguistique, le discours –, et où, d'autre part, les autorités viennent souvent chercher une caution pour l'enregistrement du bon usage, dans les dictionnaires notamment.* »⁷²

Au Moyen Age, par exemple, la création lexicale reste déterminante pour la langue française. Les clercs construisent des néologismes en empruntant aussi bien au grec et au latin qu'aux autres langues vivantes. Une partie du lexique politique utilisé aujourd'hui est par exemple née entre 1317 et 1375 à partir de traductions françaises d'ouvrages latins de philosophie politique. Des mots comme *démocratie, corruption, dissolution, doctrine, tolérer, usurper*, surgissent. Langue fluente propice à la créativité, le français se démarque, au-delà de la traduction, par une grande liberté de suffixation. Ainsi *abit, abitage, abitement, abitance, abitail* coexistent sans difficulté pour définir l'habitation.

Le XI^{ème} siècle se démarque du Moyen Age en enrichissant la langue sans emprunter à d'autres langues étrangères comme l'Italien qui était en vogue littéraire. « *Plus nous aurons de mots dans notre langue, plus elle sera parfaite* », s'exclame Ronsard (cité par Pruvot et Sablayrolles, 2003, p.45). Ainsi, une politique linguistique de l'enrichissement de la langue française par l'innovation lexicale était promue. Plusieurs formules à l'incitation lexicales sont encouragées la dérivation : *doucelette* ; la composition : *aigre-doux* ; exemples d'emprunt au latin et au grec : *lyrique, exceller*. Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la néologie a été rejetée au nom de la pureté et de l'usage. Pour Vaugelas, soucieux d'une langue exacte et pure, tout néologisme lui est suspect et que la néologie risquait de faire dégénérer la langue de la perfection. D'une part, grammairiens et poètes s'opposent aux néologismes et à la néologie de l'autre part, des néologismes naissent dans les salons où l'on retrouve Mme de Lafayette, Marivaux a néologisé *bienfaisance*,...

⁷² Idem p.17.

Nous assistons même à la création d'un *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du Siècle avec l'éloge historique de Pantalon Phæbus paru en 1725*. Au XIX^e siècle et XX^e siècle, les néologismes semblent favorables pour certains auteurs tels que Balzac et Hugo chez qui on sent le double sentiment de la néologie. D'un côté, il affirme que la néologie fait le « *triste remède* » de l'écrivain et une nuisance pour la langue : « *Ce sont les mots nouveaux, les mots inventés, les mots faits artificiellement, qui détruisent le tissu d'une langue* », déclare-t-il dans la *préface de Littérature et Philosophie mêlées* (1834). » De l'autre côté, il ouvre largement la langue littéraire au vocabulaire technique. A cette époque, le néologisme est conflictuel : chez les Symbolistes et Surréalistes la néologie est prise en compte tandis que le mouvement Dada ne semble guère favorable à la néologie. L'avènement de genres néologisants voient le jour. Ainsi le roman policier de Simonin est riche en *néologismes* expressifs. Le néologisme dénotatif fait écho dans la science fiction, de même pour la bande dessinée qui est riche en nouvelles onomatopées.

En ce qui concerne l'intégration des néologismes littéraires dans les dictionnaires les plus courants, est rare cependant peu de roman dépouillés car ils sont considérés scientifiquement comme pas suffisamment rigoureux. En effet ils pourraient apparaître comme des fruits d'une créativité lexicale particulière inhérente au style d'un écrivain. Tôt ou tard, cependant, le néologisme littéraire pourra s'introduire dans le lexique usuel (notamment dans des magazines plus spécialisés comme *le Magazine littéraire* ou *le Magazine Lire*, par exemple) (M. Sommant, 2003 :249).

3) Les supports dictionnaires et les néologismes :

Bénéficiant d'une diffusion croissante sur papier ou électroniquement, les dictionnaires sont des ouvrages de références. On y recourt souvent pour comprendre le lexique de la langue : signification des mots, orthographe des mots, découvrir des mots inconnus ou nouveaux, etc. Cependant un dictionnaire ne peut jamais contenir tous les mots d'une langue, cela reste impossible du moment où le lexique d'une langue se développe constamment et tous les jours et le mot une fois apparu n'entre pas immédiatement dans les dictionnaires. Il faut néanmoins que ces derniers doivent réagir rapidement à ce développement du lexique en enrichissant leur contenu.

« Le néologisme est défini traditionnellement comme « un mot n'appartenant pas au dictionnaire ». « Inversement, quand un lexicographe intègre une nouvelle entrée dans la nomenclature ou enregistre un nouveau sens, c'est que le néologisme formel ou sémantique n'en est plus un : les mots n'entrent dans le dictionnaire que parce qu'ils ne sont plus néologique. » (J-F Sablayrolles, 2008 :13) Les dictionnaires peuvent également nous aider à vérifier si le mot est néologique ou non. « L'attestation ou non-attestation dans les dictionnaires est fréquemment prise comme test de la nouveauté, avec une application simple : si la lexie figure dans un dictionnaire, elle n'est pas néologique, si elle ne figure dans aucun, elle l'est. » (J-F Sablayrolles 2000 :173) Ainsi, L. Guilbert (GLLF, 1971) affirme que c'est par rapport au dictionnaire, ou plutôt aux différents dictionnaires, qu'un terme apparaît comme néologisme.

La lexie néologique est néologique dans l'intervalle compris entre le moment de sa création (qui est maintenant souvent indiqué, avec un degré de précision variable) et celui de son insertion dans le dictionnaire. Mais cette approche a été souvent récusée sur un plan théorique mais souvent utilisée pratiquement.

Pour le spécialiste Z. Xu (2001 :49) « le néologisme est considéré comme tel seulement lorsqu'il est admis dans le lexique de la langue à partir du moment où un dictionnaire l'aura enregistré. » Ainsi l'absence d'une lexie dans un dictionnaire ne signifie, en effet, pas pour autant que le mot soit néologique. D'autres raisons citées par J F Sablayrolles (2000 : 180-181) pour ces absences des mots dans les dictionnaire et qui sont de plusieurs ordres : Des contraintes matérielles (de place, de mise en page) peuvent conduire à négliger des lexies peu fréquentes, des mots ou tournures sentis comme archaïques ou désuets peuvent être omis pour traiter plus à fond le vocabulaire courant ; aussi la pudeur et le respect des bonnes mœurs font omettre les mots qui relèvent des injures, de la sexualité, de la scatologie ou de ce que l'on appelle familièrement « les gros mots » ; la prudence fait différer l'entrée de mots nouveaux. Ces derniers n'entrent pas dans les dictionnaires qu'après qu'ils se sont bien implantés dans l'usage. Les néologismes ont parfois une courte durée car ils dénotent un phénomène à la mode. Ces mots nouveaux peuvent apparaître soudainement, se répandre largement, puis disparaître aussi subitement qu'ils étaient apparus avant que les dictionnaires ne les intègrent. Dans le cas contraire, s'ils arrivent à survivre ils obtiennent une entrée dans un dictionnaire de langue officiel.

Il faut souligner également que les lexies nouvelles ou qui ont un sens nouveau issues de l'oral, ne sont pas prises en considération car *« les auteurs des dictionnaires sont des « lettrés », ils préfèrent les choses en provenance des livres plutôt que celles survenues dans la vie ; ils sont sensibles aux mots et expressions créés par des gens cultivés, tandis que pour ceux qui proviennent du marché, des ateliers, de la campagne, ils éprouvent beaucoup moins d'intérêts. Et le choix des mots ne s'est réalisé qu'à partir des écrivains en renom et de leurs œuvres bien connues, des journaux ordinaires ne les intéressent pas tellement, et encore moins des livrets et des publicités. »* (Z Xu, 2001 : 17).

Mais, ces différents critères de l'admission ou non d'un mot dans les dictionnaires restent insatisfaisants et très instructifs du moment où ils ne disent rien sur le fonctionnement de ces lexies. Z. Xu ajoute un autre critère, c'est celui de l'acceptabilité du néologisme. D'après ce spécialiste *« l'insertion des termes nouveaux dans le dictionnaire constitue une condition nécessaire au jugement d'acceptabilité du néologisme, mais l'acceptabilité du néologisme ne peut se concevoir exclusivement en fonction du temps ou du point de vue des élites de la littérature. Le goût des lexicographes ne correspond pas exactement à la réalité sociale et à l'usage du mot en cours, d'autant plus que leur souci de logique et de pureté va plus loin. Il faut donc tenir compte de l'usage, de la pratique langagière des sujets parlants dans une communauté. »* (Z. Xu, 2001 : 52).

3-1) Néologie et mise à jour des nomenclatures dans les dictionnaires de langues usuels :

3-1-1 La néologie et la méthodologie « Laroussienne » :

Les dictionnaires témoignent grâce à leur lexique de l'évolution scientifique, technique et culturelle et ils présentent l'attitude de la communauté socioculturelle face à la langue. J. et C. Dubois (1971 : 110) remarquent que: *« c'est la source d'études linguistiques portant sur l'évolution de la langue ou sur les modifications de l'attitude de la communauté à l'égard de sa propre langue. »* En effet, les dictionnaires comme *Larousse* et *Robert* ont un service de néologie appelé « la veille néologique », veille qui nourrit une base de données informatisée élaborée par les lexicographes, qui ont pour mission la constante remise à jour des dictionnaires millésimés et cela à partir de supports de productions de la presse écrite tels que *Le Figaro* et *Le Monde*, considérés comme une «*fabrique des mots* » dont «*les lecteurs les plus attentifs sont les auteurs du dictionnaire, qui passent au peigne fin cette production quotidienne.*» (J Pruvot et J-F Sablayrolles, 2003 : 17).

3-1-2 Processus de la banque néologique :

Depuis 1988, existe une banque de néologie notamment chez Larousse, essentiellement constituée de mots nouveaux sélectionnés de façons régulières dans un très grand nombre de supports de presse, à savoir, les grands quotidiens français précités ainsi que des revues et des magazines par exemple *Elle*, *Le Figaro Madame*, *le Nouvel Observateur*, *le Point*, *l'Express*, et des catalogues comme celui de *la CAMIF*, *La Redoute*... Tous ces supports ont fait l'objet de dépouillement quotidiens. Les lexicographes intègrent également, mais en plus petit nombre des néologismes oraux non attestés à l'écrit et qui, par conséquent n'ont pas de graphie fixe tandis que l'intégration des néologismes littéraires se fait rarement.

Seule année 1998 par exemple, 2194 néologismes ont été recensés. Ainsi, ce service de néologie présente chaque année environ 300 candidats au Comité linguistique dont la mission est de sélectionner la centaine de mots à retenir pour la nouvelle édition annuelle du Petit Larousse. En vue de l'intégration des néologismes dans les dictionnaires, une expérience de « veille néologique » ou la « traque aux néologismes » est relatée par K Alaoui (2008 : 62), chargé « d'alimenter » la banque de données néologiques aux éditions Larousse et qui a recensé 1446 mots sous la direction de Mme Houssemaine-Florent, lexicographe, responsable chez Larousse de la « veille néologique ». Ce spécialiste note que « *la néologie devient même un argument de vente pour les maisons d'édition : on met en avant les mots nouveaux, qui donnent l'idée d'une certaine fraîcheur et d'une certaine richesse du dictionnaire par rapport à l'édition précédente.* »⁷³

3-1-3 Critères de sélection des néologismes :

Comme nous venons de le mentionner que c'est au lexicographe que s'impose l'examen de l'ensemble des quotidiens journalistiques précités et d'y déceler les mots qui lui paraissent être des néologismes. Alors, le lexicographe se fie à son « sixième sens », pratique acquise au fil des ans qui lui permet de se diriger vers les néologismes.

A l'écrit, certains signes permettant de discerner un néologisme : mots en italique, terme entre guillemets... Contrairement à l'écrit, c'est l'oreille de lexicographe qui est exercée pour repérer les mots nouveaux prononcés à l'oral. Une fois cette étape est achevée, le lexicologue procède à la vérification manuellement ou à l'aide d'outil informatique de cette lexie repérée dans les dictionnaires de base comme le Grand Larousse Universel, le Petit Robert,... Si la

⁷³ Idem.

lexie en est absente, il s'agit d'un néologisme réel et ce dernier est introduit dans la banque néologique Larousse. On lui crée alors une fiche, mentionnant le libellé ou la dénomination-vedette avec sa graphie, son origine, sa datation, son domaine de définition, le niveau de langue, la signature et le support dont il est extrait, sa fréquence d'emploi au fil des relevés...La phonétique peut être précisée quand celle-ci pose problème. En revanche, si le mot se trouve déjà dans ces dictionnaires, soit on l'abandonne soit on mentionne une attestation supplémentaire. Ainsi, nous pouvons dire que les nouveautés enregistrées dans la banque néologique Larousse sont uniquement circonscrites à la presse autorisée d'une société donnée à un moment donné mais ne sont qu'un reflet, certes largement partiel, de la langue française.

Pour conclure et à l'instar de M- F Mortureux (1997 :117), « *les dictionnaires de langues généraux n'enregistrent pas les mots nouveaux ; ceux-ci n'entrent pas dans leur nomenclature que lorsque leur diffusion a atteint un seuil suffisant pour que lexicalisation soit considérée comme acquise. Il existe des dictionnaires de néologismes, de mots nouveaux, qui exige une constante mise à jour. En les consultant, on peut observer le devenir des néologismes: soit les unités disparus d'une édition à l'autres sont passées dans les dictionnaires généraux, c'est-à-dire se sont lexicalisées, soit elles ont sombré, demeurant des faits de discours.* »

3-2 Les dictionnaires néologiques :

Indépendamment des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques, des dictionnaires de synonymes, etc., nous avons à notre disposition des dictionnaires spécialisés en particulier des dictionnaires de néologismes qui représentent une des rares catégories lexicographiques et méconnue ou presque. D'ailleurs, le premier dictionnaire consacré spécialement aux mots nouveaux est le Dictionnaire néologique de Pantalon Phoebus parut même en 1725. Mais nous pouvons s'interroger sur l'existence de ces dictionnaires en d'autres termes, à quoi sert, au juste un dictionnaire de néologismes ?

Le dictionnaire de néologismes peut jouer un rôle de supplétif. Il sert avant tout à présenter les mots absents d'autres dictionnaires, car trop récents. De ce fait, il s'avère que certains dictionnaires de néologismes sont en réalité le supplément d'un grand dictionnaire de langue (J Humbley : 2008 : 39). Ces dictionnaires de néologismes sont bien plus nombreux en contexte européen, dans leurs méthodes, leurs contenu et dans leurs buts contrairement à ceux de l'anglais américains dont le premier objectif que l'auteur s'est fixé est de divertir le lecteur (J

Humbley : 2008 : 37). Contrairement aux dictionnaires de langue qui sont témoins de l'évolution de la langue, ces dictionnaires de néologismes sont témoins de l'évolution de la société et des mœurs comme il existe certains dictionnaires de néologismes orientés plutôt vers l'évolution de la technologie.

K Alaoui (2008 :62) affirme que ces « *dictionnaires sont bien sûr au cœur de problème, aux avant- postes afin de suivre, comprendre, surveiller et anticiper cette évolution continue des nouvelles technologies et de la sphère socioculturelle.* »

En France, la recherche en néologie s'inscrit dans le cadre du vaste chantier du dictionnaire *Trésor de la langue française*, ce dernier publié en 1960, comporte une nomenclature qui a été contrebalancée par un fichier qui deviendrait, dans le cadre de l'Institut National de la Langue, fondé en 1974 par B Quemada. En 1976, l'ensemble des fiches est mis sous forme électronique, pour constituer *Bornéo 1* : Base ordonnée de néologismes et qui comporte 99008 unités recensées entre 1976 et 1987 et 250132 unités relevées par Bornéo 2 entre 1988 et 1997. Elles sont accessibles sur le serveur de l'ATILF, successeur de l'INaLF⁷⁴ (Institut National de la Langue Française).

A l'instar de Bornéo, REALITER et NEOROM⁷⁵, deux projets ont été mis en place et qui réunissent les terminologues des langues latines et germaniques, s'occupent de la néologie, mais aussi des dictionnaires néologiques parus dans ces langues. Le GRIL (Groupe d'étude de l'innovation lexicale), équipe universitaire de Paris 7, publie entre 1986 et 1996, sous la direction de G Merl ainsi que le CIEL, sous la direction de J-F Sablayrolles, sept volumes de néologie recueillie à partir de dépouillement aléatoires dans la presse, alternant anglais et français.

4) La néologie et les instances officielles :

Les instances officielles jouent un rôle essentiel de régulation et de proposition des vocabulaires. Depuis de plus de quarante ans, un dispositif de commissions spécialisées de terminologie et de néologie a été mis en place en France depuis 1970. Chargées de contrôler le développement des vocabulaires surtout techniques, ces commissions proposent des mots français, dont l'emploi est officiellement recommandé de préférence aux mots anglais. Cet enrichissement lexical du français a été sans doute motivé par la nécessité de trouver des

⁷⁴ <http://www.atilf.fr/>

⁷⁵ Réseau d'Observatoires de la Néologie des langues Romanes.

remplaçants aux emprunts anglo-américains. Ceci dit que le dispositif terminologique de la langue française n'est pas dirigé contre les langues étrangères: comme le rappelle l'académicien et président de la Commission générale de terminologie et néologie Gabriel de Broglie que « *le français n'a pas à craindre les emprunts aux langues étrangères, qui ont toujours existé. [...] La terminologie est, par principe, neutre à l'égard de la politique linguistique. Elle répond à un besoin, elle est utilitaire.* » (J Pruvot et J-F Sablayrolles, 2003 :23-24).

Le *Haut Conseil pour la défense et l'expansion de la langue française* a été créé en 1966, rattaché au Premier ministre Georges Pompidou. L'année suivante naissent le *Conseil international de la langue française* (CILF) et La *délégation générale à la langue française*. Cette dernière a notamment pour mission de veiller à ce que « le français dispose des ressources terminologiques qui lui permettent de désigner les réalités contemporaines. » Ainsi, la création des *Commissions ministérielles de terminologie* (CMT) en 1970 par Jacques Chaban-Delmas a pour premier objectif l'enrichissement de la langue et la préparation des listes de termes français imposés dans les textes administratifs.

Suite au développement considérable et révolutionnaire des technologies qui ont bien marqué la fin du XXème siècle, au point qu'il est difficile voire impossible de cerner nombre de concepts et de notions clés, l'intervention de ces commissions ministérielles de terminologie s'est bien activée dans le but non seulement de franciser mais aussi de rendre ces terminologies accessibles et compréhensibles au public. Gabriel de Broglie note que « *L'effort terminologique se situe entre les mots de l'usage général et professionnel courants et les termes de vocabulaires spécialisés. Mais il se trouve que, bien souvent, les termes des vocabulaires spécialisés deviennent d'usage courant.* »⁷⁶

4-1 Les commissions ministérielles de terminologie ont pour mission :

« - *d'établir, pour un secteur déterminé, un inventaire des lacunes du vocabulaire français en tenant compte des besoins manifestés par les usagers ;*

- *de recueillir, de proposer et de réviser les termes et néologismes nécessaires pour désigner les réalités contemporaines;*

⁷⁶ Idem.

- de contribuer, en liaison étroite avec le Conseil International de la Langue Française, à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques et néologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France;

- de favoriser la diffusion des terminologies nouvelles auprès des usagers et la sensibilisation à la nécessaire évolution de la langue française. »⁷⁷

En général, ces commissions de terminologie interviennent en France, lorsqu'il s'agit d'un problème sur un terme (question d'anglicisme, de morphologie, d'orthographe, etc.) ; soit, il y a un problème sur un concept (le concept n'est pas clair).

Ces CMT ont réellement touché les différents secteurs et domaines commençant d'abord dans les années soixante dix par le secteur de transport, du pétrole, de l'économie, de finance, de l'informatique. Le dispositif des CMT s'est ensuite étendu dans les années quatre vingt dix, en créant ainsi une vingtaine de commissions dépendantes de onze ministères, réparties en une quarantaine de sous-commissions spécialisées et couvrant ainsi plusieurs secteurs techniques, scientifiques : électronique, équipement, nucléaire, etc. Au sein de ces commissions ont été créés, promus, lancés et institutionnalisés des termes devenus aujourd'hui usuels tels que *logiciel* (pour *software*), *matériel* pour (*hardware*) ou *logiciel espion* pour (*spyware*) (1970). E bien d'autres, dans bien des domaines.

Ces CMT ont été en effet constituées pour répondre à la nécessité de pouvoir désigner en français toutes les nouvelles réalités, inventées ou concepts que la désignation manque ou bien qu'elle soit déjà véhiculée par un mot américain. Ainsi 10 000 termes ont été traités à la fin du XXème siècle et à l'aube du XXIème siècle dans différents domaines. Ces CMT précisent que la date de traitement et d'officialisation sont importantes, prenant comme exemple : ingénierie (1970) pour *engineering* (Journal officiel, 1973) ; *baladeur* (1982) pour Walkman (Journal officiel 1983) ; covoiturage (1988) pour *car pool* (Journal officiel 1989) ; monospace (1989) pour *minivan* (Journal officiel, 1991) (L. Depecker, 2005 :14).

Si l'on regarde les choses posément, quelle est la cible des commissions de terminologie officielles ? C'est la néologie spécialisée : celle des sciences et des technologies. Ce n'est pas une néologie dans les nuages, mais une néologie d'aménagement, en situation d'aménagement car pour aborder cette question de la néologie spécialise, il faut au moins considérer qu'un terme a un côté linguistique : la désignation. Et un côté conceptuel : le concept. Et qu'un

⁷⁷ Le décret du 11 mars 1986 (article 4)

terme renvoie dans l'immense majorité des cas à un objectif situable, descriptible, déterminé (L. Depecker, 2005:15). Pour Pruvot et Sablayrolles (2003 : 20) « *Ces commissions relèvent de la néologisation active nécessaire à la survie d'une langue dans l'univers terminologique.* » Quant à la traduction, celle-ci occupe une part non négligeable de l'activité terminologique, avec la multiplication des échanges et la circulation rapide des savoirs qui aboutissent à une internationalisation des sciences et techniques. C'est ainsi que les arrêtés qui sont tirés des travaux de ces commissions font l'objet de *Dictionnaires des termes officiels* régulièrement publiés. En 1998, paraissait le *dictionnaire des néologismes officiels*.

En effet, en dehors des normes techniques, principe qui guide le travail terminologique des ces CMT, celles-ci sont entièrement caractérisées par des principes de politiques linguistiques. En lisant par exemple le rapport de la commission générale de terminologie et de néologie (Paris 2003, p.4), on constate que la priorité est entièrement donnée à la néologie : « La veille et la production néologiques constituent la mission première des commissions spécialisées. » (p.13). Que l'admission de néologismes se fasse de manière équilibrée : « *En matière de néologisme, la commission générale de terminologie et de néologie a continué d'appliquer quelques principes dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement l'opportunité et la nécessité du nouveau terme, sa clarté et sa transparence par rapport à la notion qu'il doit désigner, et enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.* » (p.4)

Cependant, plusieurs reproches ont été faits à ces CMT, le fait de créer un néo-français fait de termes à résonance anglaise, technocratique, voire artificielle. Quand l'Académie française a accepté *mèl* avec un accent grave, pour traduire *e-mail*, elle a non seulement dicté une catastrophe terminologique, mais une impossibilité, puisque les accents ne passent pas sur le Réseau. Cette horreur de la nouveauté induit nombre des membres des commissions de terminologie à se casser la tête pour trouver, dans le fonds traditionnel de notre lexique, les vocables dont ils pourraient se servir, ceci au risque d'augmenter encore la « polysémie » dont souffrent trop de mots français.

Comme nous venons de le mentionner plus haut, le fonctionnement de ces CMT n'est pas seulement de traiter des termes en les normalisant mais il faut aussi les diffuser et les publier pour qu'ils entrent dans l'usage. L'activité des commissions spécialisées de terminologie et de néologie est visible à la publication régulière des listes de termes paraissant

au *Journal officiel*. Également, à la publication de véritables glossaires de terminologie, qui font référence dans leur domaine.

Ces CMT regroupent les termes traités sous forme de listes diffusées soit sur papier ou sur des supports informatisés. En France, l'ensemble des arrêtés de terminologie est publié sous la forme du petit fascicule de documentation n° 1468 du *Journal officiel*, le *Dictionnaire des termes officiels* (DGLF, 1993) qui regroupe les textes de base en matière de politique linguistique, leur assurant un accès et une constante remise à jour. On pourrait également consulter toutes les listes publiées par la commission générale (CGTN) sur le site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France www.dglflf.culture.gouv.fr. Un autre Journal Officiel publié en 2000, qui est le fruit de la révision des listes publiées par les anciennes commissions ministérielles. Il est également disponible sur le site de l'internet de la DGLFLF.

Ainsi pour le Québec dans la *politique de l'officialisation linguistique*, publié au début de l'année 1992 par l'Office québécois de la langue française. Ou, très important le livre de Christiane Loubier, les emprunts : *traitement en situation d'aménagement linguistique* (Office québécois de la langue française, 2003).

On note également que le principe de la création des termes dans les instances officielles se représente sous forme d'une pyramide, en haut de laquelle est la Commission générale de terminologie (sous le Premier Ministre), et en bas les 18 Commissions spécialisées de terminologie et de néologie (CSTN). La DGLF (délégation générale à la langue française) est une direction qui fait une coordination des travaux des CSTN. Nous reprenons la représentation de la liste des CSTN qui se répartit dans de différentes institutions publiques comme suit : CSTN des affaires étrangères, CSTN de l'agriculture et de la pêche, CSTN de la culture et de la communication, CSTN de la défense, CSTN de l'économie, des finances et de l'industrie, CSTN de l'économie et des finances, CSTN des télécommunications, CSTN de l'ingénierie nucléaire, CSTN de l'informatique et des composants électroniques, CSTN de la chimie et des matériaux, CSTN des sciences et de l'industrie pétrolières, CSTN de l'industrie automobile, CSTN de l'emploi et de la solidarité, CSTN de l'environnement, CSTN de l'équipement, des transports et du logement, CSTN de la jeunesse et des sports, CSTN de la justice et CSTN de la recherche. Il faut rappeler que tous les deux mois, les CSTN se rassemblent en exerçant la veille terminologique dans chacune des institutions.

4-2 Les procédés de formations des néologismes les plus utilisés par les CGTN :

En ce qui concerne la néologie, le traitement des anglicismes par la commission générale de terminologie et de néologie (CGTN) se fait généralement soit par traduction ou bien par transposition mais le processus qui intervient le plus souvent c'est celui d'assimilation :

- Le calque morphologique : *container/conteneur*, *processor/processeur*. Mais si *contenir* existe en français, le verbe *processer* est peu attesté. *Voyagiste* fait sortir du calque et permet la transposition, appelée « transposition néologique » (L. Depecker, 1994, 2001) (*voyagiste* équivalent de *tour operator* qui faillit s'implanter en *tour opérateur* francisation directe de l'américain) ;

-Le calque de traduction : nous pouvons prendre comme exemple *souris* pour *mouse*, traduit et importe un imaginaire anglophone.

-La transposition néologique : novation de forme et d'image à partir d'un équivalent étranger, comme *logiciel (software)*, *courriel (e-mail)*, etc.

-La transposition à base de sigles : *ADN* est une transposition française de *DNA* et s'est aujourd'hui imposé. *GPS* est resté identique en anglais et en français (*global positioning system / géopositionnement par satellite*).

- Les mots-valises : les mots-valises existent en français ainsi *télématique*, fait à partir de *télécommunication* et *informatique*. Mais *adware* (logiciel de publicité) actuellement en discussion à la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'informatique, peut-on dire *annonciel*, *publiciel* ou le québécois *claviardage* pour *chat* ?
- Les synapsies : les CSTN s'attache accordent une importance non négligeable aux synapsies ainsi faut-il garder les prépositions dans les unités terminologiques ? Faut-il dire *image satellite* ou *image de satellite* ? En ce qui concerne l'orthographe, les Rectifications orthographiques de décembre 1990 portent notamment sur certains points importants pour l'écriture des termes. Ainsi de la tendance de la suppression du trait d'union de composant. Ainsi le terme *covoiturage* s'écrit sans trait d'union depuis 1991.

Pour conclure, nous pouvons dire que les commissions générales de terminologie et de néologie inventent rapidement et efficacement des termes français pour désigner les réalités nouvelles et cela ne relève donc pas du jeu ou de la provocation. La langue a au contraire ici besoin d'une aide. Elle demande à être auditionnée auprès de sages qui exercent leur jugement en concertation avec les utilisateurs du mot à faire naître, avec le souhait qu'il fasse souche. Sans l'imposer. Ainsi ces commissions responsables de l'enrichissement du français enregistrent 40 000 termes/mots clés nouveaux par an. Le choix de traduire des mots américains ou recenser des termes français a des conséquences plus importantes, même s'il s'agit encore d'un geste technique, indépendant de tout pouvoir politique. Toutefois, on notera qu'il se pratique là, au jour le jour, par les choix de traduction effectués, une politique de fait qui influe sur les pratiques langagières.

5) La production néologique publicitaire:

Les rapports entre publicité et langue sont riches et complexes et la publicité fait un usage intense et particulier des ressources de la langue. En effet, la néologie partie intégrante de la langue, est un élément linguistique particulièrement sollicité dans le cadre des messages publicitaires. La publicité est un cadre discursif prédisposé à la néologie. Cette préférence néologique, loin d'être une fantaisie, est certes une obsession publicitaire, mais une obsession logique et justifiée par les conditions contextuelles qui entrent en jeu lors de l'élaboration de tout message publicitaire. Selon K Berthelot-Guiet (2003), les messages publicitaires recourent à la néologie et que cette dernière semble trouver une place de choix dans le discours publicitaire en général et dans celui des annonces de presse en particulier. *« Le discours publicitaire se trouve ainsi pris dans un système de densification qui aboutit le plus souvent à la recherche de formes à haute teneur sémantique et/ou rares du point de vue créatif: phénomène qui favorise l'utilisation de certaines formes de transgressions linguistiques particulièrement visibles dans un recours particulier à la néologie. »*

La forme discursive met sous tension la langue. Le discours est ainsi pris dans un système de contraintes provoquant le plus souvent la recherche de formes à haute densité sémantique et/ou créativement rares. A cet effet, deux grands types de solutions prévalent : soit la structuration sémantique et/ou syntaxique de slogan permet des doubles sens et autres recours à l'intertextualité et induit une densification du sens, soit certains aspects lexicaux sont mis à l'honneur à travers des créations néologiques.

En effet, dans certains secteurs commerciaux, le travail sur la langue, et en particulier la création néologique, est étroitement lié à l'internationalisation de marques représentant des domaines bien spécifiques. Dans ce contexte de l'internationalisation (uniformisation des productions, ouverture des marchés), la néologie est le recours linguistique pour dire une différence et une nouveauté dont l'évidence a du mal à s'imposer.

La langue de la publicité retravaille en fonctions de ses impératifs discursifs les possibilités de création. De ce fait, elle connaît une sur-utilisation d'éléments qui permettent tous de densifier le sens tout en étant formellement novateurs.

5-1 Les procédés les plus utilisés dans la publicité :

La publicité utilise toutes les formes de créativité lexicale présentes dans la langue courante mais en privilégie certaines. Ainsi, quelques procédés relativement peu mis en œuvre dans la langue courante, tels que les mots-valises et les acronymes sont fréquemment utilisés, de même pour la création onomatopéique et la création *ex nihilo* qui connaissent une exploitation publicitaire bien supérieure surtout dans la création de nom de marque, un *néologisme de dénomination*, crée consciemment et introduit en même temps que la chose nouvelle qu'il désigne. Nous pouvons citer quelques exemples tels que : *Vitalumière (Chanel)* construit par néologie syntagmatique, *Reflets de France* un syntagme nominal, un sigle *RATP*, un énoncé *Aussi bon cru que cuit, qui l'eut cru ?* Un slogan *Parce que je le vauds bien* de L'Oréal.

Pour ce spécialiste, les messages publicitaires de certains domaines comme les secteurs d'automobiles, la haute technologie et les cosmétiques sont plus enclins que d'autres à l'écart néologique. Pour ces domaines, la néologie est un recours linguistique, complémentaire du visuel, ou peut-être prenant le pas sur celui-ci. Pour dire une différence et une nouveauté dont l'évidence ne s'impose pas forcément d'elle-même la néologie se propose ou s'impose.

En effet, au cœur même de la néologie, des possibilités créatives diverses sont offertes par la langue. Par exemple, les messages publicitaires pour des marques automobiles présentent de nombreux emprunts. Les marques de haute technologie ont un propos publicitaire dans lequel l'emprunt et la néologie syntagmatique sont nombreux. Enfin, les marques de cosmétiques utilisent fréquemment la néologie syntagmatique, l'emprunt ainsi que des "hybrides" néologiques. En ce sens, il est à signaler que la néologie mise en œuvre dans la publicité crée une « pression néologique » susceptible d'avoir une incidence sur les modes

traditionnels de sélection lexicale. (L. Guilbert : 1975 :52) Mais, celle-ci, c'est-à-dire, *la pression néologique* habitue le récepteur de la publicité à la néologie et induit peut-être une plus grande acceptabilité des mots nouveaux en général.

5-1-1 Les emprunts et les xénismes comme procédés les plus productifs dans la publicité :

Le recours aux emprunts est le procédé le plus productif dans les messages publicitaires et plus particulièrement la téléphonie mobile. S'agissant de la publicité de la téléphonie mobile en Algérie, il semble que les publicitaires aient compris l'enjeu de recourir à des compétences linguistique et culturelle et d'exploiter le répertoire langagier.

Selon L. Kadi (2009 : 289-293), Qu'il s'agisse de xénismes (mots sentis comme étrangers) ou d'emprunts proprement dits (mots tout à fait naturalisés), le discours publicitaire est riche en mots importés, en mots venus d'ailleurs. C'est ainsi que l'on peut lire dans les publicités en langue française de Mobilis des noms dont le consommateur algérien n'aura aucune difficulté à reconnaître l'appartenance linguistique.

En effet, s'ils empruntent au français ses caractères latins, *Batel* (gratuit), *Kallemni* (parle moi : ne serait-ce pas plutôt appelle moi ?), *Sellekni* (paie moi), *Arselli* (envoie moi) ou encore *Naghmati* (ma mélodie), n'en perdent pas pour autant leur « arabité ». Il en est de même des *Hadra* (parole), *Imtiyaz* (excellence) et *Ranati* (ma sonnerie) de Djezzy ou de *Nedjma* (= étoile) de Nedjma. La langue arabe n'est pas la seule langue empruntée ; l'anglais, l'italien et l'espagnol fournissent aussi, dans une moindre mesure, du vocabulaire aux publicitaires. C'est l'exemple de *Blackberry*; *Roaming*; *Mobiconnect*; *SMS*, *Free*, *Keepwalking*, *control*, *Mobilight* (Djezzy, Mobilis), de *Gosto* et *Racimo* (Mobilis) ou de *Gratissimo* (Djezzy).

5-1-2 L'alternance codique dans les messages publicitaires :

En Algérie, l'alternance codique constitue à l'oral, un mode langagier typique du locuteur algérien. L'écrit n'est pas en reste puisque les messages publicitaires s'approprient à leurs tours ces mélanges de langues. En effet, les messages publicitaires des trois opérateurs Djezzy, Nedjma et Mobilis utilisent des constructions alternées et mixées telles que : « 2,66 *Da vers gaa** les réseaux » [Nedjma], « *Nokia 1650 avec radio FM, c'est vraiment gostooya** »

* Tous.

* Mon goût.

» [Mobilis], « *Allo ouala oualou* » [Nedjma] mais aussi le slogan. Djezzy par exemple choisit pour slogans, des formules qui associent les langues arabe et française: « *Eïch* * *la vie* »! « *Eïch le sport* »! Ou encore « *Eïch le printemps*! » De même quand Nedjma retient la formule « *Mets du Zhoo* * dans ton mobile! ». D'après ces exemples, nous constatons que l'alternance codique remplit une véritable fonction dans la persuasion publicitaire. Ce mélange de langues trouve toute sa place dans les publicités algériennes confirmant ainsi une manifestation d'identité et une expression de diversité.

6) L'innovation et la création lexicale dans les discours médiatiques :

Le processus néologique est une activité linguistique normale car toute langue se trouve de façon permanente dans un état de dénomination. La néologie est liée à divers facteurs parmi les quels nous pouvons citer l'audiovisuel qui favorise les mutations sociales, le progrès scientifique, le développement et l'innovation des technologies.

Les nouvelles apparitions dans la langue, que l'on désigne communément sous le terme de néologismes, constituent sans aucun doute l'un des meilleurs témoignages que peut nous livrer une société sur son évolution culturelle, technique et scientifique et au fur et à mesure que le progrès avance et donne naissance à de nouvelles réalités qu'il s'agit de nommer. Il se crée ainsi de nouveaux concepts qui parcourent la société. Cette vitalité néologique est reflétée et diffusée par l'audiovisuel.

6-1 La radio :

De façon générale, l'audio-visuel constitue un vecteur de diffusion de la néologie. La radio, par exemple représente un terrain favorable à la diffusion des néologismes même si ce ne sont pas nécessairement les journalistes eux-mêmes qui sont créateurs des formulations nouvelles (mais tout autant des intellectuels, des hommes politiques, des leaders associatifs... C'est ce qu'a montré par exemple A. kreig-Planque (2008 :63) cité par A-B Kébé (2010 :43) dans le cas des expressions purement néologiques « purification ethnique », nettoyage ethnique ou « épuration ethnique »⁷⁸.

* Ou rien.

* Vis.

* Ambiance.

⁷⁸ Ce qui fait de ces expressions de réels néologismes, se produisant, selon les journaux étudiés, entre le 27 mai et le 20 août 1992.

Dans la plus part des cas, le journaliste reprend les paroles forgées par les hommes politiques. Les procédés de création utilisés par les hommes politiques ont beaucoup de chances d'être réutilisés par la suite pour de nouvelles créations. Par exemple, en mai 2001 le Premier ministre français affirmait : « *Je ne me "balladurise" pas, je ne me "juppéïse" pas !* ». Pendant la campagne électorale de mai 2002 on a évoqué « *la France d'en haut et la France d'en bas* », termes qui sont devenus de vrais symboles. Ces exemples appartiennent à J. Pruvost et J-F Sablayrolles (2003 :30), qui considèrent que la responsabilité des néologismes est copartagée entre le créateur et le journaliste. Quant aux créations lexicales réalisées par les journalistes : éditorialistes, chroniqueurs et billettistes (c'est le cas des journaux francophones en Algérie), celles-ci, c'est-à-dire les créations linguistiques ont une fonction expressive et il est fort possible que ces innovations lexicales disparaissent avec le numéro du journal où elles sont apparues.

Or, vu le caractère éphémère du quotidien, toutes les créations ne résistent pas à l'épreuve du temps. Leur compréhension exige une bonne connaissance du contexte politique, économique et culturel de ce pays.

Le journaliste, en tant qu'énonciateur a la liberté de transmettre son propos. C'est ce qui lui confère une « position haute ». Cette position dominante peut le conduire à s'autoriser une certaine latitude (utilisation de mots rares, créations néologiques, ...) sans se sentir menacé de sanctions. En faisant preuve de son pouvoir et de son autorité et de son autorité symbolique (Bourdieu : 2001), on se permet ainsi ce qui peut être interdit à d'autres, et on s'amuse même parfois à émettre des termes ou tournures inexistantes dont on suppose qu'ils ne seront pas perçus comme tels par les récepteurs qui attribuent leur ignorance de ces mots à la pauvreté de leur vocabulaire. (J Pruvost et J-F Sablayrolles, 2003 : 30).

Selon ces spécialistes, une telle supériorité attribuée souvent aux journalistes, fonde le « droit » que s'arrogent certains journalistes d'« inventer » une nouvelle langue. Cette innovation se situe au niveau lexical ainsi qu'au niveau syntaxique. Mais l'apparition des néologismes à la radio dépend du type des émissions diffusées.

Quelques travaux ont été consacrés à l'étude de la néologie dans l'audiovisuel en général et dans la radio en particulier. Nous retenons le travail d'A-B. Kébé (2010 :43) qui examine la radio dans le contexte de la création et de la diffusion de la néologie en wolof. Il examine les conséquences de la libération des ondes sur la créativité lexicale tout en étudiant le sentiment

linguistique néologique des hommes de radio pour mettre en évidence l'innovation et la créativité lexicales chez les professionnels de ce média.

Un autre travail a retenu notre attention, c'est celui de N. Samadov (2007), consacré à l'étude des néologismes dans la radio RFI (Radio France Internationale). Par le biais de ce travail, le chercheur a tenté de montrer comment la radio peut être à la fois source de l'apparition des néologismes et instrument de leur diffusion tout en étudiant la nature des néologismes, le processus de leur formation et de leur adaptation dans la langue ainsi que les causes de leur apparition et les conditions favorisant leur apparition dans la radio.

Cependant, le chercheur insiste à ce que les journalistes soient attentifs aux lexies créées qui à travers la radio entre dans chaque maison et influe sur le langage des gens ainsi, il conseille les rédacteurs de la radio d'être plus attentifs en vérifiant le discours des acteurs-professionnels ainsi que des acteurs-occasionnels de la radio. En utilisant les termes techniques, il vaut mieux choisir les termes confirmés par la Commission générale de terminologie et de néologie⁷⁹ que de courir à des emprunts anglais.

En effet, dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue française, un recueil a été créé par cette commission sous forme de fascicules. Ce recueil regroupe un ensemble limité de termes et définitions appartenant dans leur très grande majorité au secteur de l'audiovisuel. La plupart de ces termes ne se trouvent pas dans les dictionnaires d'usage.

A titre d'exemples, nous pouvons citer *baladeur* : appareil portatif de reproduction sonore et éventuellement d'enregistrement, muni d'un casque à écouteurs, que l'on peut utiliser en se déplaçant, *câbliste* : Personne chargée de manipuler les câbles d'une caméra lors de ses déplacements dans une prise de vues, *ciné-parc* : Cinéma de plein air où le spectateur assiste à la projection assis dans sa voiture. Ces nouveautés terminologiques qui appartiennent à un domaine spécifique de la technologie, de la science ou de l'industrie appelées aussi les néonymes⁸⁰.

⁷⁹ Commission générale de terminologie et de néologie, (2010), Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication, enrichissement de la langue française, Termes, expressions et définitions publiés au Journal officiel, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf>. Site consulté le 26/07/2012.

⁸⁰ Dans son article intitulé « Du néologisme au néonyme », D Dincà définit le néonyme comme une unité notionnelle. En d'autres mots, il doit satisfaire au principe fondamental de la terminologie: à une notion il doit théoriquement correspondre une seule dénomination. Cela exclut la synonymie, la polysémie et l'homonymie, relations sémantiques considérées comme des facteurs de confusion en terminologie. De l'autre côté, les néologismes ont une valeur stylistique qui leur permet d'apparaître dans des niveaux de langue différents

6-2 La télévision :

Pour ce qui est de la télévision et de la radio aussi, en contexte algérien, les néologismes peuvent surgir le fait que la langue française se trouve mêlée aux langues algériennes avec lesquelles elles coexistent en contexte ordinaire, car le caractère formel de l'interaction est moins contraignant et est plus flexible pour l'auditeur/locuteur. Des pratiques linguistiques hybrides et mixées ont trait à des réalisations où alternent deux ou plusieurs langues. On assiste même parfois à la création d'unités lexicales nouvelles hybrides formées de deux composants, l'un relevant de la langue française, l'autre de la langue arabe ou de l'anglais - dans de rares cas-. Cela peut se constater et se confirmer lorsqu'on regarde les différentes chaînes nationales passant par l'« ENTV », chaîne qui diffuse les programmes en arabe institutionnel jusqu'à la chaîne francophone « canal Algérie » qui diffuse les programmes en langue française.

En revanche, aucun travail consacré à l'étude de la néologie et l'apparition des néologismes à la télévision n'a été trouvé pourtant, nous avons constaté un nombre important du surgissement des néologismes dans différentes chaînes françaises notamment M6 et W9 lors de la diffusion de quelques émissions télévisées comme par exemple : l'émission intitulée « inventeur 2012 », ou « Marrakech du rire 2011 » diffusées sur M6 et le dessin animé « les Simpson » diffusé sur W9. Pour ce qui est du contexte algérien, seule l'émission télévisée intitulée « saraha raha » a été exploitée. Parmi les néologismes qui peuvent se manifester, ce sont des hybrides, ou encore des mots issus du phénomène de l'alternance codique ou du code mixing ou code switching ou encore l'emprunt, phénomène qui résulte aussi du contact permanent entre deux ou plusieurs langues. Exemple : *Bien sûr nmodifiha bsah tout en restant dans le sujet. (Bien sûr que je la modifie, mais tout en restant dans le sujet.)*

L'audio-visuel, en particulier, la radio et la télévision n'ont jamais été exploités de manière intensive à l'étude de la néologie par rapport à d'autres vecteurs de communication telle que la presse écrite, surtout hebdomadaire ou mensuelle et cela pour des raisons de rentabilité : quelques heures de dépouillement de certaines revues clés se soldaient par de nombreuses fiches de néologie, tandis que la transcription puis le dépouillement d'autant d'heures d'émission ne donnait qu'une très maigre récolte. (J F Sablayrolles, 2010 :09).

tandis que les néonymes, dénotant des objets ou des phénomènes ne présentent pas des séries synonymiques.

6-3 La néologie dans les nouveaux médias :

6-3-a Le cas de l'Internet :

Le temps passe et les mots avec lui. Chaque année, plusieurs mots deviennent désuets et des nouveaux font partie de notre lexique. Les progrès et les nouvelles technologies qui sont en évolution constante tel que l'Internet influent sur notre langage créant ainsi des néologismes. Il faut signaler également que ce moyen d'information influence surtout le langage de ceux qui l'utilisent, c'est-à-dire les jeunes car à l'époque actuelle, quand on parle de néologie dans les médias, ou plus souvent, des médias en relation avec les jeunes, on s' imagine fort probablement « *l'innovation lexicale propre aux nouveaux territoires technologiques investis prioritairement par les jeunes* » -F Sablayrolles et J Pruvot, 2003 : 07), c'est-à-dire le langage SMS ou bien les logogrammes des forums et des blogs accompagnés des émoticônes.

La néologie formelle et l'aspect des espaces virtuels d'Internet intéressent certains linguistes et chercheurs comme N Michot (2007) pour les SMS, les blogs et les chats. Ainsi, nous constatons actuellement que la communication via les moyens modernes et les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter donnent naissance à de nouvelles lexies comme par exemple le verbe *like*⁸¹ (*j'ai liké*) C'est la nouvelle façon de dire que tu aimes quelque chose sur Facebook. Mais nous pensons que ce type de verbe ne fasse pas partie des néologismes approuvés par l'Académie de la langue française, mais on croit qu'il sera beaucoup utilisé dans les temps à venir comme par exemple la lexie *lol* qui entre récemment dans le dictionnaire Le Robert illustré (l'édition 2013). Autrement dit, « *Seul le temps qui s'écoule avec ses contingences fera le départ entre les mots nouveau-nés qui intégreront la langue et ceux qui ne survivront pas.* » (F Sablayrolles et J Pruvot, 2003 : 08) Nous avons aussi constaté un autre exemple à la mort de Steven Paul Jobs dit Steve Jobs, un des pionniers de la révolution de l'ordinateur personnel (5 octobre 2011), la plus part des utilisateurs du réseau social facebook ont posté le message suivant : « *Que Dieu l'accueille dans son i-paradis* ».

En ce qui concerne les études consacrés à ces nouveaux médias, plusieurs travaux y font référence cependant l'article d'A. Affeich (2010 : 137-162) dans le domaine de l'Internet retient notre attention. L'auteur, par le biais d'un corpus de textes arabes publiés entre 1996-2005, analyse un mode de création morphologique qu'est la siglaison, phénomène dont la présence occupe, de nos jours, une grande place dans le lexique spécialisé des langues

⁸¹ [Http:// le -mot- juste -en -anglais. Typepad.com](http://le-mot-juste-en-anglais.Typepad.com).

Oeuropéennes dans ses deux volets : technique et scientifique. A la fin de son article, la spécialiste conclue son étude en affirmant que la langue arabe ne connaît presque pas ce genre de création terminologique -sigles et acronymes- et que les sigles de la langue française ou plus généralement anglaise sont ou bien laissés dans la langue d'origine, ou bien rendus par un calque comme nous le voyons bien dans les exemples⁸² suivants :

الصيغتان GIF و JPEG هما الصيغتان الأكثر استخداما في ملفات الصور المنشورة في مواقع الواب [...]

(GIF* et JPEG* sont les deux formats les plus utilisés pour les fichiers d'images publiés sur les sites web [...])

يكون البروتوكول المعتمد هو HTTP ، و هو البروتوكول المستعمل لمنح برمجيات الملاحة امكانية التخابر مع الموزع و اب [...]

(Le protocole qui sera utilisé est (HTTP*)) ; c'est le protocole qui accorde aux navigateurs la possibilité de dialoguer avec le serveur web [...])

L'auteur nous apporte des explications en précisant que « *cela est dû en grande partie à sa graphie et à son système de nomination construit à partir des racines de consonnes.* » (A Affeich, 2010: 137).

6-3-b Néologie et messagerie électronique en général et sms⁸³ en particulier:

Vivre dans les sociétés dites modernes, c'est vivre de nouvelles façons de dire, de nouvelles façons de faire. C'est être confronté dans une « *société du spectacle* » (Debord, 1967 cité par L kadi 2009 :289-293 à une multitude d'écrits urbains porteurs de culture(s), plus ou moins durables. Ainsi, dans son ouvrage intitulé *Cours de linguistique générale*, Saussure évoque l'idée du renouveau du langage. Il précise que « *le temps change toute chose: il n y a aucune raison pour laquelle la langue échappe à cette loi universelle.*» (F De Saussure, 1990 : 158).

⁸² Ces exemples appartiennent tous à A Affeich.

* GIF: Graphics Interchange Format / Format GIF

* JPEG: Joint Photographic Expert Group / Nome JPEG.

⁸³ Short message service

En effet, nous assistons ces derniers temps à l'avènement et l'affluence de nouveaux moyens de communication qui donnent naissance à un nouveau langage exprimant à son tour une envie de communiquer autrement. Nous citons à titre d'exemple le langage de l'Internet et de la téléphonie mobile dont les échanges constituent ce qu'on appelle la communication électronique réalisée à partir de messages verbaux transférés grâce à un réseau de télécommunication qui est le GSM.

La communication médiée par ordinateur (CMO, Panckhurst, 1997) est aujourd'hui une pratique du quotidien (courrier électronique, messagerie instantanée, sites de réseau social, SMS, etc.) qui s'illustre dans toutes les sphères socioprofessionnelles (scolaire, privé, professionnelle, etc.) et à pratiquement tous les âges. (L A Cougnon et R Beaufort, 2011 :187-207) Le message électronique le plus utilisé, surtout par les jeunes, c'est bien le SMS, acronyme anglais qui signifie « *Short Message Service* »; connu en français par « *Service de messages succincts* », par « *textos* » ou par « *minimessages* ». C'est un service proposé conjointement à la téléphonie mobile. Le langage SMS est avant tout le produit d'une recherche d'économie, de temps et d'efforts pour la réduction du nombre de pression sur le clavier numérique d'un téléphone portable. « *L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés.* » (A Martinet, 2008 (5^{ème} éd : 176).

Nous assistons dès lors, à la progression d'une nouvelle variété de la langue française écrite. 10 milliards de « texto » ou de « SMS » ont été recensés en 2002, avec de nouvelles variétés du français graphique fondées sur le raccourci. (J-F Sablayrolles et J Pruvot, 2003 :07) Ce message a un caractère peu officiel et montre un langage plus familier, affectif, socialisant et ludique.

Cependant, ce type d'écrit se caractérise par une richesse lexicale où créativité linguistique et néologismes apparaissent. L'écrit SMS, qualifié de *jardins secrets électroniques*⁸⁴ des jeunes, favorise donc la création et encourage la formation de mots et de sens nouveaux. Des néographismes alors apparaissent sous forme de jeu de mots, des formes abrégées, des rébus, des troncations des phonétisations ou encore le recours à l'emprunt. Exemples : k 2 9 ?, (quoi

⁸⁴ Idem.

de neuf,), 2m1, (demain), slt (salut), mdr, XD (je suis XD qui signifie toujours mort de rire, le X renvoie aux yeux fermés et le D renvoie à la bouche grande ouverte) (mort de rire), lol (*laughing out loud* en français rire à voix haute, ☺), XD (je suis XD qui signifie toujours de rire), (« smiley » : visage souriant :) XO (bisou, le X renvoie aux yeux fermés et le O renvoie à la forme de la bouche) ...etc.

Le langage SMS fait l'objet d'un certain engouement médiatique avec par exemple l'apparition de nombreux lexiques figurant dans le *Dictionnaire du langage SMS*⁸⁵, ainsi l'apparition d'un roman entièrement écrits avec ce langage qui s'intitule *Pa SAge a TaBa et Frayeur SMS*⁸⁶ de P. Marso. Ce type d'écrit interpelle certains linguistes comme J. Anis en publiant quelques ouvrages : *Parlez-vous texto?* Et *Les abréviations dans la communication électronique*. Au sujet du langage SMS voir aussi l'ouvrage de Fairon, Klein et Paumier (2006) intitulé *Le langage SMS: étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête Faites don de vos SMS à la science* ou encore leur article intitulé « *Le langage SMS : révélateur d'1compétence.*»

Pour pouvoir exploiter la voie de la néologie, L-A Cougon et R. Beaufort(2011) choisissent comme corpus d'étude le langage SMS. Après avoir défini la notion d'écrit SMS, les auteurs présentent les corpus francophones étudiés ainsi que la méthode d'extraction des néologismes puis procèdent à leur analyse selon leur provenance géographique*, leur procédé de création et leur contexte d'apparition. Parmi les exemples les plus récurrents, les auteurs nous livrent quelques lexies empruntées à l'anglais: *asap* (acronyme *as soon as possible*, aussi vite possible), *chatter smser* et *e-mailiser* sont des exemples pertinent des dérivations, *e-mail* (néographisme de l'agglutination de *electronic mail*), mot-valise *bisounours* (issu de *bisou* et *nounours*), etc.

6-3-c Les innovations lexicales et le phénomène du « blog » ou « bloc-notes »⁸⁷:

Le blog comme une forme de communication électronique, un espace virtuel, un outil de publication d'origine américaine qui date des années 1990 a été lui aussi exploité pour l'étude des innovations lexicales. En effet, ce moyen de communication contient de nombreux

⁸⁵ [Http // www.mobilou.info/10kosms.htm](http://www.mobilou.info/10kosms.htm). Site consulté le: 15/08/2012.

⁸⁶ Le 1^{er} livre en langage SMS.

* La Réunion, la Belgique et la Suisse.

⁸⁷ La Commission de terminologie et de *néologie* de l'informatique et des composants électronique a proposé le terme bloc-notes, et bloc en forme abrégée, comme équivalent officiel de blog. Il a été publié dans le *Journal officiel* le 20 mai 2005 mais a rencontré très peu de succès.

exemples d'innovations lexicales issues des capacités linguistiques des locuteurs. Vu le nombre et le foisonnement important de ces innovations dans ce nouveau médias, le chercheur C. Storz (2010 :63-99) propose dans *Neologica* un article intitulé l'innovation lexicale française : l'adaptation des emprunts du champ sémantique de blog dans le quel le chercheur analyse le discours écrit des blogueurs francophones et les adaptations des emprunts du champ sémantique de blog au cours de la période de 2003 à 2007.

En effet, le spécialiste analyse la pratique réelle de certains « agents » francophones (blogueurs ou journalistes), en adoptant « la théorie générale du processus de transmission au sein du contact entre les langues » (français et anglais) et le concept de « facteur de stabilité » de F V Coetsem (2000) qui inclut le phénomène d'emprunt. Cette étude a pour but d'examiner la réception en français du phénomène « blog » et de son champ lexical, en analysant 530 emprunts lexicaux adaptés ainsi il étudie le développement des très nombreuses dénominations choisies par les locuteurs et évalue le degré d'adaptation par niveau d'analyse linguistique (graphie⁸⁸ exemple : *blogstyle* < *blog style*, morphologique⁸⁹ exemple : *-eur* < *-er* : *blogueur* < *blogger*, syntaxique⁹⁰ exemple : *blog adolescent* < *adolescent blog* ou lexicale⁹¹ exemple : *journaliste-blogger* < *journalist-blogger*). Après analyse des donnés, l'auteur conclue son article et il affirme que malgré la longue histoire de l'emprunt en français à la langue anglaise, même si l'emprunt (imité ou adapté) ne représente qu'une petite partie de la néologie.

6-4 La presse écrite et néologismes :

Les médias, en particulier la presse écrite a pour principale fonction l'Information, c'est-à-dire la transmission, l'explication et le commentaire des nouvelles de la grande et petite actualité, mais aussi l'expression des jugements, des idées et des opinions.

Considérer comme le principal vecteur du changement linguistique, la presse écrite est alors conçue comme une institution de la liberté d'information et surtout de la liberté

⁸⁸ D'après Storz, l'agent francophone dispose d'un certain nombre de possibilité pour adapter un emprunt à la graphie française selon le corpus.

⁸⁹ L'adaptation morphologique des emprunts s'explique par la stabilité de la morphologie et par l'affinité morphologique entre l'anglais et le français.

⁹⁰ Par rapport à la morphologie, la syntaxe est moyennement stable, ce qui explique que bon nombre d'emprunts gardent l'ordre régressif d'origine. Cependant, un certains nombre d'emprunts subissent une adaptation syntaxique qui consiste tout simplement à inverser l'ordre des mots.

⁹¹ Selon Storz, il s'agit d'une traduction littérale ou non littérale.

d'expression dans le sens où elle constitue un lieu privilégié d'apparition et de création de mots nouveaux, de néologismes.

Le discours journalistique se sert des structures et des phénomènes linguistiques telles que la néologie et l'innovation lexicale. La presse écrite est un terrain d'innovation et de créativité linguistique. Des néologismes bien y naissent et y prennent leur élan, en même temps que ceux qui viennent de naître dans le feu de l'actualité sont largement diffusés.

Les linguistes soulignent notamment la diversité linguistique du discours journalistique, ainsi que sa capacité à innover. L'innovation de la langue journalistique se retrouve principalement au niveau du lexique mais aussi les changements syntaxiques et morphologiques d'une langue peuvent être relevés dans l'observation d'un corpus de presse. C'est dire la spécificité du langage de la presse et sa richesse en innovations lexicales et syntaxiques. Mais aussi de tournures nouvelles, dont notamment : « *la nominalisation et l'adjectivation qui permettent de construire des phrases extrêmement denses* » et qui « *ne sont ni celles de la langue commune, ni celle de la littérature.* » (J Picoche, 1977 :124).

Dans la presse écrite, la création des mots nouveaux se fait naturellement. « *Il est donc naturel que les émissions, par exemple la chronique d'Alain Rey sur France Inter, et les articles et chroniques de langue, celles de Robert Solé et de Bertrand Poirot-Delpech dans Le Monde, fassent la part belle aux néologismes.* » (J. Pruvot, J-F Sablayrolles, 2003 : 17).

Dans la plupart des cas les néologismes dénomment de nouveaux concepts et de nouvelles réalités, ayant une fonction pratique, dans la presse nous distinguons bien des créations utilisées pour augmenter l'expressivité du discours, pour inciter à la lecture, pour établir une connivence avec le lecteur et même pour essayer de l'influencer d'une manière ou d'une autre. Il s'agit de ce que Sablayrolles (2002) nomme « *néologismes de luxe* » ou encore « *néologismes d'auteur* » (A-T Catarig, 2011), qui servent d'affirmation de soi, puisque, souvent on peut en identifier l'auteur.

Chaque année des milliers de néologismes naissent et voient le jour. En ce qui concerne le contexte français, pour le journal le *Figaro* ainsi que le journal *Le Monde* qualifié de « *fabrique de mots* », 2194 néologismes ont été recensés uniquement pour l'année 1998 Hélène Houssemame-Florent, responsable chez Larousse de la « *veille néologique* », veille qui nourrit une base de données informatisée⁹². Ainsi, Le journal *Le canard enchaîné*, ne peut

⁹² Idem.

être épargné, symbolise sans doute le mieux cette capacité de la presse à inventer la langue en créant des mots et des expressions ou en les popularisant. La création de néologismes est en effet sa manière d'attirer les lecteurs. Par exemple le néologisme « *le lampiste* » serait dû à la plume du journaliste Pierre Bernard dans les années trente. Ce journal est également censé à avoir introduit dans la langue une série d'expressions telles que : « *de quoi se marrer* », « *à se taper le derrière par terre* », « *minute papillon* ». Le journaliste André Ribaud serait le premier à avoir qualifié la télévision « *d'étrange lucarne* » (B. Grevisse, 2008 :68).

Le néologisme se doit être neuf s'il veut prétendre à l'accroche. Ainsi la création du mot-valise *adulescent*, par *Le canard enchaîné*, pour désigner une génération hésitant entre l'âge adulte et l'adolescent, surprend lorsque l'expression n'a pas encore fait le tour du monde médiatique. Laurence Parisot préfère le néologisme « *séparabilité* »⁹³ au terme licenciement. En 2006, ce même journal avait titré : ***Comment dit-on "séparabilité" en anglais ?***

6-4-1 Néologismes et contact de langues :

En ce qui concerne le contexte algérien, il en est de même dans la presse francophone où abondent les néologismes, on y retrouve également des algérianismes, termes et des expressions en arabe institutionnel et en arabe algérien transcrits en graphie latine. Il s'agit de titres de journaux, et chroniques sont titrées en arabe algérien comme *El Guellil* (2012) *Mine ils sont venus ? / D'où sont-ils venus ? / Le Quotidien d'Oran*), *Le Soir d'Algérie*, la chronique *pousse avec eux* la rubrique *Point Zéro* dans le journal *El Watan* est souvent intitulée en arabe algérien ou en mots puisés dans le registre des algérianismes.

Dans certaines chroniques, comme celles qu'on vient de citer, abondent les créations lexicales sous influence des contacts de langues : les phénomènes d'emprunts, de xénisme, de calque de traduction, d'alternances codique.

Cependant, « *toutes les innovations lexicales ne proviennent pas du contact entre des cultures différentes, mais cet aspect est important et un peu trop oublié actuellement au profit du motif de la (dé)nomination de réalités nouvelles dues aux progrès des sciences et des techniques. S'il ne faut pas nier ce rôle, il ne faut pas non plus le survaloriser comme on le fait souvent. Les relevés de néologismes de la langue courante tels qu'on peut les faire dans des médias généralistes (écrits ou radiotélévisés) ne livrent qu'une minorité de néologismes de ce type.* » (J-F Sablayrolles, 2011) Ainsi, la créativité ou la néologie sémantique est

⁹³ Canard enchaîné, 26 avril 2006.

également mise à contribution dans ces chronique journalistique. « *Nous appelons néologie sémantique tout changement de sens qui se produit dans l'un des trois aspects signifiants du lexème sans qu'intervienne concurremment un changement dans la forme signifiante de ce lexème.* (Guilbert, 1973 : 21-22).

Il faut également souligné que les néologismes sont parfois le résultat de la transgression de règles ainsi que la manifestation d'une rénovation du lexique et du monde qui nous entoure. Ces néologismes dénotent parfois de nouvelles acceptations.

En effet, grâce aux procédés de composition et de dérivation, les journalistes créent et recréent de nouvelles propositions lexicales faisant du discours journalistique une langue «*d'avant-garde*»⁹⁴ qui rompt avec les conventions et devient novatrice. Au sein de la presse, on recueille des néologismes formés par les procédés de : Préfixation: *défête*, suffixe : *écrivreur*, création complète d'un terme : *légumier* (pour désigner un marchand des légumes). L'innovation dans du discours journalistique s'observe également dans l'utilisation de troncation, d'acronymes et de sigles. Ils sont parfois des créations instantanées et individuelles qui servent à faire de l'humour et à être ironique. Chez le chroniqueur El Guellil nous relevons les exemples suivants : « *M.A.P : Mensonge Assisté par Puce* », « *M.A.T : Mensonge assisté par Technologie* » (ces exemples renvoient aux mensonges qu'on peut raconter au téléphone portable étant donné que le récepteur est loin et ne peut apercevoir la réalité des choses), d'autres exemples comme « *les M'sexiens et M' les sexieennes* » (ces innovations lexicales sont créées par M6 par l'humoriste Djamel Debouz lors du festival Marrakech du rire 2011 pour désigner tous ceux qui travaillent à la chaîne française M6.)

Mais qu'il soit le fruit d'une dérivation, d'acronymie ou de mots composés, le néologisme doit également son existence au retournement d'expression dont certains journalistes le tentent parce qu'il il reste bien adéquat à l'information. Exemple : « *la culture des pauvres. Les pauvres de la culture.* » (B Grevisse, 2008 : 70), Pour souligner l'action efficace d'une troupe de théâtre offrant des places gratuites aux SDF. Le détournement ou la citation de titres d'œuvres, d'expression célèbres constituent un autre réservoir important de l'élaboration de titres. Parmi eux on peut évoquer : « *A Nice aux pays des merveilles* »⁹⁵, « *La marée était en noir.* » Ainsi, le jeu de mots est la spécialité de certains titres. Exemple : « *Rambo est con à*

⁹⁴ Appellation de C Carballo (1993).

⁹⁵ Idem, p.69

la fois.»⁹⁶. Le paradoxe est un des procédés les plus utilisés en matière de jeu de mots. Exemples : « *ce n'est pas drôle d'être gay* »⁹⁷ ou l'exemple : « *Enfin un socialiste élu* »⁹⁸ qui annonçait l'arrivée de D Strauss-Kahn aux FM, avec la bénédiction du président N Sarkozy. Nous pouvons illustrer ces propos à l'aide des exemples collectés lors du dépouillement des chroniques journalistique. Il nous semble que le chroniqueur est le spécialiste de jeu de mots ainsi que le détournement. Nous retenons « *chacun pour soi et tout pour moi* » pour chacun pour soi et Dieu pour tous, « *rien ne sert de courir, tout est joué d'avance* » pour rien ne sert de courir il faut partir à point comme détournement ou encore « *vieux je* » pour vieux jeu pour le jeu de mots.

A l'instar de J-F Sablayrolles (Néologica n°4, 2010), il faut noter que les médias, quels que soient leurs supports papier, audiovisuel, électronique... et leurs objectifs informer, distraire, émouvoir, convaincre..., produisent des néologismes en grand nombre. On note ainsi leur surreprésentation dans les titres de journaux et magazines où ils jouent le rôle d'accroche, les affiches et les slogans publicitaires retiennent l'attention de leurs cibles (lecteurs, auditeurs...) qu'ils amusent parfois par l'aspect ludique des créations et avec lesquels ils nouent des connivences.

⁹⁶ Idem.

⁹⁷ Ibidem.

⁹⁸ Ibidem.

**PARTIE II CADRE MÉTHODOLOGIQUE:
PRÉSENTATION, CONSTITUTION ET DESCRIPTION
DU CORPUS**

CHAPITRE PREMIER : PRÉSENTATION DU CORPUS : MÉTHODE DE LA COLLECTE DES DONNÉES

1) Introduction :

Il nous semble important de fournir quelques indications concernant la construction du corpus. C'est bien connu, la nature du corpus peut varier d'une recherche à l'autre.

Dans notre cas d'étude, le corpus des textes à analyser relève du domaine de la presse écrite francophone algérienne. Pour ce travail, nous procédons à l'étude de nombreux exemples de créations néologiques en contexte, tirés de la presse non spécialiste mais généraliste. Pour essayer de comprendre comment le phénomène de l'innovation lexicale que l'on entreprend de présenter d'abord et d'analyser par la suite dans la presse journalistique, nous avons choisi comme échantillon des chroniques qui sont publiées dans le journal *Le Quotidien d'Oran*. Ce travail mené sur l'étude des néologismes se fonde essentiellement sur le dépouillement systématique d'un ensemble de chroniques de *Tranche de vie* comme source principale de création néologique des années 2009, 2010 et 2011.

Dans cette petite partie intitulée présentation du corpus : méthode de recueil de données, nous avons vu qu'il est indispensable de présenter d'abord et d'une manière générale le journal *Le Quotidien D'Oran* ensuite de fournir quelques précisions à propos de la chronique *Tranche de vie* à partir de laquelle nous avons fait l'extraction des néologismes.

Dans les pages qui suivent, nous essayons également de donner un bref historique de la création du journal en question en soulignant notamment son évolution depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Pour ce faire, nous nous sommes référées aux ouvrages des auteurs que nous citons respectivement G. Kraemer (2001), A. Benzelikha (2005) ainsi que A. Queffelec et al. (2002 : 77-80).

2) Le journal *Le Quotidien D'Oran*:

Le Quotidien d'Oran qui fait partie de la presse francophone algérienne s'écrit dans une langue non nationale fournissant ainsi l'exemple d'un rapport à l'autre qui n'est pas imposé de l'extérieur, mais produit de l'intérieur. Cette presse écrite francophone a joué et joue encore un rôle politique, économique, sociale et culturel qui, pensons-nous, n'est pas assumé par la presse écrite arabe. Ainsi, il faut reconnaître qu'en Algérie, les tirages de la presse écrite francophone ont toujours été supérieurs à ceux de la presse arabophone. Alors, on imprime plus de journaux dans la langue de Molière qu'aux heures de la colonisation, il faut souligner que la seule ville d'Alger la capitale compte plus de six quotidiens francophones

d'information politique : *El Moudjahid, Liberté, le Soir d'Algérie, Le Matin, Alger Républicain*, bénéficiant d'une grande fidélité de la part du lectorat algérien.

2-1 Création et émergence du journal le *Quotidien d'Oran* :

2-1-1 Historique du journal :

Avec les événements d'octobre 1988 dont les causes sont essentiellement économiques et sociales, le pays a connu un grand changement dans tous les domaines. L'émergence d'une presse privée et partisane variée et dynamique a vu le jour, mais cela après plusieurs défaites du MJA (*Mouvement des journalistes algériens*) dans une bataille du démantèlement de la presse écrite du secteur d'état. Selon A. Hanifi (1996), en page trois, quinze lignes d'un texte de deux cents lignes signé **APS** (*agence officielle Algérie Presse Service*) sont réservées à la libéralisation de la presse. « Afin de permettre l'émergence d'une presse d'opinion de qualité, le conseil des ministres a décidé d'autoriser les journalistes en fonction actuellement dans les entreprises de presse appartenant au secteur public d'exercer dans les organes qui leur paraissent les plus conformes à leurs opinions et à leur vocation. Leurs rémunérations et l'évolution de leur carrière demeureront garanties par le budget de l'Etat (...). »

En effet, les corollaires de la démocratie (liberté d'opinion et d'expression) font de la transition, (1988-1990) l'émergence de médias indépendants, presse écrite privée en particulier. Cette mutation surtout médiatique, que connaît l'Algérie depuis plus de trente ans, a aussi une incidence directe sur la dynamique et l'évolution des langues utilisées par les journalistes.

En avril 1990, la loi de la presse, concernant le changement du Code de l'Information a été promulguée pour le lancement d'une presse indépendante et privée. En effet, cette loi a été le théâtre d'un grand changement dans le paysage de la presse écrite et a ouvert la voie à de très nombreux titres des principaux quotidiens de la langue française, qui ont paru au lendemain de la loi 1990 dont nous retiendrons principalement *Le Quotidien d'Oran* (1994).

2-1-2 Création et fondation du *Quotidien d'Oran* :

Le *Quotidien d'Oran* est né exactement le 14 décembre 1994 mais son premier numéro est paru le 14 janvier 1994, sans aide de l'Etat. C'est une entreprise "SPA"*. Ce quotidien journalistique doit sa naissance à la volonté de faire exister un traitement de l'information.

* Société par actions.

Cette production journalistique a, en effet, accompagné l'aspiration de la société algérienne pour une information plurielle en touchant à tout domaine qu'il soit politique, économique, sociétal, culturel médiatique, sportif, ...etc.,

2-1-3 Une ligne éditoriale pas comme les autres :

Cette production journalistique est fondée par un groupe de citoyens. Sa nature juridique est particulière car il s'agit d'une Société par actions. Le quotidien est composé de 80 actionnaires. Chaque actionnaire ne dispose que de dix actions. Du point de vue social et politique, le profil de ces actionnaires est extrêmement hétérogène et ils sont tous d'origine régionale différente. Ils sont de l'Est et l'Ouest des quatre coins d'Algérie et leur appartenance politique est différentes ce qui donne une liberté éditoriale aux gestionnaires du produit. *« Leurs profils vont du petit fonctionnaire à l'industriel (...) Leurs colorations politiques soient les plus larges possibles. Leurs origines géographiques et ethniques aussi ».*⁹⁹

Par ailleurs, une grande et totale liberté est léguée de la part de ces actionnaires au directeur du journal, Mohamed Benabbou, qui est en même temps le président directeur général, vu sa grande expérience journalistique. Cette ligne éditoriale est définie par son fondateur comme suit :

*«...fondamentalement, nous nous refusons d'imposer une direction à notre lectorat. Je suis convaincu en définitive que notre progression, que tout le monde s'accorde à dire qu'elle est spectaculaire, est due au fait que chacun se retrouve dans Le Quotidien d'Oran. Ma première préoccupation en tant que responsable de cette [édition] est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, ceux qui regardent à droite comme ceux qui s'en tiennent à gauche »*¹⁰⁰

Cette ligne éditoriale qui doit sa naissance à l'appétence de la société algérienne d'avoir une source d'informations plurielles, n'est pas soumise ni au pouvoir ni aux cercles de l'opposition. C'est une presse journalistique qui vise à préserver un point d'équilibre entre le pouvoir et l'opposition. C'est la raison pour laquelle que son fondateur M. Benabou dit « ...

⁹⁹ Source : M. BENABOU, Directeur de publication.

¹⁰⁰ Idem

*Ceci fait que nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. C'est, il est vrai, une fastidieuse gestion ».*¹⁰¹

2-1-4 Le Quotidien d'Oran (une édition nationale) :

A sa naissance, c'était un journal qui ne paraissait qu'en Oranie, car les moyens techniques ne permettaient pas de le faire imprimer ailleurs, par exemple à Alger et Constantine. Mais en 1997, c'est-à-dire, trois ans après sa création et avec le développement des Tic*, le journal avait commencé à être tiré à l'échelle nationale. Alors ce quotidien est sorti de son ancrage historico- géographique Oran et sa région pour devenir une édition nationale et depuis cette date il est reconnu comme premier quotidien francophone du pays avec le plus grand tirage. Il est donc imprimé à Oran (Ouest), Alger (centre) et Constantine (Est), ce qui lui permet une diffusion au niveau national et rallier un lectorat national important.

Longtemps considéré comme étant le premier quotidien francophone du pays et celui de quotidien de référence pour la presse étrangère avec un tirage actuel estimé à 425000 exemplaires. Ce chiffre le classe en 2ème position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en 1ère position si l'on ne tient compte que des quotidiens d'expression française. Mais, il semblerait que *Le Quotidien d'Oran* se soit fait devancer ces dernières années par *El Watan*, un autre quotidien francophone de la presse algérienne. Il faut également souligner que *Le Quotidien d'Oran* est le seul support francophone à respecter le Code de l'Information algérien qui exige la publication quotidienne des chiffres de tirage. Nous remarquons en page deux (du journal) le nombre d'exemplaires tirés quotidiennement. C'est aussi le premier journal national qui a acquit sa rotative, c'est-à-dire, ses moyens d'impressions. Car, comme toute la presse nationale on imprimait dans les imprimeries d'Etat.

2-1-5 La production journalistique du Quotidien d'Oran (qualité du contenu et le cadre formel) :

2 -1-5- a) Le cadre formel :

Concernant le cadre formel, cette ligne éditoriale met à la disposition de ces lecteurs un journal de trente deux pages en format tabloïd*. Depuis sa création, cet organe de presse fut sa

¹⁰¹ M. Benabou, Directeur de publication

* Technologies de l'information et de la communication

* Le format tabloïd est un format de journal qui correspond à la moitié des dimensions d'un [journal](#) traditionnel. Son format plié est 41 cm × 29 cm environ.

parution en noir et blanc mais il a vite changé de maquette en introduisant des couleurs à la fin de l'année 2007. En 2002, *Le Quotidien d'Oran* a son site Internet. En plus de la version papier, ce quotidien met à la disposition de ses lecteurs deux versions *online/on-line*. En effet, le lecteur peut consulter ces deux versions électroniques HTML et PDF sur le site Internet du quotidien : <http://www.lequotidienoran.com>. C'est ainsi que ce journal est devenu accessible à tout lecteur algérien et même pour les observateurs qui s'intéressent à la scène algérienne. Aujourd'hui cette indépendance technologique permet au journal de devenir une entreprise éditrice de son journal. Contrairement à d'autres quotidiens, ce journal ne possède aucune présence sur les réseaux sociaux tels que *Facebook* ou *Twitter*.

2-1-5-b) La qualité du contenu de la production journalistique du *Quotidien d'Oran* :

Le Quotidien d'Oran est un quotidien généraliste qui traite aussi bien des sujets intérieurs que des sujets d'actualité internationale. Mais son seul privilège est l'analyse politique et le débat d'idées que ce soit pour les sujets nationaux ou étrangers. Ainsi, une petite place particulière est consacrée à l'actualité de la ville d'[Oran](#) et de sa région.

Son contenu éditorial est marqué par une très bonne qualité de la production journalistique. En effet des journalistes, d'une très grande expérience, lui assurent cette qualité de production. Ce journal a bénéficié du talent et du génie de journalistes très expérimentés, tel que Mohamed Benabbou Le président directeur général et directeur de la publication et de nombreux universitaires qui ont assuré la qualité de la langue et une couverture médiatique. C'est ainsi que s'est forgée une solide réputation de cette production journalistique.

Le Directeur de la Publication reconnaît personnellement le talent, l'ingéniosité et la façon d'écrire ainsi que l'esprit créatif au niveau de la langue des jeunes journalistes qui font la fierté de tout le personnel du *Quotidien d'Oran*. Dans la préface du recueil où sont rassemblées des chroniques journalistiques¹⁰² le Directeur de la Publication affirme : « *Le plus curieux chez l'auteur est cette maîtrise de la phrase qui va de paire avec la connaissance de la vie et de ses soubresauts, alors qu'il vient à peine de quitter les trente ans d'âge. Cette compétence langagière se manifeste fortement dans sa production écrite avec un talent que tout le monde ou presque reconnaît à "Kamel DAOUD" ».*

¹⁰² Daoud k. (2002), *Raina Raïkoum (chroniques)*, édition Dar el Gharb, Oran, Avant propos.

Exceptionnellement dans son édition de jeudi, *Le Quotidien d'Oran* rassemble les meilleures contributions des intellectuels et journalistes. Nous assistons alors à la parution des reportages de qualité, des informations inédites et des articles de fond.

En général, dans cette production journalistique, nous retrouvons plusieurs discours (social, politique et culturel) dans les différentes chroniques du journal. Ces dernières permettent de fonctionner pour nombre de lecteurs comme exposant une opinion «réelle» du vécu quotidien dans un cadre formel.

2-2) Le genre journalistique de la chronique :

Pour définir le genre journalistique, on prend appui sur trois ouvrages du journalisme dont est consacré respectivement au classement des journalistiques : J. De Broucker (1995), M.Voirol (1995), J. Mouriquand (1997).

J. De Broucker ainsi que M. Voirol distinguent deux grandes familles de genres rédactionnels : les genres ou les articles d'information et les genres ou les articles de commentaire dont la chronique fait partie. Dans Le Dictionnaire *Le Littré*, elle se trouve définie comme un article de journal. « Aujourd'hui, dans les journaux, partie où l'on raconte les principaux bruits de ville »¹⁰³.

Pour J. De Broucker (1995), la chronique est « *L'article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et pas réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur.* »

D'après cette citation, nous comprenons que le chroniqueur n'est pas forcément un journaliste ou une personne qui a reçu une formation dans le domaine journalistique. C'est d'ailleurs le cas de l'auteur de la chronique *Tranche de vie* qui était avant tout un homme de théâtre et qui avait reçu une formation dans la réalisation cinématographique (nous développons ce détail dans les pages qui suivent).

¹⁰³ Dictionnaire *Le Littré*, logiciel à source ouverte, version 1.0.

Selon G. Blas, la chronique est un des genres journalistiques qui « *doit être courte et hachée, fantaisiste, sautant d'une chose à l'autre et d'une idée à la suivante sans la moindre transition.* » Elle est un article écrit au jour le jour. Elle se présente comme un reflet de la vie quotidienne. Mais, qui selon M. Voirol, brasse plutôt les idées. La chronique en tant que genre journalistique a pour objet de dénoncer les travers de la société « *de développer des idées, de livrer une opinion, d'affirmer une opposition* » (Voirol, 1995 : 18). C'est une lecture personnelle de l'actualité par son auteur et une façon de la raconter dans la plus grande liberté avec la bonne humeur et avec la légèreté de l'esprit. Donc, selon l'auteur, toute chronique est forcément « subjective ». Cette définition correspond parfaitement à notre chronique *Tranche de vie*.

2-3) Les marques de subjectivité de l'énonciateur dans la chronique :

En ce qui concerne ce genre journalistique, la chronique, on peut la caractériser seulement par l' « article de commentaire » qui montre l'engagement fort de l'énonciateur ou du chroniqueur. P. Charaudeau (1997) entend par engagement « degré d'engagement (+/-) », le fait que l'énonciateur manifeste plus au moins sa propre opinion ou ses propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre l'évènement en scène. Ceci se traduit par le caractère subjectif de la chronique journalistique appelé aussi subjectivème par C. Kerbrat-Orecchioni (1980). Il s'agit des unités linguistiques de tout niveau qui fonctionnent dans le discours comme indices marquant l'inscription et les modalités d'existence du seul locuteur-scripteur dans son discours. L'auteur propose une classification sémantique de la subjectivité dans le lexique :

2-3-1 La subjectivité évaluative :

Comportant les jugements de valeur de l'énonciateur. Ce dernier se sert soit des mots valorisants (les mélioratifs, généralement des adjectifs) dans le cas d'appréciation ou dans le cas contraire, c'est-à-dire dans le cas d'une dépréciation, il se sert des termes (des adjectifs) dévalorisants (les péjoratifs).

2-3-2 La subjectivité affective :

A travers laquelle l'énonciateur exprime ses sentiments. A son tour D.Banks (2005 :260) souligne qu'il existe des textes où le locuteur veut se mettre en avant, souligner sa subjectivité de ses propos. Dans la presse également, que l'auteur soit individuel ou collectif, l'on perçoit les traces de son passage. On le voit surtout dans les éditoriaux. La présence de l'auteur se

ressent non seulement dans les mots et les phrases qu'il utilise, mais même au niveau des phonèmes, et dans la ponctuation. Pour cela l'auteur utilise le terme *sublocution*, néologisme qui désigne l'ensemble des moyens linguistiques dont dispose le locuteur pour marquer sa présence dans l'énoncé. Selon l'auteur la *sublocution* peut se diviser en : - modalisation, ou domaine de jugement (*appréciatifs*), (*judicatifs*) ou (*contradictifs*). – modulation, ou domaine de l'expressivité des divers sentiments du locuteur.

2-4) **Les caractéristiques linguistiques de la chronique journalistique :**

Sur le plan linguistique, la chronique en tant que genre journalistique est également un genre littéraire car elle doit ses « caractéristiques à l'écriture, au talent de littéraire de l'auteur ». Production journalistique qui entretient des liens étroits avec la littérature, l'écriture de la chronique est souvent remarquable par la maîtrise de la langue. Rédigée souvent par des écrivains, la chronique est l'espace journalistique où écrivains peuvent s'introduire. Les *Chroniques Italiennes* de Stendhal publiées dans la *Revue des Deux Mondes*, le premier roman de Barbey d'Aurevilly, *Amour impossible*, sous-titré « Chronique parisienne » sont de bons exemples. A ces écrivains et chroniqueurs, nous pouvons citer également Bernard Frank au *Monde* et au *Nouvel Observateur*, Philippe Meyer à Radio France. Dans la presse algérienne, la chronique est souvent rédigée sous la bonne plume de certains écrivains comme Mouloud Achour (le journal *EL Moudjahid*), Tahar Djaout (le journal *Algérie-Actualité*), Youcef Zirem Ahmed Benzelikha et Kamel Daoud et Fodil Baba Hamed (le journal *Le Quotidien d'Oran*).

3) **La chronique journalistique *Tranche de vie* d'EL Guellil:**

3-1 Au tour du contenu (la curation du contenu) :

En réalité la locution nominale *Tranche de vie* est le titre générique des articles qui paraissent généralement¹⁰⁴ à la page 13 du journal *Le Quotidien d'Oran* sous la plume de Baba Hamed Fodil, n'est pas inventée par l'auteur de ces chroniques car cette structure existe dans le dictionnaire de langue française et qui se définit comme la description réaliste et fidèle et comme photographiée sur le vif de la vie quotidienne. Donc ces écrits reflètent en général

¹⁰⁴ La chronique « Tranche de vie » n'apparaît pas toujours à la page 13. Parfois, on la trouve à la page 09 ou 20 ou encore à la page 21.

la vie de tous les jours et particulièrement critique la situation économique partagée par la majorité du peuple algérien.

La chronique *Tranche de vie* traite des sujets variés qui correspondent à la vie de notre société. Le chroniqueur relate des petites histoires de notre vie au quotidien. Avant de les publier en forme de chronique dans *Le Quotidien d'Oran*, l'auteur les cueille à la source, c'est-à-dire autour de lui et dans son environnement. Ses observations traduisent les contraintes journalières du pauvre citoyen algérien. *Tranche de vie* évoque en fait un diagnostic du pauvre ou des pauvres. L'auteur n'essaie à aucun moment de s'extraire de l'univers de ses personnages. Il est au contraire partie prenante de leurs peines et aspirations. En camarade fidèle, l'auteur parle pour eux et les défend au besoin car quelque part, il sait très bien qu'il est l'une des rares voix qui s'intéressent au vécu du pauvre citoyen.

3-2 Autour de la dimension linguistique :

Pour ce qui est du style d'écriture adopté, le chroniqueur interpelle ces lecteurs dans une langue d'une grande simplicité non spécialisée. L'auteur traite des sujets dont il dévoile le contenu de chaque fait d'actualité, en s'intéressant à la fois à des thèmes variés pour en faire une critique dans une langue le plus souvent péjorative et satirique, acquise avant toute chose à la dérision. L'auteur emploie également plusieurs tournures populaires et plusieurs parlers producteurs ou porteurs de sens et transformateurs du message voulu.

Ainsi, le registre familier et le code oral ne sont pas épargnés dans ces chroniques où l'on assiste non seulement à l'utilisation de l'alternance codique appelé aussi code Switching. Exemple : « ...Pendant le Ramadhan, il y a beaucoup de **baraka***. **Fi*** l'entreprise même le planton devient **charika gadra***. Et comment... c'est lui qui est devant la pointeuse... si tu veux pointer à ta guise, il te faut pointer chez le monsieur de la pointeuse... et **koulchi yemchi***. » (22/08/2009). Mais nous assistons également à la naissance d'un autre phénomène linguistique, phénomène d'hybridation ou de la création d'unités lexicales nouvelles hybrides formées de deux composants, l'un relevant de la langue française, l'autre des langues en présence dans l'univers algérien comme le montre bien le petit paragraphe suivant : « ...Au

* La bénédiction.

* Dans.

* Une grande société mais dans ce passage, cette expression veut dire riche.

* Tout est en marche.

fait, les *samedhan*, *dimandhan*, *lundhan*, *mardhan*, *mercredhan*, les jours du Ramadhan, on devient moderne, la technologie est utilisée à fond. On n'a pas besoin de se déplacer pour donner un ordre ou lancer une opération. Faire un suivi ou suivre une directive. Il suffit d'une connexion ADSL payée par la *charika**, une puce, un bon téléphone mobile, et du champ et du champ. Sur le champ tout se règle...

3-3 Sur le pan formel :

La chronique *Tranche de vie* est le plus souvent encadrée et insérée en fin de page. Présentée parfois sur une, deux colonnes ou même trois colonnes avec des caractères gras et en italique contrairement aux autres chroniques ainsi qu'aux éditoriaux et les analyses. Chacune de ces chroniques apparaît avec un titre, informatif et significatif, accompagné souvent d'un dessin caricatural en couleur et soussigné. Celui-ci est employé comme supplément pour caractériser ou refléter le contenu de la situation traitée. Pour illustrer tout ce que nous venons de dire que ce soit pour le contenu ou la forme de la chronique, nous donnons l'exemple suivant :

-Figure3 : Illustration d'une Tranche de vie-

Le Quotidien d'Oran

Jedi 12 novembre 2009

21

Tranche de Vie

Le béton rampe et s'érige en horizon pour former avec des cieux obscurs le décor où se joue une drôle de pièce.

Les acteurs politiques se bagarrent.

Le sein, offert par une maman mal nourrie, sur lequel s'agrippent deux petites mains de bébé, n'est plus apaisant.

Beaucoup d'argent est dépensé pour l'Equipe nationale en espérant que la meilleure part ne sera pas affectée en défense.

L'enfant chassé de la maison, par sa soeur qui fait le ménage, cherche le nord dans les bras de la rue, où les vices remplacent les points cardinaux. Le regard bienveillant du père refuse de se poser sur ses enfants qu'il ne peut plus nourrir décemment depuis sa mise à la retraite. Il regarde d'un « demi-oeil » sa progéniture se balancer, innocemment, tutoyant le gouffre de la vie, drapeau à la main.

Les gros titres des journaux soulignent les batailles gagnées, et les batailles rangées. La bataille du 14 novembre fait mieux ven-

Par El-Guellil

Algérie qualifiée !



dre que celles du 1^{er} Novembre.

Les enseignants sont en grève cyclique. L'avenir sombre de toute une génération s'arrête à un mur des attentes et la vie à une précarité de l'emploi, figée à une table de

vente de cigarettes... Et plus si affinité. «One two tree viva l'algérie».

La presse dévoile de grosses affaires de trafic de drogue qui n'ont pas besoin de crédit documentaire pour l'exportation, ou l'importation. Bof, pourvu que tous les acteurs de l'équipe s'entraînent, c'est ça l'info.

La pomme de terre peut coûter ce qu'elle veut, l'essentiel c'est gagner. La fièvre du foot monte, elle fait oublier la fièvre de la grippe porcine. L'administration semble insensible aux cris sounds de détresse. Le marché n'est pas informel tant qu'il vend des étendards nationaux, même fabriqués dans des ateliers clandestins. Un drame se joue à huis clos, la victoire se jouera sous les projecteurs et le béton continue de ramper. Des cités poussent, les normes anti-sismiques : c'est de la prose... En attendant le prochain séisme... l'essentiel est de se qualifier à la Coupe du monde. Momifier les pharaons, pour pérenniser d'autres pharaons qui se battent pour être élus à quelques années fermes... pour un mandat de sénateur.

4)Le chroniqueur de Tranche de viesoussigné EL Guellil :

En dessous de la chronique journalistique *Tranche de vie* apparaît le pseudonyme de l'auteur soussigné *EL Guellil*, dont le vrai nom est Baba Hamed Fodil. Guellil en arabe veut dire : pauvre, malheureux et sous estimé.

Issu d'une famille traditionnelle mais à treize ans Baba Hamed Fodil était déjà au théâtre amateur. Il a eu son bac sciences en 1970 au lycée Ben Badis d'Oran, à l'âge de 18 ans. Alors, il s'est inscrit à l'université où il se destinait aux sciences économiques juste pour une année qu'il a raté car trop pris par l'animation théâtrale et le volontariat culturel dans le cadre de la révolution agraire. Après avoir passé deux ans de service militaire, il se transporte à Alger pour poursuivre des études de théâtre à l'Institut nationale des Arts dramatique de Bordj el Kiffan. Il profite pour répondre à une annonce émanant de l'Office National pour la commercialisation et l'Industrie cinématographique (ex ONCIC). Il s'est inscrit à L'Institut Berlioz, seul organisme qui formait les spécialistes destinés à la réalisation cinématographique. Il a obtenu son diplôme de " montage film" deux ans après. Il a réalisé son film sur le "festival amateur de Mostaganem ». Un bref séjour de quelques années à l'école des arts et métiers de Paris, il retourne travailler dans l'entreprise Nationale de Cinéma avec le grade de chef monteur. Il a participé au montage de "Omar gatlato" de Merzak allouache, puis le long métrage "Nahla" de Barouk Belloufa. Arrive la dissolution de l'Office nationale de l'industrie cinématographique, il a intégré la télévision algérienne où il a fait un court passage.

Dans les années 1990, la libération du champ médiatique, avec la création de la presse privée, il a été un des pionniers de la presse privée à Oran avec la création d'un journal du soir qui n'a pas fait long feu. Correspondant à Alger républicain puis après un bref passage au quotidien régional de l'Ouest algérien, *L'Espoir*, il a été contacté par les promoteurs du journal *Le Quotidien d'Oran* où il occupe le poste de directeur technique en plus de l'animation quotidienne de la rubrique *Tranche de vie*. En 2006, ses chroniques ont été rassemblées dans un recueil de 293 pages, sous le titre *Tranche de vie par el-Guellil*, publié par la maison d'Édition Dar el Gharb d'Oran.

CHAPITRE SECOND : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET DESCRIPTION DU CORPUS

1) Introduction :

Dans le domaine linguistique comme ailleurs coexistent différents points de vue théorique qui déterminent chacun une certaine démarche méthodologique, certains types de problème à résoudre et certains types de solution entre lesquels il n'est pas toujours aisé de choisir : a priori, les diverses conceptions théoriques sont également plausibles et séduites (elles reposent toutes sur argumentation) et rendent compte de différents faits empiriques, mais se heurtent aussi à des difficultés qui justifient le sentiment d'insatisfaction que l'on peut éprouver à leur rencontre (C. Vaguer :2009 :397).

2) Méthode de recueil de données :

2-1 Les difficultés rencontrées liées à la collecte des néologismes:

Comme l'avait déjà signalé J-F Sablayrolles dans ces travaux, la constitution d'un corpus de néologismes n'est pas chose aisée en précisant que les difficultés provenaient, du choix de l'unité considérée comme pertinente, de la durée variable de la nouveauté, de la relativité de la nouveauté dans les circonstances d'interlocution et du rôle attribué aux dictionnaires.

Il nous semble donc important de signaler les difficultés rencontrées pour la constitution du corpus vu le nombre important de nouvelles lexies qui se produisent quotidiennement dans les chroniques journalistiques. Une autre difficulté rencontrée concerne le nouveau sens des lexies qui est difficile à distinguer par rapport aux nouvelles formations et emprunts aux différentes langues, ainsi que les changements de catégorie grammaticale, les glissements sémantiques, les locutions nouvelles ne se font pas toujours remarquer.

D'ailleurs, dans ses travaux, S. Mejri (2005) qui se préoccupe de la détection et la description des néologismes sémantiques, souligne que ces derniers sont particulièrement difficiles à repérer. En effet, puisqu'ils ne se distinguent pas formellement des autres termes, leur repérage doit exploiter des fonctions relevant essentiellement du niveau syntaxique. Leur recherche nécessite donc une analyse très fine et exige une étude détaillée du contexte des formes étudiées.

Tout au début de la recherche, nous étions totalement confuses par le nombre assez important des mots trouvés, mais peu à peu et une fois le tableau du corpus se remplit, nous obtenons le nombre de 925 lexies nouvelles. Par ailleurs, il faut signaler que malgré les problèmes rencontrés il est impossible de nier l'intérêt que couvre l'étude d'un tel corpus

journalistique dans le but de repérer des innovations lexicales qui trouvent une place dans les chroniques journalistiques et ont une chance ou non d'intégrer le lexique.

2-2-Objectif assigné à la collecte des néologismes :

Un autre facteur joue un rôle non négligeable dans le choix des néologismes collectés, c'est l'objectif assigné lorsqu'on procède à cette collecte. Contrairement aux terminologues qui tâchent de collecter des termes nouveaux par le dépouillement systématique de revues ou de livres sur un domaine particulier de spécialité, nous nous intéressons davantage à la langue courante qu'à tel ou tel domaine de spécialité. Nous établissons un corpus large en puisant dans des sources non spécialisés. Il s'agit des sources journalistiques quotidiennes d'informations générales

Dans cette étude, nous tâchons de relever tous les néologismes et d'expliquer d'une part l'emploi de certains relevés dans les chroniques des journaux quotidiens, qui constituent notre corpus et forme le matériau fondamental de notre travail, et, d'autre part, nous tentons de dégager à travers ce corpus de néologismes (de forme facilement repérés, de sens difficile à discerner et les emprunts) les procédés de formation les plus communs et d'en étudier le processus de création. Par le biais de cette collecte d'unités considérées comme nouvelles, nous pouvons aussi déterminer le système de la langue et essayer d'interpréter cette dynamique lexicale du point de vue linguistique.

L'approche que nous adoptons s'inspire fortement de recherches précédentes, notamment celles de J.F Sablayrolles (2000, 2002, 2003, 2006, 2008, 2011). En revanche, nous tâchons de ne pas réduire notre objectif à une typologie de créations et un classement « mécanique » d'éléments relevant de la néologie dans une simple grille. D'ailleurs, pour J-F Sablayrolles, une telle approche, si elle peut être justifiée, fondamentalement et incontournable, ne couvre pas tout le champ de l'étude et les typologies les plus fréquemment mises en œuvre sont lacunaire, faute d'envisager dans toute leur complexité et leur diversité les processus d'innovation affectant les unités lexicales (J-F Sablayrolles, 2003 : 07).

La tâche donc principale de notre recherche est l'étude du fonctionnement des innovations lexicales apparues dans les chroniques journalistiques. Ainsi, cette étude ne prétend ni l'exhaustivité ni l'ambition d'analyser tous les problèmes liés à la néologie en sciences du langage. Bien plus, cette étude se veut une réflexion s'appuyant sur quelques

hypothèses qui constituent des pistes de réflexion concernant l'innovation lexicale dans les textes journalistiques.

Notre objectif est aussi d'essayer, autant que faire se peut, d'apporter des réponses approximatives mais probablement très proches à toutes les questions par nos analyses qui jalonnent ce travail de recherche.

3) Le corpus journalistique :

3-1) Le choix de la presse comme corpus de base :

Le choix de la presse pour « traquer » les néologismes est tout d'abord justifié par le fait que l'actualité, est par définition, l'« *ensemble des événements actuels, des faits tout récents* » (P. Robert et A. Rey, 2012) ; elle est donc un réceptacle ouvert à toute nouveauté. Ensuite, le corpus qui a servi de base au travail de notre recherche est principalement constitué de chroniques journalistiques tirées de quotidiens en langue française, donc qui touche un domaine non spécialisé. Un tel choix de domaine spécifique qui ne répond pas aux conditions d'un domaine de spécialité est justifié par :

- L'accessibilité des sources et la possibilité de les cerner en vue d'un dépouillement efficace ;
- La variété des termes qui ne se limitent pas à un domaine précis ;
- Les quotidiens journalistiques portent dans leurs pages un flux journalier de nouvelles en plus ils abordent des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines, et par conséquent, constituent un moyen privilégié de diffusion de nouvelles entités.

Tout au début de la recherche, nous nous sommes lancées dans la lecture des différents quotidiens journalistiques de la presse francophone, type de discours supposé propice à l'apparition de créations lexicales.

Le corpus de référence choisi a comporté, dans un premier temps, un ensemble de quotidiens choisis en fonction des deux critères : leur genre (des quotidiens) et leur tirage (les quotidiens à grand tirage) et qui sont *El watan* spécialement la rubrique intitulée *Point zéro* , dont le chroniqueur est Amari Chawki, le *Soir d'Algérie* plus particulièrement la rubrique

pousse avec eux dont l'auteur est Hakim Laalam et le *Quotidien d'Oran* et plus spécialement la rubrique intitulée *Tanche de vie* dont le chroniqueur est Baba Hamed Fodil, soussigné *El-Guellil*.

Cependant, nous avons décidé d'en réduire le nombre en ne gardant que le quotidien à grande diffusion. Autrement dit, au début, nous avons choisi de travailler sur toutes les chroniques journalistiques citées dessus mais nous n'avons pas pu disposer de la totalité du corpus même la recherche sur Internet était sans succès, car l'archive des journaux n'était pas disponible. Alors nous avons opté pour le *Quotidien d'Oran*, à grand tirage, notamment la chronique de *Tranche de vie*. Cette dernière bien connue, jouit d'une grande notoriété et est marquée par sa façon typique d'aborder des sujets variés qui reflètent la vérité et la réalité de notre société. Cette dimension a aussi motivé une part, subjective, du choix de notre corpus.

Ainsi, nous avons limité notre travail à cette rubrique dans la mesure où cette chronique compte à elle seule un nombre important de créativités ou innovations lexicales dont le versant linguistique est pris en ligne de compte.

3-2) Le choix pertinent de la période :

Notre source de création néologique s'est limitée à la rubrique *Tranche de vie* du *Quotidien d'Oran* et nous avons pris comme période de l'élaboration du corpus les années 2009, 2010 et 2011. C'est pendant cette période-là que les lexies du corpus ont été trouvées et repérées.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que le choix de la période n'est pas pris au hasard car comme l'a déjà noté J-F Sablayrolles que « *le processus néologique n'est pas activé avec une intensité constante et régulière : certaines époques voient l'apparition de nombreux néologismes d'autre n'en voient apparaître que très peu.* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 133) En effet, la période détermine les conditions de création des mots. Nous relevons donc une relation entre l'emploi des néologismes et le contexte de la période. Ainsi Z. Xu (2001 :55) affirme que « *l'analyse quantitative d'un corpus peut souvent servir à dégager une certaine tendance linguistique reliée au contexte d'une époque particulière dans une société donnée* ».

Les conditions particulièrement extralinguistiques qui ont favorisé l'émergence des néologismes journalistiques peuvent s'expliquer comme suit : D'abord les événements nationaux (sociaux : la rentrée scolaire, le mois de ramadhan, le mois sacré des musulmans, la fête de l'Aïd, la pénurie et le manque d'eau dans les grandes villes comme la willaya d'Oran,

l'attente de concrétisation du projet du tramway dans cette ville ; économiques : les crises économiques ainsi que la cherté et la hausse des prix des produits alimentaires de base ; culturels : le Festival panafricain qui s'est déroulé en 2009 à Alger, ...). Ensuite les événements internationaux : sur le plan économique : le concombre espagnol tueur qui a semé la terreur dans le monde entier en 2011, la crise financière qui a touché et touche encore l'ensemble des systèmes économiques de la planète et particulièrement la Grèce ; sur le plan politique : les relations tendues entre l'Algérie et l'Égypte à cause des matchs de football de l'année 2009, dans le cadre des éliminatoires pour la coupe du monde 2010, la réflexion à la réalisation du projet de *l'Union méditerranéenne* aux pays du Maghreb arabe ; dans le domaine médical, en 2009 l'OMS décrète la grippe porcine qui a atteint le seuil de la pandémie, etc. Tous ces événements qui marquent cette époque et font d'elle une période propice à l'activité de création et de découverte de nouveaux mots dans le domaine journalistique. Rappelant que cette créativité lexicale se constitue grâce à la liberté de l'expression et de la presse qu'ont connue les médias en Algérie depuis plus d'une trentaine d'années.

4) Les étapes de la recherche et le repérage des lexies néologiques :

4-1 Les étapes de la recherche :

Comme on l'a déjà souligné plus haut, les sources à dépouiller sont des chroniques journalistiques. Il est important de signaler que ces chroniques sont d'information générale et traitent surtout des problèmes relatifs à la vie quotidienne de la société algérienne. Ainsi, notre étude se fonde sur le principe que relève la néologie toute innovation qui touche une unité lexicale et passe par les étapes suivantes :

4-1-1) Lecture :

D'abord, une lecture attentive et constante des chroniques de la rubrique *Tranche de vie* du journal le *Quotidien d'Oran* s'avère très essentielle pour le repérage et la collecte de nouvelles unités lexicales.

4-1-2) Dépouillement :

La phase préliminaire est le dépouillement. La détection et le repérage des phénomènes néologiques se fait manuellement, contrairement à la collecte automatique, qui selon J-F Sablayrolles (2002 : 97-111) « *engendre des erreurs par excès qui lui sont propres, et aussi des erreurs par défaut, dont elle n'a pas l'apanage mais qui ont des conséquences plus graves puisque ces omissions ne sont pas récupérables automatiquement.* »

4-1-3) La collecte des données:

Au début de la recherche, le dépouillement des chroniques de presse a été fait manuellement¹⁰⁶ au moyen de fiches mais peu après, nous avons réfléchi à un dépouillement d'une façon plus assistée, c'est-à-dire, nous avons essayé de récupérer les chroniques journalistiques en format électronique¹⁰⁷ puis nous avons essayé de copier-coller en fichier Word et le marquage structurel HTLM se fait automatiquement. Les résultats obtenus est une liste d'unités lexicales non reconnues par le dictionnaire électronique et que nous avons considérées comme des néologismes après leur vérification dans les dictionnaires sélectionnées (corpus d'exclusion). Nous avons continué le dépouillement d'une façon manuelle pour sélectionner les néologismes sémantiques, pragmatiques et les néologismes formels syntagmatiques. Chaque néologisme est recueilli une seule fois dans chaque chronique et nous avons laissé de côté les autres occurrences de ce même néologisme dans les autres chroniques mais on le recueille si le néologisme apparaît différemment (morphologie, contexte,...)

4-2 Repérage des néologismes :

4-2-1) Le contexte / le cotexte des néologismes :

Lorsque l'on cherche à repérer des néologismes, il faut également porter une attention particulière au contexte de leur apparition. *D'où « l'importance des contextes qui encadrent le néologisme pour expliquer son sens, justifier son émergence et en assurer une éventuelle diffusion. Ainsi, tout contexte qui annonce l'émergence d'un néologisme est le support idéal où il est possible de puiser autant de traits notionnels nécessaires à l'élaboration d'une définition. »* (Sader Feghali, 2005 : 532) Une étude donc approfondie du contexte s'avère

¹⁰⁶ D'ordre pratique, le dépouillement se faisant manuellement et l'extraction automatique n'a pas été envisagée car les logiciels d'extraction sont inexistantes pour nous.

¹⁰⁷ Cela nous évite l'achat quotidien du journal du moment où nous disposons d'un réseau Internet.

essentielle. Pour mieux comprendre le sens des néologismes potentiels, Humbley (2003 : 260-278) aussi affirme qu'il est plus important de connaître le contexte d'un néologisme.

C'est ainsi que D. Candell (2003 :237) affirme que *« le repérage néologique n'a pas grand intérêt s'il est indépendant d'une approche du sens de nouveaux termes ou de leurs nouveaux emplois. Nous insistons pour cela sur le rôle déterminant, dans le domaine lexical, du contexte. Il faut noter : le contexte proprement dit, c'est-à-dire l'entourage textuel du mot ou de la séquence à laquelle il appartient... »*

Pour pouvoir comprendre ces deux concepts de contexte et cotexte, nous nous sommes référées à la définition détaillée donnée par P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 :134). D'après ces deux auteurs :

« Le contexte d'un élément X quelconque, c'est en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variable : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel). Selon les auteurs, le terme de « contexte » est utilisé pour renvoyer surtout, soit à l'environnement verbal de l'unité (que d'autres préfèrent appeler, conformément à un usage en voie de généralisation, cotexte), soit à la situation de communication ».

Dans leur Dictionnaire de Linguistique J. Dubois et al (2002) donnent presque la même définition en faisant la distinction entre le contexte verbal et le contexte situationnel. 1. *« On appelle contexte ou contexte verbal est l'environnement du texte dans lequel se situe une unité déterminée, c'est-à-dire les éléments qui précèdent ou qui suivent cette unité, son environnement ».* 2. *« On appelle contexte situationnel ou contexte de situation l'ensemble des conditions naturelles sociales et culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours. Ce sont les données communes à l'émetteur et au récepteur sur la situation culturelle, et psychologique, les expériences et les connaissances de chacun des deux ».*

Aussi pour notre cas d'étude, le cotexte indique le groupe de termes dans lequel se trouve le néologisme. Autrement dit, le cotexte est limité par, le mot, la phrase dans laquelle se situe la lexie néologique étudiée ainsi que les phrases qui la précèdent et qui la suivent.

Tandis que pour le contexte ou contexte non-linguistique, nous prenons en considération tous les éléments extralinguistiques dans lesquels apparaissent les lexies néologiques (toutes les situations et tous les événements sociaux, culturels, politiques, les informations sémantiques thématiques, sociolinguistiques ainsi que la date de parution des chroniques, etc.) et cela conformément à la citation de F. Cusin Berche cité par S. Adaci (2008) qui selon laquelle le concept de contexte désigne « *tous les éléments cognitifs situationnels ou intertextuels susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification de sens* ». Donc, le contexte est très riche en informations et c'est sur cette base qu'on pourra ensuite procéder à la description des nouveaux mots.

Enfin, il est également nécessaire pour nous de noter que la connaissance du contexte permet toujours de clarifier la situation dans laquelle se trouve le néologisme et le retour au contexte s'avère nécessaire, à plus forte raison. C'est grâce au contexte par exemple que l'on peut lever les ambiguïtés dues aux différentes interprétations.

4-2-2) Critères de sélection pour la collecte et le repérage des lexies néologiques :

4-2-2-1) L'intuition comme critère de sélection des éléments néologiques:

Le repérage et la sélection des néologismes posent un grand problème. Une certaine compétence du lexique conventionnel est nécessaire pour la délimitation de ces néologismes. Car elle nous permet de travailler à l'intuition. Dans le modèle chomskyen cité par M.F. Mortureux (2011 :11-24), ce repérage devait s'appuyer d'abord sur « l'intuition(...) » Méthode qui, bien que n'étant pas exempte d'imperfection, demeure indispensable.

Ainsi, pour entreprendre le dépouillement du corpus de presse, nous nous donnons comme tâche de repérer et relever tous les mots ou expressions qui nous paraissaient néologiques.

En effet, les relevés se fondent d'abord sur l'intuition. Le savoir lexical conventionnel¹⁰⁸, emmagasiné depuis l'enfance, signale comme nouveaux ou étrangers les mots inconnus. Il y a supposition de néologisme sur certains éléments, mais l'intuition peut induire en erreur, par excès ou par défaut. Par défaut, car des néologismes peuvent échapper à la vigilance et ceux-ci sont alors irrémédiablement perdus pour leur intégration dans l'ensemble des innovations lexicales. En tout cas, un sentiment de singularité ou de nouveauté qui ne signifie pas

*J-F Sablayrolles souligne que le poids du savoir conventionnel est cependant lourd, et l'on remarque souvent des réactions de rejet ou de reprise quand les interprétants estiment qu'un mot lu ou entendu n'est pas français, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à leur stock lexical, ou pas dans le sens où ils l'emploient.

nécessairement que le terme n'a pas été attesté dans un état antérieur de la langue, mais qui indique qu'on ne l'avait jamais rencontré ou qu'on l'avait oubliée.* (J-F Sablayrolles ,2000 :254-255)

4-2-2-2) Le recours aux dictionnaires comme critère lexicographique : quel corpus d'exclusion ?

Un deuxième critère ou paramètre, qui est le plus souvent pris en compte par les néologues, à savoir le critère lexicographique qui permet de déterminer si une lexie est néologique en vérifiant sa présence ou son absence dans un corpus de dictionnaires prédéterminé. Même si ce paramètre est relativement facilement vérifiable dans ce cas. En pratique, le repérage de néologismes s'opère par le recours à un corpus d'exclusion. On considère alors comme néologiques les unités qui ne sont pas recensées dans les ouvrages lexicographiques existants : dictionnaires, recueils de mots nouveaux, etc. Autrement dit, on se contente de regarder la présence ou l'absence d'une entrée de dictionnaire pour fixer le statut néologique ou non d'une lexie.

En effet, nous considérons comme néologique tout mot qui n'apparaît pas dans le corpus lexicographique d'exclusion tout en mettant en évidence les deux critères évoqués par Cabré¹⁰⁹, à savoir le paramètre temporel ou diachronique (apparition récente de l'unité lexicale dans la langue) et le paramètre psychologique (une unité lexicale est néologique si les locuteurs d'une langue la perçoivent comme nouvelle).

En revanche, ce critère lexicographique, selon M.T Cabré et al. (1998) peut permettre de recueillir comme néologismes de nouvelles unités qui ne représentent aucune nouveauté parce qu'elles sont parfaitement intégrées dans la langue, mais qui, pour des raisons diverses, n'apparaissent pas dans les dictionnaires. Ainsi hittisme ou hittistes, muristes sont depuis quelques années des néologismes les plus utilisés en Algérie.

Nous établissons un corpus d'exclusion qui détermine les néologismes obtenus après dépouillement des chroniques journalistiques. Pour ce faire, nous sélectionnons des dictionnaires d'usage courant, remis régulièrement à jour et contemporains. *« Pour mesurer le caractère néologique d'unités lexicales, il semble bon de se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jour régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on*

effectue le relevé [...]» (J-F Sabalayrolles, 2002:101). De façon systématique, on considère en règle générale qu'un mot n'y figurant pas est un néologisme. « *En règle générale, un mot n'est pas non néologique parce qu'il est dans le dictionnaire, mais il entre dans le dictionnaire parce qu'il n'est plus néologique* ».

Ainsi pour cette étude, s'il faut recourir à des dictionnaires en guise de corpus d'exclusion, on ne peut consulter que les quelques ouvrages largement répandus et utilisés dans la vie courante comme :

- *Trésor de la langue française* informatisé : T.L.F.I. : <http://atilf>
- *Le Littré*, Electronique, le logiciel à source ouverte, version 1.0.
- ROBERT P. et al., (2012), *Le Nouveau Petit Robert Electronique De La Langue Française*.
- REY A. et CHANTREAU S., (2007), *Dictionnaire Des Expressions Et Locutions*, Paris, Le Robert, nouvelle présentation.
- Dictionnaire combinatoire du français, (2003) *Expressions, locutions et constructions*. La maison du Dictionnaire, Paris, 2^{ème} trimestre.
- P. Rolland, (2002), *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck et Lancier s. a, Editions Duculot <http://www.deboeck.be>.
- Dictionnaire Le Robert, (2008), *Dictionnaire de citations du monde*. Sous la direction de F Montreynaud avec la participation de J Matignon, Nouvelle édition, mise à jour par F. M.

A ces ouvrages dits normatifs s'ajoute un ouvrage descriptif qui représente une nomenclature (un inventaire) des particularités lexicales du français en Algérie (algérianismes). Cet ouvrage est sous la direction de QUEFFELEC.A et al., (2002), dont l'intitulé est *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.

Cette liste de dictionnaires constitue en effet notre corpus d'exclusion.

Par ailleurs, ce critère lexicographique, malgré son importance, ne suffit pas à lui et est complété par d'autres critères dans le sens où J-F Sablayrolles (1996 :15) affirme qu'« *on pourrait penser légitime de s'en remettre au dictionnaire pour décider du statut néologique ou non d'une lexie au sujet de laquelle on a des doutes. Le dictionnaire est d'ailleurs une*

sorte de réflexe sur lequel on ne s'interroge guère mais, à y regarder de plus près, il est peu satisfaisant. »

Ainsi, dans son article très récent, J-F Sablayrolles (2010) montre au moins cinq raisons ou groupes de raisons justifient qu'on se méfie d'une utilisation mécanique des dictionnaires comme corpus d'exclusion. Pour diverses raisons le recours au(x) dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion montre ses limites et une réflexion linguistique sur le sentiment néologique et ses facteurs de variation s'impose.

4-2-2-3) Critère de la variation du sentiment néologique ou compétence lexicale:

La nouveauté concerne le surgissement de quelque chose qui n'existait pas auparavant est associée au sentiment de la nouveauté. A l'instar de J-F Sablayrolles (2003 :279-2995), le sentiment néologique varie d'une personne à une autre. En effet, ce qui peut paraître nouveau pour certains, ne l'est pas pour d'autre. *« Le néologisme dépend d'un jugement relatif et même subjectif, lié à sa définition même, qui repose non pas sur la nouveauté objective, mais sur un sentiment de nouveauté. »* A. Rey (1988 :282).

La perception de la nouveauté est variable selon les individus et les objets examinés. Le même objet sera encore perçu neuf ou récent par l'un et déjà ancien et vieilli par un autre. Et pour que le sentiment de nouveauté soit pris en considération, il doit être collectif et partagé par la majorité des locuteurs. C'est le sentiment collectif de la nouveauté qui caractérise socio-culturellement le néologisme, et qui rend compte de l'emploi concret des termes néologie, néologisme, dans l'usage, précise A. Rey (1976, p.14).

Une autre linguiste (M-F Mortureux, 2011 :18) parle de la compétence lexicale au lieu du sentiment néologique. Cependant, la compétence lexicale n'est pas «homogène», contrairement à l'hypothèse chomskyenne concernant la syntaxe. Elle est nécessairement liée à la pratique socio-culturelle des locuteurs, elle-même diversifiée notamment par l'origine sociale, le parcours scolaire, l'activité professionnelle, et même l'âge.

Selon Humbley (2003), le sentiment néologique varie aussi d'un individu à l'autre parce qu'il relève à la fois de la sociolinguistique, mais aussi de la dimension politique et cognitive. En tant que terminologue, il souligne qu'une excellente connaissance du domaine (de la terminologie) est essentielle afin de repérer les néologismes. On peut donc supposer que le sentiment néologique variera davantage selon l'expérience du terminologue dans un domaine donné.

Ceci dit que chaque personne sent le sentiment néologique différemment et qu'il est possible de constater lors de la collecte des variabilités des lexies néologiques. Par ailleurs, quand on sait les problèmes que posent le repérage et la sélection des néologismes, le flou de leur délimitation et la difficulté de leur connaissance, la compétence linguistique est nécessaire car elle permet de travailler à l'intuition, méthode qui demeure indispensable.

Donc, le critère du sentiment néologique, il s'est avéré incontournable, malgré son caractère subjectif, et parce que l'extraction ne s'est pas faite automatiquement.

4-2-2-3-a L'enquête menée sur le sentiment néologique¹¹⁰ :

Il faut reconnaître qu'il est difficile de repérer les innovations lexicales car cela est dû au sentiment néologique. Par ailleurs, l'identification des néologismes est en grande partie liée aux compétences lexicologiques. *« plus on est instruit et cultivé, plus on est apte à reconnaître ce qui n'est pas attesté conventionnellement : on développe une sorte d'intuition lexicologique qui permet de décider- non sans risque d'erreur bien sûr- si une lexie rencontrée pour la première fois est un mot existant dont on ignorait accidentellement l'existence ou si c'est une création. »* (F Sablayrolles, 2002 : 97-111)

Lors de la collecte des néologismes, nous avons considéré comme néologique toute lexie dans laquelle on reconnaît une nouveauté par rapport au savoir conventionnel. *« [...] la néologie est toute innovation qui touche une unité lexicale, (désormais une lexie ou item), dans sa forme, son sens, ses emplois, ou pour être plus général, est néologique toute nouveauté par rapport au savoir intégré, mémorisé par un locuteur natif à propos de cette lexie. »* (J-F Sablayrolles, 2003 : 280)

En revanche, pour l'identification de ces néologismes, une enquête nous a été conseillée dont l'objectif est de dégager le sentiment néologique comme il serait important de connaître en quoi consiste-t-il et voir même les variations du sentiment néologique étant donné que l'ensemble de l'équipe des dépouilleurs ne sont pas natifs et que les mots qui paraissaient pour les uns comme nouveaux pouvaient ne pas être distingués comme tels par les autres.

¹¹⁰ La première enquête sur le sentiment néologique a été menée en 1974 (langages 1974) par les disciples de L. Guilbert qui ont travaillé sur un corpus de presse générale *Le Point*. La deuxième expérience a été menée en 1999 par J-F Sablayrolles et deux autres spécialistes de littérature francophone. Une pièce de théâtre a été prise comme corpus de travail. Enfin, une troisième a également été conduite par J-F Sablayrolles et trois autres membres de l'équipe du laboratoire LDI de Paris 13 sur un corpus de presse.

4-2-2-3-b) Description de l'enquête :

Il est intéressant d'observer la conception du mot néologique car le mot n'est senti comme néologique que si un groupe de locuteurs partagent le sentiment de nouveauté, soit l'ensemble du groupe peut se rendre compte de la nouveauté de l'expression soit aucun d'eux n'a conscience du néologisme utilisé.

« La perception de la nouveauté est variable selon les individus et les objets examinés. Le même objet sera encore perçu neuf ou récent par l'un et déjà ancien et vieilli par un autre. Il n'en va pas autrement des innovations lexicales que sont les néologismes : les jugements des locuteurs natifs peuvent diverger à leur sujet. C'est un gros problème [...] » (J-F Sabalyrolles, 2010).

4-2-2-3-c) Les étapes de l'enquête :

Pour cette enquête, nous avons voulu touché un nombre important d'enseignants dont l'expérience est incontournable dans ce domaine de recherche. Malheureusement, quelques enseignants seulement ont accepté d'y collaboré. Donc, l'enquête a été conduite par trois enseignants seulement du Centre Universitaires d'Ain Témouchent dans le quel nous travaillons. Le premier enseignant (B.A) est spécialisé en sciences des textes littéraires, la deuxième enseignante (I.D) ainsi que moi-même (I.S), spécialistes en sciences du langage. Cette enquête s'est déroulée en mois de janvier 2013.

Tout au début de l'enquête, nous avons d'abord voulu tester la capacité de la conception de la néologie¹¹¹ et du néologisme car la recherche de tel élément dépend de la conception que l'on a de la néologie.

Pour ce faire, une fiche signalétique (âge, spécialité, etc.) à remplir est indispensable puisque *« plusieurs facteurs responsables des variations du sentiment néologique sont identifiables qui tiennent les uns aux personnes (âge, culture, expérience dans le domaine...), d'autres aux objets (certains types d'innovation sont plus perceptibles que d'autres...), [...] »* (J-F Sabalyrolles, 2010).

¹¹¹ Pour la mise en œuvre de cette enquête, nous nous sommes largement inspirée de l'enquête menée par J-F Sablayrolles, Cf. « Le sentiment néologique », (2003), In *L'innovation lexicale*, sous la direction de J-F Sablayrolles, Honoré Champion, pp.279-295. Ainsi que celle de B. G et al. (1974) « A propos du sentiment néologique », In *Langages* n° 36, pp.45-52. Disponible sur le site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726X_1974_num_8_36_2273. Site consulté le 25/02/2012 mais avec quelques manipulations du questionnaire.

Pour la deuxième étape de l'enquête, un questionnaire composé de six questions simples et claires a été adressé à l'équipe pour obtenir une définition des néologismes.

Le questionnaire se présente comme ceci : 1) en littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ? 2) connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ? 3) pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ? (sans la consultation du dictionnaire) 4) pouvez-vous repérer un néologisme dans un texte ? 5) avez-vous été déjà frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ? 6) si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ?

La troisième étape se poursuit par une consigne dont l'objectif est de relever les lexies qui paraissent comme néologiques aux dépouilleurs à partir d'un même corpus puis d'identifier les procédés responsables dans la formation de ces lexies néologiques. La consigne est la suivante : Voici un texte dont vous relevez les lexies considérées comme des néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

Par ailleurs, pour ne pas embrouiller les dépouilleurs, nous ne leur avons pas présenté le tableau des matrices lexicogéniques, ce qui rend la recherche plus simple et en fonction de leurs différentes conceptions de la néologie qu'ils vont procéder à l'identification des lexies néologiques. Ainsi, pour ce type de recherche, nous nous sommes partie du principe que les procédés de la formation des mots est un cours basique qui se fait en deuxième année de licence de français.

Autrement dit, il s'agit de la collecte des néologismes par les différents membres du groupe interrogés séparément les uns des autres à partir d'un même corpus d'un texte écrit¹¹² - dont l'auteur est connu pour son usage innovant du lexique - et la comparaison des néologismes relevés par chacun. Vu la taille de notre texte, nous avons préféré de le mettre en annexe.

Comme il est nécessaire pour nous dans la dernière étape de cette enquête de comparer les relevés définitifs de chacun des collecteurs et dont je suis chargée d'apporter les résultats ainsi que le commentaire de l'analyse de cette enquête que nous trouverons dans la chapitre consacré à l'analyse et commentaire des résultats.

¹¹² Le corpus dont il est question de collecter les néologismes, est une des chroniques de *Tranche de vie* sur les quelles nous travaillons et dont l'intitulé est « Dar oum ninni » du 21/08/2011.

Relever du corpus toutes les unités lexicales qui nous semblent intéressantes à l'analyse puis les soumettre aux différents critères de repérage des lexies néologiques « *les néologismes sont plus au moins néologiques, en fonction de plusieurs facteurs, en particulier en fonction de l'élément nouveau qui affecte la lexie, c'est-à-dire en fonction de la matrice lexicogénique.* » (J-F Sablayrolles, 2003).

Pour cela, des critères de sélections sont mis en place afin de distinguer ces unités linguistiques néologiques des autres unités linguistiques non néologiques.

4-2-2-4) Critère des marques typographiques :

Le problème de repérage des néologies se complique encore lorsqu'on constate la mise en relief fréquente de ces lexies néologiques.

Pendant la recherche des néologismes, nous constatons une surreprésentation des lexies néologiques avec des marques typographiques différentes, nous pouvons citer entre autres les guillemets, les parenthèses, les caractères italiques, changement de type de caractères, taille, épaisseur...etc. En revanche, celles-ci, c'est-à-dire les marques typographiques peuvent jouer d'autres rôles que de signaler les mots sentis comme nouveaux. Parfois, le chroniqueur s'en sert pour marquer une certaine distance par rapport aux lexies écrites. Attirés par les néologismes, les médias ne veulent pas en assumer la responsabilité et se contentent de les transmettre (Pruvot et Sablayrolles, 2003 :70) contribuant ainsi parfois à en assurer la diffusion. Par ailleurs tous les néologismes écrits ne bénéficient pas de cette utilisation typographique.

Dans la recherche de la néologie lexicale, il ne s'agit pas seulement des mots nouveaux, mais aussi des déplacements de signifiés et de modifications fonctionnels au niveau du mot.

4-2-2-5) Critère d'identification des locutions néologiques :

Pour l'identification des locutions néologiques, certains critères permettent de prendre des décisions qui ne tiennent pas uniquement à l'intuition. Pour J-F Sablayrolles (2000 :157), il existe trois manières d'être néologique pour une locution : ou bien c'est un assemblage comportant un mot néologique, ou bien c'est un nouvel assemblage de mots non néologiques mais qui comporte des caractéristiques qui figent l'ensemble en faisant une lexie, ou bien enfin c'est un assemblage obtenu par détournement d'une lexie non simple déjà existante. Ces trois assemblages comportent des sous ensembles mais, pour notre corpus, nous avons retenu que ceux qui nous ont permis de décider du caractère néologique des lexies.

4-2-2-5-a Rupture paradigmatique :

C'est le remplacement d'un mot par un autre, synonyme ou ayant la même distributionnelle, est impossible et relève alors de la transgression volontaire du code.

Exemple : *planteurs de béton*.

4-2-2-5-b-Construction non endocentrique :

Certaines locutions néologiques relèvent d'une construction non endocentrique, qui d'après F. François (1974), est une construction où « *l'ensemble est grammaticalement identique à un des termes* » qui le forment. Autrement dit, cette locution néologique appartient à une catégorie grammaticale non représentée dans l'assemblage. Exemples : *le tout va bien*.

4-2-2-6) Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques :

Ces lexies néologiques sont généralement obtenues à partir des expressions figées (G. Gross, 1996 : 10-11), des détournements d'expressions déjà existantes dans la langue qui sont soit des unités de langue comme locutions, proverbes, citations exemples : *nul n'est Pick Pocket en son pays* soient des unités discursives ou fragments de discours comme des titres d'œuvres ou de films ou même d'événements exemples : *Khia Terro* (Epidémie du concombre qui tue provenant de l'Espagne) imité le modèle du personnage *Hacène Terro*. Ces expressions peuvent être des formules figées. Elles sont aussi parfois des expressions relevées à partir de parodie. Exemple : *sauce qui peut*.

Par ailleurs, l'identification de ces unités lexicales néologiques exige des connaissances culturelles et linguistiques, sur lesquelles le lecteur se base pour pouvoir les comprendre et les interpréter.

Des néologismes par combinatoire lexicale :

Dans le repérage des néologismes, nous prenons en considération des innovations dans la combinatoire lexicale d'une lexie. Certaines lexies se combinent avec un nombre restreint d'autres lexies. En effet, l'adjectif *aborigènes* s'emploie qu'avec *d'Australie* (J-F Sablayrolles, 2002). Cependant, dans notre corpus nous avons constaté que le chroniqueur combine des lexies qui ne s'emploient pas ensemble. En vue d'innovation, le chroniqueur se sert de mots autres de ceux qui sont normalement attendus. Exemple : *le ver solidaire*.

Cette opération de conversion permet le changement et le passage d'une lexie dans une autre catégorie grammaticale que celle d'origine mais, sans effectuer bien sûr le changement dans son signifiant. Généralement, la conversion verticale affecte les unités lexicales supérieures au mot. Nous pouvons donner l'exemple suivant : *Le s'il te plaît.*

Néologismes par troncation ou siglaison :

La troncation ou la siglaison sont des techniques déployées pour générer de nouvelles lexies, leurs principes, très simples, consistent à supprimer une, parfois plusieurs syllabes dans la racine d'une unité lexicale plus au moins longue. Ces principes sont omniprésents dans le domaine lexical en vue d'économie. Cette stratégie, c'est-à-dire, la troncation peut s'appliquer sur : les syllabes premières d'une lexie, on parlera alors d'aphérèse. Nous donnons l'exemple: *plôme* pour *diplôme*.

Généralement, c'est la finale de la lexie qui est tronquée, les syllabes finales de la lexie, on l'appellera alors apocope qui appartient au mode de formation morphologique comme dans les exemples trouvés : *édifi* pour *édifice*, *gou* pour *gouvernement*,...

Cependant, la siglaison qui appartient au mode de formation morphosyntaxique se reconnaît habituellement par l'usage de majuscules des lettres initiales, relève essentiellement du domaine administratif. Un exemple de sigle créé par le chroniqueur : *A.P BMW* dans l'énoncé suivant : « ...glissé ton enveloppe bleue dans l'urne, *A.P. BMW* »

Quoique ces critères ne soient pas faciles à cerner pour chaque unité retenue comme une lexie néologique, ils ont servi tout au moins à justifier certains choix.

PARTIE III : ANALYSE ET VALIDATION DES RESULTATS

CHAPITRE PREMIER : PRÉSENTATION,
COMMENTAIRE ET ANALYSE LINGUISTIQUE DES
RÉSULTATS

1) **Introduction** :

Soumis à l'analyse dans leur contexte¹¹³ de réalisation, les néologismes, d'une part, nous permettront de voir les fondements et les mécanismes de la néologie en français et d'examiner, sous un angle plus large, le rapport de la linguistique à notre société en partant de la réalité même de la langue, c'est-à-dire d'un corpus de néologismes ne figurant dans aucun dictionnaire, et d'autre part, de dégager certains indices qui nous paraissent essentiels pour définir la nature et l'ambiance dans lesquelles ces termes sont créés.

Ainsi dans ce présent chapitre, nous allons nous consacrer à la présentation et commentaire des résultats que l'on a obtenus, conformément aux objectifs fixés ainsi qu'à leur analyse après avoir procédé à l'analyse statistique du corpus en matière des moyens de formation des mots. Autrement dit dans ce chapitre, nous rassemblons tous les résultats, et partant, l'affirmation ou l'infirmerie des hypothèses émises au début de la recherche.

Mais, il faut signaler également, pour l'analyse des néologismes nous avons choisi le modèle de la grille d'analyse établie par J-F Sablyarolles¹¹⁴ comme base de travail. Le choix de cette grille ne s'est pas fait au hasard, nous l'avons adoptée parce qu'elle est récente, elle est originelle car elle couvre toutes les possibilités d'innovation lexicale de la langue. En plus, l'importance de son ouvrage *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* publié en 2000 rend également intéressante la grille présentée.

2) **La grille d'analyse proposée** :

Pour l'élaboration de cette grille, nous sommes parties de la grille de comparaison élaborée par J-F Sablayrolles. La construction de la grille a été progressive. Par contre, elle a légèrement été réaménagée en supprimant quelques informations et en choisissant d'autres pour s'adapter aux données de notre corpus.

¹¹³ Nous essayons de ramener les néologismes à leur contexte et de les analyser dans leur environnement textuel pour mieux en saisir le sens voir aussi le chapitre méthodologie de recherche.

¹¹⁴ Pour l'élaboration de sa grille d'analyse, J-F Sablayrolles s'est largement inspiré de la grille proposée par J. Tournier (1985) puis en 1991 et qui a été formulée non pour le français mais pour l'anglais, néanmoins cette grille s'est révélée insuffisante et il a dû la modifier en comblant quelques lacunes.

Les informations recueillies pour les lexies néologiques retenues se présentent sous la forme d'un tableau comportant douze (12) colonnes. Le tableau se résume comme ceci :

-Tableau 3 : grille d'analyse-

Colonnes	Informations	Abréviations	Explications
Colonne 1	Source ou lieu du repérage de la lexie néologique	TV	Tranche de vie
Colonne 2	Remarques sur l'émetteur	C	Chroniqueur
Colonne 3	Lexie néologique repérée		
Colonne 4	Catégorie grammaticale	N	Nom
		V	Vr (verbe conjugué)
			Gér (gérondif)
			Pp (participe passé)
		Adj	Adjectif
		Adv	Adverbe
Colonne 5	Remarques métalinguistiques (apposition ou commentaire explicatif)	+	Présence de commentaire explicatif
		-	Absence de commentaire explicatif
Colonne 6	Marques typographiques (mise en relief)	Gr	Caractères gras
		It	Caractères en italique
		« »	Guillemets
		Tr	Titre
	Type de lexie	Sim	Simple
		Ctr	Construite

Colonne 7		Cpl	Complexe
		Syn	Synapsie
		Exp	Expression
Colonne 8	Néologisme fait sur la base d'un nom propre	A	Anthroponyme
		T	Toponyme
		M	Marque
Colonne 9	Champ sémantique	1	Domaine politique intérieure
		2	Domaine extérieure
		3	Domaine économique
		4	Domaine culturel
		5	Domaine religieux
		6	Domaine des sciences et des techniques
		7	Domaine des faits de société
		8	Domaine de comportements humains et sociaux
Colonne 10	matrices lexicogéniques	Tableau des matrices lexicogéniques* (tableau des procédés de formation des lexies)	
Colonne 11	Unité lexicale de double appartenance	2Pf	2 ^{ème} procédé de formation
Colonne 12	lexie hybride	a/f	arabe/français
		a / a	arabe / anglais
		f / a	français / anglais
		Af	Arabe ayant subi l'influence de la langue française

* Voir chapitre III, p.

		Fa	français ayant subi l'influence de la langue arabe
Colonne 13	Transcatégorisation	n>adj	Nom>adjectif
		n>v	Nom>verbe
		v>n	verbe>nom
		adj>n	adjectif>nom
		syn>n	syntagme>nom
		v >adj	verbe >adjectif
		np > nc	Nom propre > nom commun
		n> pp	nom> participe passé
		conj>n	conjonction>nom

3) Commentaire et analyse des résultats :

3-1) Lieu du repérage (colonne 1):

La recherche a porté sur les éléments linguistiques susceptibles d'être des néologismes¹¹⁵ - les lexies néologiques peuvent être des unités lexicales formellement variées - dans la presse écrite francophone algérienne. Il est important de rappeler que ces journaux sont d'information générale et qui n'ont aucun caractère spécialisé. La source à dépouiller est donc la chronique journalistique *Tranche de vie* (TV) apparaît dans le journal *Le Quotidien d'Oran*. Comme a été déjà souligné qu'un tel choix de chronique s'explique par le fait que cette rubrique a le plus tendance à créer des néologismes par rapport à d'autres chroniques journalistiques. Pour illustrer ces tendances, il suffit de consulter les numéros qui apparaissent quotidiennement pour s'en convaincre. En effet, la période de la collecte des mots néologiques s'étend sur trois ans (2009-2010 et 2011). Rappelant que cette période est marquée par de grandes transformations politiques et sociales qui laissent émerger de nouvelles idées qui se traduisent au moyen de nouvelles lexies.

¹¹⁵ Les néologismes sont très variables dans leur statut, leur taille et leur complexité (voir. J-F Sablayrolles 1996 : 08).

3-2 Remarques sur l'émetteur (colonne 2):

Etant donné que la seule source de recueil des données des néologismes est la chronique *Tranche de vie* nous rappelons que cette chronique est constamment animée par le même rédacteur ou chroniqueur BABA HAMED Fodil dont la signature journalistique est *El quellil*. « *Etant des néologues prolifiques, les journalistes (tout comme les écrivains et les rédacteurs scientifiques) proposent une création individuelle à un moment donné pour décrire une situation précise ou reprennent à leur propre compte une innovation lexicale créée par une tierce personne* ». (L. Sader Feghali, 2005 :528) Il est donc l'émetteur des néologismes trouvés dans cette chronique et la responsabilité de l'énonciation de ces créations lexicales lui incombe, sans prendre en compte bien sûr des différentes marques typographiques.

Ce foisonnement et cette tendance à créer des lexies néologiques pourrait, peut être, s'expliquer par les différentes conditions d'énonciation dans lesquelles sont émis les néologismes (néologismes hybrides, alternance codique, différents registres de langues,...) favorisant ainsi l'apparition des innovations lexicales. « *Il faut prendre en compte sans doute aussi des différences dans les types d'énoncé et dans les niveaux de langue [...] les circonstances académiques et le registre élevé qui y est associé, sans interdire la création de néologismes, n'y font recourir qu'avec parcimonie, alors que des registres courants dans des situations moins surveillées y font sans doute plus largement appel.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :195).

L'auteur de la chronique *Tranche de vie* utilise plus d'un seul niveau de langue. Il pratiquait à la fois les registres courant et familier. Cela peut expliquer l'abondance des lexies néologiques dans ses chroniques.

Ainsi, intéressons-nous à la maîtrise de la langue maternelle qui est l'un des caractéristiques le plus important dans la création lexicale. L'indice d'emprunts (mots arabes) et de calques qu'utilise le chroniqueur dans des chroniques journalistiques francophones favorise l'apparition des lexies surtout hybrides.

Comme il a déjà été souligné que l'émetteur de ces mots nouveaux dans cette chronique journalistique est seulement un chroniqueur. Donc, ces néologismes dépendent de leur émetteur.

3-3 L'unité lexicale néologique repérée (colonne 3):

Dans cette colonne, les unités lexicales néologiques repérées sont présentées et classées selon l'ordre alphabétique, conformément à la tradition lexicographique. Comme on l'a déjà souligné, notre corpus a été constitué au cours d'environ de trois ans et un relevé assez régulier et systématique mais non exhaustif, nous a conduit à relever exactement 925 lexies néologiques. La lexie néologique retenue se situe entre morphème et syntagme y compris le syntagme prépositionnel, etc. Il s'agit donc de lexies, qu'elles soient simples, composées ou complexe. Cela concerne aussi bien les emprunts¹¹⁶ que les sigles, les hybrides (même si la forme attestée n'est pas conforme au système graphique français), les acronymes et autres formes contactées et autres noms de marques, termes en jeux graphiques.

Par ailleurs, ces items néologiques ont été retenus avec tâtonnement parfois sur leur caractéristique de nouveauté ou sur leur statut ainsi que leur complexité. « *Le néologisme est une notion mouvante qui selon l'angle sous lequel il est considéré, revêt un caractère différent. En règle générale, le statut de néologisme est reconnu à toute innovation lexicale susceptible de devenir une unité lexicale.* » (L. Sader Feghali, 2005 :528) Donc, pour nous l'unité lexicale néologique est toute innovation qui touche une unité lexicale, dans sa forme, son sens, ses emplois, sans écarter les hapax car pour le statut de néologisme, Pruvost et Sablayrolles affirme qu' « *il n'est pas opportun d'exclure des hapax du champ de la néologie évoquant à juste titre le « poids du mot lâché » de Blanche-Noëlle et Rolang Grunig* » (Pruvost et Sablayrolles, 2003 :36). Cela fait tout de même une démarche très importante de notre part pour cerner ces tendances.

3-4 Catégorie grammaticale (colonne 4):

La répartition des lexies peut être aussi déterminée par la catégorie grammaticale de ces lexies dans leur contexte.¹¹⁷ En d'autres termes, toute lexie néologique dépend du contexte syntaxique dans lequel elle se trouve prise. Par ailleurs, la catégorie grammaticale peut

¹¹⁶ Pour les emprunts, nous n'avons pas fourni de transcription phonétique.

¹¹⁷ Ce concept a déjà été développé en détail. Voir partie 2 : constitution, présentation et description du corpus

constituer à elle seule une particularité. Pour indiquer l'appartenance catégorielle des lexies relevées, nous utilisons les abréviations habituelles : N pour nom, V pour verbe, Adj pour adjectif, Adv pour adverbe, pp pour participe passé, ppré pour le participe présent, gér pour gérondif et pper pour pronom personne.

Ainsi, il nous paraît nécessaire d'observer et d'analyser le corpus selon la catégorie grammaticale des mots.

En examinant les lexies néologiques employées par le chroniqueur, il est fort de constater que les disparités numériques des catégories grammaticales est flagrante. Ainsi, les catégories de formation de nouvelles unités significatives sont extrêmement variées, mais certaines sont naturellement plus récurrentes que d'autres et sont, de ce fait, reconnues comme caractéristiques du langage de la presse. On insiste généralement sur la nominalisation puis sur l'adjectivation-fait qui se confirme dans notre corpus d'étude- et qui consistent à dériver, à partir d'un nom (propre ou commun) des noms communs ou des adjectifs, comme par exemple :

→ régionaliseurs

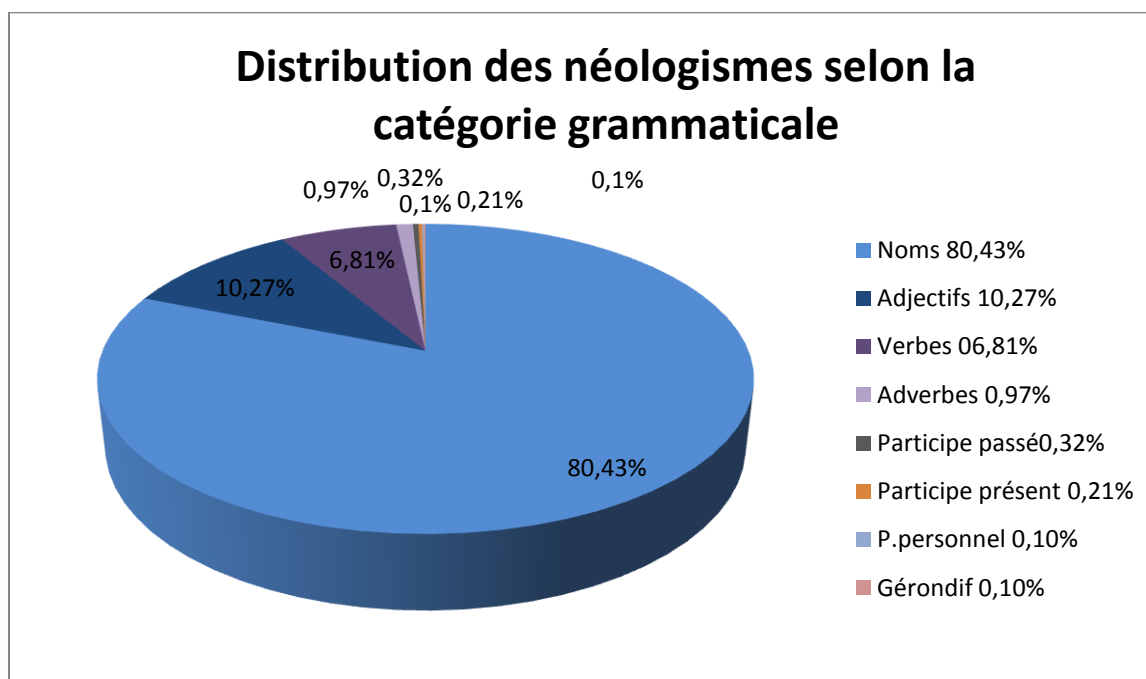
Région

→régionalisé

Ainsi, dans les exemples suivants, nous avons relevé un adjectif obtenu à partir d'un nom : « *Pas question qu'il laisse le chauffeur partir sans payer les «impôts trottoiresques»* » ou encore dans l'exemple suivant : « *Devant les lycées, ...Les filles d'un côté, presque toutes en hidjab, c'est plus économique, et les garçons de l'autre, gominés et rasés comme des fachos* ». Dans le petit passage ci-dessous, le chroniqueur a créé un nom (gazouzerières) à partir d'un adjectif (gazeuses) (mais avec une prononciation arabe) « *Les joueurs de Tizi Ouzou nous ont réconciliés avec le produit national, comme certains limonadiers locaux qui ont damé le pion à toutes les gazouzerières multinationales.* »

Mais, la comparaison des catégories grammaticales révèle que la catégorie la plus surreprésentée est la classe des noms. En effet, les noms occupent la première place. Ils accomplissent à eux seuls près des trois tiers de notre corpus, soit une proportion très considérable de 80,43%. Bien loin derrière cette catégorie, les adjectifs viennent en seconde position, presque huit fois moins que les noms, avec un taux de 10,27%. En revanche, les verbes sont encore moins représentés. Ils arrivent en troisième position, avec une proportion de 06,81. La catégorie adverbiale est encore en nombre très retreint. Elle constitue

uniquement un pourcentage de 0,97%. La représentation des autres catégories grammaticales restantes telles que le participe passé, présent, le gérondif ainsi que le pronom personnel est très infime 0,32%, 0,21%, 0,10% et 0,10% seulement.



-Figure 4 : Graphique 1-

3-5 Remarques métalinguistiques (colonne 5):

Certaines lexies néologiques sont parfois accompagnées ou non de commentaires métalinguistiques. En d'autres termes, les journalistes recourent dans certains cas à l'explication du terme introduit. Certains commentaires peuvent également fournir des informations complémentaires, préciser éventuellement les raisons qui justifient l'emploi de la lexie. Ceci fait partie essentiellement des critères les plus importants pour le repérage de ces néologismes. « *Un des critères de repérage des néologismes est la présence de commentaires métalinguistiques à leurs propos.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :260). Ces commentaires manifestent donc les attitudes métalinguistiques visiblement différentes dans le traitement de l'innovation lexicale de la part de son émetteur. « *L'information concernant les marques métalinguistiques contient des commentaires ou des observations qui nous apportent des*

données sur la perception que l'émetteur a du degré de fixation dans la langue du néologisme répertorié. » (M.T Cabré et al., 2003 :138)

L'émetteur des néologismes utilise de tels commentaires au même titre que l'apposition de synonymes. Pour cette information explicative : apposition ou commentaire, (F Benzakour ,2012), emploie le terme « des doublets » : *« Il s'agit de la présence dans le lexique du français du Maroc d'un néologisme, le plus souvent par emprunt lexical aux langues locales, qui coexiste avec un vocable français, les deux formes revoyant au même signifié (Lafage 1985) ; autrement dit, le locuteur dispose d'un double signifiant provenant de deux sources différentes (l'un appartient au français et l'autre est un emprunt lexical) pour exprimer un même sens. »*

Dans le cadre de son projet *Néoscope*, L Sader Feghali (2005 :529) précise que, pour engendrer un effet créateur, les journalistes proposent des synonymes. *« De plus, plus la réalité est nouvelle, plus elle est exposée à la synonymie car, dans un but de simplification et de vulgarisation, le terme savant est parfois remplacé par un terme plus usuel sauf s'il est apte à épater la galerie. Et pour produire un meilleur effet, les rédacteurs insistent sur le caractère novateur de la réalité abordé. »*

Ainsi G. Scurtu (2009) mentionne dans son article qu'« un mot néologique peut ainsi avoir comme synonyme un autre, existant déjà dans la langue [...] Des termes d'origine étrangère qui doublent en quelques sorte les mots du fonds traditionnel. L'emprunt néologique représente donc une source de la synonymie ; le choix du terme adéquat d'une série synonymique se fait en fonction du style fonctionnel du texte et du thème faisant l'objet de la communication. »

Aïd kbir / Fête du mouton, bogado / l'avocat, guemna / bon sens, ouejiza / miracle, matergui / gardien de voitures, chef mosquées / Imam, barrani / étranger, ... sont de bons exemples.

Il faut souligner qu'il est important pour nous de mentionner la présence ou l'absence de ces commentaires. Ainsi, la proportion des commentaires métalinguistiques à propos des néologismes trouvés dans notre corpus d'étude est relativement faible, soit un taux de 09,05%, nous en citons quelques uns qui ont attiré notre attention.

« otiteurs » (*otiteur, c'est celui qui, la journée durant, a son portable collé à son oreille*) » ; « *La jarerie qui veut dire le voisinage en français et en arabe el joura* » ; « *La nomenklatura algérienne en russe qui veut dire élite* » ; « *MAA : Mensonge Assisté par Assistant,...* »

A partir de ces exemples, nous en déduisons que par moment, l'énonciateur de nouvelles lexies explique à ces lecteurs le sens et la forme des néologismes obtenus. Ceci explique parfaitement la bonne maîtrise de la langue et illustre son maniement facile de la part du chroniqueur.

Pour marquer la présence ou l'absence de ces commentaires métalinguistiques, dans le tableau on se sert des marques suivantes : + présence d'un commentaire métalinguistique

- absence d'un commentaire métalinguistique.

3-6 Marques typographiques / énonciatives (colonne 6):

Dans le domaine de la recherche des néologismes, RIFFATERRE mentionne un critère, d'ordre matériel, très important qui est la mise en relief des néologismes par l'utilisation de la typographie. « *La présence éventuelle d'une marque typographique est susceptible de signaler un usage particularisant ciblé par l'émetteur ou un processus d'intégration en cours de réalisation* » (A Queffelec et al, 2002 :127), comme elle permet aussi de vérifier « l'authenticité et le naturel » de la lexie.

Considéré comme un indice non négligeable, sur le plan typographique, il existe autant de moyens de créer des contrastes et de mettre en relief des néologismes. Ces lexies néologiques peuvent figurer en italiques, en gras, en couleur différente, ou bien même entre guillemets, tout en sachant qu'ils ne peuvent être pris en considération de manière systématique. « *La corrélation opérée de manière systématique entre l'absence de guillemets et la lexicalisation est contestable, puis l'on sait qu'un locuteur peut forger un néologisme à son insu en mobilisant (ou non) les ressources du système sans utiliser de marques spécifiques, et qu'inversement une unité lexicalisée qui serait inconnue d'un interlocuteur sera appréhendée par celui-là comme une unité étrangère à sa compétence lexicale et de ce fait reprise éventuellement entre guillemets.* » (F. Cusin –Berche, 2003 :60)

Cependant, tous les néologismes ne bénéficient pas d'un tel traitement. Il est à signaler également que l'utilisation de certains caractères comme les guillemets est ambiguë.

Les guillemets ne permettent pas de savoir avec exactitude si le journaliste cite ou s'il est lui-même l'initiateur du néologisme. Les guillemets laissent, parfois, supposer qu'il s'agit d'un mot rapporté. Force est de constater que « *les journalistes et des éditeurs de presse choisissent de sélectionner presque systématiquement les passages des discours ou des textes où figurent des néologismes dans des citations qu'ils rapportent ou les extraits radiophoniques ou télédiffusés qu'ils présentent. Le relais qu'ils procurent concourt à une diffusion bien plus grande que celle restreinte à l'auditoire ou au public auquel les néologismes étaient originellement destinés.* » (J. Pruvost et J-F Sablayrolles, 2003 :69). Mais il n'est non plus exclu que ce néologisme émane du journaliste lui-même.

L'emploi de ces différents procédés typographiques indique soit une volonté d'attirer l'attention de ses lecteurs sur ce néologisme, soit une « certaine défiance qui se traduit par une mise à distance ». Attirés par les néologismes, les médias ne veulent pas en assumer la responsabilité et se contentent de les transmettre¹¹⁸ contribuant ainsi parfois à en assurer la diffusion. Cela se traduit par la précaution que le chroniqueur veut prendre vis-à-vis de l'usage courant. Enfin, dans certains cas le journaliste utilise ces caractères typographiques pour dégager toute responsabilité par rapport à ses lexies néologiques.

J-F Sablayrolles (2000 :183), remarque que ces « *artifices typographiques* » inclus parmi les critères d'identification des locutions néologiques, résultent d'« [...] une certaine défiance qui se traduit par une mise à distance à l'aide de marques typographiques [...] » et peuvent témoigner du « *fait de ne pas assumer pour son propre compte la responsabilité de l'innovation et de ne présenter que comme transmetteur* ». (J-F Sablayrolles, 2003 :70).

Pour notre corpus, la mise en relief qui accompagne les créations lexicales est bien présente. Cette dernière sert à marquer le caractère néologique du mot ou du syntagme. En effet, pour la totalité des néologismes de notre corpus nous avons recensé un taux de 61,34% de néologismes sans marques typographiques contre 38,66% des lexies néologiques avec marques typographiques. Ceci explique que l'usage de la mise en relief n'est pas assez fréquent.

¹¹⁸ Idem, p.70.

Selon les résultats obtenus, nous pouvons dire que ces lexies qui ne sont pas mises en relief sont, peut être, créées d'une façon involontaire ou par ces créations, le chroniqueur assume toute la responsabilité de sa création. Dans le cas contraire, la mise entre guillemets de certains néologismes peut traduire le besoin du chroniqueur de ne pas vouloir assumer son innovation ou ces marques typographiques, notamment les guillemets, relèvent de la conscience d'émetteur, de la nouveauté du terme qu'il utilise et de son impact sur le lecteur. La marque énonciative permet alors d'explicitier ce caractère de nouveauté, mais ne dit pas nécessairement si c'est l'émetteur qui est à l'origine du néologisme (ou de la forme considérée comme telle), ou s'il ne fait que le réemployer. Ce fait a été également relevé par Marcellesi, qui situe l'unité néologique dans le rapport entre locuteur et le destinataire, autrement dit, dans un rapport entre locuteur et le destinataire. Ainsi, Marcellesi affirme :

« D'ores et déjà, il paraît nécessaire de replacer l'unité néologique dans un discours aux deux pôles du processus d'échange linguistique : du côté du locuteur, le néologisme peut être une création de l'utilisateur qui l'emploie, conscient de son caractère de nouveauté et de son impact sur le destinataire, en explicitant le plus souvent le caractère de nouveauté de cet emploi, par une marque énonciative [...] Le vocable nouveau, considéré comme tel, peut tout aussi bien ne pas avoir été créé par le locuteur lui-même : il s'agit alors du réemploi, par le locuteur, qui explicite, ou non, son sentiment de néologisme, rendant ainsi plus transparent son discours.. » (Chr. Marcellesi, 1974 :98).

Il faut noter aussi, et c'est ce que démontre notre corpus, les marques typographiques servent à orienter l'attention du destinataire et le conduisent à reconnaître le caractère néologique du mot ou syntagme typographiquement marqué. La simple mise entre guillemets d'un quelconque terme, quand il n'est pas cité, suffit parfois à lui assigner une valeur néologique.

La règle générale semble être, en effet, de distinguer les nouvelles lexies, mais il arrive que certaines lexies néologiques ne soient pas distinguées, comme dans ce petit passage que nous avons tiré comme exemple :

Les courants se construisent souvent en réaction des uns contre les autres (le néo-classicisme refuse le langage debussyste, qui lui-même s'oppose au post-romantisme), générant ainsi une multitude d'expressions riches et nouvelles.

Dans cet exemple, l'adjectif *debussyste* est introduit sans marque typographique. Le discours paraît naturellement moins transparent, en ce sens que l'énonciateur a laissé suspendre le caractère néologique de la forme introduite et son origine, mais ne peut toutefois penser qu'il ne faut que réemployer une forme qui, probablement, lui paraît si commune qu'elle a perdu de sa néologicit   et qu'elle est donc    traiter du point de vue typographique, comme une forme courante.

Une autre marque typographique : les caract  res italiques sont quasiment rares ou bien encore ils sont beaucoup moins utilis  s par rapport    la mise entre guillemets des n  ologismes. Par ailleurs, certains n  ologismes sont not  s dans les chroniques en caract  res gras et de grande taille, cela concerne g  n  ralement les titres des chroniques.

Nous pouvons citer les exemples suivants : *Digoutage, vieux je*,... Ainsi, nous indiquons qu'aucune couleur diff  rente n'est utilis  e pour mettre en relief les cr  ations n  ologiques.

Il faut   galement signaler que les n  ologismes ne sont pas toujours accompagn  s de marques typographiques, ce qui n'infirme pas les tentations de persuasion, mais renforce le caract  re le plus souvent implicite de cette strat  gie et d  montre que la recherche de l'impact par l'emploi de formes ou de sens nouveaux ne se fait pas toujours dans la transparence.

Ainsi, l'absence des marques   nonciatives, en g  n  ral, peut s'expliquer par le fait que le terme n'est pas introduit comme un n  ologisme, mais tout simplement comme nom, d  signant une activit  . D  s lors, le chroniqueur se situe sur un plan objectif et non sur celui de la subjectivit  , qui impliquerait une prise de en charge du terme en l'absence des guillemets.

Il faut ajouter aussi que cette   tude sur les remarques typographiques est loin d'  tre exhaustifs   tant donn   le nombre assez important des n  ologismes relev  s et que certaines marques distinctives ont pu   chapper    notre attention.

3-7 Type de lexie (colonne 7):

Ce concept de lexie d  signant selon B. Pottier, toute « unit   lexicale m  moris  e » (voir chapitre I, partie I : nature et divers aspects de l'unit   linguistique n  ologique) et en distingue quatre types de lexies : simples, compos  es, complexes et textuelles. J Tournier qui a d  fini les matrices lexicog  niques de l'anglais contemporain a compl  t   les lexies de B. Pottier pour en retenir six types diff  rents. Lexies simples, compos  es, complexes, textuelles, affix  es et lexies pr  positionnelles. Par ailleurs, dans notre travail, nous nous r  f  rons aux cinq types de

lexies qui ont été établis par J-F Sablayrolles (2000 :258) Ces lexies sont marquées par les abréviations suivantes :

- **Simp** : lexie simple ou primaire. C'est une lexie qu'on ne peut pas décomposer en plusieurs éléments.
- **Ctr** : lexie construite. Cette lexie est construite en mettant en action les règles RCM (Règles de Construction des Mots) établies en 1987 par D. Corbin¹¹⁹. « *C'est une lexie dans laquelle le mécanisme de création est régulier et productif* » (J-F Sablayrolles, 2000 :270) et dont le sens est compositionnel et que l'on peut totalement analyser.
- **Cpl** : lexie complexe non construite est une lexie dont on peut isoler des éléments mais dont le sens n'est pas entièrement compositionnel.

D. Corbin (1987 : 459) cité par B Fradin (2003 : 140) a proposé d'appeler « mots complexes non construits » les unités « *dont la structure interne et le sens ne sont que partiellement superposable, parce que les constituants de leur structure interne n'appartiennent pas à la liste des entrées lexicales* ».

Pour notre travail, il s'agirait de retenir des lexies qui ne satisfont pas les différents critères des lexies construites : leurs constituants ne sont ni catégorisables, ni dotées d'une signification et leur interprétation n'est pas prédictible. Autrement dit, une partie de ces lexies est identifiable alors que l'autre partie ne peut être rattachée à rien. D. Corbin nous donne quelques exemples :

- a) [[roi] N aume] N ;
- b) [ca [bosse] N] V ;
- c) [Carpe (ette) afx] N ;

¹¹⁹ D. Corbin (1991 b :39) donne une définition condensée d'une RCM. Pour nous une RCM se définit par l'association de trois composants fondamentaux : - une opération structurelle instaurant un rapport catégoriel unique entre la base et le mot construit, - une opération sémantique construisant de la même façon le sens fondamental de tous mes mots susceptibles d'être construits par la règle, -un procédé morphologique (préfixe, suffixe, conversion,...) servant à établir ce rapport catégoriel et à construire ce sens. L'ensemble de ces procédés associés à une RCM constitue le paradigme morphologique de la règle. Tous ces procédés ne sont pas concurrents entre eux, ils se différencient par leur disponibilité synchronique, par les contraintes de tous ordres qu'ils imposent aux bases auxquelles ils peuvent s'appliquer et qui leur sont imposées par elles, et aussi par la façon dont ils spécifient, en combinaison avec le sens de base, le sens prédictible construit par la règle.

d) [peupl] (ier) afix] N

On distingue, après l'analyse apportée par le linguiste que les mots complexes non construits dont un constituant au moins appartient à une catégorie majeure (a-b) et ceux dont un constituant appartient à la catégorie affixe (c-e). La différence entre les deux types est certaine : l'élément 'carpe' n'est pas assimilable au mot-forme *carpe* désignant un poisson ni à aucun autre, alors que 'roi' et 'bosse' correspondent à *roi* et *bosse* respectivement. La même chose vaut pour *peuplier* et *jasserie**.

- Syn : syntagme lexicalisé ou synapsie. C'est une lexie qui « *dépasse le cadre du mot graphique simple traditionnel et des mots composés traditionnels traditionnels.* » (J-F Sablayrolles, 2000: 258).

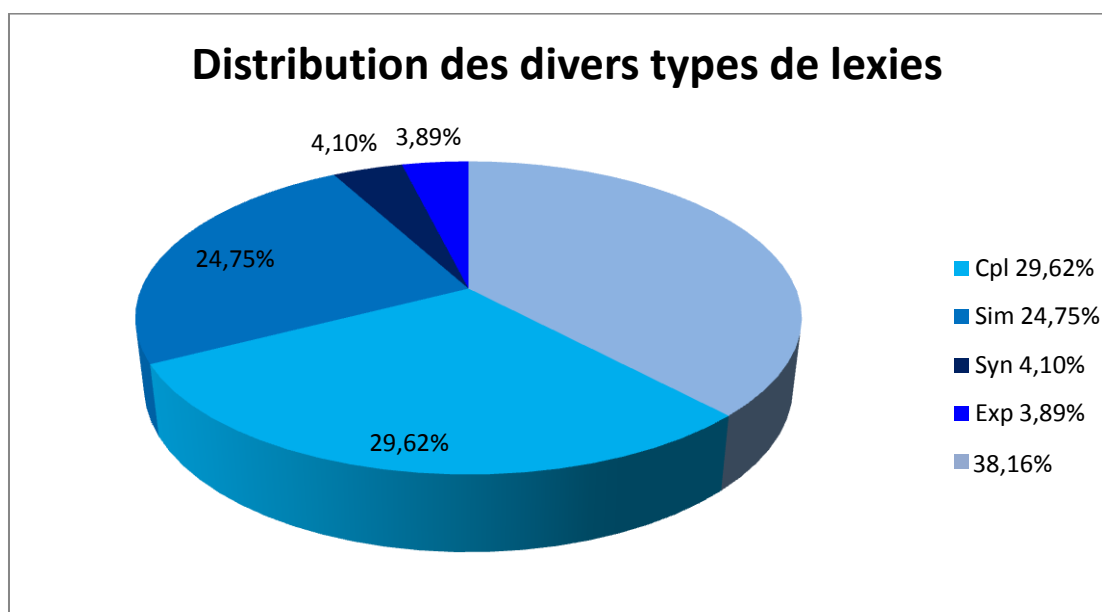
- Exp : locution ou d'une expression. Il s'agirait des lexies originelles obtenues par détournement, des lexies mémorisées : locution citation et fragment de texte.

Pour notre corpus, il nous a été quelquefois difficile de décider la nature des lexies. Cette difficulté vient d'abord du grand nombre des lexies du corpus recensés. Nous avons ensuite hésité entre construit et complexe non-construit. L'application des mécanismes de la règle (RCM) n'est pas évidente pour déterminer par exemple le type de lexies obtenu par jeux graphiques ou néographie.

Après examen de notre corpus, la répartition des lexies selon leur nature se présente comme ceci : beaucoup de lexies, soit un nombre de 353 lexies sont construites. Elles représentent un taux de 38,16% de la totalité des lexies néologiques du corpus. Un nombre non négligeable des lexies sont complexes non construites. Nous avons recensé 274 lexies complexes, soit un pourcentage de 29,62%. On dénombre 229 lexies néologiques simples avec notamment 24,75%. Les syntagmes lexicalisés ou synapsies ne sont pas absentes mais elles représentent une proportion assez faible par rapport aux autres lexies. Un nombre de 38 néologismes, soit un pourcentage de 4,10% seulement. En dernière position viennent les lexies qui ont l'apparence des expressions. Leur nombre est remarquablement inférieur aux

* B. Fradin note en bas de page que dans ce mot, l'élément 'jasse' ne correspond pas au mot-forme qui, en français régional, désigne la pie. Le mot-forme *jasserie* désigne une construction de montagne où les bergers logent et fabriquent la fourme (fromage) durant l'estive. Le segment *jasse* se rattache au latin *jecere*, en français gésir

autres lexies. De l'ensemble du corpus, nous inventorions un nombre de 36 lexies, soit une proportion très faible (3, 89%). Pour la configuration des lexies, le graphique suivant retrace la répartition des diverses lexies comme ceci :



-Figure 5 : Graphique 2-

Nous remarquons à travers les données recueillies dans le graphique ci-dessus, que la répartition des lexies selon leur nature, est inégale. Le nombre qui paraît le plus distingué est le nombre assez important des lexies construites. En effet, beaucoup de lexies sont construites, elles résultent par l'application de la règle (RCM). Il ressort de ce fait que les lexies nouvelles émises par le journaliste de la chronique *Tranche de vie* sont prioritairement construites avec des procédés morphologiques (affixation, conversion, composition,...) réguliers et productifs. Sur le plan sémantique, les constituants de ces lexies construites sont complètement compositionnelles et analysables. Nous pouvons citer des exemples tels que : *achaterie, afric, terre-minus, mois-sauciale, frimousser*.

Dans notre corpus, les lexies néologiques que l'on peut considérer comme complexes non construites par application des mécanismes de la règle (RCM) viennent en deuxième position. Etant donné que ces lexies nouvelles ne présentent pas de régularités morphosémantiques. Cela donc, va confirmer complètement les résultats faibles des lexies obtenus par le procédé

d'affixation par rapport à d'autres procédés plus productifs (composition, conversion, emprunts,...). Des exemples comme (les) *smayames*, *m'digouti*, *deux béciles*, *braveurs*, *VIP*,...

Les mots ou les lexies simples occupent la troisième position. Dans notre corpus, cette catégorie est numériquement bien représentée. Bien que cette surreprésentation des lexies simples relève de l'emploi des procédés de formation tel que la troncation mais principalement par l'emploi de l'emprunt. Le recours ici aux autres langues, notamment l'emploi de la langue maternelle (l'arabe dialectal) n'est pas pour combler une lacune mais bien au contraire c'est une des manifestations ouvertes de l'identité culturelle auxquelles le chroniqueur est confronté dans la vie quotidienne et pour dénommer aussi les réalités.

« Chaque individu utilise plus au moins consciemment, une variante de la langue pour révéler son identité sociale. Souvent il ajuste sa langue en fonction des situations ou des interlocuteurs [...] la langue sert à marquer l'identité culturelle tout comme d'autres facteurs culturels tels que l'habillement, le logement ou les institutions sociales [...] La langue revoie toujours à autre chose ; on ne peut pas parler le dialecte, employer un vocabulaire sans se référer à autre chose. Ainsi, la langue incarne essentiellement les valeurs et les significations d'une culture ; elle fait référence à des artefacts culturels et signale l'identité culturelle de l'individu ». (M. Byram, 1992)

Suite aux résultats obtenus, nous constatons une légère égalité entre l'emploi des locutions ou les expressions nouvellement créées, ces dernières sont généralement obtenus par détournement, et les synapsies. Celles-ci sont faiblement représentées. Elles ne constituent qu'une proportion faible de l'ensemble des lexies de notre corpus et contrairement à Benveniste ce procédé de formation des lexies nouvelles n'est pas productif dans le corpus journalistique. En revanche, nous avons relevé quelques synapsies telles que *bête de route*, *panne à fric*.

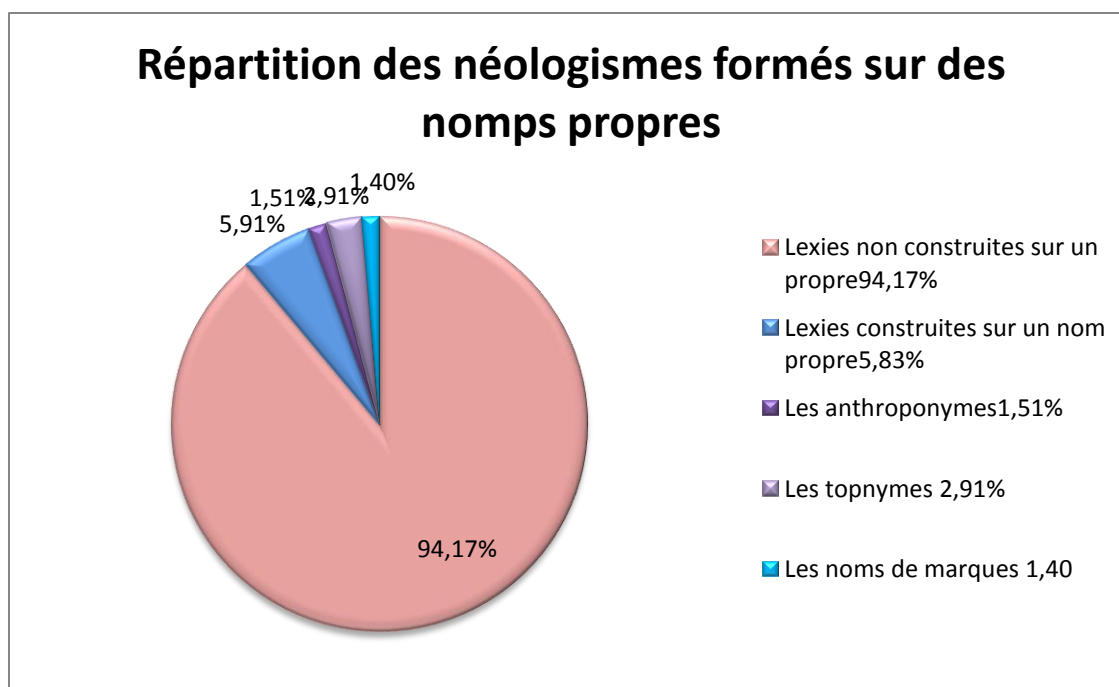
3-8 Nom propre ou construit sur un nom propre (colonne 8):

Un nombre assez considérable de lexies néologiques sont des noms propres ou construites sur des bases qui sont des noms propres pour indiquer des humains, des lieux ou noms de marque. Cette catégorie rassemble des unités lexicales néologiques qui ont des caractéristiques d'un nom propre car elles désignent soit, des anthroponymes, revoyant à tous les noms propres ou toponymes, qui désignent à leur tour tous les noms de lieux et noms de marque.

Pour leur classement dans notre tableau récapitulatif, on les distingue respectivement par les lettres A, T et M.

Par ailleurs, les créations de noms propres ou construites sur une base qui est un nom propre, sont moins représentées et ils sont même très rares dans notre corpus. Il y a cinquante quatre (54) lexies néologiques formées sur des noms propres, représentant ainsi un pourcentage de 05,83% seulement. Celles-ci représentent une proportion très faible de l'ensemble des créations nouvelles de notre corpus.

En première position, nous trouvons les toponymes. Vingt sept (27) ont été relevés, cela représente un taux de 02,91%. Les anthroponymes se classent en deuxième position. Une proportion de 01,51% seulement, soit un nombre de quatorze (14) sur 925 de lexies néologiques. Enfin, une autre proportion minimisée, soit un nombre de treize (13) lexies seulement représentant un pourcentage de 01,40% des néologismes de marques. Nous constatons une légère égalité entre les lexies formées sur les anthroponymes, exemples : *anti-Kadafi*, *Debussyste*, *Kadafien*, *H'midanesque*, *Sarko*, *Sarkozine*,... et les lexies créées sur toponymes. Comme exemples nous donnons les lexies néologiques suivantes : *cigarette d'Algérie*, *anti –algérianisme*, *euro-payanisme*,... Donc, une répartition est homogène entre les lexies qui sont formées à partir des noms de pays et les autres lexies qui sont créées à partir d'anthroponymes. Ainsi, nous pouvons retracer la répartition de ces lexies à l'aide du graphique suivant :



-Figure 6 : Graphique 3-

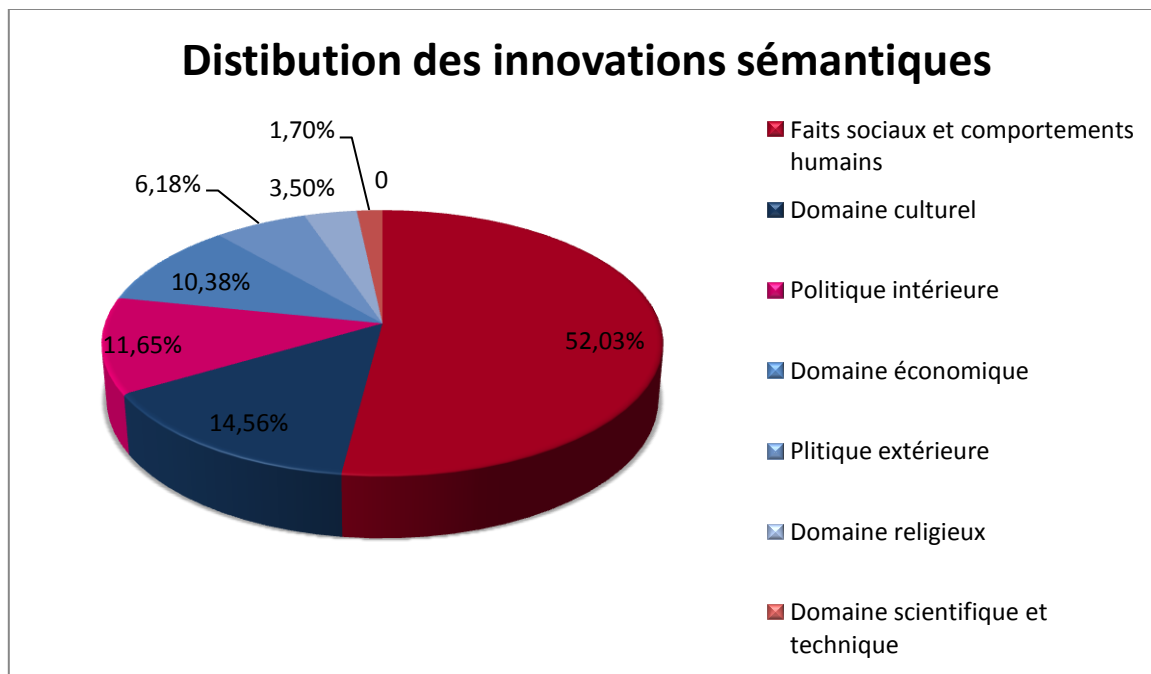
3-9 Champ sémantique (colonne 9) :

C'est le domaine ou le champ notionnel où la lexie néologique apparaît. Le champ sémantique peut être déterminé à partir du contexte et du cotexte* de la lexie. Ainsi, nous voudrions dans cette colonne de classer les lexies néologiques que nous avons relevées dans notre corpus d'après leurs domaines d'utilisation. Cependant, les domaines s'enchevêtrent les uns avec les autres et il peut être assez difficile pour nous de classer certains néologismes dans une seule catégorie. Pourtant quelques domaines semblent privilégiés et nous avons établi les catégories suivantes : a) domaine politique, b) domaine religieux, c) domaine économique, d) domaine culturel, e) domaine des sciences et des techniques, f) domaine de faits et de comportements sociaux.

Mais, d'une manière générale, il faut noter que tous les domaines n'ont pas la même tendance à créer des néologismes car certains domaines ou disciplines se développent plus vite que d'autres. J-F Sablayrolles remarque que « *la critique littéraire ou artistique, les sciences sociales et l'économie sont plus prolifiques en néologismes que le droit, la religion ou l'éloquence épideictique par exemple.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :195).

* A propos du contexte et du cotexte, nous vous renvoyons au chapitre intitulé constitution, présentation et description du corpus : *les étapes de la recherche et le repérage des lexies néologiques.*

En effet, le graphique suivant récapitule la répartition des innovations lexicales selon les différents domaines sémantiques :



-Figure 7 : Graphique 4-

3-9-1) Le domaine de faits et de comportements sociaux:

L'examen de notre corpus révèle un nombre très considérable d'innovations lexicales attachées aux faits et aux comportements sociaux. Ces créations s'affichent avec un score supérieur aux autres domaines. Notre corpus recense un taux de 52,03%.

A ce niveau aussi se confirme, en effet, la tendance générale du langage des médias, et notamment la presse écrite.

Toutefois, le domaine social est de sa part sa nature trop large pour pouvoir être aisément délimité. D'autre part, plus que tout autre, la dimension idéologique du discours s'y trouve moins nette par comparaison avec le domaine politique.

A la différence des autres domaines, l'apport personnel du chroniqueur se trouve ainsi développé et sa marge d'expressivité beaucoup plus grande. Elle se manifeste surtout dans sa

manière d'organiser le texte. Ses positions sociales comme son style d'écriture se révèlent de manière plus saisissante par ses choix lexicaux que reflètent surtout les noms et les adjectifs.

Le style et le choix des mots sont révélateurs de la position du chroniqueur qui est sujet-énonciateur. Le lexique n'est donc que la trace d'un point de vue social, comme l'affirme M. Reinert : « *notre hypothèse principale consiste justement à considérer le vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente de ce point de vue il est à la fois la trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur. Nous appelons mondes lexicaux, les traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique.* » (M. Reinert, 1993 :11).

Ainsi, le chroniqueur traitant des problèmes de société, n'échappe presque jamais à son rôle d'observateur, d'où une appréciation des faits et une présence assez manifeste. Plus qu'un observateur, le chroniqueur assume aussi, dans sa pratique de la langue, son rôle d'acteur social puisque son discours relève de ce même rapport de la langue et de la société que souligne W. Labov en affirmant que : « *la stratification sociale et ses conséquences ne sont qu'un processus sociaux qui se reflètent dans les structures linguistiques.* » (W. Labov, 1976 :184).

3-9-1-a) L'ironie :

Plus que tous les autres domaines, le domaine social se prête à l'ironie. Nous remarquons aussi que le discours attaché à la société est souvent ironique et l'ironie n'y est que partiellement cachée. Ce phénomène d'ironie, les constructions ou les emplois ironiques sont assez fréquents. Ainsi, la lexie néologique *mobiliotite*, créée par le chroniqueur, c'est un mot valise (apocope + mot complet : mobile + otite) n'est pas sans une certaine charge ironique. C'est une manière de se moquer des personnes qui ont tout le temps leurs oreilles collées contre leurs téléphones portables. Ce néologisme peut désigner également un phénomène social très répandu surtout chez les jeunes.

3-9-1-b) Attitude et représentation du chroniqueur vis-à-vis des phénomènes sociaux :

Ainsi, nous pensons que la description des phénomènes sociaux, demeure le lieu privilégié pour l'expression d'attitudes et de positions sociales. Dans ce cadre, l'emploi d'un néologisme constitue une attitude vis-à-vis du langage certes, mais aussi vis-à-vis de la société à travers le langage qui la décrit. Le langage trouve dans ce cas sa fonction sociale qui implique nécessairement sa raison et dans ce même rapport de la langue à la société, sa stratégie. Cette même rationalité paraît encore plus évidente dans la représentation des faits sociaux où « la rationalité joue un rôle important et s'identifie donc à une stratégie adoptée à un but. » (P. Achard, 1993 :93).

Donc, le chroniqueur exprime ses attitudes et la représentation qu'il se fait du langage comme moyen et support de la société. De ce point de vue, le langage constitue en soi une « explication » d'une position à travers une stratégie discursive.

3- 9-2) Le domaine politique :

Dans le domaine politique, les lexies néologiques retenues sont réparties selon les deux types de politiques : politique internationale ou extérieure et la politique nationale ou intérieur.

3-9-2-a) Politique extérieure :

Parlant de relations de l'Algérie avec les pays étrangers, autrement dit, la politique internationale ou extérieure, le chroniqueur emploie un nombre assez faible, soit un taux de 06,18% d'innovations lexicales. Nous avons retenu la lexie néologique *foot politique* créée par le chroniqueur pour refléter les relations entre l'Algérie et l'Egypte qui, depuis le match qui s'est déroulé dans le cadre des éliminations de la coupe du monde 2010, sont devenues tendues. Certaines innovations lexicales sont créées à propos des événements internationaux tels que *anti-kadafi*, *Kadafien*, *emiratisation*, ...etc.

En ce qui concerne ce domaine, pour la création des néologismes le chroniqueur recourt aux divers procédés de formation de nouvelles unités significatives, mais certains procédés sont naturellement plus récurrents que d'autres et sont de ce fait, reconnus comme on l'a déjà confirmé dans notre corpus comme caractéristiques du langage de la presse et qui sont la nominalisation et l'adjectivation.

Nous y retrouvons également d'autres procédés comme l'hybridation de deux langues arabe et français. La lexie néologique *programme batata* a été émise pour désigner un programme peu ambitieux et un certain nombre d'emprunts. Ce dernier fait pourrait s'expliquer par la nature même du sujet traité. En effet, le chroniqueur paraît préférer employer des emprunts quand il s'agit de problème de politique internationale, plutôt que des mots français qui peuvent ne pas rendre exactement le sens et les emprunts semblent correspondre dans ce cas à des besoins de communication. Evoquant des phénomènes politiques des pays étrangers, le chroniqueur utilise des mots étrangers. C'est le cas des mots dans l'exemple suivant : « *Les lobbys juifs de plus en plus puissants. Le boss français de la France a donc rencontré le boss américain de l'Amérique.* »

3-9-2-b) La politique intérieure :

La politique intérieure est très évoquée. Un nombre assez considérable de lexies néologiques ont été repérées lors du dépouillement des chroniques journalistiques. En effet, un pourcentage de 11,65% a été recensé. Des lexies telles que *mediocratie* dont le radical est le mot médiocre. Une mediocratie est la gestion du pays en instituant la médiocrité comme valeur de promotion de responsabilité ainsi la lexie néologique *dictarchie* est un mot valise, constitué de dictature et –archie (arch-ie), du grec arkheim, impliquant la notion de système.

D'autres lexies néologiques comme *anti-algérianisme*, *algérianiste*, *efelenistes*^{*} et *novembristes*^{*} qui constituent des dérivés et des composés, le chroniqueur les utilise parce qu'ils paraissent mieux correspondre à la situation algérienne.

3-9-2-c) Langage et idéologie :

Le discours journalistique, généralement, ne se limite pas à la seule fonction de transmettre de l'information. Comme nous l'avons déjà développé dans le chapitre III et en reprenant la citation de Chr Marcellesi pour les différentes fonctions des néologismes, il n'est pas sans motivation et sans visée mais il constitue un lien d'intersubjectivité (Chr Maecellesi, 1974 :95), en d'autres termes, un lien d'influence du destinataire sur son destinataire, en l'occurrence du rédacteur sur le lecteur.

^{*} Un efeleniste est un fidèle du parti FLN, sympathisant inconditionnel ou militant du FLN malgré toutes les dérives que l'on a eu à observer au niveau de ce parti

^{*} Un novembriste comme un efeleniste sont ceux qui sont actuellement au pouvoir et ce depuis 1962.

C'est d'ailleurs, de ce même fait que découle, pour Chr Marcellesi (1974 :95-96), la nécessité de ne pas s'arrêter seulement à la néologie lexicale mais de prendre en considération « *l'ensemble de la situation de production et extra-linguistique* » des néologismes, qui sont donc à saisir et à étudier dans leur contexte (le texte dans lequel ils apparaissent) et l'environnement général.

La théorie de la communication ainsi que les usages qui en ont été faits ont largement insisté sur la fonction communicative, au sens de transmission de l'information, mais le langage ne se limite pas seulement à cette fonction, notamment dans le langage de la presse, encore plus spécialement le domaine de la politique. Ce dernier, à la différence du domaine technique et scientifique, constitue non seulement un lieu privilégié d'innovation mais aussi d'intersubjectivité avec tout ce qu'elle suppose comme « stratégie de persuasion ou d'illusion », souvent idéologiquement peu innocente. En d'autres termes, dans ce discours politique, il serait insuffisant de se limiter à l'étude de la fonction dénotative, mais il faut la dépasser à la fonction conative, qui seule paraît pouvoir révéler le caractère peu innocent du discours journalistique, et d'autant plus politique. Selon le même auteur « *l'emploi par le locuteur d'un néologisme –ou d'une forme qu'il considère comme telle- ne semble pas innocent ; son utilisation traduit la recherche d'effet, d'une action produite sur le destinataire.* » (Chr Maecellesi, 1974 :98).

L'examen du corpus nous permet, en effet, d'affirmer, à la suite de Chr Marcellesi cet aspect du langage de la presse par l'emploi aussi des divers procédés.

Tous ces procédés, qu'il s'agisse de marques typographiques ou de paraphrases déjà relevés, permettent aussi au locuteur de se garantir la complicité de son destinataire, en insistant sur le caractère néologique et en exerçant indirectement son influence idéologiquement motivée sur lui. Ces diverses stratégies de communication mais aussi la charge sémantique du néologisme implique naturellement l'aspect sociolinguistique de ce dernier.

3-9-3) Le domaine économique :

Le domaine économique est également concerné par les innovations lexicales. L'observation de notre corpus nous permet d'en relever un nombre plus au moins considérable des lexies néologiques dans le domaine de l'économie. Un pourcentage de (10,38%) de lexies néologiques a été recensé dans ce domaine. Les facteurs favorisant l'apparition des lexies néologiques dans ce domaine est la situation économique ainsi que la

crise financière qui touche le système économique du monde et dans la quelle se trouvent tous les pays du monde, en général et l'Algérie en particulier. Des lexies comme *antipénurie*, *Pôvrice*, *se dinarisant*, *euro-valorisant*, *se dolarisant* sont de bons exemples.

Cependant, il faut signaler que l'innovation terminologique* provient également des emprunts à l'anglais en raison, pensons-nous, de la prédominance de l'anglais dans ce domaine et où la langue ne fait que refléter des rapports de force économique. A ce propos, J-L Calvet (1974 : 211) affirme que : « *l'équilibre ou le déséquilibre entre le nombre de mots empruntés de part et d'autre témoignent directement du rapport de force (militaire, culture, économique) qui s'est instauré entre les deux communautés, [...] les domaines sémantiques d'emprunt témoignent, eux, des zones de contacts entre les communautés.* »

Dans l'ensemble, le domaine paraît peu propice à l'innovation terminologique. Ce fait pourrait être ramené à la nature du domaine qui exige un langage hautement spécialisé et à la domination de l'anglais qui, imposant son lexique, laisse peu de marge à la création. Les quelques innovations terminologiques recensées sont, *monay*, *bisness*, *show-biz*, *sold out*, ...etc.

3-9-4) Le domaine culturel :

L'examen du corpus révèle la prédominance des innovations lexicales attachées au domaine culturel, dans lequel sont réunies les différentes disciplines : le sport, la littérature, l'art culinaire, le théâtre, le cinéma, la musique, ...etc.

Ce rapport de la langue semble se manifester, pour ce qui est des lexies néologiques, de manière beaucoup plus évidente sur le plan sémantique comme l'écrit Chr. Baylon (1991 :54) : « *chercher à connaître la signification d'un fait linguistique en tenant compte des faits sociaux et culturels ; ceci est surtout valable au niveau de la sémantique : une simple connaissance des données linguistiques pour trouver le sens d'un texte ou même d'un énoncé particulier.* »

Dans notre corpus, des lexies néologiques ont été repérées dans ce domaine culturel. Leur émergence dans les chroniques journalistiques peut se rattacher au grand évènement culturel qui s'est produit en Algérie en 2009. Cette année, le *Festival Panafricain* ou (*Panaf*), l'une des plus grandes manifestations culturelles d'Afrique, s'est déroulé à Alger où intellectuels et

* Termes qui appartiennent au domaine économique.

artistes africains se sont réunis au mois de juillet. En effet, un nombre assez représentatif des lexies néologiques lié à ce domaine ont été trouvées. *Cultureurs, écrivains, jounanesque, skechistes, une panne afric* en sont de bons exemples.

La langue n'existe pas séparément de la culture. En effet, la langue n'est qu'un aspect d'une culture. Notre corpus confirme ce constat. Ainsi, la majorité des emprunts est faite à l'arabe, qui est omniprésent dans tous les domaines.

En ce qui concerne ce domaine culturel, nous avons recensé un taux de (14,56%) de lexies néologiques dont la majorité est empruntée à la langue arabes. D'après ce chiffre, nous nous rendons facilement compte de la domination de l'arabe comme première source d'emprunts. Le chroniqueur les utilise pour décrire ou de rapporter un événement culturel spécifique à la réalité algérienne. Dans ce cas, l'emprunt n'apparaît pas comme un choix, mais comme une nécessité, comme l'écrit Y. Derradji (1999:71-82) :

« Ce type d'emprunt est considéré par les linguistes comme "facultatif" pour notre part nous estimons que l'emprunt est une entité lexicale qui ne peut apparaître et s'intégrer dans la langue d'accueil que lorsque la nécessité de son utilisation pour les circonstances de la communication et de l'intercompréhension sont évidentes, autrement dit s'il n'y avait pas cette nécessité de désigner l'élément référentiel par le mot arabe, l'emprunt n'existerait pas. La notion d'emprunt facultatif est ambiguë. »

Les emprunts sont aussi utilisés et se rencontrent particulièrement dans deux domaines qui échappent difficilement à l'emprise anglo-saxonne : l'art, les loisirs. Ainsi, nous avons pu relever des exemples tels : *garden-party, show, happening*. Ce penchant pour les emprunts anglais peut se justifier, pensons-nous, par ces propos de S-J Bernard : *« Depuis des siècles, de nombreux grammairiens n'ont cessé de dénoncer les emprunts des mots étranger. Pour sa part, la linguistique moderne accepte l'emprunt lexical comme le résultat normal de langues en contact, étant un facteur important d'évolution et de créativité linguistique. Aucune langue n'y échappe. Cependant, au 20^{ème}, le fait remarquable qui s'impose à notre attention consiste dans la puissance et l'universalité d'une langue source de laquelle de nombreuses langues puisent leurs emprunts lexicaux : la langue anglaise. [...] L'attrait de l'« Américain way of life », sa musique, ses chansons, son « fast food », ses divertissement, sa télévision ont envahi le monde et pénétré des sociétés et des cultures de conceptions fort différentes.»*

Ainsi, les chroniques journalistiques semblent se caractériser par un certain effort d'employer des emprunts hybrides. Des hybrides comme *hard-rai*, *jazz karkabou* ont été recensées dans notre corpus. La création lexicale paraît réussir dans ce cas mais la nouveauté n'est pas portée par les mots dans leur isolement, mais bien dans leur association.

3-9-5) Le domaine religieux :

En ce qui concerne le domaine religieux, les créations néologiques présentent un nombre relativement faible, soit un taux de 03,5% de néologismes seulement. Donc, ce domaine est peu propice aux néologismes. Ce nombre faible des néologismes est du, pensons-nous, à la nature même du domaine. En d'autres termes, le domaine religieux est un domaine traditionnellement sacré et donc est peu favorable à la néologie. Le chroniqueur préfère s'abstenir de faire des créations dans ce domaine.

Cependant, il est à remarquer l'importance des mots empruntés à l'arabe dans ce domaine. Le chroniqueur les a repris tels qu'ils sont parce que certains emprunts sont spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabo-islamique, la religion musulmane. Ces emprunts semblent répondre à des besoins de communication et ils évoquent un phénomène religieux propre au chroniqueur ainsi qu'à ses lecteurs. Pour invoquer quelques événements, des termes comme *tarawih*, *teymoum*, *achoura* et *zakat* n'ont pas et ne peuvent pas avoir un équivalent en français à cause de la différence culturelle et religieuse (absence ou présence de certaines traditions et coutumes religieuses). D'autres emprunts, cependant, « peuvent » avoir des équivalents en langue française comme *ramadan* que l'on peut substituer par le mois sacré ou le mois du jeun ou encore le mot *Allah* : Dieu, *hadj* qui peut-être remplacé par pèlerin mais le référent dénoté ou la réalité désignée reste insuffisante.

3-9-6) Le domaine scientifique et technique :

Selon Chr. Marcellesi, (1974 : 96) le discours technique et scientifique « est un type d'échange où les interlocuteurs présentent un niveau de connaissance sensiblement équivalent, dans le cadre d'une même activité. Dans ce type de discours, la désignation d'une nouvelle découverte, d'un nouvel instrument, d'une nouvelle activité, rend nécessaire la production d'un mot nouveau. »

La fréquence des mots techniques nouveaux reflète donc celui des innovations technologiques et scientifiques. La presse spécialisée est probablement la plus riche en néologismes scientifiques et techniques. « *La justification des néologismes chez beaucoup de leurs défenseurs s'appuie sur le développement des connaissances scientifiques et techniques et sur la nécessité de dénommer sans équivoque toutes les inventions du progrès.* » (J-F Sabalyrolles, 2000 :301) Contrairement à la presse non spécialisée, ce qui est le cas de notre étude, l'emploi des néologismes terminologiques est faible. Notre corpus recense un pourcentage de 01,76% d'innovations lexicales.

Donc, la terminologie ne semble pénétrer que lentement dans la presse générale puisqu'elle (la presse générale) ne peut que rendre compte de ces innovations et qu'elle ne peut recourir à ces néologismes qui servent d'abord à désigner de nouvelles découvertes ou inventions. Cela est bien confirmé par J-C Corbeil (1974): « *la nouveauté des choses ou des concepts précède la nouveauté des moyens d'expression.* »

Appartenant à un journal non spécialisé, la chronique journalistique est un discours qui reste généralement à la portée du lecteur moyen, en ce sens que la vulgarisation le rend accessible au lecteur profane parce que le chroniqueur est parfois obligé d'apporter des explications. Dans notre cas d'études, des mots scientifiques et techniques sont expliqués :

« *Il lui est donc conseillé de faire un scanner. Ouine ? Au sbitar, il ne fonctionne qu'au gré de lahabab. L'IRM (Imagerie par résonnance magnétique est l'une des techniques d'imagerie médicale) de l'hôpital chinois....* »

« *La NASA, encore elle, a déjà commencé à étudier le concept d'un recyclage. L'idée consistait à développer une PaCM (pile à combustible microbienne ultra-compacte)...* »

Dans ces deux cas, le chroniqueur, conscient de l'insuffisance des connaissances du lecteur, supposé peu en prise avec les problèmes et les notions médicaux et techniques, s'impose, pour mieux transmettre l'information, la nécessité d'expliquer le mot qu'il introduit.

Par comparaison avec les autres néologismes, les termes techniques apparaissent souvent dans les chroniques, dans leur emploi scientifique, sans marques énonciatives. Cela explique que, tout en étant conscient du caractère néologique du mot, le chroniqueur l'introduit et ne le considère toutefois pas comme totalement nouveau ce qui va réduire naturellement de la néologisme de l'unité technique utilisée.

Généralement, l'explication et la définition des mots techniques utilisés impliquent, de la part du chroniqueur, un effort didactique permettant de familiariser le lecteur avec la nouvelle notion. Ce même fait établit un rapport d'échange entre le chroniqueur et le lecteur (émetteur et son destinataire), qui n'est pas de la même nature que celui qui s'établit dans le domaine politique ou social. Le lecteur paraît dans ce cas passif et n'est pas appelé à réagir de manière critique vis-à-vis de l'information plus moins objective qui lui est présentée.

3-10-Matrices lexicogéniques (colonne 10):

Cette dernière colonne regroupe les matrices lexicogéniques. Rappelons que notre recherche porte sur un corpus assez important : nous avons recensé un nombre important de nouvelles lexies, nous disposons plus exactement de 925 néologismes ayant en commun leur origine journalistique, réparties sur une période synchronique (2009-2010-2011), et leur caractère chronique (sans tenir compte bien sûr des occurrences répétées). Ces néologismes sont présentés et analysés en détail dans la grille d'analyse de la matrice ou le catégorie en question.

Par ailleurs, comme on vient de le mentionner plus haut qu'il a été très difficile, pour nous, de choisir le procédé qui détermine la formation d'une lexie car plusieurs problèmes peuvent se rencontrer : *« D'abord à celui du concours de plusieurs procédés simultanés, ensuite à celui des analyses concurrentes a priori équivalentes, enfin à celui de choix dépendant crucialement de conceptions théoriques* Un maximum de deux matrices a été retenu, et c'est l'examen du système morphologique de la langue, ainsi que celui du sens de la lexie dans son contexte, qui permettent très souvent de prendre une décision plausible pour la ou les deux matrices à l'œuvre. »* (J-F Sablayrolles, 2000 :271)

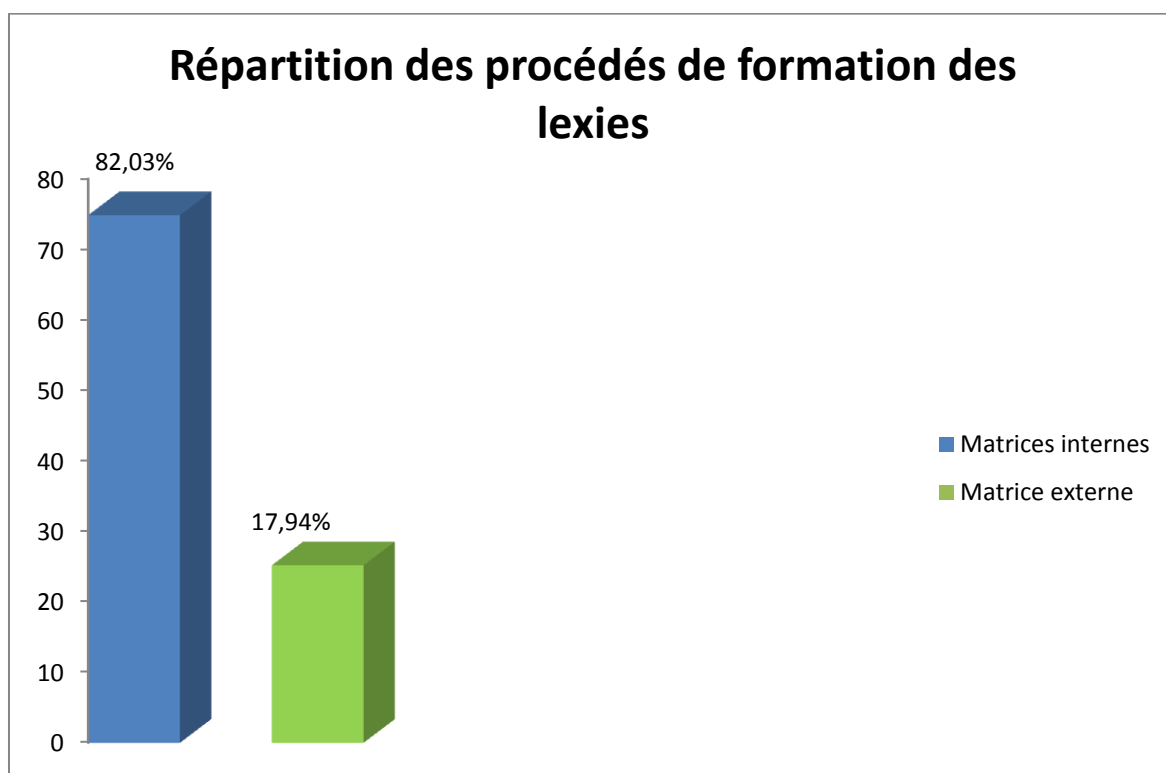
Les nouvelles lexies collectées généralement se répartissent en trois catégories ou matrices : les créations formelles, les nouveaux emplois d'une forme existante (néologie sémantique) et l'emprunt. En revanche, pour certains linguistes les néologismes de forme ainsi que la néologie sémantique suffissent car la néologie par emprunt peut donner naissance à de nouvelles formes ou de nouveaux sens. Pour d'autres linguistes, citant par exemple

* J-F Sablayrolles rappelle, en bas de page, qu'un même phénomène, la transcatégorisation, par exemple est morphologique pour les uns (la dérivation impropre) et syntactico-sémantique pour les autres (la conversion de J. Tournier), ou que le modèle élaboré par D. Corbin récuse l'analyse parasynthétique, présente dans la majorité des ouvrages de lexicologie.

Guilbert et selon lequel, il existe quatre catégories qui sont responsables dans la formation de nouvelles lexies.

Pour notre corpus, il nous a suffi de lire l'intégralité de l'ouvrage de J-F Sablayrolles pour la répartition et le classement des nouveautés collectées selon leurs moyens de formation. Rappelons qu'il existe deux matrices principales que sont les matrices internes qui comprend à leur tour la matrice morphosémantique, la matrice syntaxico-sémantique, la matrice morphologique, la matrice pragmatico-sémantique et la matrice externe qui se compose de l'emprunt qui sont responsables dans la formation des mots . En se référant au tableau des procédés de formation des mots de J.-F.Sablayrolles, nous présentons, ci-dessous, les informations ainsi que les résultats obtenus que nous présentons comme suit :

La totalité des unités néologiques extraites des chroniques journalistiques se distribuent selon les principales matrices suivantes interne et externe :

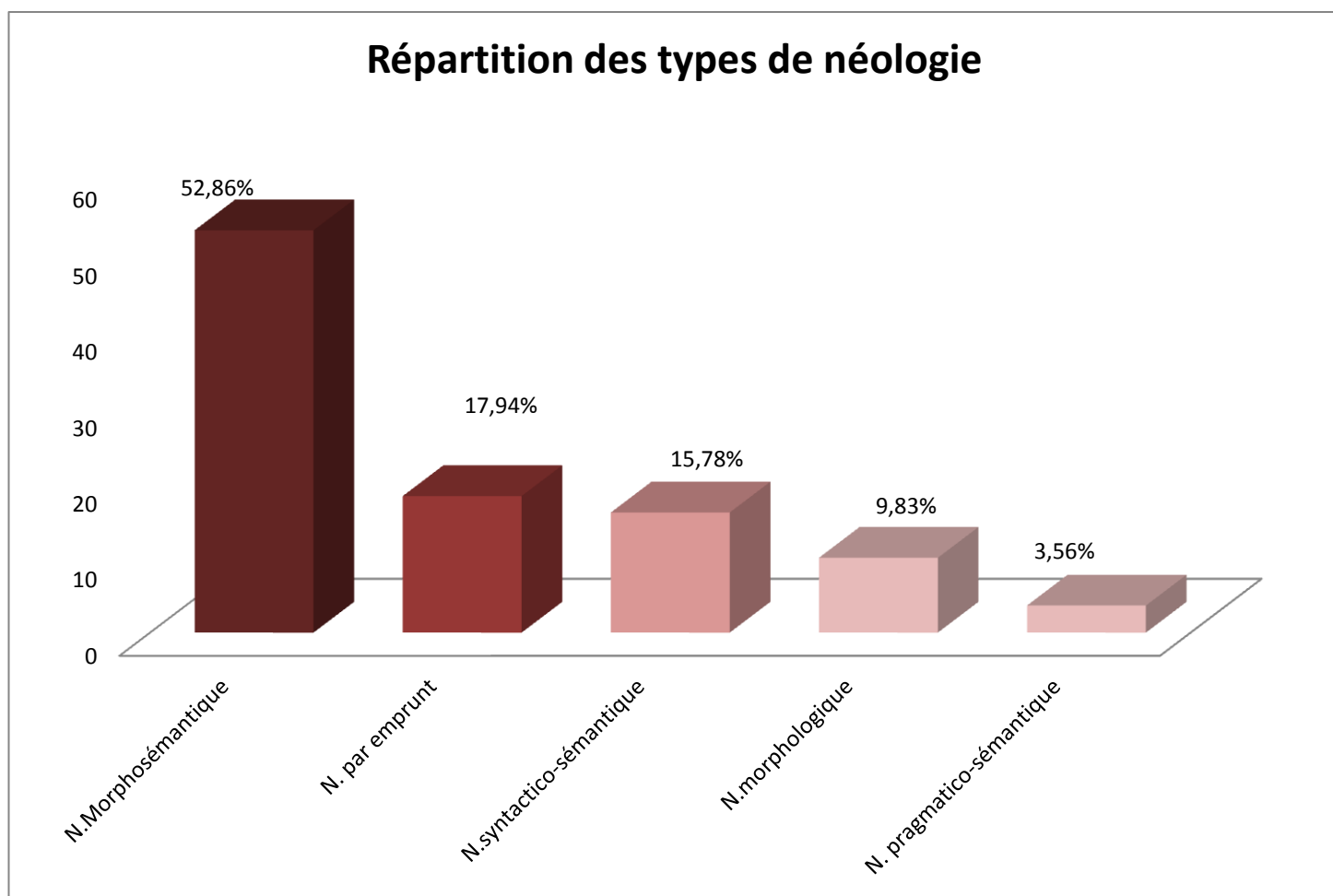


-Figure 8 : Graphique 5-

Nous remarquons que la distribution des résultats en fonction des matrices internes et externe est sans appel. Ainsi, les nouveautés collectées se répartissent en deux grandes catégories de fréquence inégale. La matrice interne est prédominante et semble être incontournable en matière de création lexicale avec un taux de 82,03% étant donné le nombre important des autres matrices que regroupe seule cette matrice interne. En revanche, la matière externe se positionne bien loin derrière avec un pourcentage de 17,94%.

Afin de vérifier cette prédominance et afin d'obtenir une idée générale sur la créativité et l'innovation lexicale dans les chroniques journalistiques francophones en Algérie, observons d'abord dans quelle proportion chacun des types néologiques est utilisé :

- Néologie morphosémantique : 52,86%.
- Néologie syntactico-sémantique : 15,78%.
- Néologie morphologique : 09,83%.
- Néologie pragmatico-sémantique (néologie par détournement) : 03,56%.
- Néologie par emprunt : 17,94%.



-Figure 9 : Graphique 6-

3-10-1) Les matrices internes :

Ces matrices internes, rappelons-le, se répartissent selon les catégories internes suivantes : la matrice morphosémantique, la matrice syntactico-sémantique, la matrice morphologique et la matrice pragmatique-sémantique. Ces dernières se répartissent inégalement, selon les résultats suivants :

La matrice morphosémantique :

Les résultats de la matrice morphosémantique sont écrasants avec un nombre de 489 lexies, soit un taux 52,86 % du total de tout le corpus et s'affiche avec un pourcentage de 64,42% de toutes les catégories ou matrices internes. Cette création morphosémantique joue incontestablement un rôle fondamental dans le lexique des chroniques journalistiques.

La matrice syntactico-sémantique :

Les résultats de cette matrice syntactico-sémantique se positionne en troisième rang de toutes les autres matrices. Ce deuxième type de néologie est nettement représenté mais nous ne pouvons pas considérer cette néologie comme étant déterminante dans la construction de notre corpus de néologismes. Effectivement, la création néologique syntactico-sémantique est représentée avec un nombre de 146 lexies, soit un taux de 15,78% de notre corpus et couvre un pourcentage de 18,74% de l'ensemble des matrices internes.

La matrice morphologique :

Un autre type de néologie attire notre attention en examinant notre corpus journalistique. Il s'agit de la néologie morphosémantique. Cette néologie formelle bien qu'elle soit présente dans notre corpus de néologismes reste moins importante quant à la totalité de la création lexicale de notre corpus et s'affiche avec une infime partie de toute la néologie. Cependant, nous enregistrons tout de même un taux de 09,82% du total de tout le corpus, soit un nombre de 91 lexies.

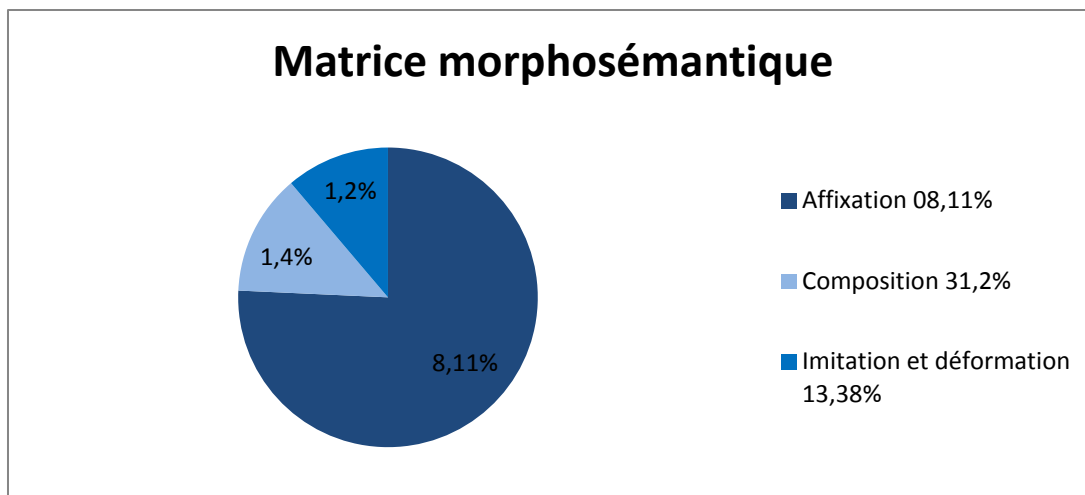
La matrice pragmatico-sémantique (néologie par détournement) :

Cette catégorie d'innovation lexicale qui met en jeu qu'un seul procédé ou aspect de création qui est le détournement. Toutefois, si les créations par détournement sont bien présentes dans notre corpus de néologismes elles sont clairement moins représentées. Effectivement, ce procédé de création n'enregistre qu'une très infime partie de la totalité des néologismes, avec seulement un nombre de 33 lexies, soit un taux de 03,56% des innovations lexicales de notre corpus.

3-10-1-1) La matrice morphosémantique :

3-10-1-1-1) La productivité des procédés de création morphosémantique :

Les divers procédés de création que regroupe cette catégorie morphosémantique sont l'affixation, la composition et l'imitation ainsi que la déformation. D'après les résultats obtenus, nous constatons que ces derniers sont répartis inégalement comme le montre parfaitement l'illustration suivante :

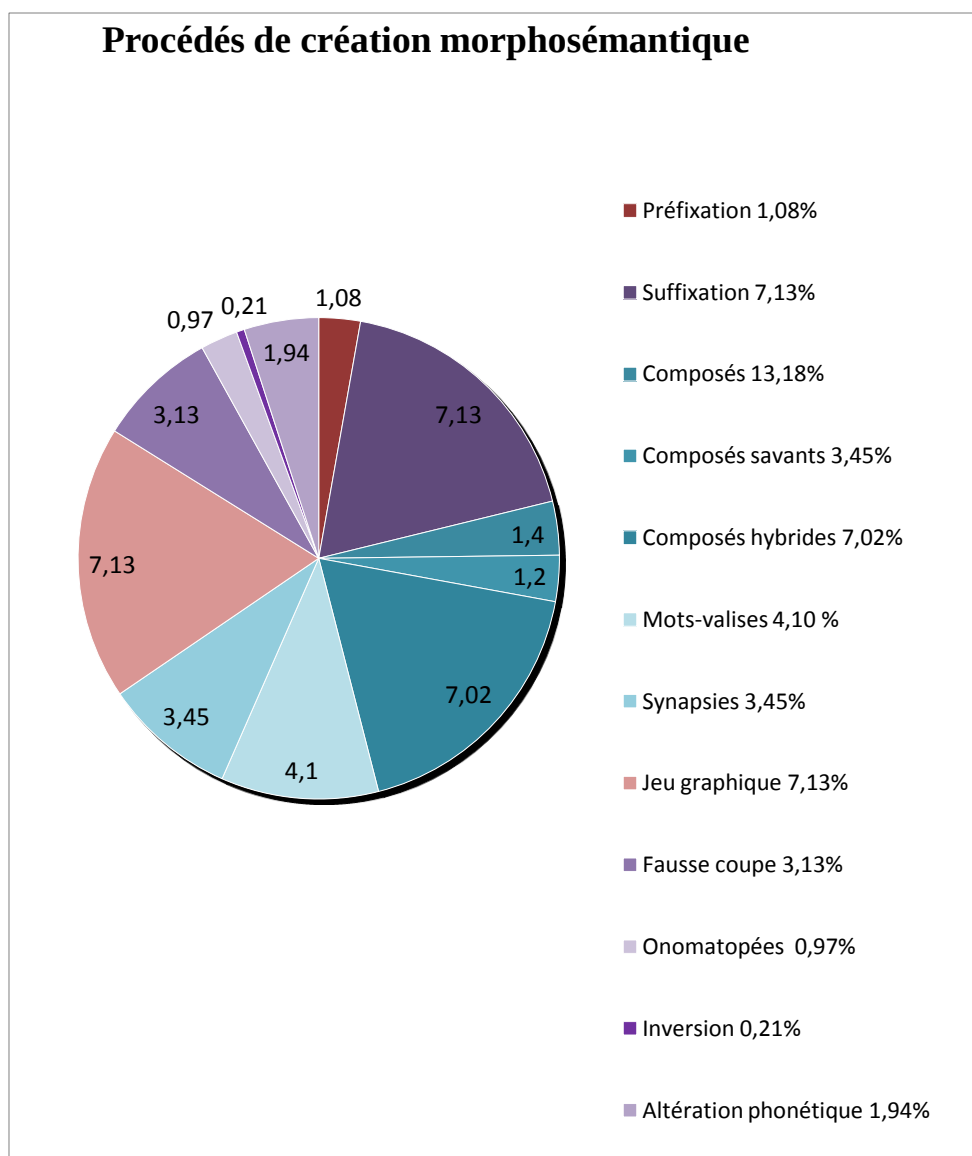


-Figure 10 : Graphique 7-

On constate, à travers les données recueillies dans le graphique plus haut, que la création par composition est le procédé le plus majoritairement utilisé dans la formation de nouvelles lexies. La composition reste, en effet, absolument essentielle de la totalité de la néologie morphosémantique. Le nombre de composition que compte notre corpus est de 289 lexies, soit un taux de 31,2% et totalise un pourcentage 58,03% de toute la matrice morphosémantique. En ce qui concerne l'imitation et la déformation, elles restent proportionnellement importantes et arrive en deuxième position de la totalité de la matrice morphosémantique avec un nombre de 124 lexies, représentant un taux de 25,35%. L'affixation, quant à elle, arrive en troisième position n'enregistrant, contrairement à ce qu'on attendait, qu'un taux de 08,11% seulement (76 lexies) de tout le corpus et s'affiche avec un pourcentage de 15,26% de l'ensemble de la matrice morphosémantique.

D'après les résultats obtenus, nous constatons que ces derniers sont répartis inégalement étant donné le nombre important des procédés néologiques que comporte cette catégorie. Le tableau ci-dessous synthétise les différents procédés de la création morphosémantique :

-Tableau n°4 : Récapitulatif des procédés de création morphosémantique-					
Affixation (dérivation)	Lexies	Compositions	Lexies	Imitation et Déformation	Lexies
Préfixation	12	Composés stricto sensu	135	Jeu graphique	58
Suffixation	75	Composés savants hybrides + savants	22	Fausse coupe	54
		Composés hybrides	37	Onomatopée	10
		Mots-valises	40	Inversion	02
		Synapsies	37	Altération phonétique	19



- Figure 11 : Graphique 8-

La néologie de forme :

La nécessité de traduire un contexte spécifique, la situation de manque pour exprimer un contenu original incitent le chroniqueur à créer des mots nouveaux en appliquant les règles de dérivation et de composition de la langue française à des bases françaises ou arabes.

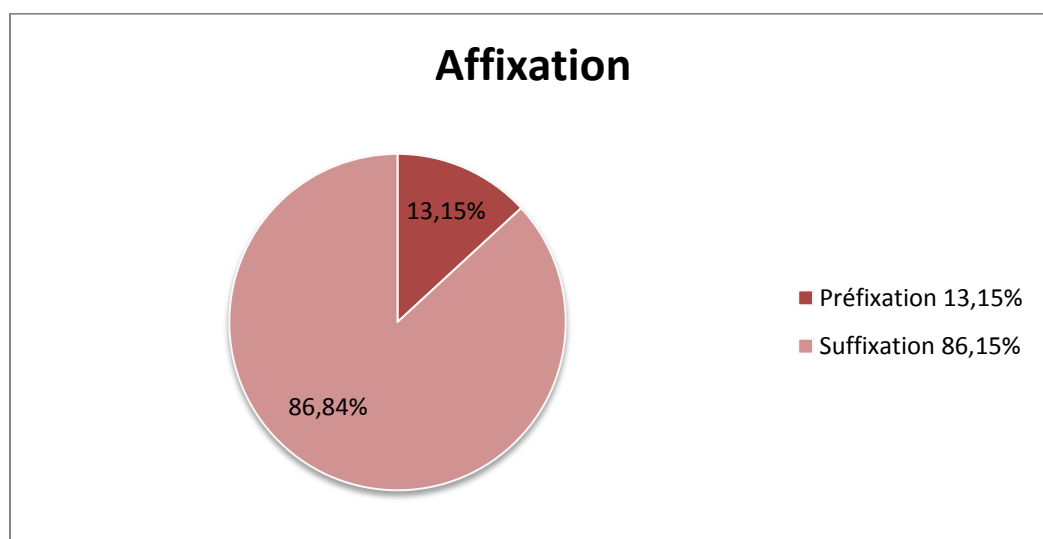
3-10-1-1-1-1) La dérivation affixale ou la dérivation morphologique :

Ce procédé de création de mots se compose de la préfixation et de la suffixation, marques de la dérivation. Ce sont des morphèmes qui se fixent au début, à la fin ou à l'intérieur d'un radical pour en modifier le sens. Les affixes sont comme les mots, sont identifiés par une forme un emploi et un sens. Ils servent à former des mots différents. On peut passer d'une

catégorie grammaticale à une autre. Par exemple, on peut avoir un adjectif à partir d'un verbe : faire $\Rightarrow$ (fais) able.

Donc, les catégories grammaticales sont dépendantes des affixes qui servent à former les nouveaux mots. Ainsi, il n'est pas étonnant que les catégories nominale et adjectivale soient les plus élevées, si la majorité des affixes, qui ont participé à la formation des nouveaux mots, sont nominaux et adjectivaux.

D'après les résultats enregistrés, nous constatons que ce procédé n'est pas majoritairement employé dans notre corpus. Nous considérons qu'il n'est pas productif quant à la création de nouvelles lexies. Bien que ces procédés soient connus et fassent l'objet de plusieurs études¹²⁰, nous remarquons que l'affixation représente que 87 lexies sur 925, soit un pourcentage de 09,40%. L'affixation arrive en dernière position avec 1,49% de l'ensemble de la néologie morphosémantique.



-Figure 12 : Graphique 9-

3-10-1-1-1-1-a) La préfixation :

Il est possible que la création se fasse par le procédé de la préfixation. C'est un moyen morphologique employé pour former avec des préfixes de nouvelles unités lexicales à partir de mots de base. En d'autres termes, c'est une opération qui s'applique sur une base pour créer un nouveau mot et par conséquent un nouveau sens sans modifier la catégorie grammaticale. « *Contrairement aux suffixes qui peuvent entraîner la création d'un mot dérivé*

¹²⁰ Notamment les études menées par J-F Sablayrolles, K. Nyrop, J. Peytard. Dubois, Corbin, Fradin, etc.

d'une classe grammaticale différente de celle de la base, les préfixes ont très rarement pour effet de modifier la classe grammaticale de celle-ci. » (A Niklas-Salminien, (1997 :60)

Autrement dit, le préfixe n'a pas de fonction grammaticale ; sa fonction est purement sémantique tels que la répétition, le contraire,...etc.

Cependant, ce procédé est très peu productif. Notre corpus ne nous offre que douze innovations lexicales obtenues à partir de cette façon : *afric, autohaïssaient, (s') autosortir, autovandalisme, co-pain, défête, dégérer, infaux, invrai, recoup, resiester, requestion.*

D'après les données recueillies, la préfixation comme procédé de création lexicale, ne fait pas l'objet d'un recours fréquent par rapport aux autres procédés. Elle se limite singulièrement aux lexies d'origine française et montre une nette diminution de l'innovation lexicale réalisée par le chroniqueur. Ce procédé de formation de mots présente, en revanche, une proportion très infime de la totalité des procédés que compte notre corpus, soit un taux de 01, 08% et présente 02, 04% de la création morphosémantique. Ce procédé reste, donc, marginal. En tant que procédé de formation des mots, les préfixes inventoriés dans notre corpus sont les suivants : *re* utilisé cinq fois, quant au préfixe *in* est utilisé deux fois et tandis que les préfixes *a*, *co* sont présents qu'une seule foi.

Le graphique ci-dessous illustre parfaitement nos propos :

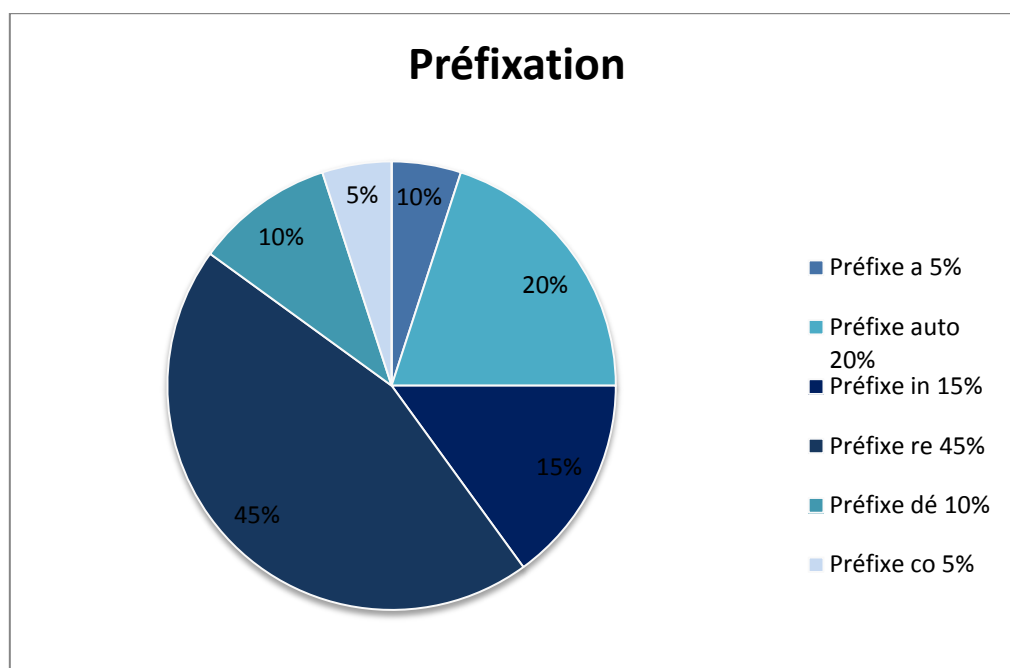


Figure 13 : Graphique 10 -

3-10-1-1-1-1-b) Fréquence et productivité du préfixe re- :

Parmi les préfixes mentionnés plus haut, notre corpus présente aussi un préfixe productif dans la dérivation, mais à un degré moindre par rapport aux suffixes. C'est le cas du préfixe re-

re- :

Le Dictionnaire TLFi le définit comme :

- Préf. qui, associé à un verbe ou un dér. de verbe, sert à former des verbes, des n. d'action ou des n. d'agents ;
- Le préf. exprime le retour à un état init. ou qqf. simplement l'action consistant à faire changer d'état ;
- Le préf. exprime la répét. du procès ou sa reprise après une interruption.

De façon plus générale, le préfixe re- exprime la répétition. Ainsi, re- se définit par rapport à son emploi qui peut, selon le Dictionnaire TLFi, être verbal ou nominal, et par les rapports qui l'unissent à la base qui peut être également nominale ou verbale. Mais -re est un préfixe qui s'ajoute généralement à une base verbale, d'où l'aspect transgressif des néologismes recensés.

Par ailleurs, dans le cadre de la morphologie dérivationnelle, notamment dans la littérature consacrée au préfixe re-, M Pierre Jalenques (2002 :74-90) procède à l'étude sémantique détaillée du préfixe re- Dans sa perspective, après avoir étudié plusieurs exemples, M Pierre Jalenques contredit Dolbec (1988) qui postule que « *RE exprime une identité notionnelle entre deux états de chose successifs. De ce point de vue, la valeur sémantique d'itération constitue la valeur emblématique du sens de RE* »

Or, M Pierre Jalenques défend la valeur du préfixe re- en affirmant que « *l'emploi le plus révélateur du sens de RE n'est pas la valeur d'itération, mais la valeur de modification* ».

Ainsi, il ajoute que « *comme pour la valeur de modification, le préfixe RE signifie que le procès associé à la base verbale modifie la situation résultant d'un premier procès* ».

En d'autres termes, à la différence de la valeur d'itération et de retour, le préfixe re-, associé à la base verbale, a pour résultat une modification du premier procès.

Quant à nous, nous soutenons l'hypothèse de M. Pierre Jalenques que re-, du point de vue sémantique, véhicule non pas une valeur itérative mais de modification en s'associant à une base verbale ou nominale. Ainsi, l'examen des créations lexicales obtenues par ce préfixe montre que peu de verbes et noms, marquant sémantiquement la modification, sont en effet construits au moyen de préfixe re-.

En effet, nous remarquons dans le cas de l'exemple *requestion*, le préfixe re- est associé à une base nominale. L'interprétation du dérivatème (I Mel'çuk, 1992 :287) en préfixe re- dans l'exemple *requestion* signifie certes que l'on aboutit à poser une question à « de nouveau », - dans la mesure où l'interlocuteur n'a pas saisi la première question-. Mais, elle signifie surtout que la nouvelle question vient remplacer la question précédente, c'est-à-dire qu'elle vient se substituer à la question précédente, modifiée de telle façon qu'elle soit bien claire, bien reformulée et comprise par l'interlocuteur.

Dans un autre cas, le préfixe re- se rencontre aussi dans un nouveau dérivé: *rebipe* dans l'exemple « *il rebipe une phrase* ». On n'est pas toutefois en mesure de spécifier avec exactitude la forme ayant servi de base pour la dérivation du mot nouveau du fait justement de l'inexistence du substantif « bipe » ou le verbe « biper » (trouver uniquement dans le petit Robert, format électronique) ce qui permet de supposer que le nouveau préfixé est obtenu à partir de l'onomatopée *pib*.

3-10-1-1-1-1-c) Analyse des lexies néologiques obtenues par la préfixation à valeur négative :

Parmi les procédures de préfixation, figure la préfixation négative. Cette dernière offre à préciser à son tour les relations entre la syntaxe et le lexique des lexies, cela concerne surtout le préfixe in-.

in- :

Parlant de la langue française, en général, le préfixe in- se trouve dans beaucoup de mots, adjectifs sur lesquels on dérive des noms.

En ce qui concerne ce préfixe in-, M-F Mortureux (2001 :292) émet que les relations entre la syntaxe et le lexique résident dans le fait qu'il existe une concurrence entre plusieurs formes de négation. *« D'abord la négation « syntaxique » intégrant le morphème discontinu ne...pas au syntagme verbal est toujours possible. Les deux négations lexicales, par opposition de mots simples (propre/sale) ou par préfixation, ne le sont pas toujours, soit que le contraire simple (sale) soit que le dérivé négatif (malpropre) n'existe pas. Puis relativement à la négation syntaxique, la négation lexicale focalise exactement la négation ; dire : tes mains ne sont pas propres équivaut à affirmer : il est faux que tes mains sont propres ; ce n'est pas dire tes mains sont sales (malpropres). Les effets des deux négations (syntaxique/lexicale) ne sont donc pas identique. »*

En effet, les lexies néologiques examinées confirment ce constat. Ainsi, nous procédons à l'analyse de certains exemples obtenus par l'intermédiaire de ce suffixe qui nous semble moins productif. En effet, notre corpus ne nous présente que deux lexies néologiques suivantes « infaux », « invrai » trouvés dans le même fragment d'un texte de la chronique journalistique :

« Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote... »

Dans les dérivés négatifs trouvés, nous retrouvons le schéma de dérivation, qu'on reconnaît facilement dé- + nom, le cas de *infaux* et *invrai(s)*

Ainsi, nous remarquons avec ces préfixés que l'effet discursif de la négation lexicale n'est pas identique à l'effet discursif de la négation syntaxique avec l'intégration de ne...pas car, pour le chroniqueur, il est plus grave de dire que : les informations dans nos programmes télévisés nationaux ne sont pas vrais. Donc, nous pouvons même dire que la valeur sémantique des mots change ou n'est identique en discours pour ces dérivés négatifs.

Ainsi, dans un autre énoncé, nous constatons que le dérivé « *infaux* » est employé en tant que synonyme d'un autre mot : « *Ceci est de la fiction, bien sûr... c'est de l'invrai !* ». Cela permet de dire que la valeur sémantique de ce préfixé négatif peut être aussi un facteur favorable à la multiplication de son emploi.

dé- :

Le préfixe dé- exprime, en général, la négation ou encore la destruction de quelque chose, l'action ou l'état contraire, inverse. Cependant, ce préfixe semble poser un problème particulier aux linguistes qui l'étudient, notamment à D Corbin, dans ces différents articles (1992, 1997 et 2001), en se posant la question suivante : à quel type de base s'adjoint-il ? (le préfixe dé-).

Selon ses analyses détaillées, dans le premier article tous les verbes préfixés par dé- sont construits sur une base adjectivale, puis, il admet la possibilité d'une dérivation nominale et enfin, il considère qu'il existe trois dérivations possibles : dérivation à base nominale, adjectivale et verbale. F Gerhard partage le même point de vue, en considérant que le préfixe dé- s'adjoint à des mots appartenant à trois catégories, des noms, des adjectifs et des verbes. Tandis que M-N Gary Prieur cité par D Amiot (2008) : considère que ce préfixe s'applique « *à l'état de fait défini comme résultat d'un processus représenté par un verbe.* »

Quant à nous, nous rejoignons l'hypothèse de A. Niklas-Salminen (1997 :89), en admettant que si la base est un verbe, le dérivé est également un verbe, si elle est un adjectif, le dérivé est aussi un adjectif. Mais, il est important de signaler que certains préfixes permettent de construire des adjectifs à partir des noms.

Pour le cas de notre étude, notre corpus ne nous offre qu'un seul préfixé en dé, *défête* * qui est dérivé nominal tiré à partir d'un nom fête. Ce préfixe opère sur base nominale pour construire une signification nouvelle, exprimant le contraire.

Enfin, nous présentons ci-dessous l'analyse détaillée de toutes les lexies préfixées de notre corpus. Rappelons que la grille d'analyse a été présentée tout au début de ce chapitre (pp. 197-198). Ainsi pour faciliter la lecture des tableaux, il est préférable d'en rappeler ces principaux éléments.

* Il s'agit d'une fête de fiançailles qui s'est transformé en drame. Pour le chroniqueur la fête est devenue une *défête*

Colonne 1* : source du repérage de la lexie néologique

Colonne 2* : l'émetteur

Colonne 3 : lexie néologique repérée

Colonne 4 : catégorie grammaticale

Colonne 5 : remarques métalinguistiques

Colonne 6 : marques typographiques

Colonne 7 : type de lexie

Colonne 8 : néologisme fait sur la base d'un nom propre

Colonne 9 : champ sémantique

Colonne 10 : matrices lexicogéniques*

Colonne 11 : unité lexicale de double appartenance

Colonne 12 : lexie hybride

Colonne 13 : transcatégorisation

-Tableau 5 : La grille d'analyse des lexies préfixées-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Afric	adj	-	-	Ctr	-	3	1.1	(3.2)	-	-
Autohaïssaient	V	-	« »	Ctr	-	8	1.1	-	-	-
(S)'autosortir	V	-	-	Ctr	-	8	1.1	-	-	-
Auto- vandalisme	N	-	-	Ctr	-	1	1.1	-	-	-
Co-pain ¹²¹	N	-	« »Tr Gr	Ctr	-	7	1.1	3.3	-	-

* Nous n'avons pas mentionné la colonne 1 du tableau étant donné que la source est la même pour toutes les lexies analysées, autrement dit, nous avons seulement la chronique Tranche de vie comme source répertoriée.

* Nous avons un seul émetteur : El Guellil.

* Voir chapitre III : les différentes typologies et classification des *néologismes*

¹²¹ Co-pain est une lexie construite à partir du préfixe *co-* et le radical *pain*. Dans son contexte cette lexie désigne la débrouille pour ramasser un maximum de fric pour manger du pain et préparer la rentrée scolaire entre copains : « **Aujourd'hui, ils ont rangé leurs cartables pour s'organiser en co-pain [...]** »

Défête ¹²²	N	-	« » Tr Gr	Cpl	-	8	1.1	3.2	-	-
Dégérer ¹²³	V	-	-	Ctr	-	1	1.1	-	-	-
Infauts (les)	N	+	« »	Ctr	-	8	1.1	(3.2)	-	adj>n
Invrais (les) ¹²⁴	N	`-	`-	Ctr	`-	8	1.1	4.1	-	adj>n
Non-sens ¹²⁵	N	-	-	Ctr	-	8	1.1	-	-	-
Recoup ¹²⁶	N	-	Tr Gr	Ctr	-	8	1.1	-	-	-
Requestion	N	-	-	Ctr	-	8	1.1	-	-	-

3-10-1-1-1-2) La suffixation :

L'examen des chroniques journalistiques, nous révèle que la dérivation par suffixation est un procédé très courant. Il permet surtout la création de nouveaux mots ; nominalisations et adjectivation qui correspondent, en effet, à la nature assez particulière du langage de la presse.

En effet, l'examen détaillé de notre corpus nous a permis de relever que les suffixes constituent une extension plus élevée que les préfixes.

Donc, la fréquence des suffixes peut être révélatrice dans la création lexicale en général, et dans le lexique journalistique en particulier. Mais, ce n'est pas le cas de notre étude. Notre corpus présente 75 lexies sur 925. Même si ce procédé d'innovation lexicale, comme tout la préfixation sont présentés comme de grands modèles de procédés de création de mots, nous remarquons, dans notre corpus, une faiblesse numérique de ce type de création lexicale mais

¹²² Nous avons considéré cette lexie comme complexe car le préfixe *dé-* s'accroche à une base verbale et où le verbe « défêter » n'est pas attesté.

¹²³ Le préfixe *dé-* est ajouté pour exprimer le contraire du verbe *gérer*. L'explication est fournie dans le texte : « Continuez à intervenir qu'après l'émeute. Continuez à *dégérer* au lieu de *gérer* [...] »

¹²⁴ Nous pouvons considérer les néologismes *infauts* et les *invrais* comme oxymoron, puisqu'ils apparaissent dans le même énoncé : « Après donc les *infauts* et les *invrais*, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères [...] »

¹²⁵ Cette lexie a été créée pour refléter la situation des enfants algériens : « ici, nos enfants n'arrivent pas à poursuivre leurs études. On dit qu'un grand nombre quitte l'école chaque année sans qualification. Ici et ailleurs, on nous regarde comme on ne regarde plus rien nulle part. Des *sans-droits*. Des *non-sens*. Et les *non-sens*, ça perturbe un peu la quiétude des seigneurs de la terre [...] »

¹²⁶ La lexie *recoup* est construite du préfixe *re-* et du radical *coup*, employée pour exprimer *coup sur coup* ou plusieurs coups : « Il peut être bon, bas, mauvais, sale. Ça peut être un *coup fourré*, *sec*, *fumant*, *dur*, *minable*. On accepte bien le *coup du sort*, le *coup de main*, de *pouce*, le *coup d'œil*, le *coup de chien*, de *fil*, de *chapeau*, de *tête*. *Coup de feu*, de *vieux*, de *folie*, de *fourchette*, du *ciel*, *coup de balai*, *coup de théâtre*, de *bourse*, de *maître*, de *soleil*, de *froid*, *coup de pied*... la liste est trop longue. Bref ça suffit, on est épuisé, [...] »

représentant tout de même un taux de 13,49% de l'innovation morphosémantique. Les exemples relevés témoignent à la fois des fréquences des nominalisations et des adjectifs par suffixation et la diversité des suffixes utilisés pour la création de nouveaux mots (noms et adjectifs).

Les suffixes auxquels le chroniqueur a eu recours pour la création de nouvelles lexies sont nombreux : *able, age, ale, ard, asse, ation, é, erie, eur, ette, isme, esque, euse, iste, ité, ien, ienne, ier*. Toutefois, contrairement à toute attente quelques suffixes sont peu productifs par rapport à d'autres. C'est le cas des suffixes *-isme* et *-age*. Le suffixe *-ation*, par exemple, semble de ce point de vue en concurrence avec le suffixe *-eur*, qui reste très productif. Nous notons une extension assez considérable de ce suffixe. Ce fait correspond à une tendance générale du français contemporain, qui se manifeste de façon assez claire dans le langage de la presse. A ce propos, J Picoche (1977 :124) souligne : « *en français contemporain, certains types de dérivés connaissent un succès tout particulier dans la langue de la presse et de la publicité* ».

Ainsi, si la création lexicale par suffixation paraît réussir dans certains cas et acquérir une charge sémantique significative, comme dans le cas des mots nouveaux *parkingueur* (gardien d'un parking, personne travaillant au stationnement de voiture d'une façon informelle), *baccards* (bachelier de mauvaise qualité par analogie à chauffard),...etc. ; elle paraît pour d'autres cas plutôt injustifiée, comme c'est particulièrement le cas de *nimportequoitisme*.

3-10-1-1-1-2-a) Productivité et classement des suffixes :

Les lexies néologiques que nous avons obtenues par suffixation peuvent être classées selon leurs suffixes. En d'autres termes, nous avons vu qu'il est indispensable de mettre en évidence les différents suffixes qui se rapportent aux différents domaines de la réalité sociale ainsi qu'au domaine journalistique. Pour des raisons pratiques, nous avons rassemblé les suffixes selon leur fonction en mettant l'accent sur chacun d'eux. Ainsi, nous avons obtenu trois séries.

Par ailleurs, ces suffixes sont regroupés, en grande partie, selon leur fonction, mais cela n'exclut pas le fait que chacun d'entre eux a une force d'expansion définie et propre :

« A tout instant ce système (le système suffixal) est un équilibre où chaque suffixe a une force d'expansion définie et un dynamisme propre ; des besoins nouveaux se créent-ils, les aires d'emploi se modifient et les équilibres se rompent : une nouvelle structure se forme avec de nouveaux rapports suffixaux. » (J Dubois : 1962 :108).

	suffixe	Nombre de dérivés
Comportement, Spécialité,	- eur, -euse	16-04
	-iste	07
	-isme	06
	-ard	02
	-ité	01

-Tableau n° 6 : Récapitulatif des suffixes selon leur fonction-

	Suffixe	Nombre de dérivés
Expression du caractère et de la qualité	-erie	05
	-esque	05
	-ien	02
	-al	-01
	-ette	01
	-itude	02

-Tableau n°7-

	Suffixe	Nombre de dérivés
Action, (résultat de l'action), état	-ation	06
	-age	02
	-asse	01
	-é	01

-Tableau n°8-

Ainsi, il convient d'expliquer l'opposition qui se manifeste entre les trois groupes selon les messages qu'ils peuvent transmettre et qui peut expliquer leur regroupement.

Les suffixes du premier groupe, qui enregistre le nombre de (39) ainsi que le deuxième, qui relève (10) dérivés expriment une valeur expressive tandis que les (06) dérivés du troisième groupe sont plutôt explicatifs. Une telle répartition peut être significative dans la mesure où le langage journalistique, d'une manière générale, se veut expressif. Ch. Muller souligne :

« Les irrégularités dans la répartition d'un vocable ou d'un groupe de vocables (...) peuvent se ramener à deux causes : elles peuvent résulter soit de faits thématiques, soit des faits stylistiques, mais la limite entre les deux n'est pas toujours aisée à tracer. » (Ch. Muller, 1996 :107-110)

Pour cette citation, nous constatons que l'auteur a appliqué son étude sur les vocables mais, ce qui est applicable sur le vocable peut être, pensons-nous, applicable sur le composant (suffixe). Ainsi, en observant les tableaux, nous constatons que :

-eur, -euse (pour le féminin) occupe une place considérable quant à la formations de nouvelles lexies, avec un nombre de (20) néologismes.

-iste tient une place plus au moins importante avec (07) néologismes.

-isme tient également une place plus au importante avec (07) occurrences, formant ainsi des lexies dérivées.

-esque occupe également une place remarquable avec la dérivation à partir d'un nom propre. Exemple : *h'midanesque*. De même, le suffixe -erie enregistre un nombre de (06) dérivé. Tans

disque les suffixes -ard, -ien et -age occupent moins de place, avec 02 occurrences pour chacun.

Les écarts entre ces suffixes et les autres suffixes, qui sont moins productifs, en occurrence -ard (langage populaire) ou -age (langage parlé), peuvent s'expliquer par le fait que le langage journalistique, d'une manière générale, préfère certains suffixes par rapport à d'autres pour des raisons significatives (fait stylistique).

Ce constat a été bien confirmé par A. Alexeev (1979 : 203) qui dit : *« il existe une opinion d'ailleurs bien enracinée parmi les linguistes que -isme est le suffixe substantival le plus préféré de la langue du journal ou de la presse en général. On le qualifie comme formant typique du style publiciste, comme p.ex. Le suffixe -age pour le style parlé ou -ard pour le langage populaire, voire argotique. »*

Ainsi, en analysant plusieurs articles de la presse écrite, L. Kadi (1995 :153-163) affirme qu'il existe une forte tendance à la création des mots nouveaux et ces articles sont très féconds en mots nouveaux, en mettant en évidence l'utilisation massive des suffixes, en l'occurrence le suffixe -age, -isme, -iste, dans la création lexicale.

3-10-1-1-1-2-b) Analyse morphosémantiques des néologismes selon leurs suffixes :

En grammaire générative, le système lexical possède une grammaire qui permet la production d'unités prévisibles et relativement motivées : c'est-à-dire la logique de la dérivation. Il s'agit donc, d'un passage du virtuel à l'actuel.

Donc, il s'avère nécessaire pour nous de traiter ces néologismes en fonction de leurs suffixes afin de rendre en compte des divers éléments constitutifs ainsi que leur rôle dans les mots nouvellement créées. En effet, l'aspect morphologique nous renseigne sur la formation des mots mais il faut revenir sur le sens car le rapport forme-contenu s'avère important dans l'analyse des néologismes. Ainsi, les affixes en général comme les mots, sont identifiés par une forme, un emploi et un sens.

Pour ce qui est de l'aspect morphologique en rapport avec la sémantique, il s'agit d'étudier les types de suffixes productifs. En d'autres termes, étudier leurs fonctionnements et leurs sens dans les mots qu'ils viennent de créer.

3-10-1-1-1-2-c) Les suffixes les plus productifs :

L'examen de notre corpus nous a permis de dénombrer des dérivés lexicaux construits à partir des suffixes suivants :

-eur :

Notre corpus présente de nombreux cas de dérivés au moyen du suffixe -eur. Il s'agit le plus souvent de noms dérivés à partir de verbes. Comme ils peuvent servir à former un nom d'agent sans base verbale. *Baroudeur* (*buteur doté d'une frappe de balle hors du commun*) de baroud (salve de coups de feu) + eur n'est utilisé que dans le domaine sportif B. Kethiri, (2006 :139). Dans le cas de notre étude, les dérivés construits à partir d'une base nominale et dont l'opération se limite à l'adjonction par la substitution, nous mentionnons : réunion => *réunionneur*, siège => *siégeur*, otite => *otiteur*, région => *régionaliseur*, sonalgaz => *sonalgazueur*, etc.

Parmi les néologismes recensés et obtenus à partir de verbes, nous citons : *écrivreur* => v. écrire ; *roupilleur* => v. roupiller, *braveur* => v. braver, *voteur* => v. voter, etc.

Le suffixe -eur semble dans la plupart des cas attribuer à la lexie nouvelle une certaine concentration sémantique ; impliquant ainsi l'insistance. Cette valeur est plus manifeste dans certains cas. De ce fait, la comparaison du verbe braver et du nom qui en est dérivé *braveur* (qui est chargé de braver tous les dangers : dans la chronique, le rédacteur s'en sert pour marquer le courage du peuple algérien) est assez explicative. Dans ce cas, nous pensons, qu'il ne s'agit pas de rupture sémantique mais au contraire d'un renforcement sémantique.

Le cas de *écrivreur*, par exemple, est un dérivé du verbe écrire qui laisse supposer une connotation péjorative de ce mots dérivé (qui désigne un écrivain de mauvaise qualité ou qui écrit mal).

Dans certains cas, il est possible d'envisager une dérivation à partir d'une base d'un mot emprunter à l'anglais. Comme c'est le cas de *liftingueur* (personne de haute classe) ou encore l'exemple de *parkingueur* (gardien de voitures dans un parking).

Nous avons également recensé un seul néologisme qui est construit sur un acronyme. Il s'agit de la nouvelle lexie *sonalgazueur* qui, est issu de l'acronyme Sonalgaz (Société nationale de l'électricité et du gaz).

La comparaison des néologismes obtenus par l'adjonction du suffixe –eur laisse voir que les mots ne sont pas dépourvus de connotation sémantique (connotation péjorative, insistance).

-isme :

Le suffixe -isme est typique du style de la presse écrite. Il est qualifié comme suffixe productif. « *L'analyse même superficielle des néologismes du français contemporain révèle un important nombre de vocables en –isme qui se rapportent aux multiples sphères de la vie sociale, ce qui prouve une forte productivité et vitalité de ce suffixe* » (A. Alexeey, 1979 :203).

En effet, les dérivés sont formés à partir d'une base nominale (nom commun : *victimisme*, *le doigtalisme* nom propre *algérianisme*, *euroisme*) ; adjectivale : *khechinisme* (hybride : de l'arabe *khchine* : abruti et base à structure composée : *nimportequoitisme*. Donc, le suffixe –isme peut avoir comme base une structure simple ou composée.

Nombreuses sont les variations sémantiques introduites par le suffixe -isme : « *les principales significations des modèles [...] non seulement « doctrine, courant politique, sorte de religion », mais aussi « position, conduite, école littéraire ou artistique, complexe psychologique, etc. [...] »* (A. Alexeey, 1979 :203).

L'examen des mots formés avec le suffixe -isme, laisse apparaître sa productivité dans le domaine politique. Ainsi, il indique une attitude politique, comme c'est le cas de *bouteflikisme*, issu d'un nom d'un homme politique (notre président Bouteflika), *le doigtalisme* c'est un néologisme crée par le chroniqueur. Pour lui c'est un concept qui est né avec le printemps arabe (2010). *C'est grâce à cette méthode de vote (le doigtalisme) que des pays, démocratiquement, ont élu ceux qui les mènent en bateau, aujourd'hui.*

En plus des noms obtenus à partir de noms propres, nous avons aussi relevé des noms obtenus à partir des noms communs : *hidjabisme*, *victimisme*. Certains dérivés répondent à un schéma de dérivation simple par exemple *victimisme*, où l'on peut facilement reconnaître les deux éléments, *victime* (avec la chute de la voyelle finale [e] et le suffixe -isme. Dans ce cas, nous remarquons que le dérivé obtenu *victimisme* est un dérivé de degré1. Le principe de degré de dérivation étant : « *partant d'une souche catégorisée, de degré virtuel zéro, des dérivés catégorisés sont successivement produits, auxquels sont attribués, dans l'ordre de leur production, les degrés 1, 2,3, etc.* » (C. Gruaz, 1990 :184).

Ainsi la forme conceptuelle de ce dérivé est la suivante : << victim (e) < N0 isme < N 1 : *victimisme*. Dans ce type de néologisme, la relation paradigmatique permet d'identifier selon le principe distributionnel les deux éléments constitutifs de la nouvelle lexie. Mais, cet exemple n'est pas toujours le cas. Les noms dérivés au moyen du suffixe -isme peuvent être également obtenus à partir d'une forme empruntée. Ainsi, le mot nouveau *hidjabisme* est construit à partir de l'emprunt *hidjab* auquel le chroniqueur a ajouté le suffixe -isme. Le *hidjabisme* dont le radical est *hidjab* qui signifie « obstacle qui empêche de voir une femme ». Le *hidjabisme* est la doctrine qui recommande le port du voile.

D'autres exemples présentent de nouvelles lexies de formation plus complexe. C'est le cas de *nimportequoitisme*. Ce dérivé illustre la complexité de la décomposition d'un mot. Ce qui revient à dire que le mot est une unité complexe. Il illustre aussi l'utilité du recours à la dichotomie saussurienne paradigmatique / syntagmatique. Ainsi, la relation paradigmatique sert, dans cette nouvelle lexie, à l'identification et la reconnaissance du mot nouveau.

-iste :

Sur le plan grammatical, le suffixe -iste participe à une double catégorisation nominale et adjectivale, ce qui explique en partie, sa fréquence élevée dans la constitution des lexies nouvelles où il occupe une place prépondérante dans la presse.

J. Dubois (cité par P Léon et P Bhatt, 2005 : 153) précise qu' : « *il est même difficile de marquer nettement la limite actuelle de ses emplois ; son utilisation dans le style journalistique ajoute encore aux raisons intrinsèque de son utilisation* ».

Selon le Dictionnaire TLF^{*}, ce suffixe peut avoir le sens de :

- Celui qui adhère à une doctrine, une croyance, un système, un mode de vie, de pensée ou d'action ;
- Celui qui adopte une attitude, un comportement ;
- Celui (ou ce) qui détient une qualité, une caractéristique.

^{*} Trésor de la Langue Française Informatisé.

Signalons que sur le plan paradigmatique qu'il existe une corrélation entre ce suffixe et le suffixe -imse. Toute extension du suffixe -isme s'accompagne d'une extension semblable du suffixe -iste. Cependant, « *le couple (-iste, -isme) peut avoir des acceptions ou des valeurs différentes selon le sens du mot de base auquel il se réfère; ou un sens précis selon un sens étroit du nom.* » (B Kethiri, 2006 : 138).

Nous remarquons ce fait surtout dans le domaine politique où -isme introduit l'idée du système, -iste introduit celle de partisan de ce système. Les termes nationalisme et nationaliste (exemples tirés du français de référence).

« *Les termes nationalisme et nationaliste se réfèrent soit à une idéologie affirmant la prééminence des intérêts nationaux sur les autres (cf. Définition de nation), soit à une attitude où on s'affirme comme appartenant à une nation définie par un état, d'où les sens différents de nationaliste, péjoratifs ou mélioratifs, sinon neutres, selon le sens de nation* ». (B Kethiri, 2006 : 138).

Selon le même spécialiste, dans le français d'Algérie le suffixe -iste n'est pas employé sur le modèle du français de référence, il sert surtout à désigner des référents spécifiques à l'environnement politique, religieux et social, etc.

Notre corpus en est témoin, ainsi nous avons recensé : *novembristes, sketchistes, raretiste, zettaliste, khobziste*, ou encore *debussiste* (*le langage debussiste* Debussy : compositeur français).

Ainsi -iste se définit par rapport à son emploi qui peut être nominal ou adjectival.

Parmi les exemples relevés, un néologisme issu d'un nom propre. C'est le cas de *debussyste*. Sur le plan graphique, l'initiale passe de la majuscule à la minuscule qui accompagne le passage du nom propre au nom commun. La décomposition consiste à isoler les deux unités : le radical et le suffixe. Pour cette lexie, le rattachement de l'affixe au radical entraîne une opération de modification du fait qu'elle touche le mot originel sur le plan graphique. Nous notons dans cet exemple que le /y/ devient sur le plan graphique /i/ et dans ce cas il acquiert la valeur de « jonctif morphogrammique¹²⁷ ».

¹²⁷ Cf. à N Catach : théorie du pluri-système de l'orthographe.

Dans d'autres cas, les dérivés sont construits à partir d'un nom commun, tels que : *novembristes*, *sketchistes*. Le procédé de dérivation est le même et consiste généralement en la simple jonction du suffixe -iste au nom.

Aussi, il paraît parfois que les dérivés trouvés présentent des cas hybrides, où le chroniqueur recourt à l'emprunt arabe + le suffixe -iste, comme par exemple : *zettaliste*^{*}, *khobziste*^{*}. Un autre exemple présente un mot hybride, où le mot souche est un mot étranger. C'est le dérivé *trabendiste* (personne qui se livre au trabendo, qui viendrait de l'espagnol *contrabando*^{*} « contrebande ») est adapté au système linguistique français comme l'indique la chute de la voyelle finale -o- au contact d'une voyelle initiale d'une autre unité.

En revanche, parmi les nouveaux mots repérés et qui témoignent de la vitalité et de l'expansion de ce suffixe -iste, aucun dérivé n'est construit sur la base de sigles.

Tandis que, S Merzouk (2010 :49-58) qui a travaillé sur la créativité lexicale à base des suffixes -iste et -eur a justifié dans son étude que la siglaison, en tant que procédé, contribue en tant que base dans la formation des nouveaux mots.

En effet, Merzouk dit que : « *La siglaison, en tant que procédé réductif permettant la formation d'unités lexicales par voie de réduction du mot ou d'un ensemble de mots à leurs lettres ou syllabes initiales, est fréquente d'usage en ce qui concerne les néologismes contenus dans notre corpus* ». Pour illustrer cela, nous citons quelques exemples, tels que : *FLNiste* de FLN (Front de Libération Nationale) + suff. -iste ; *ex-fissistes* du préf. *Ex-* + FIS (Front Islamique du Salut) et *ONGiste* de ONG (Organisation Non Gouvernementale).

-esque :

Ce suffixe est très productif dans le langage journalistique et il paraît occuper une place plus au moins importante dans notre corpus avec le nombre des adjectifs obtenus à partir de noms propres et de noms communs.

* Du terme « zettla », le « hachich », stupéfiant.

* Opportuniste, profiteur,...Mais, dans notre contexte, ce néologisme reflète le pouvoir d'achats du simple citoyen algérien et qui ne consomme que du « khobz », le pain.

* D'après d'autres sources, ce terme est d'origine italienne.

En français de référence, les adjectifs en -esque sont généralement formés à partir de noms de base empruntés à un ensemble de nom de quelque chose divers, sont pris le plus souvent au sens figuré et dotés d'une valeur méliorative. Suffixe qu'on attribue à la « langue recherchée, intellectuelle.»

En effet, notre corpus présente quelques lexies néologiques en suffixe -esque et nous pouvons distinguer des adjectifs dérivés directement d'un nom commun attesté dans le lexique, comme c'est le cas de : *trottoiresque*, *journanesque*, *mairiesque*, et d'autres adjectifs obtenus d'un nom propre ou commun mais dont la souche est empruntée à une autre langue étrangère. Dans le cas de notre étude, le chroniqueur emprunte des mots à sa langue maternelle, l'arabe dialectal. Parmi les dérivés trouvés, nous citons: *ramadanesque* (mois pendant lequel les musulmans s'abstiennent de manger, de boire...) et le néologisme *H'midanesque*. Dans ce cas, le mot souche ne peut être que le nom propre H'mida.

(-t) -ion / -ation :

Dans le français de référence, cette forme a, en général, le sens de « action » ou « résultat concret de l'action ». Autrement dit, lorsqu'il y a passage d'un verbe à un substantif par adjonction de l'un de ce suffixe, on aboutit à un nom d'état ou d'action. Mais, ce suffixe -ion a fait l'objet de plusieurs études en raison des différentes variantes qu'il présente. Le point de vue des linguistes divergent par rapport à sa forme fondamentale. Dubois considère que -tion est la forme fondamentale et lui donne une définition concernant la fonction et la base : « *action exprimée par le verbe ; résultat de cette action* ».

A.Di-Lillo cité par F Namer (2012 :117-135), en jugeant l'étude de Dubois « *ne peut servir de base à aucune analyse morphologique sérieuse. [...] ne nous dit pas plus qui puisse nous permettre de nous faire une idée nette quant à ce qui fait partie du radical et ce qui fait partie du suffixe* ». S'inscrivant dans deux cadre différents, l'auteur considère que (-t) -ion comme la forme fondamentale.

L'hypothèse de C Gruaz (1990) postule que le (-t) ne fait pas partie intégrante de la forme fondamentale mais il forme un joncteur binaire avec la voyelle qui le précède. A ce propos, il souligne « *lorsque le morphe est radical, l'élément de jonction, le jonctif, est une consonne terminale ; lorsque le morphe est suffixal, l'unité qui assure la jonction, le JONCTEUR, est une voyelle ou un groupe consonne + voyelle qui la précède* ».

Quant à nous, nous rejoignons C Y Benmayouf (2008 :129), qui constate que l'ensemble des néologismes créés à partir de ce suffixe sont des dérivés avec pour radical un nom sur lequel s'ajoute soit -tion soit -ation, désignant ainsi une réalité locale. Contrairement au français de référence, ces dérivés sont obtenus non d'un verbe à un nom mais d'un nom à un autre par adjonction de l'un des deux suffixes évoqués.

Ce suffixe a une disponibilité dans notre corpus. Ainsi, nous relevons les exemples suivants : *avalation, conjugation, discutation, piétonnation, emiratisation, rencontre*, etc.

A la différence de *discutation* dont la structure morphologique suppose le passage par le verbe discuter, la lexie néologique *émiratisation* paraît comme une forme sans correspondance verbale. Or, selon Corbin c'est un mot possible mais qui est non attesté. Ainsi, nous relevons le schéma suivant: émirat -> ° *émiratiser* -> *émiratisation*.

Tout comme les autres lexies obtenues à partir du suffixe -isme, nous avons recensé des innovations lexicales construites à partir de l'emprunt. Ainsi le néologisme *mouchkilation* est un bon exemple.

3-10-1-1-1-2-d) Analyse des néologismes de suffixe à connotation péjorative :

Certaines lexies perdent leur trait neutre au contact de certains suffixes qualifiés de suffixes à connotation péjorative.

-ard :

C'est le cas du suffixe -ard qui permet des dérivés à connotation péjorative à partir d'autres mots qui sont relativement neutres.

Selon le Dictionnaire TLFI¹²⁸, le suffixe -ard est défini comme « *suffixe péjoratif formateur d'adjectif ou de substantif qualifiant ou désignant des personnes [...] des animaux et ceux où le dérivé est un mot arg. dans lequel -ard a généralement une valeur dépréciative* ».

A la différence des autres types de dérivés, les dérivés en -ard semblent rentrer difficilement dans la catégorie des dérivés composés. Nous avons, en effet, relevé aucun exemple de dérivé composé formé au moyen du dérivé -ard, sauf, l'exemple *weekendard*¹²⁹ relevé, pose

¹²⁸ TLFI, Op, cit.

¹²⁹ Personnes qui se reposent et qui n'ont pas de travail le week-end.

problème. Construit à partir d'un emprunt à l'anglais, ce dérivé nous semble un dérivé tantôt composé, tantôt un dérivé simple, c'est selon l'orthographe du mot souche, c'est-à-dire le terme wee-kend ou weekend*, qui est une variante (comme en anglais).

Ce même suffixe -ard est comparable pour ce qui de sa valeur péjorative d'autres suffixes. C'est le cas du suffixe -erie :

-erie :

Attesté dans la formation des lexies néologiques dérivés à partir des noms ou des verbes ou même à base d'emprunt : *achaterie*, *cousinerie*, *jarerie* (hybride), *discuterie*, *choufferies* dérivés de achat, cousin (e), discuter, jar (voisin en arabe) chouffa (regard en français).

-asse :

Dans notre corpus, un autre mot se rencontre, formé à partir du suffixe -asse exprimant une connotation péjorative formant ainsi le dérivé *creussase*¹³⁰

-able :

Le cas du suffixe -able permet la dérivation d'un seul adjectif *marchandable* relevé dans notre corpus dans l'exemple suivant : « *les fausses pierres, aussi, je ne les aime pas car elles sont «marchandables», même si elles ont pour nom diamant* » porte, sur le plan sémantique une connotation péjorative reconnue à ce même suffixe.

-itude :

Nous remarquons, ainsi, avec *machitude* dans l'exemple « *Celles-là, (les secrétaires) elles font semblant de travailler dans ce bureau aquarium où nagent d'autres secrétaires. Elles tapotent sur leurs claviers au rythme de la «machitude» du chewing-gum sous leurs dents* » est formé d'un nom dérivé à partir d'un verbe + le suffixe nominal -itude (indiquant l'état), la même connotation péjorative.

« *C'est un samedi, deuxième jour de week-end. La cigarette ne me manque pas du tout. Ni le café du matin. J'adore me réveiller les yeux sulfureux d'avoir trop veillé. Les jambes en coton à attendre le transport qui doit m'accompagner au boulot. Car, contrairement aux «weekendards», je travaille* ».

* Suite à la réforme orthographique de 1990, il est possible d'écrire le mot (en français) de la même façon qu'en anglais : weekend.

¹³⁰ *Creussase* faisant référence aux nids –de- poule creusés pour le chantier de tramway d'Oran.

-eur :

Le suffixe -eur se trouve dans notre corpus avec les exemples tels que : *busseur*, ou encore *cultueur*, qui constituent pertinemment des lexies néologiques. Dans les deux cas, la dérivation a consisté en l'adjonction du suffixe -eur aux noms qui sont ici manifestement les radicaux bus et culture. La comparaison de *cultueur* et cultivé ou culturel permet de relever la valeur péjorative de ce suffixe dans la formation de ces dérivés.

3-10-1-1-1-2-e) Analyse des lexies néologiques obtenues par le moyen des suffixes moins fréquents :

En plus des suffixes étudiés, notre corpus présente aussi des suffixes productifs dans la dérivation mais qui sont moins fréquents. C'est le cas du suffixe -age, ien et -et.

-age :

En général, l'adjonction du suffixe -age par transformation d'un verbe en un substantif donne un nom d'action ou d'état (exemple : chauffer => chauffage). Mais qu'en est-il comme dans les termes de notre corpus lorsque le radical est un nom et que la lexie dérivée par ajout de -age en est un autre ? C'est le cas du mot construit par le moyen du suffixe -age, qui est le suivant: *barreaudage*. Pour les autres lexies comme *digoutage*, *entraînement*, elles sont obtenues par transformation d'un verbe : *dégoût*-> ° *dégouter* -> *dégoutage*.

Entraînement -> ° *entraîner* -> *entraînement*

En effet, dans notre corpus, les mots trouvés comme *barreaudage* est dérivé d'une base nominale barreau ; pour entraînement, dégoût sont dérivés d'une base verbale. Dans ces cas, le suffixe-age est adjoint à la base verbale qui n'a subi aucune modification que la chute du /é/ pour *digoutage* qui a été remplacé par /i/ (selon la prononciation arabe) et la chute de « ment » dans entraînement.

-age est ici un morphème, mais c'est aussi le cas dans *barreaudage* qui n'est pas dérivé d'un verbe et auquel on peut facilement appliquer la définition « ensemble de »¹³¹, voire « action de ». Or, du point de vue sémantique, ces dérivés n'apportent aucune charge sémantique nouvelle. Un autre néologisme a été recensé et qui a subi une modification. C'est le cas du mot *stikage* avec la chute de « a » et le « q » a été remplacé par « k ».

¹³¹ Selon le Dictionnaire TLF

-ien :

Le suffixe -ien se rencontre aussi dans de nouveaux adjectifs : *kadafien*, *secrétarien(ne)* (au féminin). Pour ce qui est de sa valeur sémantique, ce suffixe -ien est comparable au suffixe -iste qui est très productif. Le Dictionnaire TLFi le définit : « *suff [...] entrant dans la constr. de très nombreux adj. et subst., exprimant l'idée d'origine, d'appartenance ou d'agent* ».

Généralement, ce suffixe est très productif dans le langage journalistique mais ce n'est pas le cas de notre étude. En effet, deux adjectifs seulement trouvés, l'un obtenu à partir d'un nom propre dont le radical est un nom d'homme politique kadafi.

En ce qui concerne -iste et -ien, les mots dérivés au moyen de ces suffixes signifient, en général, l'appartenance. Ainsi, on peut avoir, par exemple : Il est kadafien, il est kadafiste. Or cette alternance n'est pas sans conséquence sur le sens. En effet, -ien semble marquer simplement l'appartenance tandis que -iste exprime plus que l'appartenance, en ce sens kadafiste paraît pour ainsi dire plus engagé à côté de Kadafi.

Le graphique ci-dessous regroupe tous les procédés de suffixation :

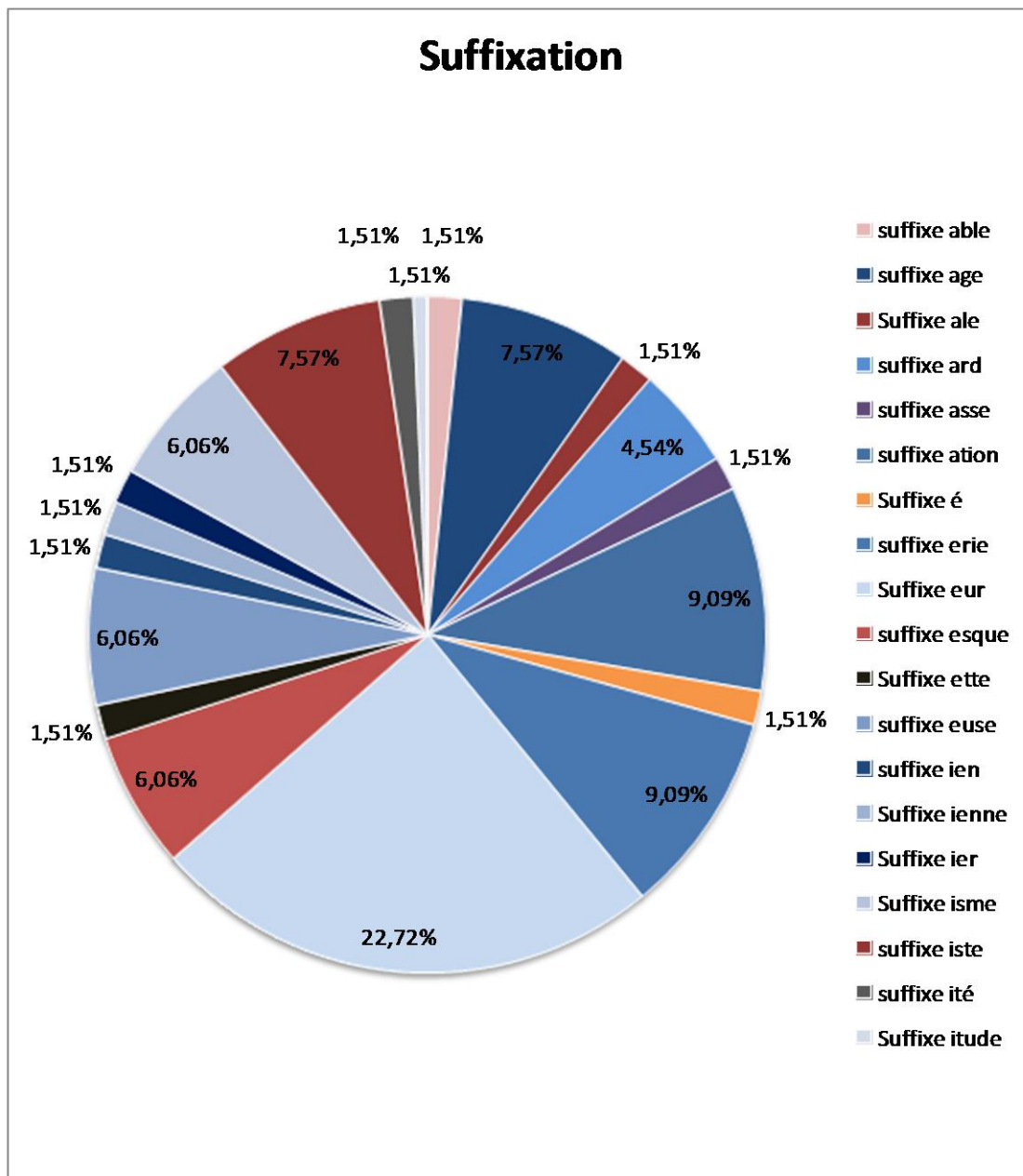


Figure 14 : Graphique 11-

Enfin dans le tableau ci-après, nous présentons toutes les innovations lexicales, obtenues à partir des suffixes :

-Tableau 9 : La grille d'analyse des lexies suffixées-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Achaterie ¹³² (maladive)	N	-	-	Ctr	-	3	1.2	4.1	-	v>n
Âgerie (l') ¹³³	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Ânation ¹³⁴	N	+	Tr Gr « »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Ânesque	adj	-	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Applaudisseuses ¹³⁵	adj	-	« »	Ctr	-	1	1.2	4.1	-	v>adj
Aromatiseurs	N	-	-	Ctr	-	4	1.2	-	-	-
Avalation ¹³⁶	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Bacards ¹³⁷	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Barreaudage ¹³⁸	N	+	-	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Bidoviliste ¹³⁹	N	-	-	Cpl	-	7	1.2	-	-	-
Blanchés ¹⁴⁰	adj	-	« »	Ctr	-	5	1.2	-	-	n>adj
Bouteflikisme ¹⁴¹	N	-	-	Cpl	A	1	1.2	1.5	a/f	-

¹³² Cette lexie est construite à partir du radical *achat* et le suffixe *-erie*. Dans son contexte, ce néologisme reflète une multitude des insatisfactions refoulées de l'enfance, en continuité, la vie d'adulte qu'on tente de bourrer avec les achats.

¹³³ Ce néologisme est formé à partir du radical *âge* et le suffixe *-erie*. Dans son contexte, cette lexie désigne l'âge qui passe : « Qui n'a pas eu la sensation, devant «l'âgerie» et les ans, d'être aphone et muselé ? [...] »

¹³⁴ Cette lexie est construite sur le radical *âne* et le suffixe *-ation*. Le chroniqueur a créé ce néologisme ludique pour remplacer les auto-écoles qui forment des chauffards par des écoles d'ânation, on se déplacera à dos d'âne en revenant aux moyens d'antan pour éviter les accidents.

¹³⁵ Cet adjectif au féminin n'a pas été attesté dans les dictionnaires suivants : le PR, le Littré ainsi que le Trésor de la langue française

¹³⁶ Cette lexie est construite sur la base verbale *aval* et le suffixe *-ation*. Néologisme créé dans le sens où les publicités favorisent la consommation et nous pousse à dépenser beaucoup de frais : « La jeunesse d'antan ne rencontrait pas une pizzeria entre deux chiche-kebab et la vache qui rit ne côtoyait pas la jeune et la joyeuse vache près d'un camembert président dans les rayons de laitages où pullulent les différents yaourts. Une bouteille de gazouz, dans le temps, était un luxe. Aujourd'hui les sodas sont alignés comme des soldats et se font la guerre à coup d'arôme ça sent la dépense partout et la pub est là pour nous pousser à «l'avalation».

¹³⁷ Cette lexie est construite du radical *bac* et le suffixe *-ard*, à valeur péjorative, désignant les élèves s qui n'ont pas assez de cours durant l'année scolaire à cause des grèves des enseignants et malgré cela ils ont eu leur bac : « Amala, futurs «brevétards» et «bacards», à vos postes. A vos PC. Aya! , branchez-vous ! [...] »

¹³⁸ C'est un néologisme du français algérien ou algérianisme mais repris par le chroniqueur : « L'un des décors les plus tristes que nous offre la capitale, c'est de voir toutes ces façades d'immeubles amochées par le vulgaire barreaudage[...] »

¹³⁹ La lexie *bodoviliste* est construite du radical *bidonville* et le suffixe *-iste* désigne les habitants des bidonvilles.

¹⁴⁰ Il s'agit du mot *blanc* auquel est ajouté le suffixe *-é* : « Ils sont déjà habillés «blanchés», à la mode de là-bas et ce, avant de décoller vers les cieux [...] »

¹⁴¹ Nous considérons cette lexie comme complexe puisque le radical est un emprunt.

Braveurs (les) ¹⁴²	N	+	Tr Gr	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	v>n
Brevetards ¹⁴³	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Caricaturiser	V	-	-	Ctr	-	4	1.2	-	-	n>v
Chouffer ¹⁴⁴	V	+	-	Cpl	-	8	1.2	1.5	a/f	-
Conjugation	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	7	1.2	4.1	-	v>n
Cousinerie ¹⁴⁵	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Creusasse ¹⁴⁶	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	adj>n
Cultureurs ¹⁴⁷	N	-	« »	Ctr	-	6	1.2	-	-	-
Dépasseurs ¹⁴⁸	N	-	-	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	n>v
Digoûtage ¹⁴⁹	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	7	1.2	-	-	-
Dinariste ¹⁵⁰	N	-	-	Cpl	-	3	1.2	1.5	a/f	-
Discutation	N	-	-	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Discuterie	N	-	« » Tr Gr	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Doigtalisme ¹⁵¹	N	+	-	Cpl	-	1	1.2	7.1	-	-
Ecriveurs ¹⁵²	N	-	-	Cpl	-	7	1.2	4.1	-	v>n

¹⁴² Du verbe *braver*, le chroniqueur a ajouté le suffixe *-eur* pour obtenir le substantif *braveur* : « ils ont bravé le froid, ils ont bravé le séisme [...] »

¹⁴³ Cette lexie est fabriquée sur le même modèle que la lexie *bacards*.

¹⁴⁴ Chouffer : *-er, le* suffixe flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe a été ajouté à la base *chouffe* de l'arabe dialectal. De chouffer (chouffer n'est pas regarder, ni suivre ; chouffer vient de chouf, chouffattes, faire semblant, et je ne sais pas quoi d'autre).

¹⁴⁵ Ce néologisme illustre peut être le succès du suffixe *-(e)rie* dans beaucoup de lexies comme *discuterie, jagerie,...*

¹⁴⁶ *Creusasse* est morphologiquement construite sur la base verbale « *creus* » et le suffixe *-asse*, d'une valeur péjorative. Cette lexie reflète le grand nombre de gouffres qui se trouvent par tout dans la ville d'Oran et qui sont inutilement creusés : « il n'y a pas un quartier, une artère qui échappe à la « **creusasse** » [...] »

¹⁴⁷ La lexie *cultureurs* est construite sur la base nominale *culture* et le suffixe *-eur* du nom d'agent. Ce néologisme a été créé pour désigner ceux qui manquent de culture civique : « La culture, ça mélange vous savez ; ... Une **pollution visuelle qui nous informe** du **niveau** de **nos «cultureurs** » [...] »

¹⁴⁸ L'explication est dans le texte : « les dépasseurs dans la file [...] »

¹⁴⁹ Nous avons considéré cette lexie comme complexe car la voyelle /é/ a été remplacée par /i/ d'où le verbe *digoûter* n'existe pas en français mais il a été influencé par la prononciation l'arabe.

¹⁵⁰ Cette lexie est formée du radical *dinar*, nom arabe qui veut dire l'unité monétaire algérienne et le suffixe français *-iste*. Le sens de cette lexie dans son contexte est de désigner celui qui aime et donne la valeur à son pays ainsi qu'à son unité monétaire.

¹⁵¹ *Doigtalisme* vs au vote informatisé.

¹⁵² Le néologisme complexe *écrivain* est construit sur la base verbale *écriv* et le suffixe *-eur*, désignant l'écrivain pauvre : [non, il ne s'agit pas du trou du journal que l'infortuné écrivain, que je suis [...]]

Entraînement	N	-	-	Cpl	-	7	1.2	4.1	-	v>n
Fermeur	N	-	-	Ctrl	-	7	1.2	4.1	-	v>n
Fêteuse	adj	-	-	Ctrl	-	8	1.2	4.1	-	n>adj
Formateuses ¹⁵³	adj	-	-	Ctrl	-	8	1.2	4.1	-	n>adj
Gominée ¹⁵⁴	adj	-	-	Ctrl	M	7	1.2	4.1	-	n>adj
H'midanesque ¹⁵⁵	adj	-	Tr Gr	Cpl	A	7	1.2	4.1	a/f	n>adj
Houkoumiste ¹⁵⁶	N	-	-	Cpl	-	1	1.2	1.5	a/f	-
Ikhouanitude ¹⁵⁷	N	+		Cpl	-	7	1.2	1.5	a/f	-
Jarerie ¹⁵⁸	N	-	Tr Gr	Cpl	-	7	1.2	1.5	a/f	-
Journanesque	adj	-	-	Cpl	-	1	1.2	4.1	-	n>adj
Kadafien	adj	-	-	Cpl	A	2	1.2	4.1	a/f	n>adj
Khalotation ¹⁵⁹	N	-	« »	Cpl	-	8	1.2	1.5	a/f	-
Khechinisme	N	-	-	Cpl	-	7	1.2	1.5	a/f	-
Khobzistes ¹⁶⁰	N	-	« »	Cpl	-	7	1.2	1.5	a/f	-
Légumier ¹⁶¹	N	-	-	Ctrl	-	7	1.2	-	-	-

¹⁵³ Ce néologisme a été créé par le chroniqueur pour illustrer l'effet néfaste des entraînements paraboliques sur le caractère de nos enfants, surtout en période des vacances ainsi que leur multiplication en Algérie : « c'est les vacances ! Donnons aux enfants l'opportunité de rêver. D'être heureux. D'être curieux pour apprendre le plus possible. Détruisons ces paraboles formateuses. Elles coupent les horizons en déployant l'oraison [...] »

¹⁵⁴ Adjectif créé sur la marque *Gomina*, gel coiffant pour chevelure : « Tôt le matin, j'ai vu un type à l'allure fière exhibant une chevelure exagérément **gominée** [...] »

¹⁵⁵ Lexie adjectivale construite sur la base d'un anthroponyme (nom propre d'une personne) H'mida : « une histoire H'midanesque ! Ouvrant à moitié l'œil gauche, H'mida eut cette boutade « **h'midanesque** » : « Vas-y boulotter toi qui [...] »

¹⁵⁶ De *houkouma*, c'est-à-dire Etat en français, et *-iste*, cette lexie désigne le partisan du régime de l'Etat : « La pluie ne s'arrête ... bon pour les affaires. Pour le **houkoumiste**, c'est bon pour les statistiques [...] »

¹⁵⁷ Lexie complexe est construite du radical *ikhouane* qui veut dire fraternité et le suffixe français *-itude*. Cette lexie a été créée pour bien illustrer les contradictions qui pourraient exister entre les humains : « Chez nous, la fraternité, ya akhi, s'invite au commencement du discours comme une majuscule en début de phrase. « Nous sommes tous frères », c'est ce que nous entendons dire autour de nous pour tenter d'expliquer que les tueries, les guerres sont inutiles et fratricides. Nous sommes tous frères. Remarquez que c'est ce que devait penser Caïn. Personne plus que lui n'était convaincu qu'Abel était son frère, mais cela ne l'a pas empêché de le tuer. »

¹⁵⁸ Cette lexie complexe est construite sur la base arabe *jar* qui veut dire voisin et le suffixe français *-erie*. Il s'agit d'un néologisme créé pour montrer le caractère de la voisine : « Qu'il vente ou qu'il neige, elle est en poste, très tard sur son balcon, pour contrôler les derniers va-et-vient fel houma, pour se réveiller très tôt le lendemain se poster sur le palier de l'immeuble au rez-de-chaussée [...] »

¹⁵⁹ Construit à partir du radical *khalota* (action de chambouler) et le suffixe français *-ation*, dans son contexte, ce néologisme désigne tout « défolement collectif » ou spectacle qui se donne suite à la victoire de l'équipe algérienne du football : « la préservation de situations de rente et de confort ont insidieusement participé à la « **khalotation** » généralisée.

¹⁶⁰ Cette lexie dont le radical est « khobz » (pain) reflète le statut social économique du simple citoyen algérien, privé de tout et qui court pour remplir son couffin. Néologisme révélateur de pouvoir d'achat, de la situation sociale de la majorité d'Algériens. « Le consommateur DZ est gastronomiquement « khobziste » [...] ».

Liftingueurs ¹⁶²	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Logementale ¹⁶³	adj	-	-	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Machitude ¹⁶⁴	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	2.3	-	-
Maghrébinisation	N	-	-	Cpl	T	2	1.2	1.5	a/f	-
Mairiesque ¹⁶⁵	adj	-	-	Ctr	-	1	1.2	4.1	-	n>adj
Membranité ¹⁶⁶	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Mondialiste ¹⁶⁷	N	-	-	Ctr	-	2	1.2	-	-	-
Nimporquoitisme (le)	N	-	-	Ctr	-	4	1.2	4.2	-	syn v>n
Naintitude (la) ¹⁶⁸	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Novembristes ¹⁶⁹	N	-	-	Ctr	-	1	1.2	-	-	-
Otiteurs ¹⁷⁰	N	+	« »	Ctr	-	8	1.2	-	-	-
Parkingueur ¹⁷¹	N	+	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-

¹⁶¹ Cette lexie désigne dans le texte le marchand de légume mais elle est attestée uniquement pour le français régional de la Belgique (selon le Dictionnaire le petit Robert 2012.) : « Le **légumier** qui se comporte comme la plus grosse légume, vous fourguant de la camelote [...] »

¹⁶² Cette lexie est construite à partir du radical anglais *lifting* et le suffixe *-eur* pour créer le nom d'agent liftingueur. Ce néologisme désigne les accros de l'esthétique : « Ce n'est pas de la salle d'attente du toubib qu'il s'agit... C'est de l'autre. Ce genre de salles qui sont à la mode. On y va parce qu'y va la crème (à fouetter). On y va comme on irait à la grande surface... C'est top. » Ça grouille. Que des liftingueurs.

¹⁶³ Il s'agit de la crise du logement. « Ici dans mon piyé, je me sens pas bien Missieu l'ambassade. Le digoutage il te tue, la crise de l'iconomi, le tchoumir, la crise logementale, et beaucoup de problèmes que tu connais »

¹⁶⁴ Cette lexie est construite sur la base verbale *mâcher* et le suffixe *-itude*. Nom créé ironiquement pour montrer la façon dont les secrétaires mâchent le chewing-gum « Elles tapotent sur leurs claviers au rythme de la « machitude » du chewing-gum sous leurs dents [...] »

¹⁶⁵ Lexie construite sur la base du substantif mairie.

¹⁶⁶ Néologisme formé à partir de la base nominale *membre* et le suffixe *-ité* qui sert à désigner les maladies de nature inflammatoire. Ce dérivé inventé par le chroniqueur désigne les gens qui ont du piston et qui côtoient les haut placés pour avoir tout ce qu'ils veulent : « D'autres badauds «bas-d'haut», libres de circuler, passeront devant vous tout sourire. Il suffit d'avoir la carte du club. Etre membre de la «membranité...»

¹⁶⁷ Partisan de tout ce qui est mondial.

¹⁶⁸ Terme construit sur la base adjectivale *nain* et le suffixe *-itude*, sert à former des noms féminins avec l'idée dans ce cas physiologique en rapport avec le radical : « Car debout il nous rappelait la « naintitude »

¹⁶⁹ Cette lexie est construite sur la base nominale *novembre* et le suffixe *-iste*. Elle désigne les moudjahidines, ceux qui ont déclenché la guerre du 1^{er} novembre 1954.

¹⁷⁰ Ce nom d'agent est construit sur la base *otite* et le suffixe *-eur*. Ce néologisme a été créé pour désigner ceux qui ont le téléphone portable collé à l'oreille : « Comme tous les «otiteurs» (otiteur, c'est celui qui, la journée durant, a son portable collé à l'oreille) [...] »

¹⁷¹ Cette lexie est construite sur un radical anglais parking et le suffixe *-eur* pour créer le nom d'agent parkingueur, surveillant des voitures garées sur les trottoirs, qui est devenu un métier comme les autres : « [...] le boucher, le poissonnier, le vendeur de lait et même par le «parkingueur ! Mtargui patron du trottoir» !

Piétineurs ¹⁷²	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	4.1	v>n
Piétonnation ¹⁷³	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	4.1	v>n
Raisonage	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Raretiste ¹⁷⁴	adj	-	-	Cpl	-	3	1.2	-	-	-
Rencontration ¹⁷⁵	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Réfléchisseur ¹⁷⁶	adj	-	-	Ctr	-	7	1.2	4.1	-	v>adj
Reffuseur	adj	-	-	Ctr	-	7	1.2	4.1	-	v>adj
Régionalisateurs (les)	N	-	« »	Cpl	-	8	1.2	-	-	-
Réunionneurs ¹⁷⁷	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	-	-	-
Roupilleur ¹⁷⁸	N	-	« »	Ctr	-	7	1.2	4.1	-	v>n
Secrétarienne	adj	-	« »	Ctr	-	7	1.2	4.1	-	n>adj
Siégeurs ¹⁷⁹	N	-	-	Ctr	-	1	1.2	-	-	-
Sketchistes ¹⁸⁰	adj	-	-	Cpl	-	4	1.2	-	-	-
Sonelgaseurs ¹⁸¹	N	-	« »	Cpl	-	3	1.2	-	-	-
Tasseuses ¹⁸²	adj	-	-	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	v>adj
Téléaste ¹⁸³	N	-	-	Ctr	-	4	1.2	-	-	-
Trotoiresques ¹⁸⁴	adj		« »	Ctr	-	3	1.2	4.1	-	n>adj

¹⁷² Cette lexie désigne ceux qui ne respectent pas le code de la route : « Cet objet qui paraît anodin, porté durant toute la durée du voyage, rappellera à l'ordre les kamikazes grilleurs de priorités, doubleurs n'importe comment, «piétineurs» de lignes jaunes et j'en passe [...] »

¹⁷³ Nous constatons que la consonne /n/ est double dans la lexie *piétonnation*. Ceci est le résultat de la jonction de la base et le suffixe *-ation*.

¹⁷⁴ Cette lexie a été inventée par le chroniqueur pour désigner quelqu'un ou une qualité qui est devenue rare.

¹⁷⁵ Pour le chroniqueur, il ne s'agit pas d'une rencontre ordinaire entre deux ou plusieurs personnes mais de croiser un visage connu.

¹⁷⁶ Selon le chroniqueur, cette lexie désigne celui qui réfléchit beaucoup

¹⁷⁷ Nous avons considéré cette lexie comme construite car nous avons le radical *réunion* et le suffixe *-eur*. Par contre la consonne /n/ n'est que le résultat de la jonction du radical et le suffixe.

¹⁷⁸ Cette lexie est construite sur le modèle dormeur, désignant ainsi la personne accro au roudillon : « un menu boulot fut enfin trouvé au « roudillon » par vocation. Se rendant jusqu'au lit miteux où H'mida ronfle depuis des années [...] »

¹⁷⁹ Néologisme inventé à partir de la base *siège* et à laquelle a été ajouté le suffixe *-eur* : « Il avait tellement envie de dire à tous ces siégeurs aux hémicycles, vous n'êtes que des voteurs. On est bientôt en hiver ! »

¹⁸⁰ Nous avons considéré cette lexie comme complexe selon son étymologie (mot anglais).

¹⁸¹ Dérivé sur l'acronyme *sonalgaz* qui veut dire Société nationale de l'électricité et du gaz

¹⁸² Lexie adjectivale construite sur la base verbale *tasser* et le suffixe *-euse*, désigne un camion à benne : « Je veux juste savoir si la multiplication des bennes tasseuses peut régler le problème du ramassage des ordures

¹⁸³ Lexie construite par analogie avec cinéaste. Selon le chroniqueur, ce néologisme désigne une personne qui construit des programmes de télévision.

¹⁸⁴ Cette lexie a été inventée suite à un phénomène très répandu en Algérie ces dernières années. On doit payer le stationnement à chaque fois qu'on gare la voiture : « Pas question qu'il laisse le chauffeur partir sans payer les «impôts trotoiresques» [...] »

Tutoisage ¹⁸⁵	N	-	Tr Gr	Cpl	-	7	1.2	-	-	-
Verdurer ¹⁸⁶	V	-	« »	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	n>v
Victimiser (se)	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	n>v
Voteurs ¹⁸⁷	adj	-	-	Ctr	-	1	1.2	4.1	-	v>adj

3-10-1-1-1-2-f) Analogie et création lexicale :

Parmi tant de procédés de la formation des lexies néologiques relevées et analysés tout au long de notre analyse, s'ajoute un autre mécanisme, que les néo-grammairiens reconnaissent comme une cause psychologique*. En effet, la création et l'apparition des lexies néologiques sont commandées par un processus analogique. L'analogie, définie dans le CLG (Cours de Linguistique Générale), signifie l'apparition à la langue des règles de la morphologie lexicale :

« L'analogie suppose un modèle et son imitation régulière. Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs d'après une règle déterminée. Un mot que j'improvise, comme in-décor-able, existe déjà en puissance dans la langue ; on trouve tous ses éléments dans les syntagmes tels que décor-er, décor-ation : pardonn-able : in-connu, in-sensé, etc., et sa réalisation dans la parole est fait insignifiant en comparaison de la possibilité de le former. [...] L'analogie [...] est tout entière grammaticale et synchronique. » (F de Saussure, (1990, ère édition 1916 : 12 et 227-228)

Donc, ce processus de création lexicale est une imitation des unités déjà existantes et par lequel les locuteurs reproduisent des modèles, en vertu desquels sont analogues à des mots déjà existants. En d'autres termes, le rôle de l'analogie consiste de la part des locuteurs, à former, des mots ou des locutions en conformité avec d'autres éléments de la même langue, sur la base d'une ressemblance. Ainsi par ce mécanisme, les locuteurs ont tendance à créer des mots ou des phrases susceptibles d'enrichir ces classes. D'où la création, par exemple, de « se rappeler

¹⁸⁵ Cette lexie complexe est inventée par le chroniqueur, désignant l'action de tuer : « Tutoisage : Manger tue, mais la faim tue plus. Boire tue, mais on peut mourir de soif aussi. Respirer tue, surtout de nos temps, où les tuyaux d'échappement ont fait l'union avec les hauts-fourneaux. Le fisc tue, le chômage tue, l'ennui tue, l'oisiveté tue. Trop de travail tue. Aimer tue [...] »

¹⁸⁶ Cette lexie est construite sur la base nominale *verdure* et l'affixe infinitif *-er*. il s'agit de conversion du nom en verbe : « tôt le matin, j'ai vu des carrés de pelouse importés de ne sais quelle blida pour « verdurer » [...] »

¹⁸⁷ « Suburbaine d'Alger en allant relever la température chez les citoyens « voteurs » ou non [...] »

* M-A Paveau et G-E Sarfati (2003) précisent qu'en regard de la cause mécanique (articulatoire), les néo-grammairiens discernent, comme second motif du changement linguistique, une tendance à l'analogie à laquelle ils reconnaissent le statut de cause psychologique.

de » sur le modèle de « se souvenir de ». Ils ont aussi tendance à grouper les mots et les phrases en classes, dont les éléments se ressemblent par le son et le sens (ex : solution/solutionner). Dans ce cas précis l'analogie apparaît sous son aspect formel*.

Il est à rappeler également que, tous les procédés morphologiques attestés peuvent produire des lexies néologiques. Donc, l'analogie joue assurément un rôle dans la création des mots. Néanmoins, certains sont plus productifs que d'autres.

D'une façon générale, l'examen de notre corpus prélève un nombre assez important de lexies néologiques relevant du procédé de la dérivation par affixation, plus particulièrement par le procédé de la suffixation. Donc, pour créer des néologismes, le chroniqueur a tendance à la forme néologique qui se reproduit dans l'utilisation de la dérivation. De ce fait, on comprend bien que se sont surtout les procédés de dérivation qui sont généralement utilisés dans la création des mots, et particulièrement la suffixation qui fait l'objet d'un recours extraordinaire par rapport à d'autres procédés puis viennent après les dérivés par préfixation avec un nombre moins important. A ce propos, parmi les exemples relevés, nous réunissons quelques lexies néologiques dans les tableaux récapitulatifs suivants :

Suffixe	Lexie néologique	Par analogie à
-age	<i>Dégoutage, barroumage, raisonnement</i>	chômage, déblocage
-aste	<i>téléaste*</i>	Cinéaste
-ard	<i>Baccard, brevetard</i>	Chauffard,
-ation	<i>Conjugation, ânation, imiratisation, discussion, piétonnation</i>	communication, formation
-erie	<i>Achaterie, cousinerie, discruterie</i>	drôlerie, camaraderie
-esque	<i>H'midanesque, ramadanesque, mairiesque</i>	mauresque, romanesque,

* F de Saussure distingue deux aspects de l'analogie : analogie « formelle » et « sémantique ». Cette dernière est définie selon J R-Debove (1989 :p.635) comme « une relation qui unit deux (ou plusieurs) mots ayant une communauté de sens telle que l'un fait penser ou peut faire penser à l'autre ».

* D'après le chroniqueur, le téléaste c'est la personne qui construit des programmes de télévision, construit par analogie à cinéaste.

-eur	<i>Journanesque, ecrivain, parkingueur, liftingueur, journalistiqueur, régionaliseur, cultureur, roupilleur, réunionneur, braveur</i>	professeur, directeur, administrateur
-isme	<i>Bouteflikisme, nimportequoitisme</i>	Marxisme
-iste	<i>Novembriste, khobziste, trabendiste, quantativiste</i>	alpiniste, alchimiste
-itude	<i>Machitude, ihkouanitude</i>	gratitude, exactitude

-Tableau n° 10 : Lexies néologiques par analogie-

Préfixe	Lexie néologique	Par analogie à
a-	Afric	Amoral, acéphale
co-	Co-pain	Coauteur, copropriétaire
dé-	Défête	Décharge
in-	Infaut, invrai	Inutile, inactif, inégal
re-	Requestion, resonne, rebipe, recoup	Redire, rebelote

-Tableau n°11--Tableaux récapitulatifs des lexies néologiques par analogie-

Ainsi, nous avons constaté que par le processus analogique, le chroniqueur a pu aussi créer des composés tel que *fou-vivre*, vivre d'une façon folle, construit par analogie avec *fou-rire* et le mot composé *savoir-aimer*, habilité à aimer, construit par analogie avec *savoir-faire*.

3-10-1-1-1-3) La formation parasynthétique :

Il est possible que la création des lexies se fasse par deux procédés préfixation et suffixation.

En effet, ce mode de formation des dérivés constitue un cas particulier d'affixation où les mots sont obtenus, comme a été mentionné ci-dessus, par l'adjonction à la fois à un lexème (appelé traditionnellement radical) d'un préfixe et d'un suffixe. Ainsi, cette formation parasynthétique peut donner des verbes à partir des noms et des adjectifs (*désherber*, *amaigrir*) comme on peut avoir des dérivés adjectivés sur des bases nominales et verbales (*manquer* --- > *immanquable*).

3-10-1-1-1-3-a) Productivité de dérivés parasynthétiques :

Il est à noter que ce processus de formation des mots est très peu productif et les dérivés formés sur ce modèle est même très rare dans la chroniques journalistiques. Notre corpus ne nous présente que quelques lexies néologiques obtenues sur ce modèle, il s'agit de : *antialgérianisme*, *antipolitisme*, *antinationnaliste*, *resiester*, *démoustification*, *démonopoliser*, *infilmmable*, *démouchkilation*, *désaffichage*.

3-10-1-1-1-3-b) Etude des lexies néologiques obtenues par préfixation et suffixation :

Dans le cas du dérivé *dépaysanisme*, il paraît plus complexe et peut être décomposé en plusieurs éléments. Dans cet exemple, on peut isoler le préfixe dé-, le nom paysan et le suffixe substantival -isme : dé/paysan/isme.

Mais, cette décomposition peut être analysée autrement, c'est-à-dire, on peut supposer l'hypothèse suivante : dé/pays/an/isme. En effet, dans cette décomposition toutes les unités sont identifiables comme unités minimales. Mais, dans ce cas la base est un nom mais paysan plutôt que pays, avec une autre hypothèse que paysan est peut être le dérivé de pays et « an » est peut être considéré comme premier suffixe nominal.

Par ailleurs, ce dérivé parasynthétique n'a pas de forme verbale dérivée même si la forme verbale *dépaysaniser* peut être formée. En effet, l'inexistence de cette forme verbale permet de dire que le nom paysan constitue la base de dérivation et que les deux procédés d'affixation à l'aide du préfixe dé- et du suffixe -isme sont simultanément ajoutés.

A l'exception des dérivés parasynthétiques recensés, le dérivé *démouchkilation* est obtenu à partir d'un emprunt de formation parasynthétique hybride : préfixe dé-, emprunt *mouchkil* (*problème*) et suffixe -ation.

Dans ce cas la formation parasynthétique concerne l'emploi du préfixe dé- (privatif ou négatif ou encore cessation) dans les dérivés suivants :

La première hypothèse concerne le dérivé, sous forme verbale, *démouchkiler* (résoudre un problème). Mais, ce nom dérivé n'a pas de forme verbale dérivée (cette forme *démouchkiler* reste une forme supposée) ; ce qui laisse admettre que le terme a été dérivé par le processus d'analogie.

La deuxième hypothèse suppose que l'emprunt *mouchkil* constitue la base de dérivation de la nouvelle lexie et que les deux procédés préfixation et suffixation semblent s'être accompagnés.

Dans cette hypothèse, l'emprunt *mouchkil* constitue le mot souche où les éléments de l'affixation, l'adjonction simultanée du préfixe dé- et du suffixe -ation sont réunis pour former le dérivé nominal *démouchkilation*. Enfin, les lexies parasynthétiques sont présentées dans le tableau suivant :

-Tableau n°12 : La grille d'analyse des lexies parasynthétiques-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Anti-algérianisme	N	-	« »	Ctrl	T	2	1.4	-	-	-
Antinationaliste	Adj	-	« »	Ctrl	-	5	1.4	-	-	-
Antipolitisme	N	-	-	Ctrl	-	2	1.4	-	-	-
Démonopoliser	V	-	-	Ctrl	-	3	1.4	-	-	-
Démouchkilation ¹⁸⁸	N	-	-	Cpl	-	7	1.4	2.5	a/f	-
Démouchkilisé	Pp	-	-	Cpl	-	8	1.4	2.5	a/f	n>pp
Démoustification ¹⁸⁹	N	-	« »	Cpl	-	1	1.4	-	-	-
Désaffichage ¹⁹⁰	N	-	-	Ctrl	-	7	1.4	-	-	-
Désespérable ¹⁹¹	Adj	-	-	Ctrl	-		1.4	-	-	-

¹⁸⁸ Cette lexie complexe est construite sur un emprunt arabe *mouchkil* (problème), un préfixe français *dé-* et suffixe français *-ation*. Le chroniqueur l'a inventé, en utilisant le procédé de la parasynthétique pour dire Ce néologisme a été créé pour dire : trouver une solution à un problème.

¹⁸⁹ Pour la lexie *démoustification* inventée le chroniqueur n'a pas utilisé les marques typographiques alors que la lexie « *démoustication* » attestée dans le dictionnaire le Petit Robert électronique a été mise entre « » : « Ils sont là, ils sont partout et c'est pourquoi il faut s'y méfier des moustiques car même l'hiver est leur saison. Pourtant, il suffirait d'une petite campagne de « *démoustication* » pour rendre la vie plus agréable au citoyen [...] »

¹⁹⁰ Cette lexie est inventée pour dénommer l'action d'arracher les affichages lors des campagnes électorales.

Infilmable	Adj	-	-	Ctr	-	4	1.4	-	-	-
Ingoulable (l') ¹⁹²	N	-	-	Cpl	-	7	1.4	1.5	a/f	-
Resiester ¹⁹³	V	-	-	Ctr	-	8	1.4	4.1	-	n>v

3-10-1-1-1-4) La composition :

Le Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage (2002) nous fournit la définition de la composition : « *Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. A ce titre, la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant. On oppose ainsi des mots composés comme timbre-poste, portefeuille, et des dérivés comme refaire, chaleureusement, plastifier, etc.* »¹⁹⁴

Pour ce procédé de composition, on retrouve les mêmes traits définisseurs chez Emile Benveniste (1974 :117): « *il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant.* » Quant à L. Guilbert (1975 :220), il la caractérise ainsi : *La création de nouvelles unités lexicales par composition implique la conjonction de deux constituants identifiables par le locuteur.* »

D'après ces définitions, le principe de la composition repose bien sur un binarisme, c'est-à-dire sur deux éléments identifiables. Ceci dit que le composé est formé à partir de deux formants. Ce point de vue est parfaitement partagé par A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2002 :178. Pour ces auteurs "*la composition est [...] une opération de construction, dont la caractéristique est d'assembler deux mots (ou plus) pour en faire un troisième, selon certains modèles. [...] on peut composer un nom avec un verbe et un nom, [...] avec deux noms, [...] avec deux noms reliés par une préposition [...]*"

¹⁹¹ « Les conditions de travail sont désespérables [...] »

¹⁹² Nous avons considéré cette lexie comme complexe car le chroniqueur a ajouté au radical *goul*, dire en français, le préfixe *in-* qui exprime le contraire et le suffixe *-able* : « *On nous pousse à écrire et à dire l'ingoulable* »

¹⁹³ Nous avons considéré cette lexie comme complexe car le préfixe *re-* s'accroche à une base verbale et où le verbe *siester* n'est pas attesté

¹⁹⁴ Dubois J. et al, (2002), *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Paris, Larousse. Bordas/VUEF.

De ce fait, les critères de la composition ne sont pas rigoureux. Ainsi, à l'instar de C. Gruaz (1990 :157), on distingue trois types de composition « *les mots liés par un trait d'union, les mots soudés et ceux qui ont perdu leur autonomie sur l'axe syntaxique.* » Autrement dit, ces composés peuvent être soudés ou non, reliés par une préposition ou accolés par un trait d'union.

Par ailleurs, et malgré toutes ces définitions qui nous paraissent simples, la composition nous pose, en fait, un problème. C'est celui des éléments identifiables qui la constituent.

Pour C. Gruaz, la composition ne reçoit bien souvent que des descriptions superficielles essentiellement axées sur le type de rapport sémantique ou les marques énonciatives (absence ou présence de trait d'union, etc...) sans aller jusqu'à l'analyse du processus structurel qui sous-entend la composition et dont l'étude permet de déceler le mécanisme structurel de la composition. Ainsi, il précise : « *la problématique fondamentale est pour nous l'émergence du sens dans le signe, c'est là ce qui distingue l'analyse explicative de l'approche descriptive.* »

Selon ce linguiste et dans le cadre de la conception homologique de la langue et de son étude, la composition ne peut se concevoir, comme tout autre procédé linguistique, qu'à travers la distinction de base entre lexème (porteurs de sens) et lexons (non porteurs de sens), le lexème étant donc l'unité générique de la lexématique.

Ainsi, il ajoute que les mots composés se sont construits à partir de lexèmes mais cela exige également que l'on suive un cheminement qui passe nécessairement par l'identification des unités qui les composent.

Pour ce faire, le spécialiste fait une distinction fondamentale entre deux types de catégories : la catégorie patente et la catégorie latente. La première étant attribuée aux termes entrant dans le cheminement du déterminé et la seconde catégorie aux termes appartenant au cheminement du déterminant.

Suit la question de savoir si une catégorie latente est un lexon, C Gruaz (1990 :161), partant du fait que « *les lexèmes participent à la construction sémantique du mot* » et que « *les lexons ne sont que des éléments composants* », considère que lexon/lexème et patent/latent sont des notions indépendantes et que le lexon tout comme le lexème peut être latent ou patent.

Ce cheminement et ce processus de construction de mots composés (déterminé-déterminant), nous le retrouvons aussi chez A. Queffelec (2002 :138), quand il définit la composition. « *Cette procédure néologique consiste à construire à l'aide de deux lexies autonomes une unité lexicale complexe structurée sur la base de la relation nom+nom caractérisant sur le modèle déterminant+déterminé de toute composition nominale. La composition peut correspondre à la concrétisation de la lexie d'une même langue : arabe+arabe, exemple Aïd El Kébir ; français+français, exemple : fête du mouton ; ou à la concaténation d'unités simples provenant de langues différentes : sketch-chorba. »*

Ces quelques remarques concernant les composés nous permettent de situer le problème de la composition et d'insister, comme pour les autres procédés de formation de mots nouveaux sur la notion de processus qui seule nous permet de savoir dans sa dynamique la formation des mots.

3-10-1-1-1-4-a) Analyse des lexies néologiques obtenues par le processus de composition :

En dehors de la dérivation, l'examen des chroniques journalistiques nous permettent de voir que parmi les innovations lexicales les plus répandues sont des mots composés. La composition consiste dans notre corpus à former un mot en assemblant deux mots. Elle est le procédé le plus employés. Donc, cette structure est très productive. Nombreux sont les néologismes obtenus par compositions d'au moins deux mots.

Dans notre corpus, nous relevons une proportion non négligeable concernant les mots composés. En ce qui concerne les compositions, sous ses différentes formes (composés stricto sensu, composés savants, composés hybrides, mots-valises et synapsies), elles restent proportionnellement importantes. Plus de 300 lexies néologiques de notre corpus sont créés par composition, soit un taux de 59,10% de la totalité de la néologie morphosémantique.

Du point de vue formel, nous classons les mots obtenus par composition en cinq catégories :

- les composés stricto sensu,
- les composés savants hybrides + les composés savants,
- les composés hybrides,

- les mots-valises,
- les synapsies

Cependant, il ne s'agit pas des néologismes au sens propre du mot, puisque ces syntagmes ou ces composés n'auront aucune chance d'être repris. Il est donc spécifique à un seul contexte, mais l'on note que le chroniqueur a tenu marquer cet enchaînement par les traits d'union pour certains composés, soudés pour d'autres, marquant ainsi l'unité de sens qui résulte de ce procédé de « mise en chaîne ».

Ainsi, On notera également, que le classement par catégories de composants, qui ne se limite pas à l'association de noms exclusivement (on peut distinguer dans les composés à deux bases, différents modèles, exemple : nom-nom, adjectifs-nom ou adjectifs-adjectif,...) n'est certainement pas suffisant pour expliquer le processus de composition.

Un autre problème se pose concernant les limites de la composition. L'idée qu'on se fait du mot composé est généralement celle de deux mots accolés par un trait d'union (car il est l'un des procédés le plus productif dans la langue française ; mais l'usage du trait d'union est assez aléatoire ; ce n'est qu'un signe forme, et rien n'autorise à exclure *pomme de terre*, par exemple, des mots composés.

Dans le cas de l'absence de marque graphiques (syntagmes figés*), c'est-à-dire, dans le cas où les unités ne sont ni soudées, ni reliées par trait d'union, il est difficile de distinguer entre syntagme de discours et unité lexicale d'où la disposition nécessaire des critères de lexicalisation. En d'autres termes, pour distinguer entre syntagme en discours et unité lexicale, il faut aborder la nature des unités selon leurs propriétés sémantiques, syntaxiques et distributionnelles. Comme le dit G Gross (1996 :145) : « *on ne peut parler de mot composé qu'après avoir mis en évidence tous les critères pertinents et avoir précisé la barre à partir de laquelle on appliquera ce terme à une suite donnée. La composition est le résultat d'une analyse.* »

Un composé se décrit par les marques morphosyntaxiques. Autrement dit par :

- sa catégorie (qui indique sa distribution dans la phrase) ;
- la catégorie de ses constituants et les relations fonctionnelles entre eux (syntaxe interne);

* La notion de figement vient de la syntaxe (cf. G Gross, *Les expressions figées en français*, chap.1)

- des particularités morphosyntaxiques internes (ainsi *rouge-gorge* comporte une antéposition de l'adjectif de couleur et un genre masculin) ;
- des marques morphosyntaxiques internes et par sa distribution dans la phrase (ainsi une séquence donnée V+N, exemple : *essuie-glace*, composé signalé par absence de déterminant devant le nom) ;
- la distribution dans la phrase uniquement : dans la nominalisation et l'adjectivation de syntagmes, c'est la nominalisation ou l'adjectivation seule qui marque la composition, la forme du composé étant la même que celle des séquences libres homologues : par exemple pour les noms, Prép. + N (*en cas*, *à côté*), Groupe verbal (*fait tout*, *touche-à-tout*, ...) pour les adjectifs Groupe nominal (*bon genre*, *fleur bleue*), Groupe prépositionnel (*à la mode*, *en forme*). Ces cas pourraient être considérés comme des conversions.

A ce critère de lexicalisation s'ajoutent deux critères essentiels quant à l'existence de mot composé :

- Le critère référentiel : on fonde l'existence d'une unité lexicale sur l'existence d'un référent unique. « *Un mot, quoique formé d'éléments graphiquement indépendant est composé dès le moment où il évoque dans l'esprit, non les images distincts répondant à chacun des mots composants, mais une image unique. Ainsi les composés hôtel de ville, pomme de terre, arc de triomphe éveillent chacun dans l'esprit une image unique, et non distinctes d'hôtel et de ville, de pomme et de terre, d'arc et de triomphe.* » (M Grevisse : 1991 :92)

- Le critère sémantique : Puisque sens et référence sont très proches le premier critère, c'est-à-dire référentiel s'exprime souvent en termes sémantiques (« image unique », signifie unique »). Ainsi, on n'obtient pas le sens du composé à partir du sens des composants : le sens du composé n'est pas compositionnel.

3-10-1-1-1-4-b) Les composés stricto sensu : (les mots composés « traditionnels »¹⁹⁵):

Les composés stricto sensu appelés aussi composés réguliers¹⁹⁶, populaires ou encore composés simples sont des composés dans lesquels chaque unité du composé correspond à un lexème fonctionnant de façon autonome. Les éléments constituant le composé peuvent être soudés, reliés par un trait d'union ou non. Rappelant qu'il n'y a pas de règle précise quant à l'utilisation du trait d'union, il n'est vraiment systématique dans aucune structure, elle diffère d'un dictionnaire à l'autre comme par exemple : un *lieu dit* / *lieu-dit* ou *lieudit*.

Dans notre corpus, ces composés remportent la première place par rapport aux autres composés avec 135 lexies (représentent 24,94% de la création morphosémantique). Nous inventerions dix (10) de composés soudés^{197*}, soit un taux de 8,19% de la totalité des composés stricto sensu. Ceci dit que ce procédé est peu productif. Rappelant que cette forme de composé concerne trois types de formations : les composés savants hybrides, des composés anciens comme (*bonhomme*) et des composés récents, appelés aussi recomposés modernes¹⁹⁸. Pour ce dernier type, nous avons relevé dans notre corpus un exemple : *photolangage*. Ce dernier est caractérisé par le fait que l'un des composants au moins est un mot tronqué (photo : photographie) et par ordre français déterminant-déterminé.

Toutefois, les composés reliés par un trait d'union (c'est la marque par excellence de la composition et la tradition réserve d'ailleurs le terme composé aux mots à trait d'union) et les composés non soudés (on parle aussi de locution ou expression) sont invraisemblablement représentés. Ces procédés, très productifs, s'affichent respectivement avec soixante et un (61) lexies (50%) et quarante neuf (49) lexies, soit un pourcentage de 40,16% des créations composées stricto sensu. Pour le chroniqueur, les composés avec trait d'union ou non s'explique, peut être, par le fait que la combinaison de deux lexies de la même langue ou de

¹⁹⁵ J-F Sablayrolles, (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques contemporaines*, Honoré Champion, p.220.

¹⁹⁶ Voir chapitre III, partie I.

* Les composés non marqués par la graphie et/ou par la morphosyntaxe peuvent être identifiés par un ensemble de critères linguistiques destinés à évaluer le figement : - Le critère référentiel : les éléments composés réfèrent toujours à une seule et même réalité. Ainsi le composé « *pomme de terre* » éveille dans l'esprit une image unique et non les images distinctes de « pomme » et de « terre ». - Le critère morphologique, c'est-à-dire celui de l'orthographe, l'accord dépend de l'origine des composants : un passe-partout est invariable (v+adv). Il dépend aussi du sens : *gratte-ciel* (v+ n, mais référence au *ciel* unique). - Le critère syntaxique, ces expressions fonctionnent comme des mots uniques, avec une seule fonction. Par exemple : un va-et-vient= 2 verbes coordonnés > 1 n commun. - Le critère sémantique : le sens du composé est rarement additionnel et la relation entre les deux termes n'est pas logique, mais sémantique. Ainsi « accroche cœur » (petite mèche de cheveux) n'a rien à voir avec « accroche » et « cœur ».

¹⁹⁸ Les recomposés modernes présentent l'agglutination (la réunion) d'un lexème français, tronqué, à une base autonome

deux langues différentes, facilite la création d'une seule lexie néologique. Ainsi la lexie néologique un *gamain-adulte*, un *portefeuille-connaissance*, *des tiers-mondaines*, *des citoyens-machins* ou encore un *diplômé-chômeur* pour les composés avec trait d'union et la *drague électorale*, la *pollution audiovisuelle* ou encore la *rentrée sauciale* sont de bons exemples.

Quant aux composés reliés par l'interfixe-o reste marginaux, notre corpus en compte seulement six lexies : *politicopolitiques*, *syndicalorecruteur*, la *naphtodépendance*, *militairopétrolière*, *historicopoliticotactique* et *tecnicotacticofootbalisticopolitique* (composition exagérée).

Le création lexicale des composés par l'interfixe -o- , appelé aussi joncteur-o-, paraît pour certains cas plutôt injustifiée et sans grand apport sémantique ni intérêt, comme c'est particulièrement le cas de *politico-politique*, par exemple, où elle s'assimile plutôt à un pléonasma, même si le composant politico ajoute une détermination supplémentaire à politique puisqu'il en spécifie, pensons-nous, le type de système politique établi en Algérie.

3-10-1-1-1-4-c) Les types de composés stricto sensu :

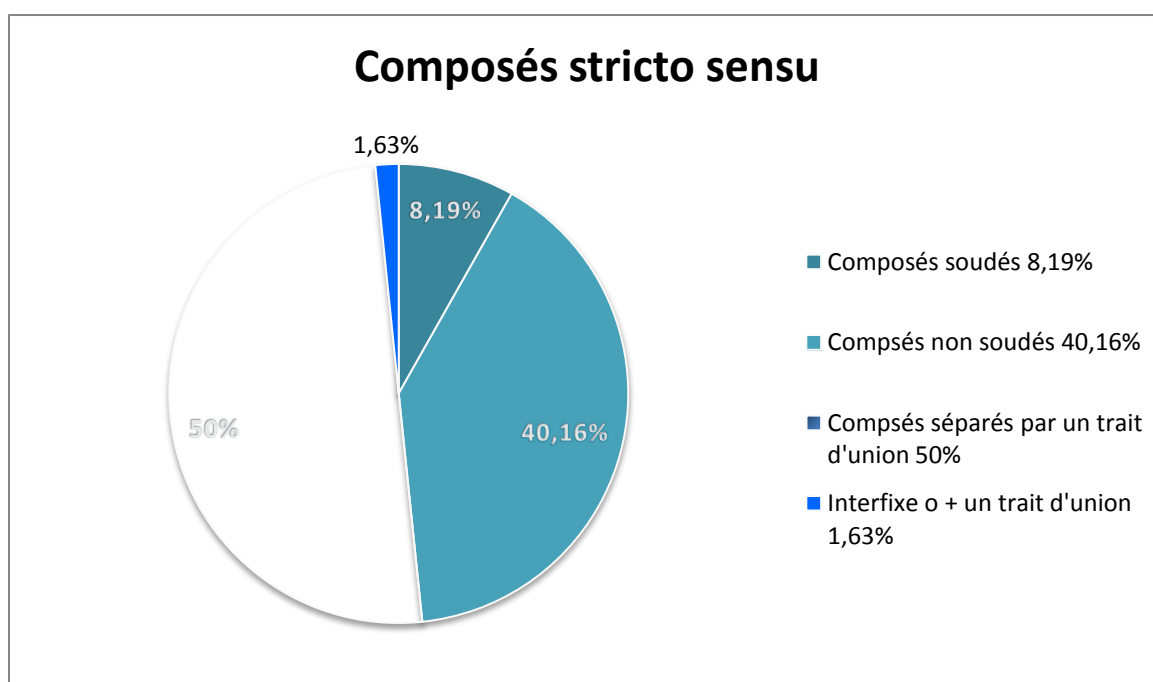
Parmi les composés simples ou stricto sensu relevés, nous distinguons bien des lexies à deux bases, sous différents modèles mais il est intéressant de souligner que les types les plus majoritairement répandus sont les formes : N-N et N-adj. Conformément aux linguistes tels que Humbley et Boissy : 1991, ce dernier type est très répandu et cette formation étant syntaxiquement conforme à la tendance du français, c'est le critère sémantique qui nous permet de faire la distinction entre syntagme de discours et figé. Ainsi, l'exemple la *grippe financière* ne revoie pas à grippe mais selon le chroniqueur et selon le contexte dans lequel se réalise, cette lexie néologique revoie à la crise économique, la *pollution audiovisuelle* revoie aux programmes télévisés de la chaîne algérienne qui ne sont pas à la hauteur et qui sont en critique permanente de la part de l'ensemble des citoyens algériens. Quant à la formation N-N comme *bouche-poubelle* ou encore *homme-bétail* - une classe extrêmement productive- est une structure, qui a été pour nous très aisée à isoler, dans la mesure où la juxtaposition de deux noms est le plus souvent, le résultat d'une composition.

3-10-1-1-1-4-d) Le processus de construction de mots composés :

Dans notre analyse des mots composés, nous examinons le processus de construction de mots composés. Pour cela, nous introduisons, à la manière de C Gruaz, une distinction fondamentale entre deux types de catégories : la catégorie patente (déterminé) et la catégorie latente (déterminant).

Ainsi, nous relevons l'ordre français (déterminé - déterminant) : *portefeuille-connaissance*, *soirées-vitrines*, *diplômé-chômeur*,...

Ceci nous permet de dire que la création néologique va au-delà du lexique et touche également la syntaxe mais cela est surtout perceptible dans la construction des mots composés.



-Figure 15 : Graphique 12-

Les composés stricto sensu sont très nombreux, nous les présentons comme suit :

-Tableau n°13 : La grille d'analyse des composés stricto sensu-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Abêtissement intellectuel (l') ¹⁹⁹	N	-	-	Syn	-	1	2.1	5.4	-	-
Acheteurs-rôleurs ²⁰⁰	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Acculture de monsieur ne-critique-pas (l')	N	-	-	Syn	-	4	2.1	-	-	-
Algéro-administratif	adj	-	-	Ctr	T	1	2.1	-	-	-
Algéro-algérien	adj	-	-	Ctr	T	1	2.1	-	-	-
Algéro pessimiste	dj	-	-	Syn	T	1	2.1	-	-	-
Algéro-spécifique ²⁰¹	adj	-	-	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Allocation-élection ²⁰²	N	-	« »	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Avenue-piste (l') ²⁰³	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Bas-placés (les) ²⁰⁴	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Aîné-cadre (l') ²⁰⁵	N	-	-	Ctr	-	3	2.1	-	-	-
Applaudi-maîtres (des) ²⁰⁶	N	-	Gr Tr	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Bêtes-ânes (des)	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Bien lotis (les) ²⁰⁷	N	+	-	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Bien –voyante (une) ²⁰⁸	N	+	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Bijou-gagne-pain ²⁰⁹	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-

¹⁹⁹ Cette lexie est aussi considérée comme oxymore. « Ils retourneront sans faute à l'abêtissement intellectuel [...] »

²⁰⁰ Selon le chroniqueur, ce néologisme désigne les personnes incapables de fêter la fête du nouvel an : « Acheteurs-rôleurs. « Hé oui, comment expliquer aux enfants, le manque de tunes » [...] »

²⁰¹ Pour le chroniqueur, cette lexie désigne le socialisme spécifiquement algérien : « Il fallait effacer le *socialisme algéro-spécifique* qui dérangeait les tubes digestifs [...] »

²⁰² « L'autre, la candidate partisane, est censée avoir ses militants, le budget de son parti en plus de l'« allocation-élection ».

²⁰³ Problème des quartiers et des avenues en Algérie dont les rues ne sont pas goudronnées : « Il ne peut pas fermer les fenêtres qui donnent sur l'avenue-piste qui attend le goudron comme on attend « El-mehdi el-mountadhar » [...] »

²⁰⁴ Contrairement à haut-placé : « Pour les très hauts c'est le bled, les hauts c'est la mdina et les bas-placés c'est le trig. Nous voilà donc arrivés à trig el baylek [...] »

²⁰⁵ Cette lexie désigne l'ancien cadre : « Sauf bien sûr l'aîné-cadre qui, lui, a bénéficié d'un local cédé par son ancien employeur dans le cadre de la cession des biens aux travailleurs [...] »

²⁰⁶ Titre d'une chronique. Cette lexie désigne les gens qui applaudissent le maire de leur mairie : « Tout cela on le sait, dit la plèbe tout haut, en applaudissant [...] »

²⁰⁷ Selon le chroniqueur, les **bien lotis** « sont ceux qui ont gagné au loto politique qui permet d'avoir des marchés de gré à gré ou malgré vents et marées [...] »

²⁰⁸ Cette lexie désigne une voyante professionnelle : « Et si c'était de ce regard que parlait une bien-voyante chouaffa ? [...] »

²⁰⁹ Selon le chroniqueur, cette lexie désigne par métonymie la machine à écrire : « Sous ce qui reste d'un balcon, au seuil d'une mairie qui ressemble à dar el baladia, un écrivain public cale son bijou-gagne-pain entre ses jambes [...] »

Bouche-poubelle ²¹⁰	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Boulevard Internet ²¹¹	N	-	-	Syn	-	6	2.1	-	-	-
Bureau aquarium	N	-	« »	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Café- moitié-moitié (un) ²¹²	N	-	« »	Cpl	-	7	2.1	8	-	-
Cafés-universités ²¹³	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Cité édentée (une) ²¹⁴	N	-	-	Syn	-	8	2.1	5.2	-	-
Citoyens-machins (des)	N	-	-	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Coco-propriétaires (les) ²¹⁵	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Clandestin-légal ²¹⁶	adj	+	-	Ctr	-	4	-	-	-	-
Crise porcine ²¹⁷	N	-	-	Syn	-	3	2.1	-	-	-
Confectionneur-modéliste-mécano-tailleur ²¹⁸	adj	-	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Congrès-détente	N	-	-	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Conversations tiers-Mondaines	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Costume-tablier (un) ²¹⁹	N	+	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Couloir VIP ²²⁰	N	-	-	Ctr	-	2	2.1	-	-	-
CouscousClan ²²¹	N	+	-	Cpl	-	8	-	2.5	a/f	-

²¹⁰ « Le chauffeur, qui avait besoin d'une campagne d'assainissement dans le vocabulaire de sa bouche-poubelle [...] »

²¹¹ Cette lexie désigne le site Internet : « Mais ce sont des milliers de nos jeunes qui rencontrent et croisent des âmes sœurs sur le boulevard Internet [...] »

²¹² Cette lexie est une traduction littérale de l'arabe dialectal et qui veut dire café crème, moitié café moitié lait : « ils se cotisent pour payer un « café-moitié-moitié » et se passent le mégot [...] »

²¹³ L'explication est fournie dans le texte : « du savoir enseigné dans les cafés-universités qu'ils fréquentent assidûment [...] »

²¹⁴ Cette lexie a été créée ironiquement pour désigner des cités nouvellement construites sans les espaces verts.

²¹⁵ Ce néologisme désigne ceux qui habitent les terrasses et qui se sont passés pour des propriétaires (coco : personne bizarre) : « Très intelligents les coco-propriétaires. L'intelligence n'est-elle pas cette capacité de concevoir des solutions, de s'adapter aux changements? Mais voilà, les coco-propriétaires ne sont pas partout. L'intelligence ne court donc pas les rues [...] »

²¹⁶ Parlant du business qui se fait en contrebande : « Ce commerce clandestin-légal qui la poussa, du jour au lendemain, à fréquenter les aéroports, les mégaloilles européennes [...] »

²¹⁷ Nous considérons ce néologisme comme un jeu de mot : « La crise porcine et la grippe financière qui affectent toute la planète ne peuvent pas faire de dégâts chez nous car on est immunisés [...] »

²¹⁸ Cette lexie a été inventée par ironie : « Le travail, il en a exercé tellement qu'il est confectionneur-modéliste-mécano-tailleur et «sbabt» [...] »

²¹⁹ L'explication de cette lexie est fournie dans le texte : « Ce costume-tablier est constitué d'une jupe gris foncé, un chemisier gris clair et un pull léger en laine (à porter en hiver) [...] »

²²⁰ Comme dans son contexte, cette lexie désigne le couloir de l'aéroport où passaient les délégations étrangères: « Ils n'accosteront pas à Sidi Fredj mais au couloir **VIP** de l'aéroport d'Alger, par où la délégation française devrait gagner [...] »

²²¹ Ce néologisme désigne les gens (surtout des retraités) qui se mettent à parler des autres dans les occasions où le couscous est servi : « Mais le CousCousClan, le connaissez-vous ? C'est une société qui secrète, qui distille, qui exsude naturellement tout ce qui se dit dans la cité. Le vrai, le faux et la rumeur [...] »

Diplômé-chômeur (le) ²²²	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Divorce sociologique	N	-	-	Syn	-	7	2.1	-	-	-
Donnant-donnant (le) ²²³	N	-	Tr Gr	Ctr	-	3	2.1	-	-	-
Enfants jetables (des)	N	-	-	Syn	-	8	2.1	5.2	-	-
Etablissement tchi-tchi (un) ²²⁴	N	-	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Entre-tiens ²²⁵	N	-	Gr Tr	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Entre –prises	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Euro-payanisme (l') ²²⁶	N	-	« »	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Euro-valorisant	adj	-	« »	Ctr	-	3	2.1	4.1	-	n<adj
F- beaucoup (des) ²²⁷	N	-	-	Ctr	-		2.1	-	-	-
Festival-rien	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Flûte démagogique ²²⁸	N	-	« »	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Foot-politique ²²⁹	N	-	-	Ctr	-	7	2	-	-	-
Frites VIP	-	-	-	Ctr	-	3	2.1	-	-	-
Faux-semblants (les)	N	-	Gr Tr	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Femmes beur -beur ²³⁰	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Femmes-foi	N	-	-	Ctr	-	5	2.1	-	-	-
F-quelque chose (un)	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-

²²² Cette lexie a été créée avec le phénomène qui s'est bien répandu ces dernières années en Algérie : « Deux associations pour défendre l'étudiant, le diplômé-chômeur [...] »

²²³ Cette lexie qui, est le titre d'une chronique n'existe que la forme donnant donnant. Selon le contexte, ce néologisme désigne le transfert du savoir entre les Algériens et les Chinois.

²²⁴ Le mot tchitchi désigne le BCBG (bon chic bon genre) d'Algérie mais cela désigne en réalité les frimeurs sans classe.

²²⁵ Ce néologisme est le titre d'une chronique. Il s'agit du rapprochement de deux lexies simples. Il s'agit de la lexie *entre* du verbe entrer et le mot *tiens* du verbe entrer. Dans le contexte, ce néologisme désigne un recruteur qui entre et qui annonce à un demandeur d'emploi qu'il est admis en lui disant « *tiens ton poste* ».

²²⁶ Cette lexie a été créée pour désigner les joueurs de football algériens évolués à l'étranger : « Ils demeurent orgueilleux, arrogants et trop individualistes car formatés à un modernisme de façade, où le patriotisme a laissé place à l'«euro-payanisme» ! [...] »

²²⁷ « Que des maçons étrangers construisent nos guérites F3 et des F-beaucoup parce que la formation professionnelle a plus investi sur ses locaux que sur la formation [...] »

²²⁸ Ce néologisme désigne les louanges et les flatteries adressées aux responsables : « Ces mêmes notables, spécialisés dans les tables de multiplication, raflaient tout, sur leur passage, sous le regard de ceux qui étaient menés à «la flûte démagogique» [...] »

²²⁹ Ce néologisme a été créé lors d'une partie de football entre l'Algérie et l'Egypte dans le cadre des éliminatoires de la coupe d'Afrique. A cet événement même les relations politiques étaient très tendues entre les deux pays.

²³⁰ Cette lexie n'existe que sous la forme de femmes beures ou beurettes.

Festival-rien	N	-	-	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Film-hic ²³¹	N	-	-	Ctr	-	4	2.7	-	-	-
Fourre-gens ²³²	N	+	« »	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Fou-vivre ²³³	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Gamin-adulte ²³⁴	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	5.4	-	-
Grimace-sourire (une)	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Grippe financière	N	-	-	syn	-	3	2.1	-	-	-
Gueux socio-quantativistes (des) ²³⁵	N	-	« »	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Gestion technico-administratives (la)	N	-	« »	Ctr	-	3	2.1	-	-	-
Historicopoliticotactique	adj	-	« »	Cpl	-	1	2.1	-	-	-
Homo berbericus	N	-	-	syn	-	4	2.1	-	-	-
Homme-bétail (l') ²³⁶	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	5.2	-	-
Hors-hydrocarbures (exportations)	adj	-	-	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Internationale secrétarienne	N	-	« »	syn	-	8	2.1	-	-	-
Journaliste haut-parleur (un) ²³⁷	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Journaux soupapes ²³⁸	N	-	-	syn	-	1	2.1	-	-	-
Jours-nuits (les) ²³⁹	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	5.4	-	-
Langue-épée aiguisée ²⁴⁰	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-

²³¹ Cette lexie se compose de deux mots simples *film* et *hic* qui signifie point difficile, essentiel d'une chose ou d'une affaire. Synonyme de crucial : « Nous avons droit, ces derniers temps, à une panoplie de produits filmiques, film-hic [...] »

²³² L'explication de cette lexie est fournie dans le texte : « On naît et on se retrouve, sans le vouloir, sans n'avoir rien fait dans un livret comme dans une rafle. Tu poursuis, embarqué dans ce « fourre-gens » [...] »

²³³ Cette lexie est construite par analogie avec fou-rire.

²³⁴ Cette lexie désigne un enfant qui se comporte comme un adulte : « ouach ça va p'tit ? digoutage répondra le gamin-adulte, sans trop réfléchir programmé qu'il est selon les habitudes parentales qui font fi de son enfance [...] »

²³⁵ Ce néologisme désigne quand le pétrole échappe à l'humain : « le pétrole pose inévitablement problème... nous sommes devenus des « gueux socio-quantativistes [...] »

²³⁶ Se dit des hommes qui sont entassés comme du bétail dans le transport public « Le bus, c'est aussi la promiscuité. Il transporte l'homme-bétail et l'information de proximité [...] »

²³⁷ Cette lexie désigne un journaliste audacieux : « Pour dire la vérité, chercher à louer un journaliste haut-parleur [...] »

²³⁸ « Le pouvoir a besoin de journaux soupapes porteurs de scandales, capables de l'aider à endormir la plèbe [...] »

²³⁹ Nous pouvons considérer cette lexie comme un oxymore : « On invite les journaux et les jours-nuits pour des veillées qui coûtent que coûte [...] »

²⁴⁰ La phraséologie est un ensemble des expressions propres à un usage, un milieu, une époque, un écrivain. Or le chroniqueur la définit autrement dans son texte : « la phraséologie est cette langue-épée aiguisée [...] »

Leurre-travail ²⁴¹	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Lunettes pare-brise (des) ²⁴²	N	-	« »	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Madame Citoyenneté	N	-	-	syn	-	8	2.1	5.2	-	-
Masculin accouchement ²⁴³ (un)	N	-	-	syn	-	7	2.1	5.4	-	-
Mendiant- bizness	N	-	-	Ctr	-	3	2.1	5.4	-	-
Militairopétrolière	adj	-	-	Ctr	-	3	2.1	-	-	-
Mode baisse (le) ²⁴⁴	N	-	« »	syn	-	8	2.1	-	-	-
Monsieur Modernisme (le)	N	-	-	syn	-	8	2.1	5.2	-	-
Mensonge assisté (un) ²⁴⁵	N	-	-	syn	-	6	2.1	-	-	-
Mensonges bénins	N	-	-	syn	-	6	2.1	-	-	-
Mensonge chronique	N	-	-	syn	-	6	2.1	-	-	-
Naphtodépendance	N	-	-	syn	-	3	2.1	-	-	-
Nez-ologie (la) ²⁴⁶	N	-	« »	Cpl	-	7	2.1	-	-	-
Nouveaux-nez (des)	N	-	« »	Cpl	-	8	2.1	-	-	-
Opération hydra-carbure (l')	N	-	-	syn	-	1	2.1	-	-	-
Placeuse politique ²⁴⁷	N	+	« »	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Pantalarges	N	-	« »	Cpl	-	7	2.1	-	-	-
Parents-ados	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Parking-trottoir	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Pays-cible	N	-	-	Ctr	-	2	2.1	-	-	-
Peinturelookrie (une) ²⁴⁸	N	-	-	Cpl	-	8	2.1	2.2	-	-

²⁴¹ Cette lexie est composée de *leurre*, illusion et *travail* : « la wilaya c'est extra. Ils commencent à être à l'heure à leurre-travail. Depuis l'arrivée du nouveau wali. [...] »

²⁴² « Les lunettes «pare-brise» made in China envahissent le visage de nombreuses d'entre elles [...] »

²⁴³ Peut-on considérer cette lexie comme oxymoron étant donné que l'accouchement est spécifique aux femmes

²⁴⁴ Cette lexie désigne les rabais que font les marchands pour bien vendre leurs marchandises au mois sacré, mois de solidarité : « Tous les commerçants de la ville passèrent en «**mode baisse**» et en trois jours, tout le pays renoua avec les prix abordables et avec la vraie solidarité [...] »

²⁴⁵ La lexie et les suivantes désignent les mensonges de la nouvelle technologie (selon le chroniqueur, on peut mentir à travers un téléphone fixe ou un téléphone portable)

²⁴⁶ Ce néologisme est constitué de la lexie *nez* et le quasimorphème *logie*. Dans son contexte, cette lexie désigne une science de l'honneur : « En train de nous bouffer le nez... «malme... nez» dans une situation à laquelle la «nez-ologie» n'a pas encore trouvé de nom [...] »

²⁴⁷ « Nous autres anonymes Algériens n'attendrons pas «les placeuses politiques » pour donner nos opinions. Placeuses qui nous promettent, à chaque échéance politique, [...] »

²⁴⁸ Cette lexie désigne ironiquement le ravalement de façade qui rentre dans le cadre de l'embellissement de la ville : « On décide enfin à décorer cette ville, Oran, Une peinturelookerie d'un goût incertain [...] »

Pétodolareux	adj	-	-	Cpl	-	4	2.1	-	-	n<adj
Peuple bogosse (un)	N	-	« »	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Photocopie mentale (la) ²⁴⁹	N	+	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Photolangage (une) ²⁵⁰	N	+	« »	Cpl	-	4	2.1	-	-	-
Placeuses politiques (les) ²⁵¹	N	-	« »	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Pneumanie ²⁵²	N	-	-	Cpl	-	8	2.1	3.5	-	-
Poissee-ans (la) ²⁵³	N	-	Tr G« »	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Pollution audiovisuelle ²⁵⁴	N	-	-	Syn	-	4	2.1	-	-	-
Politico-politiques ²⁵⁵	adj	-	-	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Portefeuille-connaissance ²⁵⁶	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Pouvoirs-faire	N	-	-	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Programme anti-pénurie	N	-	-	Syn	-	3	2.1	-	-	-
Programme anti-Soulèvement	N	-	-	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Programme anti-stress (un)	N	-	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Pro-motions ²⁵⁷	N	-	Tr Gr	Ctr	-	1	2.1	-	-	-
Psycho-technico-esthétique-médicalo-syndicalo-	adj	-	« »	Syn	-	8	2.1	-	-	-

²⁴⁹ L'explication est fournie dans le texte : « Mais un fils, peut-il être la photocopie mentale, intellectuelle certifiée conforme, de son père? Allah yaalem [...] »

²⁵⁰ L'explication de cette lexie est donnée par le chroniqueur : « Une « photolangage » la photo, l'art d'« écrire avec la lumière » à la syntaxe un peu simple, à la grammaire souple et au vocabulaire infini [...] »

²⁵¹ « Nous autres anonymes Algériens n'attendrons pas « les placeuses politiques pour donner nos opinions [...] »

²⁵² Ce néologisme désigne un fléau social. Les gens expriment leur mécontentement en brulant des pneus : « sinon notre pays sera un jour touché par le fléau de la pneumanie. Ils sont sans eau depuis des semaines. Ils occupent l'avenue principale, barrent la route et brûlent des pneus. Puissent-ils être entendus ! »

²⁵³ Il s'agit d'un titre d'une chronique qui désigne la pension d'un retraité : « Si on peut appeler budget, la poisse-ans, la pension d'un retraité [...] »

²⁵⁴ Composée de deux lexies simples, ce néologisme illustre la médiocrité de l'audiovisuelle : « ce ne sont pas les créateurs qui manquent dans notre chère chaîne nationale... On ne sait si, dans leur plan de charge, elles ont inscrit la pollution audiovisuelle »

²⁵⁵ Ce néologisme désigne les intérêts politiques concernant conflit du Sahara occidental: « Ne nous parlez ni du Sahara occidental, gharbia à nos soucis, ni des tiraillements et des calculs politico-politiques que cela implique [...] »

²⁵⁶ Construite de deux lexies simples *portefeuille* et *connaissance*, cette lexie a été inventée pour désigner les poches qui se remplissent grâce aux services rendus : « Ils ont des connaissances partout et peuvent tout te régler. Chaque anneau ayant sa spécialité, leur répertoire téléphonique est chargé et leur portefeuille connaissance est fourni [...] »

²⁵⁷ Cette lexie est le titre d'une chronique. Dans le contexte, *pro-* est considéré comme l'abrégé du professionnel qui est juxtaposé par l'intermédiaire d'un trait d'union au mot motion (action de mouvoir) : « pourquoi des amis de longue date peuvent s'entretuer pour une pro-motion, une place au soleil ? Dans un même parti, des types qui défendent les mêmes idées magouillent et chacun veut être au sommet [...] »

recruteur										
Rapidement mortels (des)	N	-	« »	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Rencontre -millefeuilles ²⁵⁸	N	-	-	Ctr	-	2	2.1	-	-	-
Riens-egos (des)	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Rires gras (les) ²⁵⁹	N	-	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Ronds-points verdurés (des)	N	-	« »	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Ruelles-marchés (les) ²⁶⁰	N	-	« »	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Rues poubelles	N	-	-	Syn	-	8	2.1	-	-	-
Sang plein ²⁶¹	N	-	« »	Syn	-	2	2.1	-	-	-
Savoir-aimer ²⁶²	V	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Soirées-vitrines (les) ²⁶³	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Sourire pieds nus (un) ²⁶⁴	N	-	« »	Syn	-	7	2.1	-	-	-
Sur-riant (un) ²⁶⁵	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Tables-étables ²⁶⁶	N	-	« »	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Tactico-physico-technique	adj	-	-	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Taille-taille (le) ²⁶⁷	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Taxi-fuyants (des) ²⁶⁸	N	+	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-

²⁵⁸ Cette lexie désigne une rencontre politique : « Que tel dignitaire occidental vienne pour une visite éclair ou une rencontre mille-feuilles, ça va changer quoi pour nous autres ? [...] »

²⁵⁹ « Les geignards, les mous, les puants, les rires gras [...] »

²⁶⁰ « Mieux dans les «ruelles-marchés» les espaces entre deux tables de fruits et légumes, eux aussi sont gérés de la même manière [...] »

²⁶¹ Parlant des bals d'antan en Algérie, le chroniqueur a inventé ce néologisme : « Sur les places des villes, les bals battaient «sang plein». Les endimanchés dansaient l'air insouciant [...] »

²⁶² Cette lexie qui, veut dire habilité à aimer, est construite par analogie avec savoir-faire.

²⁶³ Cette lexie a été créée en parlant des enfants des sous-ministres et leur façon de s'habiller : « ces fils des sous-ministres qui s'exposent dans les soirées-vitrines éructant des conversations tiers-mondianes [...] »

²⁶⁴ L'explication de ce néologisme est dans le texte : « Il les regarda, souriant, « un sourire pieds nus », car il avait aussi perdu toutes ses dents dans «l'accident» [...] »

²⁶⁵ « Vraiment c'est extra ! Ils sont souriants. Sur-riant. Pourquoi pas ? Tant qu'il y a la chaîne [...] »

²⁶⁶ La grève des enseignants qui se répète pourrait provoquer la fermeture des portes des écoles. Ces dernières selon l'imagination du chroniqueur vont se transformer en bergerie ou étable : « La décision serait peut-être, un jour, prise. Fermer toutes les écoles... Même phonétique : «tables-étables» [...] »

²⁶⁷ Cette lexie désigne se faire une taille plus fine pendant l'été que se soit pour les filles ou les garçons : « L'été arrive... Réveillons nos lignes. Les chachra courent à leur musculation. Les chirett, elles, se doivent de rogner les rondeurs, de faire attention à la bouffe [...] »

²⁶⁸ Le mot clandestin (quelqu'un qui gère au noir son taxi), qui d'ailleurs très courant en Algérie a été remplacé par *taxi-fuyants* : « Loue place pour **taxi** clandestin, sécurité assurée [...] »

Technico-tactiques ²⁶⁹	Adj	-	« »	Ctr	-	4	2.1	-	-	-
Technico-tactico-footbalistico-politiques	Adj	-	-	Syn	-	1	2.1	-	-	-
Tiers-mondaines	Adj	-	-	Ctr	-	2	2.1	-	-	-
Tourne-tourne (le) ²⁷⁰	N	-	« »	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Tue-caf (un) ²⁷¹	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Tir-fesse (le) ²⁷²	N	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Tue-tête (Rai) ²⁷³	Adj	-	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Tue-moust (un) ²⁷⁴	N	-	-	Ctr	-	7	2.1	-	-	-
Vaches-rient (les)	N	-	« »	Ctr	-	8	2.1	-	-	-
Ver solidaire ²⁷⁵	N	+	-	Syn	-	7	2.1	-	-	-
Viande janitou (la) ²⁷⁶	N	-	« »	Syn	-	3	2.1	-	-	-
Visite éclair (une) ²⁷⁷	N	-	-	Syn	-	2	2.1	-	-	-
Vrai-faux (le) ²⁷⁸	N	+	-	Ctr	-	8	2.1	-	-	-

²⁶⁹ « à quelques heures d'un match dont on appréhende plein d'« inconnues » suite aux galimatias « technico-tactiques » indéchiffrables [...] »

²⁷⁰ Traditionnellement la mariée doit porter sept tenues le jour de son mariage et c'est comme un défilé de mode, elle fait des allés retours dans la salle: « Sa tête qui tourne n'empêche pas le «tourne-tourne» dans la pièce [...] »

²⁷¹ Nous avons considéré cette lexie comme construite car elle est composée de deux simples reliées par un trait d'union : la lexie *tue* du verbe tuer et la lexie *caf* qui est le résultat d'une troncation (apocope) de la lexie cafard. Dans son contexte, cette lexie désigne ce qui sert à attraper les cafards et le sens est déductible à partir de ses éléments constitutifs: « Essayez tue-caf, l'exterminateur des cafards, vous n'en verrez plus chez vous, à tel point qu'ils vont vous manquer [...] »

²⁷² Cette lexie existe mais avec une autre orthographe, le tire-fesse, qui un remonte-pente ou un téléski. On se demande si le chroniqueur ignore l'orthographe de cette lexie : « Le tir-fesse est en panne [...] »

²⁷³ Parlant du Rai, musique traditionnelle algérienne, poussé très fort dans les transports publics : « j'ai cru entrer dans une boîte de nuit mobile – new génération – avec du raï tue-tête [...] »

²⁷⁴ Il s'agit dans ce néologisme obtenu par le procédé de la composition du rapprochement de deux lexies simples : *tue* du verbe tuer et *moust* qui n'est que le résultat d'une troncation du mot moustique. Dans son contexte, cette lexie désigne ce qui sert à attraper ou à tuer les moustiques : « les moustiques vous dérangent, vous empoisonnent la vie, vous gâchent votre sommeil. Achetez tue- moust, on n'en a pas fait mieux depuis flee-tox [...] »

²⁷⁵ Le chroniqueur donne l'explication de son néologisme : « Et le ver solidaire, c'est quoi ? C'est presque pareil. C'est un ver parasite qui est accroché aux parois de la société [...] »

²⁷⁶ En 2010, l'Algérie avait importé de la viande provenant de l'Inde pour des raisons de prix : « Ça y est nous allons manger la viande indienne pour notre ramadhan. La viande «janitou» et la vache sacrée [...] »

²⁷⁷ Parlant du domaine politique, cette lexie désigne une visite « rapide » rendue par une autorité étrangère en Algérie : « Que tel dignitaire occidental vienne pour une visite éclair [...] »

²⁷⁸ « Il y a le vrai-faux, le faux qui a des allures de vrai [...] »

3-10-1-1-1-5) Les composés hybrides :

Le terme hybride dans son acception linguistique a été utilisé pour la première fois par Vaugelas (1647: 273), qui, en soumettant à l'examen normatif les expressions au préalable, préalablement, fait la remarque suivante : « [...] ils [ces mots] avaient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils étaient moitié latins et moitié français, quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides [...] ou métis [...] ».

En effet, ce phénomène linguistique est l'un des résultats les plus tangibles du contact de langues puisque ce phénomène d'hybridation peut être relevé selon H Boyer (2001 :62-63) « de deux considérations : l'une macrolinguistique qui intéresse le système et dans ce cas là on peut parler d'hybridation interlectale, l'autre microlinguistique, de l'ordre du bricolage qui n'est qu'un métissage fondamentalement conversationnel du répertoire de locuteurs en transit ethnolinguistique [...] on parle aussi de néocodage lorsqu'on a affaire des formes qui ont été « bricolées » et qui n'appartiennent ni à langue A ni à la langue B et qui peuvent avoir une durée de vie réduite. Ces formes constituent des créations réellement interlinguistiques.»

Le dictionnaire de linguistique définit cette formation linguistique comme « un mot hybride composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes. » (J. Dubois et al., 2002 :235)

Mais, pour Gross (1996), le fonctionnement de ces éléments, c'est-à-dire, les éléments des composés, se situe entre celui des affixes et celui des mots autonomes (ils ont une fonction lexicale, comme des noms, des adjectifs ou des verbes, mais, à l'instar des affixes, ils sont dépourvus d'autonomie dans la langue emprunteuse).

Donc, la définition de Dubois a aujourd'hui l'inconvénient d'être trop restreinte, car elle limite le concept en question à des formations qui ne se composent que de racines, donc d'éléments lexématiques.

Ce même point de vue est partagé par J Kortas (2009 : 533-550) quand il dit : « L'hybride lexical est défini comme un néologisme issu principalement d'une hybridation, considérée comme un processus spécifique de créativité lexicale, qui combine les mécanismes de dérivation et d'emprunt direct. Ce processus se réalise par l'adjonction d'un élément

allogène (mot plein lié, confixe ou affixe), emprunté directement à une langue A, soit à une base indigène, soit à un élément allogène venant directement d'une langue B. »

Ainsi, il ajoute que qu'il existe deux approches pour la formation des composés, l'une classique qui repose essentiellement sur le mécanisme de confixation (totale ou partielle) et l'autre l'approche contemporaine, qui élargit les contours du concept en question en dehors de son extension confixale. Les auteurs distinguent les néologismes hybrides morphologiquement les plus variés (amalgames d'éléments lexématiques, affixaux et désinences)

Nous retrouvons la même idée chez F. Benzakour (2001 :38). Pour cet auteur, le phénomène d'hybridation ou création de néologismes intersystémiques (emprunt et calque), mettant en jeu les règles de création de deux langues, -la langue source et la langue cible- est le paramètre le plus fiable quant au degré d'intégration des emprunts aux langues locales dans le français en usage au Maroc et au Maghreb.

Quant à nous, nous nous intéressons dans ces pages uniquement aux hybrides composés²⁷⁹. Il est un phénomène linguistique qui est celui de la création d'unités lexicales nouvelles hybrides formées de deux composants, l'un relevant, généralement, de la langue française, l'autre d'une autre langue différente. En d'autres termes, il est la base de tout métissage de langues à l'aide duquel deux lexies autonomes peuvent se construire une unité complexe.

Or, ce phénomène d'hybridation est généralement décrit par les ouvrages traitant de la morphologie mais les unités entrant dans cette composition ne sont pas attestées par les dictionnaires. Il est surtout connu par la particularité qu'il offre une composition où les deux éléments bases constitutifs appartiennent à deux langues différentes. Plusieurs croisements de bases sont possibles et que nous avons trouvé dans notre corpus : base arabe + base française : *madih politique*, base anglaise + base française : *news croustillantes*, base française + base arabe : *caméra chorba*, base française + base anglaise : *mendicité new-look*.

En effet, ces langues peuvent être d'origines distinctes et de nombreuses hybridations sont réalisables : arabe/français, arabe/anglais ou encore français / anglais. Ces hybridations interviennent souvent dans la création lexicale journalistique. Ainsi, nous indiquons respectivement ces différentes hybridations en utilisant les lettres suivantes : a/f, a/a, f/a, af et fa.

²⁷⁹ Cf. p. 41 (dérivés composés hybrides).

Par ailleurs, ce modèle hybride se conforme beaucoup plus à l'oral qu'à l'écrit car les règles grammaticales (orthographe, syntaxe, etc.) ne pouvant être respectées.

Pour notre corpus, l'innovation par hybridation occupe la deuxième position, représentant tout de même un taux de 07, 02%. Nous mentionnons que notre corpus atteste ce procédé de création par hybridation faisant recours surtout à l'emprunt.

Ainsi, notre corpus atteste des composés hybrides où les deux éléments bases constitutifs appartiennent à deux langues différentes, soit arabe/français comme *hadj conteneur*, *programme batata*, *chouaffa électronique* ; arabe/anglais *hard-rai*, *jazz karkabout* ou encore français / anglais : *news croustillantes*, *new génération* et les dérivés hybrides, qu'on abordera plus tard, proviennent généralement d'un emprunt à la langue arabe, par exemple, auquel s'est appliqué, selon les règles du français les mécanismes de préfixation, suffixation (des hybrides à suffixes et préfixes dans la colonne -11- comme *khechinisme*, *demerberkisme*, *doudage*,...).

Le tableau suivant illustre clairement les données recueillies quant à ce type de création :

Composés hybrides		
Arabe/français	Arabe/anglais	Français/anglais
21 lexies	06 lexies	10 lexies

Tableau n°14 : Récapitulatif des composés hybrides

Nous présentons, enfin, les composés hybrides de notre corpus dans le tableau ci-dessous :

-Tableau n°15 : La grille d'analyse des composés hybrides-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Al-Qaïda pharmaceutique (les labos d') ²⁸⁰	N	-	-	Syn	-	6	2.5	5.2	a/f	-
Bidon-douar ²⁸¹	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	f/a	-
Beaucoup bezzaf ²⁸²	Adv	-	-	Ctr	-	7	2.5	-	f/a	-
Bnéouiouiste (un) ²⁸³	N	-	-	Cpl	-	1	2.5	-	a/f	-
Corbeau et la gnina (le) ²⁸⁴	N	-	« »	Exp	-	8	2.5	7	f/a	-
Chouaffa électronique ²⁸⁵	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	7	2.5	-	a/f	-
Clim de moulana (la) ²⁸⁶	N	-		Syn	-	8	2.5	2.2	f/a	-
Eternel karkabou	N	-	« »	Ctr	-	8	2.5	-	f/a	-
Guellil amélioré ²⁸⁷	N	-	« »	Ctr	-	3	2.5	-	a/f	-
Guellil self-service	N	-	« »	Ctr	-	3	2.5	-	a/a	-

²⁸⁰ C'est une sorte de métaphore, plus précisément une allégorie. Après la « vache folle », la « grippe porcine » avec toutes ces pandémies qui ont semé la panique, les labos Parle d'une autre épidémie qui provient cette fois-ci de la consommation du concombre espagnol qualifié de « terroriste » qui a semé la terreur dans le monde. Donc, des millions de vaccins fabriqués par ces labos et qui coûtent des fortunes aux Etats : « Les labos d'Al qaïda pharmaceutique se sont mis plein les poches [...] »

²⁸¹ Nous pouvons considérer cette lexie comme un détournement bidonville.

²⁸² Cette lexie composée est construite d'un élément français et d'un élément arabe, les deux éléments sont considérés comme des synonymes : « Ils sont combien ? Beaucoup bezzaf assurément. Incomptables et indomptables. Aucune statistique sérieuse [...] »

²⁸³ Cette lexie est formée à partir d'une base arabe et d'une base dérivée en français.

²⁸⁴ Cette lexie est le détournement du titre de la fable de La Fontaine « le corbeau et le renard ».

²⁸⁵ Cette nouveauté composée est construite d'un élément arabe *chouaffa* qui veut dire une voyante et d'un élément français. Ce composé a été inventé par le chroniqueur pour désigner une machine qui prévoit l'avenir : « Nous avons une machine qui prévoit l'avenir. Je vais d'abord la brancher sur le devenir des USA ». Chose faite, la chouaffa électronique lui répond d'une voix sèche : « Votre pays sera le plus grand [...] »

²⁸⁶ Cette synapsie est un néologisme ludique. Elle se compose d'un élément abrégé *clim* et d'un élément arabe *moulana*, c'est-à-dire Dieu (notre Dieu). Ce composé hybride a été créé pour ainsi dire l'aération naturelle par opposition à la climatisation (artificielle): « Le train démarre à l'heure. Miracle ? Non, normal. Première classe. Rahma. Que des places assises. Et la clim c'est extra. «Maintenir la porte fermée. Climatisation,... Compartiment bondé, les places assises ne tiennent plus debout On ouvre les fenêtres pour laisser entrer la clim de moulana [...] »

²⁸⁷ Cette lexie est le résultat de la composition de la lexie simple arabe *guellil*, le pauvre en français et de la lexie *amélioré*. Cette lexie désigne l'amélioration de la situation sociale de certains pauvres : « Mon voisin, qui était guellil comme moi, se pavane ces jours-ci dans le quartier parce que, dit-il, il a été promu. Il a obtenu le grade, dans sa carte sociale, de «guellil amélioré». Ce qui lui donne le droit à des indemnités et à certains avantages [...] »

Grand padré (le) ²⁸⁸	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	f/e	-
Hadj conteneur ²⁸⁹	N	-	-	Ctr	a	3	2.5	-	a/f	-
Harraga numériques ²⁹⁰	N	-	-	Ctr	-	7	2.5	5.1	a/f	-
Hbibbi numérique	N	-	Tr Gr	Ctr	-	7	2.5	5.1	a/f	-
Harraga-type	N	-	-	Ctr	-	7	2.5	5.1	a/f	-
Jazz karkabou	N	-	« »	Ctr	-	8	2.5	-	f/a	-
Journées dirassiya (les) ²⁹¹	N	-	-	Ctr	-	4	2.5	-	f/a	-
El khiar terro ²⁹²	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	7	2.5	7.1	a/f	-
Maârifa solide (une) ²⁹³	N	-	« »	Ctr	-	8	2.5	-	a/f	-
Madih politique ²⁹⁴	N	-	-	Syn	-	8	2.5	5.4	a/f	-
Mendicité new-look (la) ²⁹⁵	N	-	-	Ctr	-	7	2.5	-	f/a	-
Mi- Ramdhane	N	-	-	Ctr	-	5	2.5	-	f/a	-

²⁸⁸ Une seule lexie hybride franco-espagnole a été recensée.

²⁸⁹ Cette lexie se compose d'un emprunt arabe *hadj*, musulman qui fait le pèlerinage de la Mecque et conteneur, emprunt à l'anglais *container* « celui qui contient, contenant. Mais cette lexie a un sens différent du sens propre dans le sens où container est spécialement utilisé pour le transport de la marchandise. Donc ce néologisme ne procède pas au sens propre : « Mon fils, je veux que tu épouses une fille que j'ai choisie pour toi... Mais cette fille est la fille de Hadj Conteneur général... »

²⁹⁰ Dans cette lexie et la suivante, il s'agit d'une nouvelle génération qui veut aller au-delà des frontières du pays en faisant des rencontres sur internet pour pouvoir trouver l'âme sœur. Pour les jeunes, l'ère est aux rencontres numériques pour pouvoir faire ses papiers et se sauver de la misère : « Est-ce le fait de se sentir apprécié loin de chez soi qui pousse nos jeunes à cette pratique, ou est-ce une nouvelle génération de harraga numériques ? [...] »

²⁹¹ C'est le résultat de la composition du mot *journées* et le xénisme arabe *dirassiya* qui veut dire journée d'études : « Les journées dirassiya ne sont plus ces moments, un peu particuliers et craints où seule l'argumentation servait de faire-valoir [...] »

²⁹² Ce néologisme est fabriqué sur le modèle du personnage hassen terro. Cette lexie hybride a été créée quand le concombre espagnole, *el khiar* en arabe a fait plusieurs morts en mai 2011.

²⁹³ Cette lexie est construite de la lexie simple arabe *maârifa* qui veut dire connaissance et la lexie *solide*. Cette nouveauté composée peut être remplacée par la lexie simple piston mais le chroniqueur a préféré d'en créer une autre composée. « Un autre ould el-houma a pu obtenir, après interventions et « maârifa solide », le statut de « guellil self-service » [...] »

²⁹⁴ Dans le contexte, il semble qu'il s'agit d'un néologisme sémantique puisque le chroniqueur associe deux termes qui appartiennent à deux domaines totalement différents et qui s'opposent: le mot *madih*, chant religieux et *politique*. Ceci constitue alors un paradoxe « Il y avait ici encore l'artiste beau parleur qui pense mordicus que la phraséologie est cette langue-épée aiguisée qui planifie les parcours sur les mers pour ouvrir la voie du bonheur et de la satiété grâce au madih politique [...] »

²⁹⁵ Ce néologisme hybride est construit sur la base de la lexie simple *mendicité* et la lexie composée *new-look*. Le chroniqueur l'a créée pour désigner les jeunes de la nouvelle génération, joliment habillés et qui demandent l'aumône « El youm, vous avez dû le constater, la **mendicité new-look** envahit nos rues Des jeunes, chiquement habillés, ne manquent pas de prétextes pour convaincre les bienfaiteurs potentiels. Certains prétendent qu'ils veulent, tout juste, avoir de quoi se payer un café ou une cigarette. D'autres, avec un air tristounet, déclarent vouloir manger un morceau [...] »

News croustillantes (des) ²⁹⁶	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	a/f	-
New génération	N	-	-	C tr	-	8	2.5	-	a/f	-
Omra VIP (des) ²⁹⁷	N	-	-	Ctr	-	5	2.5	-	a/a	-
Opium halal (l') ²⁹⁸	N	-	Tr Gr	Syn	-	7	2.5	5.4	f/a	-
Prking-trottoir (un)	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	a/f	-
Peinturelookrie (une)	N	-	-	Cpl	-	8	2.5	-	f/a	-
Programme batata ²⁹⁹	N	-	-	Ctr	-	1	2.5	-	f/a	-
Sidi good year	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	a/a	-
Sidi Michelin	N	-	-	Ctr	a	8	2.5	-	a/f	-
Sidi quelque chose (un)	N	-	-	Ctr	-	8	2.5	-	a/f	-
Sidi Smig ³⁰⁰	N	-	-	Ctr	-	3	2.5	-	f/a	-
Sidna tramway	N	+	Gr	Ctr	-	8	2.5	-	a/a	-
Vernis tijara (le) ³⁰¹	N	+	« »	Ctr	-	4	2.5	-	f/a	-
Zabel show ³⁰²	N	-	Tr Gr« »	Ctr	-	8	2.5	-	a/a	-
Zerda scientifique ³⁰³	N	-	-	Ctr	-	4	2.5	-	a/f	-

²⁹⁶ Cette lexie hybride se compose du mot anglais *news* et du mot français *croustillantes*. Ce néologisme désigne les toutes nouvelles informations. Le chroniqueur a employé l'adjectif *croustillantes* pour dire des nouvelles fraîchement sorties des quartiers : « Il espère bien collecter quelques **news croustillantes** à raconter dans le quartier et au-delà. [...] »

²⁹⁷ Ce mot composé hybride est formé du mot simple *Omra* qui est une forme de pèlerinage à la ville sainte de la Mecque et *vip*, terme désignant en anglais *very important person*, autrement dit une personne très importante. Dans son contexte, cet hybride désigne les pèlerins qui font l'omra en mois de Ramadan sachant bien qu'en cette période de jeûne, l'omra coûte plus chère alors ces pèlerins sont qualifiés de personnes importantes, c'est-à-dire qui ont beaucoup d'argent. « Accoutrez-vous de blanc, blanchissez vos consciences par des omra VIP, vous ne tromperez personne, alors Dieu... »

²⁹⁸ Titre d'une chronique, cette synapsie se compose du mot opium, suc de pavot, ce qui engourdit l'esprit, synonyme de drogue, qui est interdit et le mot arabe halal, en religion musulmane se dit de la nourriture permise alors que la juxtaposition des deux mots constitue un oxymore.

²⁹⁹ L'emploi de ce composé hybride pour désigner un programme peu ambitieux puisque dans le contexte, la lexie arabe batata ne désigne pas la pomme de terre. Dans ce cas nous pouvons parler du sens figuré c'est celui de la métaphore

³⁰⁰ Cette lexie hybride arabe *sidi* monsieur en français et l'acronyme français *smig* Salaire minimum interprofessionnel garanti peut être considérée comme une personnification : « Comment, avec toute cette augmentation des salaires décidée par Sidi Smig fi la tripartite, votre père n'a pas pu se payer un abonnement sur le net [...] »

³⁰¹ Cette lexie est composée de *verniss*, mot français et *tijara*, terme arabe, commerce en français. Cette lexie désigne les mensonges que les commerçants inventent pour mieux vendre leurs produits : « Le commerçant qui vend du zbel, qui le sait, mais qui met par-dessus le vernis «tijara», mensonge commercial [...] »

³⁰² Cette lexie est forgée sur le modèle TV show.

³⁰³ Ce mot nouveau est composé du mot arabe *zerda* qui, veut dire une cérémonie rituelle et l'adjectif *scientifique* désignant les journées scientifiques qui se transforment en fêtes « Aussi n'est-il pas étonnant de voir se constituer des groupes d'individus qui se spécialisent dans la zerda « scientifique » [...] »

3-10-1-1-1-6) Les composés télescopés (les mots-valises) :

L'expression « mot-valise », due à G Ferdière en 1952, est un calque de l'anglais portmanteau word, emprunté à Lewis Carroll qui avait utilisé cette image (portmanteau word) dans son célèbre roman : *De l'autre côté du miroir* (1871). Cette locution fait référence aux valises porte-manteaux qui se replient. En effet, un mot-valise résulte de la réduction d'une suite de mots à un seul mot.

Ainsi, selon A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2003 : 178) pour créer un mot-valise il faut, en principe, que les formes des deux composants comportent une partie commune, permettant cette contraction des deux mots en un, comme par exemple dans *midinette* (midi + dinette). Mais ce n'est pas toujours le cas de tous les mots-valises car les modèles de formations de ces créations lexicales sont selon B Fradin, en fait, assez variés.

Cette même réflexion, on la retrouve bien chez M-F Mortureux (2001 :52). L'auteur souligne que formellement « *ce mode de création d'unités lexicales, surtout nominales, se caractérise par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais dans des conditions telles que le mot créé conserve un segment commun aux deux bases.* »

Or, pour F Gadet et L Guespin (2000 :295) ce mode de formation procède par la réduction de deux mots sans souci d'une logique morphologique : il suffit que l'on puisse retrouver les mots de base. En d'autres termes, le mot-valise désigne la création d'un mot dans lequel les deux lexèmes télescopés peuvent se retrouver aisément.

Du point de vue sémantique, l'originalité du mot-valise tient à ce qu'il signifie, selon B Fradin (2003) ainsi que A Grésillon (1984), une « co-prédication » ou « plusieurs prédications dans l'espace d'un lexème ».

Selon les théories qui ont été établies par ces linguistes, le mot-valise constitue globalement une polarité sémantico-référentielle mélangée. Tantôt il condense un désignateur et un prédicat comme dans l'exemple suivant : la « randonue »*, tantôt il combine deux prédicats, qu'ils soient adjectivaux ou nominaux et verbaux, comme dans cette création *valdorloter**.

* Randonnée pratiquée nue

* Publicité Val d'Aoste. Ces exemples sont empruntés à M Bonhomme, (2009), « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales ».

Pour notre part, ce sont des composés soudés, ayant subi des troncations pour l'un de leurs composants ou les deux à la fois pour faciliter leur jonction. Ainsi, on mentionne que les mots-valises se forment en réunissant non seulement la partie initiale du premier mot (l'apocope) et la partie finale du deuxième ou dernier mot (l'aphérèse), mais aussi les apocopes et les aphérèses des mots entre elles. Les deux dernières peuvent être combinées avec des mots simples. Plusieurs modèles ont été recensés : apocope + aphérèse, apocope + apocope, aphérèse + aphérèse, apocope + mot simple ou encore aphérèse + mot simple.

A titre informatif, et selon une étude, l'un des premiers mots-valises connus en France est le nom de la fameuse résidence collective conçue par Charles Fourier, le « phalanstère » (en 1816) formé de « phalange » et de « monastère » (A. Minda, 2004 :10).

En ce qui concerne notre corpus, ces composés soudés, n'arrivent qu'en troisième position. Ce mécanisme d'innovation morphosémantique, très répandu en langues européennes en particulier en anglais, n'enregistre qu'un pourcentage relativement secondaire (07,77%), soit un nombre de 38 lexies seulement de la totalité des néologismes du corpus.

A propos de ces composés télescopés, nous constatons à travers les résultats obtenus que deux principaux procédés sont à l'origine de ces créations : la troncation par apocope, de l'un des deux mots employés, très fréquente et la troncation par aphérèse du second plus rare. Par ailleurs, notre corpus recense un autre modèle de formation de ces composés mais qui reste très marginal, deux mots seulement. Ces derniers résultent de la réduction de l'un des mots formant le mot-valise, soit par apocope ou aphérèse et conserve la partie initiale et la partie finale de tout le mot second. Ceci, nous a amené à établir une typologie des mots-valises selon le modèle formation ainsi que leur répartition.

Le tableau ci-dessus synthétise parfaitement les différents types de formation des mots-valises recensés de notre corpus.

Tableau n°16: Récapitulatif des mots-valises

Mots-valises	Type de formation				
	apocope+ aphérèse	Mot complet+aphérèse	apocope+mot complet	Mot complet+aphérèse +apocope	Apocope+ aphérèse+apocope
	16	12	10	01	01

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, il semble que le type de formation des mots-valises le plus représenté est le type apocope + aphaérèse constituant plus que la moitié de nombre des composés télescopés inventoriés de notre corpus. Exemples : *samdhan* (samedi+ ramadhan), *dormedi* (dormir+samedi), *pharmafruit* (pharmacie fruit), *boujouerie* (boucherie+bijouterie) *buvresse* (bu+ivresse). Ce modèle vient donc en première position mais avec seulement 16 créations lexicales de notre corpus. Le type mot complet +aphérèse vient en seconde position avec 11 lexies néologiques. Exemples : *otitophone* (otite+ téléphone), *oxydental* (oxyde + occidental). 10 lexies sont créées par le modèle apocope + mot complet. Exemples : *anarchie* (âne + anarchie), *mouspolitique* (moustiques + politique), *politechnique* (politique + technique),...

Le tableau indique également que le nombre de lexies créées par le type mot complet+aphérèse + apocope *docteur es- cros* (docteur + doctoresse+ escrocs) est en nombre tout à fait comparable à celui des lexies qui proviennent du modèle apocope +aphérèse + apocope. Exemple : *embraboussades* (embrasser+ embrassades+boussates (en arabe)). Pour ce dernier exemple, nous constatons l'imbrication des lexies appartenant aux deux systèmes (l'arabe et le français) comme c'est le cas aussi dans l'exemple suivant: *hizbicule*, formé de hizb « parti » et ridicule « parti politique minuscule ».

Ces deux types de création se classe en quatrième position mais avec seulement 5,26% des créations composées. Par ailleurs, ce type d'innovation lexicale reste très marginal de la totalité des néologismes du corpus de notre recherche, soit un pourcentage de 04, 10% et 7,77% de la création morphosémantique.

Nous avons, enfin, rassemblé tous les mots-valises trouvés dans notre corpus journalistique dans le tableau suivant :

-Tableau n°17 : La grille d'analyse des mots-valises-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Ânarchie ³⁰⁴	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Anaphabébête ³⁰⁵	Adj	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Ânebitude	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Aneformatique (l')	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Assauciation ³⁰⁶	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Beaulitique ³⁰⁷	N	-	« »	Cpl	-	3	2.3	3.5	-	-
Bidonvillas ³⁰⁸	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Boujouterie ³⁰⁹	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Casgoule ³¹⁰	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-

³⁰⁴ Cette lexie est issue, sans doute, de télescopage de deux lexies simples : âne et anarchie.

³⁰⁵ Croisement de deux lexies simples : analphabète, illettré et bête, un peu bête. Ce néologisme illustre le niveau intellectuel que peut avoir un chanteur de raï : « Et ça parle débat des grandes questions philosophiques de notre temps, du divorce, de la grande star au dernier tube de cheb analphabébête [...] »

³⁰⁶ Croisement du mot assaut, action d'attaquer pour s'emparer des positions ennemies et association, action d'associer : « Cette « assauciation » de grosses légumes est considérée comme le quatrième pouvoir d'achat [...] »

³⁰⁷ Mot-valise associant beau et politique mais il ne s'agit pas de la prononciation de la consonne /p/ en /b/ puisque le /p/ n'existe pas en arabe ? Dans ce cas, il s'agit bien d'une altération phonétique : « Moi, j'ai le statut de guellil. Je ne fais pas la «beaulitique», je ne suis pas «dépité», je ne fréquente ni les salons d'esthétique, ni les salons de l'automobile, ni les salons agroalimentaires [...] »

³⁰⁸ Il s'agit de croisement de deux lexies simples : bidonville, agglomération où vit la population la plus misérable et villas, maisons moderne avec jardin. Cette lexie a été forgée par le chroniqueur pour désigner les fausses villas sans espace vert : « Terre à terre, l'urbaniste insistera sur la nécessité des espaces verts, le danger des cités-bétons dans la ville bidon et les bidonvillas [...] » Nous pouvons considérer cette lexie comme oxymore puisque les deux mots sont de sens contradictoires.

³⁰⁹ Mot-valise associant boucherie et bijouterie. Le chroniqueur l'a inventé pour désigner la cherté des viandes en mois sacré, le Ramadan : « Il s'agit des commerçants. Toute l'année, les boucheries changent d'enseignes; ce n'est plus «boucherie du peuple» qui est affiché sur la façade mais «boujouterie». Le prix des viandes étant ce qu'il est [...] »

³¹⁰ Il s'agit de télescopage de deux unités lexicales (la lexie casque et la lexie cagoule). Cette lexie est le titre d'une chronique. Ce néologisme a été créé pour illustrer le vol à l'arracher par des jeunes cagoulés et qui portent des casques en moto : « Deux adolescents sur une mobylette. L'un derrière l'autre. Ils circulent très doucement, très près du trottoir. Celui qui est derrière n'arrête pas de scruter les piétons. Et... hop, il arrache le sac des mains d'une jeune fille [...] »

Catatotale (la) ³¹¹	N	-	-	Cpl	-	3	2.3	-	-	-
Citadindon ³¹²	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Démocrachie ³¹³	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Dictarchie	N	-	Tr Gr	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Diffilicitation ³¹⁴	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Dimandhan ³¹⁵	N	- -	-	Cpl	-	7	2.3	2.5	f/a	-
Dormedi ³¹⁶	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Eaugique (l') ³¹⁷	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Gravitude (la) ³¹⁸	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Lundhan	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	2.5	f/a	-
Mardhan	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	2.5	f/a	-
Mercredhan	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	2.5	f/a	-

³¹¹ Ce néologisme se compose de deux mots *catastrophe* qui, est tronqué et le mot complet *totale* : « *On ne sait plus par quoi commencer? Dans tous les domaines c'est la catatotale. Là où tu touches [...]* »

³¹² Mot-valise qui combine deux mots *citadin* et *dindon*. Il s'agit d'un néologisme crée par le chroniqueur pour désigner les gens qui sont devenus citadin grâce à l'exode rural. Le chroniqueur a employé le mot dindon pour illustrer le mode de vie des campagnards : « Ils se plaignent de la violence qui ne les a jamais effleurés, car jamais ils ne sortent de leur grosse cylindrée et de leurs lunettes de soleil fumées. » Tout ça à cause de l'exode rural », dit-il. Le citadindon [...]

³¹³ Croisement de démocratie et anarchie. Il s'agit sans doute la démocratie pratiquée d'une façon anarchique.

³¹⁴ Ce néologisme complexe est le croisement de deux lexies difficile et facilitation. Peut-on considérer cette lexie comme un oxymore étant donné que les deux lexies sont de sens contradictoires?

³¹⁵ Cette lexie est complexe car elle fabriquée à partir de la lexie dimanche et la lexie arabe Ramdhan, le mois du jeun pour les musulmans. Ce néologisme a été crée sur le modèle de formation apocope (diman) et aphérèse (dhan) en utilisant le procédé de compocation. Il désigne le (s) jour(s) du Ramadha : « Au fait, les samedhan, les dimandhan, les lundhan, les mardhan mercredhan, les jours du ramadhan, on devient moderne, la technologie est utilisé à fond [...] »

³¹⁶ Ce néologisme est forgé à partir du verbe dormir et la lexie samedi. Elle est obtenue en utilisant le procédé de compocation : *dor* (apocope) et *medi* (aphérèse : « c'est un **dormedi**. Même les volets de nos fenêtres sont somnolents [...] »

³¹⁷ Il s'agit dans ce néologisme complexe de télescopage de deux lexies simples *eau* et *logique*. Par ce néologisme ironique, le chroniqueur voulait nous dire nous que ce qui conforme aux règles de la logique est que l'eau est pour tout le monde : « l'eaugique. L'eau est devenue une mouchkila ouatania, difficile à résoudre. Ceux qui la reçoivent une fois par semaine, la payent au même prix que ceux qui s'équipent d'immenses bâches d'eau et de réservoirs [...] »

³¹⁸ Cette lexie est fabriquée à partir de l'adjectif *grave* et du nom *attitude*. Ce néologisme illustre l'attitude grave des spectateurs : « Ils ont essayé d'appliquer le bémol sur cette situation, mais les écrans télé étaient là pour souligner la »gravitude« de l'attitude des spectateurs [...] »

Mouspolitiques ³¹⁹	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Nezgatif ³²⁰	Adj	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Nouvieux (le) ³²¹	N		Tr Gr « »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Otitophone ³²²	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Ouadnitite ³²³	N	+	« »	Cpl	-	8	2.3	2.5	a/f	-
Oxydental	Adj	-	-	Cpl	-	2	2.3	-	-	-
Paralbole ³²⁴	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Pétrodinareux	Adj	-	-	Cpl	-	4	2.3	-	-	n<adj
Pharmafruit ³²⁵	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Politechnique	N	-	-	Cpl	-	1	2.3	-	-	-
Popudégueulasse ³²⁶	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Poupulation	N	-	-	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Pourtisans ³²⁷	N	-	-	Cpl	-	1	2.3	-	-	-

³¹⁹Ce néologisme est inventé à partir de croisement de deux unités lexicales simples : moustique, apocope *mous* et le mot complet *politiques*. Cette lexie désigne la campagne de démoustication : « au problème des mouspolitiques, il y a des solutions, il suffirait d'une petite campagne de «dimoustification» politique pour rendre la vie plus agréable au citoyen [...] »

³²⁰En utilisant le procédé de mot-valise, le chroniqueur a pu croiser deux lexies simples : *nez*, partie saillante du visage située entre le front et la bouche et *négatif*, qui exprime une négation, un refus. Mais dans le contexte le mot nez n'est qu'un calque morphologique (francisation du mot arabe nif qui veut dire l'honneur) donc qui marque le refus de l'honneur : « Dieu merci, tout n'est pas « nezgatif [...] »

³²¹Il s'agit du croisement du mot *nouveau* et *vieux* : « Si, dans les sociétés autres, chaque jour amène du nouveau. Fi douarna, chaque jour ressemble à l'autre. On vit dans le "nouvieux" [...] »

³²²Ce néologisme qui combine deux mots : *otite*, inflammation aigue ou chronique de l'oreille et *téléphone*, instrument qui permet de transmettre à distance des sons. Les deux mots sont reliés par l'interfixe -o- considéré comme une jonction de deux lexies. Ce néologisme a été inventé pour désigner l'enchaînement des appels téléphoniques : « elles répondent au téléphone: «oui, vous êtes bien chez la katiba du moudir, c'est de la part de qui «silteplé»? Elle coupe pour reprendre la Zoubida la Kbida. Elle passera en revue tous les feuillets de toutes les chaînes zarabes et zarbi jusqu'à ce que «Otitophone» s'en suive [...] »

³²³Cette lexie est le télescopage de deux unités lexicales : l'emprunt arabe ouaden, oreille en français et otite. Cette lexie a été créée dans le même contexte que la lexie précédente.

³²⁴Ce mot nouveau est sans doute le croisement de *ras-le-bol* et *parabole* puisque le chroniqueur l'a inventé dans le même contexte que les paraboles formateuses.

³²⁵Il s'agit de la combinaison de l'unité lexicale *pharmacie* et de l'unité lexicale *fruit*. Ce néologisme a été inventé pour désigner la cherté des fruits en période du mois de Ramadhan. Ils sont ainsi comparé au prix des médicaments « Le marchand de fruits opte pour «pharmafruit», car n'abordera les fruits que le client muni, d'une ordonnance et d'une carte Chiffa' [...] »

³²⁶Croisement de *populace* et *dégueulasse*. Cette lexie a été inventée pour illustrer l'état des cités habitées par le bas peuple : « Comment faire la différence entre cette cité et une autre qui abrite la popudégueulasse sans les senteurs plus présentes de la mezbala à ciel ouvert ? [...] »

³²⁷Mot-valise qui combine deux mots : *pour* et *partisans*. « Il avait beau essayer de les mettre d'accord, les opposants, les anti-tout, les pourtisans [...] » nous considérons ce mot –valise comme une redondance puisque les lexies (*pour* et *partisan*) expriment la même chose mais sous des aspects variés.

Samdhan	N	-	Tr Gr	Cpl	-	7	2.3	2.5	f/a	-
Sangsibilisation ³²⁸	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Sarkozine ³²⁹	N	-	-	Cpl	a	8	2.3	2.5	f/a	-
Statistocs ³³⁰	N	-	-	Cpl	-	8	2.3	-	-	-
Saucile (rentrée) ³³¹	Adj	+	« »	Cpl	-	7	2.3	-	-	-
Sauciologues ³³²	N	-	« »	Cpl	-	8	2.3	-	-	-

3-10-1-1-1-7) Les composés savants / composition savante hybride et les composés synaptiques :

A travers les données recueillies (voir la page 86), nous remarquons une légère inégalité entre les composés synaptiques et les composés savants hybrides et les composés savants qui arrivent en dernière position avec seulement de 06,54% de la totalité de la matrice morphosémantique. Le recours à ces deux mécanismes de création des unités lexicales demeurent proportionnellement peu importants quant à la création morphosémantique.

3-10-1-1-1-7-a) Les composés savants :

Que l'on parle de composés savants ou recomposés classiques, il s'agit du même phénomène, de la même matrice de création lexicale. En effet, ce phénomène désigne la création de mots par fusion d'éléments d'origine étrangère grecque ou latine.

Ainsi, L. Guilbert (1971 : 44) souligne que ces mots savants, par opposition aux mots populaires ou communs sont un modèle de formation qui tire son origine de langues étrangères, le latin et le grec, mais tellement liées à l'histoire de la langue qu'on a parfois hésité à classer cette forme de néologie comme emprunt.

³²⁸ Il s'agit de la combinaison de deux unités lexicales sang et sensibilisation. Le chroniqueur l'a inventé pour désigner l'action de sensibiliser une personne pour que celle-ci soit un donneur de sang.

³²⁹ Croisement de Sarkozy et l'emprunt arabe zine, le beau en français : « Il y avait le sosie de Sarkozie (hachakoum), on va l'appeler Sarkozine, car le nôtre en plus de la connaissance, il a le racisme en moins [...] »

³³⁰ Croisement de statistique et toc, qui signifie ici imitation et qui désigne de fausses statistiques ; « Ils sont combien ? Beaucoup bezzaf assurément. Incomptables et indomptables. Aucune statistique sérieuse, que des statistoc qui nous informent de leur nombre [...] »

³³¹ Mot-valise combinant société et sauce. L'explication est fournie dans le texte : « Déjà à la rentrée sociale on appréhendait la quotidienneté. Rentrée «sauciale». C'est comme ça qu'elle devrait s'écrire. Sauciale because est mangée à toutes les sauces [...] »

³³² Croisement de sociologue et sauce.

Or, J-F Sabayrolles (2000 : 223) affirme que la plupart de ces lexies ne sont pas des emprunts car elles n'existaient pas dans la langue ancienne, le latin ou le grec : ce sont des composés français avec des formants anciens.

A. Mitterand (1986) ajoute que les mots composés savants « *se caractérisent par le fait qu'un de leurs radicaux composants au moins n'existe pas dans la langue à l'état isolé : ou bien, c'est un radical d'origine latine ou grecque, ou bien c'est un radical français (éventuellement emprunté autrefois à une langue étrangère moderne) [...]* ».

En d'autres termes, ces créations lexicales sont des mots empruntés directement aux langues anciennes (grec ou latin), ou des composés formés avec des formants anciens, non autonomes en français sur le plan morphologique mais autonome au plan sémantique. Ces bases non autonomes d'origine classique ou ancienne ne sont pas clairement définies mais elles sont parfois assimilées à des affixes, préfixes ou suffixes³³³, et leur place dans le mot n'est pas fixe. Exemple : *graphologue/géographe*. Ainsi, certains composés savants peuvent comporter un élément du langage courant comme l'exemple de *télévision*. Enfin, nous pouvons ajouter que ces formants sont parfois des hybrides (comme c'est le cas de quelques exemples recensés dans notre corpus).

En ce qui concerne ces recompositions classiques, elles restent très faibles. Malgré leur nombre important dans la langue française, ce mécanisme de créations des lexies est donc trop limité dans les chroniques journalistiques.

En effet, seulement quatre lexies des innovations lexicales sur 925 sont enregistrées et se présentent comme suit dans le tableau ci- après :

³³³Un lexème complexe est formé à partir de n'importe quelle combinaison des deux règles suivantes : la dérivation qui se manifeste formellement par l'ajout d'un affixe (préfixe ou suffixe) à une base ; la composition consiste à former un lexème en combinant deux composants, qui peuvent être chacun soit des lexèmes de la langue moderne, soit des racines grecques et latines appelées éléments de formation

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Néo-conservateur ³³⁴	N	-	-	Ctr	-	2	2.4	-	-	-
Néo-génération ³³⁵	N	-	-	Ctr	-	1	2.4	-	-	-
Nervologue ³³⁶	N	+	« »	Ctr	-	6	2.4	-	-	-
Painologue ³³⁷	N	-	« »	Ctr	-	8	2.4	-	-	-

-Tableau n°18 : La grille d'analyse des composés savants-

3-10-1-1-7-b la composition savante hybride : (grec ou latin + français ou arabe :

Nous constatons, aussi, que notre corpus atteste inégalement des lexies composées d'éléments venus du latin ou du grec ; généralement ces éléments sont assimilés à des affixes³³⁸ latins ou des affixes grecs qui se combinent avec des mots français ou arabe. Par ailleurs, ces divers composés savants hybrides sont variés étant donné le nombre des éléments latins ou grecs que regroupe ce procédé de création. On dénombre, en effet, neuf (09) mots composés d'éléments latins (avec demi, mini, super, post,). Exemple : *superalgériens*, *minizriba*. Dix (10) gréco-latins et treize (13) composés d'éléments grecs (avec anti, bio, cyber et télé) comme *anti-tout*, *bio-dégradé*, *cyber si-sipi*, ... Ainsi, nous avons constaté que ces éléments non-autonomes sont employés avec des noms propres. Exemple : *anti-kadafi*. Ce qui donne à ce système une ouverture indéterminée.

Le graphique suivant synthétise les données recueillies quant aux composés savants hybrides :

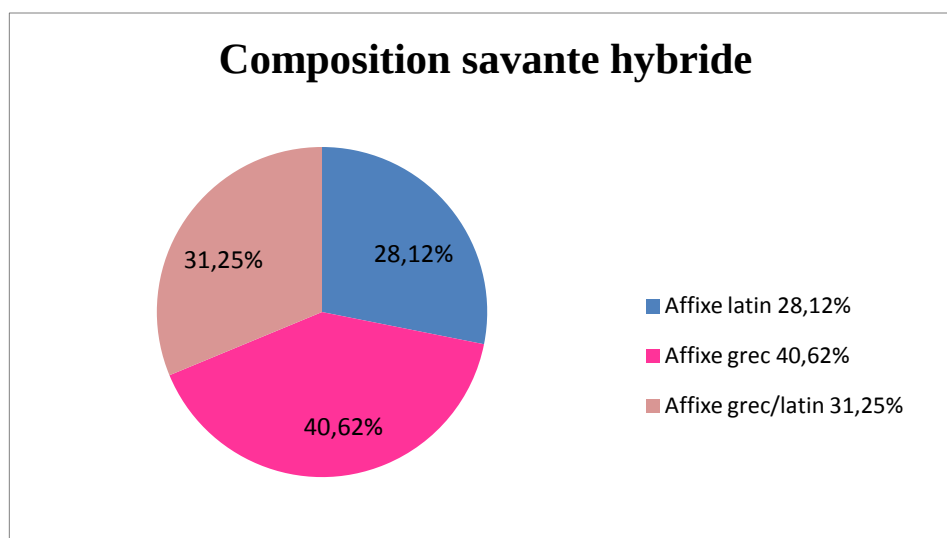
³³⁴ À l'origine, le terme néo-conservateur était utilisé pour critiquer les sociaux-libéraux qui sont passés du côté du Parti républicain en Amérique

³³⁵ Dans son contexte, cette lexie désigne la nouvelle génération née après la guerre du 1^{er} novembre : « Au fond des semelles depuis plusieurs lustres, fallait-il, parbleu!, attendre un exploit sportif, sorti au forceps de la matrice de la néo-génération des novembristes, pour que le pays retrouve enfin un moral gros comme ça ? [...] »

³³⁶ Cette lexie désigne le neurologue. Dans le texte, le chroniqueur rapporte les propos d'une femme qui attend son tour dans le cabinet de neurologue : « Ektbilha, après tu me rendras des comptes. Ma nièce, c'était pareil. Sa maman a dépensé les yeux de la tête. Makhalette « nervologue », ma khalette psychologue ouet goul, rien. Un jour, par hasard, sur conseil d'une voisine, elle a été voir un taleb [...] »

³³⁷ Pas besoin d'être "painologue" pour l'affirmer : le consommateur DZ est gastronomiquement "khobziste".

³³⁸ On se référant à H. H (2005 : 115-120 : La morphologie. Forme et sens des mots du français), on réduit la liste des éléments initiaux reconnus comme préfixes



-Figure 16 : Graphique 13-

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que malgré le petit nombre de lexies concernées par ce procédé de création, les composés formés d'éléments grecs occupent néanmoins la première place avec 40, 62% de l'ensemble des composés savants hybrides. Quant aux composés gréco-latins, ils arrivent en deuxième position. 31,25% est le pourcentage de ces lexies recensées. Les affixes latins sont très peu utilisés quant à la création des composés savants hybrides et ne représentent qu'un taux de 28,12%.

La grille d'analyse des composés hybrides se présente comme suit :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Anti-kadafi (les)	N	-	-	Ctr	a	2	2.4.1	-	f/a	-
Anti-gouvernement ³³⁹	N	-	-	Ctr	-	1	2.4.1	-	-	-
Antipénurie ³⁴⁰	N	-	-	Ctr	-	3	2.4.1	-	-	-
Anti-tout (les) ³⁴¹	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-

³³⁹ Ceux qui s'opposent au gouvernement ou au système politique algérien : « Il paraît (c'est encore au stade de la rumeur) que l'ex-chef du anti-gouvernement, et avec lui toute sa famille, a pris la destination d'un pays européen [...] »

³⁴⁰ Les Algériens ont vécu des périodes difficiles où les denrées alimentaires étaient rares malgré la richesse du pays et c'est pour cette raison que cette lexie a été créée: « Le programme antipénurie a gâté les tubes digestifs et permis la création de boîtes d'import-export avalant des milliards en devise [...] »

³⁴¹ Ceux qui s'opposent à tout : « les opposants, les anti-tout »

Bio-dégradé ³⁴²	adj	-	-	Ctr	-	7	2.4.1	-	-	-
Cyber sisipi ³⁴³	N	-	Tr Gr « »	Cpl	t	6	2.4.1	-	-	-
Demi-œil ³⁴⁴	N	-	« »	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Inter-nôtres (les)	N	-	-	Ctr	-	6	2.4.1	-	-	-
Post-indépendante	adj	-	-	Ctr	-	1	2.4.1	-	-	-
Pro-ça (les)	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Pro-cela (les)	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Pro-lots (les) ³⁴⁵	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Pro-untel (les)	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Pro-tel (les)	N	-	-	Ctr	-	8	2.4.1	-	-	-
Superalgériens ³⁴⁶	N	-	-	Ctr	-	-	2.4.1	-	-	-
Télécinex ³⁴⁷	N	+	-	Cpl	-	4	2.4.1	6.2	-	-
Téléimpérialistes ³⁴⁸	N	-	-	Ctr	-	4	2.4.1	-	-	-
Télémachin ³⁴⁹	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	4	2.4.1	-	-	-
Télésyrie ³⁵⁰	N	-	« »	Ctr	T	4	2.4.1	-	-	-

-Tableau n°19 : La grille d'analyse des composés savants hybrides-

³⁴² Dans cette lexie, l'utilisation d'un trait d'union est inattendue dans la mesure où *bio-* est considéré comme un simple préfixe qui se place directement devant l'élément qu'il détermine. Dans son contexte, ce mot désigne le non respect de l'environnement et ceux qui protège la nature: « Dans notre pays, où les voitures fonctionnent plus au klaxon qu'au carburant, dans ce pays où l'écologiste est souvent bio-dégradé [...] »

³⁴³ Tire d'une chronique, calquée sur cyber café. Cette chronique raconte l'histoire d'une vieille dame retraitée qui veut connaître le mouvement de son compte ccp en se rendant au cyber café.

³⁴⁴ Il s'agit d'un calque de la langue arabe. Lexie qui exprime le mécontentement : Il regarde d'un « **demoeil** » sa progéniture se balancer, innocemment, tutoyant le gouffre de la vie [...] »

³⁴⁵ Ce néologisme est un titre d'une chronique. Cette lexie et les suivantes désignent les personnes qui se partagent un gâteau traditionnel : « il avait beau essayer de les mettre d'accord, les opposants, les anti-tout, les pourtisans, les pro-zerda, les pro-lots (les pro-msemme, eux, s'en donnaient à cœur joie) [...] »

³⁴⁶ D'après le chroniqueur, il s'agit de la classe sociale supérieure en Algérie : Depuis qu'une minorité de superalgériens, en se « dinarisant » à outrance et en se « dollarisant » avec aisance, s'est « milliardisée » au détriment des « ah j'ai rien! », [...]

³⁴⁷ Société algérienne de l'audiovisuel. Nous la considérons comme complexe car l'élément cinex n'est pas attesté.

³⁴⁸ Il s'agit d'une création inventée par le chroniqueur pour désigner la domination totale de la télévision algérienne.

³⁴⁹ Titre d'une chronique, cette lexie désigne la télévision algérienne : « Mais revenons à notre télévision à quatre chaînes et éteignons-la, elle ne nous sert pas ! [...] »

³⁵⁰ Cette lexie a été créée lors de la guerre civile syrienne en 2011, la télévision algérienne ne cesse de diffuser le récit des événements jour après jour.

3-10-1-1-1-7-c) Les composés synaptiques (synapsies ou recomposés modernes) :

A l'opposition traditionnelle entre la composition savante et populaire, la composition nominale affirme sa productivité. Pour cette forme nouvelle de la composition nominale, E Benveniste (1974) propose le terme de synapsie, défini comme « *groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formants une désignation constante et spécifique.* »

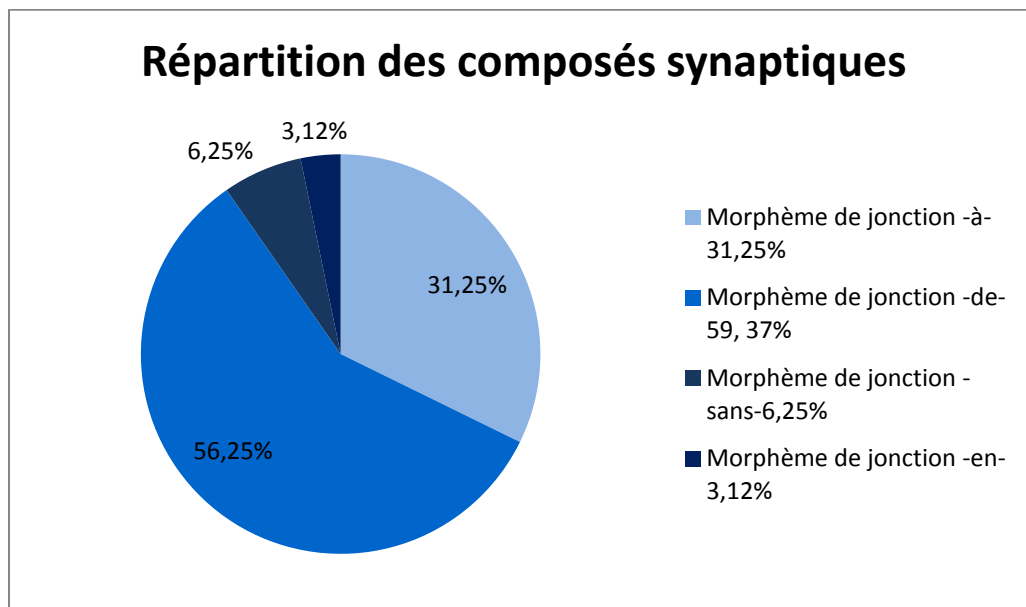
Appelées aussi composés par particule ou synthèmes³⁵¹, certaines lexies se présentent sous la forme de plusieurs lexies autonomes jointes de prépositions. « *Dans la synapsie où tous les éléments sont en principes idiomatiques et de forme libre et dont les membres peuvent être entre eux-mêmes des synapsies, ils sont reliés par joncteurs, principalement de et à, et leur ordre est toujours déterminé + déterminant. Par l'ensemble de ces caractères la synapsie, en tant que mode de désignation, tend à réaliser ce que Saussure appelait la limitation de l'arbitraire.* » (E. Benveniste, 1974 : 174).

Cependant, malgré le développement et la productivité de ce mode de composition qui, sont surtout liés au développement des sciences et des techniques, certains linguistes constatent qu'un problème se pose quant à la lexicalisation de ces composés. En d'autres termes, il n'est pas toujours facile de décider si on a affaire à un syntagme ou à une lexie unique, même en les soumettant aux critères de substitution et d'insécabilité. Ainsi en langues de spécialité, les scientifiques ont tendance à distinguer des composés là où certains linguistes (mais pas tous) auraient plutôt tendance à voir des syntagmes (J-F Sablayrolles, 200 :223).

En ce qui concerne notre étude, notre corpus atteste les créations par recomposés modernes sous toutes ses formes. Ces unités de signification composées de lexèmes liées syntaxiquement par des morphèmes de jonction : « à », « de », « en » ou « sans ». Comme nous l'avons déjà souligné, ce procédé n'est pas très productif dans notre corpus mais, d'après les résultats obtenus, nous comptabilisons tout de même trente sept (37) synapsies, soit un

³⁵¹ Pour reprendre Martinet (1979 : 33), un synthème est « une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes avec lesquels il alterne ». Martinet, voit les synthèmes comme des dérivés diminutifs comme *maisonnette, fillette, indésirable, dirigeable*, etc., qui sont chacun une combinaison de morphèmes. Les synthèmes peuvent être aussi des mots composés comme *casse-noisettes, tire-bouchon, essuie-mains, taille-crayon*, etc., qui combinent un verbe avec un nom pour former un constituant qui est finalement un nom, ou comme *machine à laver, machine à écrire, table à repasser*, etc., qui combinent un nom, un morphème, avec un lexème verbal, et forment ainsi une unité syntaxique en quelque sorte minimale.

taux de 4, 56% de la totalité des néologismes morphosémantique. Ces lexies composées sont réparties comme suit :



-Figure 17 : Graphique 14 -

Le graphique ci-dessus illustre clairement l'inégale répartition entre les composés synaptiques. Les données recueillies montrent que les composés joints par le morphème de jonction « de » est les plus nombreux. Ceci dit que le mot de liaison « de » semble incontournable en matière de la formation des composés synaptiques. Effectivement, nous remarquons 59,37% des créations synaptiques formées à partir de ce procédé. Ainsi nous pouvons donner des exemples : *les bêtes de route*, *tartuffes de probité*, *Pauvres de Bill Gates*, ...etc.

Le second type de synapsies formées de la préposition « à » reste relativement important avec un taux de 31,25%. Parmi les composés recensés, nous citons *machine à fabriquer la misère*, *rai à tue-tête*. Viennent en dernier lieu les composés synaptiques joints par la préposition « en », très faiblement représentées avec un taux de 3,12% de l'ensemble des synapsies que compte notre corpus.

Enfin, le tableau suivant montre clairement la répartition ainsi que l'analyse des différents types de synapsie.

-Tableau n°20 : La grille d'analyse des lexies synaptiques-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Arabisation de l'environnement (l') ³⁵²	N	-	« »	Syn	-	1	2.2	-	-	-
Bas d'haut (les) ³⁵³	N	-	« »	Syn	-	8	2.2	5.4	-	-
Bête de route (ces) ³⁵⁴	N	-	« »	Syn	-	8	2.2	-	-	-
Boîtes à naître (des) ³⁵⁵	N	-	« »	Syn	-	8	2.2	7.1	-	-
Can à sucre (la) ³⁵⁶	N	+	Tr Gr	Syn	-	7	2.2	7.1	-	-
Cigarettes d'Algérie	N	-	-	Syn	t	7	2.2	-	-	-
Crève de travail (la) ³⁵⁷	N		Tr Gr	Syn	-	8	2.2	7.1	-	-
Courses au kourssi (des) ³⁵⁸	N	-	-	Syn	-	1	2.2	2.5	a/f	-
Curiosité maladive ³⁵⁹	N	-	« »	Syn	-	8	2.2	-	-	-

³⁵² Selon le contexte, on peut comprendre qu'il s'agit du fait d'arabiser les différents imprimés, affiches,... en Algérie : « *Un jour, un ministre devait visiter un quartier. C'était l'ère de «l'arabisation de l'environnement» [...] »* »

³⁵³ Selon le contexte, ce néologisme désigne les gens pistonnés et que nous avons considéré comme oxymoron : « les «bas-d'haut», libres de circuler, passeront devant vous tout sourire. Un de ceux qui narguent et qui semblent dire : «Tu vois, mon pote, jri, jri. Rien ne sert de courir, tout est joué d'avance» [...] »

³⁵⁴ Dans son contexte, cette lexie désigne, par comparaison, les chauffards : « Le plus dangereux, celui qui, comme pour vous pousser vers sa folie, vous colle sa carrosserie sur votre pare-chocs, le frustré avide de humer, comme un animal l'arrière-train de l'autre «bête de route». Dès qu'il vous a assez nargué, sa bagnole rutilante vous dépasse pour aller se faire voir ailleurs [...] »

³⁵⁵ Cette lexie désigne les femmes donnent naissance à beaucoup d'enfants, comme auparavant : « Les femmes réapprendront el khbiz et redeviendront des «boîtes à naître » [...] »

³⁵⁶ Cette synapsie est construite sur la locution figée canne à sucre. On peut aussi considérer cette lexie comme un jeu de mots. Le sigle can veut dire Coupe d'Afrique des nations. Le chroniqueur a fabriqué cette synapsie dans le cadre de la coupe d'Afrique des nations de l'année 2010 : « La Coupe d'Afrique des nations a pris fin. Les joueurs vont percevoir des primes [...] »

³⁵⁷ Détournement, grève de travail, qui peut être aussi considéré comme un jeu de mots. Cette lexie a été créée ironiquement par le chroniqueur pour montrer que les travailleurs n'ont jamais travaillé et ils demandent un préavis d'arrêt de travail : « en actionnant le levier des grèves. Le pays, c'est le dernier de leurs soucis. Amala yal khaoua, si vous êtes tous d'accord, c'est nous qui allons prendre les rênes de notre avenir. Nous allons, si vous le permettez, lancer quelque chose de nouveau. « Le préavis de travail ». Et on va voir ce qu'on va voir, ces représentants des travailleurs qui n'ont jamais travaillé [...] »

³⁵⁸ Ce néologisme est construit de la lexie *courses* et de l'emprunt arabe *kourssi*, chaise en français. La lexie désigne par métonymie, le pouvoir politique.

³⁵⁹ Cette synapsie n'est pas attestée par contre nous avons trouvé curiosité malsaine : « Ils savent tout sur tout le monde, l'actualité, les guerres, les incidents,... et surtout les dernières nouvelles sur son entourage qui passera lui aussi sous ce rouleau compresseur que l'on nommera «soif de savoir» ou «curiosité maladive» [...] »

Cyber code de routes	N	-	-	Syn	-	6		-	-	-
Droits-d'homiste ³⁶⁰	N	-	-	Syn	-	7	2.2	-	-	-
Epidémie de pneumonie ³⁶¹	N	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Escargots de route (les) ³⁶²	N	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Etat de buvresse ³⁶³	N	-	-	Cpl	-	8	2.2	7	-	-
Fond du chœur (du)	Adv	-	Tr Gr	syn	-	7	2.2	4.1	-	syn<pré p adv
Femme de peine ³⁶⁴	N	+	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Lénine du Funk ³⁶⁵	N	-	-	syn	-	4	2.2	5.3	-	-
Logique de femme (une)	N	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Machine à fabriquer (la misère)	N	-	-	syn	-	3	2.2	5.2	-	-
Médaille de Novembriste	N	-	-	syn	-	1	2.2	-	-	-
Maîtres du tape-à-l'œil (les)	N	-	-	syn	-	1	2.2	-	-	-
Mois sans Rahma ³⁶⁶	N	-	Tr Gr	syn	-	5	2.2	2.5	a/f	-
Panne à fric (un) ³⁶⁷	N	-	Tr Gr « »	syn	-	3	2.2	-	-	-
Permis de bourricoler ³⁶⁸	N	-	« »	syn	-	8	2.2	7.1	-	-

³⁶⁰ Partisan de tout ce qui est humain.

³⁶¹ Cette lexie est construite sur une base nominale *épidémie* et la lexie *pneu* et à laquelle le chroniqueur a ajouté l'élément grec *-manie*, folie. Cette lexie a été inventée par le chroniqueur pour désigner la colère exprimée par les habitants à cause des problèmes en brulant des pneus : « Aujourd'hui, nous y voilà ! Une population est sortie exprimer son mécontentement... Comment donc lutter contre cette épidémie de pneumonie ? [...] »

³⁶² Cette synapsie désigne ceux qui roulent lentement et qui dérangent la circulation routière

³⁶³ Cette lexie est issue du croisement du participe passé bu du verbe boire et ivresse, état d'une personne ivre. Cette lexie illustre l'état d'une personne qui boit jusqu'à l'ivresse. Peut-on la considérer aussi comme une lexie créée par détournement de l'état d'ivresse ?

³⁶⁴ Dans son contexte, cette lexie désigne femme de ménage : « plus moyen de trouver de la main-d'œuvre. Ni femme de ménage, ni femme de peine ni à peine garçouna. [...] »

³⁶⁵ Cette synapsie désigne Michael Jackson et que l'on peut considérer comme une métonymie: « Michael Jackson, mort il y a vingt ans, fait les unes des canards le jour de sa disparition physique. Madame la folie a des vertus que la raison ignore. D'autres vrais événements ont été éclipsés par ce trou noir, cet appel d'air de la mort de l'embaumé volontaire, le Lénine du Funk à la sauce brunette [...] »

³⁶⁶ Synapsie construite sur la base nominale mois et l'emprunt arabe *Rahma*, la miséricorde en français. Il s'agit du mois de Ramadan où en principe la miséricorde règne, les vendeurs en profitent pour faire des fortunes en augmentant la taxe des denrées alimentaires :

³⁶⁷ Employé par le chroniqueur pour désigner les sommes faramineuses que le ministère de la culture a dû dépenser à l'occasion du Festival panafricain qui s'est déroulé en été 2009 à Alger et qui a été subventionné avec l'argent des contribuables algériens.

Pauvres de Bill Gates ³⁶⁹	Adj	-	-	syn	a	3	2.2	-	-	-
Planteurs de béton ³⁷⁰	N	-	-	syn	-	7	2.2	-	-	-
Politique du dos (rond d'âne) (la) ³⁷¹	Adj	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Prêt-à-habiter	Adj	-	-	syn	-	4	2.2	-	-	-
Prêt-à- jeter ³⁷²	Adj	-	« »	syn	-	7	2.2	7.1	-	-
Rai à tue-tête ³⁷³	N	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Retour au chameau (le) ³⁷⁴	N	-	-	syn	-	7	2.2	-	-	-
Rongeurs d'ongles (les) ³⁷⁵	N	+	-	syn	-	8	2.2	-	-	-
Rouleurs d'épaules (les)	N	-	-	syn	-	8	2.2	-	-	-

³⁶⁸ Cette synapsie est construite d'une base nominale *permis* et du verbe *bourricoler* qui n'est pas attesté. Ce dernier est probablement issu du nom *bourricot* et auquel le chroniqueur a ajouté le suffixe infinitif *-er*. Le chroniqueur l'a inventé pour désigner le permis de conduire donné aux chauffards : « Ils iront dans les écoles, ils passeront par l'apprentissage et la mise à niveau afin d'obtenir le permis de «bourricoler» [...] »

³⁶⁹ Cette lexie est construite sur un nom propre *Bill Gates*, informaticien, entrepreneur amérain est le plus riche du monde et a consacré sa fortune à une fondation humanitaire. Cette lexie a été fabriquée par le chroniqueur à l'occasion de l'Aid el adha, fête religieuse musulmane, fête du sacrifice pour désigner les vendeurs de troupeaux qui font fortune en cette occasion et il les compare alors à Bill Gates : « C'est ainsi que la démocratie devient une immense machine à fabriquer la misère et la justifier par on est tous le pauvre de quelqu'un d'autre. Sauf que eux sont les pauvres de Bill Gates et nous... pôvres de nous [...] »

³⁷⁰ Au lieu de planter les arbres et créer les espaces verts, la construction des cités en béton ne cesse de s'accroître : « les **planteurs de béton** tentent aujourd'hui de déménager toute cette population vers des cités nouvellement construites [...] »

³⁷¹ Cette lexie a été créée par le chroniqueur pour désigner la décision prise par les autorités nationales algériennes vu le grand nombre d'accidents qui se reproduisent sur nos routes. Alors, des dos-d'âne s'installent comme des ralentisseurs. « C'est la politique du dos rond d'âne qui se généralise. On intervient en aval pour régler un problème profond. Une voiture écrase un enfant [...] »

³⁷² L'explication de ce mot est fournie dans le texte : « Et si les parents se rapprochaient autant de leurs jeunes que leurs fameuses couches, peut-être qu'ils se sentiraient moins rejetés par une société habituée maintenant non plus au «prêt-à-porter», mais au «prêt-à-jeter»[...] »

³⁷³ Il s'agit dans ce néologisme obtenu par le procédé de la synapsie du rapprochement de deux lexies : lexie simple qui est un emprunt arabe *rai*, musique populaire moderne originaire d'Algérie et du mot composé *tue* du verbe tuer et *tête*. Dans son contexte, cette lexie désigne la musique que le chauffeur met à un fort volume dans les transports publics alors qu'il est interdit : « Une fois, j'ai pris un bus privé qui faisait le centre jusqu'à l'université en périphérie de la ville, j'ai cru entrer dans une boîte de nuit mobile - new génération - avec du *rai à tue-tête*. J'ai même pensé à un nouveau concept importé. Les voyageurs le suppliaient de réduire le son [...] »

³⁷⁴ Ce néologisme a été inventé par le chroniqueur pour désigner le retour en arrière, du fait que la société arabe est en retard par rapport à la société française « *Remplaçons un plan de circulation par dos-d'âne, et attendons le retour au chameau [...]* »

³⁷⁵ Ce néologisme désigne les nerveux, les personnes qui ont une manie de ronger leurs ongles : « les nerveux, les rongeurs d'ongles en public [...] »

Tartuffes de probité (les) ³⁷⁶	N	-	-	syn	a	8	2.2	5.4	-	-
Taux de crassance ³⁷⁷	N	-	Tr Gr « »	syn	-	8	2.2	-	-	-
Transfert du savoir (le) ³⁷⁸	N	-	-	syn	-	3	2.2	-	-	-
Valse de Strauss (la) ³⁷⁹	N	-	-	syn	a	2	2.2	5.4	-	-

3-10-1-1-1-7-d) Les caractéristiques fonctionnels des innovations lexicales composées :

Créativité lexicale et associations néologiques :

La chronique *Tranche de vie* semble attester davantage ce constat, puisqu'elle témoigne d'une grande créativité lexicale, ce qui confirme en effet notre hypothèse de départ.

En plus des divers procédés de la formation des mots nouveaux (suffixation, préfixation,...), la chronique *Tranche de vie* présente un nombre assez important de lexies néologiques composées qui associent des termes a priori contradictoires.

L'association des contraires :

Nous nous intéressons aux néologismes qui nous paraissent unir des contraires. Il faut signaler également que ce genre de mots nouveaux sont généralement porteurs d'une certaine ironie, qui permettant de dépasser l'interprétation littérale du mot composé et renforcent sa charge sémantique. Le cas de l'exemple *l'abêtissement-intellectuel*, *mensonges bénins*, *gamin-adulte*, *hommes-bétail*, *citoyens-machins*, ou encore l'exemple *clandestin-légal* fournit,

³⁷⁶ Cette lexie est issue de la composition de deux lexies contraires défaut et qualité : tartuffe symbole de l'hypocrisie alors que la probité est la vertu qui consiste à observer scrupuleusement les règles de la morale sociale, les devoirs imposés par l'honnêteté et la justice

³⁷⁷ Cette lexie est construite sur la base nominale *taux* et *crassance* qui sans doute le croisement de deux lexies : la crasse et croissance. Ce néologisme est le titre d'une chronique qui a été fabriqué par le chroniqueur pour désigner le taux des ordures qui est en augmentation dans les villes après avoir volé toutes les poubelles vertes placées dans chaque immeuble : « Plus les années vont, plus je m'aperçois qu'on devient de plus en plus sales...Qui s'est demandé où sont passées toutes les poubelles vertes que la mairie avait distribuées pour chaque immeuble [...] »

³⁷⁸ Le chroniqueur dénonce ce que les Algériens ont appris aux Chinois (à voler). Cela est désigné par *le transfert du savoir*. « C'est ce qu'on appelle le transfert du savoir. Eux, ils nous apprennent comment "nakhd mou" nous on leur enseigne comment "ykhounou". On est quittes [...] »

³⁷⁹ Cette lexie désigne ironiquement l'affaire de Dominique Strauss Kahn : « Le boss français de la France a donc rencontré le boss américain de l'Amérique dans la barack de Obama. Après l'avoir branché sur la dernière valse de Strauss, inquiet, il lui demande s'il pouvait lui donner des infos sur la France future [...] »

de ce point de vue des exemples intéressants, puisqu'ils mettent aussi en contact deux notions qui, si elles ne sont pas obligatoirement contradictoires, sont pour le moins différentes ou sont parfois perçues comme antinomiques. Ces quelques exemples témoignent en fait d'une grande marge de créativité. En unissant des contraires, le chroniqueur parvient à une sorte de condensation sémantique, dans laquelle chacun des termes associés cède une partie de son sens premier au profit d'une unité sémantique nouvelle résultant de cette association. Ainsi, cette création qui implique une inversion des mots, témoigne d'un désir d'expressivité, illustrant la compétence au sens linguistique du chroniqueur.

Les mots sémantiquement proches :

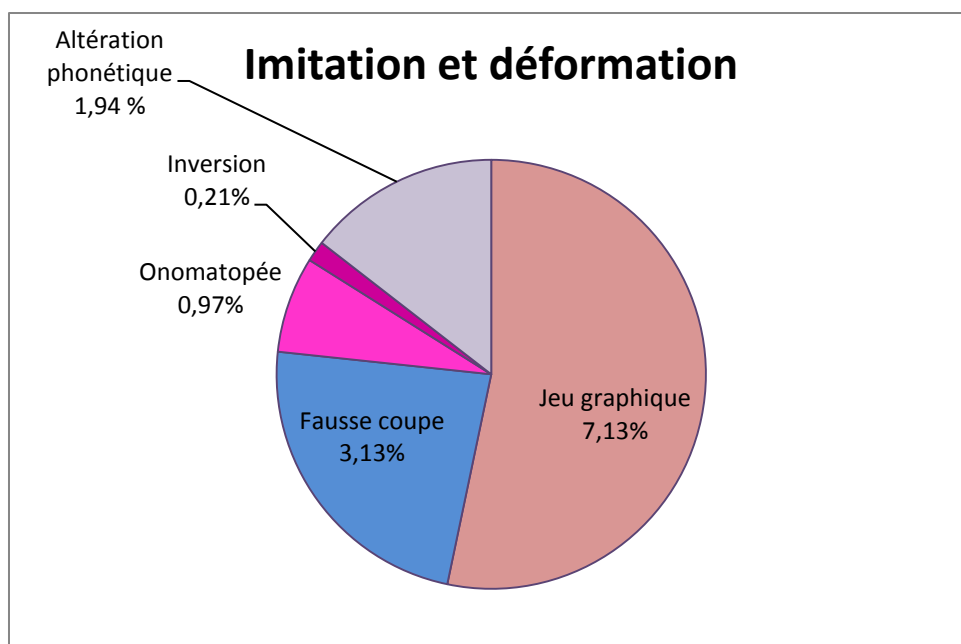
Parallèlement aux lexies néologiques associant des contraires, nous avons également relevé des lexies néologiques qui tout n'étant pas synonymes, sont sémantiquement très proches. L'effet reste cependant le même, témoignant d'un « degré élevé d'originalité ».

Dans les cas comme *langue épée-aiguillée*, *bêtes-ânes*, etc.... il n'y a en effet aucune opposition à établir entre deux termes associés. Si cette combinaison parvient, peut-être, à choquer c'est en effet par son aspect « trop ordinaire » que cette association se distingue.

Il nous semble que le domaine social est le plus que tout autre le mieux correspondre à cette innovation qui, tout en prétendant reproduire le réel, le transforme dans le discours. Ainsi, nous pouvons ajouter également que la dimension subjective se traduit dans le discours du chroniqueur mais aussi dans le choix des mots et leurs combinaisons. A ce propos P Charaudeau (1995 : 109) écrit : « *tout sujet langagier doit [...] se situer par rapport à l'énonciation du propos qu'il tient sur le monde. Il devra donc l'organiser et le problématiser d'une façon adéquate* ».

3-10-1-1-1-8) Imitation et déformation :

Ce procédé de création lexicale regroupe jeu graphique, fausse coupe, onomatopée, inversion et altération phonétique. Ces derniers se répartissent inégalement et chacun de ces procédés illustre spécialement l'importance de la création par imitation et déformation. En ce qui concerne la néologie morphosémantique, il est utile de noter que l'imitation et la déformation arrivent en deuxième position après les composés. Sur les 925 créations lexicales que dénombre notre corpus, 124 sont des imitations et des déformations, soit un taux de 13,40%. L'iconographie illustre nettement la répartition de ces procédés néologiques.



-Figure 18 : Graphique 15-

3-10-1-1-1-8-a) Fausse coupe :

La fausse coupe consiste à ne pas respecter les séparations habituelles entre morphème. Dans ce procédé de création « *les frontières entre morphèmes ne sont pas celles qui correspondent à celles qui étaient originelles. La fausse coupe peut se faire par jeu ou être involontaire. Elle est à l'origine d'un certain nombre de lexies du français moderne* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 214).

En effet, il existe en français des cas où la fausse coupe s'est lexicalisée et n'est plus perçue comme telle, comme l'exemple d'agglutination « *lendemain* » ou de déglutination « *ma mie* ».

Il est à noter que ce procédé est utilisé par les enfants comme jeu de mots qui consiste à combiner par exemple un composant phonique avec des chiffres en commençant par un (1) jusqu'à ce qu'on trouve un mot. Ainsi, l'exemple suivant : *abex un, abex deux, abex trois, abex quatre, abex cinq, abexsis* (A/A Berkai, 2007 : 198) qui, veut dire figue en kabyle est un bon exemple.

Par ailleurs, ce phénomène nous le retrouvons aussi chez certains comédiens, humoristes et chanteurs (kabyles) algériens comme Fellag, Slimane Azem et Cheikh Noreddine. Des fausses coupes comme *Lalla Bama* pour l'Alabama, *Lalla Mjilet* ou *Mme Mjilet* pour la lame Gillette ou encore *Si Nisti* ou *M. Nistri* pour sinistré sont volontairement créées.

On remarque dans notre corpus, sur les 124 néologismes que compte le procédé d'imitation et de déformation, 54 lexies, soit un pourcentage de 03,13%, sont de fausses coupes. Ce phénomène se classe en deuxième position bien loin derrière les jeux graphiques. Ainsi ce procédé de fausse coupe créé délibérément par le chroniqueur est bien illustré dans notre corpus par des lexies néologiques comme : *deux-béciles*, *deux plôme*, *la scenseur*, *si-metière* ou encore *des ché*. L'intégralité des lexies issues du procédé de la fausse coupe se présente ainsi :

-Tableau n021 : La grille d'analyse des lexies issues du procédé de la fausse coupe-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Affect-ent ³⁸⁰	V	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Alybie (l') ³⁸¹	N	-	Tr Gr « »	Cpl	t	2	3.2	-	-	-
Alter-mondialistes	adj	-	-	Cpl	-	2	3.3	-	-	-
An-seignement (l') ³⁸²	N	-	« »	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Appar-tient	V	-	-	Cpl	-	6	3.3	-	-	-
Chaîne- gaine ³⁸³	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	2	3.3	-	-	-
Cat-cat ³⁸⁴	N	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Co-pain ³⁸⁵	N	-	« » Tr Gr	Ctr	-	7	3.3	1.1	-	-
Con-grés	N	-	-	Cpl	-	1	3.3	-	-	-

³⁸⁰ « Ils dissimulent leur véritable personnalité et affectent, le plus souvent par intérêt, des opinions, des sentiments ou des qualités qu'ils ne possèdent pas [...] »

³⁸¹ Cette lexie est la déformation de la Libye, pays touché par la guerre civile de 2011 ayant mené au renversement de Mouammar Kadhafi et c'est justement le contexte de l'apparition de cette lexie : « Si les coalisés n'arrêtent pas leurs frappes sur les civils libyens, nous ferons comme nos pères » [...] »

³⁸² « Pourtant la seule main étrangère à l'école algérienne, c'est le mystère de l'an-seignement [...] »

³⁸³ Nous pensons que cette déformation reflète la réalité de la situation des Algériens. Pour obtenir le visa, Schengen ils font de longues queue, chaîne en français algérien : « Alors nostalgiques, courrez vite demander le visa « chaîne-gaine » [...] »

³⁸⁴ Déformation du véhicule « quatre-quatre ». Le chroniqueur a écrit le mot selon sa prononciation

³⁸⁵ Co-pain est une lexie construite à partir du préfixe *co-* et le radical *pain*. Dans son contexte cette lexie désigne la débrouille pour ramasser un maximum de fric pour manger du pain et préparer la rentrée scolaire entre copains : « Aujourd'hui, ils ont rangé leurs cartables pour s'organiser en co-pain [...] »

Con-tribuables	N	+	« »	Cpl	-	3	3.3	-	-	-
Des Cas l'âge	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Des- ché	N	-	« »	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Deux béciles ³⁸⁶	Adj	-	« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Djine (pantalon) ³⁸⁷	N	-	« »	Ctr	-	8	3.3	-	-	-
Dix-plômes ³⁸⁸	N	-	« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Du fond du cœur	Adv	-	Gr Tr	syn	-	7	3.3	4.2	-	syn<pré adv
E-change	N	-	-	Cpl	-	3	3.3	-	-	-
Es – crocs ³⁸⁹	Adj	-	-	Cpl	-	6	3.3	-	-	-
Exa-gérément	Adv	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Fi-nancière	Adj	+	« »	Cpl	-	3	3.3	-	-	-
Flee-tox ³⁹⁰	N	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Horde –dures	N	-	Gr Tr	Ctr	-	8	3.3	-	-	-
Humani-taire	Adj	-	-	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
In- distruels	Adj	-	-	Cpl	-	6	3.3	-	-	-
In-térêt	N	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Lamérique	N	-	« »	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Lemeuble ³⁹¹	N	-	-	Cpl	-	3	3.3	-	-	-
Lessence ³⁹²	N	-	« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Lestétique ³⁹³	N		« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	

³⁸⁶ Il s'agit d'une création du chroniqueur puisque le mot est mis entre parenthèse: « Niais, sots, crédules, idiots, begri, bêtes, baggara, imbéciles, «deux béciles». Voilà ce que nous sommes [...] »

³⁸⁷ Cette lexie renvoie au jean mais qui est construite sous le substantif djinn ou djine, démon dans la croyance arabe : « Les plus jeunes démontrent que le **pantalon «djine»** n'empêche pas de se serrer la taille [...] »

³⁸⁸ Il s'agit de la déformation du mot diplôme. Nous remarquons que le mot est au pluriel puisque le chroniqueur a ajouté le « s ». Ceci dit que le néologisme *plôme* est seul considéré comme un mot. L'explication est dans le texte : « Nous ne demandons ni un «plôme», ni deux «plômes», ni diplôme. Une plommée suffit pour accéder à nos formations. C'est pas parce que tu as «dix plômes» que tu te crois «un telligent » [...] »

³⁸⁹ Cette lexie désigne les docteurs qui se font des fortunes en arnaquant les malades : « Ils se rassemblent en associations de docteurs es-crocs [...] »

³⁹⁰ Déformation du terme fly-tox : « Achetez tue- moust, on n'en a pas fait mieux depuis flee-tox [...] »

³⁹¹ Le meuble et l'immeuble sont des paronymes

³⁹² La licence et l'essence sont des paronymes. Mais, d'après le contexte, il s'agit de la déformation du mot licence : «Où tu as présenté «ta» mémoire de «lessence» et autour de quel truc? [...] »

³⁹³ Dans cette lexie et les suivantes, le phonème /a/ de l'article défini « la » a subi une troncation, après l'avoir associé avec les initiales vocaliques des mots.

Loberge ³⁹⁴	N	-	« »	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Lorreur	N	-	« »	Cpl		7	3.3	-	-	-
Malme-nez	V	-	« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Maqui-âge	N	-	Gr Tr « »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Mémoire (ta) ³⁹⁵	N	-	-	sim	-	8	3.3	-	-	-
Méta-fort ³⁹⁶	N	-	Tr Gr« »	Ctr	-	7	3.3	-	-	-
Parrai-nez	V	-	« »	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
<u>Patrie-haute</u>	N	-	Tr Gr	Ctr	-	1	3.3	-	-	-
Plôme (un)	N	-	« »	sim	-	8	3.3		-	-
Rav-âge ³⁹⁷	Adj	-	-	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Sal-air ³⁹⁸	N	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Scenseur (la)	N	+	Gr Tr «»	Sim	-	8	3.3	-	-	-
Si-metière	N	-	-	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Si-lence	N	-	-	Cpl	-	7	3.3	-	-	-
Tares-zan (les) ³⁹⁹	N	-	-	Cpl	A	8	3.3	-	-	-
Taupe- modèle ⁴⁰⁰	N	-	-	Ctr	-	8	3.3	-	-	-
Telligent (un)	Adj	-	« »	sim	-	8	3.3	-	-	
Télé-faune ⁴⁰¹	N	-	Tr Gr « »	Ctr	-	6	3.3	-	-	-
T-enez	V	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Terre-minus	N	-	Tr Gr	Cpl	-	6	3.3	-	-	-

³⁹⁴ C'est la même analyse que les précédentes : « on n'est pas sorti de « loberge », et c'est « lorreur » qui devient notre lot quotidien [...] »

³⁹⁵ La mémoire et le mémoire sont des paronymes. Malheureusement, pour beaucoup de gens, en Algérie, cette différence n'est pas assez claire : « Où tu as présenté « ta » mémoire de « lessence » et autour de quel truc ? [...] »

³⁹⁶ Ce mot est un titre d'une chronique. Les frontières entre les morphèmes du mot métaphore ne sont pas respectées « Quelle douceur, cette métaphore de la fraternité ! [...] »

³⁹⁷ Parlant de son âge qui le déçoit, le chroniqueur a pu déformer cette lexie : « oui, vous avez raison, je fabule. Je crois que l'âge me joue des tours. ... rav-âge »

³⁹⁸ Déformation du mot Salaire : « il pouvait leur offrir des vacances de rêve et ils menaient tous un train de vie... loin du **sal-air** [...] »

³⁹⁹ Fausse coupe désignant les hommes « criards » : « Les tares-zan qui appellent à tue-tête leurs gosses pour leur balancer la clé de l'immeuble qu'ils oublient souvent [...] » peut-on considérer cette lexie comme antonomase puisque Tarzan est le personnage de roman et de film américain ?

⁴⁰⁰ « Elle veut ressembler à ces tops modèles. Mais à force d'essayer toutes les crèmes et produits du visage, les rides s'installent plus profondes. Taupe-modèle, voilà le résultat [...] »

⁴⁰¹ Cette lexie est le titre d'une chronique qui, désigne le téléphone portable, dont l'usage est très exagéré. Tout au long de son texte, le chroniqueur ne cesse de critiquer ceux qui utilisent trop le téléphone portable.

Tretien	N	-	« »	sim	-	3	3.3	6.3	-	-
Trop-laid ⁴⁰²	N	-	-	Ctr	-	8	3.3	-	-	-
Tudiant	N	-	« »	sim	-	4	3.3	6.3	-	-
Véritable	Adj	-	-	Cpl	-	8	3.3	-	-	-
Versité (la) ⁴⁰³	N	-	« »	sim	-	4	3.3	6.3	-	-

3-10-1-1-1-8-b) Jeux graphiques ou néographies :

On entend par néographies, tous les mots dont la graphie s'écarte de la norme orthographique. Dans la majorité des cas ce phénomène se rencontre dans les écrits électroniques en général et les « SMS » et les « textos » en particulier.

D'après J-F Sabayrolles J.Pruvot, (2003 :03), « 10 milliards de « texto » ou de « SMS » ont été recensés en 2002, avec de nouvelles variétés du français graphique fondées sur le raccourci ».

En effet, ce phénomène de jeu graphique se compose des étirements graphiques, graphies phonétisantes, logogrammes et les squelettes consonantiques.

- Les étirements graphiques sont « un procédé expressif reposant sur la répétition des lettres pour attirer l'attention. Il est conçu pour qu'aucune transcription orale ne soit possible » (J Anis : 2001 :40). Il est à noter que ce procédé est à grand échelle une spécificité du chat vue la souplesse qu'offre le clavier de l'ordinateur. Cependant, le chroniqueur comme les SMSistes*, les utilisateurs des SMS, en utilisant ce procédé éprouve le désir de s'exprimer librement et sans contraintes ni limites. Notre corpus affiche les exemples suivants : *fantttastique, informatttique*.
- Les logogrammes : Certains linguistes les préfèrent à idéogrammes ; termes analogue ; ce sont des signes graphiques garantissant une représentation sonore fidèle à des éléments supra-linguistiques ; à savoir des chiffres et des symboles : 1= un, 2=

⁴⁰² « C'est la déformation du mot trolley : « le **trop- laid, à** l'intérieur, il est aussi propre que le camion des éboueurs [...] »

⁴⁰³ Fausse coupe désignant l'université. Pour le chroniqueur, l'université est en train de « verser » un grand nombre d'étudiants : « C'est dingue ce que «la **versité**» a formé comme « tudians ! »[...] »

* Mot utilisé par G. Gimm- Gobat, en 2002 dans son article intitulé : *Les SMSistes réinventent la langue française*.

deux, l'esperluette & assure aussi cette fonction « logogrammique » (M Arrivé, F Gadet, 1986). Dans notre corpus, nous trouvons les exemples suivants : *dé & co, 100 fà 100, 1 carré*.

- Les squelettes consonantiques : c'est tout simplement une technique abrégative. Cette technique consiste à focaliser sur la valeur et la force des consonnes, qui selon la théorie de l'information « *contribuent plus à la reconnaissance des mots que les voyelles* » (J.ANIS, 2001 :37). Les mots sont ainsi construits autour d'un squelette ; les consonnes. Son fonctionnement est le même que celui de la technique de la prise de note ; il suffit de prendre la première et la dernière consonne du mot. Notre corpus ne recense pas ce type de mots.
- Les syllabogrammes : c'est un mot-valise créé à partir de syllabe et gramme ; (lettre) et qui a pour sens lettre syllabique, c'est une astuce dont le principe consiste en une représentation sonore des mots uni-syllabiques par un graphème ayant le même effet phonétique. Autrement dit, certaines lettres sont utilisées pour leurs valeurs syllabiques, sans tenir compte des frontières sémantiques des mots. ainsi la lettre c prononcée [se] de même que les mots c'est, ses, sais, sert de syllabogrammes pour ces derniers.

Par ailleurs, ce style d'écriture existait déjà en littérature. Il a été utilisé par Raymond Queuneau dans son œuvre intitulé *Zazie dans le métro*, publiée en 1959. Son «néo-français», tels que les jeux de mots, syncopes, disparitions des voyelles préfiguraient la « cyberlangue » de la langue française. Donc, nous constatons de grandes similitudes entre son écriture, les écrits électroniques ainsi que certaines chroniques d'El Guellil.

En effet, notre corpus affiche ce type de mots. Exemples : *sé* pour c'est (modification graphique). *séfo* pour c'est faux (modification graphique), *G faim* pour j'ai faim modification graphique ou encore *fezé* pour faisais, le verbe faire conjugué à la première personne du singulier à l'imparfait.

D'après les résultats obtenus, nous constatons que ce phénomène dont la graphie s'écarte de la norme orthographique est relativement productif, puisqu'on relève 58 lexies uniquement sur 489, soit un taux de 13,49% de l'ensemble de la néologie morphosémantique. Ce qui nous permet de dire que ce procédé de création se positionne en première place par rapport aux autres procédés dans la catégorie imitation et déformation.

Reposant sur la répétition des lettres pour attirer l'attention des lecteurs, ce procédé expressif des étirements graphiques est attesté mais avec seulement quatre (04) lexies. Donc, ce phénomène ne représente qu'une infime partie. Quant aux termes analogues (logogrammes ou idéogrammes) qui garantissent une représentation sonore fidèle à des éléments supra-linguistique (logogrammes) et transfert de rebus sont plus au moins représentés avec vingt (20) lexies. Deux autres techniques sont bien attestées. D'après les données recueillies, nous remarquons tout de même trente quatre (34) syllabogrammes.

Enfin, les tableaux ci-dessous représentent la répartition différente de ces innovations lexicales.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Informattiqu ⁴⁰⁴	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
Fantttastique ⁴⁰⁵	Adj	-	-	Cpl	-	7	3.2	-	-	-
Maiirci (le) ⁴⁰⁶	N	-	« »	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
riennnnn ⁴⁰⁷	p.in déf	-	-	Cpl	-	-	3.2	-	-	-

Tableau n°22 : La grille d'analyse des étirements graphiques-

⁴⁰⁴ Le chroniqueur se moque du système qui impose la maîtrise des outils informatiques tel que la manipulation de l'ordinateur alors que le taux des illettrés est bien considérable en Algérie : « C'est ainsi qu'à l'ère de l'informatique, «i-mail» nous imposeront, l'informattique, l'âneformatique «i-on» [...] »

⁴⁰⁵ L'étirement de la lettre /t/ est dû à la joie provoquée par l'amélioration de l'administration algérienne réputée par ses nombreux problèmes : « C'est fantttastique ce qu'ils ont fait dans cette administration, bien de chez nous, qui gère l'argent et les pensions et beaucoup d'autres choses [...] »

⁴⁰⁶ L'étirement de la voyelle /i/ traduit la satisfaction : « Le boucher, sourire bien affiché aux lèvres, lui lança mielleusement à la parisienne, le «maiirci meussieur» [...] »

⁴⁰⁷ Dans ce jeu graphique, il s'agit de l'étirement de la lettre /n/. Pour exprimer sa colère, le chroniqueur insiste sur la fin du mot rien. Ceci est bien clair dans ce fragment de texte : « C'est de votre faute, c'est vous qui les avez habitués à recevoir «rachwa !» ne leur donner rien, ne leur donner riennnnn [...] »

3	4	5	6	7	8	9	10	11	1 2	13
3 (arbitres) ⁴⁰⁸	N	-	-	Cpl	-	4	3.2	-	-	-
1 (carré) ⁴⁰⁹	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
2 CV ⁴¹⁰	N	-	Gr	Cpl	-	7	3.2	-	-	-
4 (chemins)	N	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
4 (les coins) ⁴¹¹	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
400 (les coups)	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
3D (la)	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
Déco & co ⁴¹²	N	-	Tr Gr	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
4 (droit ture)	N	-	« »	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
2 (les) ⁴¹³	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-
100 fà 100 ⁴¹⁴	N	-	« »	Cpl	-	8	3.2	-	-	
F3 ⁴¹⁵	N	-	-	Cpl	-	7	3.2	-	-	-
G faim ⁴¹⁶	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
G tout	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
G12 (les) ⁴¹⁷	N	-	-	Cpl	-	3	3.2	-	-	-
11 (la légère) ⁴¹⁸	N	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-

⁴⁰⁸ Par principe d'économie, le chroniqueur utilise, pensons-nous, le langage sms : « En football, il y avait 3 arbitres, mais tôt ou tard, ils seront 5 [...] »

⁴⁰⁹ Les symboles utilisés dans cette lexie et les suivantes sont en fait en relation avec le titre de la chronique qui, lui-même est écrit en symboles. Alors le chroniqueur a utilisé dans tout son texte des symboles différents tels que ceux employés pour le titre : « 5sur5 », la 11 légère du citron, ou encore les 400 lits.... »

⁴¹⁰ Il ne s'agit pas du curriculum vitae mais selon le contexte, CV désigne un véhicule de deux chevaux : « Une voiture de course avec un moteur de 2 CV. Un objet sur patte. Un serpent sans tête »

⁴¹¹ « Les 4 coins du pays est une formule assez surprenante, qui laisse croire que le pays en question est 1 carré! [...] »

⁴¹² Dans le titre d'une chronique, l'esperluette & est un signe typographique abrégatif représentant le mot *et*, et qui remplace l'initial du mot écologique, écrit lui aussi en abrégé comme le premier mot *déco* (décoration)

⁴¹³ Le chiffre 2 substitue deux compléments de noms, ce qui permet au chroniqueur d'économiser l'espace et même le temps consacré à l'écriture de son texte : « Pour constituer les dossiers des passeports et cartes d'identité biométriques, il vous faudra dégoter l'extrait d'acte de naissance 12 s. Entre les 2, le cœur est indécis et balance [...] »

⁴¹⁴ Il s'agit d'une logographie et d'une syllabographie de « sans- façon ».

⁴¹⁵ F désigne la fonction de chaque pièce dans un appartement et non dans une guérite (guitoune) : « Que des maçons étrangers construisent nos guérites F3 et des F- beaucoup [...] »

⁴¹⁶ Dans cette lexie et la suivante, il s'agit d'un jeu graphique mais surtout phonique du verbe avoir au présent de l'indicatif à la première personne du singulier « je ». Le chroniqueur a substitué « j'ai » par la lettre « G » qui sont des homophones : « ça nous évitera sûrement d'aller dire au G8, G faim [...] »

⁴¹⁷ Les G 12 a été créée ironiquement par rapport aux G20 et G8 : « Voilà l'arme de destruction massive qu'aucun des pays du G20, du G8, du G12 n'osent combattre [...] »

400 (les lits)	N	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
500 m (les)	N	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
12 (les œufs)	N	-	-	Cpl	-	3	3.2	-	-	-
S12 (un) ⁴¹⁹	N	-	-	Cpl	-	1	3.2	-	-	-

-Tableau n° 23 : La grille d'analyse des logogrammes et les rébus à transfert

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Aïe-phone ⁴²⁰	N	-	Tr Gr	Ctr	-	8	3.2	8	-	-
Bureaucrassie (une) ⁴²¹	N	-	« »	Sim	-	1	3.2	-	-	-
Chan ⁴²²	N	-	« »	Sim	-	8	3.2	-	-	-
Commerson ⁴²³	N	-	-	Sim	-	3	3.2	-	-	-
1patient ⁴²⁴	Adj	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
Exqz (m') ⁴²⁵	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
Falé	V	-	« »	Sim	-	3	3.2	-	-	-
Fezé ⁴²⁶	V	-	-	-	-	4	3.2	-	-	-
Fo (sé)	Adj	-	-	Sim	-	8	3.2	-	-	-
Fodra	V	-	« »	Sim	-	3	3.2	-	-	-
Foto ⁴²⁷	N	-	-	Sim	-	7	3.2	-	-	-

⁴¹⁸ Ce logogramme désigne la marque de l'automobile la 11 légère de Citroën des années 1934 à 1957 : « légère de Citroën étaient détenues par les nantis de cette époque qui ne se souviennent plus des deux guerres [...] »

⁴¹⁹ L'acte de naissance sécurisé dit S12 est établi seulement par la mairie de naissance : « Mais... ce n'est pas un S12 que je demande... mes papiers ne sont pas périmés... »

⁴²⁰ Cette lexie n'existe que sous la forme suivante : i-phone et que nous pouvons considérer comme une déformation : « Il est discret, son aie-phone, il ne l'exhibe pas [...] »

⁴²¹ Cette lexie est écrite comme elle se prononce : « Et voilà comment le rêve de Ammi Hadj s'est évanoui dans les méandres d'une "bureaucrassie" qui a sûrement de belles années devant nous [...] »

⁴²² Il s'agit du procédé de simplification qui vise la minimisation du mot écrit « champ » : « Parle plus fort, j'ai un problème de «chan».

⁴²³ Il s'agit de deux procédés. Le premier est la chute du mutogramme, c'est-à-dire, la consonne muette se trouvant à la fin d'un mot, la consonne /t/. Le deuxième procédé concerne la néographie /çan/ qui est substituée par/son/ pour la même valeur phonétique.

⁴²⁴ Le phonétisme /lm/ est remplacé par le chiffre 1.

⁴²⁵ Déformation du verbe je m'excuse.

⁴²⁶ Il s'agit d'un syllabogramme mais cette lexie est aussi touchée par le procédé de simplification qui vise la minimisation du mot écrit « faisais »

⁴²⁷ Il s'agit d'une réduction. Le chroniqueur a choisi de sélectionner la graphie /f/supposée être la plus proche du phonétisme /ph/ : « Envoyez foto et karikulome vitaé détaillé, à boîte postale numéro » [...] »

GT ⁴²⁸	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
Magh ⁴²⁹	Adv	-	-	Sim	-	3	3.2	-	-	-
OcuP ⁴³⁰	V	-	-	sim	-	1	3.2	-	-	-
pask'sa ⁴³¹	?	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
ProG ⁴³²	N	-	-	sim	-	3	3.2	-	-	-
Savapa (le) ⁴³³	N	-	« »	Cpl	-	3	3.2	-	-	synv<n
Sé ⁴³⁴	V	-	-	sim	-	8	3.2	-	-	-
Sékomssa	Adv	-	« »	Cpl	-	3	3.2	-	-	-
Sé(pa ma fote)	V	-	« »	Cpl	-	3	3.2	-	-	-
Sé (sa fote)	V	-	« »	Cpl	-	3	3.2	-	-	-
Scuse-(moa) ⁴³⁵	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
Sété ⁴³⁶	V	-	-	Cpl	-	7	3.2	-	-	-
Silteplai ⁴³⁷	loc int	-	« »	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
Silteplé	loc int	-	« »	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
skise-(moi)	V	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-
TomB	V	-	« »	Cpl ?	-	8	3.2	-	-	-

⁴²⁸ Il s'agit de la substitution de la première personne du singulier « je » et du verbe être conjugué à l'imparfait « étais ».

⁴²⁹ Il s'agit d'un syllabogramme.

⁴³⁰ La lettre /p/ a été utilisée pour la valeur phonétique /pait/ mais il s'agit surtout d'une déformation graphique : « très gros plan sur la tête du représentant de ce parti en lic pour les élections locales. On ne voit que lui, il ocuP tout [...] »

⁴³¹ Il s'agit de la graphie phonétisante, plus précisément de la réduction graphique de /que/ à /k/ comme dans le langage sms et de la néographie /ça/ qui est substituée par /sa/ : « Skise-moi mon frère, j'ai mal compté ! Celui-là a essayé de vous arnaquer en faisant une addition. Mais y a pask'sa [...] »

⁴³² Cette lexie désigne projet

⁴³³ Cette lexie et les suivantes ont été trouvées toutes dans la même chronique. Il s'agit de la combinaison de plusieurs procédés tels que la syllabographie, de la réduction graphique ainsi que l'agglutination : « le savapa, sétépassa, séfo, sessafote, sépamafote, sékomssa, on arrive au yavékapa mettre le vieil ingénieur à la retraite [...] »

⁴³⁴ Il s'agit plus précisément d'une réduction avec compactage, lequel dissout les frontières du mot c'est et évoque le mot phonique sé :

⁴³⁵ Dans « excusez-moi », les lettres sont utilisées pour leur valeur phonétique : « « **Scuse-moa**, il vous manque cinq dinars, je n'ai pas de monnaie [...] »

⁴³⁶ Forme du verbe être à l'imparfait.

⁴³⁷ Le chroniqueur n'a pas respecté les frontières dans « s'il te plaît » et la chute du mutogramme, c'est-à-dire, la consonne muette se trouvant à la fin d'un mot, la consonne /t/ : « Ah yema, j'ai mal à la tête. – Passons à autre chose. Et les Français dans tout cela ? Mais parle dans le « cabiné silteplai » [...] »

Tantant ⁴³⁸	V	-	« »	Cpl	-	8	3.2	-	-	-		
Zamours (les)	N	-	-	Cpl	-	8	3.2	-	-	-		
Zétaient (ils) ⁴³⁹	V	-	-	Cpl	-	6	3.2	-	-	-		
Zimpôts (les) ⁴⁴⁰	N	-	-	Cpl	-	3	3.2	-	-	-		
Zotres (les) ⁴⁴¹	N	-	« »	Cpl	-	7	3.2	-	-	-		
Zotorités (les) ⁴⁴²	N	-	-	Cpl	-	1	3.2	-	-	-		
Zoizeaux (les)	N	-	Tr Gr	Cpl	-	8	3.2	-	-	-	Cpl	-

**-Tableau n°24 : La grille
d'analyse des
syllabogrammes-**

3-10-1-1-8-c) Création par manipulation ou altération phonétique (paronomase):

Il s'agit de la déformation volontaire ou non d'un signifiant par mauvaise articulation, par jeu, ou par ironie. Ce mécanisme d'altération phonétique entraîne non seulement une dégradation de la forme des mots mais, qui touche également à la nature même des mots. Ces manipulations phonologiques du signifiant permettent de produire des effets de sens inattendus. La mutation phonologique joue alors le rôle de révélateur sémantique.

Ainsi, ce procédé d'altération phonétique n'est pas un résultat fortuit. C'est un phénomène qui s'observe surtout non seulement dans les journaux satiriques en se moquant ainsi du langage populaire mais, également chez les auteurs contemporains français et algériens.

⁴³⁸ Il s'agit de l'agglutination du verbe entendre conjugué à la première personne du singulier et la deuxième personne du singulier *t'entends* « Allo... Je «tantant» très mal. [...] »

⁴³⁹ Dans cette lexie et les suivantes, les frontières des mots utilisés ne sont pas respectées ceci a engendré une déformation graphique, l'apparition de la lettre/z/ qui est réservée seulement à la prononciation. Nous pouvons alors parler d'un autre procédé utilisé en langage sms, c'est l'augmentation ou l'ajout de caractères

⁴⁴⁰ « Les Zimpôts. Et avec cet argent, on offre un petit budget aux services de la santé pour développer des campagnes anti-tabac [...] »

⁴⁴¹ « Les «zotres» sont sains et... sauf preuve du contraire, non handicapés [...] »

⁴⁴² « Où étaient les zotorités pendant toutes ces années [...] »

L'exemple : *il est une heure moins le Ricard* est créé par Coluche. Un dramaturge⁴⁴³ algérien a souvent recours, dans ses adaptations théâtrales, à certains procédés de manipulation des formes. Le même auteur soumet quelquefois les emprunts français à des manipulations, la dislocation par exemple : Tarttuf → *Si pertuf* (Monsieur Pertouf) « qui associe (malicieusement) la marque Si (en arabe) de respectabilité, normalement réservée aux clercs, au segment argotique prtuf (fouiner, traficoter, flirter), l'ensemble présentant de surcroît l'avantage de la proximité phonique avec le nom propre français de départ ». D'autres personnes anonymes adoptent ce procédé pour ainsi créer des lexies néologiques comme *canal blis* (la chaîne du diable) pour canal +, ou encore F.L.N, flen (un tel) qui, sont surtout utilisées dans les milieux islamistes.

En ce qui concerne notre cas d'étude, notre corpus atteste ce procédé de déformation d'un signifiant par mauvaise articulation que ce soit par ironie ou par jeu mais il reste très peu utilisé dans l'innovation lexicale. Il s'agit de dix neuf (19) lexies de la totalité de notre corpus. Parmi les lexies néologiques recensées, nous pouvons citer les exemples suivants : *cheikh bancaire* pour chèque bancaire, *trabway* (trab= sable) ou *tramoui* pour tramway, *jours fait rien* pour jours fériés.

Enfin, les créations par manipulation sont présentées dans le tableau ci-après :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Beaulitique (la) ⁴⁴⁴	N	-	« »	Cpl	-	1	3.5	2.3	-	-
Cheikh bancaire (un) ⁴⁴⁵	N	-	« »	syn	-	3	3.5	2.5	a/f	-
Citirnet.con ⁴⁴⁶	N	-	Tr Gr	Cpl	-	7	3.5	7	-	-
Crève du travail (la) ⁴⁴⁷	N	-	Tr Gr« »	syn	-	8	3.5	7	-	-

⁴⁴³ Muhend U Yehia, un dramaturge algérien kabyle.

⁴⁴⁴ Cette lexie est une altération phonétique du terme « politique » et que nous avons considéré comme mot-valise : « Moi, j'ai le statut de guellil. Je ne fais pas la «beaulitique», je ne suis pas «dépité» [...] »

⁴⁴⁵ Cette création composée du mot arabe *cheikh*, homme respecté pour son âge et ses connaissances, et l'adjectif *bancaire* désigne une manipulation du mot composé chèque bancaire.

⁴⁴⁶ Ce détournement de site-internet.com est le titre d'une chronique dont le texte parle d'un immeuble qui vient d'avoir le réseau Internet alors que les habitants souffrent toujours des coupures d'eau. Il s'agit aussi d'une déformation ou manipulation graphique.

⁴⁴⁷ Titre d'une chronique est une altération phonétique de grève de travail : « les Algériens ceux qui habitent l'Algérie (pas ceux qui y vivent) ont décidé de se réunir en assemblée générale, pour prendre une grande décision : la crève de travail [...] »

Crise porcine (la) ⁴⁴⁸	N	-	-	syn	-	7	3.5	7	-	-
Energie pipière (l') ⁴⁴⁹	N	-	-	syn	-	3	3.5	-	-	-
Fendez-vous ⁴⁵⁰	V	-	-	Ctr	-	8	3.5	-	-	n<v
Grippe financière (la)	N	-	-	syn	-	3	3.5	-	-	-
Jours fait rien ⁴⁵¹	V	-	-	syn	-	5	3.5	-	-	adj<syn v
Ver solidaire (le) ⁴⁵²	N	+	Tr Gr	syn	-	8	3.5	-	-	-
Misters de la santé ⁴⁵³	N	-	-	syn	-	6	3.5	-	-	-
Pipinière	N	-	Tr Gr « »	sim	-	7	3.5	-	-	-
Pneumanie	N	-	-	Cpl	-	8	3.5	2.1	-	-
Si domino ⁴⁵⁴	N	-	-	Ctr	-	7	3.5	5.4	a/f	-
Si elma ⁴⁵⁵	N	-	-	Ctr	-	7	3.5	5.4	-	-
Si himar	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	3.5	5.4	-	-
Si nif ⁴⁵⁶	N	-	Tr Gr	Ctr	-	7	3.5	5.4	-	-
Tom crise ⁴⁵⁷	N	-	« »	syn	a	4	3.5	7	-	-
Tramoui ⁴⁵⁸	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	8	3.5	-	-	-

-Tableau n°25 : La grille d'analyse des créations par manipulation-

⁴⁴⁸ Cette lexie est créée ironiquement : «Moi, je vous le dis, quitte à vous paraître ridicule, que la crise porcine et la grippe financière qui affectent toute la planète ne peuvent pas faire de dégâts chez nous car on est immunisés [...] »

⁴⁴⁹ En manipulant la synapsie l'énergie pétrolière, le chroniqueur a inventé l'*énergie pipière* : « L'Opep ne sera pas obligée de changer d'acronyme. Nous serons tous actionnaires dans l'Organisation pour l'énergie « pipière » [...] »

⁴⁵⁰ Cette lexie est la déformation du nom rendez-vous.

⁴⁵¹ Manipulation de jours fériés.

⁴⁵² L'explication de la lexie manipulée « e ver solitaire », est fournie dans le texte : « l'appellation populaire « ver solitaire désigne un ver parasite appelé tænia et le ver solidaire c'est quoi ? C'est presque pareil. C'est un ver parasite qui est accroché aux parois de la société [...] »

⁴⁵³ Par manipulation du mot ministère, le chroniqueur a créé la lexie *mister*, monsieur en français : « Alors pourquoi les **misters de la santé** ne l'exigent pas ? Pourquoi le mister de la santé n'a-t-il pas vu le kiosque à tabac installé en plein hôpital [...] »

⁴⁵⁴ Il s'agit du mot hybride arabe français. Si est la marque de respectabilité, réservée normalement aux clercs.

⁴⁵⁵ Le chroniqueur a inventé le mot composé *Si elma* en associant Si, la marque de respectabilité, réservée normalement aux clercs et elma, l'eau que l'on peut considérer aussi comme une personnification : « Comment t'as fait ya si el ma, dans tout ce cilima, pour changer subitement de nom sans que tu changes d'aspect ou de couleur ? S'interroge Otchimine en portant de lourds jerricanes sur ses frêles épaules [...] »

⁴⁵⁶ Si nif (monsieur l'honneur) est le titre d'une chronique. Le chroniqueur associe (malicieusement) la marque Si de respectabilité, normalement réservée aux clercs, au mot nif, l'honneur.

⁴⁵⁷ C'est la déformation du nom de l'acteur américain Tom Cruise. L'explication de cette lexie est dans le texte : « En conclusion, elle vous dira que tout est en crise, tout coule comme le «Titanic». Et ce n'est pas pour rien que l'acteur principal s'appelait «Tom Crise» [...] »

⁴⁵⁸ C'est la déformation du mot « tramway » : tramway ou non. A vos pelles, prêts? Partez! Oran, ville de la creuse [...] »

3-10-1-1-1-8-d) Onomatopée :

L'onomatopée consiste à imiter un bruit, un son ou un cri de la réalité extralinguistique. La forme acoustique ainsi produite est moulée dans le système phonologique d'accueil. Ce qui donne pour le même son naturel des réalisations onomatopéiques différentes selon les langues : *cocorico* (français), *kikiriki* (allemand), etc. Ainsi, l'onomatopée est motivée par le fait qu'elle reproduit un aspect important de l'objet qu'elle dénomme : taper est l'imitation du son ("tap") produit par l'action de "taper" ; etc.

De ce fait, il est à noter qu'il existe une distinction entre l'imitation non-linguistique (reproduction parfaite par un imitateur) et l'onomatopée. Celle-ci, c'est-à-dire, l'onomatopée s'intègre dans le système phonologique de la langue considérée. D'une part, elle constitue une unité linguistique susceptible d'un fonctionnement en langue, affectée d'un système de distribution et de marque : on peut dire des *cocoricos* et d'autre part des dérivés peuvent être formulés à partir de ces onomatopées. La création néologique *cocoriquer* (J Du bois, 2002 :334) peut recevoir aisément une interprétation sémantique.

Par ailleurs, l'hypothèse de l'origine onomatopéique du langage humain est assez généralement abandonnée de nos jours. « *F de Saussure indique déjà que ce processus de création lexicale ne saurait être que marginal. La théorie de l'arbitraire du signe s'oppose radicalement à une conception onomatopéique de l'origine des langues.* »⁴⁵⁹

Les créations onomatopéiques sont toutefois bien représentées dans la bande dessinée et plus généralement dans le langage des enfants.

Mais, elles sont très peu représentées dans notre corpus. D'après les résultats recueillis, les onomatopées sont, semblent-elles, superflues dans les créations lexicales. Notre corpus atteste dix (10) lexies seulement sur 925, soit un taux de 1,84% de la totalité des créations morphosémantiques.

Ainsi, le corpus affiche les exemples suivants : *zdeuv, rezdeuv*. Par cette onomatopée, le chroniqueur reproduit le son provoqué par un pneu qui a pété par la grâce d'un trou. Une autre onomatopée *deuv... zdreuv deuv, deuv-tac* est l'imitation du son produit par les jerrycans d'eau qui se transforment en tambourins ainsi *trine-trine* est l'imitation du son produit d'un téléphone qui sonne.

⁴⁵⁹ Idem.

Le tableau ci-après représente clairement les créations onomatopéiques recensées :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Chuuut (un) ⁴⁶⁰	N	-	« »	Cpl	-	8	3.1	3.2	-	inter<n
Deuv, deuv, deuv, deuv ⁴⁶¹	Inter	-	-	Cpl	-	8	3.1	-	-	-
Deuv-tac	Inter	-	-	Cpl	-	7	3.1	-	-	-
Ouf (les) ⁴⁶²	N	-	-	Sim	-	8	3.1	-	-	inter<n
Rezdreuv ⁴⁶³	V	-	-	Cpl	-	8	3.1	-	-	inter<v
(le)Teuf-teuf ⁴⁶⁴	N	-	-	Ctr	-	8	3.1	-	-	inter<n
Tric, trac-traque (les) ⁴⁶⁵	N	-	« »	Cpl	-	8	3.1	-	-	inter<n
Trine-trine (il) ⁴⁶⁶	V	-	« »	Cpl	-	8	3.1	-	-	inter<v
Vlan ⁴⁶⁷	Inter	-	-	Sim	-	8	3.1	-	-	-
Zdreuv ⁴⁶⁸	Inter	-	-	Sim	-	8	3.1	-	-	-

-Tableau n°26 : La grille d'analyse des créations onomatopéiques-

3-10-1-1-1-8-e) Inversion :

L'inversion est, en général, le phénomène linguistique par lequel on substitue à un ordre attendu, habituel ou considéré comme normal, un autre ordre.

⁴⁶⁰ En réalité, c'est une interjection se dit pour demander le silence : « De temps en temps, il sort la tête de sa fenêtre pour tenter un «chuuuut» en direction du groupe de jeunes, qui diminuent le son de la musique un moment [...] »

⁴⁶¹ Cette onomatopée désigne le bruit produit par les enfants en descendant les escaliers : « Puis la porte blindée. Deuv, deuv, deuv, deuv, les trois enfants descendent, les marches et leurs semelles souffrent le martyre [...] »

⁴⁶² « Malgré les ouf et les comptages de moutons, qu'il aurait aimé posséder, le sommeil le boude [...] »

⁴⁶³ C'est un deuxième bruit produit « Zdreuv. C'est un pneu qui a pété par la grâce d'un trou. Rezdreuv, c'est le cardan [...] »

⁴⁶⁴ Cette lexie signale le bruit produit par le moteur d'un véhicule ou un tacot mais dans son contexte, cette onomatopée désigne la toux du fumeur : « go l'accélérateur, c'est le teuf-teuf. Une, deux, trois, une quatrième, je ne vais pas vous l'apprendre, vous le savez bien vous-même, on met le paquet [...] »

⁴⁶⁵ Bruit produit par les talons portés par une jeune femme : « les «tric, trac-traque». Les talons aiguilles de la madone sur le palier, sonnent le rappel [...] »

⁴⁶⁶ Cette onomatopée désigne la sonnerie du téléphone portable : « Le téléphone trine-trine : «Allô bonjour omri, comment que tu as su que j'étais là ?» [...] »

⁴⁶⁷ Interjection désignant un bruit fort et sec « Et **vlan**, elles lancent leur jambe dans l'habitacle. Ceux qui ont réussi vous [...] »

⁴⁶⁸ Ce néologisme désigne le bruit produit par les clés : « Il est sept heures, le matin. Zdreuv... La symphonie des clés du quatrième étage, précède la sonnerie de ton réveil [...] »

J-F Sablayrolles précise que ce procédé est « *une déformation assez systématique des lexies d'une langue, par inversion, ajout et modification de phénomènes.* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 214).

En effet, cette création des lexies par inversion qui est un procédé bien représenté surtout chez les jeunes français à travers le « verlan, déformation de « à l'envers » représente toutefois une très infime partie de l'ensemble des créations lexicales attestées dans notre corpus et dont nous sommes incertaine car en Algérie, et à notre connaissance rares sont les mots ou presque n'existent pas de termes qui sont créés par inversion.

Effectivement, en ce qui concerne notre corpus ce type de création reste très rare. Un nombre de deux (03) lexies seulement sur 925 néologismes, soit un pourcentage de 0,21% que recense notre corpus. Ainsi, les lexies néologiques créées par inversion sont : *la trireptita* pour tripartite ; *la off voix pour* la voix off, *fixe sans domicile* pour sans domicile fixe ?

Ces cas d'inversion sont à notre sens, sémantiquement plus fort que *sans domicile fixe*, *une voix off* et *tripartite*. La nouveauté dans ces cas semble nettement relever de la relation établie entre les mots, relation qui leur attribue une nouvelle signification. De ce point de vue, le discours s'identifie à une re-crédation qui, selon Ch P. Bouton (1979 :202) « *défie les lois de la réalité pour atteindre une exigence supérieure de la spéculation humaine permise justement par le langage.* » Le sens paraît de ce fait relever de la combinaison des mots : « *si les mots qui se combinent pour le former [le : le discours] sont entre eux d'une compatibilité telle que de leur agencement naît le sens, qu'importe que ce sens ait ou n'ait pas de possibilité de vérification à l'épreuve d'un réel, qu'en définitive projette sur le réel lui-même une lumière neuve* ».

Enfin, les lexies néologiques créées par le procédé de l'inversion sont présentées dans le tableau suivant :

-Tableau n°27 : La grille d’analyse des lexies créées par le procédé de l’inversion-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Fixe sans domicile (une sorte de) ⁴⁶⁹	N	-	-	syn	-	7	3.4	-	-	-
Off - voix (la) ⁴⁷⁰	N	-	« »	Ctr	-	8	3.4	-	-	-
Trireptita (la) ⁴⁷¹	N	+	-	Cpl	-	1	3.4	-	-	-

3-10-1-2) La matrice syntactico-sémantique :

3-10-1-2-1) La productivité des procédés de création syntactico-sémantique :

Dans la matrice syntactico-sémantique, ce sont les emplois syntaxiques des unités linguistiques qui sont les plus touchées par la création lexicale. Cette matrice syntactico-sémantique se divise en deux grandes catégories : la catégorie : le changement de fonction et la catégorie : le changement de sens.

3-10-1-2-1-1) La catégorie changement de fonction :

Cette catégorie comprend le procédé de la conversion et la conversion verticale.

3-10-1-2-1-1-a) La conversion :

Elle correspond à ce que la tradition appelait la *dérivation non affixale*. On parle aussi de ce que d’autres linguistes ont appelé *conglomérés*⁴⁷², de transfert de classe ou encore d’hypostase, qui consiste à dériver un mot d’un autre mot sans affixation, par changement de catégorie grammaticale. En d’autres termes, la création des lexies par conversion s’effectue sans modification de forme mais par changement de catégorie grammaticale. Exemples les *présidentielles* (passage d’un adjectif à un nom).

⁴⁶⁹ L’explication est fournie dans le texte : « une personne qui dormait dans l’entrée de l’immeuble, toutes les nuits, quelle que soit la saison, depuis des années; une sorte de fixe sans domicile. [...] »

⁴⁷⁰ La voix off est un procédé narratif utilisé dans le domaine audiovisuel consistant à faire intervenir une voix qui n’appartient pas à la scène. Elle se distingue de la voix intérieure qui représente les pensées d’un personnage mais dans son texte, le chroniqueur a inversé l’ordre des mots: « A l’extérieur de la boucherie, la « off- voix » disait « koul, khouya, koul » [...] ».

⁴⁷¹ Inversion de la tripartite : « C’est au sujet de la tripartite. La trireptita pour le commun des « rapidement mortels » comme nous [...] »

⁴⁷² Segments de phrase produits par la syntaxe et lexicalisés après avoir été nominalisés (rendez-vous, par exemple).

La conversion n'a aucun caractère morphologique. Il s'agit d'un mot qui change de classe grammaticale. « *Quand on évoque la néologie par conversion, on envisage plus souvent le changement de catégorie grammaticale d'une unité, sa morphologie demeure inchangée. Le changement, sans se traduire par l'adjonction de morphèmes grammaticaux, n'est pas moins relatif à la partie la plus abstraite de la signification, celle qui confère à l'unité une combinaison syntaxique, et qui dépend du système grammatical tout entier.* » (J Dubois, 2002 : 120).

Ce même point de vue est partagé par certains linguistes. A titre d'exemple nous citons Joëlle Gardes Tamine (1988 : 75) qui considère que :

« *La dérivation impropre est en fait improprement nommée, puisqu'elle n'a aucun caractère morphologique et constitue simplement à faire changer un mot de catégorie morphosyntaxique [...]. On l'appelle donc, à juste titre de plus en plus souvent conversion* »

Ce mode de création relève d'un phénomène à la fois lexical et syntaxique : le changement de catégorie grammaticale d'une unité, sa morphologie reste inchangée. Il s'agit là d'un changement relatif à la partie la plus abstraite de la signification, celle que lui confère une fonction grammaticale et qui dépend du système grammatical tout entier.

En effet, souvent la conversion se caractérise par un manque de marque substarale, cela a conduit certains linguistes à traiter le phénomène de conversion au moyen d'un supposé « affixe zéro »^{*}. Cette invisibilité ou cette absence de marque a conduit certains linguistes à parler de « dérivation impropre » ou de « dérivation régressive » (B Fradin, 2003 : 70). Mais, cette utilisation des termes différents entraîne les linguistes à adopter différentes positions. Certains attribuent le phénomène de la conversion à la syntaxe comme Mel'cuk qui, soutient que la conversion concerne toujours la syntaxe du signe linguistique et d'autres comme Corbin et Fradin qui, l'attribuent à la morphologie et plus précisément la morphologie constructionnelle, au même titre que la dérivation ou la composition.

En revanche, J-F Sablayrolles (2006 : 87) considère les conversions ou les recatégorisations comme des changements d'appartenance catégorielle, qu'ils soient marqués morphologiquement ou non. Il ajoute que « *la transcatégorisation peut se faire par la dérivation suffixale (examination), mais aussi par la dérivation inverse (un auditeur sachant*

^{*} C'est l'introduction d'uffixes sans substrat phonique. CF, B Fradin, (2003), *Nouvelle approche en morphologie*, Linguistique nouvelle, puf, Presse Universitaire de France, p.70.

auditer), la conversion (*ça m'esclave sévère*) ou la déflexivation (*le goûter*). Les matrices sont différents, mais l'objectif poursuivi est le même : faire passer une lexie d'une catégorie dans une autre. »

Donc, on distingue quatre types de transcatégorisation : recours à la suffixation, cas d'hypersuffixation, recours à la conversion et recours à la dérivation inverse.

Au niveau sémantique, la modification de la catégorie grammaticale du mot provoque évidemment un changement de sens. Cette dérivation ne diffère pas de la dérivation suffixale ou préfixale, parce qu'elle permet d'effectuer les mêmes types de construction de sens nouveaux.

Parmi plusieurs types de conversion qui existent, on gardera en mémoire que la conversion catégorielle car c'est la conversion la plus connue. Celle-ci permet d'obtenir un lexème d'une catégorie grammaticale à partir d'un autre lexème d'une autre catégorie.

Ce changement qui s'intéresse particulièrement aux fonctions grammaticales ou cette transcatégorisation (transgression d'appartenance syntaxique d'une lexie) touche tous types de catégories : adjectivisation, verbalisation, substantivation et adverbialisation. Mais les transferts les plus nombreux affectent surtout les catégories de noms et d'adjectifs. Ainsi, les types plus fréquents de conversion sont le passage 1) d'un adjectif à un nom ; 2) d'un nom à un adjectif ; 3) d'un verbe à un nom ; 4) d'un adjectif à un adverbe et 5) d'un nom propre à un nom commun.

Le passage d'un adjectif à un nom est un procédé typique où l'adjectif prend le sens que la combinaison du nom et de l'adjectif avait auparavant, par ex. *magazine illustré* devient *illustré*. Le type du passage d'un nom à un adjectif est lui aussi fréquent, par ex. *un moment clé*, où *clé* a une valeur adjectivale. Cette construction diffère des mots composés en ceci que *clé* commute avec *crucial*. Par contre, le passage d'un verbe à un nom est à présent assez rare ; il a donné des mots comme *le manger*, *le savoir*. Le type d'un adjectif passant à un adverbe, très répandu, est en rivalité avec les formes en *-ment*, par ex. *manger frais* ou *achetez français*. Le passage d'un nom propre à un nom commun s'accomplit souvent sur une marque. Dans ce cas, le mot peut aussi prendre une valeur générique, par ex. un *kleenex* équivaut à toute sorte de *mouchoir en papier*.

3-10-1-2-1-1-b) La conversion verticale :

Une distinction est opérée par certains linguistes entre la conversion horizontale (entre lexies de même niveau) et la conversion verticale (entre lexies de niveaux différents). Ce phénomène concerne également le changement de la catégorie grammaticale d'une lexie. Mais, cette fois-ci, l'unité lexicale affectée par ce processus est une unité supérieure au mot.

A un niveau supérieur au mot, ce sont surtout des unités de langue comme les locutions, les expressions qui sont un groupe de mots donnant un caractère d'expression figée et fonctionnant comme des mots simples qui sont les plus touchées. Ces locutions concernent les catégories les plus grammaticales (adverbes, prépositions, conjonctions, etc.), les verbes et les noms. Ainsi, dans la locution nominale, considérées comme unités figées : *le qu'en – dira – on* ou encore : *Le s'il te plaît*, il s'agit de phrases substantivées par conversion verticale (des unités complexes mais qui se comportent comme des unités simples).

3-10-1-2-1-2) La catégorie changement de sens :

Un autre moyen encore de création néologique consiste à reprendre un terme d'emploi courant et à lui à attribuer une nouvelle signification. Ce sont les innovations lexicales de sens qui, sont aussi importantes que les néologismes de forme.

Rappelons toutefois que l'extraction de néologismes sémantiques reste plus délicate que celle d'autres types de néologismes et donc, de nombreuses émergences peuvent échapper lors de la constitution de notre corpus.

Le recours à ce type de formation témoigne, une fois, de plus, de ce que « *la néologie ne se manifeste pas nécessairement à travers la production d'un nouveau signifiant* ». (F Cusin-Berche, 1999 :07).

En effet, la néologie sémantique, la dérivation sémantique ou encore l'innovation sémantique se caractérise par l'apparition d'un nouveau signifié dans un même cadre formel et dans un même cadre phonologique. Il s'agit donc, de la formation de néologismes qui consiste principalement dans le changement de sens, sans modification du signifiant, basé surtout sur le processus de figures de rhétorique et la restriction et l'extension de sens.

La néologie sémantique, c'est celle qui donne lieu à l'apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant. En effet, elle « *peut se définir par apparition d'une signification nouvelle dans le cadre d'un même segment phraséologique et [...] se différencie des autres formes de néologie par le fait substance signifiante utilisée comme base préexiste dans le lexique en tant que morphème lexical, que celui-ci, sans aucune modification morpho-phonologique, ni aucune nouvelle combinaison intra-lexicale d'éléments, est constitué en nouvelle unité de signification* » (L. Guilbert, 1974 :34-44).

Pour M- F Mortureux (2001 : 117), la néologie sémantique « *crée une acception nouvelle pour un mot existant ; elle crée une nouvelle association entre signifiant existant et un sémème.* » On parle alors, de néologie sémantique pour les mots qui acquièrent un nouveau signifié alors que leur signifiant ne change pas.

Il y a donc union entre un signifiant déjà existant et un signifié nouveau dont l'association forme, en termes saussuriens, un nouveau signe. L'analyse de ce type de changement relève en propre de sémantique, puisque la mutation relève du seul ordre de la signification.

Mais, il est nécessaire pour nous de noter, et cela conformément au spécialiste Z.XU (2001 :71) que « *le sens du mot dépend surtout de son contexte, la compréhension et l'utilisation du néologisme de sens impliquent non seulement une connaissance de la forme déjà en fonction et du contenu auquel elle réfère dans des contextes habituels, mais encore des circonstances qui permettent de s'en servir dans une acception nouvelle* ». En d'autres termes, la néologie sémantique est toujours produite et repérable par le contexte, le contexte étroit de la phrase ou du syntagme où s'insère l'unité, le contexte large du domaine discursif de référence.

Nous pouvons ajouter ainsi, et selon certains linguistes comme F Gaudin et L Guespin (2000 :102) que l'innovation sémantique ne tient pas uniquement à des changements affectant les référents. Elle peut résider dans le non-respect des règles habituelles de construction de mots. Exemple : si je parle d'un *troupeau d'enfants*, je n'utilise pas *troupeau* de façon ordinaire puisqu'il appelle un nom d'animal.

Mais, le problème qui se pose, c'est que la frontière, fluctuante, qui passe entre un effet de sens d'un mot dans un contexte particulier et la création d'une lexie homonyme. C'est la raison pour laquelle certains modèles linguistiques ont plutôt une logique homonymique (D Corbin), d'autres plutôt polysémique (comme celui de J Picoche cité par J-F Sablayrolles : 2000 : 226).

Pour J. Moeshler (1974 : 06-19), la néologie sémantique est également un cas particulier (origine) de la polysémie avec un trait diachronique de la nouveauté dans l'emploi, donc dans le sens. Cette polysémie y produit une variation infinie, qui reste difficile à interpréter. De cette façon-là, la frontière entre l'homonymie et la polysémie, reste difficile à interpréter et à discerner.

En citant E Benveniste et Haddadou (1985 : 185), l'évolution sémantique des mots peut être ramenée à quatre causes principales : historique, sociale, linguistique et psychologique.

Le changement et l'évolution du sens d'un mot s'effectuent donc en fonction du changement de leurs référents. Le mot cabriolet, par exemple, ne renvoie pas chez Guy de Maupassant aux mêmes référents que ceux que nous désignons ainsi aujourd'hui : les cabriolets ne sont plus tirés par les chevaux.

Le changement de l'organisation sociale suscite de nouvelles notions qui trouvent parfois « refuge » dans les dénominations déjà existantes, par polysémisation ou par monosémisation extension ou restriction de sens : *rallonge* qui désignait action de rallonger signifie aujourd'hui cordon électrique servant à en rallonger un autre. Un autre exemple en langue arabe, « *hadjra* » qui signifiait « pierre », signifie aujourd'hui en plus « pile ».

Des raisons psychologiques peuvent aussi être à l'origine de la création du sens. Certains noms d'organes comme le *bras*, prennent souvent de sens figurés dénotent ce mécanisme psychologique de génération du sens. : Bras droit, principal assistant ; avoir le bras long, avoir de l'influence ; bras de fer, avoir une épreuve de force.

3-10-1-2-1-2-a) Les procédés de création sémantique :

Comme procédés de néologie produisant des néologismes de sens (sur la base des mots déjà existants sans que leur forme ne change), on reconnaît d'un côté les figures de rhétorique, métaphore, métonymie, antonomase et synecdoque...etc. et de l'autre côté les procédés sémantiques d'extension et de restriction de sens. Ces deux procédés pouvant en effet se décrire comme suppression ou addition d'un « sème » (unité minimale de signification).

Ainsi, pour notre travail on écartera ce qui relève du discours. Seuls les tropes lexicalisés, c'est-à-dire les acceptions figurées incluses dans la polysémie du mot, concernent la sémantique lexicale.

3-10-1-2-1-2-b) Procédés de rhétoriques (figures de sens : tropes) :

La néologie sémantique prend sa source dans les figures de discours, en particulier la métaphore et la métonymie mais parfois aussi la synecdoque. C'est la théorie classique des tropes qui fournit l'essentiel des bases de la description des changements de sens car ces figures jouent un rôle considérable dans le changement du sens des mots. Dumarsai cité par A Lehmann et F Martin - Berthet, (2003) les définit comme « *des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot.* » C'est par l'une de ces figures que l'on passe du sens attesté, c'est-à-dire le sens premier au nouveau sens, le sens figuré.

Il s'agit, en fait, tout simplement des mots déjà existant dans la langue mais convertis à un nouvel usage, c'est souvent le contenu sémantique qui les rend aptes à jouer, après glissement sémantique (métaphorique, etc.) ce nouveau rôle.

La métaphore et la métonymie sont les deux grands phénomènes reconnus de la néologie sémantique qui permettent de regrouper les tropes. Ce sont les procédés les plus courants pour expliquer la néologie sémantique.

La métaphore :

La métaphore est un trope par ressemblance. Elle est une de sources les plus puissantes de la néologie sémantique, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite. En effet, on désigne par métaphore le changement de sens par l'application du nom spécifique d'une chose à une autre en vertu d'un caractère commun qui permet de les évoquer l'une par l'autre. Il s'agit d'une relation basée sur la similarité. « *Une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénomment primitivement.* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 228) *Virus, souris (animal), mémoire (d'humain), menu (logiciel) informatiques ; elle est une fourmi, un travail de fourmi ; cette femme est une perle!*

Cependant, beaucoup de métaphores s'usent et cela lorsque la relation entre un mot et ce qu'il désigne habituellement disparaît au profit d'un autre référent auquel il est rattaché au premier selon le principe d'analogie. La métaphore n'est plus sentie car l'image initiale s'est estompée sous l'effet des habitudes et le sens métaphorique devient alors banal, habituel. Dans ce cas, les métaphores s'intègrent et se lexicalisent. On parle alors de métaphores lexicalisées (F Gaudin et L Guespin, 2000 :306). Exemple : *plume* (d'oiseau) pour un stylo ; *queue*, au sens de « fil d'attente ».

La métonymie :

Considérée comme l'une des principales figures de rhétorique comme la métaphore, la métonymie est un facteur important de la création lexicale et aussi un procédé important de la néologie sémantique. Contrairement à la métaphore, figure fondée sur la ressemblance et la similitude, la métonymie est un procédé par lequel un terme est substitué à un autre terme avec lequel il entretient une relation de contiguïté. Il y'a, en effet, un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second.

« La métonymie rend compte du transfert d'un mot dans la désignation d'une autre chose en vertu d'une relation de contiguïté entre les deux choses » (F Gaudin et L Guespin, 2000 :309). En d'autres termes, la métonymie, consiste à désigner un objet par le nom d'un autre objet uni au premier par une relation qui peut être celle du tout à la partie, du contenu au contenu, de l'objet matériel à la matière dont il est fait, etc. Il s'agit, en effet, d'une extension de sens basée sur les liens constants qui unissent les référents. Ce type de lien peut être relativement varié. On distingue la métonymie : du contenant pour le contenu : terminer son *assiette* pour la nourriture contenue dans l'*assiette* ; du lieu pour l'objet : du *jean* pour de la toile de Gênes ; de l'objet pour la matière : un *jean* pour un pantalon fait en jean ; de l'abstrait au concret : cet *orgueil* = individu orgueilleux.

La synecdoque :

La synecdoque est un trope de rhétorique difficile à définir car elle est une variété de la métonymie et il n'existe pas de frontières précises entre la métonymie et la synecdoque mais on se contente de préciser que *« les synecdoques présentent un lien réputé indissociable entre*

deux référents, alors que les métonymies relient des objets indépendants. »⁴⁷³ En d'autres termes, dans la synecdoque les deux objets ne sont pas indépendants l'un de l'autre et sont liés par un lien de type définitionnel. En effet, on limitera la synecdoque à des catégories :

- La synecdoque qui consiste à dénommer principalement l'emploi de la partie pour le tout qui, est la plus répandue : *toit* ou *murs* pour logement ;
- A l'inverse, la synecdoque consiste à prendre le tout pour la partie mais qui est rare : *se laver la tête* (partie de la tête où poussent les cheveux) ;
- On peut distinguer la synecdoque de l'espèce ou du genre : la saison du *lilas* pour la saison des *fleurs* ;
- La synecdoque du particulier pour le général : *l'automobile emploie 40 000 personnes*.

Mais pour importantes qu'elles soient, la métaphore et la métonymie n'épuisent pas toutes les possibilités de néologie sémantique. D'autres figures peuvent alors être à l'origine de néologismes sémantiques comme :

L'antonomase :

L'antonomase est un trope par lequel, pour désigner une personne, on utilise un nom commun à la place du nom propre, ou inversement un nom propre à la place d'un nom commun, pour les qualités qu'il possède à un haut degré. En effet, pour beaucoup de linguistes, l'antonomase du nom propre est la seule vraie antonomase.

Mais, parfois le nom propre se généralise et il figure dans la nomenclature des dictionnaires comme un nom commun. C'est le cas de l'exemple un *harpagon* = un homme d'une grande avarice. Il ne désigne plus un individu (personnage de la pièce de Molière intitulé L'Avare), il est le nom d'une classe d'individus catégorisés, c'est-à-dire définis comme « très avares ». L'antonomase apparaît donc comme une modification importante du sémantisme d'un nom.

⁴⁷³ Ibid

Par cette antonomase, le nom propre acquiert une signification qui lui permet de désigner tout individu pourvu des propriétés définies dans cette signification : toute personne qui se signale par une avarice exceptionnelle devient susceptible d'être appelée « un harpagon » et prend aussi la marque du nombre, exemple une bande d'*harpagons*.

L'oxymore (oxymoron) :

L'oxymore consiste à réunir deux mots apparemment contradictoires ou incompatibles. C'est l'association de deux termes qui s'excluent l'un l'autre. Certains composés associent des termes contraires. Exemple : *un vrai-faux, un commerce clandestin-légal*.

La litote :

La litote consiste à se servir d'une expression qui affaiblit la pensée, afin de faire entendre plus qu'on ne dit. « *On dit moins qu'on ne pense ; mais on sait bien qu'on ne sera pas pris à la lettre ; et qu'on fera entendre plus qu'on ne dit.* » Fontanier (1968 : 133), cité par P Charaudeau et D Maingueneau, 2002 : 346), Exemple : « *va, je ne te hais point* » (censé valoir pour « je t'aime »). C'est employer des termes pour ne pas choquer. La litote est une figure d'atténuation qui consiste à dire moins qui cherche à amoindrir l'information. Exemple « *il n'est pas fier de ce qu'il fait* » pour il en est honteux. La langue quotidienne nous fournit de nombreux exemples de litotes semi-lexicalisées : « *c'est pas bête* »

L'hyperbole :

C'est une figure consistant à mettre en relief une idée par l'emploi d'une expression exagérée qui va au-delà de la pensée. C'est la principale figure de l'exagération et le support essentiel de l'[ironie](#) et de la [caricature](#). Exemple: *je suis mort de fatigue*.

A cela s'ajoutent les procédés sémantiques d'extension et de restriction de sens qui ne sont pas des figures. Mais, qui ne sont pas non plus retenues dans notre travail.

Extension de sens :

Le passage d'une signification à l'autre d'un mot peut avoir pour résultat un élargissement de son sens, ou un emploi plus étendu, le mot s'appliquant alors à de plus nombreux objets. Ainsi, « *dans un panier on ne met pas que du pain.* » (J-F Sablayrolles, 2000 :227). Le verbe *arriver*, par exemple, voulait dire *atteindre le rivage*, son sens s'est élargi pour signifier *atteindre un lieu quelconque*.

L'extension de sens correspond alors à une variation d'une même signification de base par suppression d'un trait définitoire spécifique, ou bien par différenciation d'un trait spécifique. Dans l'exemple *panier*, l'extension de sens provient d'un changement du trait spécifique :

1. « réceptacle servant à contenir du pain. » (Sens étymologique, cf. lat. *panarium*)
2. « réceptacle servant à contenir des marchandises »⁴⁷⁴.

La signification de base commune est donnée par le trait générique « réceptacle (servant à contenir qqch.) » ; le trait spécifique remplaçant (« marchandises ») a une extension plus large, désigne plus d'objets que le trait remplacé (« pain »), étant donné que le pain n'est qu'une marchandise parmi d'autres.

Restriction de sens :

« *A l'inverse du cas précédent, la lexie dénomme un sous-ensemble par rapport à l'ensemble plus vaste qu'elle dénommait avant.* » (J-F Sablayrolles, 2000 : 227).

En effet, le passage d'une signification à l'autre résultera en une signification plus étroite, ou un emploi moins étendu du mot. Exemple : *homme* 1. « être humain » 2. « être humain de sexe masculin ». Évidemment, les êtres humains mâles ne constituent qu'un sous-ensemble par rapport à l'ensemble des êtres humains, il y a donc une restriction de l'emploi du mot. Dans ce cas, la restriction de sens correspond donc à une variation d'une même signification de base par addition ou bien par différenciation d'un trait définitoire spécifique. Le verbe *œuvrer*, par exemple, avait le sens général de *travailler*. Il n'a plus le sens actuellement que le sens de *façonner, mettre en œuvre*, et s'utilise dans des cas relativement restreints.

⁴⁷⁴ On aurait suppression du trait spécifique si la deuxième définition était « réceptacle servant à contenir n'importe quel objet.

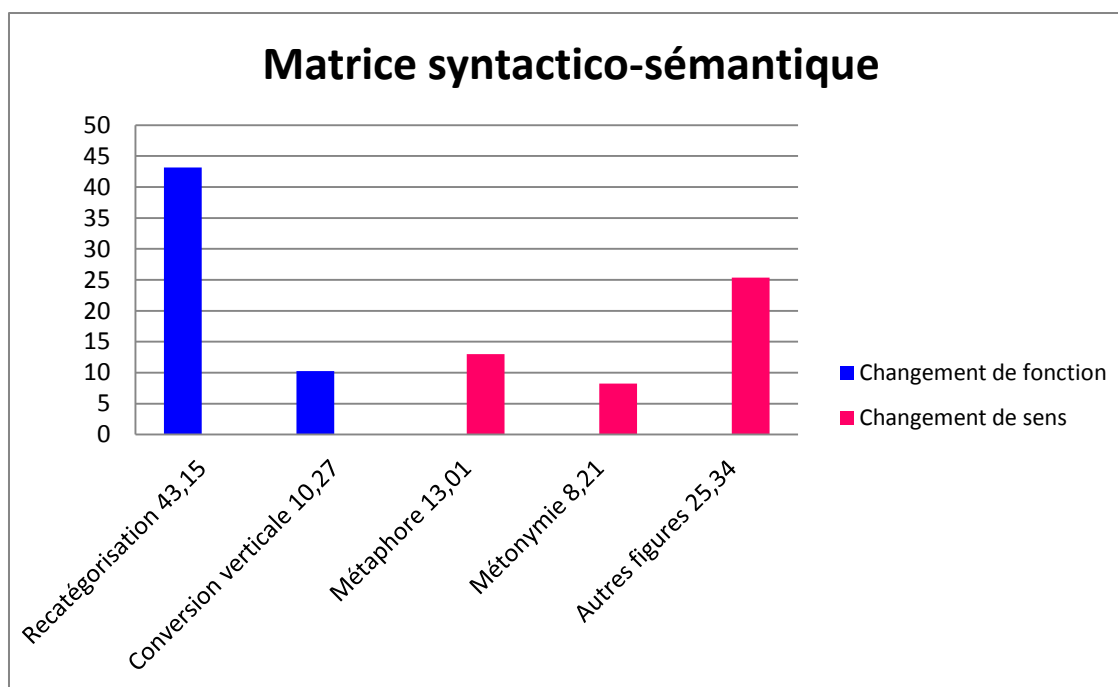
Pour notre corpus et d'après les données recueillies, nous constatons que cette matrice syntactico-sémantique vient en troisième position de toutes les autres matrices néologiques de notre corpus. Effectivement, elle est corrélativement représentée avec un nombre de 146 lexies, soit un taux de 15,78% de notre corpus et couvre un pourcentage de 18,74% de l'ensemble des matrices internes. Nous constatons aussi un faible recours à ce type de néologie par rapport à la néologie morphosémantique.

Rappelant que cette matrice se divise en deux grandes catégories : la catégorie de changement de fonction et la catégorie de changement de sens.

Les deux catégories ainsi que les différents procédés de création appartenant à cette catégorie sont clairement représentés dans le tableau ci-dessous

Changement de fonction		Changement de sens			
Recatégorisation (conversion)	Conversion verticale	Métaphore	Métonymie	antonomase	Autres figures
63	15	20	13	09	37

-Tableau n°28 : Récapitulatif de la matrice syntactico-sémantique-



-Figure 19 : Graphique 16-

Les résultats obtenus, à propos de la matrice syntactico - sémantique interpellent deux commentaires. D'abord le premier est consacré à la catégorie de changement de fonction. Cette dernière est inégalement répartie, puisque la majorité des néologismes proviennent de la recatégorisation ou la conversion. Le procédé de recatégorisation est nettement plus représenté avec 43,15% des créations lexicales de l'ensemble de la matrice syntactico-sémantique, soit un nombre de 63 créations de la totalité de notre corpus.

En revanche, une proportion relativement faible quant à la conversion verticale. Nous remarquons que celle-ci s'affiche tout de même avec un pourcentage de 10,27% de la totalité de la matrice syntactico-sémantique. Vient, ensuite la catégorie de changement de sens dont la prépondérance des néologismes proviennent des autres figures de styles (telles que l'antonomase, etc.), avec un pourcentage relativement important de 25,34% et qui arrivent en deuxième position. Suivies des lexies créées par la métaphore. Le phénomène concerne 13,01% des créations. Cependant, la métonymie est très peu utilisée et reste assez plus rare. Sur 925 lexies néologiques que compte notre corpus, treize (13) lexies seulement, soit un taux de 08, 21% sont créées par ce procédé métonymique.

Changement de fonction ou particularités grammaticales:

Un certain nombre de particularités d'emplois au niveau morpho-syntaxique font la spécificité de certaines lexies. Ceci inclut :

a) La conversion :

Comme le montre J-F Sablayrolles (2006 :87) dans son article, ce mode de création concerne tous types de catégories : substantivation, adjectivisation, verbalisation et adverbialisation. Ainsi « *le verbe googler à partir de Google, ou le nom la gagne à partir de gagner les verbes comater, fuiter, créés à partir des noms coma, fuite, Google sont considérés comme des dérivés par suffixation dans la première acception de suffixe, mais comme des cas de conversion dans la seconde, [...] »*

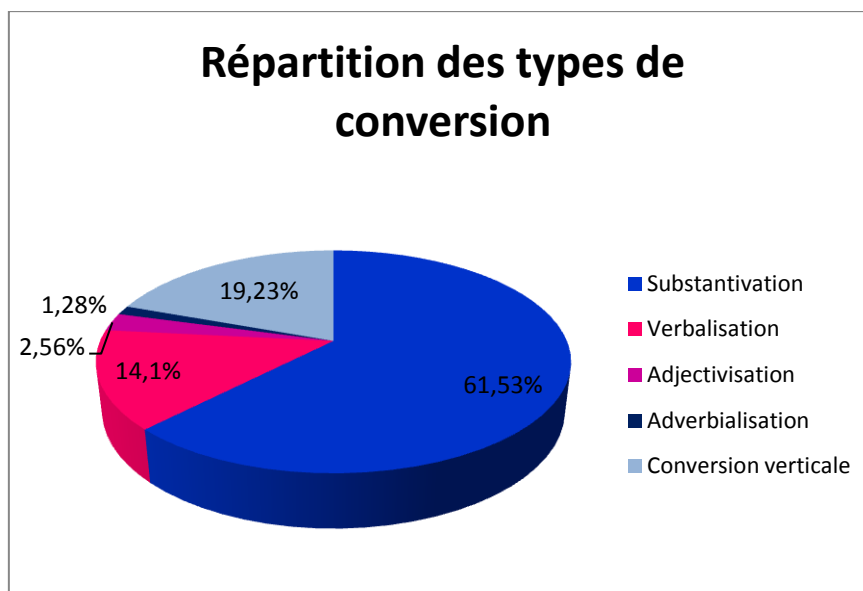
Ainsi on ce qui concerne les exemples traditionnels de conversion de type des formes verbales boire, manger employées comme nom : le boire et le manger, il précise que « *lorsque le mot change de catégorie en gardant les marques flexionnelles de sa catégorie d'origine, comme les marques d'infinitif -er / [e], il s'agit d'une autre opération qui a reçu, ces dernières années, deux dénominations. L'observatoire barcelonais de la néologie Obneo analyse ces cas comme des cas de lexicalisation [...] déflexivation proposée par D. Corbin ».*

Donc, l'examen du graphique ci-dessous montre que notre corpus enregistre la prédominance de la création des lexies par substantivation. En troisième position, viennent des néologismes créés par verbalisation après la conversion verticale. Certaines lexies néologiques sont adjectivisées mais notre corpus enregistre une très faible proportion. Enfin, le changement de catégorisation par adverbialisation arrive en dernière position.

b) La conversion verticale :

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, ce phénomène concerne également le changement de la catégorie grammaticale d'une lexie. Mais, cette fois-ci, l'unité lexicale affectée par ce processus est une unité supérieure au mot. Effectivement, notre corpus recense des lexies créées par ce procédé de la conversion verticale qui ne sont pas nombreuses mais il en compte néanmoins treize (13) créations.

Ainsi, le graphique ci-dessous synthétise les données recueillies quant à la répartition des types de conversion :



-Figure 20 : Graphique 17-

Parmi les résultats obtenus, nous remarquons que les procédés de création syntaxique les plus usités, c'est la substantivation. Ce procédé est, en effet, très productif avec 48 lexies, soit un pourcentage de 61,53%. Donc, si nos résultats montrent que plusieurs créations sont obtenues par la substantivation, c'est parce que en règle générale en langue française, la substantivation paraît être la plus productive. En effet, la substantivation de certains verbes comme *braver* -> *braveur*, *creuser* -> *creussasse*, *dépasser* - > *dépasseur* qui prédomine. D'autres exemples de conversion ont été recensés comme (les) *internationaux* (adj→ n), (le) *vert* (un néologisme aussi sémantique).

Contrairement à ce qu'on pensait, la conversion verticale est un procédé particulièrement productif, elle occupe la deuxième position. Sur les 78 lexies converties que comptabilise notre corpus, quinze (15) sont des conversions verticales. Des lexies néologiques comme *le nimporquoitisme*, *le tout est clean*, *un rien avoir avec le domaine* sont de bons exemples. Concernant l'exemple *la jteconnaisparité*, cette phrase comporte un néologisme morphologique encore plus fantaisiste, il est de type : phrase → nom (P→ N). Il est obtenu de l'adjonction du morphème suffixal *-ité* à la phrase soudée « *je-te-connaiss-pas* » dans la même logique que familiarité.

Quant à la verbalisation, elle vient en troisième rang, avec tout de même de 14,10%. Nous remarquons que la néologie par changement de catégorie fabrique surtout des verbes à l'infinitif comme *seister*, *se victimiser* ou encore des verbes conjugués comme (je) *sarirai*, (elle a) *paruré*, *se touristent*, *s'énergise*.

L'adjectivisation ne représente qu'une infime proportion de la création par conversion, soit un taux de 02,56%. Notre corpus enregistre l'adjectivation des verbes. Ainsi, à partir du verbe tasser nous avons l'adjectif *tasseuses*. Ce procédé recense également l'adjectivation des noms comme secrétaire -> *secrétarienne*, parking - >*parkingueur*.

L'adverbialisation reste, semble-il, le procédé le plus marginal, avec un taux de 01,28%. Le substantif *visage* est employé comme étant un adverbe en ajoutant –ement au nom

Cependant, nous signalons que notre corpus atteste un autre procédé de conversion. Le procédé modifiant la conjonction en substantif. En effet, de la conjonction de l'anglais « because » nous obtenons le substantif *le because*.

Enfin, nous avons essayé de rassembler, dans les tableaux ci-dessous, toutes lexies néologiques créées par le procédé de conversion ainsi que par le procédé de conversion verticale.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Achaterie (l')	N	-	-	Ctr	-	3	4.1	1.2	-	v<n
Analphabétisée ⁴⁷⁵	Pp	-	-	Ctr	-	4	4.1	-	-	adj<v (pp)
Applaudisseuses	Adj	-	« »	Ctr	-	2	4.1	1.2	-	v<adj
Basketté ⁴⁷⁶	Adj	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<adj
Because (le) ⁴⁷⁷	N	-	-	Sim	-	8	4.1	8	-	conj<n
Biodégrader ⁴⁷⁸	V	-	-	Cpl	-	1	4.1	1.6	-	adj<v
Billette (je) ⁴⁷⁹	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Bourricoler ⁴⁸⁰	V	-	« »	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v

⁴⁷⁵ De l'adjectif analphabète, le chroniqueur a obtenu le participe passé *analphabetisé* (rendre analphabète) : « A quoi serviront les trophées, sinon à décorer quelques rayons qui mettront au grand jour l'impuissance d'une jeunesse qui a été analphabétisée [...] »

⁴⁷⁶ L'appréciation positive est due au contexte où apparaît ce néologisme : « un jeune bien basketté [...] »

⁴⁷⁷ On se demande bien l'emploi du vocable anglais, alors que le chroniqueur pouvait bien continuer son énoncé en français : « Mais savons-nous **le because** de ce non-débrayage ? [...] »

⁴⁷⁸ Nous pensons que ce néologisme est obtenu à partir de l'adjectif biodégradable.

⁴⁷⁹ Puisque le chroniqueur écrit des billets, il a inventé le verbe billetter. L'explication est dans le texte : « Je billette, mais je renierai mon nom. Je m'appellerai guellil tout le temps. Je crie des billets [...] »

Braveurs ⁴⁸¹	N	+	Tr Gr	Ctr	-	8	4.1	1.2	-	n<v
Bunkérisation ⁴⁸²	V	-	« »	Ctr (?)	-	8	4.1	-	-	v<n
Caricaturiser	V	-	« »	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Castinguent ⁴⁸³	V	-	-	Ctr	-	7	4.1	-	a/f	n<v
Catharsiser ⁴⁸⁴	V	-	-	Ctr	-	7	4.1	-	-	n<v
Cherche (la) ⁴⁸⁵	N	-	-	Sim	-	8	4.1	1.6	-	v<n
Chinoiserie (la nationalité) ⁴⁸⁶	Adj	-	-	sim	-	8	4.1	-	-	n<adj
Civilisationnés	Adj	-	-	Ctr	-	4	4.1	-	-	n<adj
Creusasses	N	-	« »	Ctr	-	8	1.2	4.1	-	adj>n
Crise (ça) ⁴⁸⁷	V	-	« »	Sim	-	8	4.1	-	-	n<v
Dépasseurs	N	-	-	Ctr	-	8	4.1	1.2	-	v<n
Déraille (la) ⁴⁸⁸	N	-	-	Sim	-	6	4.1	1.6	-	v<n
Dinarisant (se) ⁴⁸⁹	V	-	« »	Ctr	-	3	4.1	-	-	n<v (p.prés)
Dollarisant (se)	V	-	« »	Ctr	-	3	4.1	-	-	n<v (p.prés)
Ecriveurs	N	-	-	Cpl	-	7	4.1	1.2	-	v<n

⁴⁸⁰ Cette nouvelle lexie est obtenue à partir du nom bourricot pour désigner la médiocrité et la mauvaise conduite des conducteurs : « on ne sait pas conduire... et la mise à niveau afin d'obtenir le permis de «bourricoler» [...] »

⁴⁸¹ Cette lexie est le titre d'une chronique. Selon le contexte, cette lexie désigne les gens de notre société manque de courage : « Ouinkoum ya les braves, ouine ? La société des braves a-t-elle disparu [...] »

⁴⁸² Pour ce néologisme, nous avons beaucoup hésité car le substantif bunker existe mais le verbe bunkériser n'est pas attesté sauf en consultant le wiktionnaire (dictionnaire en ligne) : « Mon voisin, artisan ferronnier, dans notre tourmente collective et notre frénésie de «bunkérisation», a excellé dans l'art de confectionner des fortifications [...] »

⁴⁸³ Ce néologisme désigne les femmes qui changent de tenue dans un mariage. Il s'agit d'une tradition bien connue dans les mariages algériens. Pour le chroniqueur ces femmes font du casting.

⁴⁸⁴ A partir du substantif « catharsis », le chroniqueur a obtenu le verbe *catharsiser* après avoir ajouter -er, désinence suffixe formation de l'infinitif (verbe du 1^{er} groupe) : « tant à exorciser le mauvais oeil qu'à délivrer le certificat de résidence, serait en mesure de catharsiser ce misérabilisme, qui se dresse comme un obstacle devant sa conquête des bels horizons! [...] »

⁴⁸⁵ Cette lexie a été obtenue en utilisant le procédé de la dérivation inverse

⁴⁸⁶ L'adjectif chinoise devient le nom chinoiserie : « elle dort, se réveille, elle ne rêve que de la nationalité chinoiserie [...] »

⁴⁸⁷ N'existe que comme substantif.

⁴⁸⁸ Cette lexie a été obtenue en utilisant le procédé de la dérivation inverse : « La technologie avance à pas de géant, et nos habitudes à nous mortels, aussi. Du raï à la déraille [...] »

⁴⁸⁹ Dans cette lexie et la suivante, l'auteur passe de l'unité monétaire pour créer des participes présents : « martyriser le pouvoir d'achat qui n'a plus de pouvoir depuis belle lurette. Depuis qu'une minorité de supéralgériens, en se «dinarisant» à outrance et en se «dollarisant» avec aisance [...] »

Energise (elle) ⁴⁹⁰	V	-	« »	Ctrl	-	8	4.1	-	-	n<v
Euro-valorisant Eux (les) ⁴⁹¹	Adj	-	« »	Ctrl	-	3	4.1	-	-	n<adj
	Pp	-	-	Sim	-	1	4.1	-	-	pp<n
Fastivalent	N	-	-	Ctrl	-	4	4.1	-	-	n<v
Fêteuses ⁴⁹²	Adj	-	-	Ctrl	-	8	4.1	1.2	-	v<adj
Formateuses ⁴⁹³	Adj	-	-	Ctrl	-	8	4.1	1.2	-	v<adj
Footez ⁴⁹⁴	V	-	Tr Gr « »	Ctrl	-	4	4.1	-	-	n<v
Frimousser ⁴⁹⁵	V	-	-	Ctrl	-	8	4.1	-	-	n<v
Gazouzières (les)	N	-	« »	Ctrl	-	4	4.1	-	-	adj<n
Gominée ⁴⁹⁶	Adj	-	-	Ctrl	M	8	4.1	-	-	n<adj
H'midanesque (une histoire)	Adj	-	Tr Gr	Cpl	A	7	4.1	1.2	a/f	n<adj
Hémorroïdés ⁴⁹⁷	Adj	-	-	Ctrl	-	8	4.1	-	-	n<adj
Internationaux (les)	N	-	-	Sim	-	2	4.1	-	-	adj<n
Journalistiqué (les journalistes) ont	V	-	-	Cpl	-	8	4.1	-	-	n<v (pp)
Jetables (les) ⁴⁹⁸	N	-	-	Sim	-	6	4.1	-	-	adj<n
Kadhafien	Adj	-	-	Cpl	A	2	4.1	1.2	a/f	n<adj
Kaftanera (elle) ⁴⁹⁹	V	-	-	Ctrl	-	7	4.1	1.5	a/f	n<v
Karsanneurs ⁵⁰⁰	N	-	« »	Ctrl	-	8	4.1	-	-	np<nc

⁴⁹⁰ « il «s'énergise » dans l'art du mensonge enrubanné, de la tricherie costumée [...] »

⁴⁹¹ N'existe que comme pronom personnel : « Tu avais bravé le froid. Tu avais bravé le séisme. Tu avais bravé la grasse matinée. Tu avais trempé ton doigt dans une encre indélébile, fais glisser ton enveloppe blanche dans l'urne, APC. Les eux [...] »

⁴⁹² « Ni d'une fête **fêteuse** de date officielle. Ils étaient pourtant tous là [...] »

⁴⁹³ « Détruisons ces paraboles **formateuses**. Elles coupent les horizons [...] »

⁴⁹⁴ Ce néologisme est le titre d'une chronique. Cette lexie a été créée dans le cadre des éliminations de la Coupe d'Afrique : L'événement approche. Il est «le match moins trois heures». Les clients subissent la cherté d'el khodra, en attendant les résultats d'el khadra.

⁴⁹⁵ A partir du substantif « frimousse », le chroniqueur a inventé le verbe *frimousser*. Dans son contexte, cette lexie veut dire sourire : « Frimousser étant le seul point commun [...] »

⁴⁹⁶ Cet adjectif est fabriqué à partir du nom Gomina, qui est une marque d'un produit cosmétique. C'est un gel coiffant : « Tôt le matin, j'ai vu un type à l'allure fière exhibant une chevelure exagérément **gominée** [...] »

⁴⁹⁷ Le chroniqueur a pu créer l'adjectif hémorroïdés à partir de la substantive « hémorroïde » : « que peu de fessiers «hémorroïdés» seraient en mesure de produire, même après une soirée loubia relevée, arrosée de «vodka épicée» [...] ».

⁴⁹⁸ « Les jetables exposent leur portables... Ils dégagent plus vite que leur ombre à la moindre sonnerie, la moindre connerie [...] »

⁴⁹⁹ Du substantif Kaftan, costume traditionnel marocain pour femme qui se porte surtout pendant les fêtes de mariage :

Ksentiniera (elle) ⁵⁰¹	V	-	-	Ctr	-	7	4.1	1.5	a/f	n<v
Larbiner	V	-	« »	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Maroquinerie (la nationalité)	Adj	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<adj
Milliardérisée ⁵⁰²	V	-	« »	Ctr	-	3	4.1	-	-	n<v (pp)
Nifer ⁵⁰³	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	1.5	a/f	n<v
Oui (les)	N	-	-	Sim	-	1	4.1	-	-	adv<n
Permaniser	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Paruré (elle a)	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v (pp)
Sarirai (je) ⁵⁰⁴	V	-	-	Ctr	-	7	4.1	1.5 ?	i/f	n<v
Resiester ⁵⁰⁵	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	1.1	-	n<v
Siester	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Sociologisé	Vpp	-	-	Ctr	-		4.1	-	-	n<v
Tasseusses	Adj	-	-	Ctr	-	8	4.1	1.2	-	v<adj
Touristent (se) ⁵⁰⁶	V	-	« »	Ctr	-	7	4.1	-	-	n<v
Trotoiresques	Adj	-	« »	Ctr	-	3	4.1	1.2	-	n<adj
Ulcérants	Adj	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	ppré<adj
Vert (le)	N	-	-	Sim	-	8	4.1	-	-	ad<nj
Victimiser (se)	V	-	-	Ctr	-	8	4.1	-	-	n<v
Visagement	Adv	-	« »	Ctr	-	4	4.1	-	-	n< adv
Vœux (je)	V	-	« »	Ctr	-	8	4.1	-	-	n< v

-Tableau n° 29 : La grille d'analyse des lexies créées par le procédé de conversion -

⁵⁰⁰ Cette lexie désigne les conducteurs des minibus de la marque karsan : « Les **karsanneurs** se comportent comme des soûlographes. Ce sont les plus ... fous au volant, je préfère rester piéton [...] »

⁵⁰¹ Ce mot nouveau a été créé dans le même contexte que le néologisme *kaftaniera*. Cette lexie veut dire porter une constantinoise, un costume traditionnel algérien de la région de l'Est Constantine: « Elle ksentiniera, je sarirai. Elle kaftanera grenat because l'autre a verdi son velours [...] »

⁵⁰² C'est dans le même contexte que « *se dollarisant* » et « *se dinarisant* », le chroniqueur a inventé le participe passé « *se milliardérisé* » : « Depuis qu'une minorité de superalgériens, en se «dinarisant» à outrance et en se «dollarisant» avec aisance, s'est «milliardisée» au détriment des «ah j'ai rien!» [...] »

⁵⁰³ De l'arabe nif, nez en français, mais qui a un autre sens figuré en arabe et qui veut dire aussi l'honneur, le chroniqueur a pu inventer le verbe *nifer* à partir du substantif « nif » : « A ce moment, d'autres appartenant à la même civilisation de l'Anif, refusant de se prendre pour Nifer [...] »

⁵⁰⁴ Nous avons considéré cette lexie comme un mot hybride (indou et français)

⁵⁰⁵ Calqué sur le verbe « roupiller ».

⁵⁰⁶ Ce néologisme a été inventé pour désigner un phénomène à la mode ces dernières années. Beaucoup d'Algériens passent leurs vacances d'été en Tunisie : « installez-vous aux frontières, vous verrez ce million d'Algériens qui se «touristent» en Tunisie [...] »

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Du fond du cœur ⁵⁰⁷	Adv	-	Gr Tr	Syn	-	7	4.2	3.3	-	syn prép<adv
Des Connais rien de la vie) ⁵⁰⁸	N	-	« »	Cpl	-	7	4.2	-	-	syn v<n
Le ici ymoute kaci ⁵⁰⁹	N	-	Gr Tr	Cpl	a	8	4.2	-	f/a	syn v<n
La jteconnaisparité ⁵¹⁰	N	+	« »	Cpl	-	8	4.2 ?	-	-	p<n
L'importequoition ⁵¹¹	N	-	-	Cpl	-	7	4.2	1.2	-	syn v<n
Le nimportequoitisme	N	-	-	Cpl	-	4	4.2	1.2	-	syn v<n
Le que dira t-on ⁵¹²	N	-	« »	Cpl	-	8	4.2	-	-	syn v<n
Le rani mdigouti ⁵¹³	N	+	« »	Cpl	-	8	4.2	1.5	a/f	v<n
Un rien avoir avec le domaine	N	-	-	Cpl	-	7	4.2	-	-	syn v<n
Les sansdroit ⁵¹⁴	N	-	-	syn	-	8	4.2	-	-	syn prép<n
Les sanstoit	N	-	-	syn	-	8	4.2	-	-	syn prép<n
Les s'il te plaît	N	-	-	syn	-	8	4.2	-	-	syn prép<n
Le tout est clean ⁵¹⁵	N	-	-	Cpl	-	7	4.2	-	f/a	syn v<n
Le tout va bien ⁵¹⁶	N	-	-	Cpl	-	1	4.2	-	-	syn v<n
Le what's happen ?	N	-	-	Cpl	-	8	4.2	-	f/a	syn v<n

-Tableau n°30 : La grille d'analyse des lexies créées par le procédé de conversion verticale-

⁵⁰⁷ Il s'agit de la création d'un adverbe à partir d'un syntagme prépositionnel.

⁵⁰⁸ Ce néologisme désigne ceux qui manque de courage : « Ouinkoum ya les braves, ouine ? La société des braves a-t-elle disparu Nous on est juste des comédiens de la vie. Des « connais rien » de la vie [...] »

⁵⁰⁹ Titre d'une chronique, ce néologisme a été créé à partir d'un proverbe arabe qui signifie j'y suis, et j'y reste : « C'est moi qui étais à l'origine de la création de cette association, il y a de cela quelques décennies. J'ai vieilli et alors ? Nul ne pourra me remplacer, même s'il y a dans mon entourage des jeunes avec d'autres idées plus modernes et plus efficaces [...] »

⁵¹⁰ Cette conversion verticale est du type phrase <nom. Elle est obtenue de l'adjonction du morphème suffixal « -ité » à la phrase soudée « je-te-connaiss-pas » dans la même logique que « familiarité ».

⁵¹¹ Dans cette lexie et la suivante, nous avons la création d'un nom à partir d'un syntagme verbal.

⁵¹² Création d'un nom à partir d'un syntagme verbal : « On vit pour le « que dira t-on ».

⁵¹³ Il s'agit de la transgression des règles syntaxiques de la langue. Cela veut dire que le code linguistique n'est pas respecté. Dans ce cas, il s'agit d'un verbe qui appartient à la langue française, mais qui est modifié morphologiquement, il est formé par analogie sur des lexèmes en dialectal oranais, comme *M'hayer*, *M'riyeh*,... avec élision de « rani » je suis : « Mdigouti » et « rani-mdigouti » sont en passe de devenir parmi les expressions les plus courantes de notre vocabulaire [...] »

⁵¹⁴ Dans cette lexie et les suivantes, nous avons des noms à partir des syntagmes prépositionnels. Elles ont été créées pour refléter la situation de la majorité des enfants algériens : « ici, nos enfants n'arrivent pas à poursuivre leurs études. Ici et ailleurs, on nous regarde comme on ne regarde plus rien nulle part. Des sansdroits. Des sansvie. Des nonsens [...] »

⁵¹⁵ Le chroniqueur a pu combiner des éléments français ainsi qu'un élément anglais clean, propre en français pour créer une conversion verticale (hybride)

⁵¹⁶ Il s'agit du non respect du code linguistique. Nous avons la création d'un nom à partir d'un syntagme verbal.

Changement de sens ou néologie sémantique (particularités sémantiques) :

A. Queffelec (2002 : 139) affirme que le recours à la néologie sémantique « est induit par des contraintes de types idéologiques et civilisationnel ainsi que par contraintes discursives. Beaucoup de lexies du système linguistique français utilisées de manière particulière par le locuteur algérien avec des glissements sémantiques qui sont en fait déterminés au moment même de l'activité de parole par le contexte extralinguistique, d'une part, et par les différentes relations syntagmatiques qu'entretient l'unité cible avec toutes les unités lexicales contextuelles. » De son côté, D. Morsly (1988 : 06) souligne que la néologie sémantique « est déterminé soit par le contexte social, soit par le contexte syntaxique. »

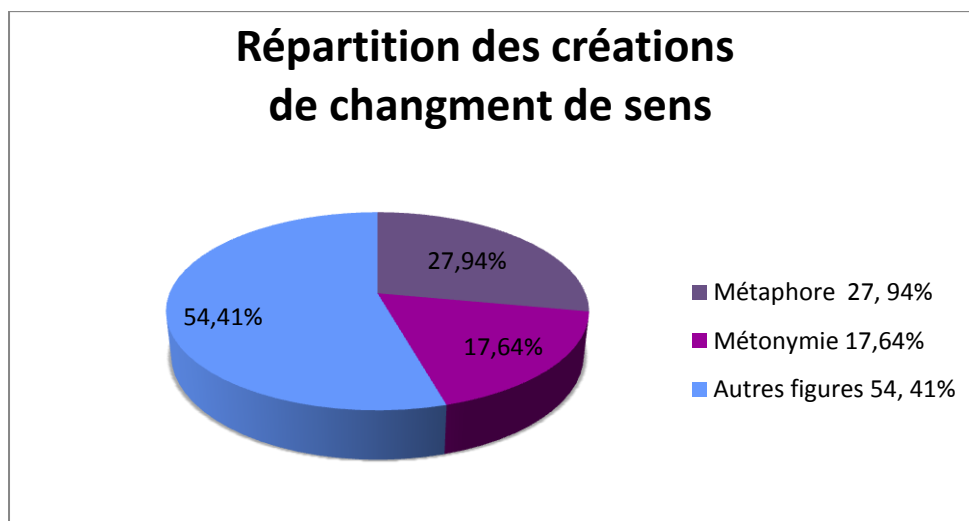
Pour nous, aussi cette néologie sémantique, crée une acception nouvelle pour un mot existant, autrement dit, le mot peut prendre un nouveau signifié tout en gardant son signifiant. Nous rappelons, (nous l'avons déjà mentionné auparavant) que le relevé de néologismes sémantiques n'est pas chose aisée et reste plus fragile que celui d'autres types de néologismes.

A cet effet, et en ce qui concerne le changement de sens, dans l'analyse de notre corpus, nous avons proposé la typologie qui se limite à des procédés les plus courants de la néologie sémantique. Il s'agit des phénomènes sémantiques qui permettent de regrouper les tropes les plus essentiels : métaphore, métonymie, synecdoque, etc. « Des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification de ce mot ». (Dumarsais : 1730, cité par F. Gaudin et L. Guespin, 2000, p.304). Par ailleurs, les procédés sémantiques de transfert de sens, restriction et d'extension de sens ne sont pas pris en considération dans cette matrice mais nous les verrons dans la matrice externe, page 173.

Par ailleurs, nous comptons tout de même un taux de 46,56% des créations sémantiques, de la totalité de la matrice syntactico-sémantique, soit un nombre de 63 lexies néologiques seulement de notre corpus. Celles-ci sont créées à partir des tropes. Ceci dit que « la néologie sémantique est donc surtout régie par la création d'emploi figurés permettant ainsi d'appliquer au lexique les diverses propriétés de rhétorique. » (J Makri, 2010 : 185-202)

Pour notre étude, nous considérons donc que la création des lexies sémantiques est le résultat de l'application, sur le sens attesté d'un mot déjà existant dans la langue française, des effets de style. De cette manière, l'analyse des lexies sémantique nous permet de dire que les mots acquièrent un nouveau sens.

Le graphique ci-après résume les résultats obtenus quant aux divers procédés de changement de sens ainsi permet de distinguer leur répartition.



-Figure 21 : Graphique 18-

En effet, le graphique ci-dessus montre bien l'inégale répartition des procédés de changement de sens. Effectivement, le trope de la métaphore, fréquemment utilisé, remporte la première position avec vingt (20) créations sémantiques, soit un taux de 27,94%. Parmi les métaphores recensées, prenons les exemples suivants : *El bahia* ou *Bahia* comme dans notre corpus (pour désigner la ville d'Oran), *une cité édentée*, *une cigarette garce*, *un khiair terroriste*, *harraga numériques*, ou encore *madame parabole*. Ces exemples présentent presque tous un caractère commun, c'est celui de la personnification. Dans un autre exemple, on retrouve le même procédé de métaphorisation mais cette fois-ci la métaphore présente un caractère contraire au premier, c'est celui de la chosification : *l'homme-bétail*. Pour cet exemple, nous observons bien que le procédé compositionnel qui est à la base de la création de la lexie néologique.

Le glissement de sens représenté, surtout par la métonymie, vient en deuxième position avec tout de même de treize (13) néologismes sémantiques. L'examen de notre corpus nous a permis de relever les sens métonymiques suivants : le *vert* pour désigner le feu vert ou encore *la blonde* pour désigner « la cigarette légère ». Dans les cas suivants, le chroniqueur emploie des termes désignant la partie pour le tout. Ainsi, dans l'exemple *retrait de son document rose*

bonbon, le chroniqueur emploie le terme désignant la couleur du papier au lieu du syntagme « permis de conduire ».

Les autres mécanismes de tropes tels que l'antonomase occupe la troisième position, avec neuf (09) créations de sens, soit un pourcentage de 11, 76%. Par l'antonomase suivante : *les Marylines*, le nom propre est employé pour désigner le nom commun les actrices. Nous avons aussi relevé d'autres exemples comme : *les Tartuffes* (les hypocrites) ou encore le but des *Messis* (pour désigner les bons footballeurs).

L'oxymore ou l'oxymoron est représenté avec sept (07) lexies sémantiques (10.29%). *Matin au coucher de soleil*, *le faux-authentique* ou encore *l'opium halal* sont de bons exemples. Tandis que la synecdoque (dénomme la partie pour le tout) (exemple : notre *chorba* pour désigner la nourriture ou encore dans l'exemple *citoyen trop occupé pour servir son tube digestif*. Ainsi, le syntagme nominal *tube digestif* vient de substituer le terme du vocabulaire courant « le ventre ». La litote, comme dans l'exemple *la valse de D. Strauss* pour désigner l'affaire de l'hôtel du Sofitel, l'hyperbole, etc. sont apparemment rares mais pour chaque cas en compte quatre (04) à trois (03) créations de sens. Ainsi dans l'exemple *un sourire pieds nus, car il avait perdu ses dents dans l'accident* est un bon exemple. Pour ce type de figures de styles, nous en avons recensé vingt et un trope (21).

D'autres figures de styles qui, ont attiré notre attention et que nous pouvons citer tels que le calembour qui, est un jeu de mots fondé sur l'homonymie ou l'homophonie généralement à connotation humoristique ; l'homéotéleute qui, est la répétition du même son à la fin d'une phrase ou à la fin des mots de la même phrase et l'anadiplose qui, est la reprise du dernier mot d'une phrase (d'un vers ou d'une proposition) au début de la phrase qui suit, ont été trouvées dans notre corpus. Pour ces figures de styles, nous pouvons donner les exemples suivants :

Calembour par paronymie qui, concerne les mots dont la graphie et la sonorité sont très proches ou par homonymie/ homophonie c'est le caractère des mots qui s'écrivent ou pas de la même façon mais qui se prononcent de la même façon et n'ont pas le même sens :

- *C'est vital autant que cévital**
- *Chef celui qui ma chef* oualuo (après traduction, nous avons l'énoncé suivant : chef qui n'a rien vu)*
- *Le plus grand complexe sportif, des sportifs sans complexe.*
- *Les gens soignent leur façade pour cacher leur faissède.**
- *A la langue de bois taillé comme des pipes sur bois d'ébène, d'ébène-ammi*.*
- *Les jtables exposent leur portables... Ils dégainent plus vite que leur ombre à la moindre sonnerie, la moindre connerie*
- *Des mains, en quête de travail, qui veulent traverser la Méditerranée à la brasse. D'autres mains qui brassent des milliards*
- *C'est pour ça qu'il faut profiter des trous de la fortune, amasser le maximum de la tune*
- *On est là, on s'écroule à attendre que le temps s'écoule*
- *des tables rondes pour décider si oui ou non on doit autoriser l'importation de chambres à dormir de Syrie, en série*

Concernant l'homéotéleute, nous avons les exemples suivants :

- *le mensonge est devenu plus pernicieux, plus vicieux...*
- *un tour, deux tours, quelques vautours...*
- *blanchisseur d'argent, objecteur de conscience, donneur de leçon, usurpateur de fonction...*
- *Le lendemain, pareil, même chaîne, sans chêne, il se fond dans cette foule qui se déchaîne...*

Pour l'anadiplose, nous avons recensé les exemples suivants :

- *Un seul but et le but est atteint. Saâdane est dans la saâda* totale. Le total des frais.*
- *Le cheikh nous a qualifiés au mondial. Le mondial ce n'est pas rien*
- *Quand d'autres avec beaucoup ne font rien. Rien n'arrêtera la fougue dépensière.*
- *Alors avant de penser à économiser la terre. La terre elle les consume tous les jours*

*Cévital est un conglomérat algérien de l'industrie agroalimentaire, la grande distribution, l'industrie et les services. Elle a été créée par l'entrepreneur Issad Rebrab en 1998.

* Chef du verbe chouf, voir ou regarder en arabe.

* Corruption, dépravation.

* Mon cousin.

* La joie

L'analyse des lexies sémantiques du corpus permet de confirmer, conformément aux autres linguistes que la métaphore, constitue le processus sémantique néologique le plus productif. Les figures de rhétorique de type métaphorique sont donc les plus représentées.

Le procédé sémantique par le biais des figures de type métonymique vient en deuxième position. A ces deux procédés sémantiques s'ajoutent les autres figures de style qui occupent aussi une place plus au moins importante quant à l'étude de notre corpus. Mais il est nécessaire de rappeler que ces figures de rhétorique n'interviennent qu'avec un pourcentage plus au moins important dans notre corpus.

Ainsi, nous pouvons ajouter que l'analyse des changements sémantiques n'est pas facile. Il n'est donc pas toujours possible de les observer ou de les expliquer avec certitude car la création sémantique « *apporte une certaine subjectivité à la réalité désignée : le référent n'est nommé qu'au moyen de certaines de ses caractéristiques, ce qui amène donc à supposer soit qu'une intention particulière est sous-jacente, soit, lorsque ce n'est pas le cas, que les mécanismes mentaux ne seraient pas les mêmes d'une personne à l'autre, chacune ayant sa propre perception de la réalité observée.* » (J Makri, 2010: 194).

Le tableau ci-dessous regroupe tous les phénomènes sémantiques qui permettent de rassembler les tropes les plus essentiels : métaphore, métonymie, synecdoque, etc.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Abêtissement intellectuel	N	-	-	Syn	-	7	5.4	-	-	-
Al-Qaïda pharmaceutique (les labos d') ⁵¹⁷	N	-	-	Syn	-	6	5.2	2.5	a/f	-
Anorexique-boulimique (du savoir) ⁵¹⁸	Adj	-	-	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Bahia ⁵¹⁹	N	-	-	Sim	-	7	5.2	8	-	-

⁵¹⁷ C'est une sorte de métaphore, plus précisément une allégorie. Après la « vache folle », la « grippe porcine » avec toutes ces pandémies qui ont semé la panique, les labos Parle d'une autre épidémie qui provient cette fois-ci de la consommation du concombre espagnol qualifié de « terroriste » qui a semé la terreur dans le monde. Donc, des millions de vaccins fabriqués par ces labos et qui coûtent des fortunes aux Etats : « Les labos d'Al qaïda pharmaceutique se sont mis plein les poches [...] »

⁵¹⁸ Il s'agit d'un oxymore : « Au fait ils sont prisonniers d'eux-mêmes, anorexiques-boulimiques du savoir enseigné dans les cafés-universités, qu'ils fréquentent assidûment [...] »

⁵¹⁹ Cette lexie désigne, par métonymie, la ville d'Oran : « Les épaules qui ont porté la pierre de Murdjadjo pour construire Bahia et son port [...] »

Bête de route (ces) ⁵²⁰	N	-	« »	Syn	-	8	5.1	2.2	-	-
Blonde (la) ⁵²¹	N	-	-	Sim	-	8	5.2	-	-	-
Boulevard Internet (le)	N	-	-	Syn	-	7	5.1	2.1	-	-
Bureau aquarium ⁵²²	N	-	« »	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Chorba (notre) ⁵²³	N	-	-	Sim	-	7	5.4	8	-	-
Cigarette garce ⁵²⁴	N	-	-	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Cité édentée (une)	Adj	-	-	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Citoyens-machins (des) ⁵²⁵	N	-	-	Ctr	-	4	5.1	2.1	-	-
Clandestin -légal (commerce) ⁵²⁶	N	-	-	Syn	-	3	5.4	-	-	-
Course au Koursi (la) ⁵²⁷	N	-	« »	Syn	-	1	5.2	-	f/a	-
Couvre-feu (le) ⁵²⁸	N	-	-	Syn	-	5	5.4	-	-	-
Dégoûtées (les bouches) ⁵²⁹	Adj	-	-	Sim	-	7	5.4	-	-	-
Discretion des haut-parleurs (la) ⁵³⁰	N	-	-	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Distributeur d'ordonnances (le) ⁵³¹	N	-	-	Syn	-	7	5.2	-	-	-
Enfants jetables (des) ⁵³²	N	-	-	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Faux authentique (le)	N	-	« »	Syn	-	8	5.4	-	-	-

⁵²⁰ Dans son contexte, cette lexie désigne, par métaphore, « les chauffards » : « Le plus dangereux, celui qui, comme pour vous pousser vers sa folie, vous colle sa carrosserie sur votre pare-chocs, le frustré avide de humer, comme un animal l'arrière-train de l'autre «bête de route». [...] »

⁵²¹ Cette lexie désigne, par métonymie, une cigarette par sa couleur : « Pourtant, à quelques mètres de moi, deux jeunes hommes allument leur cigarette... l'odeur me plaît toujours... de la blonde, vraie, forte [...] »

⁵²² Le mot aquarium est employé métaphoriquement, pour désigner les allers-retours des secrétaires dans les bureaux (des allers-retours des poissons dans l'aquarium) et qui ne font rien de sérieux : « (Celles-là, elles font semblant de travailler dans ce bureau « aquarium » où nagent d'autres secrétaires [...] »

⁵²³ Il s'agit sans doute d'une synecdoque puisque le chroniqueur emploie chorba, soupe pour désigner, en général, la nourriture, donc la partie pour le tout : « Elle pense à notre chorba c'est donc l'action sauciale. 45.000 couffins, rien qu'à Oran, seront distribués à domicile pour préserver la dignité des démunis [...] »

⁵²⁴ Par analogie, le mot *garce* désigne une chose désagréable, fâcheuse. Mais dans son contexte, il s'agit d'une métaphore, plus précisément d'une personnification puisqu'on parle d'une insulte : « Insulter l'intruse : sale cigarette garce... je vous aime toujours. »

⁵²⁵ Il s'agit d'une chosification, le fait de réduire les citoyens à l'état d'objet.

⁵²⁶ Cette synapsie constitue un oxymore dont le contraste des deux termes clandestin et légal est bien souligné : « Ce commerce clandestin-légal qui la poussa, du jour au lendemain, à fréquenter les aéroports, les mégaloilles européennes [...] »

⁵²⁷ Composée de mot arabe koursi, chaise en français désigne par métonymie la course au pouvoir : est de bien saisir le témoin, quitte à faire appel aux faux témoins, et continuer la «course au **koursi**» [...] »

⁵²⁸ Nous avons considéré ce mot comme extension de sens parce qu'elle est seulement utilisée lors de la déclaration de la loi martiale ou de l'état de siège alors dans le contexte, le chroniqueur l'a employé pour décrire les rues de nos villes pendant le Ramadan et en moment du ftour (l'heure de la rupture du jeûne) : « Ça y est, c'est le ftour. Le couvre-feu. Symphonie en silence majeur [...] »

⁵²⁹ Il s'agit d'une synecdoque puisque le chroniqueur emploie la partie *les bouches* pour le tout (les personnes) : « Penaud, il s'en retourne chez lui, chez les bouches dégoûtées qui attendent la pension [...] »

⁵³⁰ « avec autant de discrétion des haut-parleurs des muezzins qui se relaient, chacun sa voix forte, chacun sa mélodie [...] »

⁵³¹ Il s'agit, par métonymie d'un médecin mais il s'agit aussi pensons-nous d'une création ironique (les médecins d'aujourd'hui ne font que la distribution des ordonnances) : « Il n'arrive pas à se payer le statut chez le médecin distributeur d'ordonnances [...] »

⁵³² « Protéger l'animal, c'est bien, mais protégez d'abord nos **enfants** du chômage et de peut devenir des notables ou des enfants **jetables**, [...] »

Rojla féminine (une) ⁵³³	Adj	-	-	Sim	-	7	5.4	-	f/a	-
Feraoun (un) ⁵³⁴	N	-	-	Sim	a	4	5.3	-	-	-
Gamin-adulte (le) ⁵³⁵	N	-	-	Ctr	-	7	5.4	2.1	-	-
Glu (la) ⁵³⁶	N	-	-	Sim	-	8	5.2	-	-	-
Harraga numériques ⁵³⁷	N	-	-	Ctr	-	7	5.1	2.5	a/f	-
Hbibbi numérique	N	-	Tr Gr	Ctr	-	7	5.1	2.5	a/f	-
Jours-nuits (les) ⁵³⁸	N	-	-	Ctr	-	7	5.4	2.1	-	-
Kleenex ⁵³⁹	N	-	-	Sim	m	8	5.4	-	-	-
Langage debussyste (le) ⁵⁴⁰	Adj	-	-	Syn	a	4	5.3	-	-	-
Lénine du Funk ⁵⁴¹	N	-	-	Syn	-	4	5.2	2.2	-	-
Light (les) ⁵⁴²	N	-	« »	Sim	-	8	5.2	-	-	-
Lointains-proches cousins (les) ⁵⁴³	N	-	-	Syn	-	7	5.4	-	-	-
Machine à fabriquer la misère	N	-	-	Syn	-	3	5.1	2.2	-	-
Machin parlant	N	-	-	Ctr	-	8	5.1	-	-	-
Madame citoyenneté ⁵⁴⁴	N	-	-	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Madame parabole	N	-	-	Syn	-	6	5.1	-	-	-

⁵³³ Cette lexie hybride est construite du mot arabe rojla, ensemble des attributs et caractères physiques et sexuels de l'homme, opposé à féminité et féminine, qui est propre à la femme. Donc, ceci constitue un oxymoron « c'est une rojla bien féminine. »

⁵³⁴ Une antonomase en désignant un Egyptien « Ces mêmes Egyptiens qui ne savent pas que quand l'Algérien s'énerve, il peut dire à son frère «pour qui tu te prends, pour un feraoun?». Car nous on sait que pour chaque feraoun, il se trouve un Moïse qui le coule [...] »

⁵³⁵ Il s'agit d'un oxymore « «Dégoutage», Ammou ! répondra le gamin-adulte, sans trop réfléchir [...] »

⁵³⁶ Fondée sur une métonymie, cette lexie désigne dans son contexte une personne désabusée : « Par contre, Il y a danger lorsqu'on dit kirak à une glu désabusée par la vie [...] »

⁵³⁷ Dans cette lexie et la suivante, il s'agit d'une nouvelle génération qui veut aller au-delà des frontières du pays en faisant des rencontres sur internet pour pouvoir trouver l'âme sœur. Pour les jeunes, l'ère est aux rencontres numériques pour pouvoir faire ses papiers et se sauver de la misère : « Est-ce le fait de se sentir apprécié loin de chez soi qui pousse nos jeunes à cette pratique, ou est-ce une nouvelle génération de harraga numériques ? [...] »

⁵³⁸ Nous pouvons considérer cette lexie comme un oxymore : « On invite les journaux et les jours-nuits pour des veillées qui coûtent que coûte [...] »

⁵³⁹ C'est un mouchoir en papier, par antonomase, le chroniqueur a employé Kleenex « ... J'attrape à pleines mains tout ce qui s'y trouve bonbons, kleenex, petits papiers... »

⁵⁴⁰ Il s'agit d'une antonomase du nom du musicien F. Claude Debussy : « (le néo-classicisme refuse le langage debussyste, qui lui-même s'oppose au post-romantisme), générant ainsi une multitude d'expressions riches et nouvelles [...] »

⁵⁴¹ Cette synapsie désigne par métonymie Michael Jackson : « Michael Jackson, mort il y a vingt ans, fait les unes des canards le jour de sa disparition physique. Madame la folie a des vertus que la raison ignore. D'autres vrais événements ont été éclipsés par ce trou noir, cet appel d'air de la mort de l'embaumé volontaire, le Lénine du Funk à la sauce brunette [...] »

⁵⁴² Cette lexie désigne, par métonymie, une cigarette par son goût léger : « les «Light» contiennent en effet de nombreux additifs, exhausteurs de goût et poisons en tout genre » [...] »

⁵⁴³ « les lointains -proches cousins disparurent de la circulation et les cinq petits orphelins se retrouvèrent tout seuls [...] »

⁵⁴⁴ Image personnifiée. Le chroniqueur parle des concepts comme on parle des personnes : Monsieur Modernisme ? Lalla Civisme ?,... même s'ils tentent de vivre sous le même toit, ne forment plus la même famille

Madih politique ⁵⁴⁵	N	-	-	Syn	-	1	5.4	2.5	a/f	-
Marylines (les) ⁵⁴⁶	N	-	-	Sim	a	4	5.3	-	-	-
Mèche folle (une) ⁵⁴⁷	N	-	-	Syn	-	8	5.1	-	-	-
Mendiant- business ⁵⁴⁸	N	-	-	Ctr	-	4	5.4	2.1	-	-
Messis (des) ⁵⁴⁹	N	-	-	Sim	a		5.3	-	-	-
Monsieur modernisme (le)	N	-	-	Syn	-	8	5.1	2.1	-	-
Moïse (un) ⁵⁵⁰	N	-	-	Sim	a	4	5.3	-	-	-
Opium halal (l') ⁵⁵¹	N	-	Tr Gr	Syn	-	7	5.4	2.5	f/a	-
Récolte du sang (une) ⁵⁵²	N	-	-	Syn	-	7	5.1	-	-	-
Rencontre numérique	N	-	-	Ctr	-	8	5.1	-	-	-
Régimes loup-garou (les) ⁵⁵³	N	-	-	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Repos infatigable (le) ⁵⁵⁴	N	-	-	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Rose bonbon (son document) ⁵⁵⁵	N	-	-	Syn	-	3	5.2	-	-	-
Secousse tellurique (une) ⁵⁵⁶	N	-	-	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Sourire pieds-nus (un) ⁵⁵⁷	N	-	« »	Syn	-	8	5.4	-	-	-
Suicide économique	N	-	-	Ctr	-	3	5.1	-	-	-

⁵⁴⁵ Dans le contexte, il nous semble qu'il s'agit d'un néologisme sémantique puisque le chroniqueur associe deux termes qui appartiennent à deux domaines totalement différents et qui s'opposent: le mot *madih*, chant religieux et *politique*. Ceci constitue alors un paradoxe« Il y avait ici encore l'artiste beau parleur qui pense mordicus que la phraséologie est cette langue-épée aiguisée qui planifie les parcours sur les mers pour ouvrir la voie du bonheur et de la satiété grâce au madih politique [...] »

⁵⁴⁶ Par antonomase, le chroniqueur a substitué les actrices par un nom propre : « Les Marylines se sont envolées et aujourd'hui, elles font place à des doublures de vedettes orientales [...] »

⁵⁴⁷ Décalqué sur la locution une mèche rebelle : « Il se mettait devant la glace et s'admirait, essayant de lisser une **mèche folle** avec de la salive [...] »

⁵⁴⁸ Cette lexie est un oxymore.

⁵⁴⁹ Cci désigne, par antonomase, les bons joueurs ou les buteurs en les comparant à Lionel Messi, le joueur argentin de l'équipe du FC Barcelone : une interruption du tricineti c'est au revoir les réserves du congélateur ; les matchs en direct et le but des messis du foot étranger.

⁵⁵⁰ Il s'agit d'un néologisme sémantique, par antonomase, en désignant selon le contexte, un Algérien car ce néologisme a été créé lors du match en l'équipe nationale algérienne et l'équipe égyptienne lors des éliminatoires de la coupe d'Afrique.

⁵⁵¹ Titre d'une chronique, cette synapsie se compose du mot opium, suc de pavot, ce qui engourdit l'esprit, synonyme de drogue, qui est interdit et le mot arabe halal, en religion musulmane se dit de la nourriture permise alors que la juxtaposition des deux mots constitue un oxymore.

⁵⁵² Le terme *récolte* est employé uniquement comme une action de recueillir des produits de la terre « c'est la condition, l'unique, si on veut la récolte de sang pour les hôpitaux. Car si toutes les campagnes de don de sang n'ont pas réussi, c'est que l'Algérien est trop honnête pour offrir à son prochain du mauvais sang [...] »

⁵⁵³ Il s'agit d'une hyperbole, désignant les régimes du gouvernement algérien : « n'ayant jamais travaillé, pour applaudir tous les régimes loup-garou [...] »

⁵⁵⁴ Repos et infatigable sont contradictoires. En principe, le repos ne fatigue pas pour qu'on y soit infatigable.

⁵⁵⁵ Ce néologisme désigne, par métonymie, le permis de conduire qui, est en rose : « il risque jusqu'à quatre années de retrait de son **document rose bonbon** [...] »

⁵⁵⁶ Cette lexie désigne avec exagération le laisser-aller des responsables vis-à-vis des problèmes de construction de l'autoroute Est-Ouest : « C'est après une secousse tellurique, une catastrophe naturelle, qu'on s'est aperçu que nos constructions ne répondaient pas aux normes [...] »

⁵⁵⁷ C'est un néologisme, par hyperbole dont le sens est essentiellement ironique : « Il les regarda, souriant, un sourire «pieds nus», car il avait aussi perdu toutes ses dents dans «l'accident» »

Tartuffes de probité (les) ⁵⁵⁸	N	-	-	Syn	a	8	5.3	2.2	-	-
Tartuffe (ces) ⁵⁵⁹	N	-	-	Sim	a	8	5.3	-	-	-
Titanic (la réalisation) ⁵⁶⁰	N	-	« »	Sim	-	4	5.2	-	-	-
Tube digestif (servir son) ⁵⁶¹	N	-	-	Syn	-	8	5.2	-	-	-
Valse de Strauss (la) ⁵⁶²	N	-	-	Syn	a	2	5.3	2.2	-	-
Verts (la sortie des) ⁵⁶³	N	-	-	Sim	-	4	5.2	-	-	-
Vespa (sa) ⁵⁶⁴	N	-	-	Sim	M	8	5.3	-	-	-
Virés (des) ⁵⁶⁵	N	-	-	Sim	-	8	5.2	-	-	-
Vomissent (les égouts) ⁵⁶⁶	V	-	-	Sim	-	8	5.1	-	-	-
Vomit (l'école) ⁵⁶⁷	V	-	« »	Sim	-	7	5.1	-	-	-
Vrai-faux (le)	N	-	-	Ctr	-	8	5.4	-	-	-

-Tableau n°31 : La grille d'analyse des créations sémantiques-

⁵⁵⁸ Cette lexie est issue de la composition de deux lexies contraires défaut et qualité : tartuffe symbole de l'hypocrisie alors que la probité est la vertu qui consiste à observer scrupuleusement les règles de la morale sociale, les devoirs imposés par l'honnêteté et la justice. Donc, il s'agit d'un oxymore.

⁵⁵⁹ Cette lexie, par antonomase désigne les hypocrites : « D'un coup de baguette magique, ces tartuffes du nouveau siècle arborent le visage de l'innocence et endossent le manteau de la sagesse [...] »

⁵⁶⁰ Il y a antonomase du nom propre du paquebot britannique : « dans ce grand évènement africain ne dépasse pas le coût de réalisation du « Titanic » [...] »

⁵⁶¹ Il y a sans doute une métonymie particulière, synecdoque, car le chroniqueur exprime la partie le *tube digestif* pour le tout le ventre : « Allah ghaleb, trop occupé à servir son tube digestif, le peuple n'arrive pas à saisir toute la dimension et la profondeur des actes de gestion de la ville [...] »

⁵⁶² Il s'agit une litote. Cette lexie désigne ironiquement l'affaire de Dominique Strauss Kahn : « Le boss français de la France a donc rencontré le boss américain de l'Amérique dans la barack de Obama. Après l'avoir branché sur la dernière valse de Strauss, inquiet, il lui demande s'il pouvait lui donner des infos sur la France future [...] »

⁵⁶³ Ce mot nouveau désigne, par métonymie, les joueurs de l'équipe nationale du football, qui portent généralement, lors des matchs des maillots verts «... a pu superviser la sortie des verts lors de leur 2eme match amical de préparation pour le mondial sud-africain [...] »

⁵⁶⁴ C'est une marque de Scooter italien mais par antonomase, *Vespa* a été utilisée pour désigner, en général, une moto : « le hadj Kouider avec sa vespa [...] »

⁵⁶⁵ Par métonymie, le mot retraités a été substitué par *virés* : « C'est bientôt sidna ramadane. Est-ce que la pension des virés a été virée y oueldi [...] »

⁵⁶⁶ « Les égouts vomissent leurs entrailles, il roule [...] »

⁵⁶⁷ Il s'agit dans cette lexie et la suivante d'une image métaphorique, notamment d'une personnification puisqu'il y a que les êtres animés qui vomissent et puis, on peut aussi parler de l'extension de sens. Le verbe vomir remplace, ici, le verbe rejeter : « Où va-t-on avec une école qui vomit ses élèves et des jardins publics qui puent la drogue ? [...] »

3-10-1-3) Néologie morphologique :

3-10-1-3-1) La productivité des procédés de création morphologique / processus de réduction morphologique:

Un autre type de création appelée aussi la néologie formelle par certains linguistes et processus de réduction morphologique par d'autres. Cette dernière regroupe deux grands procédés de la création lexicale : Abréviation ou mieux encore réduction de forme/accourcissement⁵⁶⁸ et la siglaison.

Afin de pouvoir définir ces procédés, il serait intéressant, dans un premier temps, d'examiner comment elles se définissent chez quelques linguistes. Pour cela, il ne faut pas traiter isolément les deux catégories, il faut plutôt voir en quoi elles ressemblent et en quoi elles paraissent s'en distinguer ces procédés de réduction morphologique puisque, d'après certains linguistes la siglaison est un cas particulier de l'abréviation.

3-10-1-3-1-1) Réduction de forme / accourcissement:

3-10-1-3-1-1) L'abréviation :

On appelle abréviation, toute représentation d'une unité ou d'une suite d'unités par partie de cette unité ou de cette suite d'unités. Elle consiste donc à exprimer, à signifier une unité linguistique avec signifiant qui, tronqué d'un ou de plusieurs éléments en conservant son signifié (sens) de l'unité linguistique de départ.

Le terme d'abréviation est présenté selon le dictionnaire de linguistique (2002 :02) comme étant le terme hyperonyme qui renferme l'ensemble des moyens de réduction morphologique, à savoir la siglaison, l'acronyme et la troncation.

La même définition fournit par Le *dictionnaire de la linguistique* dirigé par G Mounin (2004 : 298-299) où le terme « abréviation » est pris comme étant un hyperonyme du terme « sigle ».

⁵⁶⁸ C. f. B Fradin 2003).

3-10-1-3-1-1-2) La siglaison :

Quant au deuxième procédé, c'est-à-dire, les sigles sont des unités formées par la réunion des lettres initiales des mots composants des unités lexicales complexes. En d'autres termes, le sigle est un terme complexe formé des lettres initiales de ses éléments. Contrairement aux abréviations qui sont souvent associés au langage parlé plutôt négligé, les sigles semblent très courants dans les différents domaines (administratif, politique, etc.)

« On appelle sigle la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de certains mots qui désignent des organismes, des parties politiques, des associations, des clubs sportifs, des Etats, etc. : P.M.U (Parti mutuel urbain), S.N.C.F (Société nationale des chemins de fer), P.U.C (Paris Université Club), etc. » (J Dubois, 2002 : 429)

L'acronyme est considéré comme étant une sous-catégorie de la siglaison : *« sigle prononcé comme un mot ordinaire ou syllabaire. Ils s'intègrent mieux et passent plus facilement inaperçus. » (G Mounin, 1990 : 299)*

Pour G Mounin, le terme sigle est considéré comme un hyponyme du terme abréviation et le terme acronyme n'est pas évoqué laissant la place uniquement au sigle qui peut être « soit épelé comme les lettres de l'alphabet en français [...] soit prononcé comme s'il constituait un mot. »⁵⁶⁹

Les linguistes semblent s'accorder quant à la définition de l'abréviation qui, est définie comme étant le terme générique qui englobe le sigle et que ce dernier est considéré comme étant un hyponyme du terme générique abréviation. Quant à l'acronyme, il est un cas particulier de la siglaison.

Or, certains linguistes emploient ces différents termes de la siglaison et de l'abréviation comme des synonymes. On parle alors du système ou de processus de réduction morphologique : le sigle et l'abréviation au sens restreint. Pour eux, ces deux procédés relèvent de ce qu'ils appellent abréviation au sens large du terme. Toutefois, l'abréviation qu'il présente au sens restreint du terme n'est pas la suppression de lettres dans un mot mais plutôt la suppression de syllabes. Ce que le linguiste anglophone J. Tournier appelle troncation. Comme *télé, socio, philo, ...*

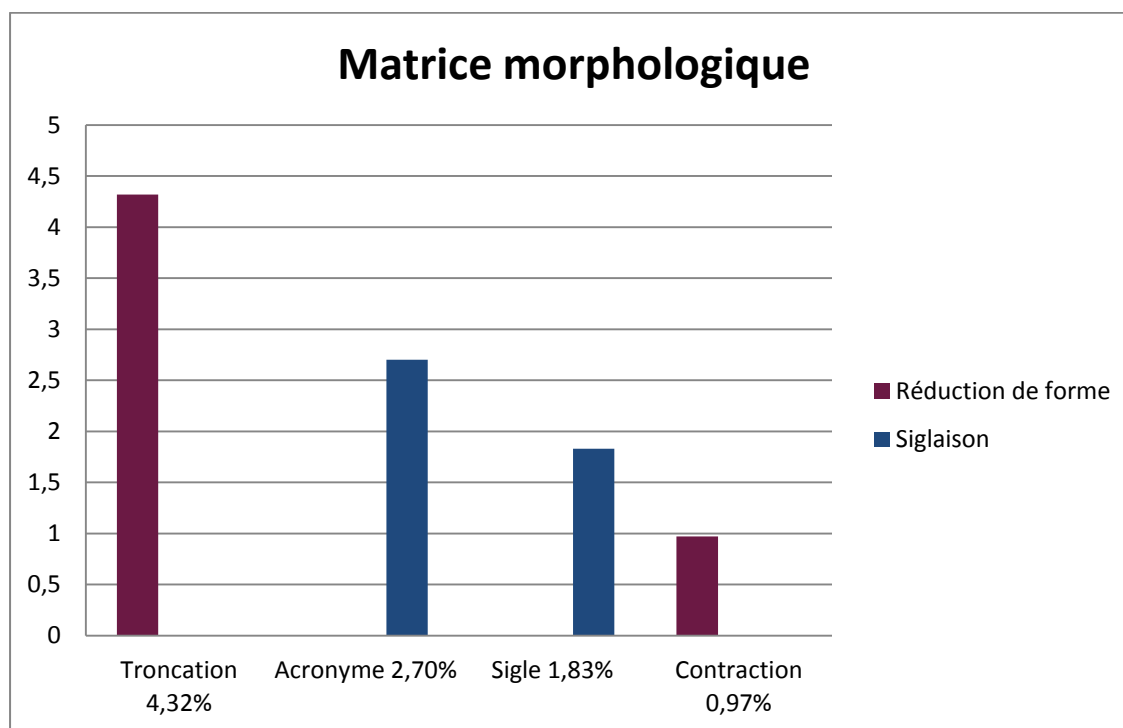
⁵⁶⁹ Idem.

Par ailleurs, pour définir la siglaison, J. Tournier (1985) joint sa définition à celle de L-J Calvet (1980 : 07) et qui est définie comme étant « *la réduction d'un groupe aux initiales ou aux éléments initiaux des mots qui le composent (...)* ». Ainsi, la siglaison comporte le sigle et l'acronyme et au sein même du processus de la réduction morphologique, nous retrouvons l'abréviation ainsi que la troncation.

En ce qui concerne notre corpus, ce processus de réduction morphologique est bien présent avec ces différentes formes : la siglaison (sigle et acronyme), l'abréviation (la troncation et la contraction) mais pas le symbole car notre corpus ne fournit aucun exemple de ce type.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, bien qu'elle soit connue et constitue l'objet de plusieurs recherches, la création morphologique ne forme qu'un groupe marginal négligeable quant à notre cas d'étude.

L'analyse de notre corpus nous permet de recueillir un pourcentage de 09,82% des lexies formelles, soit un nombre de 110 lexies de l'ensemble des créations lexicales. Le graphique ci-dessous synthétise les données recueillies quant au procédé de réduction morphologique :



-Figure 22 : Graphique 19-

Les résultats affichés dans le graphique ci-dessus montrent une inégale répartition quant aux procédés de cette création formelle. Le premier commentaire est consacré à la création de réduction de forme puisque le nombre de procédé est plus élevé par rapport à la création par siglaison.

D'après l'histogramme, nous remarquons que ce processus de réduction morphologique est nettement représenté. Effectivement, notre corpus en compte un nombre relativement élevé de cinquante sept (57) lexies abrégatives, soit un taux de 53,54% de la totalité de la néologie morphologique. Ce même type de néologie regroupe à son tour deux autres procédés :

3-10-1-3-1-3) La troncation :

La troncation est le procédé courant de l'accourcissement de la forme consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique, ce qu'on appelle apocope ou supprimer les syllabes du début appelée aphérèse ou encore la disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot, il s'agit du phénomène de la syncope. En général, l'apocope et l'aphérèse constituent des modes de création familiers et productifs.

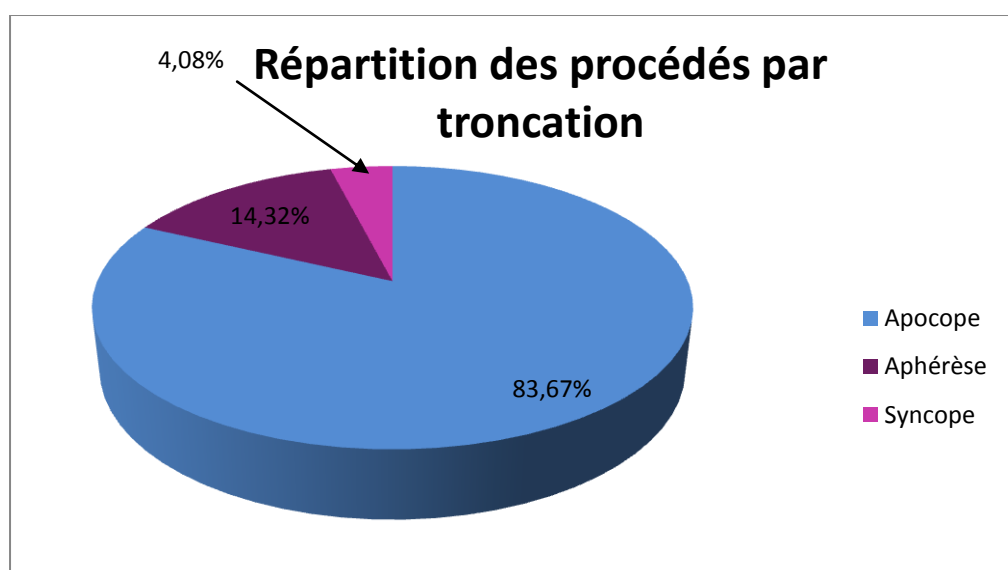
On parle aussi de la chute d'une lettre dans un mot et qui est un phénomène très fréquent. Il renvoie soit au langage parlé où on ne prononce pas tous les sons qui sont représentés par les graphèmes du mot écrit, soit au langage spontané où le locuteur parle vite et parfois omet certains sons pendant la prononciation négligée.

Ce procédé comprend donc des néologismes soit par apocope, soit par aphérèse ou bien par la syncope. Nous constatons une grande prépondérance de la troncation par apocope. Quarante et une (41), 83,67% est le nombre de néologismes par apocope. Ainsi, des exemples d'apocope comme *rétro* pour rétroviseur, *Sarko* comme troncation du nom du président français Sarkozy, *intox* pour intoxication, *clando* pour clandestin, *gou* pour gouvernement,...

En ce qui concerne les deux autres mécanismes de la création par troncation à savoir l'aphérèse ainsi que la syncope sont apparemment très rarement utilisés, huit (08) lexies (14,32%). Nous corpus atteste des lexies néologique par la troncation par aphérèse comme : *formatique* pour informatique, *mangeaison* pour démangeaison, *versité* pour université. Et deux syncope seulement avec troncation d'un élément central seulement, soit un taux de (04,08%) de la totalité de la création par l'accourcissement de forme.

Un dernier type des mots où nous observons la chute ou la disparition d'une lettre concerne des mots dont la forme standard contient une consonne redoublée. Celle-ci est enlevée par l'auteur. Mais la prononciation du mot reste la même. Par exemple : *detes* au lieu de *dettes*, *marant* au lieu de *marrant*. La disparition du « e » concerne aussi l'article masculin « le » qui est souvent relié au substantif qu'il détermine. Nous avons recensé les termes *ltrain*, *lméto*.

Le graphique ci-après synthétise la productivité des procédés par troncation.



-Figure 23 : Graphique 20-

Aussi, le tableau ci-dessous récapitule toutes les lexies obtenues par le mécanisme de la création par troncation.

-Tableau n° 32: La grille d'analyse des lexies créées par le procédé de troncation-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Ados	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Anglos (les)	N	-	-	Sim	-	2	6.3	-	-	-
Capés (les) ⁵⁷⁰	N	-	Tr Gr	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Clandos	N	+	« »	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Clim	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-

⁵⁷⁰ Il s'agit dans le titre de la chronique de l'aphérèse (chute d'un groupe de phonème au début d'un mot). D'après le texte, il s'agit de la troncation du mot handicapés. : « Il paraît qu'une grande partie de la population est handicapée. Les «zotres» sont sains et... sauf preuve du contraire, non handicapés [...] »

Clo ⁵⁷¹	V	-	Tr Gr	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Compo	N	-	Tr Gr « »	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Cuisto ⁵⁷²	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Dégueu	Adj	-	Tr Gr « »	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Démo ⁵⁷³	N	-	Tr Gr « »	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Démago ⁵⁷⁴	N	-	-	Sim	-	3	6.3	-	-	-
Detes ⁵⁷⁵	N	-	-	Sim	-	3	6.3	-	-	-
Dispo	Adj	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Dirlo	N	-	-	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Ecolos (les)	N	-	-	Sim	-	3	6.3	-	-	-
Edifi ⁵⁷⁶	N	-	-	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Expos	N	-	-	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Extra	Adj	+	Tr Gr « »	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Fac	N	-	-	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Formatique ⁵⁷⁷	N	-	-	Sim	-	6	6.3	-	-	-
Godo ⁵⁷⁸	N	-	-	Sim	A	8	6.3	-	-	-
Hélico	N	-	-	Sim	-	6	6.3	-	-	-
Intellos (des)	N	-	« »	Sim	-	4	6.3	-	-	-

⁵⁷¹ C'est la troncation du verbe anglais colsed : « le dossier clo closed ! »

⁵⁷² Il s'agit de la troncation du mot cuistot, cuisinier : « Son cuisto n'acheta que des langues, avec lesquelles il fit accommoder, à toutes les sauces, l'entrée, l'entremet... Tout ne fut que langues [...] »

⁵⁷³ Démonstration.

⁵⁷⁴ Cette lexie désigne la démagogie : «P.A., martyr de la gabegie et de la démago, tombé au chant funèbre sous les rafales de prix meurtriers [...]»

⁵⁷⁵ La disparition d'une lettre concerne des mots dont la forme standard contient une consonne redoublée. Celle-ci est enlevée par l'auteur. Mais la prononciation du mot reste la même : « le coffre pour régler les **detes** contractées auprès des grandes puissances [...] »

⁵⁷⁶ C'est la troncation par apocope du mot édifice comme le montre le texte de la chronique: « dans cet immense **édifi** qui fait dans la vente de la culture, il y a les cadres [...] »

⁵⁷⁷ La réduction de l'informatique à formatique. C'est une troncation par aphérèse puisqu'il s'agit de la disparition de la syllabe du début du mot:« bientôt ils vont s'adapter et faire appel aux technologies de formatique et de la communication. [...] »

⁵⁷⁸ Il s'agit de la troncation du personnage de Godot, créé par Samuel Beckett. La locution attendre le Godot c'est attendre l'impossible: « C'est la secrétaire, qui bouge comme une miss, qui vient m'annoncer deux heures d'attente après que le godo est arrivé de son dodo [...] »

Intox	N	-	Tr Gr « »	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Labos Lmétr ⁵⁷⁹	N	-	-	Sim	-	6	6.3	-	-	-
	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Ltrain	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Marant	Adj	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Mangéa ⁵⁸⁰	N	-	« »	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Déj	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Parents-ados	N	-	-	Ctr	-	8	6.3	-	-	-
Perso	Adj	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Photo	N	-	-	Sim	-	6	6.3	-	-	-
Plômes ⁵⁸¹	N	-	« »	Sim	-	7	6.3	3.3	-	-
Promo	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Prof	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Protesta	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Pseudo	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Psys	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Pub	N	-	« »	Sim	-	4	6.3	-	-	-
Récup	N	-	Tr Gr	sim	-	7	6.3	-	-	-
Rétro	N	-	-	Sim	-	1	6.3	-	-	-
Réu ⁵⁸²	N	-	-	Sim	-	7	6.3	-	-	-
Sarko ⁵⁸³	N	-	-	Sim	A	2	6.3	-	-	-
Sono	N	-	-	Sim	-	8	6.3	-	-	-
Telligent (un) ⁵⁸⁴	N		« »	Sim	-	8	6.3	3.3	-	-
Tretien	N	-	« »	Sim	-	8	6.3	3.3	-	-
Tudiant	N	-	« »	Sim	-	8	6.3	3.3	-	-
Versité	N	-	« »	Sim	-	8	6.3	3.3	-	-

⁵⁷⁹ Cette lexie et la suivante se caractérisent par la disparition du « e » qui concerne l'article masculin « le » et qui est souvent relié au substantif qu'il détermine.

⁵⁸⁰ Il s'agit de la suppression de la première syllabe du mot /dé/, considérée par le chroniqueur comme le préfixe qui exprime le contraire : « Les yeux picotant, la peau «mangeaison», le feu brûlant, les pauvres gens vivant accrochés aux bidonvilles eux-mêmes disparaissant d'année en année [...] »

⁵⁸¹ Il s'agit de la suppression de la première syllabe du mot /di/, considéré comme un adjectif numéral invariable (dix) puisque nous avons dans le texte l'adjectif numéral un et deux. Ceci est bien clair dans le texte : « Nous ne demandons ni un «plôme», ni deux «plômes», ni diplôme. Une plommée suffit pour accéder à nos formations. C'est pas parce que tu as «dix plômes» que tu te crois «un telligent » [...] »

⁵⁸² «Ah non, l'après-midi il est en réu [...] »

⁵⁸³ Troncation du nom du président français Sarkozy : « El fayda, Sarko le Français fut informé que 30% des naissances sont des bébés non-Européens!!!...: [...] »

⁵⁸⁴ Nous avons déjà considéré cette lexie et les suivantes comme des fausses coupes.

3-10-1-3-1-4) La contraction :

La réduction de forme par contraction supprime la plupart des lettres d'un mot pour conserver la lettre initiale et la lettre finale. Pour des raisons de clarté, quelques lettres centrales sont gardées. Contrairement à la langue écrite qui utilise fréquemment la troncation, cette dernière est très rarement employée dans notre corpus. Huit lexies seulement créées par contraction en sont recensées, *KMC* pour commerçant ou *K M S* (du coin) et *K.O.N* pour quand.

Enfin, dans le tableau suivant, nous donnons l'intégralité des lexies contractées.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Arabsat ⁵⁸⁵	N	-	« »	Cpl	-	4	6.4	-	-	-
DZ ⁵⁸⁶	N	+	Gr	Cpl		7	6.4	-	-	-
KMC ⁵⁸⁷	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.4	-	-	-
KMS	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.4	-	-	-
K.O.N ⁵⁸⁸	N	-	Gr	Cpl	-	8	6.4	-	-	-
Pacmi ⁵⁸⁹	N	+	-	Cpl	-	6	6.4	-	-	-
TOC ⁵⁹⁰	N	-	Gr	Cpl	-	6	6.4	-	-	-
UMA ⁵⁹¹	N	+	Gr	Cpl	-	2	6.4	7	f/a	-

-Tableau n°33 : La grille d'analyse des lexies contractées-

La siglaison :

En ce qui concerne le deuxième groupe de création formelle, c'est-à-dire la siglaison qui comporte à son tour deux types de procédés : sigle et acronyme, n'intervient toutefois que très peu dans la création lexicale journalistique. En effet, la création par siglaison est nettement moins représentée. 04,53% est le pourcentage des créations lexicales recensées de notre corpus, soit un nombre de vingt cinq (25) lexies néologiques. Nous constatons néanmoins, que près de

⁵⁸⁵ Il s'agit de l'Organisation arabe de télécommunication par satellite dont le siège est à Riyad en Arabie Saoudite.

⁵⁸⁶ Djazair ou Dzair, Algérie en français. L'explication est fournie dans le texte : « Parce que copieusement dopé à la vitamine DZ, (seule source d'énergie locale), le pays a repris des couleurs jusqu'à «entrer» à l'aise dans le costume étroit de ses propres contradictions [...] »

⁵⁸⁷ Ce mot et le suivant désigne le Commerçant.

⁵⁸⁸ Il s'agit de quand

⁵⁸⁹ Cette contraction veut dire Pile à combustible microbienne

⁵⁹⁰ Il s'agit des Troubles Obsessionnels Compulsifs

⁵⁹¹ Union des Msarines Arabes. Cette contraction est obtenue par détournement.

18,68% des néologismes de la totalité de la néologie formelle sont créés par sigle. Parlant de la puce téléphonique, dans son texte, le chroniqueur s’amuse à créer des sigles comme *M.A.A.* : mensonge assisté par assistant, *M.A.T.* : mensonge assisté par technologie ? *M.A.P.* : mensonge assisté par puce ou encore *A.P BMW** désignant l’assemblée populaire auquel le chroniqueur a ajouté BMW (abréviation du Bayerische Motoren Werke AG (en français : « Manufacture bavaroise de moteurs. A partir de ces créations lexicales et conformément à la définition de Charaudeau (1992 :77-80), nous constatons que la siglaison n’est pas seulement utilisée pour dénommer des organisations politiques, économiques, syndicales, ...mais aussi ce procédé peut être utilisé en d’autres circonstances, par manière de dérision et par snobisme pour dénommer des gens et que parfois certains objets sont dénommés par un sigles.

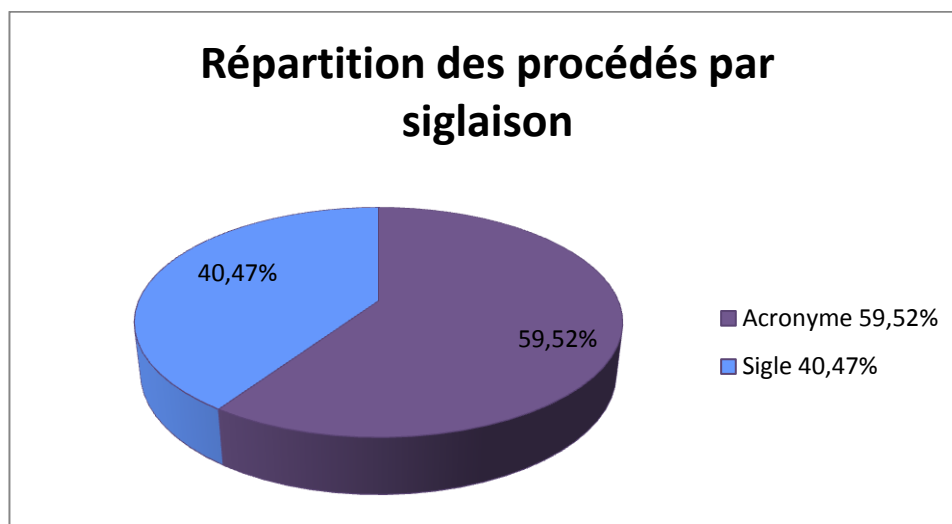
Par ailleurs, l’étude de ces créations sigliques n’est intéressante que sauf si on place ces derniers, c’est-à-dire, les sigles dans le discours où ils apparaissent. En d’autres termes, ces formes morphologiques occupent une place importante au sein du discours où elles sont employées.

Comme le précise M-F Mortureux (1994 : 11-25) l’étude des sigles et des acronymes *«s’intéresse majoritairement à l’insertion de ces créations dans la langue, comme éléments du lexique, mais aussi comme vocables actualisés dans le discours.»* Ceci explique que ces créations formelles sont traitées selon leurs aspects morphologiques, morphosyntaxiques mais aussi sémantiques.

Ainsi, plus de 27,47% de l’ensemble de la création morphologique sont créées par le procédé relatif à l’acronymie, soit un nombre de vingt huit (28). Ceci nous permet de dire que la néologie morphologique, en général et plus particulièrement par siglaison, n’est pas considérée comme étant essentielle et ne constitue donc pas un procédé productif dans le lexique journalistique. Mais, nous constatons tout de même un taux de 59,52% de créations acronymiques et 40,47% de néologismes sigliques de l’ensemble des créations lexicales par siglaison. *Vip* pour Very important personality, *Séor* pour : Société des eaux et d’assainissement d’Oran, *Fipa* pour Festival international des programmes audio-visuels...

* Le sigle A.P.W veut dire assemblée populaire de wilaya (province), qui est l'organe délibérant de la wilaya, élabore et adopte son règlement intérieur mais auquel le chroniqueur a ajouté B.M (abréviation du Bayerische Motoren Werke AG (en français : « Manufacture bavaroise de moteurs. Dans son contexte, ce sigle désigne l’urne des élections des candidats pour la gestion des villes : « Glissé ton enveloppe bleue dans l'urne AP. BMW, retrempé ton doigt dans l'encre indélébile. A voté ! De toute façon, les traces indélébiles de ton doigté citoyen demeureront, là, jusqu'à l'annonce des noms des candidats élus. Ceux qui tromperont leur doigt, soit dans le miel de la gestion de nos villes, quand il s'agit d'opportunistes, soit dans la bouse de la gestion des villes pour les plus convaincus. Cela dépend des candidats [...] »

Le graphique ainsi que les tableaux ci-dessous récapitulent les données recueillies concernant la répartition des divers procédés de la création par siglaison.



-Figure 24 : Graphique 21-

-Tableau n°34 : L grille d’analyse des lexies sigliques-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
ADE ⁵⁹² (l')	N	-	Gr	Cpl	-	8	6.1	-	-	-
ADSL ⁵⁹³	N	-	Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
A.PBMW ⁵⁹⁴	Adj	-	Gr	Cpl	-	1	6.1	-	-	-
CCP ⁵⁹⁵	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.1	-	-	-
EPLF ⁵⁹⁶	N	+	Gr	Cpl	-	3	6.1	-	-	-

⁵⁹² Sigle pour l'Algérienne des Eaux créé par décret du 21 avril 2001 des Ressources en Eau, est un établissement public national à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

⁵⁹³ Sigle anglais Asymmetric Digital Subscriber Line

⁵⁹⁴ Le sigle A.P.W veut dire assemblée populaire de wilaya (province), qui est l'organe délibérant de la wilaya, élabore et adopte son règlement intérieur mais auquel le chroniqueur a ajouté B.M (abréviation du Bayerische Motoren Werke AG (en français : « Manufacture bavaroise de moteurs. Dans son contexte, ce sigle désigne l'urne des élections des candidats pour la gestion des villes : « Glissé ton enveloppe bleue dans l'urne AP. BMW, retrempe ton doigt dans l'encre indélébile. A voté ! De toute façon, les traces indélébiles de ton doigté citoyen demeureront, là, jusqu'à l'annonce des noms des candidats élus. Ceux qui tromperont leur doigt, soit dans le miel de la gestion de nos villes, quand il s'agit d'opportunistes, soit dans la bouse de la gestion des villes pour les plus convaincus. Cela dépend des candidats [...] »

⁵⁹⁵ Compte Courant Postal

FLN ⁵⁹⁷	N	-	Gr	Cpl	-	1	6.1	-	-	-
FIFA ⁵⁹⁸	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.1	7	-	-
FIA ⁵⁹⁹	N	-	Gr	Cpl	-	5	6.1	7	-	-
HD ⁶⁰⁰	Adj	-	Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
IRG ⁶⁰¹	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.1	-	-	-
IRM ⁶⁰²	N	+	Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
JT	N	-	Gr	Cpl	-	4	6.1	-	-	-
LCD ⁶⁰³	Adj	-	Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
M.M.A ⁶⁰⁴	N	+	Gr	Cpl	-	8	6.1	-	-	-
M.A.P ⁶⁰⁵	N	+	Gr	Cpl	-	8	6.1	-	-	-
M.A.T ⁶⁰⁶	N	+	Gr	Cpl	-	8	6.1	-	-	-
OMS ⁶⁰⁷	N		Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
ONG ⁶⁰⁸	N	-	Gr	Cpl	-	7	6.1	-	-	-
OPGI ⁶⁰⁹	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.1	-	-	-

⁵⁹⁶ Entreprise de Promotion de logement familial qui cède sa place à l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière ENPI en 06 mai 2009.

⁵⁹⁷ Il s'agit du Front du Libération Nationale, parti politique algérien qui a été créé en novembre 1954.

⁵⁹⁸ Sigle créée par le chroniqueur est obtenu par détournement de FIFA (Fédération Internationale de Football Association). L'explication de ce sigle est fournie dans le texte : « La FIFA (Fédération islamique du football arabe) instaurerait ainsi ses lois... Arrêtez messieurs de manipuler notre religion. Elle nous est trop chère pour être mise entre les mains d'un programmeur de télévision [...] »

⁵⁹⁹ Sigle créée ironiquement par le chroniqueur Fédération des Imams algériens. Il est obtenu par détournement de FIA (Fédération Internationale d'Automobile).

⁶⁰⁰ Il s'agit de la Haute Définition désignant une classification d'équipements de télédiffusion et de vidéo numérique ayant une définition d'au moins 720p (1280 par 720 pixels).

⁶⁰¹ Sigle désignant l'impôt sur le Revenu Global.

⁶⁰² L'explication de ce sigle est fournie dans le texte de la chronique : « ils se mettent en condition, en passant un IRM, imagerie à résonance magnétique [...] »

⁶⁰³ Sigle anglais Liquid Crystal Display désignant un écran à cristaux liquides qui utilise un mode d'affichage numérique sur un écran plat.

⁶⁰⁴ Inventé par le chroniqueur, ce sigle désigne Mensonge Assisté par Assistant. Quand on appelait quelqu'un sur son fixe, on savait que c'était le téléphone de son domicile, ou de son boulot. Soit il répondait, soit il déléguait quelqu'un pour mentir à sa place : « Oui c'est bien le domicile de... Désolé il n'est pas encore arrivé » ou « il vient de sortir, si vous avez un message, je peux le noter, dès qu'il sera de retour je le lui transmettrai »... Celui que vous cherchez peut, le jour où vous l'accrochez, vous dire qu'on ne lui a pas transmis le message et qu'il se voit désolé. Mensonge Assisté par Assistant. MAA.

⁶⁰⁵ Ce sigle et le suivant signifient mensonge assisté par puce et mensonge assisté par la technologie. Avec les nouvelles technologies précisément avec la création du téléphone portable, l'industrie créa le répondeur pour faciliter le mensonge : « L'afficheur nous évite ce mensonge. Il vous indique le numéro de votre correspondant, soit vous lui répondez, soit vous le mettez sur messagerie vocale. Là c'est le mensonge assisté par puce. MAP.

⁶⁰⁷ C'est l'Organisation Mondiale de la Santé, institution spécialisée des Nations Unies pour la santé, a été fondée le 7 avril 1948 a pour but d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.

⁶⁰⁸ Sigle désignant l'Organisation Non Gouvernementale d'intérêt public ou humanitaire.

Otan ⁶¹⁰	N	+	-	Cpl	-	2	6.1	-	-	-
P.A. ⁶¹¹	N	-	« »	Cpl	-	3	6.1	-	-	-
SGP ⁶¹²	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.1	-	-	-
SDF	N	-	Gr	Cpl	-	7	6.1	-	-	-
SMS ⁶¹³	N	-	Gr	Cpl	-	6	6.1	-	-	-
SNVI ⁶¹⁴	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.1	-	-	-

Tableau n° 35: La grille d'analyse des lexies créées par acronyme-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Ansej ⁶¹⁵	N	-	-	Cpl	-	8	6.2	-	-	-
CAF ⁶¹⁶	N	-	Gr	Cpl		4	6.2	-	-	-
CAN ⁶¹⁷	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
CLA ⁶¹⁸	N	-	Gr	Cpl	-	7	6.2	-	-	-
Cnapest ⁶¹⁹	N	-	-	Cpl	-	7	6.2	-	-	-
CNC ⁶²⁰	N	-	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
CLO (la) ⁶²¹	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
DAS ⁶²²	N	-	Gr	Cpl	-	8	6.2	-	-	-

⁶⁰⁹ OPGI est le sigle de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière qui a pour objet le développement du patrimoine immobilier national.

⁶¹⁰ Il s'agit de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est une organisation politico-militaire qui rassemble de nombreux pays occidentaux. Ce sigle a été mis entre parenthèses comme le montre le fragment de la chronique : « ...va rejoindre la force de **l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord** (Otan) qui patrouille en Méditerranée dans le cadre [...] »

⁶¹¹ Sigle qui signifie pouvoir d'achat : « P.A., martyr de la gabegie et de la démagie, tombé au chant funèbre sous les rafales de prix meurtriers ». On devrait, pourquoi pas, célébrer la « Journée du pouvoir d'achat »

⁶¹² Ce sigle désignant Société de Gestion du Patrimoine a également été mis entre parenthèse par le chroniqueur : « Messieurs des holdings et SGP (société de gestion du patrimoine), ex cadres de ces boîtes, qui avez en charge ce patrimoine, n'en faites pas un héritage de famille [...] »

⁶¹³ Sigle anglais Short Message Service, texto ou « mini message » en français.

⁶¹⁴ Entreprise Nationale des Véhicules Industriels aussi appelée Société nationale des véhicules industriels (SNVI), anciennement la Société Nationale de Construction Mécanique (SONACOME), est une société nationale d'Algérie spécialisée dans la construction et la commercialisation de véhicules mécaniques de catégorie « poids lourd » et qui a été créée en 1967.

⁶¹⁵ Il s'agit de l'acronyme Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. C'est un organisme chargé de la mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la création d'activité pour les personnes âgées de moins de 40 ans.

⁶¹⁶ Acronyme anglais Confederation of African Football

⁶¹⁷ Acronyme désignant Coupe des Nations d'Afrique

⁶¹⁸ Conseil des Lycées d'Algérie. Cet acronyme a été utilisé en raison des grèves lancées par les enseignants du secondaire.

⁶¹⁹ Conseil National Autonome des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et Technique

⁶²⁰ Il s'agit du Centre National du Cinéma.

⁶²¹ L'explication de cet acronyme est fournie dans le texte : « La CLO, Centrale Laitière d'Oran, deviendra CLO, Centrale Litière d'Oran [...] »

⁶²² Direction de l'Action Sociale

			« »							
ENA ⁶²³	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
Fipa ⁶²⁴	N	-	-	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
NASA ⁶²⁵	N	-	Gr	Cpl	-	6	6.2	-	-	-
Ofla ⁶²⁶	N	-	-	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
ONCIC ⁶²⁷	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
Onu	N	-	-	Cpl	-	2	6.2	-	-	-
OPEP	N	-	Gr	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Pap (le) ⁶²⁸	N	+	-	Cpl	-	8	6.2	-	-	-
PAS (le) ⁶²⁹	N	+	-	Cpl	-	7	6.1	-	-	-
PC	N	-	Gr	Cpl	-	6	6.2	-	-	-
Sempac ⁶³⁰	N	-	-	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Séor ⁶³¹	N	-	« »	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Sogédia ⁶³²	N	-		Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Sonacat ⁶³³	N	-	-	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Sonalgaz ⁶³⁴	N	-	Tr Gr	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Sonatrach ⁶³⁵	N	-	-	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Sonitex ⁶³⁶	N	-	-	Cpl	-	3	6.2	-	-	-
Télécinex ⁶³⁷	N	+	-	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
UGTA (l') ⁶³⁸	N	+	Gr	Cpl	-	4	6.2	-	-	-
VIP	N	+	Gr	Cpl	-	7	6.2	-	-	-

⁶²³ Acronyme désignant l'Ecole Nationale d'Administration.

⁶²⁴ Festival International des Programmes Audiovisuels

⁶²⁵ Sigle anglais National Aeronautics and Space Administration.

⁶²⁶ Acronyme désignant l'Office des fruits et Légumes Algériens.

⁶²⁷ Acronyme pour Office National pour Commerce et de l'Industrie cinématographique. Un office créé en 1967 en Algérie.

⁶²⁸ Le Pap, acronyme inventé par le chroniqueur : programme anti-pénurie

⁶²⁹ L'explication de cet acronyme, inventé par le chroniqueur, est fournie dans le texte : « Le PAS, c'est d'abord un programme anti-soulèvement [...] »

⁶³⁰ Il s'agit de la Société Nationale de Semoulerie et de Pâtes Alimentaires qui a été créée en mars 1965 en Algérie.

⁶³¹ Acronyme pour Société des Eaux et d'assainissement d'Oran

⁶³² Il s'agit de la Société distribution alimentaire

⁶³³ Société Nationale de Commercialisation et d'Application technique

⁶³⁴ Société nationale de l'électricité et du gaz.

⁶³⁵ Société Nationale pour le Transport et la Commercialisation des Hydrocarbures

⁶³⁶ Société Nationale des Industries Textiles

⁶³⁷ Société algérienne de l'audiovisuel

⁶³⁸ Union générale des travailleurs algériens. Mais dans son texte, Le chroniqueur donne l'explication suivante : « le U veut dire union le G est général le T met d'équerre les travailleurs et le A vous le devinez »

3-10-1-4) Néologie pragmatico-sémantique (néologie par détournement) :

Ce type de néologisme est la dernière catégorie des matrices internes. Ce procédé néologique, généralement rare, est le changement d'un élément dans une locution figée. Ce procédé appelé aussi procédé de jeux de mots, contribue aussi par son caractère humoristique à gagner la sympathie du lecteur et à l'inscrire dans un discours de détournement du sens par des glissements sémantiques, qui sont en même temps une « action idéologique ». C'est sur ce même point de vue que Chr Marcellesi (1974 : 99) insiste en parlant de « l'agressivité » linguistique de la création lexicale, qu'il propose de qualifier « d'acte perlocutoire » : *« « l'agressivité » linguistique de la création lexicale-qui a pour but, sinon pour effet, dans ce contexte journalistique, une modification de l'attitude du lecteur de l'article- se manifeste sur le plan des combinaisons syntagmatiques inattendus ayant pour conséquence un glissement de sens de l'un ou de l'autre des composantes du syntagme par disjonction des traits syntactico-sémantiques, par rupture des contraintes sémantiques. »*

Ce procédé constitue le dernier mode de création lexicale le plus répandu en lexique journalistique mais nous ne pouvons donc pas considérer la création par détournement comme étant un procédé déterminant dans notre étude. En revanche, la création par détournement tient néanmoins une place non négligeable dans notre corpus et enregistre un nombre de trente quatre (34) lexies néologique, soit un taux de 03, 56% de l'ensemble des créations lexicales de notre corpus.

La productivité de ce procédé néologique est en effet limitée, ceci nous incite à dire que l'utilisation de ceux-ci, c'est-à-dire, des détournements est plus retreinte par rapport aux procédés des autres matrices néologiques.

Par ailleurs, nous avons vu qu'il est essentiel de donner la formule originelle des lexies qui nous a laissé d'approcher le sens des néologismes sous forme d'un tableau. *« Pour être interpréter, le détournement doit être perçu, ce qui implique l'identification de la lexie, la citation ou la formule originelle (enregistrée comme un tout.) »* (J-F Sablayrolles, 200:225).

Lexie néologique par détournement	Formule originelle
<i>(Les) agents de ben laben</i>	Les agents de Beladen
<i>(Des) boites à naître</i>	Des boîtes aux lettres
<i>Camorra Chorba</i>	Camera Chorba
<i>Can à sure</i>	Canne à sure
<i>Chacun pour soi et tout pour moi</i>	Chacun pour soi et Dieu pour tous
<i>C'est sauce qui peut</i>	C'est sauve qui peut
<i>Ceux qui font la pluie et la sécheresse</i>	Ceux qui font la pluie et le beau temps
<i>Crève de travail</i>	Grève de travail
<i>Charlotte à la Zogha</i>	Charlotte aux fraises
<i>Chekara family</i>	Djémii family (série télévisée)
<i>Corbeau et la gnina</i>	Le corbeau et le renard (la fable de la Fontaine)
<i>Crise porcine</i>	Grippe porcine
<i>Egypchien</i>	Egyptien
<i>El Khiaïr terro</i>	Hassan terro
<i>Etre ou ne pas être à la tribune d'honneur, là est la question</i>	Etre ou ne pas être, c'est là la question
<i>Fils d'el Morkanti</i>	Fils du pauvre (œuvre de Mouloud Feraoun)
<i>Flagrant du lit</i>	Flagrant délit
<i>Grippe financière</i>	Crise financière
<i>Hard-raï</i>	Hard rock ou Hard-rock
<i>Je donne ma langue au Chah d'Iran</i>	Je donne ma langue au chat
<i>Des habitants made in là- bas⁶³⁹</i>	Des habitants de l'étranger

⁶³⁹ Détournement (ludique) avec substitution d'un adverbe à un nom de pays.

<i>Madame la folie a des vertus que la raison ignore</i>	Le cœur a ses raisons que la raison ignore
<i>Maison de l'acculture</i>	Maison de la culture
<i>Nul n'est Pickpocket en son pays</i>	Nul n'est prophète en son pays
<i>Permis de bourricoler</i>	Permis de conduire
<i>(Le) prêt -à- jeter</i>	Le prêt -à- porter
<i>Que le meilleur perde</i>	Que le meilleur gagne
<i>Rentrée sauciale</i>	Rentrée sociale
<i>Rien ne sert de courir, tout est joué d'avance</i>	Rien ne sert de courir il faut partir point
<i>Saucio-promotionnel</i>	Socioprofessionnel
<i>Sauve qui pneu</i>	Sauve qui peut
<i>Silence on dit</i>	Silence on tourne
<i>Sitirnet.com</i>	Site du net.com
<i>Taux de crassance</i>	Taux de croissance
<i>Tom crise</i>	Tom cruise ⁶⁴⁰
<i>Tout ce qui peut se vendre et faire ventre</i>	Tout ce qui rentre fait ventre
<i>Tout conte fait</i>	Tout compte fait
<i>(Une) soirée loubia</i>	Une soirée pyjama
<i>Vieux je</i>	Vieux jeu
<i>Vote doigtal</i>	Vote digital vs vote informatisé.

- Tableau n°36 : Récapitulatif des créations par détournement -

⁶⁴⁰ Fait référence à l'acteur célèbre Tom Cruise.

Avant d'en terminer avec ce type de procédé néologique, nous avons vu qu'il utile d'expliquer quelques exemples car pour mieux comprendre le sens des néologismes potentiels il est plus important de connaître le contexte⁶⁴¹ de leur apparition. En effet, c'est l'environnement textuel qui détermine le sens de la lexie et c'est grâce au contexte qu'on peut clarifier la situation dans laquelle se trouve le néologisme.

Ainsi, par exemple le détournement *el khiar terro*, qui fait allusion à l'expression hassan terro, qui le personnage principale et l'intitulé d'un grand film algérien des années soixante (1968) est le concombre espagnol tueur qui a semé la terreur dans le monde entier en été 2011. La lexie *Egyptien* est obtenue par détournement et de la déformation du terme égyptien. Le chroniqueur l'a employé pour refléter les relations tendues entre l'Algérie et l'Egypte à cause des matchs de football de l'année 2009, dans le cadre des éliminatoires pour la coupe du monde 2010. L'intégralité des détournements sont donnés dans le tableau suivant :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Agents de ben laben (les) ⁶⁴²	N	-	-	Syn	-	7	7	2.5	f/a	-
Boîtes à nâtres	N	-	-	Syn	-	8	7	2.2	-	-
Camorra chorba ⁶⁴³	N	-	Tr Gr	Ctr	-	8	7	2.5	i/a	-
Can à sucre ⁶⁴⁴	N	-	Tr Gr « »	Syn	-	7	7	2.2	-	-
Chacun pour soi est tout pour moi ⁶⁴⁵	P. In	-	-	Exp	-	8	7	-	-	-
C'est sauce qui peut ⁶⁴⁶	V	-	-	Exp	-	8	7	-	-	-

⁶⁴¹ Pour le contexte, nous prenons en considération tous les éléments extralinguistiques dans lesquels apparaissent les lexies néologiques.

⁶⁴² C'est certainement, détournement du nom de l'islamiste ben laden, chef du réseau jihadiste Al-Qaïda. On peut penser que ce détournement a été créé ironiquement par le chroniqueur pour illustrer l'échec des attentats de ces hommes. ce détournement n'est-il pas simplement un jeu de mots graphique ? : « Deux attentats sont programmés, deux édifices sont ciblés : Riadh El-Feth à Alger et le musée du Moudjahed à Oran [...] Les agents de ben laben du Mossad ont été retrouvés gisant sous un arbre, asséchés par une diarrhée aiguë. Dans leur poche un message destiné à leur chef, qu'ils n'avaient pas pu transmettre : « Ce pays est miné par ses propres enfants. Tout acte de sabotage est inutile ».

⁶⁴³ Cette lexie est le détournement du titre de la série télévisée Caméra chorba programmée en été 2010, genre de sketch diffusé sur Canal Algérie juste après le ftour, la rupture du jeûne.

⁶⁴⁴ Cette lexie a été déjà comptée comme synapsie et can veut dire Coupe d'Afrique des Nations.

⁶⁴⁵ Ce néologisme est détourné sur l'expression proverbiale chacun pour soi et Dieu pour tous.

⁶⁴⁶ Ce néologisme est le détournement du nom masculin invariable sauve-qui-peut. Il a été créé par le chroniqueur pour illustrer le comportement qu'on peut avoir lorsque on connaît tout le monde : « vivre fel bled n'est pas chose aisée. Il faut connaître si Guerrab en cas de coupure d'eau. Si Daoui, des fois que la facture d'électricité est saucée. Moi, ceux-là, je les connais tous. Dans ce bled, c'est sauce qui peut [...] »

Ceux qui font la pluie et la sècheresse ⁶⁴⁷	N	-	Tr Gr	Exp	-	7	7	-	-	-
Charlotte à la Zogha ⁶⁴⁸	N	-	« »	Syn	A	8	7	2.2	f/a	-
Chekara family ⁶⁴⁹	N	+	Tr Gr	Ctr	-	8	7	2.5	a/a	-
Citirnet.com ⁶⁵⁰	N	-	Tr Gr	Cpl	-	7	7	3.5	-	-
Corbeau et la Gnina (le) ⁶⁵¹	N	-	« »	Exp	-	8	7	2.5	-	-
Crève de travail	N	-	Tr Gr « »	Syn	-	8	7	2.2	-	-
Crise porcine (la) ⁶⁵²	N	-	-	Syn	-	7	7	3.5	-	-
Egypchien ⁶⁵³	N	-	« »	Cpl	-	4	7	-	-	-
Etre où ne pas être à la tribune d'honneur, là est la question ⁶⁵⁴	V	-	-	Exp	-	1	7	-	-	-
Flagrant du lit ⁶⁵⁵	Adj	+	« »	Syn	-	8	7	-	-	-
Fils d'el Morkanti (le) ⁶⁵⁶	N	-	Tr Gr	Syn	-	8	7	-	-	-
Hard-rai	N	-	« »	Ctr	-	8	7	2.5	a/a	-

⁶⁴⁷ Détourné sur l'expression faire la pluie et le beau temps, pour désigner ceux qui ont le pouvoir, qui décident de tout : « Quand un enseignant, suite à une plainte d'un parent bien placé dans la hiérarchie de ceux qui font la pluie et la sécheresse [...] »

⁶⁴⁸ Décalqué sur Charlotte à la fraise.

⁶⁴⁹ Détournement du titre de la série télévisée algérienne Djemai family diffusée le mois de Ramadan des années 2008,2009 et 2011. Détourné pour désigner le contenu de l'histoire qui tourne autour d'une chekkara, bourse d'agent qui tombe du ciel et qui tombe sur la tête de la famille de Djemai, papa de la famille.

⁶⁵⁰ Ce détournement de site-internet.com est le titre d'une chronique dont le texte parle d'un immeuble qui vient d'avoir le réseau Internet alors que les habitants souffrent toujours des coupures d'eau. Il s'agit aussi d'une déformation ou manipulation graphique.

⁶⁵¹ Décalqué sur le titre de la fable De La Fontaine le corbeau est le renard. Dans le texte le corbeau a été substitué par la gnina, le lapin en français, alors que les deux animaux sont totalement différents l'un de l'autre pour montrer que dans notre société, il y'a ceux qui sont haut placés et qui ne font rien, le chroniqueur les compare au corbeau tandis que les autres les compare au lapin petit rongeur qui travaille tout le temps : «... C'est en lisant cette fable adaptée du sieur De La Fontaine que j'ai un peu compris. On l'appellera « Le corbeau et la gnina » Le corbeau sur un arbre était perché à ne rien faire toute la journée... Morale : pour rester ainsi à ne rien faire, il vaut mieux être haut placé [...] »

⁶⁵² Cette lexie est créée ironiquement : «Moi, je vous le dis, quitte à vous paraître ridicule, que la crise porcine et la grippe financière qui affectent toute la planète ne peuvent pas faire de dégâts chez nous car on est immunisés [...] »

⁶⁵³ C'est un détournement de « Egyptien » : « Il avait dit en fin de rencontre «J'étais certain que nous allions battre les Egypchiens»

⁶⁵⁴ C'est un détournement de la formule culte « Etre ou ne pas être, c'est là la question » que Shakespeare met dans la bouche d'un de ses personnages, nommé Hamlet : « il faut donc éliminer quelques uns. Pourquoi celui-là et pas l'autre ? Etre où ne pas être à la tribune d'honneur, là est la question.

⁶⁵⁵ Cette expression est décalqué sur la locution « en flagrant délit » : « Mille jeunes femmes prises tous les jours en « flagrant-du lit » [...]. Par ce néologisme, on comprend bien que flagrant délit et flagrant du lit sont considérées comme des synonymes pour le chroniqueur puisqu'il s'agit dans les deux expressions d'une faute commise.

⁶⁵⁶ Ce néologisme est le titre d'une chronique détourné sur le titre de l'œuvre de l'écrivain algérien de l'expression française Mouloud Feraoun « le fils du pauvre ». El mrkanti, le riche en français, est l'antonyme du pauvre.

Je donne ma langue au Chah d'Iran ⁶⁵⁷	V	-	-	Exp	-	5	7	-	-	-
Madame la folie a des vertus que la raison ignore ⁶⁵⁸	N	-	-	Exp	-	8	7	-	-	-
Maison de l'acculture	N	-	-	Syn	-	4	7	2.2	-	-
Nul n'est Pickpocket en son pays ⁶⁵⁹	Adj	-	-	Exp	-	5	7	2.5	-	-
Permis de bourricoler	N	-	-	Syn	-	8	7	-	-	-
Prêt à jeter (le) ⁶⁶⁰	N	-	« »	Syn	-	8	7	2.2	-	-
Que le meilleur perde ⁶⁶¹	Adj	-	« »	Ctr	-	8	7	-	-	-
Rien ne sert de courir tout est jouer d'avance ⁶⁶²	V	-	-	Ctr	-	8	7	-	-	-
Trous de la fortune (les) ⁶⁶³	N	-	-	Ctr	-	3	7	-	-	-
Saucio-locatif	Adj	-	-	Cpl	-	8	7	-	-	-
Saucio-promotionnel ⁶⁶⁴	Adj	-	-	Cpl	-	8	7	-	-	-
Sauve-qui-pneu ⁶⁶⁵	N	-	-	Ctr	-	8	4	-	-	-
Silence on dit ⁶⁶⁶	N	-	Tr Gr	Exp	-	8	7	-	-	-

⁶⁵⁷ L'expression détournée « je donne ma langue au chat » qui veut dire abandonner une réflexion. Mais, autrefois, on disait "jeter sa langue au chien signifiait ne plus avoir envie de chercher la réponse à une question. Dans ce contexte, le chroniqueur l'a inventé pour montrer qu'il n'a pas envie de donner une réponse à une question qu'il s'est posé concernant la partie du match interrompue à deux reprises par l'appel à la prière : « C'est à se demander à quoi sert cet appel, quand dans chaque quartier, il y a au moins deux mosquées et deux muezzins aux voix amplifiées par des sonos souvent réglées à fond les décibels. Je donne ma langue au chah d'Iran [...] »

⁶⁵⁸ Sans doute démarqué de « le cœur a ses raisons que la raison ignore ». Ce détournement désigne l'importance qu'on donne aux événements qui sont sans importance, appelés non-événements par le chroniqueur alors qu'on laisse de côté les vrais événements. Dans son texte, il donne l'exemple de la mort de Michael Jackson qui a pris beaucoup d'ampleur : « Michael Jackson, mort il y a vingt ans, fait les unes des canards le jour de sa disparition physique. Madame la folie a des vertus que la raison ignore. D'autres vrais événements ont été éclipsés par ce trou noir, cet appel d'air de la mort de l'embaumé volontaire, le Lénine du Funk à la sauce brunette [...] »

⁶⁵⁹ Détourné sur la locution-phrase ou l'expression « nul n'est prophète en son pays ». Ce néologisme désigne la prolifération des pickpockets en mois de Ramadan.

⁶⁶⁰ Décalqué sur le prête à porter

⁶⁶¹ Détourné sur l'expression que le meilleur gagne.

⁶⁶² Ce néologisme constitue un détournement de l'expression proverbiale « rien ne sert de courir il faut partir à point » reflète l'inégalité des droits dans la société: « D'autres badauds «bas-d'haut», libres de circuler, passeront devant vous tout sourire. Un de ceux qui narguent et qui semblent dire : «Tu vois, mon pote, jri, jri. Rien ne sert de courir, tout est joué d'avance [...]».

⁶⁶³ Détourné sur les roues de la fortune miniséries télévisées de 1981 : « On retrouve le même procédé dans l'article Les trous de la fortune : "C'est pour ça qu'il faut profiter des trous de la fortune, amasser le maximum de la tune [...] »

⁶⁶⁴ Il s'agit de conduites en relation avec le fait d'habiter une cité, non pas au sens moderne d'un ensemble d'immeubles (el- batimatte) notoirement laids, les LSP, ADL, saucial, sauciou-promotionnel, saucio-locatif impossibles à vivre [...] »

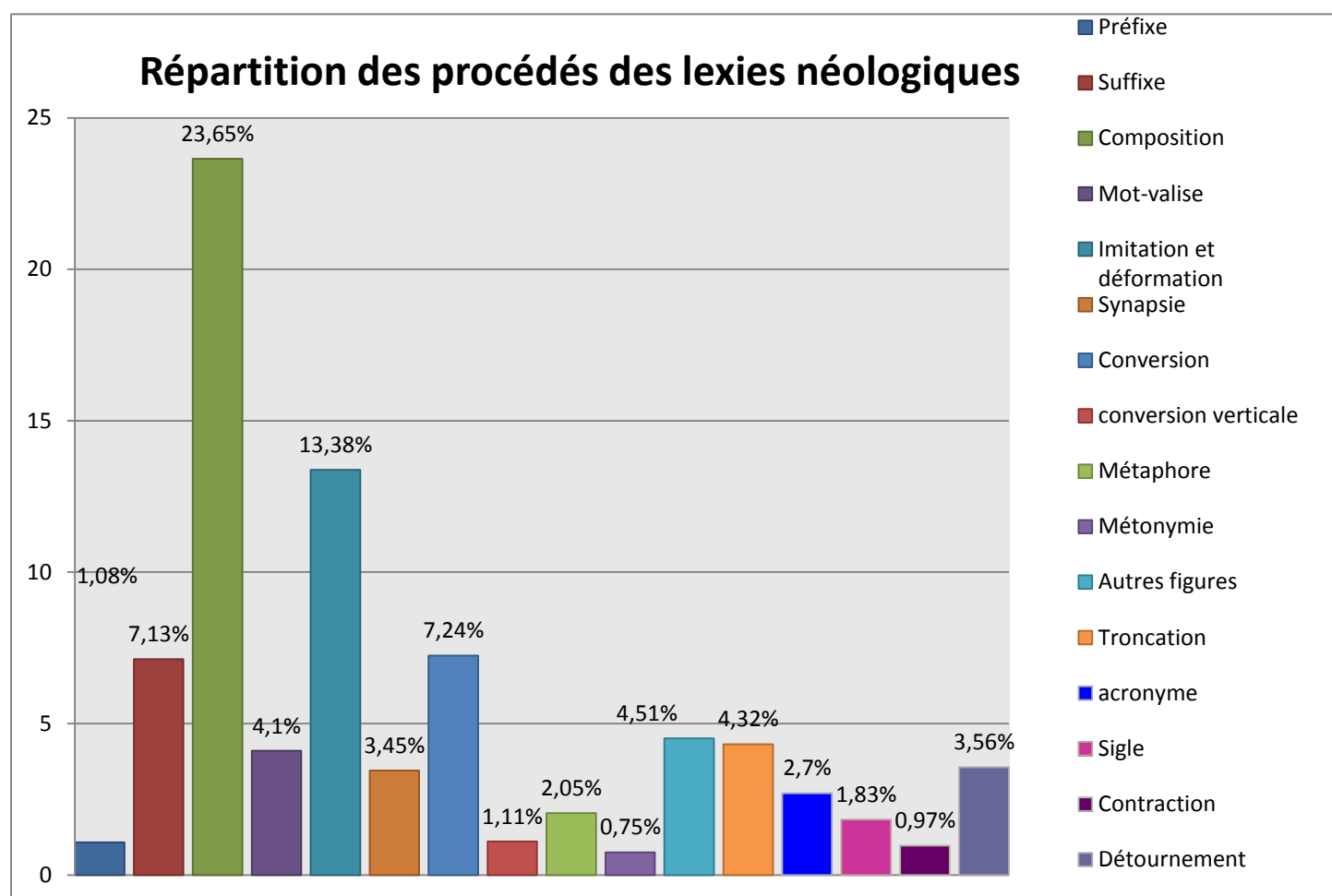
⁶⁶⁵ Décalqué sans doute sur le nom masculin invariable sauve-qui-peut : « Cette loi, qui va sûrement être adoptée, interdira l'importation et l'utilisation dans tous les domaines... des pneus. « Sauve qui pneu ! [...] »

⁶⁶⁶ Sans doute ce néologisme est décalqué sur le titre du film égyptien silence... on tourne sorti en 2001.

Taux de crassance	N	-	Tr Gr « »	syn	-	7	7	-	-	-
Tom crise	N	-	-	Ctr	A	8	3	-	-	-
Union des msarines arabes ⁶⁶⁷	N	-	-	Exp	-	2	2	2.5	f/a	-

-Tableau n°37 : La grille d'analyse des détournements-

Dans le cadre de ce travail et avant même de passer à la matrice externe, autrement dit, l'emprunt, nous aimerions schématiser à l'aide d'un graphique récapitulatif synthétisant les données recueillies quant aux matrices internes, autrement dit, tous les procédés de formation des lexies néologiques.



-Figure 25 : Granhique 22-

⁶⁶⁷ Cette expression est obtenue par détournement de l'expression union des pays arabes avec la substitution de msarines, les boyaux en français, à pays. Ce néologisme a été inventé ironiquement par le chroniqueur pour montrer que les pays arabes ne se sont jamais réunis pour résoudre les problèmes: « Oui, oui, mille fois oui, pour une Union des Msarine Arabes. Mais ne nous parlez pas d'autre chose. Vous nous avez tellement alimentés par de faux problèmes que lorsqu'il s'agit de vrais problèmes, on ne se sent plus concernés [...] »

3-10-2) La matrice externe (néologie par emprunt) :

Ce dernier type de création, qui est la néologie par emprunt, est plus au moins clairement représenté. Mais, elle se classe tout de même en deuxième position bien loin derrière la matrice morphosémantique. En réalité, on comprend bien cette représentation importante de la néologie par emprunt qui fait l'objet d'un recours surtout à la langue maternelle qui est la langue arabe. Effectivement, sur 925 lexies de notre corpus, nous avons inventorié 166 lexies. Ainsi, ce phénomène concerne un pourcentage de 17, 94%.

3-10-2-1) La productivité des procédés de création par emprunt :

La créativité lexicale se définit comme un facteur très important dans l'enrichissement du vocabulaire d'une langue. Cette innovation favorise la naissance des mots nouveaux. Cette dernière se fait non seulement par le processus de formation des mots dérivés appelée aussi néologie morphématique ou encore néologie par dérivation qui se définit comme « *le procédé de formation de mots construits par affixation ou composition* » (M-F Mortureux, 2001 : 188) et qui, d'après certains linguistes, occupe la deuxième place dans la création de nouveaux mots, ou par des mots hybrides que Dubois et al (2002 : 235) définissent comme des mots composés dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes. Cette hybridation crée aussi des mots nouveaux comme nous l'avons déjà vu, d'ailleurs, dans les pages précédentes. Mais elle se fait également par le phénomène d'emprunt « processus universel d'enrichissement des langues », qui occupe d'une manière générale, la première place dans la création des mots. « *L'emprunt constitue, avec la néologie de forme et la néologie de sens, un des trois grands groupes définis par la majorité des typologies de néologismes.* » (J-F Sablayrolles, Ch. Jacquet-Pfau, 2008 :19-38).

Ainsi, « *Depuis trois siècles, de nombreux grammairiens n'ont cessé de dénoncer les emprunts. Pour sa part, le linguiste moderne accepte l'emprunt lexical comme le résultat normal de langues en contact, étant un important d'évolution et de créativité linguistiques. Aucune langue n'y échappe* »⁶⁶⁸.

⁶⁶⁸ S-j Bernard, « Quelques aspects des emprunts lexicaux du Japonais moderne », In Phonétique, phonostylistique, linguistique et littéraire, Hommage à Léon P., éd. Mélodie.

Nous rappelons que la créativité lexicale est également définie comme un caractère spécifique de toute langue vivante qui se nourrit des langues voisines avec lesquelles elle est en contact. En effet, la situation de contact de langues dans laquelle se trouve l'Algérie donne lieu à l'apparition de ce phénomène linguistique, c'est-à-dire, l'emprunt lexical et la néologie et que, le chroniqueur dans *Tranche de Vie*, reproduit ces différents phénomènes.

Bien que l'emprunt soit un concept pertinent dans le traitement de la néologie, son utilisation pose de nombreux problèmes tant théoriques que pratiques.

En ce qui concerne notre étude nous nous sommes intéressées, en premier temps, aux nouveautés qui ne sont pas de créations françaises mais sont importées d'autres langues car pour nous, l'emprunt est estimé comme une néologie externe vis-à-vis de la langue emprunteuse du moment où la langue du départ (comme dans notre cas d'étude) n'a aucun rapport avec celle d'arrivée. Avec cette matrice externe « *les nouveautés ne sont pas produites par le système de la langue mais sont importées d'autres systèmes linguistiques, de langues étrangères, vivantes ou anciennes.* » (J Pruvot et J-F Sablayrolles, 2003 :116) Faisant la part que le « *résultat concret de la création de mot prend la figure du néologisme* ». En second temps, nous avons essayé d'identifier comme emprunt toute lexie qui présente un élément étranger, c'est-à-dire, nous avons examiné les quelques cas de créations françaises sur des bases étrangères empruntées. Donc, en ce qui concerne l'identification de l'emprunt, notre outil ainsi que notre objectif reposent sur deux niveaux d'analyse.

Dans les pages qui suivent, nous essayons, comme on l'a déjà fait pour les matrices internes, de développer les trois derniers processus de la création lexicale, appartenant à la matrice externe et qui sont l'emprunt, le xénisme et l'alternance codique, considérés comme des procédés néologiques qui occupent une place prépondérante dans la presse écrite algérienne d'expression française.

« *Le contact de la langue française avec les langues locales en Algérie a donné lieu à des situations d'interférences linguistiques qui se traduisent par plusieurs phénomènes : les emprunts lexicaux, l'alternance codique, les nouvelles formulations syntaxiques, etc. La présence de deux ou même de plusieurs langues à l'intérieur d'un même discours est notamment une caractéristique de la presse algérienne francophone, où le contact entre les langues est omniprésent.* » (Z.Icheboudene, M. Kastberg Sjöblom : 2012).

Rappelant que dans notre corpus journalistique bien loin que les matrices internes, la néologie par emprunt représente tout de même le deuxième mode de création lexicale avec un pourcentage de 17,94% des néologismes dont les plus répandues sont en arabe dialectal. (Voir la page 50).

3-10-2-2) L'emprunt ou particularité lexématique⁶⁶⁹ : néologie externe

« Depuis des siècles, de nombreux grammairiens n'ont cessé de dénoncer les emprunts des mots étrangers. Pour sa part, la linguistique moderne accepte l'emprunt lexical comme le résultat normal de langues en contact, étant un facteur important d'évolution et de créativité linguistique. Aucune langue n'y échappe. [...] » (S-J Bernard : 1990).

Dans les recherches sur les contacts linguistiques, la plupart des travaux ont toujours mis l'accent sur les convergences lexicales dues aux emprunts et calques réciproques entre les langues en contact. Il est donc évident pour nous de continuer dans cette perspective et que nous ayons consacré notre étude plus au moins détaillée à l'influence qu'ont eue les langues en général et l'arabe en particulier sur le français.

Il est vrai que le français algérien comprend un grand nombre d'éléments qui n'existe pas, ou qui n'existeront jamais en français normé (français de France). Cela résulte du contact des langues surtout locales avec le français. Ce fait se vérifie dans les néologismes par emprunt qui, parce qu'ils disent à la fois l'évolution de la langue, des mentalités et des échanges, bref, du système linguistique dans son environnement social, constituent un domaine privilégié pour l'examen des contacts qui s'établissent dans et par la langue.

En effet, parmi ses caractéristiques, l'emprunt est considéré comme la manifestation la plus voyante du contact de langues. Il est l'un des modes d'enrichissement linguistique commun à toutes les époques et toutes les langues. Souvent, l'emprunt peut paraître à ceux qui l'utilisent comme obligatoire lorsqu'il désigne une réalité locale. *« Un référent nouveau vient à exister avec un nom qui apparaît comme son « vrai nom », toute tentative pour lui trouver un équivalent dans la langue local étant vue comme artificielle. » (C Mérellou, 2003 : 396).*

⁶⁶⁹ A Queffelec et al, (2002), *Le français en Algérie : Lexique et dynamique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, p.126

Dans ce cas, il s'agit de l'emprunt de compétence, « *c'est tout comme l'alternance codique, se rencontre surtout chez des bilingues équilibrés ou très compétents dans les deux langues ; ils font appel à leurs deux lexiques parce que l'équivalent de traduction n'existe pas dans la langue qu'ils sont occupés à parler, ou parce que le terme qui y est disponible n'exprime pas toutes les nuances souhaitées.* » (J F Hamers, 1997 :138).

Bien qu'il apparaisse obligatoire, l'emprunt ne l'est pas toujours. « *Il n'y a pas de raison proprement linguistique à l'emprunt : une langue peut théoriquement puiser dans ses ressources propres pour exprimer une notion nouvelle.* » (M. Paillard, 2000 : 12-13).

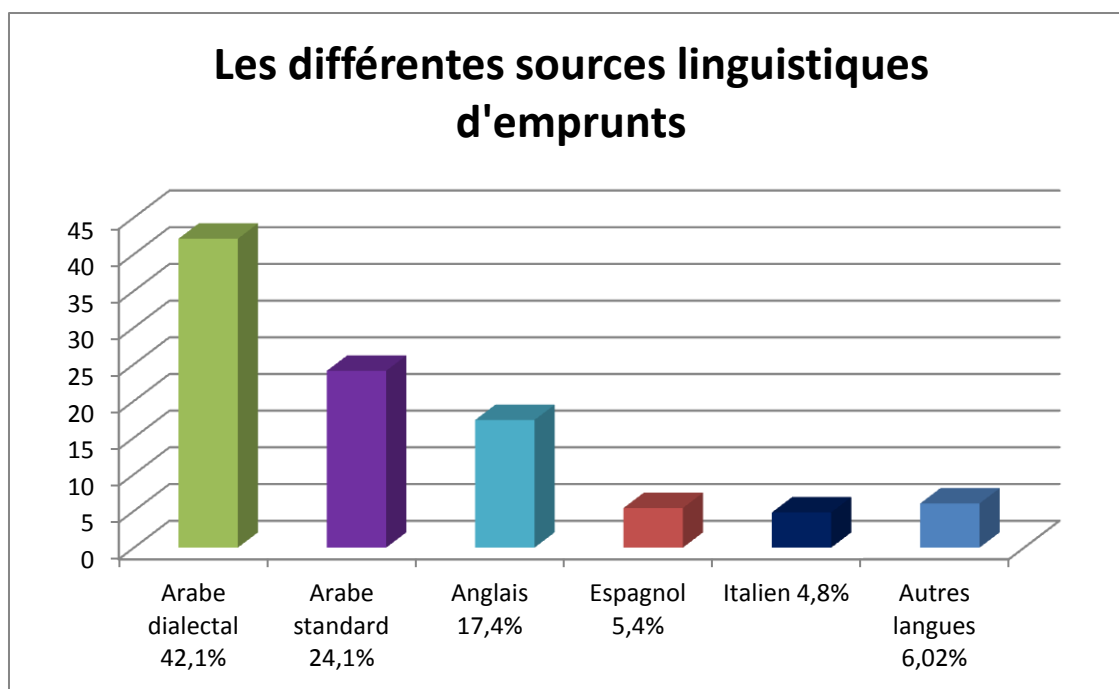
Or, pour nous et en dehors de toutes ces caractéristiques, nous estimons que le néologisme par emprunt est toujours considéré comme l'introduction d'une nouvelle lexie dans la langue d'accueil car l'emprunt lexical fait partie de ces mots qui ne figurent pas toujours ou pas encore dans le dictionnaire (Ch. Jacquet-Pfau, 2003 :81). Ainsi, le chroniqueur emprunte des mots étrangers en fonction du contexte. Ces emprunts sont maintenus tels quels, mais ils sont néanmoins accompagnés de traductions en cas de nécessité, afin d'en expliciter le sens.

3-10-2-3) Le classement des emprunts selon les différentes langues :

Le classement des emprunts se fait souvent selon les sources auxquelles les lexies sont empruntées. Mais « *Il ne faut cependant pas confondre langue d'origine de la lexie et langue à laquelle la langue emprunteuse l'emprunte : certaines lexies passent par plusieurs langues. Jungle est un emprunt par le français à l'anglais d'un mot indien jongola. Thé est un mot chinois malais passé par l'intermédiaire du néerlandais (la forme thé vient du latin moderne 1657)...* ».⁶⁷⁰

En ce qui concerne notre corpus, les sources linguistiques auxquelles les lexies sont empruntées se répartissent comme suit :

⁶⁷⁰ Idem



-Figure26 : Graphique 23-

3-10-2-3-1) L'emprunt à l'arabe :

Le graphique ci-dessus, nous permet de visualiser la répartition des emprunts selon les différentes langues. Comme nous le constatons, l'emprunt dans le français en Algérie occupe une place très importante. Les lexies d'origine arabe (dialectal, standard), berbère, perse, turque, etc. parsèment l'écrit du chroniqueur. Statistiquement, l'emprunt à l'arabe dialectal est en tête. Cela concerne 42,1% des néologismes tels que *chriki*, *tchipa*, etc. Ces emprunts dénotent une « réalité » spécifique à la société algérienne, c'est-à-dire ignorés des locuteurs natifs de français ou même parfois ignorés par d'autres locuteurs maghrébins. C'est un code spécifique que seul un lecteur algérien peut déchiffrer, et qui échappe aux autres lecteurs francophones.

Il est à remarquer l'importance des mots empruntés à l'arabe. Ces innovations lexicales par emprunt semblent répondre à des besoins de communication et ils évoquent des phénomènes culturels. Ils sont donc nécessaires pour l'expression de la réalité socioculturelle algérienne et s'il n'y avait pas cette nécessité d'emploi, l'emprunt n'existerait pas. Ainsi, certains emprunts n'ont pas et ne peuvent pas avoir un équivalent en langue française à cause de la différence

culturelle. C'est le cas des termes empruntés surtout au domaine religieux. Nous avons recensé l'emprunt *Wakfs* dans : *affaires religieuses et des Wakfs*.

Or, certains emprunts peuvent avoir des synonymes en langue française mais selon Z. Lafage (1985 : 487 citée par A Queffelec et al) cet équivalent peut être « *un mot [...] peu précis, ...peu satisfaisant car il est souvent ambigu* » et ne reflète que de façon imparfaite la réalité désignée. Nous citons l'exemple de l'emprunt relevé *herraga* est un mot populaire qui s'est introduit ces dernières années dans la société algérienne et qui veut dire immigrés clandestins. Il s'agit aussi d'un néologisme de l'arabe dialectal, crée du verbe « brûler ». Ce néologisme est employé pour désigner les jeunes algériens qui franchissent clandestinement les frontières pour atteindre les côtes européennes. Mais, on remarque que l'équivalent en français n'exprime pas de manière exacte ce que révèle la lexie en arabe. En effet, ce terme de *herraga* est fortement connoté, il employé pour livrer une dimension sociopolitique aux situations complexes auxquelles sont confrontés les jeunes algériens : mépris, chômage, injustice, etc. Signalons que le choix d'employer ces termes propres à la réalité algérienne par le chroniqueur peut être considéré comme une stratégie pour s'approcher du lecteur algérien préoccupé par les problèmes du quotidien, et touché par la crise sociale en Algérie.

Nous pouvons citer d'autres exemples auxquels le chroniqueur recourt. C'est le mot *moudjahidine* ou encore l'emprunt *chouhada* semblent en effet relever moins d'un besoin de communication, puisque les termes équivalents combattant pour le premier et martyr pour le second existent en langue française, mais en optant pour *moudjahidine* ou *chouhada*, le chroniqueur surcharge sémantiquement son texte dans la mesure où ses emprunts impliquent le sacrifice de soi au nom de Dieu, et ce sont des notions fortes et culturellement riches en signification et que, ce faisant, le rédacteur de la chronique ramène en fait à la mémoire de son lecteur, tout un système de valeurs culturelles et religieuses qui, en quelque sorte, assignent aux termes empruntés une charge sémantique dépassant celle que leur attribue le contexte dans lequel ils se réalisent.

24,1% d'innovations lexicales représentent le phénomène d'emprunt à l'arabe standard comme *achoura*, etc. Spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabe et sont communs à la communauté maghrébine.

D'après ces données, nous pouvons affirmer que le taux de recours aux emprunts à l'arabe confirme que le conflit linguistique français/arabe est bien réel. Mais ce conflit ne se situe pas essentiellement entre les deux langues académiques (arabe littéral / français) comme le déclarent A Queffélec et al (2002 : 140), qui pour eux, chacune de ces deux langues tente de monopoliser les aires de contact et d'accaparer le plus de domaines d'emploi. Dans les chroniques journalistiques, ce conflit se situe entre le français et l'arabe dialectal appelé aussi arabe algérien.

Nous constatons que le recours à l'emprunt montre que les créations vernaculaires⁶⁷¹ restent amplement favorisées. Cela montre également que cette langue vernaculaire intervient massivement et reste largement privilégiée même s'il s'agit d'un journal francophone où la situation de communication est formelle. Or, nous pensons que ces emprunts ne représentent aucune menace sur la structure de la langue emprunteuse ou d'accueil, c'est-à-dire, la langue française.

Bien au contraire, cela représente un caractère innovateur des lexies qui évoque parfois des polémiques puisque certains parlent d'une transgression du code de la langue française. Mais, il s'agit d'une « *transgression relative parce qu'elle est dans bien des cas régulée par les modalités d'emploi de la langue française dans un espace sociolinguistique traversé par des tensions et des rapports conflictuels qu'entretiennent quatre langues présentes sur le marché linguistique.* » Y Derradji, (1999 : 71-82). Ainsi, il arrive qu'avec le temps, ce caractère novateur des lexies diminue, jusqu'à ce que l'usage lui octroie un caractère plus commun, voir même jusqu'à ce qu'il soit adopté par les dictionnaires (J Makri, 2010 :196). C'est le cas des lexies empruntées à la langue arabe dialectal qu'on trouve dans les dictionnaires français, tels que les adverbes *bézeḥ* (beaucoup en français) et *chouïa* (qui veut dire un peu en français) introduits récemment dans le dictionnaire Le Petit Robert de la langue française 2012. Ceci atteste également la flexibilité de la langue française dont nous considérons le lexique comme un domaine linguistique perméable aux autres unités lexicales étrangères.

Nous avons pu également observer que pour la création de ce type de néologismes, le chroniqueur recourt aux emprunts qui sont à l'origine du langage populaire ou familier. Tels que les exemples : *bendir*, *gallal*, « *ma3rifa* », « *rojla* ». Cela traduit une position normative, pour dénommer la réalité socioculturelle algérienne.

⁶⁷¹Nous entendons par vernaculaire l'arabe dialectal, la langue maternelle de la majorité des Algériens.

3-10-2-3-1-1) Processus et critères d'intégration des emprunts du français à l'arabe:

Dans les pages précédentes, nous avons constaté que l'emprunt linguistique comme procédé néologique occupe une place importante dans le discours journalistique et il apparaît également et sans interruption dans tous les niveaux de langue; langue soutenue, langue courante, dialecte, etc. Mais, il est intéressant pour nous de voir et d'essayer de monter comment ces mots étrangers s'intègrent linguistiquement dans un autre système puisque. Ainsi, l'opération d'emprunter un mot est dans la plus part de temps, suivie par une adaptation dans son nouvel paysage linguistique. La question à laquelle nous nous référons est la suivante : à la différence de la langue française, le système linguistique arabe présente une certaine résistance aux mots étrangers, donc quels sont les critères et les degrés d'intégration de l'emprunt dans la langue d'accueil?

Selon L. Guilbert (1975), l'installation d'un terme étranger dans le système linguistique d'une langue d'accueil dépend de trois critères : paramètres phonologique (et graphique), morphosyntaxique et sémantique. La langue prêteuse, l'arabe, présente beaucoup de différences par rapport au français. Ce qui oblige, dans beaucoup de cas, à adapter les mots locaux aux exigences de prononciation et de fonctionnement des mots français en général.

Donc, ces critères jouent un rôle essentiel dans l'adaptation des emprunts dans leur nouvel paysage linguistique car le mot étranger ne sera admis sauf s'il est adapté dans l'usage de la langue d'accueil et qui va se varier selon différents critères d'intégration qui dominent l'usage de la langue d'accueil.

3-10-2-3-1-1-1) Intégration phonologique et phonétique:

En ce qui concerne l'emprunt, ce critère d'intégration nous semble très pertinent. Vu que ce dernier fut transféré d'un système phonologique à un autre totalement différent. En raison des différences entre les systèmes phonologiques de deux langues concernées arabe et français, l'adaptation phonique est inévitable quand il s'agit de l'emprunt du mot étranger.

Cependant, l'emprunt lexical est généralement marqué par sa puissance de conserver les traits phonologiques de la langue d'origine. C'est la raison pour laquelle, trois hypothèses ont été établies quant à l'intégration phonique des lexies empruntées.

Selon A Queffelec (1997 :01-09), la première hypothèse présuppose l'intégration totale des lexies empruntées dans le système phonologique de la langue cible. Ainsi, dans la lexicologie traditionnelle, ce type d'intégration représente « *l'un des critères les plus pertinents pour différencier mots naturalisés (dont la forme sonore respecterait le système de la langue emprunteuse) et simples citations (conservant phonétiquement les traits de la langue d'origine).* » Dans ce cas, nous assistons à une catégorie d'emprunts où le critère de degrés d'intégration au système phonologique est pris en compte. C'est d'ailleurs le même principe de la lexicographie traditionnelle-*le Dictionnaire Universel francophone (1997)*- qui propose pour les lexies empruntées des formes graphiques adaptées aux transcriptions phonétiques de la langue française. De ce fait, c'est bien connu lorsque tout locuteur emprunte des mots à une langue étrangère essaye d'adapter leur transcription ainsi que leur orthographe conformément au système phonologique de sa langue d'origine.

Ainsi, pour notre corpus d'étude nous avons pu relever le cas de « *gallal* », « *dechra* », « *chorba* », « *chtara* », « *goubba* », etc. Mais, à l'exception du dernier mot emprunté qui désigne un mausolée, est conforme et transgressant en même temps non pas au système de la langue cible mais au système même de la langue d'origine car ce mot « *goubba* » est différemment prononcé selon les régions de notre pays. Au sud et même à l'Ouest de l'Algérie par exemple, le phonème [g] est transcrit tel qu'il est prononcé par les locuteurs puisque le chroniqueur est originaire d'Oran tandis que pour les locuteurs de l'Est et ceux du centre le phonème [g] est remplacé par le son [q].

Mais, nous pensons, comme les autres chercheurs qui ont mené des études dans ce domaine de l'emprunt, que l'intégration phonique des mots étrangers, d'une manière générale respecte le système phonique de la langue d'origine et est conforme au système phonique de la langue d'accueil. Ainsi, les lexies empruntées recensées dans notre corpus ne posent aucun problème car ces dernières, dans l'ensemble, ne présentent pas de particularité phonétique par rapport à la langue française et ils semblent poser moins de problème d'intégration au système de la langue.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, cette dernière postule, selon le même auteur, l'indépendance totale de la forme sonore des lexies empruntées vis-à-vis du système phonologique de la langue d'arrivée. D'où la conservation des sons propres des phonèmes ainsi que leur représentation graphique qui reste conforme à la langue d'origine. Or, ceci est rarement représentatif concernant le corpus français au Maghreb. « *Ce respect absolu de la*

*prononciation de la langue d'origine est un phénomène rare [...] Il s'observe surtout au Maghreb pour les vocables concernant le domaine religieux où l'adaptation à la langue-cible ne se produit que rarement, la déformation sonore de termes sacralisés par le Coran paraissant constituer un traitement irrespectueux de la langue de la Révélation, assimilable à un blasphème ».*⁶⁷²

Ainsi, pour la lexie *qibla*, mot religieux qui signifie la direction vers laquelle doit se tourner les fidèles pour effectuer le rite de la prière, le chroniqueur a conservé la présentation graphique du phonème [q]. Par contre le phonème [k] n'a pas été utilisé pour substituer le son [q].

Selon la troisième et dernière hypothèse, il existe un chevauchement entre le système phonologique de la langue d'origine et celui de la langue d'accueil. Concernant notre corpus, ce chevauchement a été bien constaté lors de la collecte des lexies empruntées. En effet, il arrive très souvent qu'une double prononciation s'installe, l'une conforme à la langue française et l'autre correspond au système phonologique de la langue d'origine. Dans ce cas, il s'agit du son [ɛ] prononcé et orthographié différemment parfois « a » ou « à » dans les lexies empruntées recensées *aâlaoui*, *aïd*, *ammi*, *chaâbi*, etc.

S'agissant des emprunts français à l'arabe, l'examen de notre corpus révèle également qu'un bon nombre d'emprunts conservent dans la langue d'accueil la phonétique de la langue d'origine.

Conformément au point de vue des linguistes comme Gaadi, Benzakour (1995 :61-76), à partir de notre corpus, nous avons observé que certaines lexies empruntées ont une seule prononciation conforme au phonétisme d'origine. Ainsi, des lexies comme « *kheima* », « *khoulhal* » qui contiennent le phonème [x] et qui, n'est jamais exprimé dans notre corpus d'étude, orthographié kh.

⁶⁷² Idem.

3-10-2-3-1-1-2) Intégration graphique :

L'emprunt impose un autre critère, celui de la transcription des phonèmes. Ce critère graphique accompagne souvent le premier, ils sont fortement liés car le critère phonologique induit automatiquement la standardisation orthographique de l'emprunt intégré.

L'emprunt peut avoir de nouvelles graphies qui peuvent être plus ou moins conformes à celles de la langue source. Ce cas peut se produire lorsque la langue d'accueil fait recours à un code complètement ou partiellement commun que celle d'origine. C'est l'exemple des langues européennes entre elles ou avec les autres langues anglo-saxonnes qui ne demandent généralement aucune modification de la forme graphique du mot emprunté. Or, graphiquement, l'emprunt à l'arabe est généralement peu intégré. Ceci dit qu'une hésitation au niveau de la graphie du mot étranger peut se produire. A ce propos, Y Derradji (1999) précise que « *l'écart qui sépare la phonie arabe de la phonie française pour certains sons est tel que l'adoption est rendue difficile par une prononciation et une graphie très souvent fautives.* » Généralement, pour la francisation de ces phonèmes, la tendance dominante est de les remplacer par des sons proches qui existent déjà en français.

Or, nous constatons sur le plan graphique qu'un nombre important de lexies empruntées ont une transcription qui n'est pas stable. Ceci dit que le processus d'intégration est encore en cours. Ainsi, cette adoption de multiples formes graphiques reflète l'instabilité de la forme graphique causée par une immense frontière entre les systèmes graphiques du français et de l'arabe. Pour d'autres lexies, la graphie ainsi que la phonie sont établies ce qui explique que leur processus d'intégration dans la langue d'accueil est achevé.

Parlant de l'instabilité graphique de certains emprunts, nous nous référons également à D Morsly (1995 : 35-53) qui a constaté que d'une manière générale, la pratique graphique de la presse algérienne de langue française vis-à-vis de l'emprunt semble caractérisée par un manque de systématisme et une hésitation impressionniste commandée par le libre-arbitre des journalistes et cette asystématisme des graphies adoptées tient compte de la prononciation réelle des phonèmes avec des variantes et des approximations liées elles à l'instabilité de la forme sonore. A ce processus graphique, A Queffelec affirme que certains linguistes tels que Gaadi, Benzekour pour le Maroc et Naffati pour la Tunisie, constatent qu'ailleurs (au Maghreb) une identique *chakchouka* graphique prévaut pour la graphie des mots d'origine arabe.

En ce qui concerne notre étude, ce processus d'intégration est, à notre sens, très important car nous nous attachons à la nature graphique de notre corpus et la manière dans laquelle les phonèmes des lexies empruntées sont transcrits. Ainsi, nous avons pu remarquer, conformément au propos de D Morsly, que le chroniqueur EL Guellil a adopté diverses formes graphiques pour transcrire ces graphèmes arabes en faisant appel à son « imaginaire graphique ». Ceci reflète donc l'instabilité de la forme graphique et témoigne aussi de grandes différences qui existent entre le système graphique français et le système graphique arabe.

Ainsi, pour notre corpus, nous avons pris un seul graphème arabe comme exemple pour illustrer cette instabilité graphique adoptée par le chroniqueur.

Concernant le phonème [q], la transcription de ce dernier est instable. Nous constatons qu'il existe deux orthographes différentes. Le « k » pour la lexie empruntée « *Karkabou* » et le « q » pour le mot « *maqla* » ou « *qlil* ». Nous avons pu relever un autre phonème, c'est le [w] dont la graphie est « w » nous avons constaté, par exemple qu'il est transcrit en « ou » dans *taraouih*. Tandis que pour l'emprunt *rachwa* le phonème [w] est orthographié par « w ».

3-10-2-3-1-1-3) Intégration morphosyntaxique :

Pour l'intégration des emprunts, un autre critère que l'on considère très pertinent s'impose. Cette intégration est observée lors du processus dérivationnel morphologique qui affecte les emprunts.

3-10-2-3-1-1-3-a) Les intégrations dérivationnelles :

L Guilbert (1975 :97) souligne que l'intégration dérivationnelle est concrétisée quand « *un mot étranger, dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morphosyntaxique de la langue française est véritablement intégré à notre langue* ». Ainsi, cette intégration dérivationnelle que nous avons déjà bien développée précédemment, pensons-nous, dans les pages précédentes régit la formation de nouvelles lexies telles que *khoubze* qui a donné *khoubzistes*, *hitt* a donné *hittiste* et le verbe *se zaoualisent* est le dérivé du substantif *zaouali*.

Donc, les chroniques de la presse jouent, du point de vue linguistique, un rôle très important puis qu'elles assurent l'intégration des termes arabes au système de dérivation du français, et cela en mêlant le radical de l'emprunt et l'affixation du système français.

3-10-2-3-1-1-3-b) Les intégrations compositionnelles :

L'intégration compositionnelle peut avoir à son tour deux cas de formation : la composition nominale est construite à partir d'un syntagme du type nom arabe plus caractérisant de la langue française comme dans les exemples suivants : *maârifa solide, khiaïr terroriste, guellil historique, chouffa électronique, hadj conteneur*, ou encore *ghalta de pilotage* ou bien, on peut avoir une composition à partir d'un syntagme de la langue d'accueil plus une lexie de la langue d'origine (français+arabe). Pour ce dernier type, nous avons recensé les exemples suivants : *la clim de moulana, apport labess, éternel kerkabou, programme batata, etc.*

L'adjonction du genre :

Concernant le genre, très souvent la lexie empruntée conserve son genre dans la langue d'origine. Ceci dit que, les marques du genre qui caractérisent l'emprunt à l'arabe sont conformes au système orthographique de la langue française. Cette idée est fortement soutenue par GAADI qui marque la même conformité de l'emprunt à son genre emprunté lui-même de la langue source. Ainsi la préservation du genre de la langue d'origine est consolidée par la détermination. A ce propos, dans son mémoire de maîtrise sur les particularités du français dans la presse algérienne actuelle, D Smaali (1994 :203) affirme que « *le déterminant varie en fonction de la classe masculin/féminin à laquelle appartient le lexème en arabe* ».

Ainsi, lors de la collecte des lexies empruntées, nous avons pu relever des mots comme : *le bled* : un patelin ; *la mdina* : la ville ou centre ville ; *l'ben* : appellation qu'on donne pour le lait fermenté ; *la dechra* : un petit village, *l'msid* : qui signifie école primaire, surtout dans le parlé algérois ; *la zorna* : instrument de musique traditionnel, sorte de biniou (cornemuse bretonne), etc.

Nous avons également remarqué que le genre de l'adjectif est le plus conforme aux règles d'accord de la langue d'accueil. Des lexies comme *une fatalité rabbania* (une fatalité de Dieu), *la dawla islamiya* (état, nation islamique), etc. sont de bons exemples.

L'adjonction du nombre :

En ce qui concerne le nombre, on peut dire que la diversité des marques du nombre des emprunts fait que l'on distingue trois types dans le marquage du nombre de certains emprunts :

La première catégorie des lexies empruntées est conforme au système de la langue source, avec adoption de la forme du pluriel de la langue d'accueil. En d'autres termes, pour former le pluriel des mots empruntés, le chroniqueur préfère tout simplement respecter la forme morphologique de la langue française en ajoutant le « s », la marque du pluriel. Des lexies empruntées telles que *les fetwas*, *les moumnines* ont été recensées.

La deuxième catégorie regroupe les emprunts pour lesquels le chroniqueur fait apparaître la marque du pluriel de la langue arabe. Mais, en règle générale ces emprunts sont adaptés par le système de déterminants de la langue d'adoption, cependant la détermination peut être réalisée par les marqueurs de la langue arabe: selon le genre de la lexie empruntée on rencontre les déterminants masculin/féminin spécifique à la langue d'adoption : *les gouala*, *des herraga*, *les khoubara*, ...etc sont des mots empruntés relevés lors de la collecte des lexies.

Pour ces lexies, nous avons inventorié plusieurs types de déterminations : Déterminant défini « les » dans la lexie empruntée *les khoubara* ; déterminant indéfini « une » dans *une ziara* ; l'emploi du déterminant « l' » dans l'emprunt *l'ben* ; l'emploi du déterminant défini arabe « el » dans : *el ousted*, *el fassède*, *el ghaita*, *el-khadma*, etc.

En outre, nous avons également constaté l'emploi d'autres morphèmes qui s'accordent fortement aux lexies empruntées mais qui sont rares. Les pronoms possessifs « son » et « sa » sont utilisés avec les lexies empruntées *ennif*, *zorna* pour former les syntagmes *son ennif* et *sa zorna* ainsi que le pronom démonstratif « cette » dans *cette dikra*.

La troisième et dernière catégorie rassemble les emprunts qui peuvent être caractérisées par les marques des deux systèmes linguistiques. Y Derradji (1997) précise que « *l'emprunt reçoit les marques de pluriel de l'arabe avec « facultativement » la marque s du pluriel français : ainsi l'emprunt à la langue arabe est susceptible de recevoir le pluriel du système arabe et simultanément le pluriel du système français* ». Ce cas d'emprunt nous l'avons bien constaté dans notre corpus. Ainsi pour marquer le pluriel des emprunts tels que : *fatwa*, *zriba*, ou encore *chibani*, le chroniqueur a respecté le système linguistique de la langue française en ajoutant tout

simplement « s » pour avoir les lexies *les fatwas, les chibanis des zribas*. Or le pluriel de ces mots est bien disponible dans le système arabe : *fatawat /fatwat, chouabine, zribat/zribate*.

Pour d'autres emprunts, le rédacteur des chroniques journalistiques s'est servi du pluriel des deux systèmes arabe et français comme dans la lexie empruntée : *le moumène* → *les moumnines*. Donc le pluriel des lexies empruntées peuvent adopter une forme hybride.

3-10-2-3-1-1-4 Intégration sémantique :

Les lexies empruntées conservent généralement leur sémantisme dans leur langue d'origine. Mais, il arrive que « l'emprunt d'un mot entraîne aussi parfois des modifications sémantiques » (L Deroy, 1980 : 261) ces modification ou cette néologie sémantique, comme le postule D Mosly, (1988 :p.06) est « déterminée soit par le contexte social, soit par le contexte syntaxique ». Ceci dit lorsqu'un emprunt est intégré dans une langue d'accueil peut quelquefois générer d'autres signifiés. Donc, un autre sens peut lui être attribué soit en modifiant son champ d'application initiale ou qu'il soit tout au moins élargi.

A ce propos, J-F Sablayrolles (2000 : 227) note que « La lexie dénomme un ensemble plus large que celui qu'elle dénommait avant. Sa définition est moins précise, elle perd certains traits, et le sens s'élargit.» Pour montrer l'aspect de l'intégration sémantique nous avons un exemple d'extension de sens. C'est ainsi que l'emprunt bled que nous avons relevé, réunit plusieurs sens : village, zone reculée, région, campagne, ville natale, ville d'origine notamment pour les immigrés ou encore centre ville dans l'arabe dialectal surtout dans notre parler belabésien. C'est également le cas pour la lexie empruntée Koursi dans l'exemple suivant la course au koursi que nous avons relevé dans notre corpus. En effet, ce mot qui a pour sens propre, c'est-à-dire en arabe, « siège à dossier, sans bras, pour une seul personne », s'est vu attribuer un sens figuré qui est « le pouvoir politique ou avoir une place dans le pouvoir politique ». Nous assistons, ainsi, à un mouvement de « néologisme sémantique » fondé surtout sur l'emprunt l'arabe dialectal.

A partir de tout ce qui vient d'être constaté à propos des critères de l'intégration de l'emprunt français à l'arabe, nous pouvons affirmer que ces emprunts gardent plus au moins une partie de leur caractéristique dans la langue d'origine. Ainsi, nous pouvons ajouter que ce recours et ce transfert massif des emprunts des langues locales vers le français en Algérie, n'est pas un phénomène nouveau.

En effet, le chroniqueur s'en sert pour des besoins de communication et partant d'accrocher l'attention de ses lecteurs.

« En effet, lorsqu'on transporte une langue en dehors de son aire d'origine, dans un milieu naturel et culturel différents, il faut s'attendre à ce que soit introduit dans son lexique un nombre important d'emprunts (et de calques) nécessaires pour satisfaire des besoins nouveaux d'expression et de communication. La proportion d'emprunts dans la presse locale semble être très importante, en raison, certainement, des différences très profondes entre le milieu emprunteur et le milieu d'origine. »(S-E Redouane : 2000 :302)

3-10-2-3-2) L'emprunt aux autres langues :

Il est à remarquer, l'importance des mots empruntés aux autres langues étrangères dans les chroniques journalistiques. Ces lexies semblent répondre à des besoins de communication et ils évoquent des phénomènes étrangers.

En effet, un taux de 17,4% des néologismes empruntés au système linguistique anglais, comme *beautiful*, *new-look*, ou encore les *british* occupant ainsi la troisième position. D'un point de vue linguistique, l'emprunt à l'anglais nous semble s'expliquer par le fait que cette langue est très fertile en éléments indiquant les qualités des choses et des gens. Ainsi, le chroniqueur emprunte à l'anglais confirmant le prestige dont bénéficie la langue anglaise. En effet, la dimension psychologique du locuteur ne peut être dissociée de l'utilité linguistique.

*« Au XX^{ème} siècle, le fait remarquable qui s'impose à notre attention consiste dans la puissance et l'universalité d'une seule langue source de laquelle de nombreuses langues puisent leurs emprunts lexicaux : la langue anglaise. [...] L'attrait de l'« Américain way of life », sa musique, ses chansons, son « fast food », ses divertissement, sa télévision ont envahi le monde et pénétré des sociétés et des cultures de conceptions fort différentes. En effet, la langue n'est qu'un aspect d'une culture».*⁶⁷³

Tout de même un taux de 06,02% d'emprunts est importé d'autres systèmes linguistiques des langues étrangères comme le perse *shisha*, turque *Chiche-kébab* le hindoustani avec la lexie *nabab*, le berbère avec le mot *vava*, l'italien avec le mot *stampa* ou encore la lexie russe *nomenklatura*. Enfin, pour ce qui est des quelques emprunts observés, seuls 05,4% des lexies

⁶⁷³ B Saint-Jacques, Op, cit.

empruntées à espagnol *fiesta* et une proportion de 04,8% lexies d'emprunts en langue italienne tels que la *camorra*, qui interviennent respectivement en cinquième et sixième positions.

D'une part, l'emprunt relativement peu aux autres langues étrangères pourrait s'interpréter comme un rejet de tout modèle social générateur de ce langage. C'est en effet dans sa conscience de la dimension symbolique du langage que le chroniqueur se refuse, dans son opposition à un quelconque modèle, à recourir à la langue qui le véhicule. De ce fait, il y a une relation tout à fait intime entre la langue et « la chose », comme l'écrit B. Malmberg en affirmant l'importance de cette question pour l'homme de culture moderne : « *la relation qui existe entre la langue et la « chose » était dite SYMBOLIQUE (...) Et nous avons vu que c'est cette fonction qui, dans la communication de l'homme de culture moderne, occupe la première place ou qui, en tout cas, est généralement acceptée comme dans les sciences du langage.* » (B Malmberg, (1979 : 192-193).

De l'autre part, cet emprunt aux autres langues pourrait s'expliquer, comme l'a déjà relevé C. Fitouri dans son ouvrage consacré au biculturalisme que « [...] *Bien que, la nouvelle culture arabo-musulmane jeune et vigoureuse sera dans sa phase ascendante une culture ouverte à toutes les influences. C'est ainsi qu'elle assimilera les cultures grecques, persane et hindoue, qu'elle s'ouvrira aux influences judaïques et chrétiennes et qu'elle prendra des colorations aussi bien orientales qu'occidentales sans jamais se dissoudre dans ces divers éléments et sans bien sûr donner l'impression de l'amalgame ou de la mosaïque. N'est-ce pas là un bel exemple de synthèse des cultures, exemple qui n'a jamais cessé tantôt d'étonner, tantôt d'inquiéter.* (C. Fitouri, 1983 :22).

3-10-2-3-3) Classement des emprunts par domaine :

D'une manière générale, il n'est pas facile de classer les emprunts, d'une manière définitive dans un domaine ou dans un autre. « Le sentiment néologique », que nous avons déjà abordé dans la partie méthodologique, et qui d'abord, comme le montre Ch. Marcellesi, une affaire d'appréciation personnelle ainsi que pour M.F Mortureux (2011 : 11-24) qui devrait s'appuyer d'abord sur « l'intuition ». En outre, l'examen de l'emprunt dans le français en contexte algérien présente un réseau de champs sémantiques qui se superposent et s'interpénètrent.

Mais, cela ne devrait pas cependant pas empêcher de classer, de manière plus ou moins pertinente, les néologismes par emprunts dans les domaines différents, ni non plus de les identifier puisqu'ils présentent justement des spécificités -morphologiques et sémantiques- qui permettent de les distinguer des mots plus usuels.

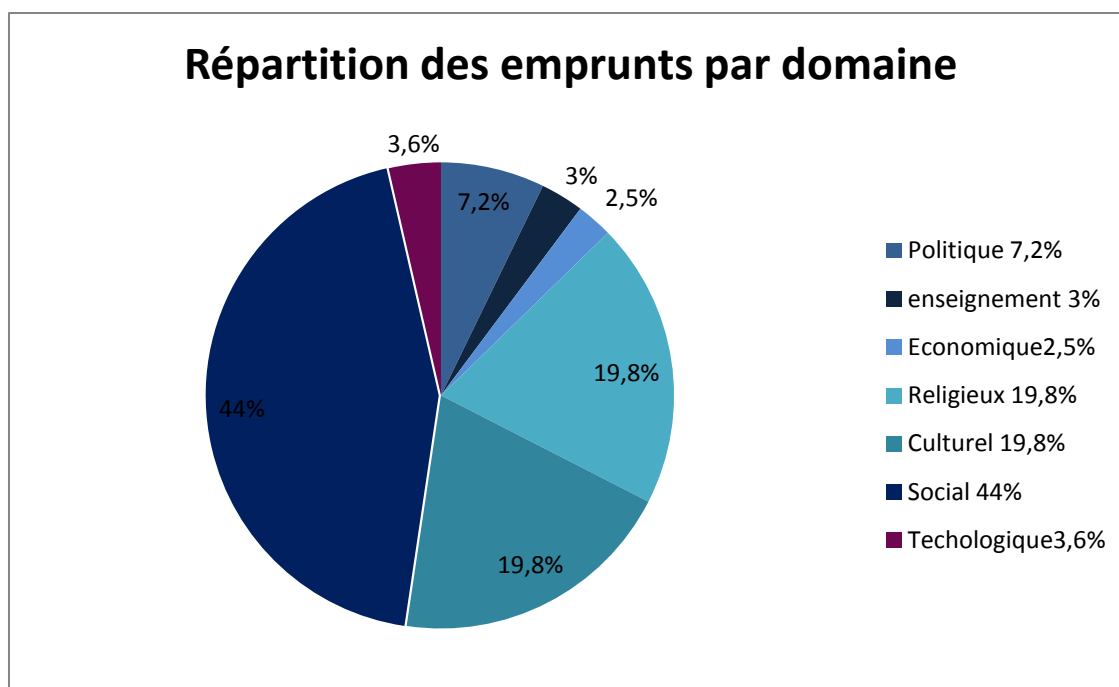
Classer les néologismes par domaine, si cela est possible, implique qu'on ne peut se limiter au terme dans son isolement mais qu'on l'examine d'abord dans son contexte⁶⁷⁴ Il est également à remarquer que certains néologismes demeurent difficilement classables en termes de domaines, en ce sens qu'ils ne sont pas « spécialisés » et qu'ils peuvent apparaître dans divers contextes.

Notre classement par domaine se fait, pour ce qui est de la sociolinguistique et l'apparition des emprunts dans la chronique journalistique *Tranche de vie*. En fait, il s'agit plus pour nous de délimiter les domaines dans lesquels apparaissent les emprunts que d'affirmer une quelconque exclusivité des néologismes par emprunts puisque ceux-ci peuvent en effet couvrir plusieurs domaines.

Dans ce qui suit, nous nous consacrons au classement des emprunts par domaines : culturel, politique, social et économique. Ainsi, nous avons relevé 166 mots considérés comme néologismes par emprunt.

Voici les pourcentages illustrés à l'aide d'un graphique qui retrace la distribution des emprunts dans les divers domaines.

⁶⁷⁴ Il est toutefois à remarquer que certains néologismes demeurent difficilement classables en termes de domaines, en ce sens qu'ils ne sont pas « spécialisés » et qu'ils peuvent apparaître dans divers contextes.



-Figure27 : Graphique24-

3-10-2-3-3-1) Emprunts attachés au domaine social :

L'examen des résultats du corpus révèle que beaucoup d'emprunts couvrent pratiquement tous les aspects de la vie quotidienne. La prédominance est attribuée aux néologismes par emprunts attachés au domaine des faits sociaux. Nous citons les emprunts suivants : *el fassède, tmanchir, chouaffa, rechwa,...*etc. Cela confirme parfaitement l'opinion de certains linguistes, qui dans leurs travaux ont mis en évidence le fait que les médias favorisent la diffusion des néologismes dans le corps social (B N Grunig : 2003 :14) puis au domaine de la culture, dans le quel nous incluons le sport, la musique, l'art culinaire, etc.

3-10-2-3-3-2) Emprunts attachés domaine culturel :

Pour ce qui est de la culture, S-J Bernard⁶⁷⁵ écrit que « *la langue n'existe pas séparément de la culture. En effet, la langue n'est qu'un aspect d'une culture* ». Ces lexies néologiques sont perçues par la majorité des lecteurs comme la manifestation d'une identité culturelle et sociale bien particulière.

⁶⁷⁵ Op. Cit.

Les emprunts attachés au domaine culturel et de la religion, présente chacun d'eux un taux de 19,8%. La réalité qu'ils relèvent révèle d'une manière générale de la civilisation arabo-musulmane. *Gallal, gouala, taraouih, sounna, ...etc.* sont de bons exemples.

3-10-2-3-3-3) Emprunts attachés aux autres domaines :

En ce qui concerne les autres domaines tels que la politique, la technologie, la science ainsi que l'économie, ils restent relativement importants représentant ainsi des proportions faibles qui varient respectivement de 7,2% jusqu'à 2,5% seulement. Parmi les emprunts repérés, nous citons *houkouma**, *hizb**, *i-phone*, *show-biz*, *msid**,...

3-10-4 Des créations françaises sur des bases étrangères empruntées :

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment⁶⁷⁶, nous pouvons identifier comme emprunt toute création française qui présente un élément étranger. Autrement dit, des lexies françaises peuvent être créées sur des bases étrangères empruntées. Ainsi, ces innovations lexicales s'effectuent sous l'influence de telle ou telle langue étrangère. « *Des mots en question n'existent pas et ne peuvent pas exister dans la langue d'où les bases sont issues ou par lesquelles elles ont transité.* » (J-F Sablayrolles, 2012 : 1-28). Nous pouvons ajouter que les nouveautés formelles notamment issues des matrices internes morphosémantiques (dérivation et composition essentiellement) influencées par la langue étrangère sont les plus touchées. De ce fait, pour l'identification de la matrice lexicale responsable de l'apparition de la lexie néologique, nous avons vu qu'il est indispensable d'analyser la structure morphologique de cette lexie. Pour ce type d'innovation lexicale, nous en avons recensé un nombre plus au moins considérable, soit un nombre de quatre vingt dix créations (9,72%). Ainsi de nombreux exemples d'innovations lexicales⁶⁷⁷ issues de cette matrice se présentent⁶⁷⁸ comme suit :

* Eat

* Partie politique

* Ecole

⁶⁷⁶ Se référer à la page 148.

⁶⁷⁷ Seules les créations lexicales issues de la dérivation, la composition l'hybridation ainsi que les mots-valises sont prises en considération.

⁶⁷⁸ Pour l'étude des exemples, nous nous sommes référées à l'analyse fournie par J-F Sablayrolles (2012 : 1-28)

Lexie	Analyses possibles
<i>Nifer, se zoualisent, Castinguent, Basketté</i>	conversion d'emprunts nominaux en verbes
<i>H'midanesque, Khobziste,</i>	créations d'adjectifs par suffixation sur base nominale
<i>Se dinariser, se dollariser</i>	suffixation avec le suffixe verbal –is-
<i>Ikhouanitude, khchénisme, doudage, jarerie</i>	suffixation avec le suffixe nominal –itude, -isme, -age et -erie
<i>Démouchkilisé</i>	préfixation avec le préfixe dé
<i>Peinturelookrie, parkingtrottoir,</i>	des hybrides
<i>Footpolitique, samedan (samedi+ ramdhan), ouadnitite (ouaden + otite)</i>	des mots valises

-Tableau n°38 : Des créations françaises sur des bases étrangères empruntées-

Des créations françaises sur des bases étrangères empruntées peuvent s'analyser comme des mots-valises ou comme des dérivations suffixales. C'est le cas de l'exemple *ikhouanitude*^{*}, nous pouvons le considéré comme une dérivation suffixale : *ikhouan*^{*} + -itude ou bien mot-valise *ikhouan* + attitude.

3-10-5 Calque formel ou morphologique :

Le calque morphologique se manifeste lorsque deux langues sont en contact. C'est un emprunt de construction, un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. (J f Hamers, (1997 :64) En d'autres termes, le calque morphologique de type calque littérale adapté, correspond à la traduction par transcription du modèle étranger dans l'ordre morphosyntaxique de la langue d'arrivée.

^{*} Pour le chroniqueur, il s'agit de la fratrie.

^{*} Frères

Bien qu'il constitue un procédé de création néologique important, peu de travaux ont été consacrés à l'étude du calque morphologique et ils ont été désignés sous différentes appellations. Dans ses travaux d'analyse, Humbley (1974 : 62-64) classe le calque morphologique sous le nom d'*Emprunt indirect*, Chansou (1984 :282-283) l'assimile au *Calque aménagé* (de forme), Depecker (2001 : 408-412) l'adopte sous l'appellation *Emprunt par traduction* et pour Loubier cité par P Auger (2010 : 164-166), ce type de calque s'insère dans la typologie de l'emprunt lexical et l'intègre sous le vocable *Emprunt sémantique* de type calque linguistique de type calque morphologique.

Pour le cas de notre étude, nous rejoignons les auteurs P. Auger et al., qui le désignent sous le nom *Calque morphologique* selon le degré de calque traduit par imitation de l'ordre des éléments de la langue étrangère (c'est-à-dire l'arabe dialectal). De ce fait, nous pouvons aussi nous référer à M. Pergnier cité par C Mérillou, (2003) qui définit ce type de calque comme « *la traduction littérale qui apparaît fondamentalement comme le rejet d'un signifiant étranger...* » Dans ce cas, ce n'est pas le signifiant qui est emprunté ni le signifié, mais la structure de ce dernier.

Par ailleurs, peu d'exemples, soit un taux de 0,32%, apparaissent dans notre corpus quant à ce genre de calque car le chroniqueur préfère, pensons-nous, emprunter directement des termes de sa langue maternelle au lieu d'avoir recours au calque. Ainsi, pour les calques repérés, on voit qu'il n'y a pas d'hybridation (réunion de matériaux des deux langues arabe et français), les lexies utilisées sont uniquement de la langue d'arrivée, c'est-à-dire le français, sauf pour le troisième et dernier exemple où nous constatons l'emploi de l'emprunt à la langue arabe.

Dans notre corpus, nous avons repéré deux calques seulement de type de composés pour lesquels, le chroniqueur a utilisé deux bases lexicales autonomes. Pour ce qui est du sens de la nouvelle lexie, sa formulation est obtenue de façon plus au moins transparente des sens combinés de ses composants. Les lexies trouvées sont *café moitié-moitié*, calque de l'arabe dialectal et qui veut dire : café au lait comportant moitié de lait moitié du café. Un autre calque de l'arabe dialectal également est recensé *demi-œil* exprimant le mépris ou la colère en regardant l'autre ou encore l'exemple de la phrase suivante : « *il ne manque à l'aveugle que le Khôl.* » ou encore l'exemple suivant : « *Il vaut mieux stp laisser le puits avec la couverture* », autrement dit, ne pas tout dire pour ne pas tout révéler comme dans l'exemple suivant :

« Ici dan mon piyé, je me sens pas bien Missieu l'ambassade. Le digoutage il te tue, la crise de l'iconomi, le tchoumir, la crise logementale, et beaucoup de problèmes que tu connais. Il vaut mieux stp laisser le puits avec la couverture. »

3-10-6) Le xénisme :

Une lexie est considérée comme un xénisme lorsqu'elle est perçue comme un mot étranger à la langue d'adoption, c'est-à-dire une lexie non intégrée : pour Lafage (1985 :485), les xénismes « *apportent une couleur d'exotisme mais demeurent parfaitement étranger* » à la langue d'arrivée.

En d'autres termes le xénisme, c'est quand on cite un mot étranger pour une réalité étrangère, pour faire couleur locale ou signifier l'absence d'équivalence dans la société de la langue cible. Par ailleurs, certains xénismes finissent parfois par devenir des emprunts⁶⁷⁹. C'est le cas du mot *hittiste* que nous avons recensé dans notre corpus « teneur de mur » pour désigner le jeune désœuvré qui passe ses journées appuyé contre un mur dont un équivalent, *muriste* est apparu plus récemment. Or, pour différencier l'emprunt du xénisme, il reste parfois difficile voire même impossible à tracer les frontières.

3-10-7) L'alternance codique, alternance de langues, code switching :

Parmi les résultats les plus tangibles du contact de langues dans un milieu sociolinguistique complexe comme celui de l'Algérie est l'apparition de marques transcodiques que sont les emprunts, les calques que, nous avons développés dans les pages précédentes, et les alternances et mélanges de langues qui témoignent de la présence de deux ou plusieurs langues. En effet, quand deux langues entrent en contact, deux codes linguistiques sont en compétition. Deux cas de figures sont possibles : l'alternance codique (*code switching* : on passe d'une langue à l'autre) et le mélange de codes (*code mixing*).

Pour mieux comprendre ce phénomène, nous nous sommes référées à la définition de J-Dubois et al (2002)et selon lesquels, l'alternance de langues est « *la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les interlocuteur (s) sont expert (s) dans les deux langues ou dans les deux variétés...* »

⁶⁷⁹ J-F Sablayrolles, « Contacts et nouveautés lexicales ».

Elle peut également se définir, selon J.J Gumperz- initiateur des études sur ce phénomène- (1989) cité par M-L Moreau (1997 :32) comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.* »

Il s'agit donc, pour nous, d'activités communicatives impliquant un contact de langues et de changements de langues et à travers les marques transcodiques, le locuteur exploite, à des fins communicatives diverses, les ressources qui lui sont fournies, en raison de son bilinguisme, par les langues en présence.

Mais comme il n'y a pas de bilingue parfait, il emploie un code plutôt qu'un autre pour marquer sa compétence ou son incompétence. « *Par l'alternance de compétence, le bilingue se met en représentation comme apte à utiliser les deux codes. L'alternance d'incompétence au contraire est un expédient destiné à compenser une carence.* » (Du bois et al : 2002)

Contrairement à certains linguistes, ce phénomène d'alternance codique ne caractérise pas uniquement les pratiques langagières des bilingues, comme le postulent, d'ailleurs, J-J Gumperz dans ces travaux, Grojean (1982) et Lüdi/Py (1986) qui l'ont dénommé le « parler bilingue » car ce phénomène est bel et bien présent dans notre parler quotidien, c'est une réalité qui distingue les pratiques langagières de tous les Algériens, même chez les monolingues /arabe dialectal/ analphabètes en français et en arabe standard mais ayant une parfaite maîtrise de l'arabe dialectal ou le berbère. Mais, étant une société plurilingue, ces comportements langagiers très particuliers, dus au contact de langues, sont tout à fait naturel pour ce type de société.

K. T- Ibrahimi (1995) le confirme dans sa thèse de doctorat en disant : « *la catégorie d'alternance qu'on a pu rencontrer surtout dans notre cas d'étude est celle de l'alternance arabe dialectal-français et qui est une donnée intrinsèque des pratiques langagières des locuteurs algériens.* » Et comme l'explique également le comédien humoriste algérien M. Fellag (2001), ce phénomène de code switching : « *c'est ma vraie langue le mélange de trois langues, c'est ma langue ; c'est ce que je parle naturellement et elle est comprise naturellement, parce que le public est comme moi (...).* »

Or, pour mieux saisir ce phénomène d'alternance codique, nous devons adopter la définition attribuée par les sociolinguistes au phénomène d'alternance codique et qui répond à notre travail de recherche. Nous avons, en effet, jugé utile d'aller chercher d'autres

définitions en relation avec le sujet de l'innovation lexicale et autour de la question néologie/néologismes puisque M Beniamino (2003 : 377) postule que « *la néologie résulte - mécaniquement pourrait -on dire -de la coexistence de différents idiomes.* »

La définition, en effet, livrée par le même auteur montre clairement que ce phénomène d'alternance codique est désigné par la « *néologie bilingue* » ou la « *néologie interlectale* ». Ce phénomène linguistique est un « *phénomène d'innovation jouant sur la dynamique des langues comme on peut d'ailleurs s'en rendre compte dans ces deux dénominations puisqu'elles sont des innovations récentes mêlant justement deux langues.* »

Cette explication correspond parfaitement à notre cas d'étude puisque ces marques transcodiques, en l'occurrence, l'alternance de codes témoigne de la dynamique de la langue française en Algérie et des relations de contact qu'elle entretenait avec les autres langues. La problématique de la néologie dans une situation plurilingue comme l'Algérie est, en effet, marquée par des considérations sociopolitiques et culturelles qui ont contribué et continuer à contribuer encore à la surreprésentation de l'innovation lexicale dans les productions littéraires, notamment dans la presse écrite et/ou orale. (Cf. : à l'introduction générale et chapitre IV).

En effet, l'observation de notre corpus de la presse écrite algérienne francophone que nous avons constitué montre que la coexistence du français avec les langues locales, en l'occurrence, l'arabe dialectal a donné naissance à des pratiques langagières basées surtout sur l'alternance codique où le chroniqueur alterne deux langues : arabe dialectal et la langue française dans son discours journalistique.

Pour le rédacteur de la chronique journalistique, ce phénomène est rendu par la pratique des deux langues, il est signe de compétence, contrairement au monolingue, du moment où dans ces écrits, l'auteur utilise l'arabe dialectal qui est sa langue maternelle ainsi que le français, sa seconde langue. C'est la langue dans laquelle il s'exprime aisément pour écrire ces chroniques. Ses compétences linguistiques sont donc mêlées et mises en pratique afin d'assurer une communication authentique vis-à-vis de ces lecteurs. « *Il s'agit ainsi d'un procédé linguistique qui appartient pleinement à sa compétence communicative mais un procédé dont il ne profite réellement que lorsqu'il peut actualiser la totalité de sa compétence bilingue et biculturelle, c'est-à-dire, lorsqu'il communique avec un interlocuteur lui-même bilingue et qu'il considère comme faisant partie du même groupe (bi-) culturel que lui.*

Autrement dit, lorsqu'il catégorise la situation comme « endogène » [...] » (De Pietro, (1988), cité par H Boyer : 2001).

L'utilisation du français par le chroniqueur parallèlement à celui de l'arabe dialectal est l'une des caractéristiques de son discours. Cette alternance codique est le résultat d'un phénomène étroitement lié à la biculturalité du rédacteur produisant ainsi une sorte d'interlangue qui contribue à lui donner une dimension algérienne qui traduit à son tour la réalité des référents culturels et identitaires du sujet parlant. Ceci reflète également les pratiques langagières de certains locuteurs algériens pratiquant la variété « mésolectale»⁶⁸⁰ de français.

Cette variété « s'organise elle-même en un continuum linguistique interne où se juxtaposent plusieurs sous-variétés de français. [...] Elle se constitue progressivement en une norme endogène du français, très perméable à l'emprunt aux idiomes locaux et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquables. C'est la variété la plus employée par les journalistes, les enseignants les fonctionnaires, les étudiantes et les autodidactes. En net décalage par rapport à la norme exogène véhiculée par l'institution scolaire et universitaire, elle traduit l'attitude désinvolte du sujet parlant algérien à l'égard du français : emprunt et particularismes néologiques visent à lui donner un aspect « national [...] algérien [...] et signifient un refus de la réduire à une langue étrangère » (Morsly, 1996 :50-51) Il semble que le locuteur colonise son tour la langue française et la charge d'écarts et de particularismes pour exprimer son algérianité». (A Queffelec et al, (2002)

Pour, ainsi reprendre les termes de M Beniamino (2003 : 379), nous dirons que ce phénomène d'alternance de code, considéré comme l'innovation lexicale est le résultat non pas du sentiment de « « décalage » entre une identité postulée et un répertoire linguistique (déterminé par la diglossie) » mais elle est le produit d'une très bonne maîtrise de la norme standard du français et de l'influence de la langue maternelle.

⁶⁸⁰ C.f A Queffelec et al, (2002), *Le français en Algérie : Lexique et dynamique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, p.120.

Lors de la collecte des innovations lexicales pour la constitution de corpus journalistique, nous avons pu distinguer divers types d'alternance codiques et qui diffèrent selon la structure syntaxique des segments alternés. Ainsi, elle peut être intraphrastique, interphrastique ou extraphrastique.

Elle est intraphrastique lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Autrement dit, lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit, du type nom-complément, verbe-complément...

Mais, il faut distinguer l'alternance intraphrastique de l'emprunt. A ce sujet S. Poplack (1988 : 23-48) énonce que « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives.* »

Autre alternance, qui est interphrastique. Il s'agit dans ce cas d'une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.

Enfin, nous terminons les cas de ce phénomène par un type d'alternance appelé extraphrastique : c'est une alternance où les segments alternés sont des expressions idiomatiques⁶⁸¹, des proverbes.

Dans son étude H. Naffati, lors de la description du français en Tunisie, a mis au jour trois types d'alternance de codes en Tunisie :

L'alternance lexicale :

La plus fréquente, elle désigne « le contact linguistique qui ne concerne qu'un item lexical ou un syntagme substantival ». *Cette alternance affecte en priorité les substantifs français introduits dans les énoncés produits en arabe, surtout des noms spécialisés.*» (2004 : 80).

⁶⁸¹ Expression, forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre langue de structure analogue.

L'alternance emblématique :

Elle concerne des expressions idiomatiques toutes faites et des expressions phatiques telles que *d'accord, ça va, bon, bien sûr,...* Ce type d'alternance manifeste « *d'avantage un désir de parler bilingue et de maintien de la présence symbolique des deux langues dans le discours que de contraintes proprement linguistiques.*» (H. Naffati et A. Queffélec, 2004 : 81).

L'alternance répétitive :

Elle se produit « *lorsqu'un terme est accessible dans les deux langues, les locuteurs ont tendance à le reprendre en conservant souvent la même langue utilisée par le dernier qui a pris la parole (...)* Inversement, le même terme peut être repris sous une forme traduite.» (Ibid. 2004 : 81-82).

Mais, nous remarquons que cela n'est pas seulement spécifique à la Tunisie puisqu'on retrouve aussi bien les trois types d'alternance codique chez les locuteurs algériens.

En effet, l'alternance codique est très présente dans notre corpus, comme en témoignent les exemples trouvés. Parmi tant d'exemples recueillis, lors de la constitution du corpus, nous avons choisi ces derniers qui nous semblent riches en mélange de codes linguistiques arabe/français.

-D'où leur vient-il tout cet argent? Les impriment-ils? Fi leurs caves, ou ont-ils trouvé la pierre philosophale qui transforme le plomb en or ? Kayen* le ticket, kayen, disent-ils sans complexe aucun.*

-Dans un moussala, l'imam ne dépend pas de la fonction publique, c'est un « bénévole » qui vit de la générosité des mounnine.*

-Ils pèsent, oui ils pèsent les billets de banque. Tant de kilos, ça fait tant de million, tant de chkara.*

-El goudroune kayène, kayène. Maâlich*. On décapera après...Les chefs ma ichoufou oualou*.*

* Dans

* Il y a

* Lieu où on fait la prière

* Bourse

* Le goudron

* Ce n'est pas grave

* Ne voient plus rien

-Allah ghaleb*, l'imam est en grève... Allah yehdina*.

-La main étrangère, Allah yasto*r.

-Lista kbira*, ya akhi*. Il faudrait parler du scandale du prix de certaines denrées....Mais ya khouya*, nous sommes frères et khodmi ouahed yadbahna* Violente fraternité !

Ces exemples relevés montrent bien le mélange de langues. Le français et l'arabe dialectal se mélangent et s'imbriquent pour produire des énoncés ou des discours compréhensibles et cohérents. Ces unités et expressions de la langue arabe s'introduisent dans des séquences en français mais cela ne se manifestent pas pour compenser une méconnaissance de la langue française. Bien, au contraire ces termes articulent les énoncés (ouvrent les séquences, ferment les énoncés,...).

Dans les trois premiers énoncés, nous assistons à un foisonnement d'unités lexicales qui se trouvent insérées dans les suites en langue française. Elles se trouvent au début, au milieu et parfois en fin de l'énoncé C'est le cas de l'alternance lexicale. L'utilisation des unités arabes dans ces énoncés en français porte surtout sur les indicateurs de personnes : *Imam* (chef de prière dans une mosquée), *moumnine* (personnes qui ont la foi) ; les indicateurs de lieu : *fi* (dans), *moussala* (un lieu spécialement conçu pour la prière); des indicateurs de civilité : *ya akhi, ya khouya* (mon frère); des indicateurs de négation : *oualou* (non). Ainsi, dans les trois derniers énoncés, nous assistons à l'incursion des locutions et des expressions idiomatiques arabes telles qu'*Allah ghaleb, Allah yastor, Allah yehdina*.

-Tableau n°39 : La grille d'analyse des différents emprunts-

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Alaoui ⁶⁸²	N	-	« »	sim	-	4	8	-	-	-
Aïe-phone ⁶⁸³	N	-	Tr Gr	Ctr	-	8	8	3.2	-	-

* Dieu le Tout-Puissant

* Dieu nous emmène au droit chemin

* Dieu nous protège

* La liste est longue

* Mon frère

* Idem

* On meurt tous pour la même raison

⁶⁸² Xénisme de l'arabe dialectal qui désigne une danse folklorique algérienne : « Que deviendrait une danse « Alaoui » sans sifflet. Décrire le mécanisme du sifflet est intéressant [...] »

⁶⁸³ Cette lexie n'existe que sous la forme suivante : i-phone et que nous pouvons considérer comme une déformation : « Il est discret, son aïe-phone, il ne l'exhibe pas [...] »

Achoura ⁶⁸⁴	N	-	-	sim	-	1	8	-	-	-
Banco ⁶⁸⁵	N	-	Tr Gr	sim	-	3	8	-	-	-
Baraka ⁶⁸⁶	N	-	-	sim	-	1	8	-	-	-
Basta ⁶⁸⁷	Inter	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Batata (la) ⁶⁸⁸	N	-	-	sim	-	3	8	-	-	-
Beautiful ⁶⁸⁹	Adj	-	« »	sim	-	8	8	-	-	-
Bendir (le) ⁶⁹⁰	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Berrani ⁶⁹¹	N	-	« »	sim	-	2	8	-	-	-
Bérézina (la) ⁶⁹²	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Bézel ⁶⁹³	Adv	-	Tr Gr	sim	-	7	8	-	-	-
Biz (le) ⁶⁹⁴	N	-	« »	sim	-	3	8	-	-	-
Blackout (le) ⁶⁹⁵	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Boss	N	-	-	sim	-	2	8	-	-	-

⁶⁸⁴ Emprunt arabe désignant une fête religieuse musulmane célébrée dix jours après le jour de l'an musulman (le 1^{er} Moharrem de l'Hégire). C'est aussi un jour de partage et de charité : « même achoura est distribuée dans des enveloppes à des personnes [...] »

⁶⁸⁵ Emprunt italien qui, signifie banque est le titre d'une chronique journalistique.

⁶⁸⁶ Emprunt arabe qui signifie bénédiction, protection divine : « Ne pas s'accoutrer pour mettre en confiance des clients qu'on plume à chaque virage de fika baraka [...] »

⁶⁸⁷ Emprunt italien. C'est une interjection qui signifie assez, ça suffit : « Basta ! Avons-nous envie de crier à ces sourds-muets de la volonté de servir [...] »

⁶⁸⁸ Cette lexie est un xénisme qui veut dire pomme de terre en français : « Lors de la spéculation sur la *batata*, nos décideurs ont envahi le marché par de la pomme de terre [...] » Mais, nous avons aussi trouvé cette lexie employée comme extension de sens dans d'autres chroniques. Elle a été utilisée comme titre « *écoutez batata* » Dans le contexte, *batata* désigne les gens pauvres ou les citoyens qui n'ont aucun pouvoir. Cette même lexie a été employée par le 1^{er} ministre algérien.

⁶⁸⁹ C'est un xénisme anglais qui signifie beau : « «You are beautiful», lui disait son «moulay essoltane» à chacune de ses réapparitions [...] »

⁶⁹⁰ C'est un emprunt arabe qui désigne un instrument musical, tambourin rond en peau de chèvre ou de mouton : « gasba, bendir, karkabou. La ville est en fête [...] »

⁶⁹¹ Mot qui appartient à l'arabe dialectal qui, veut dire un étranger, qui vient non pas d'un autre pays étranger mais d'une autre ville du même pays : « Ceux-ci se disent «barrani» étranger à la ville, sans ressource [...] »

⁶⁹² Emprunt adapté (russe) veut dire catastrophe, l'échec total : « Par contre, Il y a danger lorsqu'on dit kirak à une glu désabusée par la vie. Alors là, on a droit à tout son historique depuis presque sa naissance. C'est la bérézina assurée ! [...] »

⁶⁹³ Mot du sabir arabe bezzaf qui veut dire beaucoup (surtout en emploi négatif).

⁶⁹⁴ Il s'agit de la forme apocopée du terme « *bizness* », emprunt à l'anglais qui fait référence, généralement, à des affaires plus au moins licites

⁶⁹⁵ Emprunt anglais qui signifie fait d'éteindre ou de cacher toutes les lumières dans le cadre de la défense antiaérienne : « Le blackout. Reconnaître son mari, ses enfants, sa famille entière sans une aide d'une perception myopique [...] »

Bourek ⁶⁹⁶	N	-	-	sim	-	4	-	-	-	-
Burka (la) ⁶⁹⁷	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Chaâbi ⁶⁹⁸	Adj	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Cabessa ⁶⁹⁹	N	-	-	Cpl	-	8	8	-	-	-
Café- moitié- moitié (un) ⁷⁰⁰	N	-	« »	Cpl	-	7	8	2.1	-	-
Camorra (la) ⁷⁰¹	N	-	+	sim	-	8	8	-	-	-
Carapaçon ⁷⁰²	N	-	« »	sim	-	8	8	-	-	-
Chicha (la) ⁷⁰³	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Chiche-kébab ⁷⁰⁴	N	-	-	Ctr	-	7	8	-	-	-
Choua (le) ⁷⁰⁵	N	-	-	sim	-	6	8	-	-	-
Chouaffa ⁷⁰⁶	N	-	Tr Gr	sim	-	8	8	-	-	-
Chouhada ⁷⁰⁷	N	-	-	sim	-	1	8	-	-	-
Chouïa ⁷⁰⁸	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Choura (la) ⁷⁰⁹	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-

⁶⁹⁶ Xénisme de l'arabe dialectal, sorte de chausson à pate feuilletée de forme triangulaire ou allongée : « Je prends du fric pas très gras et du **bourek** cuit au four et non pas frit à l'huile [...] »

⁶⁹⁷ De l'arabe burqu' qui signifie voile : « aux masques, il n'y a qu'à obliger toute la population au port de la burka ! [...] »

⁶⁹⁸ Xénisme arabe qui, désigne un genre musical spécifique à l'algérois, qui n'a rien avoir avec *chaâbi*, homme du peuple : « A l'indépendance, il fonde un orchestre chaâbi [...] »

⁶⁹⁹ Xénisme espagnole. Nous l'avons considéré comme une lexie complexe car l'orthographe est cabeza « Rien à comprendre. Sous mes cheveux, ou du moins ce qu'il en reste, le plafond de ma **cabessa** prend l'eau [...] »

⁷⁰⁰ Cette lexie est une traduction littérale de l'arabe dialectal : « ils se cotisent pour payer un « café-moitié-moitié » et se passent le mégot [...] »

⁷⁰¹ C'est un xénisme italien qui, signifie un phénomène mafieux urbain en Italie : « Fi bled la mafia, la camorra et leurs parrains. C'est pas comme chez nous, Dieu merci [...] »

⁷⁰² De l'espagnol *carapazon*, peut-être de *capa*, manteau : « « carapaçon » décida de ne pas aller au marché, mais d'épier ses parents [...] »

⁷⁰³ Emprunt indirect de l'arabe, probablement du persan qui signifie pipe à eau : « Il a même goûté au thé libyen à la **chicha** égyptienne et l'olive tunisienne [...] »

⁷⁰⁴ Emprunt turc désignant brochette de mouton, d'agneau à l'orientale : « Un quartier résidentiel où se côtoient le vulcanisateur, le menuisier et le **chiche-kébab** [...] »

⁷⁰⁵ Cette lexie est un xénisme de l'arabe dialectal qui désigne la viande grillée, brochette : « Le choua chez nous autres, c'est de la braise et du n'importe quoi dessus [...] »

⁷⁰⁶ Ce xénisme arabe signifie une voyante

⁷⁰⁷ Xénisme arabe qui signifie martyres, en français. Le singulier de ce mot est chahide : « Ces enfants dont la moyenne d'âge est de 50 ans disent vouloir défendre leurs intérêts moraux et matériels, et, « préserver le message des chouhada et moudjahidine » [...] »

⁷⁰⁸ Il s'agit de l'emprunt de la langue arabe signifiant, un peu, en petite quantité doucement ou encore lentement : « et s'il a encore un petit **chouïa** de temps à tuer [...] »

⁷⁰⁹ C'est emprunt (direct) arabe qui signifie conseil consultatif, délibératif, réunissant des personnalités pour exprimer un avis : « la choura de la jeunesse islamique [...] »

Chriki ⁷¹⁰	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Chtara (la) ⁷¹¹	N	-	Tr Gr	sim	-	1	8	-	-	-
Colomba ⁷¹²	N	-	« »	sim	-	7	8	-	-	-
Colsed ⁷¹³	Vp.p	+	-	sim	-	6	8	-	-	-
Dakhil ⁷¹⁴	Adj	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Dechra (la) ⁷¹⁵	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Dikra (la) ⁷¹⁶	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Douara (la) ⁷¹⁷	N	-	Tr Gr	sim	-	4	8	-	-	-
Ennif ⁷¹⁸	N	+	-	sim	-	8	8	-	-	-
Espresso ⁷¹⁹	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Essoltane ⁷²⁰	N	-	« »	sim	-	2	8	-	-	-
Faissède (el) ⁷²¹	N	-	Tr Gr « »	sim	-	7	8	-	-	-
Family ⁷²²	N	-	-	sim	-	7	8	-	-	-
Fast rabbits ⁷²³	N	+	« »	syn	-	8	-	-	-	-
Fatwas (des) ⁷²⁴	N	-	« »	sim	-	5	8	-	-	-

⁷¹⁰ Cette lexie est un xénisme le l'arabe dialectal, originaire d'Algérie qui signifie en réalité un partenaire ou un associé. Mais ce mot a connu une extension de sens et se dit pour quelqu'un de proche et intime : « Il décroche : « Bonjour chriki... Ouach? Pas vrai... » [...] »

⁷¹¹ Cette lexie est le titre d'une chronique. C'est un xénisme arabe (dialectal) qui signifie la débrouille.

⁷¹² Emprunt à l'Italien, qui signifie colombe

⁷¹³ Cette lexie est un emprunt anglais qui signifie fermé du verbe « to close » : « ce salon, qui n'est occupé que par des invités. Le reste du temps c'est closed. Fermé »

⁷¹⁴ Xénisme arabe, qui veut dire un intrus en français. Mais dans ce cas, le mot a subi un changement de sens et dont le sens est le natif local : « Il est prêt à tout pour rester dakhil ce kharij [...] »

⁷¹⁵ Cette lexie féminin ou masculin (l'usage hésite) est un emprunt arabe, originaire d'Algérie qui signifie village, ensemble de personnes qui habitent dans une région déterminée : « On a un candidat qui a du nif pour le bled. Avec lui plus de problème dans la **dechra** [...] »

⁷¹⁶ Ce xénisme arabe est le titre d'une chronique et qui signifie le rappel dans le domaine religieux : « la dikra utile »

⁷¹⁷ Cette lexie est un xénisme de l'arabe dialectal qui signifie abats. C'est une recette typiquement algérienne et marocaine, c'est un met royal qu'on réalise le jour de la fête d'EL Aïd El Adha (la fête du mouton)

⁷¹⁸ Il s'agit du xénisme arabe qui signifie l'honneur et non pas *ennif*, le nez, en français : « c'est ce nez que nous avons choisi pour symboliser ce qu'il y a de plus cher chez l'homme : l'honneur, Ennif [...] »

⁷¹⁹ Xénisme italien : « le soir la bouche se dévergonde en s'approchant de la cigarette, humidifiée par un bon **espresso** [...] »

⁷²⁰ Emprunt arabo-turc désignant prince de certains pays musulmans

⁷²¹ Ce mot arabe est le titre d'une chronique et qui a été repris dans le texte et qui veut dire dépravation, en français : Les gens soignent leur façade pour cacher leur « faissède » !

⁷²² Emprunt à l'anglais, qui veut dire famille.

⁷²³ L'explication est fournie dans le texte : « Dans une communauté de tortues, appelée « fast rabbits », (lapins rapides) [...] »

Fichta ⁷²⁵	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Fitra (la) ⁷²⁶	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Flash-back (un) ⁷²⁷	N	-	« »	syn	-	4	8	-	-	-
Fouccacia (la) ⁷²⁸	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Forcing ⁷²⁹	N	-	« »	sim	-	4	8	-	-	-
Fric ⁷³⁰	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Ghaïta (la) ⁷³¹	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Garden-party (la) ⁷³²	N	-	-	Ctr	-	2	8	-	-	-
Gasba (la) ⁷³³	N	+	-	sim	-	4	8	-	-	-
Guellil ⁷³⁴	Adj	-	-	sim	-	3	8	-	-	-
Guemna (la) ⁷³⁵	N	+	-	sim	-	1	8	-	-	-
Goubba ⁷³⁶	N	-	-	sim	-	7	8	-	-	-
Ghaya ⁷³⁷	Adj	-	-	sim	-	4	8	-	-	-

⁷²⁴ Emprunt à la langue arabe qui signifie dans l'islam, consultation juridique donnée par une autorité religieuse : « une **fatwa** a été émise par le Comité des **fatwas** à l'encontre des fleurs [...] »

⁷²⁵ Emprunt indirect à l'espagnole qui signifie fête « Mais voilà la guêpe qui se décide de se mêler à la **fichta** [...] »

⁷²⁶ Xénisme arabe du domaine de la région, zakat el fitra qui, désigne une petite somme d'argent que l'on donne aux pauvres à la fin du mois de Ramadan.

⁷²⁷ Emprunt anglais désignant séquence d'un film rompant la continuité chronologique et évoquant un fait antérieur à l'action présentée. Par analogie, il désigne retour en arrière dans un récit : « Il vivait sa vie comme un leitmotiv et un «flash-back» incessant.

⁷²⁸ Mot Italien qui signifie pain assaisonné d'huile et de sel : « la farine blanche n'était livrée qu'aux seuls boulangers de services qui pétrissaient des couronnes, la fouccacia, aux notables, et nos tables étaient vides [...] »

⁷²⁹ Emprunt direct de l'anglais dans le domaine du sport

⁷³⁰ Xénisme, originaire d'Alger, désigne une soupe typiquement d'Alger chorba fric qui n'a rien avoir avec fric, argent : « je prends du fric pas très gras et du **bourek** cuit au four et non pas frit à l'huile [...] »

⁷³¹ C'est xénisme arabe qui signifie instrument à anche traditionnel donnant des sons nasillards : «Elles aiment virevolter et tourner au son de la **ghaïta** et du bendir] »

⁷³² Il s'agit d'un emprunt anglais. D'après le PR 2012, en version numérique, c'est un anglicisme vieilli désignant réception mondaine donnée dans un grand jardin ou dans un parc : « Heureusement que la garden-party a été annulée. On n'ose même pas imaginer les conséquences budgétaires [...] »

⁷³³ Emprunt arabe. L'explication est fournie dans le texte : « du raï d'Oujda a vibré jeudi soir au rythme de la **gasba** (flûte) et du gallal (percussion) [...] »

⁷³⁴ Xénisme arabe qui veut dire pauvre, miséreux mais il a un autre sens en Algérie, c'est la personne qui n'a ni de pouvoir ni de piston: « Mais moi j'ai le statut de guelli. Je ne fais pas la « beaultique ». Je ne suis pas « dépité » [...] »

⁷³⁵ L'explication de ce xénisme arabe dialectal est dans le texte : « C'est très simple, c'est un ministère de la guemna qui manque au pays. La guemna, c'est le bon sens, la sagesse [...] »

⁷³⁶ Ce xénisme arabe désigne un mausolée où nos anciens allaient chercher la baraka, la bénédiction des hommes sains « je me perds dans cette goubba khadra, car les vertes et les pas mûres envahissent ce qui me servait comme porte cheveux [...] »

⁷³⁷ Xénisme arabe dialectal originaire de l'Ouest algérien qui veut dire bien : « Nous sommes ghaya. On est mieux que les autres. Quand l'applaudimètre va, tout va ! [...] »

Gouala (les) ⁷³⁸	N	-	-	sim	-	3	8	-	-	-
Guezzana (une) ⁷³⁹	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Goumbria ⁷⁴⁰	N	-	« »	sim	-	8	8 ?	-	-	-
Hadjis (les) ⁷⁴¹	N	-	-	Cpl	-	5	8	-	-	-
Halal ⁷⁴²	Adj	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Happening ⁷⁴³	N	-	« »	sim	-	8	8	-	-	-
Happy ⁷⁴⁴	Adj	-	« »	sim	-	8	8	-	-	-
Hedda (la) ⁷⁴⁵	N	-	« »	sim	-	8	8	-	-	-
Haggara ⁷⁴⁶	N	-	Tr Gr « »	sim	-	7	8	-	-	-
Herraga ⁷⁴⁷	N	-	Tr Gr « »	sim	-	8	8	-	-	-
High society (la) ⁷⁴⁸	N	-	-	syn	-	7	8	-	-	-
Hogra (la) ⁷⁴⁹	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-

⁷³⁸ C'est un xénisme arabe qui signifie troubadour. Mais, dans ce cas gouala vient du verbe « guel », qui signifie, dire. Donc *gouala* ce qui disent ou ceux qui mènent un discours « Cela reste bien entendu du domaine du galou et cela n'engage que les gouala [...] »

⁷³⁹ C'est xénisme arabe qui signifie voyante, diseuse de bonne aventure : « qui de nous n'a pas été un jour abordé par une femme, une guezzana qui lui propose de lui prédire «l'à venir»

⁷⁴⁰ Emprunt dont on ignore l'origine de la langue : « Il s'organisa donc en conséquence et demanda à son épouse «Goumbria», oui c'est son nom, de dresser la table [...] »

⁷⁴¹ On emploie aussi *hadj* pour désigner le pèlerinage de la Mecque et le musulman qui l'a accompli : « Les Hadjis sont impatients d'être sur la terre sainte. Ils sont déjà habillés «blanchés», à la mode de là-bas et ce, avant de décoller vers les cieux [...] »

⁷⁴² Emprunt de l'arabe (standard) se dit de la nourriture permise par la religion musulmane : « manger un œuf d'une poule morte, est-ce haram ou halal ? (Sachant que la chair des animaux morts non sacrifiés est illicite)

⁷⁴³ C'est emprunt (direct) anglais qui désigne spectacle où la part d'imprévu et de spontanéité est indispensable : « Il dénonce, actuellement, ceux qui ont pris son poste. Il trouve langue qui le servait pour happer, commente le «happening» où il se trouve marginalisé [...] »

⁷⁴⁴ C'est un emprunt (direct) anglais qui signifie heureux : « Si tu es d'accord avec sa manière de penser, tu ne dois pas être très " **happy** " dans ta vie [...] »

⁷⁴⁵ Cette lexie est un xénisme arabe, s'immigrer ou partir à l'étranger : « Au garde-à-vous, il se met et décide la «hedda». Papiers, visa touristique. Il est là-bas. Très las et bas [...] »

⁷⁴⁶ Ce xénisme arabe est le titre d'une chronique et qui a été repris plusieurs fois dans le texte de la chronique. C'est le pluriel du mot masculin *hagar* qui veut dire en français, une personne injuste. Ce mot de *hagar* vient de *hogrra*, injustice, en français : « les Harraga sont audacieux, fuient la hogrra, ils n'ont pas de logement car c'est les hagarra qui donnent les logements [...] »

⁷⁴⁷ Xénisme arabe originaire d'Algérie. *Harraga* désigne littéralement « ceux qui brûlent les frontières ». Ce dernier vient du mot *harrag*, qui veut dire, en français, migrant clandestin qui prend la mer depuis le Maghreb avec des embarcations de fortune. *Hagarra* est l'anagramme de *harraga*.

⁷⁴⁸ C'est un xénisme anglais qui signifie la haute société« Masque qui ferait trembler Zorro..., semblait lui dire l'esthéticienne... la sienne et celle de toute la high society [...] »

⁷⁴⁹ Il s'agit d'un xénisme arabe qui désigne, en français injustice, mépris ou dédain : « pourquoi il y'a des Harraga parce qu'il ya la Hogra [...] »

Hobby ⁷⁵⁰	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Houkouma (la) ⁷⁵¹	N	-	-	sim	-	1	8	-	-	-
Houma ⁷⁵²	N	-	-	sim	-	4	8	-	-	-
Hram ⁷⁵³	Adj	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Imam ⁷⁵⁴	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
I-mail (n) ⁷⁵⁵	N	-	« »	Cpl	-	8	8	-	-	-
Is ⁷⁵⁶	V	-	« »	sim	-	3	8	-	-	-
Kiosquemanía ⁷⁵⁷	N	-	« »	Cpl ?	-	4	8	-	-	-
Karkabou ⁷⁵⁸	N	-	« »	sim	-	1	8	-	-	-
Katiba (la) ⁷⁵⁹	N	-	-	sim	-		8	-	-	-
khallata ⁷⁶⁰	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Kharij (ce) ⁷⁶¹	N	-	-	sim	-	2	8	-	-	-
Lobbys	N	-	-	sim	-	2	8	-	-	-
Low cost ⁷⁶²	Adj	-	« »	sim	-	7	8	-	-	-
Machakil ⁷⁶³	N	-	-	sim	-	8	8	-	-	-
Mafiosiste (un) ⁷⁶⁴	N	-	-	Ctr	-	8	8	-	-	-

⁷⁵⁰ C'est un emprunt (direct) anglais qui signifie loisir favori, passe-temps : « un **hobby** qui lui permet de raconter artistiquement son monde [...] »

⁷⁵¹ C'est un xénisme arabe qui signifie organe du pouvoir, gouvernement, autorité : « Pourtant, la houkouma avait bien prévu un PC pour chaque famille [...] »

⁷⁵² Xénisme originaire d'Algérie qui désigne quartier : « L'urbanisme est en fleur. Nos quartiers ont de très jolis noms. Il y a la très prisée houma, la bien-nommée «haï Ennakhil», les palmiers [...] »

⁷⁵³ C'est xénisme arabe qui désigne littéralement illicite, non-autorisé par les préceptes de l'islam : « non, hram il ne faut pas fauter et fêter les fêtes des kouffar [...] »

⁷⁵⁴ Emprunt arabe qui désigne chef de prière à la mosquée : « Il décide donc d'aller consulter l'imam du village pour lui poser la question [...] »

⁷⁵⁵ Pour nous, cette lexie est complexe parce qu'elle n'existe que sous la forme suivante : e-mail : « C'est ainsi qu'à l'ère de l'«i-mail» nous imposerons le «i-on».

⁷⁵⁶ Xénisme anglais qui désigne le verbe être, conjugué au présent

⁷⁵⁷ On s'interroge sur l'étymologie de ce mot car aucun terme n'a pas été trouvé avec cette orthographe. Mais, d'après le contexte le sens est bien clair : « Les façades sont moroses, la pierre taillée repeinte, ses taxiphones et abribus malmenés. Et entre deux cafés est aménagé un café. Une véritable «kiosquemanía» [...] »

⁷⁵⁸ Ce xénisme désigne des cliquettes, sorte de castagnettes en bois pour accompagner les danses traditionnelles : « Pour clôturer l'opération dans la fête, l'éternel «karkabou» est convié [...] »

⁷⁵⁹ Cette lexie est un xénisme arabe (standard) qui signifie secrétaire. Ce mot n'a rien avoir avec l'unité de l'armée de libération nationale déjà définit par A. Quefflèc et al dans le français en Algérie : « «oui, vous êtes bien chez la katiba du moudir, c'est de la part de qui «silteplé»? » [...] »

⁷⁶⁰ Xénisme arabe (dialectal) qui vient du mot khalouta, mélange pagaille, imbroglio. Donc khallata désigne les perturbateurs, ceux qui sèment la pagaille : « Les perturbateurs, les khallata, fi koul corporation, ont toujours existé et existeront toujours [...] »

⁷⁶¹ Emprunt arabe, étranger, en français ; « Il est prêt à tout pour rester dakhil ce kharij [...] »

⁷⁶² Stratégie commerciale consistant à proposer un bien ou un service à un prix inférieur à ceux que pratiquent habituellement les entreprises concurrentes : « Les "printemps" arabes ont inventés les guerres "**low cost**" ».

⁷⁶³ Cette lexie est un xénisme arabe qui vient du singulier *mouchkil*, problème. Donc, *machakil*, problèmes est le pluriel de *mouchkil*. : « Nos **machakil** qui ne dépendent pas de nous, laissons-les de côté [...] »

⁷⁶⁴ Xénisme italien, dérivé sur l'emprunt mafioso : « C'est donc un mafiosiste qui passe en justice. Toute sa familia est là. Le procès commence [...] »

Maârifa ⁷⁶⁵	N	-	-	sim	-	3	8	-	-	-
Made in ⁷⁶⁶	loc	-	-	syn	-	4	8	-	-	-
Mamma mia ⁷⁶⁷	iner	-	-	Cpl	-	8	8	-	-	-
Money ⁷⁶⁸	N	-	« »	sim	-	3	8	-	-	-
Morchidate ⁷⁶⁹	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Mossiba ⁷⁷⁰	N	-	-	sim	-	7	8	-	-	-
Mouhtadjiba ⁷⁷¹	Adj	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Moulana ⁷⁷²	N	-	-	sim	-	5	8	-	-	-
Moussala (le) ⁷⁷³	N	-	-	sim	-	7	8	-	-	-
Msid (l') ⁷⁷⁴	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Nabab (un) ⁷⁷⁵	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Nachid (le) ⁷⁷⁶	N	-	-	Sim	-	1	8	-	-	-
Nayer ⁷⁷⁷	N	-	Tr Gr	Sim	-	7	8	-	-	-

⁷⁶⁵ Xénisme de l'arabe dialectal qui signifie piston (appui) : « Un autre ould el-houma a pu obtenir, après interventions et **maârifa** solide [...] »

⁷⁶⁶ De fabrication ou de provenance étrangère « il se décide de se reposer un moment tout en se demandant pourquoi il n'arrive pas à trouver un emploi made in chez nous [...] »

⁷⁶⁷ Il s'agit d'un xénisme italien. Interjection exprimant la surprise ou l'enchantement : « Mamamiiii, on peut dire que je le connais, lui aussi. Je l'ai gardé quand il était petit et j'ai changé ses couches à lui aussi [...] »

⁷⁶⁸ Xénisme anglais qui désigne l'argent

⁷⁶⁹ Xénisme arabe qui appartient au domaine religieux, aumônier ou assistant religieux en français, qui apporte un soutien spirituel dans des lieux précis comme, les mosquées,... mais dans ce cas, il s'agit des femmes dont l'emploi d' aumônière est rare en français et il a également un tout autre sens : une petite bourse

⁷⁷⁰ Il s'agit d'un xénisme arabe qui signifie un malheur : « Ya khi mossiba... Non, c'est incroyable qu'un Algérien n'aie pas un WC... heu... pardon un PC à la maison [...] »

⁷⁷¹ Femme qui porte le hidjab, c'est-à-dire le voile en islam

⁷⁷² C'est un xénisme arabe qui désigne dans le vocabulaire de l'islam notre maître et dans ce cas, il s'agit de notre bon Dieu : « Lorsqu'il ferme une porte, Moulana kbir, il en ouvre des milliers [...] »

⁷⁷³ Un lieu ou un local spécialement réservé pour pratiquer la prière : « Ceux, dont l'avenir est précaire, préféreront la prière dans le moussala du quartier. [...] »

⁷⁷⁴ Ce xénisme arabe originaire d'Algérie désigne école primaire coranique mais dans ce cas, il s'agit uniquement de l'école primaire : « après avoir passé des années au msid ou au coulige [...] »

⁷⁷⁵ C'est un emprunt hindoustani. Titre donné dans l'Inde musulmane aux grands officiers des sultans. Il désigne aussi un personnage très riche avec beaucoup de serviteurs : « Le travail n'est plus une vertu pour le gosse quand il voit le voisin vivre comme un **nabab** [...] »

⁷⁷⁶ Il s'agit d'un xénisme arabe (standard) qui désigne un chant patriotique national ou poème à la gloire des combattants : « Les éphémères qui durent célèbrent la médiocrité et chantent le nachid de monsieur accepte-tout [...] »

⁷⁷⁷ Cette lexie est un xénisme berbère. Nayer ou yennayer est le premier jour de l'an du calendrier agraire utilisé depuis l'antiquité par les Berbères à travers l'Afrique du Nord. Cette date traditionnelle est le 12 janvier est très répandue, surtout en Algérie : « c'est ma femme qui veut absolument que j'achète les victuailles pour fêter Nayer [...] »

Neguafêtes ⁷⁷⁸	N	-	Tr Gr	Cpl	-	4	8	-	-	-
New-look ⁷⁷⁹	Adj	-	-	Ctr	-	7	8	-	-	-
Nomenklatura ⁷⁸⁰	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
ousted (le) ⁷⁸¹	N	-	-	Sim	-	4	8	-	-	-
Out ⁷⁸²	Adv	-	« »	Sim	-	3	8	-	-	-
Packagings ⁷⁸³	N	-	-	Cpl	-	8	8	-	-	-
Padré ⁷⁸⁴	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Paëlla (la) ⁷⁸⁵	N	-	« »	Sim	-	4	8	-	-	-
Qibla (la) ⁷⁸⁶	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Rabbi ⁷⁸⁷	N	-	-	Sim	-	7	8	-	-	-
Rachwa ⁷⁸⁸	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Rahma ⁷⁸⁹	N	-	Tr Gr	Sim	-	5	8	-	-	-
Rojla (la) ⁷⁹⁰	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Shisha (la) ⁷⁹¹	N	-	Tr Gr	Sim	-	8	8	-	-	-

⁷⁷⁸ Cette lexie n'est pas un mot composé ni un mot valise comprenant le mot français fête mais il s'agit d'un xénisme arabe originaire du Maroc et qui désigne, selon A. Queffélec et al, « *des femmes chargées d'apprêter (habiller, maquiller) la marier pendant les noces et à veiller au rituel de la cérémonie* ». Il est le titre d'une chronique. Le singulier de ce mot est néguafa : « des neggafeates lors des mariages dans les salles des fêtes, à la marocaine [...] »

⁷⁷⁹ Cette lexie est un emprunt anglais qui veut dire style nouveau : « Et à quel prix! Ces habilleurs new look ont leur bac [...] »

⁷⁸⁰ Emprunt désignant liste de personnes bénéficiant de privilèges, dans le régime soviétique : « Vous n'avez pas trouvé la réponse à la devinette ? La voici : les tabliers des enfants de la nomenklatura algérienne sont de couleur «bleu pétrole»

⁷⁸¹ Xénisme arabe désignant l'enseignant : « Ce qui a poussé le **ousted** à mener une expérience avec les élèves. « A chaque contrôle [...] »

⁷⁸² Emprunt direct de l'anglais qui veut dire hors de : « le métro, sa prestation au théâtre de Boston était «solde **out** », avec des prix avoisinant les 100 dollars la place [...] »

⁷⁸³ Emprunt anglais qui désigne une technique d'emballage et du conditionnement des marchandises : « Deux packagings qu'elle avait soigneusement recouverts d'un fichu [...] »

⁷⁸⁴ Xénisme espagnol qui veut dire père : « Une heure du matin, comme prévu, le grand **padré** et la petite-fille s'installent au balcon [...] »

⁷⁸⁵ Emprunt à l'Espagnol. Plat culinaire espagnole à base de riz, des viandes et des crustacés : « Il a même goûté au thé libyen et à la «paëlla» espagnole [...] »

⁷⁸⁶ C'est un xénisme arabe désignant direction rituelle de La Mecque, vers laquelle les musulmans tournent leurs visages et se prosternent au moment d'accomplir la prière : « J'ai indiqué aux responsables de la mairie la direction de la **Qibla** (sud-est) [...] »

⁷⁸⁷ Ce xénisme arabe désigne notre bon Dieu : « celui qui possède beaucoup **rabbi izidou**, et celui qui n'a rien **rabbi izidou**. »

⁷⁸⁸ Xénisme arabe. C'est une connotation péjorative. Pot-de-vin : « La seule loi ici, c'est celle de la tchiba et de la **rachwa** ! » [...] »

⁷⁸⁹ Ce xénisme arabe est un titre d'une chronique qui signifie la miséricorde et la clémence de Dieu : « Ramdane s'annonce, son immense **rahma** aussi [...] »

⁷⁹⁰ Xénisme arabe signifiant virilité : « C'est ta **rojla** mal placée que je ne trouve pas jolie [...] »

⁷⁹¹ Emprunt de l'arabe (égyptien) mais qui vient du langage persan selon le PR : «Il a même goûté au thé libyen à la **chicha** égyptienne et l'olive tunisienne [...] »

Show (le) ⁷⁹²	N	-	-	Sim	-	6	8	-	-	-
Show-biz (le) ⁷⁹³	N	-	-	Ctr	-	4	8	-	-	-
Smala ⁷⁹⁴	N	-	-	Sim	-	7	8	-	-	-
Stampa (la) ⁷⁹⁵	N	-	-	Sim	-	4	8	-	-	-
Sunna (la) ⁷⁹⁶	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Taleb ⁷⁹⁷	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Tahmima ⁷⁹⁸	N	+	« »	Sim	-	7	8	-	-	-
Taraouih (des) ⁷⁹⁹	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Tchipa ⁸⁰⁰	N	+	-	Sim	-	7	8	-	-	-
Teymmum ⁸⁰¹	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Time ⁸⁰²	N	-	« »	Sim	-	8	8	-	-	-
Touba ⁸⁰³	N	-	-	Sim	-	5	8	-	-	-
Touchdown ⁸⁰⁴	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Travelling (un) ⁸⁰⁵	N	-	« »	Sim	-	4	8	-	-	-
Vava ⁸⁰⁶	N	-	-	Sim	-	7	8	-	-	-

⁷⁹² Emprunt direct anglais qui signifie spectacle de variété ou apparition publique démonstrative : « C'est le show ! Quelques-uns de ceux qui m'ont rendu visite - ils ne sont pas nombreux, car, quand tu es guellil... [...] »

⁷⁹³ C'est un emprunt anglais qui signifie ensembles des métiers du spectacle ou industrie du spectacle : « Gestes érotisés, comme s'ils étaient beaux... Décadence? Non, le Show-biz [...] »

⁷⁹⁴ Emprunt arabe qui désigne réunion de tentes abritant la famille, les équipages d'un chef arabe qui le suivent dans ces déplacements. Synonyme de caravane. Cette lexie a un autre sens péjoratif désignant une famille ou suite nombreuse qui vit aux côtés de quelqu'un, qui l'accompagnent partout. Synonyme de tribu : « il n'est pas le seul à étouffer dans son trois-pièces à quatre sous, payé les yeux de la tête, qu'il partage avec toute la **smala** et les diaf [...] »

⁷⁹⁵ Ce xénisme italien signifie impression, titre d'un journal italien : « Si l'on en croit la **Stampa**, le gardien de but brésilien du Milan AC, Nelson Dida, aurait déjà résilié son contrat [...] »

⁷⁹⁶ Emprunt à l'arabe qui signifie tradition prophétique : « Prétextant le respect de la **Sunna**, on se saigne pour l'acheter juste pour être exhibé devant ces voisins [...] »

⁷⁹⁷ Terme qui appartient à l'arabe standard qui veut dire un étudiant : « Moi taleb j'ai refusé d'être tallab [...] »

⁷⁹⁸ Il s'agit d'un xénisme arabe (dialectal) originaire d'Algérie qui signifie dessous-de-table, somme d'argent que donne secrètement, illégalement un vendeur ou un acheteur : « Réel fléau de notre société, ce monstre à visages multiples que nous nommons d'appellations déguisées comme pour mieux le dissimuler : pot-de-vin, pourboire, dessous-de-table, «Tahmima», tchipa [...] »

⁷⁹⁹ Xénisme arabe désignant prières facultatives qui suivent la prière d'el-icha, dites surtout pendant le Ramadan : « un léger crachin à la sortie des **Taraouih** [...] »

⁸⁰⁰ C'est un xénisme arabe dialectal originaire d'Algérie qui, signifie une petite corruption mais à grande échelle (très répandue) en Algérie. Pour certains, ce mot vient du verbe français chiper, voler ou dérober.

⁸⁰¹ « Dans la langue arabe, le sens légitime du mot **Tayammum**, c'est se diriger vers le sable pour essuyer le visage et les mains. Il doit être fait à la place des ablutions ou du bain.

⁸⁰² Xénisme anglais qui veut dire le temps

⁸⁰³ Xénisme arabe qui signifie repentir en islam : « Ramdane, mois de la touba et du ghofrane. Chri, mange, achète, koule [...] »

⁸⁰⁴ « L'ère de «hok terbah», on y est en ... Touchdown! [...] »

⁸⁰⁵ Il s'agit d'un emprunt anglais qui désigne mouvement latéral d'une caméra en général en glissant sur des rails « Il ne pouvait qu'étaler un « travelling » sur un rai qui se roule [...] »

⁸⁰⁶ Xénisme berbère qui veut dire mon père : « Ya **vava**. Kayène el khir au sous-sol, mais ce même sol refuse de nous donner de la batata [...] »

Vendetta (la) ⁸⁰⁷	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Vespa ⁸⁰⁸	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Very important personality (la) ⁸⁰⁹	N	-	-	Syn	-	7	8	-	-	-
Wakf (le) ⁸¹⁰	N	-	« »	Sim	-	5	8	-	-	-
Yema ⁸¹¹	N	-	-	Sim	-	7	8	-	-	-
Zaâma ⁸¹²	inter	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Zeffafa (les) ⁸¹³	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Zerda (la) ⁸¹⁴	N	-	Tr Gr	Sim	-	4	8	-	-	-
Zawali ⁸¹⁵	N	-	-	Sim	-	3	8	-	-	-
Ziara (une) ⁸¹⁶	N	-	-	Sim	-	8	8	-	-	-
Zorna (la) ⁸¹⁷	N	-	-	Sim	-	4	8	-	-	-

3-11 Cas de lexie de double appartenance (colonne 11):

Cette dernière colonne du tableau réunit toutes les lexies sujettes à une double appartenance car selon J-F Sablayrolles (2000 :232), « *il y a des mots susceptibles d'appartenir à plusieurs catégories. Doivent-ils être comptés dans toutes, ou faut-il en privilégier une, mais sur quel critère ?* » Et c'est pour cette raison que nous avons choisi d'indiquer les deux procédés. En d'autres termes, cette case donne des informations sur le procédé de la formation de la lexie néologique qui n'est pas souvent évident à déterminer.

⁸⁰⁷ Emprunt direct italien désignant vengeance. C'est une coutume corse, par laquelle les membres de deux familles ennemies poursuivent une vengeance réciproque jusqu'au crime : « Des **vendettas** se forment entre des tribus et des clans familiaux [...] »

⁸⁰⁸ Emprunt italien désignant guêpe et marque de scooter : « le directeur Kouider avec sa **Vespa** [...] »

⁸⁰⁹ « La **Very Important Personality** n'est plus celle qui a fait de grandes études, ni celle diplômée [...] »

⁸¹⁰ Un xénisme arabe. Il s'agit dans le droit islamique, d'une donation faite à perpétuité par un particulier à une œuvre d'utilité publique, pieuse ou charitable. Dans tous les cas, il s'agit d'une obligation charitable, bien légué aux institutions religieuses « Les biens **wakf** n'ont pas été omis lors de cette réunion [...] »

⁸¹¹ Xénisme berbère qui veut dire maman : « Ah yema, j'ai mal à la tête. Passons à autre chose. Et les Français dans tout cela ? Mais parle dans le « cabini silteplai » [...] »

⁸¹² Cette interjection est un xénisme arabe (dialectal) qui signifie soi-disant ou prétendu car pour certains zaâma vient du verbe zaâmour, prétendre, en français et qui n'a rien avoir avec le zaama qui veut dire le couteau dans le langage dialectal du Mali (Songhaï koyraboro senni, d'après l'internaut.com) : « et que malgré des moyens télécoms top **zaama**, des voitures et transports rapides etc [...] »

⁸¹³ Xénisme arabe originaire d'Algérie de l'Ouest qui signifie les mouchards : « mais il se trouve aussi dans cette même institution des travailleurs qui travaillent, mais qu'on appelle les **zeffafa** [...] »

⁸¹⁴ C'est un xénisme arabe (dialectal) désignant une cérémonie rituelle : « C'est zerda zradi organisées fi bladi sous couvert d'intitulés pompant [...] »

⁸¹⁵ Xénisme arabe originaire d'Algérie qui désigne un pauvre : « c'est la vérité, tkalam ghir f **zawali**. C'est pour ça l'expression sur quelqu'un qui a des piston [...] »

⁸¹⁶ Xénisme arabe désignant une cérémonie de recueillement au mausolée du saint, visite au marabot : « une ziara obligatoire pour les nouveaux marié [...] »

⁸¹⁷ Il s'agit d'un xénisme arabe originaire d'Alger désignant un instrument de musique traditionnel, sorte de biniou (cornemuse bretonne) « C'est sur un air de zorna et de baroud que la semaine culturelle de [...] »

Un exemple bien clair de double appartenance est celui de *le tout est clean*, ou *le rani mdigouti*, c'est une conversion verticale, mais c'est aussi une lexie hybride. Un autre exemple *castignant* : c'est certainement une transcatégorisation (n / v), mais aussi un hybride car la néologie, dans ce cas, consiste à ajouter une marque flexionnelle de la langue française à une base de l'anglais. Ainsi l'exemple *taux de crassance* analogique à l'expression *taux de croissance* est classé dans les détournements d'expression alors qu'il peut être classé comme un composé.

3-12) Lexie hybride (colonne 12):

« Lorsque les mots entrant dans le composé n'ont pas la même origine, on parle de *composés hybrides* » (J-F Sablayrolles, 2011 :09). En d'autres termes, il s'agit de certains mots où les deux éléments bases constitutifs appartiennent à deux langues différentes. Ces néologismes intersystémiques⁸¹⁸, mettant en jeu les règles de création de deux langues, est le paramètre le plus fiable quant au degré d'intégration des emprunts aux langues dans le français en usage.

Il faut signaler que la néologie par hybridation est non seulement le recours à l'emprunt mais encore l'exploitation de toutes les éventualités de la langue emprunteuse en soumettant le mot emprunté à tous les mécanismes de formation néologique de la langue d'accueil (composition dérivation, troncation, mots-valises, etc.)

- Les dérivés hybrides : ils proviennent généralement d'un emprunt à l'arabe auquel s'est appliqué, selon les règles du français les mécanismes de préfixation, suffixation. Exemple : H'midadanesque « relatif au prénom H'mida ».
- Les composés hybrides : la lexie empruntée à la langue arabe peut fonctionner comme un élément de composition en liaison avec des mots ou des morphèmes appartenant à la langue française. Exemple : *koutla démocratique* « regroupement des partis politiques se réclamant d'une véritable démocratie »

Par ailleurs, la dérivation reste le procédé le plus productif par suffixation ou préfixation. Mais, ce n'est pas le cas de notre étude car ce procédé vient en deuxième position.

⁸¹⁸ C.F F. Benzakour, (2001), « Le Français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical », In, *Par monts et par vaux*: itinéraires linguistiques et grammaticaux : mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin RIEGEL pour son soixantième anniversaire par ses collègues et amis, Editions, Peeters. Louvain-Paris, 455 pages.

En effet, ces langues peuvent être d'origines distinctes et de nombreuses hybridations sont réalisables : arabe/français, arabe/anglais ou encore français / anglais , les hybrides qui proviennent des langues anciennes, franco-latin ou franco-grec et les dérivés hybrides qui résultent d'un emprunt à une autre langue auquel s'est appliqué, selon les règles du français les mécanismes de préfixation, suffixation ou encore des éléments de la langue française ayant subi l'influence de la langue arabe. Ces hybridations interviennent souvent dans la création lexicale journalistique. Ainsi, nous indiquons respectivement ces différentes hybridations en utilisant les lettres suivantes : a/f, a/a, f/a, af et fa.

Comme nous pouvons le constater, notre corpus enregistre cinq cas de formations hybrides différentes les unes des autres. Ces hybrides dont la structure comporte des éléments français mais également des éléments appartenant aux langues étrangères telles que l'arabe et l'anglais.

Considérant avant tout leurs procédés de formation, nous remarquons que dans les exemples précités, le premier élément dont le premier élément appartenant à la langue arabe et le deuxième élément relève de la langue française. Pour ce dernier, nous comptons vingt et une (21) lexies néologiques, soit une proportion de 32,30% de la totalité des formations hybrides. Les créations hybrides *programme batata*, *sidi smig* et *Guelil améloiré* sont de bons exemples.

Pour ce type d'innovation hybride, la dérivation reste le procédé le plus productif par suffixation ou préfixation mais cela après les composés hybrides. Pour cette hybridation, nous inventorions dix sept lexies (17), soit un pourcentage de 26,15% des mots arabes ayant subi l'influence de la langue française telle que (les) *fatwas*, (les) *smayames*, *se zaoualisent*, *nifer*, *se mezloutisent*. Ces dérivés proviennent d'un emprunt arabe auquel on a ajouté un préfixe ou un suffixe. Ainsi, notre corpus enregistre un nombre de onze (11), un taux de 16, 92% de lexies françaises ayant subi l'influence de la langue arabe.

En se référant à L. Guilbert (1975), l'installation d'un terme étranger dans le système linguistique d'une langue d'accueil dépend de trois critères: paramètres phonologique (et graphique), morphosyntaxique et sémantique. La langue prêteuse, l'arabe, présente beaucoup de différences par rapport au français. Ce qui oblige, dans beaucoup de cas, à adapter les mots locaux aux exigences de prononciation et de fonctionnement des mots français en général. Le cas de l'emprunt *alem*, « savant en théologie » écrit *alem*, '*alem* ou *âalem* et prononcé soit [alem], soit [ʔalem] La coexistence de deux prononciations peut être perçue comme une

preuve de la difficulté que rencontrent les emprunts à s'intégrer au système phonétique du français. (Dumont & B. Maurer, 1995 :96)

Cependant, l'intégration des emprunts recensés pour l'hybridation, ne pose aucun problème car ces derniers, dans l'ensemble, ne présentent pas de particularité phonétique par rapport à la langue française et ils semblent poser moins de problème d'intégration au système de la langue. Ainsi, ces emprunts sont écrits de la même façon comme ils se prononcent. Si certains emprunts semblent s'être totalement intégrés au système linguistique, d'autres mots en revanche, empruntent uniquement une lettre en arabe dialectal, cette dernière remplace le pronom personnel en langue française. C'est le cas de *m'nervi**, *m'digouti**, *m'diprimi**. Il s'agit des verbes qui appartiennent à la langue française, mais qui sont modifiés morphologiquement, ils sont formés par analogie sur des lexèmes en dialectal oranais, comme *M'hayer**, *M'riyeh**,... avec élision de « rani » je suis.

Ces nombres et proportions plus au moins importants s'expliquent, pensons-nous, par le fait que ce phénomène d'hybridation n'est pas un fait linguistique nouveau puisque la coexistence ou le contact entre les deux langues (français et arabe) que l'on observe depuis l'époque coloniale s'est intensifié pour donner naissance à des innovations lexicales hybrides.

« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante [...] La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux. » (M Benrabah, 1999 :177).

Par ailleurs, ce foisonnement des innovations lexicales hybrides est à mettre en relation avec le temps puisque ce phénomène s'est largement accentué durant la décennie noire. Donc, pouvons-nous considérer cette dynamique lexicale comme une sorte de résistance linguistique contre une résistance politique, à travers la quelle naissent et émergent des innovations lexicales hybrides. Ce phénomène d'hybridation franco-arabe s'observe dans l'ensemble de l'environnement social en Algérie. Cette création lexicale a également touché les prénoms donnés aux filles et aux garçons.

* Je suis énervé

* Je suis dégoûté

* Je suis déprimé

* Je suis confus

* Je suis bien (je me sens bien, je me repose,...)

Des exemples sont nombreux mais nous citons le prénom féminin *Annarym* dont on emprunte une partie à la langue française Anna/ Anne et l'autre partie à la langue arabe Rym. Ce type d'innovation se manifeste aussi au niveau des pseudonymes des chanteurs raï comme *Houari Dauphin*, *Redha Taliani*, *Kader Japonais*, *DJ Nassim*,... Ainsi que les activités sociales ne sont pas en reste comme les enseignes de magasins, les produits commerciaux, les panneaux publicitaires,...). D'après les spécialistes, le principal opérateur de la téléphonie mobile Djezzy doit son succès à son slogan historique « عيش la vie ».

A cet effet, nous reprenons intégralement les propos de Ch-Y Benmayouf pour qui « créer, utiliser les innovations lexicales hybrides arabo-françaises n'est rien d'autre que :

- adopter volontairement la langue française

-faire cohabiter les deux langues arabe et française et donc

-faire cohabiter et réconcilier les deux peuples algérien et français à travers la réconciliation de deux cultures

-se réconcilier avec son passé historique

-préparer l'avenir. » (C-Y Benmayouf, 2008 :33-34)

Pour notre part, nous pensons que l'observation de ces formes d'écriture tel que le phénomène d'hybridation n'est qu'une des stratégies pour exprimer le déchirement identitaire de se dire dans la langue de l'autre mais aussi de s'inventer une identité « bilingue ».

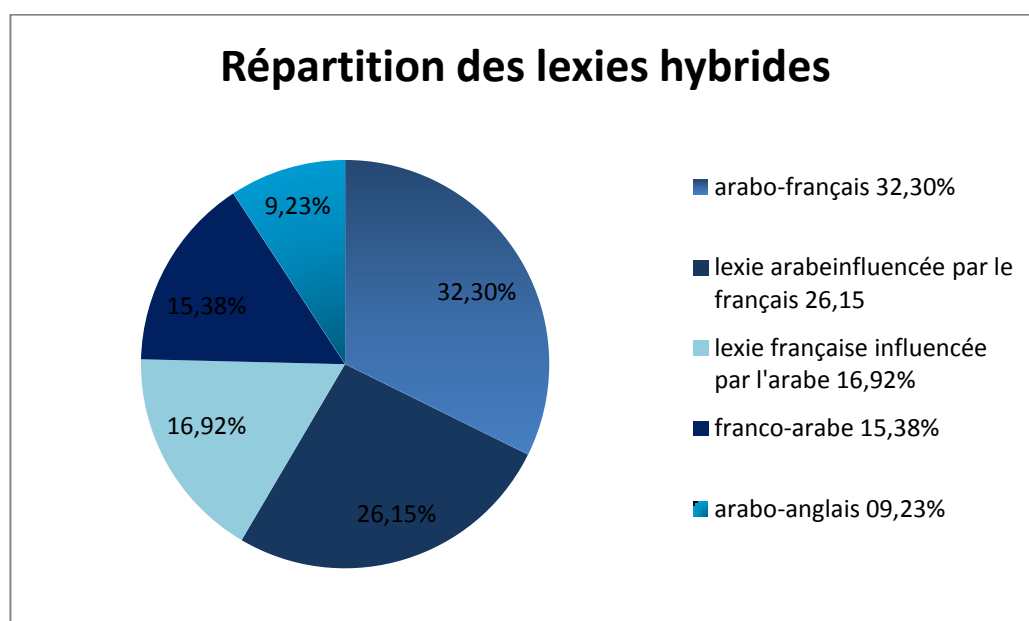
Les composés hybrides franco-anglais viennent en quatrième position, avec une proportion de 15, 38% de la totalité des hybrides recensés, soit un nombre de dix (10) lexies seulement. Parmi les exemples recensés, nous citons : *New génération*, *mendicité new-look*, *Parking-trottoir*. Ces néologismes renvoient à un autre phénomène controversé : la « contamination » du français par l'anglais. Mais, rappelons tout de même que les anglicismes ne présentent pas une nouveauté, sachant bien que des mots anglais ont été introduits dans la langue française depuis le XVI^{ème} siècle.

Pour le dernier cas, nous distinguons les composés hybrides arabo-anglais. Ces derniers présentent une infime proportion de 09,23%, soit un nombre de six (06) lexies de l'ensemble des innovations hybrides. Ainsi, *hard-raï*, *guellil self-service*, *sidna tramway* sont de bons exemples. L'examen de ces lexies hybrides où arabe et anglais sont utilisés de manière stratégique pour dépeindre des identités et des idéologies distinctes mais surtout de montrer

que la société algérienne est une société multilingue et que les anglicismes n'ont pas envahi seulement la langue française mais ils ont également affecté la langue arabe.

Dans le tableau suivant, nous illustrons clairement les données recueillies quant à ce type de création. Ainsi que ce graphique ci-dessous illustre parfaitement la répartition des lexies hybrides.

<u>Tableau n°40 : Récapitulatif des néologismes hybrides</u>				
Composés hybrides			Dérivés hybrides	
Arabe/français	Arabe/anglais	Français/anglais	Lexie française influencée par la langue arabe	Lexie arabe influencée par la langue française
21 lexies	06 lexies	10 lexies	11 lexies	23 lexies
Total de néologismes hybrides : 71				



-Figure 28 : Graphique 25-

Ainsi, les tableaux suivants récapitulent uniquement les deux derniers types des lexies hybrides. Autrement dit, les lexies françaises influencées par la langue arabe les lexies arabes influencées par la langue française. Quant aux autres types, ils ont déjà été présentés lorsque nous avons déjà, auparavant, abordé les composés hybrides.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Boursettes ⁸¹⁹	N	-	« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	f/a	-
Dimoucratia ⁸²⁰	N	+	-	Cpl	-	1	1.5	1.3	f/a	-
Englise ⁸²¹	N	-	-	Cpl	T	7	1.5	1.3	f/a	-
M'digouti ⁸²²	Adj	+	« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
M'diprimi	Adj	+	Tr Gr« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
M'nervi	Adj	-	« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
M'sonni	Adj	+	Tr G« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
M'tourizi	Adj	-	« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
N'tiliphouni	V	-	« »	Cpl	-	8	1.5	1.3	a/f	-
Rani mdigouti (le)	N	+	« »	Cpl	-	8	1.5	4.2	a/f	v<n
Tchoumir ⁸²³	V		« »	Cpl	-	7	1.5	1.3	a/f	-

-Tableau n°41 : La grille d'analyse des lexies françaises influencées par la langue arabe-

⁸¹⁹ Dans ce mot, il ne s'agit pas du suffixe français *-ette* utilisé pour former des noms en rapport avec une forme plus petite d'un objet. C'est un élément de l'arabe dialectal qui a été ajouté au radical pour former le pluriel des mots. Par exemple, nous avons le pluriel *taxiettes* pour *taxi*, *cahiettes* pour *cahier*,... : « « aya boursettes solide ». Vente à la criée pour calmer les hurlements du ventre [...]

⁸²⁰ Cette lexie est écrite comme elle se prononce en arabe dialectal mais le chroniqueur a également ajouté le vocable français *démocratie* : « Rana fi dimocratia, et en démocratie techrak el-foum batal [...] »

⁸²¹ La voyelle /a/ est modifiée en /e/. Cette lexie a été écrite selon la prononciation arabe dialectale : « C'était un émigré de l'**englise**, qui a su tirer son épingle du jeu. Il voulait une bent bled [...] »

⁸²² Dans cette lexie et les suivantes, il s'agit des verbes qui appartiennent à la langue française, mais qui sont modifiés morphologiquement, ils sont formés par analogie sur des lexèmes en dialectal oranais, comme *M'riyeh*, (reposé) avec élision de « rani » je suis. Ils sont écrits de la même façon comme ils se prononcent. Ce sont des titres des chroniques.

⁸²³ Du verbe chômer.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Bousser ⁸²⁴	V	-	« »	Cpl	-	5	1.5	8	a/f	n<v
Bouteflikimse	N	-	-	Cpl	a	1	1.5	1.2	a/f	-
Bouyas (les) ⁸²⁵	N	-	-	Cpl	-	8	1.5	8	a/f	-
Caid (les) ⁸²⁶	N	-	-	Cpl	-	8	1.5	8	a/f	-
Chibanis (les) ⁸²⁷	N	-	-	Cpl	-	8	1.5	8	a/f	-
Chouffer ⁸²⁸	V	+	-	Cpl	-	8	1.5	1.2	a/f	
Doudage ⁸²⁹	N	+	Tr Gr	Cpl	-	7	1.5	1.2	a/f	-
Ghachis ⁸³⁰	N	-	-	Cpl	-	6	1.5	8	a/f	-
H'midanesque	Adj	-	Tr Gr	Cpl	a	7	1.2	4.1	a/f	n>adj
Kaftanera (elle)	V	-	-	Ctr	-	7	4.1	1.5	a/f	n<v
Khechinisme	N	-	-	Cpl	-	7	1.5	1.2	a/f	-
Khobzistes	Adj	-	-	Cpl	-	8	1.5	1.2	a/f	-
Kouris (les) ⁸³¹	N	-	Tr Gr « »	Cpl	-	4	1.5	8	a/f	-

⁸²⁴ Il s'agit de la transcatégorisation du nom arabe *boussa*, bise, en français en verbe *bousser* auquel le suffixe –er a été ajouté « C'est toute la famille qui passera te « bousser ». Boussa sur la joue gauche, une autre à droite et les yeux rivés sur les gâteaux exposés [...] »

⁸²⁵ Bouya est mon père en français, le /s/ est ajouté pour marquer le pluriel

⁸²⁶ Personnage considérable dans son milieu

⁸²⁷ Cette lexie veut dire les vieux en français : « Mdigouti de voir son pouvoir d'achat sans pouvoir. Les chibani, les bouyas qui passent au journal télévisé de la télé du spectateur mdigouti, sont mdigoutyine, moins à cause de leur âge que du fait qu'ils doivent jouer à rester jeunes, au risque de passer pour des dinosaures (qu'ils sont) dont l'utilité n'a de sens que dans les musées [...] »

⁸²⁸ Emprunt arabe. Le suffixe –er flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe a été ajouté à la base *chouffe* de l'arabe dialectal.

⁸²⁹ Cette lexie est un emprunt arabe dont le radical *doud* exprime un ver solitaire. Le chroniqueur a ajouté le suffixe *age* pour désigner un phénomène social, la bureaucratie. L'explication est fournie dans le texte : « C'est un ver parasite qui est accroché aux parois de la société. Il a ses anneaux lui aussi, une chaîne qui constitue un corps solidaire. La machine administrative est tellement lourde, la bureaucratie est tellement forte que ces vers se multiplient [...] »

⁸³⁰ Lexie de la langue arabe qui signifie beaucoup de gens : « le nombre de ghachis aujourd'hui dotés du portable ne se compte plus [...] »

⁸³¹ Cette lexie vient de la langue française écurie mais elle a été modifiée selon la prononciation de l'arabe dialectal. En revanche, ce mot n'a pas le même sens dans la chronique, le chroniqueur parle de la classe de l'école. L'explication est fournie dans le texte : « Court cours fi kouri! Un système égalitaire parfait dans cette classe. La classe ! Personne n'était ni pauvre ni riche ! Tout le monde kifkif ! Ce qui a poussé le ousted à mener une expérience avec les élèves [...] »

Ksentiniera (elle) ⁸³²	V	-	-	Ctrl	-	7	4.1	1.5	a/f	n<v
Mekhbazas ⁸³³	N	-	-	Cpl	-	8	1.5	8	a/f	-
Moumnines (les) ⁸³⁴	N	+	Tr Gr « »	Cpl	-	7	1.5	8	a/f	-
Nifer	N	-	-	Ctrl	-	8	1.5	4.1	a/f	n<v
Mezlotisent (se) ⁸³⁵	V	-	« »	Cpl	-	3	1.5	8	a/f	n/v
M'choumeurisent (se)	V	-	« »	Cpl	-	3	1.5	8	a/f	-
Smayames (les) ⁸³⁶	N	-	-	Cpl	-	7	1.5	8	a/f	-
Youmisme ⁸³⁷	N	-	-	Cpl	-	8	1.5	8	a/f	-
Zaoualisent (se)	V	-	« »	Cpl	-	3	1.5	8	a/f	n/v
Zribas (des) ⁸³⁸	N	+	Tr Gr « »	Cpl	-	7	1.5	8	a/f	-

-Tableau n°42 : La grille d'analyse des lexies arabes influencées par la langue française-

3-13 Transcatégorisation : L'adaptation du mot au contexte syntaxique (colonne 13) :

« Nous dénommons transcatégorisation ces changements d'appartenance catégorielle qu'ils soient marqués morphologiquement ou non. » (J-F Sablayrolles, 2000 :10) En d'autres termes, transcatégorisation ne concerne pas seulement les cas de conversion, c'est-à-dire, la

⁸³² Cette lexie a été créée dans le même contexte que le néologisme *kaftaniera*. Cette lexie veut dire porter une constantinoise, un costume traditionnel algérien de la région de l'Est Constantine: « Elle ksentiniera, je sarirai. Elle kaftanera grenat because l'autre a verdi son velours [...] »

⁸³³ Boulangeries en français.

⁸³⁴ Ce néologisme désigne les croyants, ceux qui croient que Dieu existe ne font pas de mal. Or ce mot a été paradoxalement employé dans le texte pour illustrer le mal qu'a fait Rafik Khalifa. Il a géré les intérêts des petits actionnaires privés après avoir fondé el Khalifa Bank mais il a été condamné pour détournement de fonds et usage de faux : C'est la Justice qui nous le dira. Va-t-il sortir la liste de tous les moumnines dont il était la Qabla ? Mais Moumen est un califat, il a fait ses émules. Ceux qui font dans le « couchez-vous, cachez-vous [...] »

⁸³⁵ Cette lexie et les suivantes à base d'emprunts arabes désignent le pauvre citoyen algérien qui n'a plus rien à cause de l'inflation des prix qui a détérioré le pouvoir d'achat : « Après l'eau, les carburants, les fruits, les légumes, les viandes, le lait, la facture de l'électricité et du gaz va, une fois encore, martyriser le pouvoir d'achat qui n'a plus de pouvoir depuis belle lurette. Depuis qu'une minorité de superalgériens, en se « dinarisant » à outrance et en se « dollarisant » avec aisance, s'est « milliardisée » au détriment des « ah j'ai rien! », qui se « zaoualisent », se « mazlotisent » et se « mchoumeurisent » de plus en plus [...] »

⁸³⁶ Période de forte chaleur (canicule) qui se reproduit chaque année en mois d'août

⁸³⁷ Youm, jour en français auquel a été ajouté le suffixe *-isme* pour dire quotidiennement : « celui qui est pris dans le tourbillon du koul youmisme qui se suit et se ressemble [...] »

⁸³⁸ Ce mot désigne les bergeries en français. Cette lexie a été employée par plaisanterie. Le chroniqueur imagine après la fermeture des écoles, les classes deviendraient les bergeries puisque les enseignants enchaînent des grèves chaque année et chaque trimestre : « Les écoles seront transformées en bergeries et les classes divisées en zribas [...] »

dérivation impropre appelée aussi la dérivation non affixale ou encore l'hypostase mais l'opération consiste à utiliser une lexie dans une autre classe grammaticale que celle d'origine. L'innovation lexicale due aux nécessités d'adapter une lexie au contexte syntaxique par changement de sa catégorie grammaticale joue un rôle remarquable, nous le constatons notamment dans notre corpus.

Nous comptons 78 cas probables de transcatégorisation et qui se présentent avec les directions suivantes : 11noms > adjectifs (8,58%), 26 noms > verbes (20,28%), 12 verbes > noms (9,36 %), 02 adjectifs > noms (1.56%), 15 synapsies ou syntagmes > noms (11,7%), 03verbes > adjectifs (2,34%), 06 noms propres > noms communs (4,68%), 03 noms > participe passé (2,34%), 01conjonction > nom (0,78%), 1 pronom personnel > nom (0,78%)

Plusieurs cas peuvent être distingués, exposés par ordre de fréquence décroissante :

- Sur des substantifs tels que *festival, frimousse, sieste, touriste, casting, catharsis*, le chroniqueur crée des verbes : *festivalent, frimousser, siester, se touristent, castinguent, catharsiser*.
- Des créations lexicales de type nom à partir d'un syntagme verbal, il s'agit de la conversion verticale : *Les m'as-tu vu, le nimportequoitisme, le tout est clean, l'île des ils*.
- De la catégorie nom, le chroniqueur tire des adjectifs tels que *Kadhafien, civilisationnés, Anti-qaida, Euro-valorisant, hémorroïdés*.
- Dans ses chroniques, *El Guellil* tire la forme nominale à partir de la base verbale. *Dépasseurs, écrivain, braveurs (la) déraille...*
- Nous avons trouvé dans notre corpus des transcatégorisations du genre verbe vers adjectif : *tasseusses, fêteuse*, syntagme prépositionnel vers adverbe: *du fond du cœur*.
- De la catégorie pronom personnel, le chroniqueur tire la forme d'un nom : *eux* dans *APC des eux*.
- De la catégorie nom, le chroniqueur tire des adverbes tels que *visagement,...*
- La transformation syntagme prépositionnel en adjectif n'est pas trouvée dans notre corpus.

CHAPITRE II : RÉSULTATS ET ANALYSE DU SENTIMENT NÉOLOGIQUE :

1- Introduction :

Cette présente enquête* menée sur le sentiment néologique consiste en la collecte des différentes lexies néologiques par une équipe de dépouilleurs à partir d'un même corpus mais dont l'objectif principal est d'avoir un accord possible sur la définition d'un néologisme et permet également d'avoir une possibilité d'unifier la collecte des innovations lexicales effectuées par les membres de l'équipe, et du coup affirmer ou infirmer l'hypothèse qu'on voulait vérifier à savoir que le sentiment néologique varie selon le lexique conventionnel stocké par chaque individu.

2- Présentation des résultats

2-1) Résultats du questionnaire :

Les résultats que nous présentons sont réalisés à partir des réponses collectées auprès des dépouilleurs. Les informations ainsi que les résultats sont présentés comme suit :

La première ainsi que la deuxième question nous permettent de voir si nos enquêtés constatent qu'en littérature, les auteurs écrivent tous de la même façon. Par le biais de cette question nous voulons s'assurer de l'homogénéité ou l'hétérogénéité de nos informateurs et de les interroger indirectement sur l'emploi ou non des néologismes par les auteurs. Tous, à l'unanimité ont répondu : non, c'est-à-dire, les enquêtés constatent bien que les auteurs n'écrivent pas tous de la même façon. Ce qui explique que cette réponse confirme bien l'homogénéité des membres du groupe interrogés.

Dans le même cadre d'idées, nous avons demandé aux dépouilleurs de nous définir qu'est-ce qu'un néologisme. Cette question nous permet de discerner la conception différente du mot nouveau pour chacun et de voir si les dépouilleurs donnent la même définition et du coup essayer d'avoir un accord possible sur la définition du néologisme.

Cette question récolte les réponses suivantes :

Selon la définition donnée par (B.A), le néologisme revoie à toute création de mot (s) faite récemment. Il peut s'agir d'un emprunt ou d'une acception nouvelle d'un mot (ou d'une tournure de phrase) qui existe déjà.

* CF. chapitre intitulé cadre méthodologique et description du corpus de la deuxième partie.

Le néologisme pour (I.D), c'est toute innovation dans la langue qui peut donner de nouveaux sens aux mots.

Pour notre part (I.S) et étant donné que la néologie est notre domaine de recherche, le néologisme désigne toute création ou innovation nouvelle qui touche une unité lexicale, dans sa forme, dans son sens et ses emplois.

A partir de ces résultats, nous constatons que tous les dépouilleurs sont plus au moins d'accord sur la définition du néologisme. Mais, pour (I.D) on voit clairement que le néologisme est perçu comme une innovation qui touche les mots seulement dans leur sens. Ceci, pourrait avoir des influences ou des conséquences sur la liste des unités qui apparaissent néologiques aux dépouilleurs. Or, cela restera à confirmer ou à infirmer dans le traitement des relevés définitifs des néologismes.

L'indiscrétion nous pousse à savoir si les dépouilleurs font la distinction entre les types de néologismes qui puissent exister. La question à laquelle nous nous sommes référées est la suivante : Est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ? En revanche, cette question n'est pas donnée pour tester ou porter un jugement vis-vis des capacités des collecteurs, mais elle prépare indirectement et assure un enchaînement avec la dernière question.

Cette question reste la plus sensible et récolte les réponses suivantes :

Un néologisme simple pour (B.A) se fait à partir d'un seul mot de sens. Quant à (I.D), le néologisme simple se compose d'un seul mot. Tandis que pour (I.S), le néologisme simple consiste à former un mot totalement nouveau en évitant tous les procédés de formations connus. C'est un mot nouveau qui ne peut être décomposé en unités significatives comme il peut être un mot dont est attribué un signifié nouveau à un signifiant existant.

(I.S) définit le néologisme composé comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre ou qui peuvent servir de base à des dérivés. Même définition est livrée par (I.D). En revanche, le dépouilleur (B.A) nous donne une définition qui est totalement différente des autres et qui nous paraît, pensons-nous, donner à la hâte et qui est la suivante : un néologisme composé se fait à partir d'un mot composé.

2-2) Etude comparative des résultats de la collecte des néologismes à partir d'un même corpus: dispersion des résultats :

2-2-1 Examen quantitatif :

Un total de soixante sept (67) néologismes différents ont été soulignés au moins une fois, c'est-à-dire sans compter les occurrences, par les membres de l'équipe de dépouilleurs. (B.A) a relevé dix huit (18) lexies néologiques, soit un pourcentage de 26, 86%. (I.D) a souligné quinze (15) néologismes, soit un taux de 22,38% et (I.S) en a collecté trente quatre (36), soit une proportion de 53,73% mais avec deux unités lexicales sur lesquelles elle a hésité.

A partir de ces données quantitatives, nous constatons une inégalité dans les relevés des lexies néologiques. Ainsi, une grande collecte diverge aux deux autres relevés.

A ces différents relevés, nous distinguons également une faible proportion des cas d'accord d'abord entre les trois dépouilleurs, puis entre les deux dépouilleurs. Ainsi l'examen des différentes données numériques des relevés, nous montre que treize (13) néologismes seulement ont été relevés par les trois collecteurs, soit un taux de 19,40%. Plus de la moitié des néologismes collectés, soit un nombre de quarante six (46) lexies néologiques a été collecté par les deux autres, ce qui fait un pourcentage de 68,65%. Nous avons également relevés les néologismes identiques pour les deux dépouilleurs. (I.D) a treize (13) innovations lexicales communes avec (B.A) et quinze (15) avec (I.S). Tans disque (I.S) a dix huit (18) néologismes communs avec (B.A). Ainsi, si le nombre des néologismes qui ont été relevé par (I.S) et pas par (I.D) est de 21 lexies néologiques et que 18 néologismes ont été collectés par (I.S) et pas par (B.A), ceci nous a conduit à déduire que (I.D) et (B.A) relèvent moins de néologismes que (I.S).

A cette variance des résultats, il nous a semblé essentiel de voir le degré d'accord sur le caractère néologique d'une unité lexicale par les membres de l'équipe. Nous avons remarqué que deux (02) lexies néologiques ont été relevées par (I.D) mais qui n'ont pas été collectées par (B.A), un néologisme a été collecté par (I.D), pas par (I.S) mais surtout dix sept (17) néologismes ont été collectés par (I.S) et n'ont pas été relevés par (B.A) et vingt (20) lexies néologiques ont été relevées par (I.S) mais n'ont pas été collectés par (I.D). Ceci confirme parfaitement la variation du sentiment néologique au sein de l'équipe puisque chaque dépouilleur a ressenti comme néologique une unité lexicale mais pas tous ensemble pour la même lexie.

2- 2-2) Examen qualitatif :

En revanche, ce constat n'est pas tout à fait confirmé, c'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux membres de l'équipe d'identifier les procédés de formation de chaque néologisme. Cela nous permet aussi de vérifier la nature de la lexie néologique identifiée par chacun d'eux. Autrement dit, cette question consiste à repérer les lexies relevées comme néologiques par chaque collecteur et montrer les particularités ou les caractéristiques que représentent les unités lexicales.

Nous avons relevé des néologismes auxquels les collecteurs ont été sensibles et parmi les quels nous trouvons les néologismes formels constitués par la préfixation et la suffixation -qui sont les procédés les plus productifs dans la langue- tels que *invrai*, *infaux*, *nimportequoitisme* et les néologismes composés tels que *vrai-contribuable*. En effet, les collecteurs sont généralement d'accord à propos de ce type de néologismes formels car leur nouveauté s'exprime par l'apparition d'un signifiant nouveau facile à repérer.

Certains néologismes sont facilement repérés et ceux qui sont surtout repérés sans aucune hésitation, ce sont bien les néologismes par emprunt à la langue arabe (arabe dialectal). Les lexies néologiques fréquemment repérés et les plus soulignés que d'autres sont: *el houkouma**, *moudjahidine**, *mouchahidine**, *mousselssel**, *rezma**, *moulana**. Le seul cas d'unanimité est fourni par emprunt à la langue anglaise. Il s'agit de l'anglicisme *boss*.

Nous avons remarqué aussi l'unanimité sur la présence des néologismes sémantique arabe, c'est-à-dire, des signifiants qui appartiennent à la langue arabe mais auxquels nous avons accordés des nouveaux signifiés écrits et intégrés dans la langue française. Il s'agit des néologismes : *chkara** (qui héritera de la *chkara*) pour désigner la corruption, *chorba* (politique) pour désigner une très mauvaise gestion politique et le néologisme sémantique *taleb* pour désigner voyant.

* L'Etat
* Combattants
* Téléspectateurs
* Feuilleton
* Paquet
* Notre Bon Dieu
* Bourse

Cependant, des omissions ont été remarquées dans les relevés des collecteurs (B.A) et (I.D). Cela est dû, peut-être à la difficulté d'identifier certains néologismes des créations par conversion verticale : Le *nimporteqouitisme* ; des créations hybrides : *rezma politique*, *mi choaffa**, *mi taleb** ; des néographies (jeu graphique) tel que *réalisation-tion-tiontion* ; création par manipulation et déformation: *feuilleté* (feuilleton), « *la syrie* » (la série); les néologismes par comparaison, métaphore et une personnification: *une fresque qui ressemble à notre Algérie*, *une immense maison : l'Algérie*, *cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente*; la troncation : la *télé* (publique); un néologisme par détournement le *mousselssel dar oum nin* au lieu de *mousselssel dar oum Hani*.

A partir de cette liste de néologismes relevée par les informateurs, nous constatons que les néologismes formels attirent l'attention des dépouilleurs et sont faciles à relever. Tandis que l'identification des néologismes sémantiques échappe à leur attention. Ceci est tout à fait légitime surtout qu'on n'est pas spécialiste dans ce domaine de recherche par manque d'expérience.

3 En guise de conclusion :

Nous avons constaté que le sentiment néologique n'est pas unifié. Or, celui-ci varie selon les compétences lexicales de chaque individu (les ignorances individuelles,...) « *le lexique intégré par chacun est absolument unique. Cette singularité du lexique individuel vient d'abord de ce qu'un individu ne peut pas avoir rencontré au cours de sa vie exactement les mêmes lexies que son voisin, ni dans les mêmes contextes. Or, à chaque enregistrement et interprétation d'une lexie, des informations tirées de son contextes viennent s'associer dans la mémoire à celles que l'on avait précédemment engrangées, si la lexie était déjà connue* ». ⁸³⁹

Ainsi, cette variation dépend aussi des procédés de formation ou production des mots qui sont responsables de l'émergence des lexies senties comme néologiques. Donc, tester la nouveauté d'une lexie dans son contexte n'est pas chose aisée puisque l'identification des néologismes est associée à la compétence linguistique même si les membres du groupe ont réussi à se mettre d'accord sur la définition du néologisme. Donc, l'identification des néologismes est une tâche difficile et très fragile.

* Voyante

* Guérisseur (mais en utilisant le Coran)

⁸³⁹ J-F Sablayrolles, (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, Paris, p.185.

Autre remarque, nous pensons aussi que cette dispersion des résultats dans les relevés des néologismes est due au fait que les deux autres membres de l'équipe ne s'intéressent pas à ce domaine de recherche et qui n'ont jamais travaillé dans cette spécialité de la néologie. Sachant bien que les deux autres dépouilleurs (B.A) et (I.D) sont des doctorants s'intéressants à d'autres domaines. Par ailleurs, l'inégalité des résultats est en fonction aussi de l'âge et manque d'expérience remarqués surtout chez l'un de nos collecteurs.

Nous avons mis en annexe les réponses ainsi que les relevés des collecteurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion et perspective :

Concernant notre travail, il convient d'aborder notre conclusion avec une incertitude subjective, mais aussi avec une remise en question objective.

Ce travail de recherche a pour objectif d'observer, d'étudier le phénomène de l'innovation lexicale et d'expliquer puis analyser les créations lexicales ainsi que les procédés les plus productifs dans la formation des mots nouveaux dans la presse écrite francophone algérienne en l'occurrence la chronique journalistique *Tranche de vie* du journal le *Quotidien d'Oran*, rédigée par *EL Guellil*, un pseudonyme qui apparaît en dessous de chaque chronique, mais dont le vrai nom est Baba Hamed Fodil.

En effet, ce domaine journalistique en Algérie nous a paru très intéressant car les innovations lexicales s'y manifestent le mieux et y sont surtout nombreuses. Là réside l'élément de notre étude puisque nous étudions les créations lexicales à travers les chroniques journalistiques du *Quotidien d'Oran*.

Mais, il faut également signaler que ce type de travail nous a posé beaucoup de difficultés au début de la recherche. La constitution d'un corpus des créations linguistiques n'est pas chose aisée. Cette difficulté a été déjà signalée par les grands linguistes en précisant que les difficultés provenaient, du choix de l'unité considérée comme pertinente, de la relativité de la nouveauté dans les circonstances d'interlocution, ...etc. Mais, une fois que le tableau du corpus, autrement dit la grille d'analyse s'est construite, l'analyse du processus de la création de nouveaux mots dans les chroniques journalistiques nous a parue très intéressante.

Par ailleurs, cette étude ne prétend pas l'exhaustivité. En résumé, ce travail n'est qu'un essai qui tente de répondre à quelques questions concernant le surgissement et le foisonnement d'un nombre important de mots nouveaux dans le contexte médiatique algérien, en l'occurrence les chroniques journalistiques.

Comme, il s'agissait surtout, pour nous, d'étudier les créations linguistiques dans leurs contextes pour mieux en définir le sens car la création lexicale est non seulement déterminée par sa morphologie mais aussi par sa valeur sémantique dans le contexte spécifique dans lequel elle se réalise.

En effet, l'étude de la création linguistique dans les chroniques journalistiques nous a permis de nous rendre compte que cette question est très intéressante sur plusieurs plans: non seulement elle met en évidence la dynamique de la langue et du langage en général mais elle traverse aussi de plusieurs façons les divers domaines : le lexique, la syntaxe, la linguistique et même la sociolinguistique. *« Les langues changent plus au moins vite, mais dans la mesure, considérable, où les changements linguistiques reflètent les modifications des besoins des gens qui parlent la langue, on peut penser qu'en dépit de la résistance exercée par la tradition les langues changent plus vite aujourd'hui qu'elles ne le faisaient autrefois et que tout semble indiquer qu'elles changeront encore rapidement dans l'avenir. »* (A Martinet, 1967 :1-12)

Ainsi, par le biais de l'approche théorique de notre étude, nous avons démontré, d'une part, que la création linguistique est à la base de l'évolution de toute langue, et d'autre part, que les langues changent tout en continuant à fonctionner.

*« Nous ne sommes guère sensibles aux changements que subissent les langues que nous employons que pour autant que ces changements reflètent des modifications de notre mode de vie. Un instant de réflexion nous convainc aisément que nous n'employons plus aujourd'hui exactement le même lexique qu'il y a quinze ans par exemple parce que nous devons désigner aujourd'hui de nouveaux objets et de nouvelles habitudes. Il faut être un linguiste professionnel pour arriver à la constatation qu'au cours du temps ce n'est pas notre lexique seul qui a changé, mais les tours syntaxiques que nous employons, voire le nombre et la nature des distinctions phoniques que nous réalisons [...] »*⁸⁴⁰

Mais, avant cela, nous avons essayé de définir avec précision les notions de néologie et néologismes, concepts clés de la recherche ainsi que leur évolution dans l'histoire. Nous avons même arrivé, grâce aux définitions trouvées dans les dictionnaires et les grands ouvrages, à apporter quelques éclaircissements à propos de ces deux notions qui ont représentées des confusions dans les travaux des linguistes au cours des siècles précédents.

Selon Salah Mejri et Jean-François Sablayrolles (2011 :4), le concept de « néologisme » est invoqué couramment au travers de quatre critères d'identification: « l'apparition récente du mot dans le lexique », « l'absence du mot dans le dictionnaire », « l'instabilité formelle et sémantique du mot », « la perception du caractère de nouveauté par les locuteurs ». Quant au

⁸⁴⁰ Idem.

concept de « néologie », il se présente comme un terme qui désigne cinq champs : « le processus de création lexicale », « l'étude théorique et appliquée des innovations lexicales », « l'activité institutionnelle organisée et planifiée en vue de créer, recenser, consigner, diffuser et implanter des mots nouveaux », « l'entreprise d'identification des secteurs d'activités spécialisés qui requièrent un apport lexical important en vue de combler des déficits de vocabulaire » et « l'ensemble des rapports avec les dictionnaires ».

Pour nous, l'enrichissement du vocabulaire d'une langue peut se faire par l'introduction de nouveaux mots. Ces derniers sont appelés les néologismes. Ceux-ci remplissent soit des lacunes lexicales en créant de nouvelles expressions pour désigner des faits nouveaux, nouveaux objets, inventions, événements, techniques, institutions, modes de vie, ... soit le langage doit satisfaire à des modalités d'expression de la communication qui dépendent de mutations sociales, idéologiques, psychologiques, situationnelles, etc.

Ainsi, les diverses approches théoriques abordées nous ont confirmé que la création lexicale est un processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique et qu'elle fonctionne conformément au système de la langue qui évolue et donne naissance aux néologismes.

Nous avons constaté aussi qu'à travers la comparaison et la typologie établie par les linguistes que les problèmes terminologiques sont souvent traducteurs de divergences théoriques. Or, n'est-ce pas à cela que tient l'évolution même de la linguistique moderne ?

Ainsi, notre bref exposé à propos des linguistes qui ont étudié le problème de la création lexicale, a également relevé, d'une part, les mécanismes de la création et les potentialités inscrites dans la langue comme structure et comme système, et d'autre part, a prouvé que l'innovation lexicale comme nouveau signe ou comme nouveau rapport signifiant-signifié, n'est pas arbitraire. Il y'a donc, un rapport étroit qui se manifeste au niveau du signe ainsi que de ses deux aspects indissociables signifiant-signifié. Cette relation qui n'introduit aucun problème, tout au moins au niveau des règles de fonctionnement, sans lesquelles il ne peut avoir d'intelligibilité car un néologisme incompréhensible ne peut être retenu par le système langagier-il faut bien que le mot nouveau ait une signification pour être intégré par le système- sauf pour le cas des hapax et mots occasionnalismes ou aventuriers dont la majorité d'entre eux, les réemplois ultérieurs sont assez improbables et n'ont pas la chance d'être repris.

Pour le repérage des mots nouveaux, les linguistes tels que Humbley et Candel s'accordent généralement de porter une attention particulière au contexte de leur apparition car les mots ne peuvent être saisis en dehors de leur contexte mais l'on diverge quant à l'importance que l'on doit accorder au domaine linguistique. Certains linguistes portent leur attention sur la syntaxe, pour d'autres la création linguistique, en général, passe d'abord par la sémantique tandis que d'autres s'intéressent particulièrement à l'étude de la forme du mot, autrement dit sa morphologie.

L'exposé que nous avons entrepris sur les supports de la néologie nous a permis développer les différents « lieux » dans lesquels les différentes innovations lexicales se diffusent, plus particulièrement la presse écrite qui, nous paraît l'un des principaux vecteurs de la créativité lexicale. Considéré comme un terrain d'innovation de la créativité linguistique, la presse écrite reste le domaine le plus intéressant car les innovations y sont abondantes.

Par exemple, avec l'innovation de la technologie de la téléphonie mobile, des termes ont été créés et pleinement utilisés par les médias. Ainsi, les mots *simlocker*, *désimlocker* qui sont entrain de se vulgariser avec la signification de « bloquer (débloquer) un téléphone portable au moyen de la carte SIM fournie par l'opérateur en télécommunication » sont de bons exemples.

Nous avons donc recensé exactement neuf cent vingt cinq mots, pendant trois ans, nombre que nous considérons important si nous prenons en considération la période dans la quelle ont été trouvées et repérées les créations lexicales.

Dans le premier volet de la deuxième partie et après avoir présenté la source majeure de la création des mots nouveaux, le *Quotidien d'Oran* notamment la chronique *Tranche de vie*, nous nous sommes consacrée, dans un deuxième temps à définir les critères de sélection pour la collecte et le repérage des innovations lexicales et qui nous permettent ainsi d'identifier, de repérer les éléments constitutifs de ces mots. Seule la mise en œuvre de ces critères définitoires, en l'occurrence le critère lexicographique, autrement dit le corpus d'exclusion et le sentiment néologique nous permettent la sélection et le repérage des unités nouvelles. Ainsi, nous avons pris en considération toutes les créations qui ne sont pas attestées dans ce corpus d'exclusion.

C'est dans la troisième partie consacré à l'étude des différentes matrices lexicogéniques -la grille d'analyse- qui gouvernent le processus de formation des mots nouveaux que nous avons pu entreprendre l'analyse de nouvelles unités lexicales.

Nous avons également essayé, dans cette même partie, de valider les hypothèses émises au début de la recherche à savoir que les créations lexicales sont des unités construites en fonction de normes établies et se font à partir des règles de production déjà existantes dans le système duquel elles relèvent. Tout en s'appuyant sur un cadre théorique en morphologie dérivationnelle, E. Jacquy et F. Namer (2003) affirme que la morphologie constitutionnelle, ainsi que le lexique morphologiquement construit sont fondamentalement réguliers.

Donc, notre analyse concernant la pratique de la langue française dans notre corpus journalistique a apportée des réponses sur quelques questions que nous qualifions de fondamentales telles que :

- Par quels critères définitoires peut-on dire d'une unité significative qu'elle est néologique ?
- Quelles sont les causes de l'apparition des innovations lexicales dans le corpus journalistique ? Quels sont surtout les différents facteurs qui favorisent leur émergence ?
- Quelles sont les procédés linguistiques mis en œuvre pour en faire ou former une unité nouvelle ? Quel est surtout le rôle des différents domaines linguistiques (la morphologie, la syntaxe, la lexicologie, la sémantique, etc.) dans l'étude et l'analyse des unités nouvelles ?
- Y a-t-il un domaine plus néologène que d'autres ?
- pourquoi emprunt-t-on à telle langue plutôt qu'à une autre ? A quels processus et critères d'intégration doivent-ils répondre ces emprunts pour se faire intégrer par la langue d'accueil ? Cette opération se limite-t-elle au seul domaine lexical ?

Les objectifs de notre analyse ainsi posés, les principales conclusions sur la formation de mots nouveaux peuvent être condensées de la manière suivante :

Sur le plan théorique, l'étude des innovations lexicales nous a confirmé que la création linguistique est à la base de l'évolution des langues, le français en particulier ainsi que son enrichissement lexical à travers les époques par l'influence des langues classiques et l'apport des langues vivantes.

Or pour créer un terme, il n'existe pas de recette préétablie. Elargir le sens d'un mot existant, forger le mot de toutes pièces sur des racines grecques ou latines, traduire ou transposer un terme étranger, faire de deux mots composés un nouveau terme, réarranger ou développer un sigle...

Concernant l'étude du processus de la formation des mots nouveaux, notre analyse nous a permis d'établir que leur adaptation et leur fonctionnement doit se tenir, en premier lieu, au fait que la langue dispose des éléments et des règles permettant d'augmenter son stock lexical, en l'occurrence la syntaxe (les éléments préfixaux et suffixaux) ou la catégorie grammaticale (les différents types de la transcatégorisation) .

De ce fait, nous pouvons dire que toute création ne peut se faire qu'à partir d'un modèle déjà existant dans la langue. Ceci explique que la langue porte en elle des modèles déjà existants et qui tendent à engendrer de nouveaux mots.

Du point de vue théorique, nous avons également prouvé que le lexique évolue en fonction de la structure de la langue et la créativité linguistique pose aussi, dans ce contexte, le rapport étroit entre les formes déjà existantes et les formes nouvellement créées. Cela veut dire que le problème des règles se trouve nécessairement relié à celui des normes, les premiers relevant de la langue, les secondes de l'usage de la langue.

C'est dans la troisième partie consacrée à l'étude linguistique des innovations lexicales que nous avons entrepris l'analyse des mots nouveaux.

Mais avant de traiter les lexies néologiques d'un point de vue syntaxique, sémantique, morphologique (les procédés lexicogéniques) ainsi que leur fonctionnement dans les textes journalistiques, nous nous sommes intéressées dans la colonne -3- de la grille d'analyse établie et cela après le repérage de la lexie (colonne-2-) aux remarques sur l'émetteur des néologismes, autrement dit par le biais de cette étude, nous avons pu démontrer que le foisonnement ainsi que cette tendance à créer des mots nouveaux pourraient s'expliquer par les différentes conditions d'énonciation. Ces dernières dépendent de plusieurs facteurs favorisant ainsi l'apparition des néologismes, nous pouvons citer entre autres les facteurs responsables dans l'abondance des lexies néologiques comme la maîtrise de la langue, etc.

Les innovations lexicales dans leur ensemble sont le produit d'une vision du monde. Certains néologismes dénomment, en effet, de nouveaux concepts et de nouvelles réalités. Le langage de la presse notamment les chroniques journalistiques manifeste le mieux cette

réalité, à la fois par le choix s'y opèrent dans la formation des mots nouveaux et aussi par les marques énonciatives ou typographiques qui les accompagnent (colonne-4-). Ces artifices typographiques se traduisent soit par une mise à distance de l'émetteur pour en dégager toute responsabilité soit pour attirer l'attention des lecteurs quant à la production de ce mot nouveau.

Certaines créations linguistiques sont parfois accompagnées de commentaires ou des informations complémentaires ou même des synonymes. Considérées comme l'un des plus importants critères pour le repérage des lexies néologiques, nous avons constaté que ces remarques métalinguistiques (colonne -5-) ont été utilisées par le chroniqueur pour justifier l'emploi de ces lexies. Ainsi, il est important pour nous de mentionner la proportion de ces commentaires métalinguistiques qui est relativement faible. Ceci explique parfaitement la liberté de l'émission de nouvelles lexies de la part du chroniqueur sans aucune contrainte d'apporter des explications à ses lecteurs.

L'examen de l'ensemble du corpus sur le plan purement syntaxique, nous a permis de déterminer la catégorie grammaticale des lexies dans leur contexte (colonne -6-). En effet, cette étude nous a permis de démontrer que les catégories grammaticales de formation de nouvelles unités significatives sont bien variées mais la comparaison de celles-ci confirme que la nominalisation reste la classe grammaticale la plus surreprésentée et que l'on considère d'ailleurs comme l'un des faits essentiels qui caractérisent le langage de la presse.

Au cours de notre étude, nous nous sommes aussi intéressées à la nature et aux divers aspects de l'unité néologique (colonne-7-). Pour nous, il a été fort de constater et cela conformément à l'étude faite par J-F Sablayrolles que lexies peuvent être simple, construite, complexe, synapsie ou encore une locution ou bien une expression. Par ailleurs, l'examen de notre corpus suivant le type de lexie nous a permis de démontrer que le nombre des lexies construites avec des procédés morphologiques (affixation ex : *aromatiseur*, conversion ex : (les) *eux*, composition ex : *gamin-adulte*,...) réguliers et productifs est plus grand par rapport aux autres types suivi ensuite des lexies complexes non construites exemples : *deux bécile* , *m'digouti* et des lexies simples surreprésentées surtout par l'emploi des emprunts. Nous avons aussi constaté que les syntagmes lexicalisés ou synapsies (*bête de route*) ainsi que les expressions (les détournements ex : *c'est sauce qui peut*, *flagrant du lit* ou encore *nul n'est Pickpocket en son pays*) sont aussi employées par le chroniqueur mais avec une proportion plus au moins faible.

Nous avons examiné dans notre corpus que certaines lexies néologiques sont construites sur des bases qui sont des noms propres (colonne-8-). Mais, ces dernières ne constituent pas le moyen récurrent de la formation des créations nouvelles de notre corpus. L'examen détaillé du corpus nous a, en effet, permis de relever celles qui dénomment des lieux, appelées aussi toponymes et celles désignant des personnes, nommées les anthroponymes. Après avoir examiné l'ensemble de ces néologismes, la conclusion à laquelle nous sommes parvenues laisse apparaître que les toponymes (*cigarette d'Algérie, anti –algérianisme, l'alybie (pour la Libye), la mérique (pour l'Amérique, ...)*) constituent une extension plus au moins remarquable que les anthroponymes (*Kadafien, Sarkozine, Tome crise, H'midanesque...*).

Nul n'ignore que les mots nouveaux naissent pour désigner des nouveaux objets et concepts dont la langue ne dispose pas encore. L'activité sociale avec ses divers domaines constitue pour la créativité langagière la source première de sa dynamique. Ainsi, en prise avec leur environnement contextuel, les néologismes répondent à des besoins de communication. Autrement dit, par le biais de la colonne -09- de la grille d'analyse, nous avons établi le classement des innovations lexicales que nous avons relevées dans notre corpus d'après leurs domaines d'utilisation ou le champ notionnel où la lexie néologique apparaît.

La répartition des créations lexicales par domaines nous a permis de rendre compte de la domination du domaine faits et comportements sociaux (ex : *épidémie de pneumonie, état de buvresse, assauciation* ou encore *rentrée sauciale, ...*).

Le domaine culture, avec toutes ses variétés est de part sa nature très large et l'apport personnel du chroniqueur se trouve plus au moins accru par rapport aux autres domaines. Fait confirmé par le nombre considérable des emprunts. Ainsi des lexies telles que *cultureur, hard-rai, caricaturiser, téléaste, jazz karkabou* ou encore *sketchistes* ont été recensées.

Il est à noter ensuite que le domaine politique vient en troisième position. Or, des créations lexicales attachées à la politique intérieure (ex : *régionaliseur, patriotiser, dinariste, dictarchie, zotorités, bureaucrasie, ...*) sont plus nombreuses que celles qui appartiennent à la politique extérieure (ex : *foot politique, maghrébisation, alter-mondialiste*). Des lexies néologiques ont été également recensées dans le domaine économique (*antipénurie, pôvrice, se dolarisant, dinariste*). En effet, ces innovations lexicales ont été créées suite à la situation économique ainsi que la crise financière qui touche le système économique du monde et en général et l'Algérie en particulier.

Le domaine scientifique et médical vient en dernière position. Cela s'explique par le fait que nous avons affaire à un journal non spécialisé. Il est à remarquer que dans le cas des innovations lexicales à caractère scientifique ou technique, la presse recourt surtout à la vulgarisation. Nous pouvons citer l'exemple suivant : « *La NASA, encore elle, a déjà commencé à étudier le concept d'un recyclage. L'idée consistait à développer une PaCM (pile à combustible microbienne ultra-compacte)...* ». Nous avons aussi recensé la lexie *otitophone* ou encore *mobiliotite*. Selon le chroniqueur, il s'agit d'une otite qu'on peut avoir à cause du téléphone portable.

En ce qui concerne les différentes matrices lexicogéniques qui, sont mises en œuvre pour l'étude des innovations lexicales dans le discours journalistique, sont regroupées dans la colonne -10-. Ainsi, par le biais de ces matrices, nous avons essayé de répartir les créations lexicales selon leur aspect morphologique, sémantique ainsi que leur productivité dans le langage journalistique.

Le traitement du processus néologique formel mais aussi sémantique des lexies a démontré la prédominance de la matrice interne qui, semble être incontournable en matière de création lexicale avec un taux de 82,03% étant donné le nombre important des autres matrices que regroupe seule cette matrice interne.

Comme nous l'avons montré dans notre analyse, la répartition des résultats en fonction des différentes matrices néologiques est inégale. Cette inégalité entre les matrices s'explique par le grand nombre de procédés que regroupe la matrice morphosémantique ainsi que leur productivité.

En effet, la matrice morphosémantique crée des mots entièrement nouveaux sur tous les plans. Selon notre étude, la création par la composition est le procédé le plus représenté sous toutes ses formes. Donc ce sont bien les composés stricto-sensu comme *clandestin-légal*, *couloir VIP*, *pollution audiovisuelle*, *divorce sociologique*, *F-beaucoup portefeuille-connaissance*, *photocopie mentale*, *parking-trottoir*; les composés hybrides tels que *chouaffa électronique*, *harraga-type*, *harraga numériques*, *mendicité new-look*, *peinturelookrie*, *news croustillante* ; pour les mots-valises, nous avons recensé des exemples comme *catatotale*, *buvresse*, *hizbicule*, *diffilicitation pharmafruit*, *boujouterie*, *dictachie*, *pourtisans*, *nouveux* ainsi que les synapsies tels que les *bêtes de route*, *pauvres de Bill Gates*, *planteurs de béton tartuffe de probité*, qui sont les plus utilisés dans la création des unités lexicales. Quant aux composés reliés par l'interfixe-o- reste plus au moins marginaux, notre corpus en compte

seulement quelques lexies : *politicopolitiques*, *syndicalorecruteur*, *naphtodépendance*, *militairopétrolière*, *technico-tactiques*, *tactico-physico-technique*,.....

Nous avons également analysé le cheminement du processus de construction des mots composés. A l'instar de certains linguistes comme C.Gruaz et A. Queffelec, nous avons distingué deux types de catégories : la catégorie patente (déterminé) et la catégorie patente (déterminant).

Les résultats de notre étude enregistrent un nombre considérable des lexies obtenus par le procédé de l'imitation et de la déformation avec les divers aspects (onomatopée, inversion, jeu graphique...), qui vient en deuxième position après la composition. Les procédés de création à savoir la préfixation comme *afric*, *autohaïssaient*, *s'autosortir*, *invrai*, *infaux*, *recoup*, *requestion*, la suffixation tels que *avalation*, *braveur*, *conjugation*, *réfléchisseur*, *reffuseur*, *doigtalisme*, *écrivain*, *raretiste*, *victimisme*, *bidoviliste*, *roupilleur* et la formation parasyntétique comme *désaffichage*, *infilmable*, *resister* semblent être aussi responsables dans la création lexicale mais contrairement à ce qu'on attendait, la dérivation affixale n'est pas le processus le plus productif dans la formation des unités lexicales nouvelles des chroniques journalistique.

Cependant, l'examen de l'ensemble des créations morphologiquement dérivées par suffixation et préfixation a constitué entre autre l'objet essentiel de cette partie. En effet sur le plan purement morphologique, nous avons pu comparer pour ce qui de l'emploi des suffixes et des préfixes ainsi que la valeur sémantique (connotation sémantique).

Dans le cas des suffixes comme dans celui des préfixes, nous avons tenté de traiter des deux aspects principaux du mot : la morphologie et la sémantique en essayant chaque fois de citer des exemples qui illustrent nos propos. Nous pouvons citer l'exemple : *le doigtalisme* c'est un néologisme crée par le chroniqueur. Pour lui c'est un concept qui est né avec le printemps arabe (2010). *C'est grâce à cette méthode de vote (le doigtalisme) que des pays, démocratiquement, ont élu ceux qui les mènent en bateau, aujourd'hui.*

L'analyse détaillée du corpus nous a permis de noter que les suffixes sont plus utilisés que les préfixes. De ce fait, un sous-classement des suffixes selon leur productivité nous a montré l'emploi fréquent de certains suffixes, en l'occurrence *-eur*, *-isme*, *-iste* par rapport à d'autres comme : *-age*, *-ien*, etc. Ceci laisse apparaître que l'extension remarquable des suffixes *-eur*, *-isme*, *-iste* est un élément spécifique du style de la presse écrite.

Le regroupement des mots créés a mis en valeur un phénomène très récurrent en français où l'on note l'adjonction simultanée à un radical un préfixe et un suffixe. Il s'agit de la formation parasynthétique ou dérivés parasynthétiques. Or, l'analyse nous a confirmé que ce processus dérivationnel n'est pas très fréquent quant à la créativité lexicale dans les chroniques journalistiques. Des lexies néologiques comme *démonopoliser*, *infilnable*, *reseiester*, ..., obtenues sur ce modèle, ont été trouvées dans notre corpus.

Tout comme pour la matrice morphosémantique, la néologie syntactico-sémantique est régie par la création des mots nouveaux dans les chroniques journalistiques. Bien que cette matrice est nettement représentée, mais elle n'intervient que modérément dans la création lexicale des chroniques francophones.

A travers les données recueillies de l'analyse du corpus des créations syntactico-sémantique, nous constatons que deux procédés sont à l'origine de la création des lexies : la catégorie de changement de fonction et la catégorie de changement de sens. La première catégorie concernant la création des lexies par conversion. Exemples : *les internationaux*, *le vert*, *la recherche*, *le because*, *les eux*, *les oui* et conversion verticale (exemples : *le tout est clean*, *des connais rien de la vie*, *la jteconnaisparité*,...) s'intéresse au changement de fonction grammaticale. En effet, ce changement d'appartenance catégorielle n'affecte qu'un nombre plus au moins important des créations lexicales.

En ce qui concerne l'analyse des néologismes sémantique qui, s'avère d'ailleurs plus délicate que celle d'autres types de néologismes, s'est limitée seulement à l'étude des procédés de figures de style (notamment de type métaphorique comme *un khiar terroriste*, (pour désigner le concombre espagnole qui a fait plusieurs morts, métonymique comme *le vert* (pour désigner le feu vert, *la blonde* (pour désigner la cigarette légère, *cité édentée* pour désigner des cités sans des espaces verts, *Lénine du Funk* pour désigner Michael Jackson...). En effet, on note que ces créations de sens par le biais des mécanismes de tropes constituent les processus sémantiques néologique le plus productif pour la création des néologismes. Effectivement notre analyse affirme que ce sont bien des figures de style qui sont utilisées pour la création de nouveaux sens.

Une autre type de matrice, appelée matrice morphologique ou processus de réduction morphologiques. Celle-ci permet la création des unités lexicales en visant une rénovation de la langue par un raccourcissement formel. A l'instar de la troncation soit par apocope ou par aphérèse (exemples *gou* pour gouvernement, *mangeaison* pour démangeaison, *démago* pour

démagogie, *Sarko* pour Sarkozy, *clo* pour closed) et de l'abréviation par troncation (exemple : *KMC* pour commerçant) ainsi que troncation par la disparition du « e » qui concerne l'article « le » comme dans les termes recensés : *lméto*, *ltrain*. Des réductions morphologiques telles que des néologismes sigliques comme *A.PBMW** où le chroniqueur a fait l'amalgame du sigle assemblée populaire et l'abréviation du Bayerische Motoren Werke en français manufacture bavaroise de moteurs, *M.A.A* qui, veut dire mensonge assisté par assistant ainsi que des acronymes comme *Fipa* pour Festival international des programmes audio-visuels, *Pap* qui, veut dire programme anti-pénurie, *PAS*, programme anti-soulèvement ont été observés lors de notre analyse des chroniques journalistiques. La création par raccourcissement est le processus le plus représenté puisque le nombre de procédé est plus élevé par rapport à la création par siglaison. Nous avons également constaté que ces nouvelles formes linguistiques, notamment la création siglique en tant que procédé contribue dans la formation des nouveaux mots destinées à dénommer de nouvelles réalités. Parlant de la puce téléphonique, dans son texte, le chroniqueur s'amuse à créer des sigles comme *M.A.P*: mensonge assisté par puce.

Un dernier type de néologie nommé aussi néologie par détournement concerne le changement d'un élément dans une locution figée. Ce type de créations lexicales fondé sur des expressions figées constitue le dernier mode de création lexicale le moins répandu en lexique journalistique puisque un nombre restreint mais non négligeable de détournements a été recensé dans notre corpus. De ce fait, nous pouvons dire sans prendre en compte les résultats obtenus, que la productivité de ce procédé néologique qui atteint des unités lexicales supérieures au mot tient aussi sa place dans le discours journalistique en ayant recours à des détournements du sens par des glissements sémantiques. Par son caractère surtout humoristique, cette créativité lexicale a pour but de gagner la sympathie des lecteurs. En effet, *chacun pour soi et tout pour moi*, *ceux qui font la pluie et la sécheresse*, *maison de l'acculture*, *nul n'est Pickpocket en son pays*, *rien ne sert de courir tout est jouer d'avance*, *au flagrant du lit*, ...sont de bons exemples.

* « Glissé ton enveloppe bleue dans l'urne, AP. BMW, retrempe ton doigt dans l'encre indélébile. A voté ! Le reste n'était plus leur affaire [...] »

Le phénomène de l'emprunt⁸⁴¹ est un facteur essentiel dans l'évolution des langues de par leur contact est représenté dans la grille d'analyse par la matrice externe qui fait introduire dans des énoncés français des lexies existant dans d'autres langues et absentes dans un état immédiatement antérieur de la langue française. (J-F Sablayrolles, Ch. Jacquet-Pfau, 2008 :19-38).

Ainsi, vu la situation de contact de langues dans laquelle se trouve l'Algérie, nous avons constaté que le chroniqueur dans *Tranche de Vie* reproduit, comme tout Algérien, les différents phénomènes linguistiques tels que l'emprunt lexical l'alternance codique et la néologie. Donc, dans le cadre de notre étude nous nous sommes intéressées aux nouveautés qui ne sont pas produites par le système de la langue française mais sont importées d'autres langues.

Bien loin derrière la matrice interne, l'analyse des innovations lexicales de notre corpus nous a permis de relever que l'emprunt, avec toutes ses formes (emprunt hybride, calque,...), demeure un phénomène important et une source très essentielle dans la création lexicale. Mais, on comprend bien ce recours important à l'emprunt, surtout à la langue arabe car plus qu'un effet de style, l'emprunt semble quelquefois correspondre à des besoins de communication. Nous y recourons entre autres au moment où la langue utilisée ne nous suffit pas elle-même à exprimer un objet, une réalité ou d'autres choses. Ainsi, tout un réseau de valeurs culturelles et religieuses est exprimé par le biais de ces emprunts et la réalité socioculturelle algérienne ne peut être exprimée dans la mesure où certaines notions fortes, notamment les mots religieux, et culturels riches en signification ne peuvent avoir des termes équivalents. Donc, les chroniques journalistiques ne semblent pouvoir échapper à l'emprunt en général et aux créations françaises sur des bases étrangères empruntées. Nous pouvons citer des cas de conversion d'emprunts nominaux en verbes: *nifer*, *kaftanera*, *sarirai* ainsi des créations d'adjectifs par suffixation sur base nominale ont été trouvées tels que *H'midanesque*,... Des cas de suffixation, avec le suffixe verbal *-is-* : *se mazloutisent*, *se zaoualisent*, *se dinariser* ou préfixation : *minizriba*, *superalgériens*, *pro-msèmmène*, *pro-zerda*, *cybercoukesse*, ou encore des hybrides : *mendicité new-look*, *parking-trottoir*,...

⁸⁴¹ Dans leur article intitulé « Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements », in, *Neologica* n°2, décembre 2008, Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles visent à illustrer la complexité du concept d'emprunt. JFS s'intéresse au processus et examine les difficultés concrètes auxquelles on se heurte dans l'analyse des néologismes relevés et dans l'identification de leur matrice lexicale.

Le recours aux autres langues n'est pas en reste. Pour l'auteur, les langues sont vivantes et se mêlent mutuellement. En effet, la prépondérance de la langue anglaise une langue mondiale universelle peut naturellement s'expliquer par la suprématie et le prestige dont bénéficie cette langue (l'universalité de la musique, du cinéma et des chansons anglo-saxons). Ce recours en aux autres langues ne pourrait-il pas s'expliquer par le fait que l'auteur veut effacer les différences entre les locuteurs natifs et les étranger ?

Remarquons enfin de notre analyse que parmi tant de procédés de la formation des lexies néologiques relevées, s'ajoute un autre mécanisme qui, est le processus de l'analogie. En effet, l'étude des problèmes de la dérivation et de la composition nous a amenée à relever que l'analogie est l'un des facteurs créatifs. Nous avons remarqué que la création de certaines lexies néologiques est commandée par un processus analogique. Ainsi, le recours à un modèle déjà existant (par dérivation ou composition) est confirmé dans notre corpus. Parmi tant d'exemples relevés, nous citons le cas de :

- Nimportequoitisme construit par analogie avec marxisme
- Machitude construit par analogie avec gratitude.
- Quantativiste construit par analogie avec alchimiste.
- Invrai construit par analogie avec inégal.
- Alunir⁸⁴² construit par analogie avec atterrir
- Visagement construit par analogie avec gentiment

La colonne -11- regroupe toutes les lexies sujettes à une double appartenance. En d'autres termes, dans cette case nous rassemblons toutes lexies en indiquant les procédés de la formation de la lexie néologique car toute lexie est susceptible d'appartenir à plusieurs catégories. Exemple : *castinguent* : c'est certainement une transcatégorisation (n > v), mais aussi un hybride car la néologie, dans ce cas, consiste à ajouter une marque flexionnelle de la

⁸⁴² En 1969, lorsque l'Homme est arrivé sur la Lune pour la première fois, les médias ont inventé *alunir* par analogie avec *atterrir*. Ce verbe n'est toujours pas admis par l'*Académie française* qui recommande l'emploi d'*atterrir sur la Lune*.

langue française à une base de l'anglais. Ainsi l'exemple *vote doigtal* analogique à l'expression *vote digital* (vs vote électronique ou vote informatique) est classé dans les détournements d'expression alors qu'il peut être classé comme un composé stricto sensu.

Les chroniques journalistiques paraissent par bien des aspects le plus novateur et le plus riche en innovations lexicales hybrides colonne -12-. En effet, nous avons constaté que l'écriture hybride intervient souvent dans la création lexicale journalistique. Les exemples sont plus au moins nombreux mais nous contentons de citer quelques uns : *Hadj conteneur*, *Al-Qaïda pharmaceutique*, *grand padré*,...

Nous avons donc recensé cinq cas de formations hybrides. Ces hybrides dont la structure comporte des éléments français mais aussi des éléments appartenant aux langues étrangères telles que l'arabe et l'anglais.

Toutefois, nous notons également que pour ce type de création, certains procédés sont plus récurrents que d'autres et reconnus comme caractéristiques des chroniques de la presse. Il s'agit, en effet, de la dérivation que nous estimons le procédé le plus productif pour l'innovation hybride. A titre d'exemple, nous citons le mot *nifer* pour le quel le chroniqueur a ajouté une marque flexionnelle de la langue française. De ce fait, nous pouvons dire que les néologismes hybrides sont un témoignage d'une situation langagière, c'est celle de l'algérianisme, autrement dit l'algérianisation de la langue française qui, connaît actuellement une grande tendance dans le langage quotidien surtout des jeunes algériens. D'autres types de créations hybrides. Il s'agit du procédé de la composition qui rentre dans la formation hybride. En effet, des exemples tels que : *harraga-type*, *Guelil améloiré* ont été recensés.

L'adaptation du mot au contexte syntaxique au quel il se trouve, autrement dit la transcatégorisation (colonne -13- de la grille d'analyse), constitue un élément essentiel dans la création néologique car cette dernière va au-delà du lexique et atteint également la syntaxe. L'étude de la créativité lexicale nous a également permis de voir que les cas de transcatégorisation sont plus au moins nombreux. Ainsi, nous avons constaté que des passages de la catégorie « nom » à la catégorie « verbe » telles que *frimousse* (nom) > *frimousser* (verbe) ou encore *festival* (nom) > *festivalent* (verbe), *caricaturiser* (verbe), *patriotiser* (verbe) est le cas de transformation de la catégorie grammaticale le plus représenté dans notre corpus.

Enfin, cette étude qui s'est intéressée à l'innovation lexicale et les procédés de créations de mots dans les chroniques journalistiques ne prétend pas l'exhaustivité. Bien certainement, tous les résultats ainsi que les remarques ne sont valables que pour notre corpus d'étude. En revanche, il serait intéressant de procéder à une autre étude dans le futur et de poursuivre l'évolution des créations dans toute la presse écrite francophone en Algérie et d'envisager dans une prochaine recherche une étude sociolinguistique pour faire émerger les représentations face à ces créations lexicales qui se manifestent différemment ou non chez les lecteurs de ces chroniques journalistiques. Cette approche sociolinguistique, par le biais d'une enquête*, permettrait au chercheur de déceler les représentations linguistiques et par conséquent les attitudes* que pourraient avoir ces lecteurs vis-à-vis de la langue de la presse où foisonnent d'une manière considérable les créations lexicales mais dans le but aussi de connaître ou de mesurer le rapport qu'ils entretiennent avec cette langue ainsi que les opinions qui s'y rapportent.

* Une enquête que nous avons déjà menée en 2010. Nous avons, en effet, établi un questionnaire que nous avons soumis aux lecteurs de la chronique Tranche de vie, nous avons aussi utilisé la procédure de l'entretien mais cette fois-ci avec le chroniqueur et cela dans le but de recueillir des données discursives analysables. Mais, faute de temps, nous n'avons pas pu analyser les données de cette enquête.

* J-F Sablayrolles affirme dans son article intitulé « La néologie en Français Contemporain » (2003) que l'étude des néologismes est intéressante en elle-même mais ce qui est le plus important ce sont les représentations et les attitudes face à ces créations lexicales

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A/a : arabe/anglais

A/f: arabe/français

A : Antroponyme

Adj : Adjectif

Adv : Adverbe

C : Chroniqueur

CLG : Cours de Linguistique Générale

Conj : Conjonction

Ctr : Construite (lexie)

Cpl : Complexe (lexie)

CTN : Centre de terminologie et de néologie

Exp : Expression

f/a : français/arabe

fam : familier

Gér : Gérondif

GN : Groupe nominal

GV : Groupe verbal

Gr : Caractères gras

GR : le grand Robert (dictionnaire)

GRIL : Groupe d'Etude de l'Innovation Lexicale

INALF : Institut National de la Langue Française

It : Caractères en italique

Litt : littéraire

M : Marque

MC : Morphologie Constructionnelle

MLC : Morphologie lexicématique classique

MMC : Morphologie morphématique combinatoire

MS : Structure morphologique

N : Nom

NC : Nom commun

NP : Nom propre

Obneo : .Observatoire barcelonais de la néologie

P : Phrase

Péj : péjoratif

PF : Procédé de formation

Pop : populaire

PP : Participe passé

Pper : Pronom personnel

Ppré : Participe présent

Préf : Préfixe

Prép : Préposition

RCL : Règles de Construction de Lexèmes

RCM : Règles de construction des mots

Sim : Simple

Suff : Suffixe

Syn : Synapsie

syn : syntagme

Synon : synonyme

T : Toponyme

TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé

Tr : Titre

TV : Tranche de vie

V : verbe ; Vc : Verbe conjugué

LISTES DES FIGURES

	Page
Fig.1 : Facteurs favorisant les néologismes	99
Fig.2 : Schéma démontrant les différentes fonctions des néologismes.....	106
Fig.3 : Illustration d'une Tranche de vie.....	154
Fig.4 : Distribution des neologisms selon la catégorie grammaticale.....	183
Fig.5 : Distribution des divers types de lexies.....	191
Fig.6 : Répartition des neologisms formés sur des noms propres.....	194
Fig.7 : Distribution des innovations sémantiques.....	195
Fig.8 : Répartition des procédés de formation des lexies	205
Fig.9 : Répartition des types de néologie.....	207
Fig.10 : Matrice morphosémantique.....	209
Fig.11 : Procédés de creation morphosémantique.....	211
Fig.12 : Suffixation.....	212
Fig.13 : Préfixation.....	213
Fig.14 : Suffixation.....	234
Fig.15 : Composés strictosensu.....	252
Fig.16 : Composition savante hybride.....	276
Fig.17 : Répartition des composes synaptiques.....	279
Fig.18 : Imitation et deformation.....	285
Fig.19 : Matrice syntactico-sémantique.....	313
Fig.20 : Répartition des types de conversion.....	315
Fig.21 : Répartition des creations de changement de sens.....	322
Fig.22 : Matrice morphologique.....	332
Fig.23 : Répartition des procédés par troncation.....	334
Fig.24 : Répartition des procédés par siglaison.....	339
Fig.25 : Répartition des procédés des lexies néologiques.....	349

Fig.26: Les différentes sources linguistiques d'emprunts.....	354
Fig.27: Répartition des emprunts par domaine.....	368
Fig.28 : Répartition des lexies hybrides.....	394

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau n°1 : Récapitulatif de l'évolution des sens de néologie et néologisme.....	37
Tableau n°2 : Récapitulatif des matrices lexicogéniques.....	88
Tableau n°3 : La grille d'analyse proposée.....	177
Tableau n°4 : Récapitulatif des procédés de création morphosémantique.....	210
Tableau n°5 : La grille d'analyse des lexies préfixées.....	218
Tableau n°6 : Récapitulatif des suffixes (-eur, -iste, -isme) selon leur fonction.....	221
Tableau n°7 : Récapitulatif des suffixes (-erie,-esque,-itude) selon leur fonction.....	221
Tableau n°8 : Récapitulatif des suffixes (-ation,-age) selon leur fonction.....	222
Tableau n°9 : La grille d'analyse des lexies suffixées.....	235
Tableau n°10 : Lexies néologiques par analogie (suffixe : -age,-aste, -erie,...).....	242
Tableau n°11 : Lexie néologique par analogie (préfixe : a-, dé-, co-,...).....	242
Tableau n°12 : La grille d'analyse des lexies parasynthétiques.....	244
Tableau n°13 : La grille d'analyse des composés stricto sensu.....	253
Tableau n°14 : Récapitulatif des composés hybrides.....	263
Tableau n°15 : La grille d'analyse des composés hybrides.....	264
Tableau n°16 : Récapitulatif des mots-valises.....	269
Tableau n°17 : La grille d'analyse des mots-valises.....	270
Tableau n°18 : La grille d'analyse des compositions savantes.....	275
Tableau n°19 : La grille d'analyse des composés savants hybrides.....	277
Tableau n°20 : La grille d'analyse des lexies synnaptiques.....	280
Tableau n°21 : La grille d'analyse des lexies issues du procédé de la fausse coupe.....	286
Tableau n°22 : La grille d'analyse des étirements graphiques.....	291
Tableau n°23 : La grille d'analyse des logogrammes et des rébus à transfert.....	293
Tableau n°24 : La grille d'analyse des syllabogrammes.....	295
Tableau n°25 : La grille d'analyse des créations par manipulation	297

Tableau n°26 : La grille d'analyse des créations onomatopéiques.....	299
Tableau n°27 : La Grille d'analyse des lexies créées par le procédé de l'inversion.....	301
Tableau n°28 : Tableau récapitulatif de la matrice syntactico-sémantique.....	312
Tableau n°29 : La grille d'analyse des lexies créées par le procédé de conversion.....	319
Tableau n°30 : La grille d'analyse des lexies créées par la conversion verticale.....	320
Tableau n°31 : La grille d'analyse des créations sémantiques.....	329
Tableau n°32 : La grille d'analyse des lexies créées par le procédé de troncation.....	334
Tableau n°33 : La grille d'analyse des lexies contractées.....	337
Tableau n°34 : La grille d'analyse des lexies sigliques.....	339
Tableau n°35 : La grille d'analyse des lexies créées par acronyme.....	341
Tableau n°36 : Récapitulatif des créations par détournement.....	345
Tableau n°37 : La grille d'analyse des détournements.....	349
Tableau n°38 : Des créations françaises sur des bases étrangères empruntées.....	370
Tableau n°39 : La grille d'analyse des différents emprunts.....	378
Tableau n°40 : Récapitulatif des néologismes hybrides.....	393
Tableau n°41 : Lagrille d'analyse des lexies françaises influencées par la langue arabe...	394
Tableau n°42 : La grille d'analyse des lexies arabes influencées par la langue française...	396

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages et revues :

- Abric J-C., (1999), *Psychologie de la communication : théories et méthodes*, Edition Armand Colin, Paris, p.19.
- Achard P., (1993), *La sociologie du langage*, Que sais-je, PUF, Paris, p.93.
- Affeich A., (2010), « Peut-on parler d'une néologie siglique en langue arabe ? Réflexions et observations à travers les domaines techno-scientifiques : le cas du domaine d'Internet. », in, *Neologica* n°4, Revue internationale de néologie, Editions classiques Garnier, pp.137-162.
- Alaoui K., (2003), « Petite histoire de la néologie : approche conception et idéologie (XVIe – XIXe siècle), In, *L'innovation lexicale*, Honoré Champion, Paris, pp.149-179.
- Alaoui K., (2006), « La manipulation du langage chez les humoristes français et francophones : regards et usages ludiques sur la langue ». In, *Convergences francophones*. Textes réunis et présentés par C Chaulet Achour, Université de Cergy-Pontoise, pp.140-143.
- Alaoui K, (2008), « La néologie chez Larousse. Traitement et analyse d'un corpus de néologismes. », In *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Honoré Champion, Paris, p.62.
- Amiot D., (2008), « La catégorie de la base dans la préfixation en dé », In *La raison morphologique*. Hommage à D Corbin, Sous la direction de B Fradin, CNRS & Université Paris Denis-Diderot.
- Bastuji J., (1974), « Aspects de la néologie sémantique », In *Langages*, 8^{ème} année, n°36.
- Bastuji J., (1979), « Notes sur la créativité lexicale », dans Adda, et alii, *Néologie et Lexicologie*, Paris, Larousse, pp 12-20.
- Baylon Chr., (1991), *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Nathan, p.54
- Beudot A., (1973), *Vers une pédagogie de la créativité*, Paris, ESF, p.41
- Benmayouf C-Y., (2008), *Renouvellement Social, Renouvellement Langagier dans l'Algérie d'aujourd'hui*, L'Harmattan, pp.12-33-34.

- Beniamino M., (2003), « L'innovation lexicale et ses paradoxes dans les zones créolophones », In, *L'innovation lexicale*, sous la direction de J-F Sablayrolles, Honoré Champion, Paris, p.379.
- Benrabah M., (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Editions Seguiet, p.177.
- Benveniste E., (1974), *Problèmes De Linguistique Générale*, Tome 2, Paris.
- Benzelikha A, (2005), *Presse Algérienne, Editoriaux Et Démocratie*, Oran, Dar El Gharb, 202 Pages.
- Benzakour F., (2001), « Le Français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical », In, *Par monts et par vaux: itinéraires linguistiques et grammaticaux : mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin RIEGEL pour son soixantième anniversaire par ses collègues et amis*, Editions, Peeters. Louvain-Paris, 455 pages.
- Benzakour F., (1995), « Le français au Maroc. Processus néologiques et problèmes d'intégration », In *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence : Pub. Université de Provence, pp. 61-76.
- Bernard S-J., (1990), « Quelques aspects des emprunts lexicaux du japonais moderne », In *Phonétique, phonostylistique, linguistique et littérature*, Hommage à Léon P, éd. Mélodie, p.12.
- Berthelot-guiet K., (2003), « Quand dire c'est faire ... La différence : pouvoir de la langue dans l'hyperconcurrence internationale », In, Colloque "Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation », Atelier C : Enjeux socioculturels. La publicité en quête de sens (J.-J. Boutaud/C.Loneux), Bucarest, p.07.
- Blanchet A., (1982), « Epistémologie critique de l'entretien d'enquête de style non directif, ses éventuelles distorsions dans le champ des sciences humaines », *Bulletin de psychologie*, 358, P.187-195.
- Boudieu P., (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Edition Fayard, Paris, 423 pages
- Bouton CH P, (1979), *La signification : contribution à une linguistique de la parole*, K linckseick, Paris, pp.202-203.
- Bouzid B., (2010), « Néologicité et temporalité dans le processus néologique », In *Synergie Algérie* n°9, pp.27-36.
- Boyer H., (2001), *Introduction A La Sociolinguistique*, Paris, Dunod, pp.97-101.

- Burger M., (2008), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*. Les Editions Nota Bene, p.13.
- Byram M., (1992), « culture et éducation en langue étrangère », ED Hatier/ Didier, p. 65
- Cabré M-T et al., (2003), « L'observatoire de néologie : conception, méthodologie, résultats et nouveaux travaux », In, *L'innovation lexicale*, J-F Sablayrolles (dir), champion : Paris, p. 125-146.
- Calvet L-J., (1993), *La sociolinguistique*, P.U.F., Que sais-je ?, p.07.
- Calvet L-J, (2000), «La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », Dans *marges linguistiques n° 3*, pp. 46-53.
- Candel D., (2003). « Quelle néologie pour un grand dictionnaire de langue ? », In *L'Innovation lexicale*, J-F Sablayrolles (dir.), Champion : Paris, p. 225-246.
- Charaudeau P., (1995), « Une analyse sémiolinguistique du discours », In *Langages*, 29^e année, n° 117, p.109.
- Chomsky N., (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*, Ed. Du Seuil, Paris, P.194.
- Corbeil J-C, (1974), « Analyse des fonctions constructives d'un réseau de néologie, l'aménagement de la néologie », actes du colloque international de terminologie, office de la langue française, Québec, mai 1975.
- Corbin D., (1987), *Morphologie Dérivationnelle Et Structuration Du Lexique*, Tübingen, pp26-55.
- Cougnon L.A et R Beaufort R., (2011), « Néologie et sms », In, *Néologica n° 5*, Revue internationale de néologie, Editions classiques Garnier, pp.189-207.
- Cusin-Berche F., (2003), *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle, p.60.
- Daoud K., (2002), *Raina Raïkoum (chroniques)*, édition Dar el Gharb, Oran, Avant propos, 126 pages.
- De Broucker J., (1995), *pratique de l'information et écriture journalistique*, CFPJ, Paris, 236 pages.
- Depcker L., (2005), « Quels principes dégager pour traiter la néologie ? », In *Les néologies contemporains, Le savoir des mots*, Actes du colloque tenu le 15 octobre 2004 à Paris, p14.

- Derradji Y., (1995), « Emploi De La Suffixation –iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie », In *Le Français Au Maghreb*, pp.15-24.
- Derradji Y., (1999), « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13, pp. 131-141.
- Deroy L., (1971), « Néologie et néologismes : essai de typologie générale », In *La banque des mots*. Revue semestrielle de terminologie française publiée par le Conseil international de la Langue française, pp.05-12.
- Deroy L., (1980), *L'emprunt linguistique*, Société d'Édition « Les belles Lettres », Paris, p.261. (1^{er} édition 1956).
- Diki Kidiri M et al, (1981), *Guide de la néologie*, Paris : CILF, pp.48-56.
- Dubois M J., (1969), « Grammaire distributionnelle », In *Langue française*, n° 1, pp.41-48.
- Dumont P & B. Maurer B., (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone: gestion d'un héritage, devenir d'une science*, Vanves, EDICEF – AUPELF, p.96.
- Elimam A, (2002), *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Edition Dar El Gharbe, p.85
- Fitouri C., (1983), *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Ed. Delachaux et Niestlé, p.22.
- Fradin B., (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Presses Universitaires de France, p.140.
- Forgue G-J, (1992), *Les mots américains*, Que sais-je, PUF, p.114.
- Gardin B., (1974), « La néologie, aspects sociologiques », In *Langages*, 8e année, n°36, pp.67-73.
- Gaudin F., Guspín L., (2000), *Initiation A La Lexicologie Française, De La Néologie Aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot, 355 pages.
- Grevisse M., (1988), *Le bon usage*. Louvane-la-Neuve, Belgique, p. 200.
- Grevisse B., (2008), *Écriture journalistique. Stratégies rédactionnelles, multimédia, et journalisme narratif*, Edition De Boeck université, Paris, pp.68-70.
- Goosse A., (1971), « De l'accueil au refus », *La banque des mots* n° 1, p.42
- Gross G., (1996), *Les Expressions Figées En Français : Noms Composés Et Autres Locutions*, Ophrys, 157 pages.

- Gruaz C., (1988), *La dérivation suffixale en français contemporain*, Publications de l'Université de Rouen, N°114, publié avec le concours de l'université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, pp 47-91.
- Grunig B-N et R., (1985), *La fuite du sens. La construction du sens dans l'interlocution, Langues et apprentissage des langues*, Hatier- Crédif, 255 pages.
- Grunig B-N, (2003), « Dynamique et lexique », In *L'innovation lexicale*, Honoré Champion Éditeur, Paris, p.14.
- Guilbert L., (1971), « Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire », *Grand Larousse De La Langue Française*, Paris, Larousse.
- Guilbert L., (1973), « Théorie du néologisme », In *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 25.
- Guilbert L., (1974), « Grammaire générative et néologie lexicale », In, *Langages*, 8^{ème} année, n° 36, pp.34-44.
- Guilbert L., (1975), *La Créativité Lexicale*, Larousse, p.127.
- Guirau P., (1996), A propos de « Structures étymologiques du lexique français », In, *Langue française*. N°4, 1969. pp. 120-123.
- Hagège C. (1987), *Le français et les siècles*, Editions Odile Jacob, P.81.
- Hagège C., (2010), « une langue créative et universelle », In, *Le point.fr*.
- Hamers J.F., (1997), « Calque », In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Ouvrage coordonné par M-L Moreau, P Mardaga, éditeur, p.64.
- Hamers J. F., (1997), « Emprunt », In *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Ouvrage coordonné par M-L Moreau, P Mardaga, éditeur, p.138.
- Hjelmslev L-T., (1971), *Le langage*, Ed de Minuit, p.64.
- Houdebine A-M., (1996), « Dynamique et imaginaire des mots et des usages », Journée de l'école doctorale de l'Université Paris V-RENNES DECARTES/ Actes coordonnées par P. Parlebas. Edition, langage et société. Approches plurielles-Paris Montréal : L'Harmattan, p.96.
- Humbley J., (2000), « Evolution du lexique », In *Histoire de la langue française de 1945-2000*, Paris : CNRS, pp 71-106.

- Humbley J, (2003), « La néologie en terminologie », In, *L'innovation lexicale*, sous la direction de J-F Sablayrolles Honoré Champion, Paris, pp.260-278.
- Humbley J., (2008), « Les dictionnaires de néologismes : leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne. », In, *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Honoré Champion, Paris, p.39.
- Isaac F., (2011), « Cybernéologisme : quelques outils informatiques pour l'identification et le traitement des néologismes sur le web ».In, *Langages*, 3 n° 183, p. 89-104
- Jacquet-Pfau Ch., (2003), « Du statut de l'emprunt en traitement automatique des langues », In *L'innovation lexicale*, Honoré Champion, Paris, p.81.
- Jaffe A., (2005), « Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire : perspectives corses sur le purisme linguistique », In, *Langages et Société*, p.85.
- Kadi L., (1995), « Les Dérivés En -iste et -age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ? », In *Le Français dans le Maghreb*, pp13-22.
- Kadi L., (2009), « un lieu de rencontre des langues et des cultures : les publicités de la téléphonie mobile. »In *Synergie Algérie* n° 7, pp289-293.
- Kaufman J-C., (1996), *L'entretien compréhensif*, Edition Nathan (« Université »), Paris, 1996, P.16.
- Kébé B., (2010), « Quand la radio néologise au Sénégal : innovation et créativité lexicales dans le discours des journalistes en Wolof », In, *Neologica. Revue internationale de néologie*, n0 4, Editions classiques Garnier, Paris, p.43.
- Kerbra-Orecchioni C., (1980), « L'énonciation de la subjectivité dans le langage », In, *Mots*, Année 1981, Volume 3, Numéro 1. Article Paris, Armand Colin. Année 1981.
- Kortas J., (2009), « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », In *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 54, n° 3, 2009, p. 533-550.
- Kreig- Planque A., (2008), « La notion d' «observable en discours ». Jusqu'où aller avec les sciences du langage dans l'étude des pratiques d'écriture journalistique ? », In, *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, sous la direction de M Burger, Editions Nota bene, p.63.
- Labov W., (1976), *Sociolinguistique*, Les Editions de Minuit, Paris, p.184.
- Makri J., (2010), « Panorama général de la néologie espagnole actuelle : distribution des procédés de la création lexicale dans le cadre du renouvellement de la langue », In,

- Neologica* n°4, Revue internationale de la néologie, Editions classiques Garnier, sous la direction de J-F Sablayrolles et J Humbley, pp.5-200.
- Malmberg B., (1979), *Le langage signe de l'humain*, Picard, collection Empreinte, Paris, pp.192-193.
 - Marcellesi Chr., (1974), « Néologie et fonctions du langage », In *Langages* n°36, pp.95-102.
 - Martinet A., (1980), *Elément de linguistique générale*, A. Colin, Paris, Nouvelle édition remaniée et mise à jour, Paris, p.173-176. (1^{er} édition 1960).
 - Martinet A., (1990), La linguistique, vol. 26, Fasc., p. 13-23, In, « la synchronie dynamique », Pour une linguistique des langues, Sous la direction de H Walter et C Feuillard, Presses Universitaires de France, Paris, p.27.
 - Mejri S., (2011), « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi », In *Langages* n° 183, p.26.
 - Mejri S., et Sablayrolles J-F., (2011), « Présentation : Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC.», In, *Langages*, n° 183, pp. 3-9.
 - Mejri S., (2011) « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi. », In *Langages*, n° 183, pp. 25-37.
 - Mérimou C., (2003), « Innovation lexicale et interférences de langues : le cas du français québécois », In *L'innovation lexicale*, sous la direction de J-F Sablayrolles, Honoré Champion, Paris, p.396.
 - Merzouk S., (2010), « La créativité lexicale néologique à base des suffixes –iste et –eur dans la presse écrite en Algérie », In *Synergie Algérien* °11, pp.49-58.
 - Michot N., (2007), «*Les usages lexicaux des jeunes sur les supports modernes de communication*», In 26th conference on Lexis and Grammar, Bonifacio, pp 01-08.
 - Mitterand H., (1963), *Les mots français*, PUF, p.99.
 - Mitterand H., (1996), *Les mots français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 270, (1^{re} éd., 1963, 9^e éd. Corr), 389 pages.
 - Moreau M-L., (1997), *Sociolinguistique. Concept de base*, Mardaga, p.32.
 - Mouriquand J., (1997) *l'écriture journalistique*, PUF, Paris, p.97.
 - Morsley D., (1988), *Le français dans la réalité algérienne*. Thèse de Doctorat d'état, Université Descartes Sorbonne, Paris, pp.06-46.

- Morsley D., (1995), « El-Watan, El-Moudjahid, Algérie-Actualités, El-Djeich, Liberté, Le Matin ... La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe », In, *Plurilinguismes*, 9-10, pp. 35-53.
- Mortureux M.-F., (1997), *La Lexicologie Entre Langue Et Discours*, SEDES, 292 pages.
- Mortureux M-F, (2001), *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, 191 pages.
- Mortureux M-F, (2011), « La Néologie Lexicale : De L'impasse à L'ouverture », In *Langages* n° 183, p.14.
- Mounin G., (1990), « Quelques observations sur le lexique français d'aujourd'hui », *Europe*, 68 : 738, p.10.
- Niklas-Salminen. A, (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin/Masson, pp 89-165.
- Paillard M., (200), *Lexicologie contrastive français-anglais*, Ophrys, pp.12-13.
- Paveau M-A et Sarfati G-E., (2003), *Les granges théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la linguistique*. Armand Colin, pp.26-27.
- Picoche J., (1977), *Précis de lexicologie française. L'étude de l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, pp.124-125.
- Pierre Jalenques M., (2002), « Etude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle, In *Langue française*. N°133, pp. 74-90
- Poplack S., (1988), « compétences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », In *Langage et Société* 43, pp.23-48.
- Pruvost. J, (2000), *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, PUF, 117 pages.
- Pruvost. J, Sablayrolles J-F (2003), *Les néologismes*, n° 3674, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 128 pages.

- Quemada B., (2006), *Problématiques de la néologie* (Che fine fanno i neologismi ? A cento anni dalla pubblicazione del dizionario moderno di Alfredo Panzini), Leo S. Olschki Editore.
- Queffelec A., Derradji Y., Debov V., Smaali D., Cherrad- Bencheffra Y., (2002), *Le Français En Algérie : Lexique Et Dynamique Des Langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, 595 pages.
- Rastier F., et Valette M., (2009), « De la polysémie à la néosémie », In *Revue Texto*, Vol.XIV, n°1
- Reinnert M., (1993), « Les « mondes lexicaux » et leur « logique » à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », In, *Langage et société*, n°66, 1993. pp. 5-39.
- Rey A., (1970), *La Lexicologie*. Klincksieck. Paris, p. 292.
- Rey A., (1976), « Néologisme, Un Pseudo Concept ? », *Cahiers de Lexicologie* n° 28, pp.03-17.
- Rey A., (1988), « Dictionnaire et néologie », In *Terminologie et technologies nouvelles*. Actes du colloque tenu à Paris, 9-11 décembre, Québec-Paris, Office de la langue française-Commissariat général de la langue française, p.282.
- Sablayrolles J-F., (1993), « La Double Motivation De Certains Néologismes », in *Faits de langues* n° 1, pp.223-226.
- Sablayrolles J-F, (1996-2), « Néologisme Et Nouveauté(s) », in, *Cahiers de lexicologie* n° 69, pp.05-42.
- Sablayrolles J-F, (1996-1997), «Néologismes : une typologie des typologies», In *Problèmes De Classement Des Unités Lexicales*, *Cahiers de C.I.E.L.*, U.F.R., E.I.L.A., Paris-7, pp.11-48.
- Sablayrolles J-F, (2000-2), « Lexique Et Processus », *Cahier de Lexicologie* n°77, pp.05-26.
- Sablayrolles J-F, (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, 589 pages.

- Sablayrolles J-F, (2003), *L'Innovation Lexicale*, actes du colloque organisé en février 2001 à Limoges. Honoré Champion, Paris, 476 pages.
- Sablayrolles J-F (2002-6), « Fondements Théoriques Et Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes », *Revue Française De Linguistique Appliquée*, vol. 7-1.
- Sablayrolles J-F (2006), « *La néologie aujourd'hui* », In, *À la recherche du mot : (De la langue au discours*, sous la direction de Claude Gruaz, Lambert-Lucas, Limoges, p.141-157.
- Sablayrolles J-F (2008), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Honoré Champion, Paris, p.13.
- Sablayrolles J-F, (2010), *Neologica*, n° 4, Revue internationale de néologie, Editions classiques Garnier, p.9.
- Sablayrolles J-F, (2011), « Quelle unité pertinente pour la néologie ? », in LTTT 9èmes Journées scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction organisées par le Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique LTTT Paris 13 texte, p.09.
- Sablayrolles J-F (2011), « Contact et nouveauté lexicale ».
- Sablayrolles J-F (2012), « Le sentiment néologique : une compétence qui s'acquiert et s'affine », colloque de São Paulo des 18 et 19 novembre 2010.
- Sablayrolles J-F., (2011), « A propos du sentiment néologique », In *Langages* n° 36,
- Sablayrolles J-F., (2011), « De la « néologie syntaxique » à la néologie combinatoire. », In *Langages*, n° 183, p. 39-50.
- Sader Feghali L., (2005), « La presse vue à travers Néoscope : Quand les contextes médiatiques sont mis au service de la néologie », In *Mots, Termes et Contextes*, Actes des septièmes Journées scientifiques du réseau de chercheurs, Lexicologie Terminologie Traduction, Bruxelles, Belgique-8, 9 et 10 septembre, p.533.
- Saussure (de) F., (1990), *Cours de linguistique générale*, ENAG/ EDITIONS, (1^{er} édition 1916).
- Seca J-M., (2001), *les représentations sociales*, Paris, Cursus, Armand Colin, 192 pages.

- Sommant M., (2003), « Innovation lexicale : sources des néologismes, normalisation dans les nomenclatures des Dictionnaires de langue française », In *L'innovation lexicale*, J-F Sablayrolles (dir), Champion, Paris, p.247-260.
- Storz C, (2010), « L'innovation lexicale française : l'adaptation des emprunts du champ sémantique de blog », In *Neologica*, n°4, Revue internationale de néologie, Editions classiques Garnier, pp.63-99.
- Tardy M., (1974), « Néologie et fonctions du langage », In, *Langages*, 8e année, n°36, pp. 95-102
- Titter J-L., (1999), *Histoire de la langue française*, Paris, Ellipses, p.71.
- Vaguer C., (2009), « Nous nageons dans la confusion. La lutte des classes. V mouvement ou V psychologique », In, *Représentations du sens linguistique III*. Actes du colloque international de Bruxelles (2005), Editions De Boeck, p.397.
- Voirol M., (1995), *Guide De La Rédaction*, C.F.P.J.
- Xu. Z, (2001), *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan.

Dictionnaires :

- Charaudeau P., MAINGUENEAU D., (2002), *Dictionnaire D'Analyse De Discours*, Paris, Seuil.
- Dubois J. et al, (2002), *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Paris, Larousse. Bordas/VUEF.
- Dubois J et C, (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*. Larousse, Canada.
- Ducrot. O, Schaeffer. J-M, (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Edition du Seuil.
- Montreynaud. F, Matignon. J, (2008), *Dictionnaire de citations du monde*, Collection Les Usuels, Nouvelle Edition.

- Mounin. G, *Dictionnaire de linguistique*, (2006), QUADRIGE / PUF.
- Rey A. et Chantreau S., (2007), *Dictionnaire Des Expressions Et Locutions*, Paris, Le Robert, nouvelle présentation.
- Robert.P et Rey. A, (2001), *Le Grand Robert de la langue française*, Paris: Dictionnaires Le Robert, 6 vol.
- Robert P. et al, (2008), *Le Nouveau Petit Robert De La Langue Française*, Paris, Le Robert.
- Robert. J-P (2007), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. 2^e édition revue et augmentée, prise en compte détaillée du Cadre européen commun de référence pour les langues. Paris.
- Rolland. P, (2002), *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck et Lancier s. a, Editions Duculot.
- Walter A. H et G, (1998), *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris, Larousse-Bordas.
- Zinglé L. H, BrobeckR- Zinglé. M- L, (2003), *Dictionnaire combinatoire du français, Expressions, locutions et constructions*, La Maison du Dictionnaire.

Sitographie :

- Adaci S., (2007/2008), *La néologie journalistique*, Mémoire de Magistère sous la direction de J-F Sablayrolles, Université Mentouri de Constantine. Mémoire disponible sur le site : bu.umc.edu.dz/thèses/français/ADA1011.pdf. Site consulté le 10/12/2011.
- Alic L., (2010), « *Le langage des média : unité dans la diversité* », pp. 789-799. Article disponible sur le site : http://www.upm.ro/facultati_departamente/.../Liliana%20Alic.pdf. Site consulté le 15/09/2012.
- Banks D., (2005), *Les marques linguistiques de la présence de l'auteur*, L'Harmattan, p.260. Site : <http://www.youscribe.com/catalogue/livres/litterature/sf-et-fantasy/les-marqueurs-linguistiques-de-la-presence-de-l-auteur-172398>. Site consulté le 14/07/2012.

- Benzakour F., (2012), « Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation ». Article disponible sur le site : [http:// www. Youscribe. Com / Catalogue / Ressources p%C3%A9dagogiques](http://www.Youscribe.Com/Catalogue/Ressources_p%C3%A9dagogiques). Site consulté le 15/01/2013.
- Cataring A-T., (2011), « Néologismes d’auteurs » dans la presse écrite généraliste. [http:// www.contrastiva.it /.../ Deroy,% 20Tipologie%20general%20neologis](http://www.contrastiva.it/.../Deroy,%20Tipologie%20general%20neologis). Site consulté le 20/11/2011.
- Commission générale de terminologie et de néologie, (2010), Vocabulaire de l’audiovisuel et de la communication, enrichissement de la langue française, Termes, expressions et définitions publiés au Journal officiel, [http://www.culture .gouv.fr/culture/dglf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf). Site consulté le 26/07/2012.
- Galazzi E et Molinari Ch, (2007), *Les français en émergence*. Peter Lang, Berne, p. 41 books.google.fr/books?isbn=3039116347. Site consulté le 22/07/2010.
- Gruaz C., (1990), *Du signe au sens, Pour une grammaire homologique des composants*. Livre disponible sur le site : books.google.fr/books?isbn=2877750167. Site consulté le 02/05/2013.
- **Hanifi A., (1996), *La presse écrite algérienne en Île de France: lectures et identité*, Université Paris VIII - DEA de Sociologie, [www.memoireonline.com/.../m_La-presse- %C3%A9crite-alg%C3%A9rienne-en-Icicle-de](http://www.memoireonline.com/.../m_La-presse-%C3%A9crite-alg%C3%A9rienne-en-Icicle-de). Site consulté le 05/11/2011.**
-
- Hébert M., (1991), *Le recyclage en création lexicale*, Université de Québec à Montréal. [http:// www. books.google.fr/books?id=J-N1tqAACAAJ](http://www.books.google.fr/books?id=J-N1tqAACAAJ). Site consulté le: 23/07/2012.
- Icheboudene Z et Kastberg Sjoblom M., « Exploration textométrique dans le paysage plurilingue de la presse algérienne francophone ». [http://www. exicometrica.univparis3.fr/.../Icheboudene,%20Zina%20et%20al.%20...20textometrique .pdf](http://www.exicometrica.univparis3.fr/.../Icheboudene,%20Zina%20et%20al.%20...20textometrique.pdf) Site consulté le 15/03/2013.
- Kraemer G., (2001), *La presse francophone en Méditerranée : regain et perspectives*, - Maisonneuve & Larose et Servédit, Paris, 275 pages. [http://books. Google.fr/book?id=Xv](http://books.Google.fr/book?id=Xv). Site consulté le 10/12/2011.

- Littré P-E., (1872-1877), *Le Littré*. Dictionnaire De La Langue Française, Versailles : Encyclopaedia Britannic. (7vol.), Edition Hachette. Disponible en ligne à l'adresse : [http:// www.littre.reverso.net](http://www.littre.reverso.net). Site consulté le 04/03/2011.

- Marso P., *Dictionnaire Langage SMS*. Disponible sur le site <http://www.mobilou.info/10kosms.htm>. Site consulté le : 15/08/2012.

- Mejri S, (2000), « Figement et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système. » Article disponible en ligne à l'adresse : www-ldi.univ-paris13.fr/membres/biblio/1290_renov_lexique.doc. Site consulté le : 20/02/2012.

- Mejri S., (2005), « *La reconnaissance automatique des néologismes de sens* », dans *colloque des 7es journées scientifiques AUF-LTT* (Bruxelles, 8 au 10 septembre 2005) [http://perso.univlyon2. fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/programme.htm](http://perso.univlyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/programme.htm). Site consulté le 08/05/ 2011.

- Moatassime A., (1993), « Arabisation et langue française au Maghreb », *Tiers-Monde*, Volume 34, Numéro 134, p. 469- 470. Disponible sur le site : <http://www.persee.fr>. Site consulté le 18 /05/2012.

- Néologie et terminologie, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Disponible sur le site <http://www.google.fr/#hl=fr&output=search&scient=psychab&q=n%C3%ab&q=n%C3%ab>. Site consulté le 25/07/2012.

- Owoeyet ST., (2013), « La disponibilité morphologique de la suffixation agentive du français » : <http://www.dspace.covenantuniversity.edu.ng/.../207/Owoeye%20Samuel%20T..pdf?...> Site consulté le: 23/09/2013.

- Quffelèc A., « Des migrateurs en quête d'intégration : les emprunts dans les français d'Afrique. » Disponible sur le site : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Queffelec.htm. Site consulté le: .2013/05/13

- Redouane S-E., « Les emprunts dans la presse marocaine d'expression française : problème d'intégration. » Disponible: http://www.docstoc.com/docs/81190373/doc_3. Site consulté le 20/05/2012.
- Robert P et Rey A., (2012), *Le petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, Grand format, Paris, Le Robert, Format électronique. Disponible sur le site <http://www.lerobert.com>. Site consulté : 15/01/2012.
- Scurtu G., (2009), « Autour de la notion de « Néologisme » Site disponible en ligne : <http://www.cceol.com/aspx/getdocument.aspx?logid=5&id>. Site consulté le 24/07/2011.
- Samadov N., (2007), *Tendances de la néologie dans la radio. Analyse à travers la Radio France Internationale*. Disponible sur le site [http://www.google.fr/#q= la +n%C3%A9ologie+m%C3%A9diatique](http://www.google.fr/#q=la+n%C3%A9ologie+m%C3%A9diatique). Site consulté le 15/04/2011.
- *Trésor de la langue française informatisé TLFi*, (1971-1994). Disponible le sur le site <http://atilf.atilf.fr>. Site consulté le 20/12/2011.
- <http://www.lequotidienoran.com>.

Glossaire

Abréviation : Réduction graphique d'un mot ou d'un groupe de mots afin de rendre l'écriture plus rapide. Les lettres conservées sont les initiales en majuscules. Acronyme : substantif dont l'origine est un sigle, mais qui se prononce comme un mot ordinaire. Affixe : morphème lexical susceptible d'être ajouté à une racine pour en modifier le sens ou la valeur grammaticale suivant qu'il s'insère, à la finale ou à la l'intérieur de la racine il est dit : préfixe, suffixe ou infixes. Analogie : rapport de similitude perçu entre des structures grammaticales. On appelle création analogique la création d'une unité linguistique à partir d'une unité existante. Antonomase : sorte de figure, qui consiste à remplacer un nom commun par un nom propre. Aphérèse : chute d'un ou plusieurs phonèmes. Calque : forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités étant indigènes. Composition : procédé de formation de mot (composé : unité lexicale formée soit par association de deux lexèmes, soit par adjonction d'un préfixe à une base lexicale) par combinaison de bases. Construit : lexème formé de plusieurs morphèmes lexicaux. Contexte : l'ensemble du texte dans lequel se situe une unité déterminée, c'est-à-dire les éléments qui précèdent ou qui suivent cette unité, son environnement.	Conversion : la transformation d'une catégorie en une autre à l'aide de morphèmes grammaticaux Dénomination : activité de l'esprit humain, de caractère collectif, qui a pour objet de mettre en relation un élément du réel et un signe du langage, donc de nommer. Dérivation : procédé de formation de mots construits par affixation ou composition. Dérivation impropre : formation des mots par changement de catégorie syntaxique, conversion. Dérivé : mot construit par dérivation. unité formée par l'adjonction d'un affixe (suffixe ou préfixe) à une base. Diachronie : c'est l'étude (description) de la langue considérée d'un point de vue évolutif opposée à la description d'un état de langue à un moment donné (synchronie) (cf. Ferdinand de Saussure : diachronie/synchronie). Emprunt : intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. Plus précisément à calque, emprunt à la langue étrangère d'une unité lexicale sous sa forme étrangère. Evolution d'une langue : l'ensemble des modifications subies entre deux moments de son histoire: histoire interne étudie les modifications que la structure d'une langue subit au cours de son évolution. L'histoire externe étudie les modifications qui se produisent dans la communauté linguistique et dans ses besoins (changement de lieu, etc.) Etymologie : science qui a pour objet la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une unité plus ancienne (étymon) qui en est l'origine.
---	---

Expression figée : suite de mots formants souvent un syntagme verbal au sein duquel la communication n'est pas possible et dont le sens est conventionnel. Extension de sens : modification du sens d'un mot. Flexion : procédé qui consiste à ajouter au radical d'un mot des suffixes, dits désinences, propres à exprimer les catégories grammaticales du cas et du genre, (pour les noms, adjectifs et pronoms), de la personne, du temps, du mode, de l'aspect et de la voix (pour les verbes), la catégorie du nombre étant commune aux deux groupes. Hapax : désigne un fait de langue dont on ne relève qu'une seule occurrence dans un état de langue ou dans une œuvre donnée, qu'il s'agisse d'une unité lexicale, grammaticale ou d'une construction. Holonymie/méronymie : relation sémantique entre les mots dont l'un (holonyme) dénomme un ensemble dont les autres (méronymes) dénomment les parties. Idiome : désigne le langage d'une communauté à laquelle ne correspond aucune structure politique, administrative ou nationale. Interférence : les changements ou les identifications résultant dans une langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique. Jeu de mots : se dit des effets qui se fondent sur la ressemblance phonique des mots mais jouent sur leurs différences de sens et de graphie. Lexème : l'unité de base du lexique, dans une opposition lexique/vocabulaire, où le lexique est mis en rapport avec la langue et le vocabulaire avec la parole.	Lexie : lexies sont les unités de surface du lexique, les entrées du dictionnaire, qui comprennent les lexèmes, leurs dérivés affixaux et les composés. (pomme, pommier, pomme de terre sont alors des lexies, alors que seul pomme est un lexème). Lexicalisation : fixation d'un néologisme dans le lexique. Codage des unités lexicales. Lexicologie : science qui étudie le lexique ou le vocabulaire. Lexique : ensemble des unités significatives d'une langue donnée, à un moment donné de son histoire. Litote : figure de rhétorique sert à dire moins pour laisser entendre davantage. Métaphore : figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison. Métonymie : trope fondé sur un rapport d'équivalence entre deux termes : l'un est mis pour l'autre. Il y'a entre eux un rapport de contiguïté ou de liaison. Morphème : unité minimale porteuse de sens que l'on puisse obtenir lors de la segmentation. Le plus petit signe. Morphème lexical : morphème entrant dans la formation des lexèmes (bases et affixes) Morphologie lexicale : étude de la forme des mots et des procédés de formation des mots. Mot : équivalent de vocable. C'est l'unité limitée par deux blancs, un signe de ponctuation et un blanc, ou l'inverse. Motivation : s'oppose à arbitraire ; propriété de certains mots dont la signification se
---	---

déduit partiellement du signifiant. Les mots construits sont motivés relativement aux morphèmes qui les constituent, entre eux. Mot-valise : c'est le résultat de la réduction d'une suite de mots à un seul mot qui ne conserve que la partie initiale du premier mot et la partie finale du dernier. C'est en quelque sorte un néologisme Néologisme : état et sentiment néologique. Néologie : procédé de formation de mots nouveaux. Néologisme: mot nouveau, sens nouveau d'un vocable déjà existant, mais aussi emprunt à une langue étrangère. Norme : moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société. Occurrence : chaque apparition d'un mot dans un corpus Onomatopée : terme qui dénote un bruit existant dans la nature, et dont les sonorités imitent l'expérience acoustique dénotée. Oxymore : trope qui, dans une alliance de mots, consiste à réunir deux mots contradictoires. Préfixe : élément de formation ajouté à l'initiale d'une racine pour former un dérivé, généralement de même catégorie syntaxique que la base. Récurtivité : propriété d'un élément de se répéter ; dans les langues, certaines opérations peuvent se répéter ; en lexicologie, c'est la possibilité de répéter une dérivation (affixe) ou une composition sur le résultat obtenu par l'opération précédente.	Sème : élément minimal de sens Sigle : abréviation d'un mot ou d'un groupe de mots, limités généralement aux seuls initiaux (en majuscules). Signe : unité linguistique constituée par l'union d'un signifiant et d'un signifié. Signifiant : la forme concrète, perceptible à l'oreille (l'image acoustique), qui renvoie à un concept, le signifié. Face matérielle du signe Signifié : composante d'un signe saussurien à laquelle renvoie le signifiant. Face immatérielle du signe Suffixe : élément de formation qui s'ajoute à la fin d'une racine ou d'un radical. Superordination : organisation hiérarchique du lexique, par emboîtement de classes. Les mots superordonnés sont situés le plus haut dans la hiérarchie. Synchronie : ensemble des faits linguistiques considérés comme formant un système fonctionnel, à un moment déterminé de l'évolution d'une langue (opposé à diachronie) Synapsie : unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux Syntaxme : suite de mots constituant une unité syntaxique. Valeur dénomminative : aptitude d'un lexème à désigner un objet de la réalité en vertu de sa signification. Vocable : lexème actualisé dans un discours ; unité de vocabulaire. Vocabulaire : liste exhaustive des vocables d'un texte.
---	---

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction générale.....	07
1-Préliminaire.....	08
2-Intérêt et choix du sujet de la recherche.....	13
3-Problématique.....	13
4-Questionnements.....	16
5-Hypothèses.....	17
6-Objectifs visés par la recherche.....	17
7-Originalité de la recherche.....	18
8-Méthodes adoptées.....	18
9-Organisation de la recherche.....	19
Première partie : Objet, réflexion théorique sur le concept de néologie et de néologisme.....	23
Chapitre 1 : Autour des concepts de néologie et néologismes : définition et idéologie linguistique.....	24
1-Introduction.....	25
2-Néologie et néologisme.....	26
2-1 Définition et évolution des concepts.....	26
2-2 Apparition des concepts néologie et néologisme.....	27
2-2-1 Le concept de la néologie.....	30
2-2-2 Le concept de néologisme: son étymologie.....	31
2-2-3 Définition lexicographique du concept néologisme.....	32
2-2-4 Les définitions des théoriciens et des linguistes.....	34
3-Archaisme/néologisme.....	35
4-Le concept de néologisme et son sens actuel.....	36
5-La dynamique de la langue et l'évolution lexicale.....	38
6-1 La néologie dirigée/la néologie spontanée.....	38
6-2 La néologie de la langue.....	39
7-Les différents types de néologie.....	39
8-L'enrichissement lexical de la langue française : néologie et idéologie linguistique.....	41
8-1 L'apport des langues classiques.....	41
8-2 L'apport des langues étrangères.....	42
8-3 L'activité néologique contemporaine.....	45
8-4 Perceptifs, attitudes variables du néologisme et de la néologie.....	45
Chapitre 2 : La néologie et les approches linguistiques (diversité des approches).....	51
1-Introduction.....	52
2-Les différentes approches et la créativité lexicale.....	52
2-1 L'approche structuraliste.....	52
2-2 L'approche distributionnelle.....	55
2-3 L'approche fonctionnelle.....	56
2-4 L'approche générative transformationnelle.....	58
2-5 Une approche modulaire.....	62
2-6 L'approche de la morphologie distribuée.....	63
2-7 Morphologie morphématique vs morphologie lexématique.....	64
3-Les différents domaines linguistiques et la néologie.....	64
3-1 Néologie et terminologie.....	64
3-2 Néologie et lexicographie.....	65
3-3 Néologie et lexicologie.....	65
3-4 Néologie et morphologie.....	65

4-De la norme à la créativité/l'innovation lexicale.....	66
4-1Norme linguistique et usage.....	67
4-2Les différents registres de langues et les néologismes.....	69
Chapitre 3°: Typologie et classification des néologismes.....	71
1-Introduction.....	72
2-Quelques typologies.....	72
2-1K. Nyrop.....	73
2-2H. Mitterand.....	74
2-3P. Guiraud.....	75
2-4L. Guilbert.....	76
2-5J. Bastuji.....	78
2-6Le guide de la néologie.....	79
2-7Typologie et classement des néologismes selon J-F Sablayrolles.....	81
2-7-1La matrice morphosémantique.....	82
2-7-1-1L'affixation par la préfixation.....	82
2-7-1-2L'affixation par la suffixation.....	82
2-7-1-3La dérivation inverse, dérivation régressive.....	83
2-7-1-4La dérivation flexionnelle.....	83
2-7-1-5Les parasynthétiques, circumfixation.....	83
2-7-1-6La composition.....	83
2-7-1-6-a Composé régulier.....	83
2-7-1-6-b Composé juxtaposé.....	83
2-7-1-6-c Composé relationnel, par rection.....	83
2-7-1-6-d Composé à l'anglaise, régressif.....	83
2-7-1-6-e Composé décroisé.....	84
2-7-1-6-f Composé à relation sous-jacente.....	84
2-7-1-6-g Composé par synapsie, synthème.....	84
2-7-1-6-h Composé savant.....	84
2-7-1-6-i Composé hybride.....	84
2-7-1-7Amalgaation.....	84
2-7-1-7-a Mot-valise, mot porte-manteau.....	84
2-7-1-7-b Compocation.....	84
2-7-1-7-c Composition avec fractomorphème.....	85
2-7-1-8Les onomatopées.....	85
2-7-1-9 La paronymie.....	85
2-7-1-10 La fausse coupe.....	85
2-7-2La matrice syntactico-sémantique.....	85
2-7-2-1La conversion, recatégorisation, transgégorisation.....	85
2-7-2-2La conversion verticale.....	85
2-7-2-3La déflexivation.....	85
2-7-2-4La combinatoire syntaxique.....	85
2-7-2-5La combinatoire lexicale.....	86
2-7-2-6L'extension de sens.....	86
2-7-2-7La restriction de sens.....	86
2-7-2-8Les figures de rhétorique.....	86
2-7-2-8-a La métaphore.....	86
2-7-2-8-b La métonymie.....	86
2-7-2-8-c La synecdoque.....	86
2-7-2-8-d Autres figures.....	86
2-7-3La matrice morphologique.....	86

2-7-3-1 La siglaison.....	87
2-7-3-2 L'acronyme.....	87
2-7-3-3 La troncation/l'abréviation.....	87
2-7-3-3-a L'apocope ou troncation antérieure.....	87
2-7-3-3-b L'aphérèse ou troncation antérieure.....	87
2-7-3-4-c La syncope, troncation médiane.....	87
2-7-4 La matrice pragmatico-sémantique.....	87
2-7-4-1 Détournement d'une lexie figée.....	87
2-7-5 La matrice externe.....	87
2-7-5-1 L'emprunt.....	87
2-7-5-2 Xénisme, alloglotte.....	88
2-7-5-3 Empunt aux langues étrangères.....	88
2-7-5-4 Calque.....	88
3- Tableau récapitulatif des matrices lexicogéniques de J-F Sablayrolles.....	88
4- Nature et divers aspects de l'unité linguistique néologique.....	91
4-1 Genre et caractéristiques de l'unité néologique.....	91
4-1-1 Genre de l'unité néologique.....	91
4-1-2 Caractéristiques des lexies néologiques.....	92
4-1-3 Différentes formes de lexies néologiques.....	93
5- Fonctions et facteurs de l'émergence des néologismes.....	95
5-1 Premier critère : position du locuteur.....	95
5-2 Deuxième critère : maniement de la langue.....	96
5-3 Troisième critère : pressions entraînant le non-respect du code.....	97
6- Différentes fonctions de la production néologique.....	99
6-1 Fonctions plutôt centrées sur l'interprétant.....	100
6-2 Fonctions plutôt centrées sur la langue.....	102
6-3 Fonctions plutôt sur le locuteur.....	104
7- Association de causes d'origines diverses.....	105
8- Problème de la nouveauté du néologisme.....	108
9- Sentiment de nouveauté néologique.....	109
9-1 Durée de vie du sentiment néologique ou néologisme.....	110
9-2 Mots nouveaux: récents ou néologismes?.....	111
9-2-1 Les hapax, occasionnalismes, mots aventuriers.....	111
9-2-2 Les lexies qui se diffusent.....	112
Chapitre 4 : Les différents supports de la diffusion des néologismes.....	113
1- Introduction.....	114
2- La néologie et la littérature.....	115
3- Les supports dictionnaires et les néologismes.....	116
3-1 Néologie et mise à jour des nomenclatures dans les dictionnaires usuels.....	118
3-1-1 La néologie et la méthodologie «Laroussienne».....	118
3-1-2 Processus de la banque néologique.....	119
3-1-3 Critères de sélection des néologismes.....	119
3-2 Les dictionnaires néologiques.....	120
4- La néologie et les instances officielles.....	121
4-1 Les commissions ministérielles de terminologie.....	122
4-2 Les procédés de formation de néologismes les plus utilisés par les CGTN.....	126
5- La production néologique publicitaire.....	127
5-1 Les procédés les plus utilisés dans la publicité.....	128
5-1-1 Les emprunts et les xénismes comme procédés les plus productifs dans la publicité.....	129

5-1-2L'alternance codique dans les messages publicitaires.....	129
6-L'innovation et la création lexicale dans les discours médiatique.....	130
6-1La radio.....	130
6-2La télévision.....	133
6-3La néologie dans les nouveaux médias.....	134
6-3-a Le cas de l'Internet.....	134
6-3-b Néologie et messagerie électronique en général et sms en particulier.....	135
6-3-c Les innovations lexicales et le phénomène du « blog ».....	137
6-4La presse écrite et néologismes.....	138
6-5Néologismes et contact de langues.....	140
Deuxième partie : Présentation, constitution et description du corpus.....	143
Chapitre 1 : Présentation du corpus.....	144
1-Introduction.....	145
2-Le journal le <i>Quotidien d'Oran</i>	146
2-1Création et émergence du journal le <i>Quotidien d'Oran</i>	146
2-1-1Historique du journal.....	146
2-1-2Création et fondation du <i>Quotidien d'Oran</i>	146
2-1-3Une ligne éditoriale pas comme les autres.....	147
2-1-4Le <i>Quotidien d'Oran</i> (une édition nationale).....	148
2-1-5La production journalistique (qualité du contenu et le cadre formel).....	148
2-1-5- a Le cadre formel.....	148
2-1-5-b La qualité du contenu de la production journalistique.....	149
2-2-Le genre journalistique de la chronique.....	150
2-3Les marques de subjectivité de l'énonciateur dans la chronique.....	151
2-3-1La subjectivité évaluative.....	151
2-3-2La subjectivité affective.....	152
2-4Les caractéristiques linguistiques de la chronique journalistique.....	152
3-La chronique journalistique <i>Tanche de vie</i>	152
3-1Au tour du contenu.....	153
3-2Autour de la dimension linguistique.....	154
3-3Sur le plan formel.....	154
4-Le chroniqueur de <i>Tranche de vie</i> soussigné <i>El Guellil</i>	155
Chapitre 2 : Constitution et description du corpus.....	156
1-Introduction.....	157
2-Méthode de recueil de données.....	157
2-1Les difficultés rencontrées liées à la collecte des néologismes.....	157
2-2Objectif assigné à la collecte des néologismes.....	158
3-Le corpus journalistique.....	159
3-1Le choix de la presse comme corpus de base.....	159
3-2Le choix pertinent de la période.....	160
4-Les étapes de la recherche et le repérage des lexies néologiques.....	161
4-1Les étapes de la recherche.....	161
4-1-1Lecture.....	161
4-1-2Dépouillement.....	162
4-1-3La collecte des données.....	162
4-2Repérage des néologismes.....	162
4-2-1Le contexte/le cotexte des néologismes.....	162
4-2-2Critères de sélection pour la collecte et le repérage des lexies néologiques.....	164
4-2-2-1L'intuition comme critère de sélection des éléments néologiques.....	164
4-2-2-2Le recours aux dictionnaires comme critère lexicographique.....	165

4-2-2-3Critère de la variation du sentiment néologique ou compétence lexicale.....	167
4-2-2-3-a L'enquête menée sur le sentiment néologique.....	168
4-2-2-3-b Description de l'enquête	169
4-2-2-3-c Les étapes de l'enquête.....	169
4-2-2-4Critères des marques typographiques.....	171
4-2-2-5Critères d'identification des locutions néologiques.....	171
4-2-2-5-a Rupture paradigmatique.....	172
4-2-2-5-b Construction non endocentrique.....	172
4-2-2-6Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques.....	172
Troisième partie : Analyse et validation des résultats : présentation, commentaires et analyse des résultats.....	174
Chapitre premier : Présentation des résultats et analyse linguistique des innovations lexicales.....	175
1Introduction.....	176
2-La grille d'analyse proposée.....	176
3-Commentaire et analyse des résultats.....	179
3-1Lieu du repérage (colonne 01).....	179
3-2Remarque sur l'émetteur colonne 02).....	180
3-3L'unité lexicale néologique repérée (colonne 03).....	181
3-4Catégorie grammaticale (colonne 04).....	181
3-5Remarques métalinguistiques (colonne 05).....	183
3-6Marquestypographiques/énonciatives (colonne 06).....	185
3-7Type de lexie (colonne 07).....	188
3-8Nom propre (colonne 08).....	191
3-9Le champ sémantique (colonne 09).....	194
3-9-1Le domaine de faits et de comportements sociaux.....	195
3-9-1-a- L'ironie.....	196
3-9-1-b Attitude et représentation du chroniqueur vis-à-vis des phénomènes sociaux.....	197
3-9-2Le domaine politique.....	197
3-9-2-a Politique extérieure.....	197
3-9-2-b Politique intérieure.....	198
3-9-2-c Langage et idéologie.....	198
3-9-3Le domaine économique.....	199
3-9-4Le domaine culturel.....	200
3-9-5Le domaine religieux.....	202
3-9-6Le domaine scientifique et technique.....	202
3-10Matrices lexicogéniques (colonne 10).....	204
3-10-1Les matrices internes.....	207
3-10-1-1La matrice morphosémantique.....	208
3-10-1-1-La productivité des procédés de création morphosémantique.....	208
3-10-1-1-1La dérivation affixale ou la dérivation morphologique.....	211
3-10-1-1-1-a La préfixation.....	212
3-10-1-1-1-b Fréquence et productivité du préfixe <i>re-</i>	214
3-10-1-1-1-c Analyse des lexies néologiques obtenues par la préfixation à valeur Négative.....	215
3-10-1-1-2La suffixation.....	219
3-10-1-1-2-a Productivité et classement des suffixes.....	220
3-10-1-1-2-b Analyse morphosémantiques des néologismes selon leurs suffixes.....	223
3-10-1-1-2-c Les suffixes les plus productifs.....	224
3-10-1-1-2-d Analyse des néologismes de suffixe à connotation péjorative.....	230

3-10-1-1-1-2-e Analyse des lexies néologiques obtenues par le moyen des suffixes moins fréquents	232
3-10-1-1-1-2-f Analogie et création lexicale.....	240
3-10-1-1-1-3La formation parasynthétique.....	243
3-10-1-1-1-a Productivité des dérivés parasynthétiques.....	243
3-10-1-1-1-b Etude des lexies néologiques obtenues par préfixation et suffixation...	243
3-10-1-1-1-4 La composition.....	245
3-10-1-1-1-4-a Analyse des lexies néologiques obtenues par la composition.....	247
3-10-1-1-1-4-b Les composés stricto sensu : (les mots composés « traditionnels »)...	250
3-10-1-1-1-4-c Les types de composés stricto sensu.....	251
3-10-1-1-1-4-d Le processus de construction de mots composés.....	252
3-10-1-1-1-5Les composés hybrides.....	261
3-10-1-1-1-6Les composés télescopés (les mots-valises).....	267
3-10-1-1-1-7Les composés savants/composition savante hybride et les synaptiques.....	273
3-10-1-1-1-a Les composés savants.....	273
3-10-1-1-1-b La composition savante hybride.....	275
3-10-1-1-1-c Les composés synaptiques.....	278
3-10-1-1-1-d Les caractéristiques fonctionnels des innovations lexicales composées.....	283
3-10-1-1-1-8Imitation et déformation.....	284
3-10-1-1-1-8-a Fausse coupe.....	285
3-10-1-1-1-8-b Jeux graphiques ou néographies.....	289
3-10-1-1-1-8-c Création par manipulation ou altération phonétique (paronomase).....	295
3-10-1-1-1-8-d Onomatopée.....	298
3-10-1-1-1-8-e Inversion.....	299
3-10-1-2 La matrice syntactico-sémantique.....	301
3-10-1-2-1La productivité des procédés de création syntactico-sémantique.....	301
3-10-1-2-1-1La catégorie changement de fonction.....	301
3-10-1-2-1-1-a La conversion.....	301
3-10-1-2-1-1-b La conversion verticale.....	304
3-10-1-2-1-2La catégorie changement de sens.....	304
3-10-1-2-1-2-a Les procédés de création sémantiques.....	306
3-10-1-2-1-2-b Procédés de rhéoriques (figures de style).....	307
3-10-1-3 Néologie morphologique.....	330
3-10-1-3-1La productivité des procédés de créations morphologiques/processus de réduction morphologique.....	330
3-10-1-3-1-1Réduction de forme/accourcissement.....	330
3-10-1-3-1-1L'abréviation.....	330
3-10-1-3-1-2La siglaison.....	231
3-10-1-3-1-3La troncation.....	333
3-10-1-3-1-4La contraction.....	337
3-10-1-4Néologie pragmatico-sémantique (néologie par détournement).....	343
3-10-2La matrice externe.....	350
3-10-2-1La productivité des procédés de création par emprunt.....	350
3-10-2-2-L'emprunt ou particularité lexématique.....	352
3-10-2-3Le classement des emprunts selon les différentes langues.....	353
3-10-2-3-1L'emprunt à l'arabe.....	354
3-10-2-3-1-1Processus et critères d'intégration des emprunts du français à l'arabe.....	357
3-10-2-3-1-1-1Intégration phonologique et phonétique.....	357
3-10-2-3-1-1-2Intégration graphique.....	360
3-10-2-3-1-1-3Intégration morphosyntaxique.....	361

3-10-2-3-1-1-3-a Les intégrations dérivationnelles.....	361
3-10-2-3-1-1-3-b Les intégrations compositionnelles.....	362
3-10-2-3-1-1-4Intégration sémantique.....	364
3-10-2-3-2L'emprunt aux autres langues.....	365
3-10-2-3-3-Classement des emprunts par domaine.....	366
3-10-2-3-3-1Emprunts attachés au domaine social.....	368
3-10-2-3-3-2Emprunts attachés au domaine culturel.....	368
3-10-2-3-3-3Emprunts attachés aux autres domaines.....	369
3-10-4Des créations françaises sur des bases étrangères empruntées.....	369
3-10-5Calque formel ou morphologique.....	370
3-10-6Le xénisme.....	372
3-10-7L'alternance codique, alternance de langue, code switching.....	372
3-11Cas de lexie de double appartenance (colonne 11).....	388
3-12Lexie hybride (colonne 12).....	389
3-13Transcatégorisation : L'adaptation du mot au contexte syntaxique (colonne 13).....	396
Chapitre 2 : Présentation des résultats de l'enquête menée sur le sentiment néologique.....	398
1Introduction.....	399
2-Présentation des résultats de l'enquête.....	399
2-1Résultats du questionnaire.....	399
2-2Etude comparative des résultats de la collecte des néologismes.....	401
2-2-1Examen quantitatif.....	401
2-2-2Examen qualitatif.....	402
3Conclusion.....	403
Conclusion générale.....	405
Conclusion et perspective.....	406
Liste des abréviations.....	422
Liste des tableaux.....	426
Bibliographie.....	428
Glossaire.....	443
Table des matières.....	446
Annexes.....	453

ANNEXES

-ANNEXE n°1-

Questionnaire : Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous prions de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Fiche signalétique :

Sexe :

Age :

Expérience

Spécialité :

1) en littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ?

-Oui ☐

-Non ☐

2) connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ?

-Oui ☐

-Non ☐

3) pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ?

4) pouvez-vous repérer un néologisme dans un texte ?

-Oui ☐

-Non

☐

5) avez-vous été frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ?

-Oui

☐

-Non

☐

6) si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ?

7) Voici un texte dont vous relevez les lexies considérées comme des néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

Texte :

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselssel dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui... faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimportequoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir... un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête... alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat... réagissez vite c'est notre chène national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique.

-ANNEXE n° 2-

Réponse du premier dépouilleur (B.A):

Questionnaire : Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous prions de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Fiche signalétique :

Sexe : MASCULIN

Age : + 40

Expérience : + 15

Spécialité : Sciences des textes littéraires

1) En littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ?

- Oui ☐

- Non ☒

2) Connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ?

- Oui ☒

- Non ☐

3) Pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ?

Nouveau à toute création de mots, faite récemment. Il peut s'agir aussi d'un emprunt ou d'une acceptation nouvelle d'un mot (ou d'une tournure de phrase) qui existe déjà.

4) Pouvez-vous repérer un néologisme dans un texte ?

- Oui ☒

- Non ☐

5) Avez-vous été frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ?

- Oui ☒

- Non ☐

- 6) Si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples ou composés par exemple ?

Un néologisme simple se fait à partir d'un seul mot de base. Un néologisme composé se fait à partir d'un mot en part.

- 7) Voici un petit texte dont vous relevez les lexies considérées comme néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

Texte :

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselssal dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimportequoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat réagissez vite c'est notre chène national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique.

Dans le texte, il y a 2 types de néologismes :

- a) Can for : Kaduramedan, d'origine arabe emprunté par l'auteur pour désigner le noir de jivre en Israh.
- 2) infant et invrais, mot for à l'autor d'un pepise (cinn) et d'un radical (faux, vrai)
- 3) oum dar oum : ar. utilisé pour donner le titre d'un feuilleton - télé.
- 4) babr tab : néologisme d'origine arabe (dialectal) pour désigner « un faux docteur ».
- 5) El houkoma : ar. d'origine arabe employé à la place d'« Etat ». Composé de « el » (article le) + houkoma.
- 6) en tateb, pour désigner le mot « voyant ».
- 7) donafar, ar. pour désigner une devineuse.
- 8) la chikara : néolog. d'origine dialectale (arabe) pour désigner la corruption.
- 9) vai-centribrahe : ar. composé pour désigner les vrais (et non les fraudeurs)
- b) simp : néologisme dialectal désignant le foiement.
 - 1) uini : néologisme dialectal désignant le foiement.
 - 2) le mougrelal : d'origine arabe → feuilleton.
 - 3) Kondjalindim : les anciens magiciens.
 - 4) Aouchalidim : les téléopérateurs.
 - 5) chorba : néologisme créé par l'auteur pour désigner un très mauvais groupe politique.
 - 6) hox : néologisme emprunté à l'anglais (anglais) (

Questionnaire : Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous prions de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Fiche signalétique :

Sexe : féminin

Age : 30 ans

Expérience

Spécialité : linguistique (science et langage).

1) En littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ?

- Oui ☐

- Non ☒

2) Connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ?

- Oui ☒

- Non ☐

3) Pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ?

C'est toute innovation dans les langues qui peut donner...
de nouvelles choses ou mots.

4) Pouvez-vous repérer un néologisme dans un texte ?

- Oui ☒

- Non ☐

5) Avez-vous été frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ?

- Oui ☒

- Non ☐

- 6) Si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples ou composés par exemple ?

*Les néologismes composés et composés de deux éléments les sont, ...
pas contre le néologisme simple se compose d'un seul mot simple, ...*

- 7) Voici un petit texte dont vous relevez les lexies considérées comme néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

Texte :

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselssel dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimportequoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat réagissez vite c'est notre chène national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique.

Ainsi on, dans ce texte il existe deux sortes de formation de néologismes :

Néologismes syntagmatiques : procédé dont les éléments du nouveau terme appartiennent à la même langue d'origine

Exemple : Le mot apolitique est un mot français d'origine grecque, et le français prend son origine du Grec.

Néologismes morphologiques : procédé dont les éléments du nouveau terme appartiennent à une autre langue d'origine étrangère.

Exemple : mots salinés dans le texte sont d'origine arabe mis écrits et intégrés dans une autre langue qui est le français.

Réponse du troisième dépouilleur (A.S) :

Questionnaire : Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous prions de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Fiche signalitique :

Sexe : Féminin

Age : 38 ans

Expérience : 17ans

Spécialité : Sciences du langage

1) En littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ?

-Oui ☐

-Non ☒

2) Connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ?

-Oui ☒

-Non ☐

3) Pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ?

Un néologisme est un mot nouveau, expression ou mot existant dans une langue donnée mais utilisé dans une acception nouvelle.

4) Pouvez-vous repérez un néologisme dans un texte ?

-Oui ☒

-Non ☐

5) Avez-vous été frapé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ?

-Oui ☒

-Non ☐

6) Si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ?

On parle d'un néologisme composé lorsque deux termes identifiables se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. Tandis que un néologisme simple se fait à partir d'un seul mot (de sens, emprunt).

7) Voici un texte dont vous relevez les lexies considérées comme des néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

Texte :

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselssel dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais

qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui... faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimporquoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir... un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête... alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat... réagissez vite c'est notre chêne national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique.

Identification des procédés de formation des innovations lexicales repérées :

Affixation par préfixe	Affixation par sufixation	Composés	Composé hybride	Création par manipulation (altération/déform ation)	Emprunt*
Invrais	Nimporte quoitisme	Sidna ramadane	Chorba politique	Chène (nationale)	Boss (anglais)
Infauts		Vrai- conribuable	Mi-chouaffa	Feuilleté	Chkara (dialect arabe)
			Mi-homme		
			Mi-taleb	« syrie »	Dar oum (dialect arabe)
			Rezma politique		El houkouma (arabe)
					Mouchahidine (arabe)
					Moudjahidine (arabe)
					Moulana
					Moussessel (arabe)
					Nini (dialect arabe)
					Sécénario (italien)
					Tab-tab (dialect arabe)

* Les emprunts ont été déjà expliqués dans le chapitre analyse du sentiment néologique (voir : examen qualitatif, p.402)

Conversion verticale	Néographie	Troncation	Changement de sens	Néologisme par trope	Néologisme par détournement
Le nimportequoitisme	Réalisation- tion-tion	Télé (télévision)	Chkara (corruption	Une immense maison :	Dar oum nini (Dar oum Hani (feuilleton-télé)
			Chorba (mauvaise gestion de la politique)	Monsieur l'état	
			Taleb (voyant)	Une fresque qui ressemble à notre Algérie	

-ANNEXE n°3-

[Tranche de Vie](#)

Dard oum ninni

21/08/2011

Par El-Guellil

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselssel dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui... faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimporquoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir... un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête...

alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat... réagissez vite c'est notre chène national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique